HAL
open science

La politique des netroots

Nicolas Benvegnu

To cite this version:

Nicolas Benvegnu. La politique des netroots : La démocratie à l'épreuve d'outils informatiques de débat public. Sociologie. École nationale supérieure des mines de Paris, 2011. Français. NNT : 2011ENMP0110 . tel-01083940

HAL Id: tel-01083940

https://pastel.hal.science/tel-01083940

Submitted on 18 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ParisTech
INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES
PARIS INSTITUTE OF TECHNOLOGY

MINES ParisTech

École doctorale n°396 : Economie, Organisations, Société

Doctorat ParisTech

T H È S E

pour obtenir le grade de docteur délivré par

l'École nationale supérieure des mines de Paris

Spécialité " Socio-économie de l'innovation"

présentée et soutenue publiquement par

Nicolas BENVEGNU

le mercredi 14 décembre 2011

La politique des netroots

La démocratie à l'épreuve d'outils informatiques de débat public

Directeur de thèse : **Michel CALLON**

Jury

M. Bruno LATOUR, Professeur, Centre de sociologie des organisations, Sciences Po, Président du jury
M. Michel CALLON, Directeur de recherche, Centre de sociologie de l'innovation, Mines ParisTech, Directeur de thèse
M. Loïc BLONDIAUX, Professeur, Centre de recherches politiques de la Sorbonne, Université Paris I, Rapporteur
M. Serge PROULX, Professeur, Ecole des médias, Université du Québec à Montréal (Canada), Rapporteur
M. Mathieu BRUGIDOU, Ingénieur sénior, Groupe de recherche énergie, technologie, société, EDF R&D, Examinateur
M. Daniel CEFAÏ, Directeur d'études, Centre d'étude des mouvements sociaux, EHESS, Examinateur

T H È S E

MINES ParisTech
Centre de sociologie de l'innovation
60 boulevard Saint-Michel 75272 PARIS Cedex 06

École nationale supérieure des mines de Paris

THÈSE

La politique des netroots

La démocratie à l'épreuve d'outils informatiques de débat public

Nicolas BENVEGNU

Directeur de thèse : **Michel CALLON**

Remerciements

Si une thèse s'écrit dans la solitude, elle ne se conçoit que dans l'échange. La réalisation de cette recherche a donné lieu à une multitude de rencontres qui en constituent la richesse et qui font que les années qui viennent de s'écouler resteront pour moi de belles années. D'une manière générale, je voulais remercier toutes celles et tous ceux qui à un moment ou à un autre m'ont apporté leur aide et leur soutien.

Ceux qui me connaissent seront sans doute surpris que je me livre à l'exercice de la litanie de remerciements. Bien sûr, je ferai en sorte de remercier chacun de vive voix, les yeux dans les yeux, si ce n'est déjà fait. Mais l'exercice écrit n'altère nullement la sincérité et constitue pour le moment le seul moyen que j'ai trouvé de rassembler tous ceux auxquels je souhaite témoigner de la reconnaissance à l'issue de ce travail.

Je tiens tout d'abord à remercier Michel Callon d'avoir dirigé cette recherche. Yannick Barthe a activement participé au suivi de l'avancement de ce travail, si bien que mes premiers remerciements lui sont également adressés. Je garderai le souvenir de discussions qui m'ont permis, tout du moins je l'espère, de progresser en alliant rigueur et créativité. J'ai tant appris auprès de vous que je ne sais comment vous remercier.

Mon travail a bénéficié de l'encadrement d'un autre binôme : Mathieu Brugidou a tenu le rôle de tuteur industriel de la Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) qui a financé cette thèse et il a été appuyé dans cette tâche par Arthur Jobert. Tous deux m'ont accompagné du début jusqu'à la fin de ce travail et ont toujours été là pour moi. Je les remercie pour leur attention, leurs conseils et leur bienveillance.

Je remercie tous les collègues du Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des Mines de Paris et du Groupe de recherche énergie, technologie, société de EDF R&D de m'avoir

acceuilli au cours de ce doctorat. J'ai une pensée pour Catherine Lucas et Camille Lonchampt qui ont toujours su démêler les tracas administratifs dans la bonne humeur.

Je remercie chaleureusement Bruno Latour pour son enthousiasme contagieux dans l'exercice de la réflexion, son goût pour le partage et l'échange qu'il a communiqué lors de chaque séance de l'atelier doctoral du CSI. Merci infiniment pour la confiance dont il me témoigne depuis maintenant six ans en me donnant le privilège de participer à l'enseignement de « Cartographie des controverses scientifiques » qu'il a fondé.

Merci à Antoine Hennion et Dominique Linhardt d'avoir si régulièrement tout préparé et mis en œuvre pour que s'ouvre un espace collectif de réflexion le temps d'un atelier doctoral. Merci également à tous les doctorants du laboratoire que j'ai côtoyés en participant à cet atelier.

Ma réflexion a considérablement été enrichie par la rencontre de quelques-uns des porteurs des projets que j'ai étudiés dans le cadre du travail de terrain :

- je tiens à adresser de sincères remerciements à Olivier Frérot qui a accordé beaucoup de temps à cette recherche, qui m'a accueilli dans les meilleures conditions alors qu'il était à la tête de la Direction départementale de l'Equipement de la Loire et qui continue de partager avec moi sa passion pour la recherche et l'expérimentation ;

- merci à toute l'équipe de Sopinspace, dirigée par Philippe Aigrain, pour sa disponibilité et son attention ;

- je remercie François Moisan et ses collègues de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour l'attention dont ils ont fait preuve à l'égard de cette recherche.

- enfin, je remercie Jérôme Guillet pour le temps qu'il a bien voulu me consacrer et pour l'énergie qu'il transmet à chacun de ses contacts.

Ce document a bénéficié à plusieurs reprises de la lecture, des suggestions et des critiques de collègues et d'amis qui se sont penchés sur un ou plusieurs chapitres : en plus de l'équipe d'encadrement, je pense à Dominique Linhardt, Brice Laurent, Maxime Vanhoenacker, Fabian Muniesa, Nicolas Auray, Danielle Barrès, Benjamin Lemoine, Ivan Chupin, Morgan Meyer, Rémi Fichelson, Bruno Villalba, Laurent Mimouni et Claire Lecointe.

Je remercie également tous ceux qui m'ont permis d'effectuer des présentations ou de publier des articles faisant office de points d'avancement intermédiaires : Loïc Blondiaux et Dominique Cardon, Cécile Méadel et Françoise Massit-Folléa, Fabienne Greffet et Stéphanie Wojcik, Sylvie Douzou et Hélène Meynaud, Paul Bacot et Gilles Pollet, Bernard Reber, Pierre Mayence, Laurence Monnoyer Smith. Merci également à Ariane Debourdeau pour son aide, à Sandrine Rousseau, Pierre Lascoumes, Cyril Lemieux, Jacques Gerstlé, Sandrine Levêque, Jean-Michel Fourniau, Eric Maigret, Jérôme Bourdon, Franck Guichet, Valérie Pihet, Florence Jacquemot, Ine van Hoyweghen, Véréna Paravel et Vincent Lépinay, Christelle Gramaglia, Catherine Grandclément, Sophia Krzys Acord, Chantale Mailhot, Anne Brisset, Philippe Bourlitio, Olivier Auber, Frédéric Audren et Cédric Moreau de Bellaing.

La présentation de quelques-uns des arguments de cette thèse a été testée devant différents publics d'étudiants auprès desquels j'ai eu le bonheur d'intervenir. Merci à tous les étudiants de l'Ecole des Mines, de Sciences Po, de l'Université de Marne la Vallée et de l'Ecole des Télécoms que j'ai rencontrés pour leur curiosité et leur enthousiasme. Merci à tous les collègues avec lesquels je propose le cours de « Cartographie de controverses scientifiques » et remerciements spéciaux pour Jean-Michel Carlo et Florence Danton qui nous permettent de le faire dans les meilleures conditions à l'Ecole de la communication de Sciences Po.

Je remercie tous mes collègues de la Commission particulière de débat public sur la liaison routière Castres – Toulouse et ceux de Réseau Ferré de France.

Je souhaite exprimer à tous les membres de ma famile l'immense gratitude que je ressens à leur égard. Je pense particulièrement à mes parents et à mon frère.

Enfin, je remercie de tout cœur toutes celles et ceux qui m'accompagnent ou m'ont accompagné pendant ces années : Mathieu et Léa, Jonathan, Amandine et Pierre-Jérôme, Emmanuel, Gilles, Bediz et Ulas, Benjamin et Sabine, Laurent et Armelle, Jérémie, Camille et Simon, Jean, Olivier, Thomas, Olivier et Laurence, Bruno, Clara, Nicolas, Serge, Virginie, Samy, Anne-Sophie, Sonia et Stéphane et leurs enfants : Mila, Ewan et Maes, Delphine et Benjamin, Nadège, Xavier et Patricia, Julia et Jérémie, mon filleul Paul et son frère Eole.

Cette recherche est dédiée à Nina Gasc et Daniel Ouardes qui m'ont donné le goût d'apprendre.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 13

Chapitre premier : Équiper 31

PREMIÈRE PARTIE 87

L'INGÉNIERIE POLITIQUE DES PROCÉDURES DIALOGIQUES 87

Chapitre 2 : Installer 89

Chapitre 3 : Configurer 197

SECONDE PARTIE 295

LES PROCÉDURES DIALOGIQUES COMME NOUVEAU LABORATOIRE POLITIQUE 295

Chapitre 4 : Explorer 297

Chapitre 5 : Clôturer 413

CONCLUSION GÉNÉRALE 577

Introduction

(Loud jets fly overhead.)

GEORGE: What's going on?

DOTTY: It's the fly-past.

GEORGE: Oh yes… the Radical Liberals… It seems in dubious taste. Soldiers, fighter planes… After all, it was a general election not a *coup d'état*.

DOTTY: It's funny you should say that.

GEORGE: Why?

DOTTY: Archie says it was a *coup d'état* not a general election.

GEORGE: Glib nonsense. You can't get away with that sort of thing. The skeletons in the cupboard will all come out in the wash.

DOTTY: Then God help me.

GEORGE: Furthermore I had a vote.

DOTTY: *It's not the voting that's democracy, it's the counting*.

GEORGE: I don't believe you know anything about it. You are the wife of an academic. You are twice removed from the centre of events[1].

[1] Stoppard, T. (1972). *Jumpers*, London : faber & faber, pp. 25-26.

« You. » En 2006, toutes les personnes qui nourrissent et enrichissent le web de contenus, quels qu'ils soient, ont été désignées « personnalité de l'année » par la rédaction de *Time magazine*.

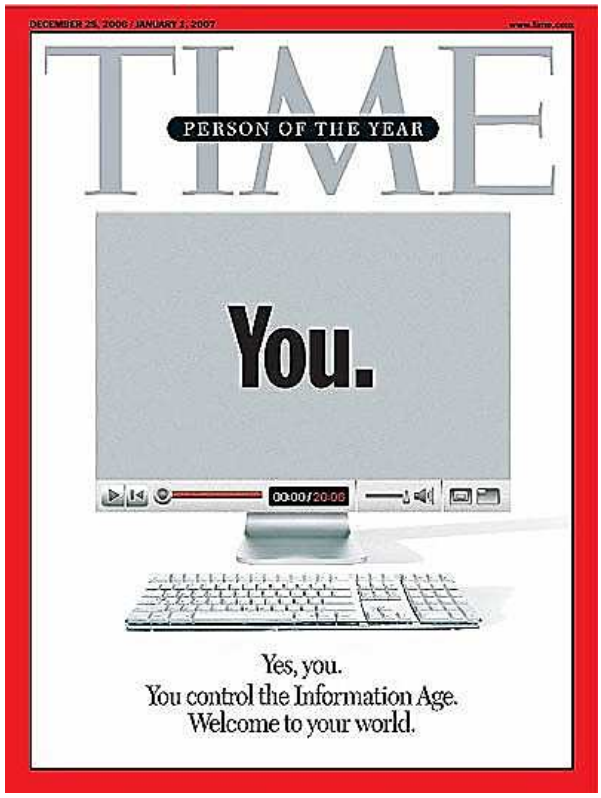

Par le passé, il a pu arriver que la couverture de l'hebdomadaire américain n'affiche pas un visage humain particulier à cette occasion : ce fut par exemple le cas avec les baby-boomers en 1966 ou les femmes américaines en 1975. Au début des années 1980, un premier non-humain avait même été mis en lumière : l'ordinateur. Par la suite, il est devenu relativement fréquent que les journalistes de *Time* saluent l'influence sur le cours des choses d'entités collectives, les hommes de paix (1993), les lanceurs d'alerte (2002), les bons samaritains (2005)... Mais dans ces derniers cas, il s'agissait toujours d'humains dont le nombre était suffisamment limité pour qu'ils puissent être physiquement incarnés et représentés en première page. Ils étaient extraits de la masse par leur comportement estimé remarquable dans un domaine particulier. Or, en 2006, c'est précisément les multitudes, qui par leur action banale et quotidienne, sont passées sous le feu des projecteurs. L'idée peut paraître saugrenue tant la philosophie et la finalité d'une telle distinction consistent à isoler une figure particulière, celle du Grand Homme de l'année. Elle contredit dans tous les cas la théorie de ceux qui à l'instar de T. Carlyle ou de R. Emerson estiment que l'histoire est façonnée par de grands hommes qui représentent leur temps[2].

[2]Carlyle, T. (1841). On heroes, hero-worship, the heroic in history. London: J. Fraser. Le texte, libre de droits, est disponible sur le site du Projet Gutenberg : http://www.gutenberg.org/etext/1091 ; Emerson, R. W. (1996). Representative men: seven lectures. London: Harvard University Press. Les textes sont disponibles sur le site consacré à Emerson : http://www.emersoncentral.com/repmen.htm

À première vue, ce « You. » est énigmatique. Innombrable et indistinct, il pourrait directement s'adresser aux lecteurs de *Time magazine*. Mais à y regarder de plus près, il ne s'y réduit pas car il s'inscrit en gros caractères sur un écran d'ordinateur qui prend les traits du lecteur utilisé par le site de partage de vidéos *You*tube. La couverture ne dévoile sans doute pas complètement l'identité de la personnalité de l'année 2006 mais permet de saisir que *Time* a voulu saluer les millions de personnes qui à travers le monde utilisent internet, sans en distinguer une ou un groupe spécifique en particulier. Bien que rudimentaire, la composition graphique précise donc les intentions de la rédaction du magazine. Surtout, elle témoigne de la difficulté à offrir une représentation stabilisée et explicite des millions d'internautes qui se connectent au réseau pour y déployer des projets et des usages d'une extrême hétérogénéité.

Il est vrai qu'en une quinzaine d'années à peine, internet a connu un développement proprement spectaculaire, non seulement du point de vue du rapide élargissement de ses utilisateurs, puisque l'on en compte aujourd'hui environ sept cent cinquante millions dans le monde et environ vingt-cinq millions en France, mais également du point de vue de ses applications qui ont ouvert un champ de pratiques et d'usages diversifiés, touchant un grand nombre de domaines de l'activité humaine. Le réseau n'est plus seulement celui des scientifiques, des ingénieurs et des militaires américains qui échangent des fichiers, comme c'était le cas dans les années 1970. Il n'est plus simplement l'apanage de quelques centaines d'individus désireux d'échanger autour de sujets qui les rassemblent en « communautés virtuelles » (Rheingold, 2000), inscrivant ainsi internet dans la matrice communautaire particulièrement vivace sur la côte Ouest des États-Unis : à nouveaux pionniers, nouvelle frontière, les références à l'histoire des États-Unis sont ici omniprésentes, et débouchent sur la « Déclaration d'indépendance du cyberespace[3] » de 1996 qui se fonde sur l'activité de ces groupes qui cherchent à explorer de nouvelles formes de citoyenneté au sein du territoire qui s'offre à eux. Il est aujourd'hui un immense marché où se réalise un nombre de transactions

[3] Cette Déclaration a été écrite par John Perry Barlow, un des membres fondateurs de l'*Electronic Frontier Foundation* (http://www.eff.org), une organisation non gouvernementale qui défend la liberté d'expression sur internet. Barlow, J. P.*A Declaration of the Independence of Cyberspace*, http://homes.eff.org/~barlow/Declaration-Final.html

commerciales en forte croissance[4]. Il constitue également un gigantesque espace sur lequel les internautes ont la possibilité de s'informer et de s'exprimer, avec plus ou moins de restrictions. Au milieu des années 2000, le symbole le plus populaire de ce nouvel espace est certainement le blog, ce système de gestion de contenu sur internet qui permet d'agréger des billets ou articles sous forme de site web. La blogosphère compterait actuellement plus de 110millions de sites, un chiffre en forte croissance qui ne prend pas en compte le cas de la Chine, où le nombre de blogs est estimé à plus de 70 millions[5]. Le nombre de ces sites ne nous apprend rien de la qualité, de l'intérêt et du dynamisme de ce qui y circule effectivement. Les sites régulièrement mis à jour et suscitant une attention qui se traduit par un certain niveau de fréquentation et éventuellement de discussion sont certainement quantitativement bien moins importants que les chiffres avancés plus haut. Il n'en demeure pas moins que la mobilisation *via* ce canal dépasse désormais largement le stade du frémissement. La question de l'échelle est un aspect de l'argumentation développée par *Time magazine* dans l'éditorial qui justifie le choix de la personnalité de l'année 2006[6] ; celle de la date de cette consécration ne l'est sans doute pas moins, dans la mesure où elle vient bien après l'euphorie de la fin des années 1990 et le krach du début des années 2000, qui a dissipé les derniers mirages d'un « nouvelle économie » et les principales illusions que l'arrivée de« nouvelles » technologies de l'information et de la communication de l'informatique connectée avaient suscitées. L'éditorialiste du magazine américain avance que la rédaction de *Time* a pris sa décision dans le but de souligner et de saluer l'activité des internautes, c'est-à-dire le fait que ces derniers soient eux-mêmes largement devenus producteurs de contenus, de textes, de sons, d'images, de vidéos, et aussi des modes de collaboration qui ont été mis en place et qui permettent non seulement de faire converger mais parfois de mettre en cohérence ce qui sans cela ne serait que des efforts individuels ou de soliloques juxtaposés. En cherchant à orienter vers un même but une multitude de contributions disparates, l'outil leur confère une nouvelle dimension qui en fait le sel. Initialement

[4] Dans le seul cas de la France en 2008, le chiffre d'affaire du commerce électronique s'élève à plus de 20 milliards d'euros. Le nombre d'acheteurs en ligne a connu une forte croissance pour passe la barre des 22 millions. Pour plus d'informations, voir le site du Secrétariat d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services : www.pme.gouv.fr

[5] Les chiffres proviennent du moteur de recherche spécialisé sur les blogs, Technorati : technorati.com. Pour la Chine, des informations peuvent être trouvées dans la partie « statistics » du site *Chinese Internet Network Information Center* : http://www.cnnic.cn

[6] L'éditorial "Time's Person of the Year: You" du 13 décembre 2006 signé par Lev Grossman est disponible à l'adresse suivante: http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,1569514,00.html

cantonnées à quelques projets spécifiques et impliquant le plus souvent des communautés de spécialistes de taille relativement réduite, les approches qui cherchent à coordonner des contributions éparpillées ont trouvé des applications dans de nouveaux domaines et ont prouvé qu'elles pouvaient être fructueuses au-delà des objets pour lesquels elles ont été conçues : des logiciels libres à Wikipedia, « un projet d'encyclopédie librement réutilisable que chacun peut améliorer[7] », des sites marchands qui permettent aux internautes de partager leurs évaluations des vendeurs et des produits, aux applications qui proposent de partager ses adresses Web favorites en fonction de mots clés[8], des initiatives fondées sur l'ouverture de la production et de la diffusion d'informations qui n'avaient pas droit de cité dans les médias traditionnels à la multiplication des marchés de prédiction qui concernent aussi bien les catastrophes naturelles que les résultats sportifs ou la vie politique[9], les exemples soumis à une large attention ne manquent pas. Quels que soient les domaines dans lesquels ces projets s'inscrivent, le point commun le plus évident qui se dégage semble être celui d'un *empowerment* (ou tout du moins d'une tentative) de ceux qui y participent, qui y consacrent du temps et de l'énergie. En somme, par leur activité, les internautes reprendraient en main une partie de ce qui était jusque-là délégué à des experts et des spécialistes. L'équilibre des pouvoirs s'en trouverait reconfiguré au profit des millions de personnes se livrant à ce type d'activités sur internet. *Time* motive largement son choix par l'émergence de ce mouvement de la masse arrachant par la multiplication d'occasions de collaboration le pouvoir concentré entre les mains d'un petit nombre. En 2006, le magazine n'a pas seulement désigné une « personnalité » qui change le monde, mais a plutôt choisi d'attirer l'attention sur un mouvement qui contribue à « changer la manière dont on change le monde » :

> « *And for seizing the reins of the global media, for founding and framing the new digital democracy, for working for nothing and beating the pros at their own game, TIME's Person of the Year for 2006 is you*[10]. »

---

[7] Voir le site http://wikipedia.org/

[8] Le plus connus de ces systèmes de partage de liens favoris est Delicious : http://delicious.com/

[9] Les *prediction markets* proposent un principe original d'agrégation d'opinions individuelles. Les plus actifs sont implantés dans le monde anglo-saxon. Le premier d'entre eux sur le web est l'*Iowa Electronic Markets* que l'on peut consulter à : http://www.biz.uiowa.edu/iem/

[10] « Pour avoir saisi les rênes du média global, pour avoir inventé et donner corps à la nouvelle démocratie électronique, pour avoir réalisé un travail désintéressé, et battu les professionnels à leur propre jeu, *Time* vous a nommé personnalité de l'année 2006 », ma traduction.

À la lecture de l'extrait qui précède, on se rend compte qu'aux yeux de l'éditorialiste de *Time magazine*, le lien entre ce « You. » qui semble témoigner d'une participation tous azimuts et des questionnements afférents au renouvellement de la démocratie dispose d'une telle force d'évidence qu'il n'a pas lieu d'être explicité. L'association, pour hâtive qu'elle soit, n'est pas à mettre sur le compte d'un raccourci journalistique réductible à ce cas. Elle tient sans doute davantage à une atmosphère plus générale marquée par un diagnostic largement partagé de « crise de la démocratie. » Dans une telle situation, on comprend dès lors mieux que le radar démocratique soit sensible à tout signal pouvant indiquer un nouveau mouvement d'*empowerment* et que des rapprochements puissent avoir tendance à se faire naturellement.

Un diagnostic partagé de « crise de la démocratie »

Le thème de la crise de la démocratie apparaît comme un phénomène, si ce n'est un problème, chronique ; il est probablement aussi ancien que la démocratie elle-même. Il refait surface à intervalle régulier, suggérant que, pour reprendre l'idée de M. Gauchet, l'idée de démocratie fait son chemin en passant d'une crise à l'autre (Gauchet, 2007). Dans une telle perspective, les crises de croissance se manifestent dans des moments de recherche d'approfondissement des principes démocratiques ; dans ces moments, les équilibres établis se trouvent questionnés, remis en cause, déstabilisés. Les situations de crise se multiplient non seulement parce que la démocratie n'est pas un bloc monolithique, figé une fois pour toutes (Manin, 1996), mais aussi parce qu'elle ne se réduit pas à la seule dimension politique : la crise de la démocratie se décline selon une série de problèmes de nature diverse qui sont susceptibles d'évoluer dans le temps et qui appellent des réponses différenciées. De nombreux travaux mettent en lumière la pluralité et l'enchevêtrement des dimensions autour desquelles s'organisent les questionnements (Marshall, 1950). P. Rosanvallon souligne par exemple que la question démocratique appelait au XIXe siècle une réponse essentiellement politique : l'institutionnalisation du droit de suffrage et son élargissement progressif visaient avant tout à fournir une réponse à l'exclusion de la masse du jeu politique (Rosanvallon, 1992). L'approfondissement des principes démocratiques et l'inclusion des citoyens se poursuivent dans d'autres domaines : les principaux chantiers de la fin du XIXe et de la première partie du XXe siècle tiennent à des enjeux sociaux et économiques ; la conquête et la mise en place de nouveaux droits en la matière déplacent ou dans tous les cas reconfigurent

les zones de frottements. Il n'y a donc pas d'unité du thème de la crise de la démocratie : sous cette étiquette sont en réalité regroupés des problèmes variés qui ne cessent d'évoluer [11].

Depuis la fin des années 1970, des analyses, dont la richesse n'a d'égale que la variété des origines intellectuelles et des méthodes d'investigation déployées, convergent pour établir un diagnostic de « crise de la démocratie » qui réclame un nouveau traitement politique. La problématique générale pourrait être posée en des termes relativement équivalents à ceux utilisés au XIXe siècle dans la mesure où l'enjeu demeure centré sur l'intégration de la communauté des citoyens à la vie politique. Mais elle s'en démarque radicalement du point de vue de la nature de cette inclusion et de ses modalités : au XIXe siècle, la question se pose en termes d'accès à la citoyenneté et d'élargissement de cet accès ; tout du moins dans les démocraties occidentales, l'enjeu contemporain est davantage celui d'un approfondissement. Comme l'a montré B. Manin, les mécanismes d'inclusion de la masse dans le jeu politique qui ont concouru à l'institutionnalisation d'un gouvernement représentatif reposent avant tout sur le « triomphe de l'élection ». Il faut y voir un paradoxe car la méthode élective est dans la pensée politique attachée à des principes aristocratiques. Il s'agit d'une solution de compromis qui consiste à établir des formes ponctuelles de participation du plus grand nombre dont le but premier est concourir à la sélection d'une élite – terme dont l'étymologie est commune à celle du verbe élire – qui se charge de gouverner. Hors des périodes de consultation bien déterminées, le citoyen est prié de s'en retourner vaquer à ses affaires, ce qu'il fait généralement de bonne grâce. De tels mécanismes introduisent de fait une distinction entre les élus et les citoyens qui les désignent, qui leur délèguent le pouvoir de gouverner. Lorsque cette distinction précipite en éloignement, dissociation, séparation [12], elle fait le lit d'une crise de la représentation politique, entretenue par le fait que les représentants sont devenus étrangers à ceux qu'ils représentent et à leurs intérêts : le schéma est celui que R. Michels désigne comme une « loi d'airain de l'oligarchie » dans lequel les représentants ne représentent plus qu'eux-mêmes. Sans même aller jusqu'à établir un

[11] S. Mesure et A. Renault développent par exemple une approche philosophique du paradoxe qui met la démocratie en tension, avec une logique individualiste d'une part et tous les attachements qui contribuent à forger une identité d'autre part : Mesure, S., & Renaut, A. (2002). Alter Ego: Les Paradoxes de l'identité démocratique. Paris: Flammarion.

[12] P. Bourdieu place un tel phénomène au fondement même de ce qu'il analyse comme une « autonomisation du champ politique » : Bourdieu, P. (fév.-mars 1981). La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique. Actes de la recherche en sciences sociales, 36/37, 3-24.

dévoiement oligarchique des principes originels et l'autonomisation d'une élite du pouvoir (Mills, 1956), de nombreuses analyses s'accordent sur le fait que les citoyens n'exercent au mieux leur souveraineté que par intermittence (Schattschneider, 1960). Le phénomène ne serait peut-être pas apparu au grand jour de manière si patente dans la période récente si les mécanismes de délégation institués n'avaient pas échoué à prendre en charge et à traiter un nombre croissant de problèmes, qui mêlent la plupart du temps plusieurs dimensions inextricablement enchevêtrées[13]. Un tel constat est également manifeste lorsque des modes d'expression des citoyens et de formation de l'opinion qui s'opèrent en continu prennent une importance grandissante[14]. En d'autres termes, même lorsqu'il est redéployé dans une « démocratie du public » (Manin, 1996) caractérisée par l'existence de canaux de participation qui ne passent pas nécessairement par les urnes, le gouvernement représentatif fait toujours face à des tensions inhérentes au processus de représentation. Mais il doit de plus composer avec une problématique spécifique à son nouveau visage : il est traversé par une série de questions qui sont toutes plus épineuses les unes que les autres, à commencer par celle de la définition de ces nouveaux canaux de participation, puis celles de leur articulation et de leur cohabitation avec les pratiques existantes liées au vote, et enfin celle de leur éventuelle institutionnalisation. Depuis près de deux siècles, le gouvernement représentatif s'est en effet équipé tant au niveau des concepts que des méthodes et des outils pour fonctionner autour de l'événement fondamental qu'est l'élection (Déloye et Ihl, 2008). Il se trouve donc largement démuni lorsqu'il s'agit de proposer une réponse politique au dernier avatar de la crise à laquelle il fait face, et éprouve des difficultés à penser et à dessiner les contours d'une démocratie qui laisse davantage de place au dialogue et à la participation des citoyens.

Un renouveau de la participation politique ?

Mais, la réflexion en la matière n'est depuis quelques années plus laissée en jachère. Elle se nourrit d'une diversité d'approches qui vivent parfois dans l'ignorance l'une de l'autre, qui

---

[13]Cette idée, présentée au cœur du premier chapitre, est notamment développée dans les travaux de Bruno Latour : Latour, B. (1991). Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique. Paris: La Découverte.

[14]Le constitutionnaliste Dominique Rousseau parle dans ce cas de « démocratie continue » : Rousseau, D. (1995). La démocratie continue: actes du colloque de Montpellier, 2-4 avril 1992. Bruxelles: Bruylant; Paris: LGDJ.

ne traitent pas nécessairement l'ensemble des aspects d'une problématique aux multiples facettes. Certaines de ces approches posent de nouvelles questions, d'autres s'ajustent en reconsidérant la pondération de l'attention accordée aux différents acteurs et phénomènes qui se produisent sur la scène politique. Certaines visent prioritairement la conquête de nouveaux droits politiques censés conforter et appuyer l'engagement actif des citoyens alors que d'autres sont principalement motivées par l'amélioration des décisions publiques grâce aux effets d'information produits par ces nouveaux dispositifs qui favoriseraient la formation d'opinions individuelles plus justes (Creighton, 2005). Lorsque la question est envisagée du point de vue de la démocratie participative, les initiatives *bottom-up*, c'est-à-dire celles qui viennent du bas, qui n'émanent pas des structures de pouvoir traditionnelles pour être imposées par le haut, font florès et suscitent un intérêt renouvelé. Ce phénomène s'est par exemple traduit par un nouvel engouement pour les mouvements dits *grassroots*, qui émergent de la base. La qualification est ancienne, particulièrement dans la tradition démocratique américaine dont elle est issue, mais s'est largement répandue au cours des dernières années. Hier mise en cause du point de vue de l'intérêt général, l'action de ces mouvements est aujourd'hui perçue comme légitime car frappée du sceau d'une certaine authenticité : elle se fonde en effet sur la mobilisation de groupes de citoyens directement concernés et intéressés par la cause qu'ils entendent établir, porter et défendre (Céfaï, 2007). Dans l'univers des recherches qui portent plus particulièrement sur les conditions de production de meilleures décisions, la réflexion sur la démocratie délibérative, solidement et de longue date ancrée dans la tradition anglo-saxonne, tient une place sans doute importante du fait du décalage de l'attention qu'elle introduit : elle permet en effet de se déprendre d'une approche centrée sur les dimensions électorale et représentative de la vie politique et opère un basculement théorique de la légitimité politique des choix et des décisions du vote au processus de délibération qui réunit des citoyens. Principalement influencée par les travaux de J. Rawls et de J. Habermas, la théorie délibérative est avant tout normative et mise en œuvre par des universitaires. Outre son idéalisme [15] ou, autre facette d'une même pièce, son manque de réalisme dans l'appréhension des conflits [16], c'est l'absence de traduction de

[15]Cet aspect fait face à de vives critiques. Lynn Sanders en propose une approche détaillée : Sanders, L. M. (1997). Against deliberation. Political Theory, 25, 347-376.

[16] Les travaux de Chantal Mouffe proposent par exemple une critique de la naïveté des approches délibératives à cet égard et soulignent la composante agonistique de la démocratie. Mouffe, C. (1999). Deliberative democracy or agonistic pluralism? Social Research, 66, 745-758.

ses principes dans une réalité institutionnelle qui lui est le plus fréquemment objecté, malgré quelques tentatives ambitieuses en la matière (Dryzek, 1990).

Comme le soutient notamment la politiste américaine D. Mutz, les approches délibératives et participatives sont parfois considérées comme incompatibles, voir même contradictoires (Mutz, 2006). Ce qu'il est à mon sens important de retenir, c'est que chacune avec les outils qui leur sont propres, ces approches proposent une analyse des limites et des dysfonctionnements d'un système de gouvernement exclusivement fondé sur une délégation du pouvoir à des représentants. Mais la plupart d'entre elles, qui pourraient être regroupées comme visant une « délibération démocratique », convergent vers la nécessité de voir émerger des modes de gestion politique originaux constitutifs d'une autre démocratie, qui serait délibérative, participative, dialogique... Dans tous les cas, l'exploration porte sur des dispositifs et des arènes qui cherchent à réduire la distance entre les cadres politiques et les citoyens. L'attention se porte plus volontiers sur des échelles de participation de taille réduite, car elles offrent aux acteurs une prise plus directe avec des enjeux devenus par ailleurs difficilement saisissables du fait de leur complexité. Le local est par exemple de nouveau perçu comme un lieu pertinent de l'action politique en ce qu'il rend tangible ou met en scène une proximité retrouvée entre les représentants et les représentés(Le Bart et Lefebvre, 2005). Jusqu'à présent, le travail intellectuel s'est principalement concentré sur la justification d'une telle nécessité. Mais la série de questions évoquées plus haut, et relatives à la définition et l'organisation concrète de la participation, sont loin d'être épuisées.

L'organisation de nouveaux espaces de débat

À cet égard, le mouvement d'*empowerment* né d'usages d'internet déployés à une échelle inédite et salué par *Time* se présente comme une aubaine dans un contexte de recherche de renouvellement des pratiques, un réservoir dans lequel puiser pour se mettre en quête de réponses jusqu'alors pour le moins nébuleuses. Depuis quelques années se sont en effet multipliés les projets et les outils qui rendent plus aisées les prises de parole, ouvrant ainsi de nouvelles possibilités en matière de publication et de débat. La conquête de l'espace ouvert par internet ne passe pas nécessairement par les rouages de la représentation, si bien que - et c'est le sens du « You. » - circule sur le web une parole qui ne se limite pas à celle des

cercles de spécialistes institués par les mécanismes de la délégation. Le net pourrait-il concourir à l'apparition de nouvelles formes d'organisation qui rappellent celles de l'horizontalité prêtée aux *grassroots* ? C'est dans tous le cas ce que laissent penser quelques-unes de ces initiatives et le néologisme de *netroots* fondé par des militants du Parti Démocrate américain, dont la démarche sera décrite dans la seconde partie de ce travail. D'un tel constat naît l'évidence de la connexion établie par l'éditorialiste du journal américain : tout se passe comme s'il suffisait de mettre les formes de participation à l'œuvre sur internet au service du fonctionnement du système politique pour apporter des éléments de réponse à ce qui a été envisagé comme une « crise de la démocratie ». Entre l'hypothèse et la réalisation, questionner un éventuel renouvellement des pratiques de participation politique à l'aune de l'arrivée d'un nouvel outil de communication ouvre un chantier colossal auquel entend contribuer cette réflexion.

Mais le domaine est évidemment beaucoup trop vaste et les connexions beaucoup plus complexes qu'en apparence pour qu'ils puissent être abordés dans leur globalité. La convergence entre internet et politique a ouvert un champ d'étude qui dès le milieu des années 1990 a donné lieu à une intense réflexion dans de nombreux domaines. Cette dernière s'est traduite par un volume de publications spectaculaire, tant au niveau de la quantité qu'à celui de la variété des objets : il est en effet tout aussi bien possible d'avoir accès à des visions prospectives dessinant les conditions de l'avènement d'une démocratie directe à grande échelle [17] qu'à des retours d'expériences sur les premières mises en œuvre de l'électronisation des mécanismes de vote [18]. En résumé, la palette des études comprend un grand nombre de nuances et s'étend de celles qui prévoient de profonds bouleversements à venir jusqu'à celles qui établissement les conditions de la déclinaison de l'existant sur le nouveau canal que fournit le net. Ces deux positions extrêmes offrent des pistes de recherche récurrentes lorsqu'il s'agit plus généralement d'analyser les changements associés à une innovation

[17] Deux références sont ici particulièrement emblématiques :
Davis, S., Elin, L., & Reeher, G. (2002). *Click on democracy: the Internet's power to change political apathy into civic action*. Boulder, Colo.: Westview Press
Morris, D., & Delafon, G. (2002). *Vote.com, ou, Comment Internet va révolutionner la politique*. Paris: Plon.

[18] Sur le vote électronique, voir par exemple :
Auer, A., Trechsel, A. H., & C2D (Institution) (2001). *Voter par internet? le projet e-voting dans le canton de Genève dans une perspective socio-politique et juridique*. Genève: Helbing et Lichtenhahn: Faculté de droit de Genève.
Monnoyer-Smith, L. (2003). Les enjeux inexprimés du vote électronique. *Sciences de la Société*, 127-145.

réalisée dans le domaine des technologies de communication (Sfez, 2002). Je propose de naviguer entre ces deux extrêmes, ici incarnés par l'Agora électronique et le cyber-vote, sans les aborder, et de porter mon attention à une série d'initiatives qui ne se réduisent pas à la dimension électorale de la vie politique. Pour cela, le thème général du débat public peut faire office de point d'entrée privilégié de ce travail. Mais il est en lui-même encore trop générique pour qu'il puisse être fait l'économie d'en préciser les contours.

Un « gouvernement par la discussion »

La discussion est au cœur des systèmes politiques qui sont fondés sur un pluralisme politique (Walzer, 1997) et la libre expression des opinions (Sen, 2005). Le fait d'énoncer le principe amène à poser un certain nombre de questions sur ce qu'il implique dans les faits : rien n'est dit sur l'identité de ceux qui discutent, les arènes qui accueillent les discussions, les finalités que l'on prête à ces dernières, et bien évidemment la manière dont elles sont réglées. Les réponses à ces questions sont souvent complexes et protéiformes et sont de plus variables en fonction d'un certain nombre de facteurs, au premier rang desquels se situe sans doute la nature du régime considéré. Une étiquette de « gouvernement par la discussion » (Schmitt, 1985) a souvent été apposée au gouvernement représentatif, notamment au moment de sa mise en place. Principalement popularisée par C. Schmitt, la formule ne dissipe pas l'épais nuage qui flotte au-dessus de la distribution, du statut et du rôle exacts du débat public dans un système politique dont le fonctionnement est principalement organisé autour de l'élection et de la délégation du gouvernement à des représentants. Si le gouvernement représentatif est bien un gouvernement par la discussion, comment sont articulés les différents espaces sur lesquels une parole peut circuler avec le temps présenté comme fort qu'est le vote ? La question est d'autant plus délicate que, comme l'a analysé B. Manin, les modalités de telles articulations ne sont pas figées une fois pour toutes, mais évoluent dans le temps. Dans tous les cas, poser la question peut donner l'occasion de reconsidérer l'articulation entre la discussion et l'élection, comme le fait par exemple la théorie délibérative. Avec l'institutionnalisation du gouvernement représentatif, on a vu plus haut que le vote s'est paradoxalement imposé comme l'épreuve démocratique suprême. Dans une telle conception, le débat public reste tapi dans l'ombre de l'élection, comme en témoigne par exemple la définition devenue classique de J. Schumpeter qui définit la

méthode démocratique comme « le système institutionnel, aboutissant à des décisions politiques, dans lequel les individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple[19]. » Mais, sans nier l'importance de l'élection, il est possible d'accorder au débat public une place qui permet d'envisager différemment les rapports qu'il entretient avec le vote. Les contributions qui opèrent un ré-agencement des rapports en faisant du débat public le point névralgique de la vie démocratique ne manquent pas : A. Sen avance par exemple que « les élections sont seulement un moyen bien que de toute évidence très important de rendre efficaces les discussions publiques[20]. » Dans un autre registre, qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec le précédent, J. Dewey propose une perspective stimulante sur laquelle je vais ici m'appuyer. Marcher sur les traces du philosophe pragmatique américain n'équivaut pas à faire table rase de l'élection : hier comme aujourd'hui, cette dernière parvient tant bien que mal à s'acquitter des tâches pour lesquelles elle a été mise en place. L'apport de Dewey en la matière repose plutôt sur la fonction qu'il assigne au vote : il s'agit selon lui d'un moyen de mettre sur la table et en débat les problèmes, ce que Dewey qualifie d'*issues*, qui peuvent affecter les membres d'une communauté. C'est par les discussions qui le précèdent que peuvent être établis les enjeux d'un scrutin. Dans le fonctionnement d'un gouvernement fondé sur l'élection, le vote permet donc de révéler des problèmes, de contribuer à leur émergence et à leur discussion publique, ainsi qu'à mettre en évidence des propositions de prise en charge des problèmes sur lesquelles portent justement les choix à faire au moment des élections.

> « L'argument le plus solide en faveur des formes politiques de la démocratie même aussi rudimentaires que celles qui ont déjà été réalisées – le vote populaire, la règle de la majorité, etc. – c'est qu'elles en appellent dans une certaine mesure à la consultation et à la discussion, qui permettent de dévoiler les besoins et les troubles sociaux[21]. »

L'œuvre de Dewey est essentiellement consacrée aux conditions d'amélioration de ces phases de consultation et de discussion et particulièrement du point de vue des éléments intellectuels et matériels nécessaires à leur fonctionnement. Le philosophe américain l'aborde quant à lui à travers une procédure spécifique, l'enquête sociale (Dewey, 1993). La problématique ainsi formalisée dans les États-Unis des années 1930 n'est pas sans présenter

---

[19]Schumpeter, J. (1990). *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris: Payot. p. 367.

[20] Sen, A. K. (2006). *La démocratie des autres*. Paris : Petite Bibliothèque, p. 13.

[21]Dewey, J. (2003). *Le public et ses problèmes*. Pau: Publications de l'Université de Pau / Farrago / Editions Léo Scheer.p. 197.

quelques traits de ressemblance avec celle plus contemporaine de l'approfondissement de la participation et de sa prise en compte que j'ai précédemment évoquée. Dans les deux situations, le regard n'est plus exclusivement focalisé sur l'élection, et l'épreuve démocratique - qui participe, à quoi, et dans quelles conditions ?- porte peut être moins sur le vote que sur la manière dont se déroule la phase de construction des problèmes et d'identification des propositions envisagées pour les traiter qui précède. Je mets en évidence ce basculement en m'appuyant sur l'une des phrases du dialogue que j'ai choisi de placer en exergue de cette introduction : « It's not the voting that's democracy, it's the *counting*. »

La politique des netroots

Associer l'idée de *counting*, c'est-à-dire celle d'un dénombrement (et donc des dispositifs que cela implique) à une phase de discussion publique peut à première vue paraître surprenant. Dans un champ lexical électoral, le terme anglais de *counting* tel qu'il est utilisé dans le texte est en effet relatif au dépouillement, c'est-à-dire l'opération qui consiste à faire le compte des suffrages une fois qu'ils sont exprimés. Je reprends ici la réplique de la pièce de théâtre citée en ouverture à mon compte en opérant un déplacement qui consiste à ne plus faire porter le *counting* sur la période post-électorale mais sur celle qui précède l'acte de vote. Une fois cette opération effectuée, la question qui se pose peut alors être formulée en ces termes : que signifie « faire le compte » des voix avant d'avoir voté dans un système qui revendique une méthode démocratique ? La réponse implique ici de réexaminer ce que l'on entend par voix : il ne s'agit plus de celles qui s'expriment par l'intermédiaire d'un bulletin de vote mais plutôt de celles qui s'élèvent pour soulever un problème, le rendre public, l'explorer et le discuter à travers les opinions émises et les arguments proposés, avant d'envisager une éventuelle prise en charge institutionnelle et un traitement du problème soulevé. Le *counting*, par son étymologie qui ne sépare pas ce que le français distingue formellement, à savoir une dimension de calcul (le compte) et une dimension discursive (le conte), désigne le processus par lequel il est fait la démonstration publique du caractère problématique d'une situation, démonstration qui ouvre la possibilité de se livrer à l'exploration du problème en laissant à des « propositions candidates à l'existence » (Latour, 1999) la possibilité d'émerger et d'être publiquement discutées. Lorsqu'il débouche sur une inscription à l'agenda politique, ce

processus participe au *policy-making*, dans la mesure où « élaborer une politique ne signifie pas uniquement résoudre des problèmes ; cela signifie également construire des problèmes (Anderson, 1988). »Afin de dissiper tout éventuel malentendu qui pourrait naître de la réduction du *counting* à sa seule dimension de calcul, il faut préciser que la contribution d'outils informatiques au débat public ne sera pas envisagée à l'aune d'un calcul du consentement (Buchanan et Tullock, 1962) : la problématique n'est pas celle de la cybernétique des années 1950 qui rêvait d'une machine à gouverner capable de faire de la discussion politique un choix scientifique (Breton et Proulx, 1993). La perspective n'a donc rien de commun avec celle adoptée par l'école du *public choice* qui, dans le sillage d'auteurs tels que Condorcet ou Arrow, cherche avant tout à passer outre les paradoxes des procédures de vote.

Le mouvement qui a amené l'activité des internautes jusqu'à la couverture du numéro de la fin d'année 2006 de *Timemagazine* laisse entrevoir une multitude de pratiques et d'outils qui offrent de nouvelles possibilités du point de vue de la participation à l'organisation et la réalisation de quelques-unes des tâches qui relèvent du processus de *counting* tant en terme d'accès à la publicité, que de la manière dont sont soulevés et débattus des problèmes et de celle dont sont soupesés les arguments qui font surface au cours des phases de discussion. Toutes ces tâches peuvent aujourd'hui être prises en charge par des groupes qui ne sont pas nécessairement constitués avant qu'ils ne soulèvent un problème, qui ne sont pas forcément organisés selon des catégories déjà connues, mais qui s'assemblent autour d'enjeux spécifiques à propos desquels ils s'estiment concernés et se coordonnent *via* le Réseau. C'est ainsi qu'ils peuvent être qualifiés de netroots. A quoi ressemble la politique des netroots ? Quels concepts et quels acteurs met-elle en jeu ? Comment est-elle organisée ?

C'est à la description de la politique des netroots envisagée tant du point de vue des conditions d'accès de problèmes à la publicité, de l'organisation concrètes des discussions, de l'éventuelle connexion de ces dernières aux rouages politiques traditionnels que des concepts et des catégories qu'elle fait émerger que s'attache cette thèse. Il s'agit de ne plus concentrer toute l'attention au moment du choix ou de la décision, mais d'en accorder davantage à la phase de discussion qui concerne l'émergence et la construction des problèmes, et des

réponses qui peuvent éventuellement être proposées. Compte tenu de l'extrême hétérogénéité des usages du Web et les nombreux domaines au profit desquels des outils informatiques sont développés, la problématique de cette réflexion porte sur la manière dont de telles démarches sont configurées politiquement. Les outils de publication et de discussion qui se répandent sur internet permettent d'offrir de nouveaux accès à la phase d'émergence et de construction des problèmes publics. Dans le même temps, on peut faire l'hypothèse qu'ils permettent d'autres manières d'aborder et de concevoir cette phase, aussi bien en renouvelant les conditions dans lesquelles il est possible de prendre la parole publiquement qu'en diversifiant éventuellement la liste de ceux qui s'expriment.

A partir de cas d'étude appréhendés par l'intermédiaire d'une longue enquête de terrain, l'ambition de ce travail est d'apporter quelques éléments de connaissance sur la contribution d'internet au fonctionnement d'une démocratie qui ne limite pas une participation de citoyens qui ne s'expriment que par le vote. Ce questionnement général peut se décliner à travers une série d'interrogations de portée plus restreinte, notamment sur les conditions de fonctionnement des nouvelles arènes de débat sur internet, sur celles de leur investissement, ainsi que sur la manière dont elles peuvent être liées et articulées aux modes de gestion politique existants. Il faudra pour cela non seulement revenir sur ce qui préside à la conception de ces outils, en offrir une description en les considérant comme des objets techniques (Akrich, 1987), mais aussi prêter attention à la manière dont ils sont mis en œuvre, aux réglages parfois anodins, mais spécifiques à chaque projet, qui permettent de mieux comprendre les conditions de leur mobilisation et les effets qu'ils produisent.

Chapitre premier : Équiper

Après avoir sommairement envisagé le sujet de cette étude dans le texte d'introduction, le premier chapitre vise à restituer le cheminement intellectuel qui a conduit à poser la problématique autour de laquelle s'organise cette recherche (section 1). Y est également présenté le dispositif d'enquête original qui a été imaginé et déployé pour appréhender le problème soulevé (section 2). L'ambition principale de ce premier acte est donc de partager avec le lecteur les éléments nécessaires à son cheminement dans l'ensemble du développement, en détaillant finalement la manière dont ce dernier est organisé (section 3).

Section 1 : Émuler le projet de Dewey

> « Notre préoccupation est pour l'heure d'établir comment il se fait que l'âge de la machine, en développant la Grande Société, a envahi et partiellement désintégré les petites communautés du temps jadis sans engendrer une Grande Communauté. (...)
> Tant que le Grande Société ne sera pas convertie en Grande Communauté, le Public restera éclipsé. Seule la communication peut créer une Grande Communauté[22]. »

Sous-section 1 : Les outils informatiques peuvent-ils contribuer à organiser de nouveaux modes de gestion politique ?

La réflexion ici développée trouve son origine dans un questionnement rapprochant le projet qui oriente l'ensemble de l'œuvre de John Dewey, à savoir mettre au point les moyens nécessaires à l'émergence d'une « Grande Communauté », des technologies de l'information et de la communication (TIC) de l'informatique connectée qui se sont massivement diffusées

[22]Ibid.p. 140 et p. 151.

à partir du milieu des années 1990. Le foisonnement de pratiques sur internet dont le récent changement d'échelle a été souligné dans l'introduction n'offre t-il pas des pistes de recherche stimulantes dans l'optique du fonctionnement d'une « Grande Communauté » qui serait organisée et mise en forme par le Réseau ? Pour reprendre un terme du jargon informatique, les méthodes et les outils de communication aujourd'hui disponibles ne permettent-ils pas d'émuler, c'est à dire de faire fonctionner en mobilisant les outils informatiques, le projet porté par J. Dewey il y a près d'un siècle ?

1) Les procédures dialogiques comme instruments de l'action publique

Un tel rapprochement entre un projet philosophique et politique et de nouveaux moyens de communication n'est pour l'instant qu'une hypothèse qui tient à une association d'idées mais peut être corroboré par un premier élément, une convergence sémantique : les groupes qui se rassemblent sur le net, qui y discutent suffisamment longtemps pour tisser sur ces espaces de nouveaux réseaux de relations, ne constituent-ils pas, selon la définition qu'en donne H. Rheingold, des « communautés virtuelles[23] » (Rheingold, 2000) ? Dans l'analyse de Dewey, les communautés traditionnelles ont disparu sous l'effet conjugué d'une série de phénomènes qui se produisent ou s'intensifient depuis le milieu du XIXe siècle, parmi lesquels peuvent être citées la découverte scientifique, l'innovation technologique, l'urbanisation, la mobilité des individus, la création de marchés internationaux… Aux relations communautaires, louées pour leurs vertus intégratrices, se sont substituées des relations impersonnelles inclinant davantage à la recherche du bonheur privé et à la désertion de la sphère publique, dessinant ainsi les contours d'une « Grande Société[24] ».Selon Dewey, cela a précipité la désintégration du Public, qui ne dispose plus dans cette « Grande Société » des moyens de s'assembler et de discuter des problèmes qui le concernent. De ce point de vue, l'association entre les outils de publication et de discussion sur internet

[23]La définition est une traduction de celle proposée par H. Rheingold : « Virtual communities are social aggregations that emerge from the Net when enough people carry on those public discussions long enough, with sufficient human feeling to form web of personal relationships in cyberspace. » Rheingold, H. (2000). *The Virtual Community: Homesteading on the Electronic Frontier*. Cambridge, Mass.: MIT Press.

[24] Des travaux qui portent sur la seconde partie du XXe siècle actualisent le diagnostic posé par J. Dewey avec les éléments dont il disposait dans les années 1920. Les approches sont variées mais convergentes : les discussions qui se sont nouées au début des années 2000 autour de la publication du politiste Robert Putnam sur le déclin du capital social aux États Unis depuis la fin de la seconde guerre mondiale en fournissent une bonne illustration. Putnam, R. D. (2001). *Bowling alone: the Collapse and Revival of American Community*. New York: Simon & Schuster.

apparus depuis le milieu des années 1990 et la pensée développée par le philosophe américain au début du XXe siècle acquiert un caractère plus évident qu'il ne pouvait à première vue y paraître : ces outils de publication et de discussion sur internet peuvent-ils concourir à la réalisation du projet de Dewey qui doit sortir le Public de son éclipse et lui permettre de s'assembler autour des problèmes qui le concernent en formant ainsi une « Grande Communauté » ? Une telle question fonde d'autres travaux universitaires, dont certains sont antérieurs à celui-ci (Gimmler, 2001) ; (Papacharissi, 2002) ; (Noveck, 2003).

Or, toutes les pratiques qui fleurissent sur internet et qui ont été évoquées en introduction ne se réduisent pas, loin s'en faut, à des initiatives d'assemblées de citoyens qui se coordonnent *via* le Réseau pour soulever des problèmes et en proposer un traitement par la discussion ; en d'autres termes, pour décliner sur de nouvelles arènes les principes de fonctionnement du *town meeting* de la Nouvelle Angleterre (Bryan, 2004). Les usages du net sont nombreux, variés, hétéroclites et touchent tous les domaines d'activité. Il n'est alors guère surprenant de remarquer que le fonctionnent d'internet et les modes de développement qui y sont à l'œuvre sont fréquemment assimilées à ceux d'un bazar (Raymond). L'idée de désordre a également cours lorsque l'on réduit la focale aux espaces qui sont consacrés à la discussion en ligne : ils peuvent parfois être assimilés à des graffiti, les peintures murales répandues dans les espaces urbains qui accumulent des couches successives sur le principe du palimpseste ; certains considèrent les discussions qui se tiennent sur ces espaces comme des « graffiti de la pire espèce », pour souligner que les prises de parole s'y font de manière anarchique et sans cohérence :

> « It reminds me of graffiti, graffiti of the worst kind: isolated declarations of selfhood, failed conversations, slogans, tag lines. You don't really see a community in these exchanges; you see a group of individuals all talking past one another, and talking in abbreviated almost unintelligible code[25]. »

De plus, qu'ils se tiennent en face à face ou ligne, les débats ne sont pas spontanément orientés vers la prise en compte d'enjeux qui posent problème (Mathews, 1999) ; (Noveck,

[25] « Cela me fait penser à des graffiti, des graffiti de la pire espèce : des tirades nombrilistes, des conversations qui n'aboutissent pas, des slogans, des phrases d'accroche. Ce type d'échanges ne laisse pas apparaître une communauté mais plutôt des groupes d'individus qui s'expriment les uns après les autres, tous le faisant dans un charabia fait d'abréviations. » Johnson, S. (1997). *Interface culture: how new technology transforms the way we create and communicate*. [San Francisco]: HarperEdge. p. 69

2003). La valorisation de la spontanéité démocratique des conversations est également remise en cause par M. Schudson à un niveau qui dépasse celles qui se tiennent sur internet : l'auteur estime en effet qu'une discussion ne peut être au service de la démocratie, dans le sens dans lequel l'entend Dewey, que lorsqu'elle est d'une part orientée vers la résolution d'un problème et lorsqu'elle est d'autre part encadrée par un ensemble de règles destinées à l'organiser (Schudson, 1997). Ce dernier argument permet d'insister sur le fait que, s'il est possible de trouver une application pour les outils informatiques à la problématique deweyèenne, il est en revanche inenvisageable ou du moins improbable que cela se fasse de manière spontanée, sans règles, sans conventions, sans dispositifs socio-techniques, qui organisent les discussions qui se tiennent sur certaines des arènes qui s'ouvrent sur internet. En suivant M. Callon, je propose d'appeler « procédures dialogiques[26] » l'ensemble des règles et des outils qui sont appliqués à des enjeux controversés et qui permettent de constituer et de faire fonctionner un espace public susceptible d'accueillir les échanges de ceux qui s'estiment affectés par les conséquences d'un problème qui les réunit et qui nécessite selon eux d'être pris en charge (Callon, 2003).

Depuis une vingtaine d'années, les expérimentations de procédures dialogiques se multiplient (Blondiaux, 2008) ; des outils informatiques font à présent partie des dispositifs socio-techniques qui entrent dans la composition de certaines de ces procédures. Toutes visent à imaginer de nouvelles modalités d'association de citoyens à des choix politiques, en n'établissant pas *a priori* la liste des groupes concernés par un problème, c'est à dire de ceux qui peuvent participer aussi bien à sa définition qu'à la formulation de propositions de résolution. Ainsi la mise en œuvre des procédures dialogiques augure de nouveaux modes de gestion politique, que les auteurs d'*Agir dans un monde incertain* décrivent comme concourant au développement d'une « démocratie dialogique », et qui viennent compléter ceux qui sont déjà institués et qui fonctionnent quant à eux selon un principe de délégation à

[26] « On peut convenir (…) d'appeler procédures l'ensemble des règles, conventions, dispositifs socio-techniques qui facilitent la constitution de cet espace [l'espace public de la « démocratie technique »], c'est-à-dire l'émergence et l'organisation de démonstrations qui sont à l'origine de ces innovations. » Callon, M. (2003). Quel espace public pour la démocratie technique? In D. Cefai & D. Pasquier (Eds.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques* (pp. 197-221). Paris: Presses Universitaires de France.p. 216.

des spécialistes[27]. A cet égard, les procédures dialogiques sont ici considérées comme des instruments de l'action publique.

2) La modernité technique face au défi séculaire de la démocratie

Depuis Locke et Montesquieu, la tradition de la théorie politique moderne associe la préférence pour un régime dit « représentatif » à l'impossibilité physique dans les grands États de réunir le peuple sur l'Agora pour décider collectivement des problèmes communs. L'opposition entre démocratie antique (directe et fondée sur la co-présence et l'oralité) et démocratie moderne (représentative et fondée sur la distance physique et la publicité de l'écrit) s'enracine dans l'évidence d'une incontournable difficulté matérielle liée à la taille des États et au nombre de citoyens (Finley, 1976). En d'autres termes, l'existence de mécanismes de délégation (par l'élection) a été justifiée par le fait qu'il était impossible, dans les conditions historiques et socio-techniques liées à l'émergence de la démocratie moderne, de réunir au même moment et en un même lieu l'ensemble des citoyens pour qu'ils puissent ensemble se prononcer sur les affaires de la Cité. Cet argument de l'obstacle 'technique' ne doit bien évidemment pas éclipser les positions selon lesquelles, comme l'exprime par exemple J. Madison dans les *Federalist Papers*[28], délibération et universalité de la participation sont proprement inconciliables car le principe même de leur association est indésirable, ce qui en soi justifie l'établissement d'un gouvernement fonctionnant selon des principes représentatifs. Dans ce cas, chaque homme vote pour que ses intérêts soient défendus (Constant, 2010).

En matière de moyens de communication, nombreuses sont les innovations dont la mise au point et la diffusion ont été accompagnées par des discours les présentant comme capables de surmonter l'obstacle qui a partiellement justifié l'établissement d'un gouvernement représentatif. Successivement, et sans que cette liste soit exhaustive, le chemin de fer, le télégraphe, le téléphone, la radio, la télévision, le minitel ont été évoqués pour relever le défi

[27] Callon, Lascoumes et Barthe rassemblent ces derniers modes sous le vocable générique de « démocratie délégative » :
Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Le Seuil.
[28]Madison, J., Hamilton, A., & Jay, J. (1987). *The Federalist Papers*. London: Penguin.

séculaire de la démocratie, c'est-à-dire permettre de réunir en même temps et dans un même espace une communauté de citoyens, aussi nombreux ces derniers soient-ils (Mattelart, 1994). À partir de potentialités déduites de ses caractéristiques techniques, mais aussi d'extrapolations de quelques-uns des usages des premiers groupes d'utilisateurs (Proulx et Bardini, 2000), internet est venu s'ajouter à cette longue liste. Aux yeux de ceux qui attribuent un rôle généreux à la technique, il a dans un premier temps laissé entrevoir la possibilité d'une démocratie directe, fonctionnant sans autre médiations que celles des machines à communiquer[29]. Les espoirs suscités ont disséminé le « mirage d'une deuxième révolution Gutemberg » (Gaudin, 2007). Une utopie technologique qui n'est pas propre à internet a réactivé les fantasmes d'une démocratie directe de grande échelle, irriguée par la participation des citoyens sur une Agora électronique. Mais, au-delà de la prospective, internet a fait une entrée pour le moins discrète dans le répertoire de mobilisation des principaux acteurs politiques, et n'a fait dans un premier temps l'objet que d'une appropriation à la marge de la scène politique institutionnelle.

Entre la seconde moitié des années 1990 et le début des années 2000, un important effort de recherche a été effectué sur le thème général de la « démocratie électronique. » Trois axes de recherche principaux peuvent ici être identifiés. Les deux premiers concernent l'électronisation des procédures existantes et l'intégration de l'outil internet aux pratiques courantes des professionnels de la politique. Ils ne seront donc que rapidement évoqués dans le cadre de ce travail :

- La curiosité s'est tout d'abord principalement portée sur les phénomènes d'électronisation des procédures existantes, principalement le vote et les démarches des citoyens relevant d'une « e-administration. » Bien souvent, les initiatives étudiées ne dépassaient pas le niveau

[29] Un tel raisonnement, fortement empreint de déterminisme technologique, comporte une autre face, cette fois contemptrice de l'introduction de la technique, en ce que cette dernière contribuerait à dissoudre pour le pire les médiations qui assurent le bon fonctionnement de la démocratie. A ce sujet, voir par exemple : Virilio, P. (1998). *La bombe informatique*. Paris: Galilée.
S'instaure ainsi entre les deux positions extrêmes un système d'oppositions qui sépare ceux qui prévoient une surveillance généralisée, telle celle imaginée par George Orwell dans son roman *1984*, et ceux qui espèrent l'avènement d'une Agora électronique à grande échelle. Voir à ce propos la perspective proposée par : Van de Donk, W., & Tops, P. W. (1995). *Orwell in Athens. A perspective on Informatization et and Democracy*. Tilburg: Ios Press.

local, avec l'apparition de politiques ambitieuses de développement technologique de certaines collectivités territoriales[30].

-Les recherches se sont également développées sur les éventuelles transformations des pratiques des professionnels de la politique à mettre en relation avec l'arrivée d'internet. Les terrains et les moments d'étude privilégiés ont ici été les partis politiques et les campagnes électorales (Gibson et al., 2003) ; (Greffet, 2001).

Certains chercheurs ont voulu trouver des explications au fossé qui pouvait exister entre les promesses des discours prophétiques et les résultats qu'ils ont effectivement obtenus au bout de leurs études : ils ont souvent souligné la prudence d'un personnel politique qui voyait dans l'arrivée d'internet une menace de déstabilisation, ou, plus prosaïquement, un investissement estimé peu rentable au regard du faible pourcentage de la population disposant alors d'une connexion au Réseau.

Mais, comme le note P. Rosanvallon, « ces projets et ces réflexions sur les usages politiques d'internet semblent cependant, au-delà de toutes leurs différences, manquer l'essentiel. Ils se sont en effet uniquement concentrés sur les applications à la dimension électorale-représentative de la vie démocratique[31]. »

- Une troisième perspective permet de dépasser certaines limites auxquelles se sont heurtés les deux premiers axes : elle porte quant à elle sur la question de l'espace public ouvert par les technologies de l'informatique connectée ; c'est à partir de cette dernière entrée que se sont développés les travaux sur le débat public en ligne (Monnoyer-Smith, 2007).

---

[30] Quelques villes ont fait l'objet de nombreuses monographies et se sont appuyées sur les politiques volontaristes menées en la matière pour acquérir une certaine notoriété (en France, on peut citer Parthenay ou Issy les Moulineaux à titre d'exemple). Ces études ont servi de support à des comparaisons internationales ; voir par exemple : Vedel, T. (2003). L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions. In P. Perrineau (Ed.), *Le désenchantement démocratique* (pp. 243-266). La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
Aux États-Unis, les expériences pionnières de « démocratie électronique » se sont principalement développés sur la Côte Ouest (Santa Monica, San Francisco…) : Abramson, J. B., Arterton, F. C., & Orren, G. R. (1998). The Electronic Commonwealth: The Impact of New Media Technologies on Democratic Politics. New York: Basic Books.

[31]Rosanvallon, P. (2006). La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance. Paris: Seuil. p. 74.

L'évocation du troisième axe permet donc d'opérer un rapprochement avec les principales préoccupations de ce travail : il embrasse en effet toutes les recherches qui interrogent les éventuels apports des discussions en ligne à la vie démocratique, et propose une gamme de conclusions qui va de la régénération de l'espace public par l'usage des TIC à sa dégénérescence par l'exacerbation de tendances et des mouvements de recomposition par ailleurs à l'œuvre. La question de la délibération y a acquis une place prépondérante, sous l'effet d'une possible vivification de l'espace public extrapolée des pratiques observées au sein de groupes pionniers d'utilisateurs du Réseau.

La théorie habermassienne de l'espace public bourgeois fait ici office d'horizon commun à ces travaux, dans le sens où ces derniers cherchent en général à la discuter au regard d'études de cas. La référence à la théorie de J. Habermas est parfois même du ressort des acteurs eux-mêmes, puisque M. Mc Clure, premier directeur du *WELL* (*The Whole Earth Electronic Link*), la communauté virtuelle décrite par H. Rheingold, espérait que le projet devienne « l'équivalent électronique des salons de l'époque des Lumières[32] ». Bien que se rapportant à des objets différents, la tonalité générale des conclusions qui peuvent être tirées des études entreprises dans cette veine n'est pas sans rappeler celle qui se dégage des deux premiers axes : comme dans les cas précédents, elle est en effet marquée par un sentiment de déception à l'égard d'un idéal et/ou de potentialités non réalisées, comme si des promesses n'avaient pas été tenues.

Les études réalisées dans cette veine ont buté sur plusieurs difficultés, qui se sont parfois cumulées. La première n'est pas spécifique à la ré-exploration des théories de l'espace public à travers le prisme d'internet ; elle est plutôt directement à mettre en relation avec l'emprise de la première version de la théorie proposée par J. Habermas dans les années 1950 (Habermas, 1997), puisque bien des recherches ont fini par confondre ce qui n'est qu'une occurrence avec une norme de l'espace public. Dans cette optique, les études réalisées consistent essentiellement à mesurer la distance qui sépare le modèle fourni par la théorie de

[32]Le *WELL* est le groupe de discussion en ligne auquel appartenait H. Rheingold et dont il a précisément décrit le fonctionnement dans son ouvrage consacré aux communautés virtuelles, pour la première fois publié en 1993 : Rheingold, H. (2000). *The Virtual Community: Homesteading on the Electronic Frontier*. Cambridge, Mass.: MIT Press.La citation de M. Mc Clure est extraite de la p. 30.

ce qui se passe effectivement au sein de groupes de débat en ligne. Entre une norme exigeante et des discussions souvent estimées indigentes par les chercheurs (Stromer-Galley et Wichowski, 2011), la plupart des études ne peuvent que constater un écart considérable. Cela suscite des jugements d'autant plus sévères que les attentes à l'égard de ce qui est devenu la norme habermassienne sont redoublées et décuplées par celles liées aux potentialités prêtées au mode de communication et d'échange théoriquement autorisé par internet. Appliquées à un autre espace que celui qu'ouvre le net, des hypothèses aussi fortes sur la spontanéité démocratique des échanges permis par un média particulier auraient probablement paru invraisemblables avant d'être testées.

Dès la première phase d'études s'intéressant aux discussions électroniques, certains auteurs ont clairement remis en cause le choix de la théorie habermassienne comme étalon des analyses des débats en ligne. Ce qu'ils observaient ne correspondaient en effet pas à toutes les caractéristiques d'un espace public bourgeois, au sein duquel des discussions rationnelles visent avant tout des situations de consensus que l'on atteint par la force du meilleur argument. M. Poster a par exemple établi qu'un tel modèle était systématiquement mis en échec à l'épreuve des échanges sur le net, malgré les positions symétriques occupées par les participants engagés dans un débat[33] (Poster, 1997).

Sans nécessairement faire référence à une norme inflexible, une autre série de travaux pointe un aspect qui s'avère pour le moins problématique du strict point de vue de l'échange qu'implique une définition minimale d'un débat, en avançant que les groupes de discussion sur internet n'exposent leurs membres qu'à des opinions dont ceux-ci se sentent proches (Wilhelm, 2000) ; (Stromer-Galley, 2002) ; (Lev-on et Manin, 2006) ; pire, le fonctionnement de ces arènes contribuerait même à renforcer ces opinions, par la reproduction sur ce média d'un classique phénomène d'exposition sélective (Davis, 1999) ; (Sunstein, 2006).

[33] "For Habermas, the public sphere is a homogeneous space of embodied subjects in symmetrical relations, pursuing consensus through the critique of arguments and the presentation of validity claims. This model, I contend, is systematically denied in the arenas of electronic politics. We are advised then to abandon Habermas' concept of the public sphere in assessing the Internet as a political domain." Poster, M. (1997). Cyberdemocracy: The Internet and the Public Sphere. In D. Holmes (Ed.), *Virtual Politics: Identity and Community in Cyberspace* (pp. 212-228). Londres: Sage.

Une seconde difficulté tient à ce qui est observé pour mettre la théorie de l'espace public habermassienne à l'épreuve. Le problème tient aux critères de repérage de ce qui relève de la politique dans les débats qui se tiennent sur internet. En conservant une conception institutionnelle de la politique, une grande partie des chercheurs ont porté attention à des terrains sur lesquels ne pouvaient être captés que des signaux faibles : de tels résultats ont effectivement été obtenus par ceux qui ont observé les forums du Parlement européen (Dahlgren, 2000) ou les espaces de discussion sur internet ouverts par des collectivités locales (Wojcik, 2005). Ces travaux n'ont pas toujours pris la mesure des recompositions de l'activité politique pourtant largement appréhendées par les sciences politiques (Perrineau, 2003), que la philosophe néerlandaise N. Marres nomme « déplacement de la politique » pour insister sur le fait que la politique n'est aujourd'hui plus nécessairement organisée par des acteurs traditionnels et au sein de lieux institués, mais qu'elle a tendance à se redistribuer autour d'enjeux spécifiques (ce que l'on appelle les *issues* dans la langue anglaise), qui peuvent rassembler autour d'eux les groupes qui s'estiment concernés par les problèmes que leur posent une question précise. La thèse que porte N. Marres met en évidence le fait qu'internet est l'outil par excellence d'une telle recomposition de l'activité politique, qu'il accompagne et qu'il précipite. Sur internet, ne relève pas simplement et pas forcément politique ce qui officiellement est labellisé comme tel (Marres, 2005).

Mais l'espace public ne se réduit pas à son occurrence habermassienne. Au-delà de ses apports directs, le principal mérite de la théorie proposée par l'héritier de l'École de Francfort est peut-être d'avoir renouvelé la réflexion sur la théorie démocratique, d'avoir suscité de nombreuses discussions sur ce thème et d'avoir donné lieu à des travaux dont les conclusions sont particulièrement riches. La formulation de la problématique de cette recherche s'appuie sur quelques-unes des conclusions établies par une série de travaux historiques sur le bouillonnement de pratiques qui visent à l'expression de points de vue et d'opinions au siècle des Lumières ; ces conclusions posent des questions qui peuvent être ré-investies pour envisager la manière dont s'organise et se passe le débat sur internet au début des années 2000. Des recherches entreprises au confluent de la sociologie des mobilisations et de la sociologie des médias constituent également des références, en ce qu'elles ont souvent rapidement intégré ces conclusions à leurs protocoles de recherche. Le détour par

l'historiographie ne vise pas à comparer les situations qui prévalent dans la France du siècle des Lumières et celle de démocraties occidentales de la période contemporaine, mais plutôt à tirer quelques enseignements sur la manière dont a été investiguée une autre époque marquée par une amplification de la circulation de la parole publique.

Une lecture sélective de ces travaux sur la prolifération et la pluralisation d'arènes de discussion amène à tirer trois types d'enseignements principaux qui forgent la manière dont est ici considérée la politique des netroots. Ils concernent tout d'abord la manière d'envisager les procédures dialogiques dont le fonctionnement repose sur des outils de publication sur le Web, en mettant particulièrement en évidence que la conception et la mise en œuvre de ces outils et de ces procédures font l'objet de mobilisation qui traduit un goût pour la discussion publique et la politique. Ils incitent ensuite à envisager les modifications de la représentation du corps politique induites par l'expérimentation de procédures dialogiques qui rendent visibles et audibles de nouvelles entités.

Le premier de ces enseignements est issu de débats sur les origines intellectuelles et culturelles de la Révolution française. Il permet de souligner qu'un lien peut être établi entre les technologies de l'imprimé et l'organisation de la vie démocratique à partir du XVIIIe siècle. Le passage annoncé, voire prophétisé, d'une « galaxie Gutemberg » (McLuhan, 1977) à une « galaxie internet » (Castells, 2001) aiguise de ce point de vue les questionnements sur les conséquences politiques de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. A quoi pourrait ressembler une politique mise en forme par les nouveaux outils de publication et d'échange qui émergent ? Et surtout, comment étudier et concevoir d'éventuels changements ?

La question des effets politiques des techniques de l'imprimé a été travaillée par une série de travaux historiques. R. Darnton a par exemple présenté le livre comme un instrument de sédition[34], dont la circulation au XVIIIe siècle aurait progressivement sapé l'autorité de la monarchie absolue. Son enquête l'a de plus conduit à ne pas focaliser toute son attention sur

[34] « La sédition couve. Elle s'installe dans les esprits. Nous ne pouvons clairement mesurer ses effets sur l'action ni substituer l'alchimie hasardeuse qui transmue la sédition en Révolution, mais pouvons en suivre les traces, et nous savons de science certaine qu'elle se communique par un instrument formidable : le livre. » Darnton, R. (1991). *Edition et sédition: l'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*. Paris: Gallimard. p. 178.

les sources officielles, au risque de n'identifier, et donc de n'étudier, qu'un corpus sévèrement tronqué par la censure ; à la différence d'autres historiens ayant abordé le même sujet (Mornet, 1967), il a par conséquent intégré aux sources officielles les archives des éditeurs étrangers. Parmi les expériences à étudier, il apparaît donc particulièrement important de ne pas focaliser l'ensemble de l'attention sur des scènes officielles, mais également de porter le regard sur celles qui s'ouvrent en marge.

De deux positions respectivement structurées autour des travaux souvent opposés de R. Darnton et D. Mornet, on peut, comme le fait P. Chambat, tirer la conclusion que « l'analyse de la constitution de l'espace public exige donc d'associer la question de la médiation technique à une sociologie des pratiques de communication sans laquelle il n'y a pas d'appropriation sociale non pas tant de la technique (l'imprimerie) que de l'objet technique (le livre)[35]. »

Cette recherche sur les netroots porte sur la constitution, l'organisation et les projets politiques portés par ces derniers, tout en se donnant pour objectif d'accorder attention et donner un statut aux formes matérielles qui les lient et qui en permet l'action. Les leçons de l'enquête historique invite sur ce point à se garder de « poser la technique comme un donné extérieur à la politique, en oubliant que l'identité des machines à communiquer fait l'objet d'une construction sociale, c'est-à-dire aussi discursive[36] ».

Le deuxième point invite à poser la question générale de la manière de concevoir les rapports entre technique et société (Akrich, 1994). L'introduction et la diffusion d'une technologie de communication, quelle qu'elle soit, peut-elle être la cause d'un foisonnement de pratiques qui démultiplient l'expression publique ? Dans le cas étudié par Darnton, peut-on, pour illustrer une telle idée, établir une causalité entre édition et sédition, qui finit par saper les fondements de l'Ancien Régime ? Il a été reproché aux travaux de l'historien de Yale de considérer l'ébranlement de l'ordre ancien comme le résultat de la circulation d'une littérature séditieuse, alors qu'il ne pourrait s'agir que d'une condition de cette circulation. On peut faire la preuve de la justesse d'une telle critique en mettant en évidence que des

[35]Chambat, P. (1995). "Espace public, espace privé: le rôle de la médiation technique". In I. Pailliart (Ed.), L'Espace public et l'Emprise de la communication (pp. 65-98). Grenoble: ELLUG. p. 73

[36]Chambat, P. (2000). La démocratie assistée par ordinateur. Cahiers Politiques, 4, 47-75. p. 69.

modes d'expression qui ne passent pas par l'écrit et qui contribuent eux aussi à remettre en cause l'autorité royale émergent de manière concomitante. C'est précisément ce que démontre A. Farge, en enrichissant l'opinion publique du XVIIIe siècle d'une composante populaire (Farge, 1992). Dans *Dire et mal dire*, l'auteure montre en effet que ce qui était jusque-là considéré comme du « mauvais discours » témoigne en fait d'un « droit de savoir et de juger » qui émerge et s'affirme. Dépourvu d'accès aux technologies de l'imprimé du fait de son « infirmité littéraire », le peuple de Paris de la période pré-révolutionnaire déploie une multitude de pratiques pour constituer une information qui peut circuler et être discutée publiquement. A. Farge dépeint cette curiosité pour la chose publique non comme un trait de caractère, mais comme « un acte qui fait entrer chacun en politique[37] ».

Du point de vue des préoccupations qui président à la réalisation de cette recherche, une telle conclusion incite à enrichir la conception de la relation entre des pratiques sociales ou politiques et des technologies qui organisent ces pratiques, pour dépasser toute forme de déterminisme, qu'il soit technique ou social. Il faut pour cela abolir la frontière étanche qui sépare les pratiques des technologies dans de nombreuses approches, et les concevoir comme produites dans un même mouvement, comme s'il s'agissait d'un « tissu sans couture » (Hughes, 1983). Cela conduit à un basculement de perspective : internet n'est plus considéré comme l'instrument dont on peut attendre une vivification de l'espace public par un élargissement et une diversification des paroles qui peuvent être publiquement exprimées. L'élaboration et la mise en œuvre d'outils informatiques de débat en ligne peuvent être conçues comme de nouveaux champs de mobilisation et peuvent elles-mêmes relever d'une activité politique qui consiste à se doter et faire fonctionner des outils qui permettent et facilitent les discussions publiques, traduisant par là un goût pour s'approprier l'information et la mettre en débat. Cette étude entend contribuer au développement d'une telle perspective.

Ce phénomène a déjà été identifié par des recherches qui se situent au croisement d'une sociologie des nouveaux mouvements sociaux et d'une sociologie des médias : elles montrent qu'internet est investi par des groupes militants comme un enjeu de mobilisation à part entière. L'ambition de tels groupes consiste à se doter des moyens de « maîtriser leur parole de bout en bout » (Blondeau, 2005), et éventuellement de mettre à disposition d'autres

[37]Farge, A. (1992). Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIème siècle. Paris: Seuil. p. 289

acteurs engagés dans des luttes les outils qui leur permettent d'en faire autant (Granjon, 2001) ; (Cardon et Aguiton, 2006). Il s'agit de nouvelles formes de mobilisation, souvent prises en charge par des individus ou des groupes que le « déplacement de la politique », tel qu'il a été précédemment évoqué à travers la référence à la thèse de N. Marres, a littéralement laissé « orphelins », et qui mobilisent leurs compétences en s'engageant sur ces nouveaux fronts (Blondeau, 2006).

Le troisième aspect porte sur le statut politique des opinions qui trouvent de nouveaux accès à la publicité avec l'apparition de nouvelles arènes de discussion. Il invite à envisager l'activité qui concourt à l'expression de ces opinions comme pouvant participer à l'émergence d'une instance à l'identité non stabilisée, mais qui peut devenir suffisamment importante pour bousculer la théorie de la représentation instituée.

Le questionnement de départ peut ici être tiré d'une application de la réflexion proposée par N. Fraser au collectif composite désigné personnalité de l'année 2006 par la rédaction de *Time magazine*, tel que cela a été abordé en introduction : le « You. » actif sur de multiples fronts sur internet peut-il être composé d'autre chose que de « publics faibles », c'est-à-dire de « publics dont les pratiques de délibération consistent exclusivement en la formation d'une opinion et n'englobent pas du tout la prise de décision[38] » ? Pour l'heure, à en croire la représentation minimale proposée en couverture du magazine américain qui le distingue (toutes les personnes qui participent à une diversité de projets sur internet sont en effet représentées par un simple clavier d'ordinateur surmonté du lecteur utilisé sur le site *You*tube), ce « You. » demeure insaisissable. Son activité, aussi considérable et significative soit-elle, ne peut trouver de débouchés évidents à travers les modes de gestion politique traditionnels, qui fonctionnent avant tout selon le vote et la loi de la majorité, mécanismes qui permettent de désigner des représentants. Il s'agit d'interroger des situations dans lesquelles une instance émerge sans trouver de représentation instituée dans le système politique existant pour savoir comment la voix d'une telle instance peut compter et être prise en compte.

Les recherches menées par R. Darnton et K. M. Baker montrent que, tout au long du XVIIIe siècle, s'est érigée une nouvelle instance de jugement, « le tribunal de l'opinion. »

[38]Fraser, N. (2001). Repenser la sphère publique: une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. Hermès, 31, 125-156. p. 147

(Baker, 1993). Elle a progressivement émergé par la circulation parmi les gens de lettres d'idées qui discutent de l'absolutisme royal, sans nécessairement chercher à le remettre en cause. La nouveauté de cette situation tient sans doute au caractère invisible de cet acteur, qui pèse pourtant sur les autres en les forçant à s'y référer : avec l'imprimé, la démonstration de sa force ne tient pas nécessairement à la co-présence dans un même espace physique d'un public qui se fait entendre en se regroupant ; comme le relève en effet Malesherbes en 1775, « chaque citoyen peut parler à la nation entière par la voie de l'impression[39] ».

L'histoire regorge d'exemples de tentatives de prise en compte du pouvoir naissant d'un nouvel acteur dans le jeu politique institutionnel par l'application de procédures qui cherchent avant tout à compléter les modes politiques existants, tout en participant à une recherche d'une représentation plus fidèle du corps politique. Dans un ouvrage issu de sa thèse, L. Blondiaux a par exemple décrit les procédures qui permettent de concourir à la fabrique et la stabilisation d'une opinion publique, notamment à travers le dispositif du sondage au XXe siècle[40](Blondiaux, 1998). Dans les démocraties occidentales, depuis le XVIIIe siècle, les modes de gestion politique fonctionnent selon des principes de représentation d'individus, fondés sur un impératif de représentativité statistique. Les procédures progressivement mises en place dans ce cadre (le vote selon le principe un homme égale une voix, la loi de la majorité) permettent à des représentants de s'exprimer légitimement au nom de ceux qu'ils représentent. Une telle forme de représentation écrase une série d'entités qui se trouvent marginalisées ou exclues du jeu politique. Aucune de ces procédures ne permet l'instauration de porte-parole légitimes des entités victimes d'une sociologie de la moyenne. Les débouchés politiques des discussions qui se tiennent sur le Web, aussi abondantes et fécondes puissent-elles être, demeurent incertains en ce que les voix qui s'y élèvent échappent aux mécanismes de représentation institués. Pour que les

[39] La citation est extraite d'un discours prononcé par Malesherbes en 1775 devant le tribunal responsable de la censure royale : « Il s'est élevé un tribunal indépendant de toutes les puissances et que toutes les puissances respectent, qui apprécie tous les talents, qui prononce sur tous les gens de mérite. Et dans un siècle éclairé, dans un siècle où chaque citoyen peut parler à la nation entière par la voie de l'impression, ceux qui ont le talent d'instruire les hommes et le don de les émouvoir, les gens de lettre en un mot, sont au milieu du public dispersé ce qu'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du public assemblé. » cité par : Ozouf, M. (1990). Le concept d'opinion publique au XVIIIe siècle. In M. Ozouf (Ed.), *L'homme régénéré, Essais sur la Révolution française*. Paris: Gallimard. p. 34.

[40] M. Brugidou propose une réflexion originale sur l'opinion publique qui est mise en forme par les sondages expérimentaux composés de questions ouvertes. Brugidou, M. (2008). *L'opinion et ses publics. Une approche pragmatique de l'opinion publique*. Paris: Presses de Sciences Po.

paroles qui s'élèvent sur le Web puissent être audibles et éventuellement entendues, elles doivent être mises en forme par un ensemble de règles, de conventions, de dispositifs socio-techniques qui ont préalablement été définis comme des procédures. Les procédures à inventer doivent permettre de rendre visibles les enjeux d'une discussion, les principales positions qui y sont défendues, ainsi que l'identité de ceux qui les portent. La démocratie dialogique n'est pas moins représentative que la démocratie délégative : les deux formes ne représentent simplement pas les mêmes choses. Les procédures de la démocratie dialogique proposent d'autres modes de représentation, qui ne se limitent pas nécessairement à des individus, qui n'épousent pas nécessairement les mêmes catégories et ne s'appuient pas forcément sur les mêmes concepts. Pour cette raison, le découpage devenu traditionnel entre « démocratie représentative » et « démocratie participative » ne sera donc pas mobilisé dans la suite du développement.

En organisant les discussions autour d'un problème particulier et en proposant une animation et un traitement des discussions, les procédures dialogiques peuvent faire compter les propositions émises dans le cadre d'un débat. À travers elles, les résultats d'une discussion peuvent éventuellement être articulés à d'autres scènes et notamment aux rouages politiques institutionnels. Si elles sont mises en place pour « enrichir et compléter » les modes de gestion politique traditionnels, afin que des voix qui ne trouvent pas de représentation dans le système existant puissent non seulement s'exprimer mais être examinées, elles peuvent contribuer à modifier la représentation du corps politique dans son ensemble. Cela invite donc à interroger la complémentarité et l'articulation entre démocratie délégative et démocratie dialogique.

Sous-section 2 : Quelles procédures pour la démocratie dialogique ?

Comme celui de la démocratie délégative, le fonctionnement de la démocratie dialogique passe par la mise en œuvre de procédures spécifiques. Dans les démocraties occidentales, les procédures qui permettent à la démocratie délégative de fonctionner se sont progressivement stabilisées depuis la fin du XVIIIe siècle. Celles de la démocratie dialogique, qui ne s'appuient pas sur les mêmes principes que les précédentes, restent pour une large

part à inventer et à expérimenter. Certaines d'entre elles mettent pour ce faire à l'épreuve des outils informatiques. Ainsi, elles peuvent interroger en retour la manière dont on peut concevoir et envisager la politique.

1) Comment s'équipe la démocratie dialogique ?

Près d'un siècle après le diagnostic posé par J. Dewey, les institutions politiques restent largement dépourvues des moyens matériels qui autoriseraient des groupes concernés par un enjeu politique spécifique à s'assembler pour discuter d'une situation qu'ils estiment problématique. L'institutionnalisation de la démocratie délégative s'est à la fois fondée sur une réflexion à laquelle il a été fait allusion précédemment, ainsi que sur la mise en œuvre progressive des procédures et des outils nécessaires à son fonctionnement (les Assemblées, le vote, les modes de scrutin, les partis politiques, les sondages etc.), qui évoluent de surcroît avec la forme que ce type de gouvernement peut prendre[41].

Je propose de désigner l'ensemble qui regroupe les outils intellectuels et les moyens matériels qui sont développés pour expérimenter un régime politique par le terme d'*équipement*. Étymologiquement, le verbe *équiper* signifie « pourvoir un navire de ce qui est nécessaire à la navigation[42] ». L'équipement d'un régime politique définit donc aussi bien les concepts et les outils sur lesquels s'appuie son fonctionnement et qui contribuent à le mettre en forme.

La mise en œuvre d'une démocratie dialogique exige un équipement qui ne se confond pas à celui du « gouvernement représentatif », car elle est sous-tendue par des principes qui ne recoupent pas ceux qui définissent la démocratie délégative. Sur le plan philosophique, les progrès sont sensibles depuis Dewey : les réflexions sur le développement d'une démocratie délibérative, participative, dialogique, quel que soit le nom qu'on lui donne et les différences que ces étiquettes recouvrent, proposent à présent de solides justifications du principe. Le

[41] Dans son ouvrage consacré aux « principes du gouvernement représentatif », B. Manin analyse les métamorphoses du « gouvernement représentatif » depuis le XIXe siècle et en distingue trois formes successives : le « parlementarisme », la « démocratie de partis » et la « démocratie du public. » Manin, B. (1996). Principes du gouvernement représentatif. Paris: Flammarion.

[42] C'est la première définition qu'en donne le *Petit Robert*.

principal chantier de la démocratie dialogique se situe sans doute aujourd'hui au niveau des moyens matériels, c'est-à-dire au niveau des procédures dialogiques et des outils nécessaires à son expérimentation. Leur expérimentation produit des résultats qui peuvent questionner la manière dont le politique est conceptualisé et conduire à proposer des notions qui sont mieux ajustées à la description de ce dernier.

L'attention que je souhaite porter à la manière dont les procédures dialogique sont définies, conçues et animées pour mettre en forme les discussions, tient également à l'évolution des problématiques à la lumière desquelles sont questionnés les « dispositifs participatifs » (Blondiaux et Cardon, 2006). Au cours des deux dernières décennies, les problématiques ont évolué et les réflexions de nombreux auteurs, de Jürgen Habermas à Pierre Rosanvallon, ont contribué à faire bouger les lignes de la théorie démocratique en montrant qu'elle ne pouvait être réduite à ses dimensions électorale et institutionnelle. Avec le complexe argument qu'il développe dans *Droit et Démocratie* concernant le processus démocratique envisagé du point de vue d'une théorie de la discussion, Habermas ouvre la porte à une conception procédurale de la légitimité démocratique qui a considérablement influencé les travaux sur la délibération et la participation (Habermas, 1997). Appliquée aux dispositifs participatifs, une telle conception permet en effet de décaler le regard de la décision ou plutôt des effets attendus de ces dispositifs sur cette dernière vers les modalités d'organisation des discussions, les conditions d'ouverture de scènes publiques sur lesquelles des problèmes peuvent être abordés et définis, ainsi que celles qui concernent la discussion des arguments et des propositions qui sont exprimés. L'épreuve démocratique porte alors sur l'ensemble de ces modalités et ces conditions. C'est précisément parce qu'elles concourent à l'ouverture d'espaces où des enjeux problématiques sont soulevés et discutés selon un certain nombre de règles, de conventions et d'outils, qu'il apparaît important d'offrir des descriptions aussi minutieuses que possible de l'élaboration, du fonctionnement et de l'animation des procédures dialogiques.

Ce raisonnement ne doit toutefois pas laisser croire que la légitimité démocratique découle mécaniquement d'un certain type de réglage des outils et d'une définition particulière de la procédure. Même si je vais m'atteler à montrer que les fonctionnalités techniques d'un

logiciel peuvent correspondre à des fonctionnalités politiques (ouvrir un forum, retirer un commentaire etc.), la légitimité démocratique n'est pas donnée par un algorithme directement intégré aux outils et qu'il suffirait d'activer par un simple clic.

De surcroît, la nécessité d'innover en matière de modes de gestion politique est par ailleurs justifiée au regard de la nature des enjeux qui font aujourd'hui problème. Tels qu'ils ont été institués, les modes de gestion politique reposent sur deux principes, dont certains font remonter les origines intellectuelles à la philosophie platonicienne :

-Ils instaurent tout d'abord une séparation stricte entre Nature et Société, entre Science et Politique, entre faits et valeurs.
-Le second principe est celui d'une délégation du gouvernement de chacune de ces entités à des spécialistes : aux scientifiques revient la gestion de la nature et le soin d'établir les faits ; aux politiques celles de la Société et de discuter des valeurs.

Un tel mode de fonctionnement, fondé sur ce qui s'est fait passer pour un « compromis moderniste » (Latour, 1991), met en place le règne des experts, légitimé par son efficacité depuis le livre VI de la *République* de Platon[43]. Décliné dans un gouvernement représentatif tel qu'il a été imaginé à partir du XVIIIe siècle, il donne corps à une « démocratie délégative ». Il pose *a priori* une frontière qui sépare ceux qui savent (les experts) de ceux qui ne savent pas (souvent désignés par un terme dérivé d'une métaphore religieuse qui ne sera pas ici reprise : les profanes). Or, et ceci constitue une première différence notable avec le projet politique poursuivi par Dewey, une telle séparation ne recoupe pas nécessairement celle qui peut exister entre ceux qui peuvent s'estimer concernés par un problème et ceux qui ne manifestent pas d'intérêt.

Mais, c'est parce qu'il a dû faire face à un certain nombre de dysfonctionnements que ce modèle a pu se trouver mis en cause. Depuis une trentaine d'années, avec le développement spectaculaire des techno-sciences, les hybrides socio-techniques sont sortis toujours plus nombreux des laboratoires des chercheurs. Couplé à deux autres phénomènes, une

[43] « L'analogie du navire sans pilote », *République*, VI, 487b1-489d9

fragmentation du front de l'expertise et une mise à disposition grâce à la numérisation d'une masse considérable d'informations hétérogènes, ce développement a entraîné une prolifération de controverses socio-techniques, c'est-à-dire de situations dans lesquelles le personnel institué éprouve de plus en plus de difficultés à produire les certitudes qui servent de fondements aux décisions politiques. La prolifération de ces controverses a régulièrement mis en échec les mécanismes de la démocratie délégative, en rendant non seulement difficile pour ces derniers le traitement de ce type d'enjeux, mais aussi l'identification de ce qui fait problème. La démocratie délégative peut se trouver littéralement débordée face à la multiplication des situations d'incertitudes, lorsque la preuve et la démonstration ne sont pas toujours possibles[44]. Comme le note M. Callon, « on ne peut plus s'appuyer sur ce que l'on sait pour décider ce que l'on veut, puisque les choix à faire portent prioritairement sur l'identification des problèmes à résoudre et sur ce que l'on souhaite savoir[45]. » Cela amène à reconsidérer non seulement la décision politique (Urfalino, 2007), mais également la manière dont celle-ci est conçue et préparée. Le passage d'une décision tranchée à une action mesurée, voire une « indécision » (Barthe, 2005), c'est-à-dire d'une décision qui crée des irréversibilités à un acte qui vise avant tout à préserver un espace de choix, et donc la possibilité de la politique, se fonde sur une double nécessité :

- Il faut élaborer dans le même temps les savoirs et les identités qui se trouvent attachés à un problème.

- Les savoirs et les identités ainsi produites doivent servir à reconfigurer la situation dont ils étaient préalablement absents ou ignorés (ce qui renvoie à « la composition du monde commun » proposée par les auteurs d'*Agir dans un monde incertain)*.

À partir de ces principes, de nombreuses propositions ont été faites pour remédier à des dysfonctionnements qui ont pu avoir des conséquences dramatiques(Gilbert, 2003) ; (Borraz,

---

[44] Des organismes génétiquement modifiés au réchauffement climatique, l'actualité regorge d'exemples qui illustrent une telle situation. F. Chateauraynaud propose une sociologie des alertes liées à ces situations dans Chateauraynaud, F., & Torny, D. (1999). *Les sombres précurseurs: une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Paris: Editions de l'EHESS.

[45]Callon, M. (2003). Quel espace public pour la démocratie technique? In D. Cefai & D. Pasquier (Eds.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques* (pp. 197-221). Paris: Presses Universitaires de France. p. 198.

2008). La plupart de ces propositions cherchent à enrichir et compléter la démocratie délégative. Pour cela, sont imaginées de nouvelles arènes publiques au sein desquelles les enjeux multidimensionnels seraient d'une part abordés dans toute leur complexité et toutes leurs incertitudes ; et d'autre part, par tous ceux qui, spécialistes ou non, seraient concernés par un problème dont les conséquences peuvent les toucher (Reber, 2003). C'est ce caractère doublement composite qui vaut parfois la qualification de « forum hybride[46] » à ce type d'espaces (Callon, 2003).

La justification théorique de la démocratie dialogique a fait l'objet de nombreux développements au cours des dernières années. Les réflexions à ce propos ne se limitent pas aux principes, puisque quelques-unes des conditions de son fonctionnement ont également été imaginées : l'établissement de la démocratie dialogique passe par l'application de procédures à des controverses socio-techniques, afin que soit mis en forme un espace public qui permet d'en envisager un traitement. Cependant, peu de travaux s'interrogent directement sur la composante matérielle de l'équipement de la démocratie dialogique, et encore moins sur la manière dont les dispositifs expérimentés problématisent la politique démocratique : dans la plupart des recherches, « rien n'est dit sur l'infrastructure matérielle et sur le logistique nécessaire à l'exploration des mondes possibles et à la composition du collectif[47]. » Souligner l'importance des procédures constitue certes une première étape nécessaire, mais ne suffit pas à apporter des réponses à toutes les questions qui se posent à propos de l'équipement de la démocratie dialogique. En effet, « pour importantes qu'elles soient, les procédures laissent ouvertes la question du rôle des médias et celles des dispositifs socio-techniques qui sont nécessaires à la structuration des discussions et des investigations[48]. »

---

[46] La notion de « forum hybride » est dérivée de la sociologie des sciences et des techniques telle qu'elle est envisagée par les chercheurs du Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des Mines de Paris ; elle est développée depuis le milieu des années 1990 ; voir en particulier : Callon, M., & Rip, A. (1992). Humains, non-humains: morale d'une coexistence. In J. Theys & B. Kalaora (Eds.), La Terre outragée. Les experts sont formels! (pp. 140-156). Paris: Editions Autrement. ; Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Paris: Le Seuil. ; Callon, M. (2003). Le renouveau de la question sociale: individus habilités et groupes concernés. In P. Moati (Ed.), Nouvelle économie, nouvelles exclusions? (pp. 207-243): Editions de l'Aube.

[47] Callon, M. (2003). Quel espace public pour la démocratie technique? In D. Cefai & D. Pasquier (Eds.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques* (pp. 197-221). Paris: Presses Universitaires de France. p. 198.

[48]Ibid.

Dans un domaine tout à fait différent de celui de l'établissement d'une démocratie dialogique, à savoir l'institution d'un marché de concurrence pure et parfaite tel qu'il est précisément décrit par la théorie économique néo-classique, M.-F. Garcia a montré que la concrétisation du modèle passait par l'utilisation d'une « technologie de pointe », dont elle a soigneusement décrit l'organisation et les instruments (Garcia, 1986). De la même manière, je voudrais ici proposer une description de procédures qui participent à l'expérimentation de l'équipement d'une démocratie dialogique. Il s'agit plus précisément de porter attention à des procédures dialogiques dont l'une des particularités tient à la présence d'outils informatique dans leur composition.

Depuis une vingtaine d'années, de nombreux « dispositifs participatifs » ont été mis à l'épreuve dans la plupart des démocraties occidentales. Bien que fondé sur un principe commun –la participation de publics hétérogènes à des choix collectifs - leurs objectifs et leurs formes sont extrêmement différenciés, si bien que les tentatives d'évaluation et de classification de la riche gamme de méthodes de participation du public sont désormais abondantes (Rowe et Frewer, 2000) ; (Fourniau, 2004) ; (Bucchi et Neresini, 2007) ; (Brugidou et al., 2007). Dans la plupart des cas, il s'agit de procédures *ad hoc*, souvent à l'initiative du personnel politique traditionnel. Cela ne signifie pas pour autant que toutes ces procédures sont nécessairement institutionnalisées, et ne sont donc pas forcément juridiquement contraignantes. Cependant, parmi l'ensemble des dispositifs testés, certains ont progressivement été intégrés au sein des arsenaux législatifs. Qu'il soit institutionnalisé ou non, cet équipement est actuellement en cours de constitution ; il nécessite d'être étalonné au gré des expériences et des enjeux qui sont abordés. Il est de plus amené à évoluer et à se recomposer, notamment en fonction des innovations réalisées au niveau des méthodes et des outils qui entrent dans la composition des procédures. Ces derniers ne sont en effet pas donnés une fois pour toutes, et leur expérimentation au sein de nouvelles procédures dessine un paysage dynamique.

Plus récemment, depuis le milieu des années 1990, internet est régulièrement associé au mouvement d'expérimentation de modes de gestion politique dialogiques, en ce que l'utilisation de certains outils de l'informatique connectée facilite et renouvelle les conditions

d'accès à la publicité et celles de la prise de parole d'une diversité d'acteurs (Jauréguiberry et Proulx, 2002). Les technologies de l'information et de la communication font désormais partie de la boîte à outils de la démocratie dialogique (Benvegnu, 2007).

Mais, si le rapprochement entre l'expérimentation de l'équipement de la démocratie dialogique par la mise en œuvre de procédures et le mode de communication associé à internet peut paraître de ce point de vue évident, il n'en est pas pour autant naturel. P. Rosanvallon note que « le rôle effectif d'internet réside dans son adaptation spontanée aux fonctions de vigilance, de dénonciation et de notation[49] », qu'il analyse comme les trois piliers de la « contre-démocratie », celle « des pouvoirs indirects disséminés dans le corps social. » Je souhaite montrer que les outils informatiques ne sont pas *spontanément* adaptés aux desseins de ceux qui investissent internet pour y expérimenter de nouveaux modes de gestion politique ; je veux au contraire mettre en évidence qu'ils font l'objet, selon les cas, d'une préparation, d'une mise au point, d'investissements et de ré-investissements, de paramétrages, qui servent à les ajuster aux ambitions des projets pour lesquels ils sont mobilisés. Je souhaite également montrer que, dans un même mouvement, ces outils posent de nouvelles questions, font émerger de nouvelles figures et rendent inopérants certains concepts de l'analyse courante du politique.

2) Les masses manquantes de l'analyse du débat public

Si l'on en juge par la quantité relativement limitée de travaux consacrés aux dispositifs participatifs en général qui se proposent de se pencher sur la manière dont sont définies des procédures et conçus et paramétrés des outils, se pencher sur de telles questions n'a sans doute rien d'évident. J'estime cependant que la manière dont sont élaborées, réglées et animées les procédures peut être non seulement prise comme objet d'étude mais qu'il est à ce jour l'un des principaux point aveugle de la littérature spécialisée qu'il convient de mieux éclairer. En même temps qu'une contribution à un tel chantier, cette recherche peut aussi être saisie comme un plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte du rôle des procédures

[49]Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance*. Paris: Seuil. p. 75.

et des outils qui les composent qui sont pour l'heure les « masses manquantes » (Latour, 1992) de l'analyse sur le débat public.

Le travail réalisé par leurs concepteurs et leurs animateurs contribue à mettre en forme les discussions et à faire advenir un ou des publics appelés à participer : pour cette raison, il est important de prendre en compte la définition, la composition et l'animation. Ramené à un niveau plus général, l'argument selon lequel l'architecture d'un dispositif socio-technique produit des effets liés aux principes qui y sont enserrés et fournit de ce fait des scripts qui sont des suggestions d'utilisation ne frappe pas particulièrement par sa nouveauté : il est classique en sociologie des techniques (Bijker et al., 1987) et a été plus récemment investi par les sciences politiques, notamment dans le cadre des travaux menés par J.-P. Heurtin sur les effets de la forme des assemblées parlementaires sur les échanges qui peuvent s'y tenir : Heurtin met en relation des modes de discussion et ce qu'il désigne par « architectures morales » (Heurtin, 1994). À quelques rares et notables exceptions près, comme c'est par exemple le cas de travaux menés par le chercheur de la *Kennedy School* de Harvard A. Fung [50], il est toutefois plus rarement exploré lorsqu'il s'agit d'interroger les dispositifs participatifs. Il faut toutefois noter qu'il est plus favorablement utilisé au sein des travaux qui s'intéressent plus spécifiquement aux discussions sur internet. La sensibilité à une telle problématique peut dans ce cas s'envisager à la croisée de deux hypothèses :

- Il y a tout d'abord le fait que la réflexion sur les conséquences politiques des choix architecturaux qui ont prévalu à la construction d'internet n'est sur ce terrain pas un impensé. Tout au long de la mise en place du Réseau et de ses standards, les défenseurs de la liberté d'expression sur cet espace n'ont eu de cesse de clamer que l'architecture était politique (*architecture is politics)* :

> « Yet, the basic insight that freedom, participation, creativity, and openness are better fostered by a decentralized but coordinated architecture, than by a centralized, hierarchical one, remains correct, and is there to be taken advantage of [51]. »

[50] Voir en particulier
Fung, A. (2003). Recipes For Public Spheres: Eight Institutionnal Design Choices and Their Consequences. *The Journal of Political Philosophy*, 11, 338-367.

[51] « Cependant, le constat élémentaire selon lequel la liberté, la participation, la créativité et l'ouverture sont mieux encouragées par une architecture décentralisée mais coordonnée que par une qui serait centralisée et

L. Lessig a par exemple bien mis en évidence l'idée d'une performativité du code informatique dans le cyberespace, ce qu'il condense dans la formule devenue célèbre « *the code is the law* » (Lessig, 1999). Dans ses nombreuses publications, le juriste américain à qui l'on doit le système de licences *Creative Commons*, tâche de faire la démonstration que les valeurs encapsulées dans l'élaboration du Réseau et du code informatique des outils qui le constitue définissent « une architecture de liberté », marquée par une organisation qui tend à être horizontale, souple et réticulaire. Ces travaux sur l'architecture générale du net et la performativité du code ont pu inspirer des chercheurs qui se consacrent à d'autres domaines ou sous domaines des études sur internet, et en particulier celui qui concerne les discussions en ligne.

- La deuxième piste qui peut être envisagée tient au mode de communication particulier associé à l'« architecture de liberté » qui vient d'être évoquée. Internet est bien souvent présenté comme le vecteur d'une communication débridée et le théâtre d'une frénésie de la prise de parole, que certains ont analysé comme une « ivresse de la communication » (Breton, 2000). Même si J. Abbate a bien montré que l'informatique n'a initialement pas été conçue comme un mode de communication mais comme un dispositif de calcul (Abbate, 1999), il apparaît aujourd'hui naturel de considérer qu'internet, comme jadis la forme circulaire des Assemblées, active « une grammaire de la discussion » (Heurtin, 1999). Or, la discussion en ligne ne va pas sans outils *via* lesquels transitent les échanges : la curiosité s'est donc portée sur ces objets afin de pointer quelques-unes de leurs caractéristiques et par là proposer une approche plus complète du processus de communication dont ils sont des composantes. Bien qu'il s'agisse de logiciels informatiques, les différents outils de débat donnent donc des prises à l'observation et à l'analyse. Un tel raisonnement ne peut se déployer ni avec la même pertinence, ni selon le même protocole lorsque l'on cherche à appréhender des débats qui se déroulent en face à face, qui n'impliquent pas le même outillage. L'exécution des lignes de code des logiciels matérialise et rend de ce fait plus explicites et traçables les idées qui ont présidé à leur écriture. Cela facilite non seulement la comparaison de ces différents outils mais également celle de quelques-uns des effets que ces

---

hiérarchique, reste vrai, et il faut en tirer parti. » La formule est due à Mitch Kapor, fondateur de la société Lotus Development et membre fondateur de l'*Electronic Frontier Foundation* : « Architecture is Politics (and Politics is Architecture) », http://blog.kapor.com/?p=29, (dernier accès, 2008).

derniers peuvent produire sur les discussions. Cette mise en visibilité peut être si frappante que l'une des seules contributions en langue française qui se livre à une comparaison des effets sur la mise en forme des contributions produits par plusieurs outils de publication sur internet, dont SPIP (auquel une section sera spécifiquement consacrée au sein du troisième chapitre), se demande si ces outils ne disposent pas de « pouvoirs exorbitants » (Jeanne-Perrier, 2006).

Par conséquent, même s'il serait erroné d'avancer qu'ils sont largement et de longue date répandus, des travaux prennent au sérieux la question des effets produits par les outils informatiques sur les discussions en ligne. Dès le début des années 2000, quelques chercheurs ont émis des hypothèses très claires à ce propos : « It seems that the interface affects the way people write and deliberate online, from the immediacy of chat systems to the stilted but carefully essays submitted to structured website bulletin boards[52]. »
Mais de telles hypothèses ont globalement été peu testées et les conclusions des recherches entreprises sont restées disparates (Wilhelm, 2000), (Jones et Rafaeli, 2000) ; (Preece, 2001; Wright et Street, 2007).

La description de l'élaboration et de l'animation des procédures dialogiques et des outils informatiques qui entrent dans la composition de ces dernières doit donner des éléments sur la mise en forme particulière des discussions qu'ils produisent. Pour les raisons évoquées plus haut, les outils informatiques peuvent servir de points d'entrée et d'appui pour opérationnaliser un raisonnement qui peut être étendu aux procédures elles-mêmes. Pour le dire autrement, c'est la procédure dans son ensemble que je considère comme un objet technique.

À la différence des études qui, par différents chemins, amènent à tirer la conclusion que les procédures et les outils qui les composent peuvent être considérés comme neutres, assez rarement en défendant en tant que telle cette position, mais plus fréquemment en passant

[52] « Il semble que l'interface a une incidence sur la manière dont les gens écrivent et délibèrent en ligne, et cela est valable aussi bien à propos de l'immédiateté des systèmes de chat qu'à celui essais guindés mais soigneusement rédigés qui sont publiés sur des sites web ouverts à la publication et structurés. » Morison, J., & Newman, D. (2001). Online citizenship: Consultation and Participation in New Labour's Britain and Beyond. *International Review of Law, Computers and Technology*, 15, 171-194. p. 185.

purement et simplement leur rôle sous silence, je veux ici les considérer pleinement, en reprenant une expression commune à deux des chercheurs qui ont le plus travaillé cette question : *design matters.* Ce mot d'ordre est avancé par deux chercheurs pionniers du domaine : il est d'une part le titre d'une section d'un article de B. Noveck (Noveck, 2003), et est d'autre part le titre général d'un article de S. Wright (Wright, 2005). L'importance accordée à l'architecture des procédures constitue le point de départ de quelques programmes de recherche parmi les plus ambitieux sur le débat et la délibération en ligne. Ces programmes émanent principalement de laboratoires américains qui se livrent régulièrement à des expérimentations d'outils que les chercheurs ont eux-mêmes développé ou tout du moins qui ont été développés selon un cahier des charges qu'ils ont établi. Tous ces chercheurs partent du principe qu'il est nécessaire de proposer un environnement favorable à la délibération ou au débat organisé et que l'équipement nécessaire à ce que M. Schudson désigne par l'expression « conversation démocratique », c'est-à-dire des prises de parole mises en cohérence dans un dialogue et orienté vers la discussion d'un problème public, n'existe au mieux que de manière éclatée, c'est-à-dire non assemblé dans des procédures dialogiques. Comme le note par exemple B. Noveck, une juriste américaine qui travaille avec B. Barber à la mise au point de procédures délibératives sur internet, notamment à travers la conception du logiciel UnChat : « (…) deliberative processes must be *designed* for cyberspace. So long as shopping malls instead of town halls proliferate in the virtual landscape, electronic democracy cannot take root[53]. »

Section 2 : La définition du domaine d'étude et les principes de son exploration

La réflexion qui vient d'être engagée dans l'introduction et la première section de ce chapitre est indissociable d'une étude empirique originale. La politique des netroots est ici essentiellement envisagée à travers une enquête conduite sur quatre sites de recherche

[53] « Les procédures délibératives doivent être conçues pour le cyberespace. Tant que les centres commerciaux plutôt que les espaces de discussion prolifèreront au sein du paysage virtuel, la démocratie électronique ne pourra s'enraciner. » Noveck, B. S. (2003). Designing Deliberative Democracy in Cyberspace: The Role of the Cyber-Lawyer.

différents. Ces quatre études de cas n'ont pas toutes été réalisées au même moment, n'ont pas été appréhendées selon les mêmes méthodes et ne poursuivent pas nécessairement les mêmes objectifs de recherche : un problème peut être envisagé sous différents angles et sa formulation peut évoluer au fil du temps, notamment en fonction des enseignements qui peuvent être tirés au bout d'une phase d'enquête sur le terrain.

Le mode de restitution retenu organise la thèse autour de deux parties ; il retranscrit ainsi l'évolution chronologique des préoccupations qui ont jalonné cette réflexion. De manière schématique, chacune des deux parties privilégie un aspect de l'activité politique qui peut être associée aux procédures dialogiques :

-La première partie se concentre sur la conception et la mise en œuvre de procédures dialogiques qui sont à l'initiative de membres du personnel institué par la démocratie délégative. Elle vise à restituer les raisons qui les poussent à expérimenter des procédures de débat composées d'outils informatiques, mais aussi à donner des éléments sur la manière dont ils procèdent pour se doter des compétences et des instruments nécessaires au fonctionnement de ces procédures, et cherche enfin à questionner l'intégration des projets de débat au sein des pratiques de ceux qui les initient, et au sein de l'activité de leurs institutions. Comme celui de la démocratie délégative, qui a souvent été négligé dans l'analyse (Ihl, 2002), l'équipement de la démocratie dialogique ne peut être constitué et mis en œuvre sans une ingénierie politique à laquelle je propose de prêter ici attention. Ce processus d'équipement suppose le développement d'une expertise spécifique et l'entrée en scène de nouveaux acteurs et de nouveaux instruments qui doivent être pris en considération.

Je veux montrer que la conception et la détermination des réglages des objets techniques qui entrent dans la composition des procédures de débat relèvent d'un travail qui concourt à la mise en œuvre de la politique des netroots. En plus de prendre pour objet d'investigation des outils informatiques, le fait même de considérer les procédures dialogiques comme des instruments de l'action publique incline à porter attention au rôle politique que l'ensemble de ces dispositifs jouent. La « technicisation » des pratiques politiques qui découle de la prolifération de ces instruments dépasse largement le cadre du débat public en ligne et

s'inscrit dans le temps long (Foucault, 1998) ; (Habermas, 1990). Toutefois, c'est en m'appuyant sur ce dernier cas que je souhaite mettre en évidence qu'il est à présent indispensable de s'appuyer sur une sociologie des techniques ou des innovations technologiques pour réaliser un nombre croissant d'études qui se réclament de la science politique.

Une telle approche se fait au détriment de la politique à laquelle donne lieu le fonctionnement des procédures dialogiques.

- Dans la seconde partie, il sera davantage question de l'organisation, du contenu et des modalités de prise en compte des discussions qui se tiennent sur les arènes ouvertes par les procédures de débat envisagées. Dans ce cas, la perspective de recherche porte sur l'évolution de la manière dont est organisée la politique à partir du moment où de telles procédures sont expérimentées. « Nouvel esprit de la démocratie[54] », « politique propulsée par le gens » (*people-powered politics*[55]) : qu'elles émanent de l'univers académique ou de promoteurs d'initiatives de débat, les formules ne manquent pas pour souligner l'idée d'un renouvellement de la politique porté en germe par ces procédures. La problématique est dans cette partie celle des débouchés politiques des prises de parole suscitées par les procédures. Elle a déjà été pointée au niveau général des nouveaux modes de gestion politique qui se mettent en place (Latour, 1999). Dans l'essai qu'ils consacrent à l'émergence de dispositifs participatifs, M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe considèrent quant à eux que« l'efficacité d'une procédure dépend *in fine* de son intégration plus ou moins forte dans le processus de décision politique. Le pire des écueils à éviter est celui de débats ouverts, féconds, mais que les décideurs ne prennent pas en considération au moment de trancher[56]. » L'attention accordée au devenir du contenu des discussions n'est pas spécifique aux débats ligne, mais la question y est sûrement exacerbée dans la mesure où l'on a vu précédemment que l'élargissement de l'accès à internet depuis le milieu des années 1990 et la prolifération d'innovations en matière d'outils informatiques consacrés à l'échange et à la discussion

[54]Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative.* Paris: Seuil.
[55]Armstrong, J., & Moulitsas, M. (2006). *Crashing the gate: Netroots, Grassroots, and the Rise of People-Powered Politics*: Chelsea Green.
[56]Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Le Seuil. p. 248-249.

facilitaient l'accès à la publicité. Pouvoir exprimer publiquement un point de vue, émettre un argument, trouver les moyens de relayer un témoignage constituent des phénomènes dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. Mais la démocratie dialogique ne se définit pas par un seul dessein expressiviste. Son éventuelle articulation à la démocratie délégative passe par un traitement des discussions que la mise en œuvre des procédures organise. Selon la définition qui en a été donnée plus haut, les procédures dialogiques proposent un tel traitement du contenu d'un débat, d'une part en organisant les échanges autour d'enjeux spécifiques, et d'autre part en proposant une mise en forme des prises de parole, en proposant une animation des débats, en triant et en agrégeant les prises de parole.

Les deux aspects de l'activité politique des procédures dialogiques sur lesquels porte cette recherche (l'activité qui touche à l'élaboration et au déploiement des procédures et la politique qui résulte de l'expérimentation de ces dernières) ne sont pas séparés et exclusifs l'un de l'autre dans les cas d'étude envisagés au moment de l'enquête ; ils y sont même étroitement liés. Ensemble, ils constituent ce qui est désigné par la politique des netroots. Plus généralement, le principal axe de démonstration de la seconde partie de la thèse consiste à mettre en évidence que des éléments pouvant s'apparenter à l'un ou l'autre de ces deux aspects de la politique, tels que la définition de l'enjeu du débat, l'identité des participants et la manière dont sont organisées les discussions ne peuvent être pensés séparément, en ce qu'ils entretiennent une relation dynamique. Focaliser alternativement sur l'activité qui cherche à produire les procédures dialogiques et sur ce qu'elles produisent après mise en forme des discussions tient pour partie à un choix de présentation qui a été fait à des fins heuristiques, mais aussi aux conditions de réalisation de chaque étude de cas. De plus, les différents cas d'étude ont été regroupés de telle sorte qu'ils soient au mieux ajustés à la répartition autour des deux parties : alors que les projets envisagés dans la première partie insistent avant tout sur les investissements à réaliser pour mettre au point l'équipement nécessaire au fonctionnement des procédures dialogiques et par là implanter au sein d'institutions de la démocratie délégative des démarches de débat ouvertes à une diversité de participants, les études de cas regroupées dans la seconde partie portent sur des expériences de débat explicitement orientées vers l'élaboration de propositions de politiques publiques.

Chacune de ces parties s'appuie sur deux études de terrain : une étude principale, qui a concentré la plus grande partie de l'attention et de l'effort de recherche ; et une étude complémentaire, qui permet d'offrir sur certains aspects un contrepoint à la principale. C'est à partir des comparaisons entre les deux cas mobilisés dans chaque partie que peut être amorcé le processus de production de connaissances, dans la mesure où ce dernier consiste aussi à « tisser des équivalences, construire des similitudes entre deux situations jusque-là indépendantes[57] ».

Sous-section 1 : L'ingénierie politique des procédures dialogiques

Les études de cas regroupées dans la première partie concernent des projets de discussion publique mobilisant des outils informatiques initiés d'une part par des fonctionnaires de l'Administration déconcentrée du Ministère de l'Équipement français (étude principale) et d'autre part par des élus locaux qui siègent dans les instances d'une Communauté de communes (étude complémentaire). Dans chaque cas, l'identité des initiateurs renvoie à une des dimensions de la démocratie délégative : les fonctionnaires de l'Équipement, et plus particulièrement le haut fonctionnaire à l'origine des projets étudiés qui est issu du Corps technique de l'État associé à ce Ministère, le Corps des Ponts et Chaussées, sont les dépositaires de l'expertise technique sectorielle sur laquelle les politiques s'appuient pour décider ; les élus sont quant à eux les représentants du corps électoral qui les a désignés pour prendre des décisions relatives aux affaires de la Cité. En dépit d'un certain nombre de caractéristiques communes qui permettent de les rassembler dans cette partie sous l'étiquette d'acteurs institués par la démocratie délégative, il existe bien évidemment des différences notables entre des fonctionnaires d'une Direction Départementale de l'Équipement (DDE) et des élus locaux. Les premiers sont les agents des services déconcentrés de l'Administration centrale dans les territoires. Tout étudiant en droit public apprend le principe de la déconcentration selon le mot fameux d'Odilon Barrot : « C'est le même marteau qui frappe mais on en a raccourci le manche. » Les fonctionnaires de l'Administration déconcentrée ne

[57] Callon, M. (1999). Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé: la double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du travail*, 99/1, 65-78. p. 74

sont donc pas indépendants de l'Administration centrale, à laquelle ils rendent compte de leur action. L'enquête a été réalisée avant la mise en œuvre d'une réforme qui a profondément reconfiguré le périmètre de compétences des DDE et qui est entrée en application au 1er janvier 2007. Avant cette date, les DDE étaient les services déconcentrés du Ministère de l'Équipement organisé autour de ses compétences traditionnelles : la construction et l'entretien du réseau routier, les transports, mais aussi l'habitat et l'urbanisme.

Avant d'être recomposé en 2007 dans un grand ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT), le Ministère de l'Équipement a fait l'objet d'un nombre important d'études en sociologie et sciences politiques depuis les années 1970, si bien qu'il est généralement considéré comme un site intéressant pour observer les transformations de l'action publique. Il a été abordé à de multiples reprises à travers la création des DDE (Thoenig et Friedberg, 1970), l'inscription de ces dernières dans les territoires (Reigner, 2002), l'évolution des services publics (Duran, 1993) ou du management public (Berrivin, 1995), ou encore l'élite technocratique spécialement formée pour l'administrer, le Corps des Ponts et Chaussées (Thoenig, 1987). À première vue, ces ingrédients, et en particulier l'existence d'un « grand Corps » chargé de définir l'intérêt général au titre de ses compétences techniques, ne laissent pas facilement imaginer que l'on va se trouver au contact d'un terrain propice à l'émergence d'innovations favorisant la circulation de la parole et une participation accrue de citoyens ou de groupes de citoyens à la discussion de projets d'aménagement du territoire. Mais des auteurs ont fait état de rapports riches et non unilatéraux entre les transformations de l'action publique et l'activité des Corps techniques de l'État : L. Rouban montre par exemple que la mission de ces Corps ne se cantonne plus à la maîtrise technique des dossiers mais comporte à présent par un volet plus politique qui passe davantage par le dialogue et la négociation (Rouban, 1998). C'est une telle conception renouvelée de l'action publique que cherchent à mettre en œuvre les DDE du Territoire de Belfort et de la Loire par l'intermédiaire de projets définis par leurs principaux promoteurs comme des sites Web de « co-production de l'information[58] ».

[58] Frérot, O., & Chatignoux, J. (10 janvier 2002). Internet, le débat public et la construction d'un territoire: la RN 19: Site rn19.net.

L'implication d'élus locaux dans le débat public paraît moins surprenante. Dans l'étude de cas qui leur est consacrée, les promoteurs de la consultation sont des délégués d'une structure intercommunale, qui sont avant tout des élus des communes rurales composant la Communauté de l'Atrébatie. À une telle échelle, ces derniers sont souvent perçus comme étant en prise directe avec la population du territoire dont ils sont les élus, et devant laquelle ils sont responsables en remettant régulièrement leur mandat en jeu, si bien que la commune est parfois considérée comme la cellule de base de la démocratie : « Le peuple [y] est la base des pouvoirs sociaux, mais nulle part il n'exerce sa puissance plus immédiatement[59]. » Du fait de cette immédiateté et de la proximité des acteurs, la discussion et la concertation font partie des pratiques élémentaires et du répertoire d'action des élus locaux (Garraud, 1989) ; (Lagroye, 1994) ; (Le Galès, 1995).

1) Les sites Web de « co-production de l'information » lancés par les Directions Départementales de l'Équipement (DDE) du Territoire de Belfort et de la Loire

En suivant la voie ouverte par une contribution universitaire (Blondeau, 2005), j'ai dans un précédent travail de recherche prêté attention à un site Web consacré à l'aménagement de la Route Nationale 19 (RN19), auquel tout internaute avait la possibilité de contribuer et dont l'ouverture avait été décidée par la Direction Départementale de l'Équipement du Territoire de Belfort (Benvegnu, 2004). C'est sur la base des conclusions de ce travail que le projet de la présente thèse a été élaboré. Au cours de l'année 2005, j'ai souhaité poursuivre et compléter l'enquête sur la démarche ayant conduit à l'ouverture du site rn19.net, mais les pages Web n'étaient plus actualisées et n'étaient qu'épisodiquement alimentées en nouveaux articles : le site était en quelque sorte un fantôme qui hantait le Web. Parmi les effectifs de la DDE du Territoire de Belfort, il n'était plus qu'un souvenir, semble-t-il plus ou moins agréable[60], et ne suscitait plus la moindre once d'intérêt depuis la mutation du Directeur qui en était directement à l'origine : le départ de ce dernier à la fin de l'année 2002 avait sonné le glas de la dynamique de publication sur le site qu'il avait enclenchée à grand renfort de volontarisme, mobilisant pour cela intensément ses effectifs. Mais l'initiative consacrée à la

---

[59] Tocqueville, A. d. (1981). *De la démocratie en Amérique*. Paris: GF-Flammarion., p.124.

[60] Entretien avec Gilles Esbelin, Service des Grands travaux, DDE du Territoire de Belfort, 18 août 2005.

RN19 n'est pas le seul site de « co-production de l'information » inaugurée par une DDE : muté à Saint-Etienne, l'ancien Directeur de l'Équipement du Territoire de Belfort a poursuivi depuis sa nouvelle affectation le mouvement d'expérimentation entamé en Franche Comté. Une fois à la tête de la DDE de la Loire, il a en effet décliné le principe du site Web de « co-production de l'information » à une série de projets locaux correspondant aux différents domaines de compétences de l'Administration déconcentrée de l'État en matière d'Équipement :la route (RoaNne7, hYrondelle), puis l'habitat (Plan de Cohésion Sociale de la Loire, pig-pcs42.net), les réseaux fluviaux (Fleuve-Loire.net), le patrimoine industriel du sud Loire (Réseau-Patrimoine.net), l'aménagement numérique du territoire (amenagement-numerique.net) ou encore le design des projets d'équipement public (design-public.net)… En tout, et sans compter le site institutionnel de la DDE de la Loire, le Directeur de l'Équipement dans la Loire a initié entre la fin de l'année 2002 et la fin de l'année 2006 une dizaine de sites Web fondés sur le même principe que celui proposé quelques années plus tôt dans le Territoire de Belfort. La fin de son mandat a correspondu à l'arrêt du mouvement d'expérimentation et à la fermeture de la plupart de ces sites Web. Jusqu'à la fin de l'année 2006, les sites collaboratifs initiés par la DDE de la Loire ont constitué des objets de curiosité d'autant plus intéressants pour cette recherche que la plupart de ces projets étaient en plein développement, et pouvaient donc être observés en train de se faire. Ils offraient en cela des sites d'observation particulièrement adaptés à la problématique de cette première partie, consacrée à l'ingénierie politique sur laquelle s'appuient la conception, le déploiement et le fonctionnement de nouvelles procédures dialogiques.

J'ai donc suivi l'ancien Directeur de la DDE du Territoire de Belfort jusqu'à sa nouvelle affectation, et j'ai plus particulièrement choisi de porter mon attention à deux de ses nouveaux projets, RoaNne7 et hYrondelle. Bien que traitant de la route, ces sites présentaient des situations contrastées au moment où j'en ai pris connaissance : RoaNne7, premier projet de site Web collaboratif ouvert en 2003 par la DDE de la Loire, est par son approche axée sur la volonté de traiter de la route et des territoires qu'elle traverse, le petit frère de rn19.net. Il donne l'impression de décalquer dans la région de Roanne ce qui avait été fait à Belfort. C'est pour les éléments de comparaison qu'il offre immédiatement avec l'expérience rn19.net qu'il m'a paru intéressant de se pencher sur le site roanne7.net. Le projet hYrondelle implémente les mêmes idées que les deux sites précédents, s'appuie sur les mêmes outils et le même

animateur, mais n'a pas exactement les mêmes objectifs : le cœur du projet consiste à expérimenter une nouvelle forme d'info-trafic à propos des voies rapides urbaines (VRU) du sud du département de la Loire. En incluant le travail préalablement réalisé sur le site rn19.net dans le cadre d'un mémoire de master, puis poursuivi au début de la thèse, l'enquête sur les sites de « co-production de l'information » proposés par des DDE a donc été réalisée par fragments successifs entre la mi-2004 et la fin 2006.

À l'instar des observations effectuées dans le Territoire de Belfort dans le cas d'étude consacré à la RN19, j'ai commencé par minutieusement répertorier tout ce que les sites retenus et les listes de diffusion associées donnaient à voir : qu'est ce qui est publié ? qui publie ? qui commente ? qui répond ? dans quels délais ? etc. Mais, dans le cas des études relatives à RoaNne7 et hYrondelle, j'ai pu mettre en œuvre un protocole de recherche plus ambitieux que celui qui avait prévalu dans l'enquête sur le projet touchant à la RN19. Afin de mieux comprendre comment les projets étaient mis en place, maintenus et animés, et de mieux situer ces pratiques dans la mission des différents agents impliqués, j'ai effectué avec l'accord du Directeur de l'Équipement de la Loire deux séjours d'observation d'une semaine chacun au début du mois de septembre et à la fin du mois de novembre 2006, au cours desquels j'ai pu me déplacer à ma guise au sein des différentes implantations et services de la DDE (Saint-Etienne – Libération, Saint-Etienne - Technopole, Saint-Chamond et Roanne). Ces séjours m'ont donné l'occasion de faire connaissance avec la plupart des agents de la DDE impliqués à divers titres sur les projets RoaNne7 et hYrondelle, que je ne connaissais que par l'intermédiaire de mon travail d'observation des sites Web sur lesquels ils intervenaient comme contributeurs. J'ai pu échanger avec eux à propos de leur travail et du projet de modernisation de l'Administration porté par leur Directeur, ainsi que de leur manière dont ils participaient à l'animation des sites Web. J'ai assisté à des réunions, j'ai récupéré une abondante documentation transmise par les acteurs (statistiques de fréquentation des sites, documents de communication destinés à la présentation des initiatives, courriers électroniques internes relatifs aux projets etc.). Afin de pouvoir identifier les sources de toutes les informations recueillies, j'ai tenu un journal de bord au cours des deux séjours d'observation dans le département de la Loire.

Ces observations ont été approfondies par la réalisation d'une douzaine d'entretiens semi directifs que j'ai menés avec des agents ou des anciens agents de la DDE de la Loire ayant au moins participé à l'un des deux projets (RoaNne7 et hYrondelle). Lors de mon premier séjour dans la Loire en septembre 2006, au fil des discussions, j'ai pu mettre la main sur un matériau riche et précieux : les listes de discussion électroniques qui ont été utilisées afin d'ouvrir un espace susceptible d'accueillir les échanges de la conférence de rédaction interne à la DDE pour chacun des projets étudiés. Après validation du Directeur, j'ai ainsi récupéré et examiné une archive de plus de 5 000 messages concernant le lancement et l'animation des sites RoaNne7.net et hYrondelle.net : la liste [roanne7-conf-redac] comporte plus de 2 000 messages qui s'échelonnent entre le 30 avril 2003 et le 21 juin 2006 ; la liste [Hyrondelle-conf-redac] compte quant à elle près de 3 000 messages postés entre le 22 septembre 2003 et le 26 juin 2006. Ces listes ont fait office de sources écrites pour cette étude de cas. Elles regroupent tous les agents de la DDE concernés par chacun des projets, auxquels vient s'ajouter un animateur, qui est un prestataire extérieur à la DDE. Elles se composent de messages de nature diverse, allant de la mise en place technique, de la formation à l'outil utilisé pour faire fonctionner les sites, à la discussion de la modération des commentaires reçus sur les sites, en passant par des messages de relance, les conseils liés à la rédaction d'article ou encore les messages automatiques précisant qu'un nouvel article a été rédigé et qu'il est en attente de validation.

L'enquête sur laquelle repose cette première partie a été complétée en portant attention à des innovations promues par d'autres types d'acteurs politiques que des fonctionnaires du Ministère de l'Équipement, ainsi que d'autres manières de concevoir et d'animer un débat public mettant en jeu d'autres outils informatiques que ceux engagés par les expériences proposées par les DDE. Pour cela, un autre site d'étude a été investi, cette fois géographiquement localisé dans la Région Nord-Pas de Calais : les représentants d'une Communauté de communes, la Communauté de communes de l'Atrébatie, ont proposé à la fin de l'année 2005 une procédure de débat public pour discuter avec leurs concitoyens d'un projet d'implantation d'une ferme éolienne sur leur territoire.

2) Le débat sur les éoliennes en Atrébatie

La procédure de débat public en Atrébatie est une démarche de consultation des citoyens lancée par des élus locaux porteurs d'un projet d'implantation d'un parc d'éoliennes. Au-delà de l'utilisation du Web dans l'organisation de la discussion publique qui fait l'objet de ce travail, il présente en cela au moins deux points communs avec les cas de débat orchestrés par les DDE du Territoire de Belfort et de la Loire : il concerne un projet d'implantation d'infrastructure ou d'aménagement du territoire ; et il est fortement ancré dans un territoire particulier, en l'occurrence ici une Communauté de communes de la région Nord-Pas de Calais. Le mode d'identification de ce cas d'étude fournit une illustration concrète de l'angle d'attaque qui est privilégié dans la première partie de la thèse : j'ai en effet identifié la consultation sur les éoliennes en Atrébatie non par une simple recherche sur le Web, ni même par l'intermédiaire de participants ou d'universitaires y portant intérêt, mais par ceux qui ont conçu les outils informatiques utilisés, qui ont élaboré et animé l'ensemble de la procédure de débat, à savoir les membres d'une société parisienne spécialisée dans l'animation de débat public sur internet avec lesquels j'entretenais alors un échange. La réalisation de cette partie de l'enquête n'a pas nécessité un investissement aussi lourd que celui réclamé par le suivi du triptyque composé de rn19.net – roanne7.net – hyrondelle.net. La première raison qui explique cette différence tient au fait que le débat en Atrébatie est une expérience ponctuelle, limitée dans le temps : à proprement parler, l'ensemble de la procédure de débat public n'excède pas une période d'un mois et demi. L'échelle de l'expérience, plus réduite, permet également d'en préciser plus rapidement les contours. Enfin, et peut être surtout, les objectifs de la démarche sont dans ce cas plus précis ou plus explicitement affichés au moment du lancement du projet.

J'ai dans ce cas procédé en deux temps : j'ai suivi sur internet le déroulement de l'expérience à partir du moment où j'en ai eu connaissance au mois de décembre 2005. L'examen du site Web a permis de récolter un grand nombre d'informations, dans la mesure où l'ensemble de la procédure y était présenté et récapitulé à destination des participants eux-mêmes. Les principes et objectifs présidant à la tenue et au déroulement du débat y étaient décrits avec minutie par les organisateurs eux-mêmes.

À la clôture de la procédure, j'ai poursuivi mes observations en m'appuyant sur différents articles parus dans la presse et surtout en réalisant entre mars et mai 2006 des entretiens semi directifs avec des acteurs clés du débat : le Président de la Communauté de communes qui en est l'organisateur, l'animatrice de l'ensemble de la procédure et un participant au débat que la procédure instituait comme représentant des opposants à l'implantation des éoliennes. Ces entretiens et tous les documents qui m'ont été transmis par les interlocuteurs m'ont permis de recouper et d'approfondir les connaissances sur les conditions du déroulement du débat et la manière dont a été réalisée l'expérience. L'ensemble des démarches ont dans ce cas été effectuées entre décembre 2005 et la fin du mois de mai 2006

Projet	**Initiateur**	**Mise en ligne**	**Mise en œuvre**	**Outils**	**Situation 2010**
Rn19.net	DDE Territoire de Belfort	juin 2000	J. Chatignoux Conseils	Pages Html puis SPIP Listes de discussion	hors ligne
RoaNne7.net	DDE Loire	juin 2003	J. Chatignoux Conseils	SPIP Listes de discussion	En ligne, inactif
hYrondelle.net	DDE Loire	janvier 2004	J. Chatignoux Conseils	SPIP Listes de discussion	en ligne, actif, DIR.
debat-atrebatie.org	CCA	novembre 2005	Sopinspace	Plone CMS Module de prioritarisation Réunion publique	en ligne, inactif, expérience terminée

Figure 1: Tableau récapitulatif des initiatives envisagées dans la première partie

Sous-section 2 : Les procédures dialogiques comme nouveau laboratoire politique

La seconde partie de la thèse questionne le fonctionnement de la politique lorsque sont mises en œuvre des procédures de débat qui offrent à des cercles élargis de participants la possibilité de s'exprimer sur un problème particulier, de contribuer à en définir les enjeux et d'en proposer des formes de traitement. On a vu précédemment, que de telles procédures,

surtout celles composées d'outils informatiques, n'étaient pas courantes au moment où cette recherche a été engagée, au milieu des années 2000. Pour cette raison, le travail prévoyait dès son lancement la réalisation d'une expérimentation de recherche visant à « émuler le projet de Dewey », tel que cela a été présenté dans la section précédente. Une telle démarche fait de plus écho à une conception de la recherche qui ne sépare pas recherche fondamentale et recherche appliquée, mais la conçoit au centre de réseaux qui lient entre eux différents types d'activité (Callon, 2002) : la thèse a d'ailleurs été conjointement effectuée dans un laboratoire de recherche d'un établissement d'enseignement supérieur, le Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des Mines de Paris, et dans un laboratoire de recherche et développement d'une société anonyme à capitaux publics, le Groupe de recherche énergie, technologie, société (Grets) de EDF R&D. Le partenariat entre ces entités s'est traduit par une Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre). L'organisation du processus de production des connaissances associé à une démarche qui passe par l'expérimentation d'une procédure dialogique, c'est-à-dire une expérience de recherche qui se double d'un débat auquel tout internaute peut participer et dont l'organisateur peut se saisir et relayer les mesures d'action publique auxquelles les discussions aboutissent soulève des questions sur le rôle que joue le chercheur. La conception de l'activité de recherche qui en découle se démarque des conceptions traditionnelles du métier de sociologue, aussi bien de celles fondées sur la rupture épistémologique (Bourdieu et al., 1967) que celles qui impliquent l'engagement du chercheur dans une recherche-action (Lewin, 1946) ; (Liu, 1997). La réalisation de l'expérimentation s'est concrétisée par l'organisation d'un débat national sur la maîtrise de l'énergie (MDE) au printemps 2007. Son étude, du montage de l'opération à la clôture de la procédure, en passant par les résultats produits, fournit le terrain d'enquête principal de cette partie.

Le contrepoint est ici offert par une étude de cas portant sur une expérience américaine au cours de laquelle des militants d'un parti politique ont entrepris de concevoir de manière ouverte et en se coordonnant par le Réseau des propositions de mesures de politique énergétique destinées à définir sur ce thème le programme de leur formation. A la différence de l'étude principale, l'étude complémentaire est envisagée et appréhendée selon des méthodes auxquelles les chercheurs en sciences sociales ont couramment recours. Les

méthodes utilisées sont ici comparables à celles mobilisées dans les études de cas regroupées dans la première partie.

1) La procédure de débat sur la maîtrise de l'énergie : une expérimentation de recherche

Au mois de juillet 2007, à l'occasion d'une réunion publique tenue au Palais de la Découverte à Paris, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a clôturé la procédure de débat sur la maîtrise de l'énergie qu'elle avait inaugurée au début du mois de mars de la même année. Au bout de quatre mois d'échanges alternativement tenus en ligne et en face à face dans le cadre d'une procédure extrêmement formalisée, l'opération a abouti à la présentation publique d'une « sélection de 30 propositions[61]. » Au cours de ces quatre mois, le site Web, qui a concentré l'ensemble des informations relatives à l'organisation du débat et sur lequel ont eu lieu certaines phases de discussion, a reçu 30 000 visites et accueilli 15 000 visiteurs uniques ; environ 1 500 contributions écrites ont été publiées au sein des différentes arènes de discussion du site (1 100 au cours de la première phase de la procédure et près de 400 lors de la troisième), alors qu'une cinquantaine de personnes ont participé pendant la deuxième phase de la procédure à des ateliers organisés dans trois villes (Paris, Angers, Douai). Malgré une participation limitée, en partie liée à la focalisation des médias généralistes sur la campagne pour l'élection présidentielle française de 2007, plus de 440 personnes réparties sur tout le territoire ont fait la démarche de s'inscrire pour obtenir un identifiant sur le site (70 % des inscrits n'étaient pas domiciliés en Ile-de-France) : parmi elles, les jeunes, et surtout les hommes, étaient surreprésentés par rapport à l'ensemble de la population française (50 % des inscrits avaient moins de 40 ans et 80 % étaient des hommes).
A première vue, rien ne permet d'avancer que ce débat a initialement été conçu dans le cadre d'un doctorat. La procédure de débat sur la MDE est pourtant le fruit de la recherche engagée avec cette thèse et constitue dans le même temps une expérience dont les résultats doivent alimenter la production de connaissances au sein d'un travail universitaire. Du point

[61] « Le débat web sur la maîtrise de l'énergie débouche sur 30 propositions », Communiqué de presse de l'Ademe du 8 août 2007. Ce communiqué de presse peut être consulté à l'adresse suivante : http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=46522&ref=19684&p1=B ; il est également reproduit dans les annexes.

de vue des participants, le débat organisé par l'Ademe s'est déroulé sur une période de quatre mois. Pour les organisateurs de la procédure, cette durée ne correspond qu'à celle de la face de l'opération visible par le public : avant cela, de longs mois de préparation ont été nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre l'expérience et, une fois la procédure clôturée, cette dernière a suscité une charge de travail toute aussi conséquente, à la fois pour la décrire, la comparer à d'autres cas et ainsi préparer le transport des connaissances obtenues.

La démarche qui a conduit à la réalisation d'une expérience qui n'a pas été confinée dans un laboratoire s'est imposée par la nécessité de répondre aux objectifs concrets assignés à cette recherche. Cette nécessité est venue rejoindre une conception plus générale de l'activité de recherche qui emprunte à la posture pragmatiste en ce qu'elle ne sépare pas cette activité de l'intervention du chercheur dans la Cité. En cela, le recours à l'expérimentation pourrait dans ce cas être qualifié de doublement deweyèen :

- Il est tout d'abord deweyèen du point de vue du diagnostic sur lequel repose initialement la thèse. Comme on l'a vu dans la première section de ce chapitre, la thèse adapte la réponse de J. Dewey dans *Le Public et ses problèmes* à de nouveaux outils de communication pour mettre à l'épreuve des hypothèses qui proposent un traitement de l'éclipse du Public : les procédures dialogiques qui mobilisent des outils de publication sur le Web peuvent être conçues comme des formes d'enquête sociale renouvelées (Dewey, 1993), adaptées aux outils de communication disponibles au début des années 2000. Plus précisément, il s'agit de se demander si la procédure de débat expérimentée peut permettre à des publics de s'assembler autour d'enjeux qui le concernent et d'en proposer un traitement par la discussion.

- La démarche peut ensuite être considérée comme d'inspiration deweyèenne dans la mesure où l'expérimentation sert à mettre à l'épreuve des hypothèses formulées dans le cadre d'une recherche en sciences sociales. Elle s'inscrit ainsi dans la tradition pragmatiste à laquelle se raccroche et contribue John Dewey dans *Reconstruction en philosophie* : il avance en effet dans cet ouvrage que la trajectoire suivie par les sciences naturelle aux XVIe et XVIIe siècles vers l'expérimentation pourrait servir de modèle à une réforme de la philosophie (Dewey, 2003).

La réalisation d'une expérimentation qui prend la forme d'une procédure de débat portant sur un problème spécifique et ouverte à la participation de tous ceux qui s'estiment concernés par les enjeux qui sont liés à ce problème amène à diversifier les tâches du chercheur en sciences sociales qui s'engage sur cette voie. Il n'est bien évidemment pas démis dans un tel cas de ses traditionnelles fonctions d'enquêteur : il doit toujours observer et collecter diverses informations et contribuer à recueillir des inscriptions pour être capable de décrire une expérience de recherche et traiter les résultats obtenus. Mais il doit de surcroît se livrer à un travail de préparation de l'expérimentation proprement dite, c'est-à-dire engager des connaissances pour mettre en place un protocole, constituer et contribuer à l'animation d'un réseau assurant la réalisation de l'expérimentation. Si, à travers une telle expérimentation, il y a bien une « continuité de l'expérience » (James, 2007) entre activité de recherche et intervention politique, esquissant ce qu'est en pratique une « recherche de plein air[62] », on voit bien dès cette première approche que le rôle du chercheur évolue au gré des opérations auxquelles il se livre. C'est pourquoi il doit également rendre compte des modalités de son intervention, en précisant notamment pour quelles raisons, à quels moments et dans quelles conditions il a travaillé avec les acteurs pour mettre au point la procédure expérimentée. Dans le cas de la procédure de débat sur la MDE, la réalisation de cette dernière tâche doit permettre de donner une épaisseur empirique à ce qui a été par ailleurs présenté comme des opérations d'attachement et de détachement (Callon, 1999).

Les premiers mois du doctorat ont classiquement été consacrés à des recherches bibliographiques. Mes lectures ont été orientées dans le sens de la préparation d'une expérimentation d'une procédure de débat public composée d'outils informatiques. Dans la littérature, quasi-exclusivement anglo-saxonne, j'ai identifié quelques retours d'expérience établis par des chercheurs ayant conçu puis expérimenté des procédures de débat en ligne. Les enseignements qui ont pu en être tirés étaient certes précieux, mais limités, dans la mesure où l'implication des participants était le plus souvent considérée comme une variable d'expériences dont le but principal était de « faire tourner » des logiciels qui avaient fait l'objet d'un développement spécifique (Beierle, 2002) ; (Noveck, 2003). Dans la plupart des

[62] La collaboration entre « recherche confinée » et « recherche de plein » est abordée au sein de : Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Le Seuil. Voir en particulier le paragraphe p. 136

cas, les projets décrits pouvaient être considérés comme des « démos », dans le sens dans lequel l'entend C. Rosental, c'est-à-dire des résultats non nécessairement aboutis d'une recherche, que les chercheurs utilisent pour nourrir les échanges avec leurs collègues et/ou se mettre en quête de financements de leur projet (Rosental, 2002). Mais, même dans les cas où les chercheurs ne sont pas les concepteurs des procédures qu'ils étudient, ils ont parfois tendance à considérer que la seule présence des outils informatiques envisagés justifient l'intérêt de leur recherche, essentiellement en raison de la nouveauté qu'ils représentent. De ce fait, les enjeux des discussions sont dans les travaux qui ont été examinés lors de cette phase considérés comme secondaires ; ils s'effacent devant les potentialités prêtées au mode de communication associé à internet (Dahlgren, 2000).

Outre le fait que les enjeux des discussions étaient négligés dans la majorité des travaux examinés, ces expériences ont souvent été proposées à un social déjà constitué, puisque certaines d'entre elles, cherchaient à atteindre une représentativité des participants engagés comme « cobayes. » Dans certaines de ces expériences, les chercheurs ont eux-mêmes sélectionné les participants en recherchant une représentativité statistique par rapport à une population de référence. Le fait de s'adresser à un social organisé selon des catégories qui précèdent le déroulement de l'expérience n'est pas le propre des études qui portent sur les procédures de débat en ligne. Le phénomène caractérise un certain nombre de recherches qui envisagent l'influence de déterminants sociaux sur la participation aux dispositifs participatifs (Fishkin et Luskin, 2005) et qui cherchent plus ou moins explicitement à résoudre le problème général de la participation politique (Gastil et Levine, 2005).

L'expérimentation préparée dans le cadre de cette recherche porte sur la procédure de débat elle-même, sur la manière dont elle organise la discussion mais aussi sur la définition des objets du débat et sur l'identité des participants. Cela signifie que les modalités d'organisation des échanges, la problématisation des enjeux et l'identité des individus et des groupes impliqués ne sont pas connues et données *a priori*. Elles ne sont de plus pas figées et ne peuvent se stabiliser qu'à l'épreuve de l'expérience dont elles constituent des résultats. C'est sur ce point précis que la démarche selon laquelle j'ai procédé se distingue de la manière la plus évidente de celle qui sous-tend la recherche-action : dans les travaux qui revendiquent un tel ancrage, le chercheur intervient auprès d'acteurs identifiés pour

résoudre un problème constitué et déterminé, dont le diagnostic a été posé sur la base de savoirs académiques et/ou à partir des compétences d'acteurs déjà impliqués et dont on peut de ce fait connaître l'identité (Whyte, 1989).

Dans la phase de préparation de l'expérimentation, j'ai donc non seulement contribué à définir la procédure dialogique, mais j'ai également sélectionné un thème de débat qui puisse intéresser des partenaires, et j'ai participé à la formulation d'une problématisation des enjeux soumis au débat. Compte tenu de leurs domaines d'intervention privilégiés, le partenariat entre l'École des Mines et EDF R&D prévoyait pour la réalisation de la thèse la réalisation d'une expérimentation de débat portant sur des enjeux énergétiques. Dans le courant de l'année 2006, j'ai identifié, pointé et proposé le thème de la maîtrise de l'énergie, en mettant en évidence que les controverses d'une acuité particulière au carrefour desquelles il se situait (modes de production énergétique, réchauffement climatique) pouvaient être abordées et explorées par l'application d'une procédure dialogique.

Afin de se lancer dans une campagne d'intéressement à ce projet de recherche maximisant les chances de sceller des alliances, l'expérimentation a été préparée avec Sopinspace, une société commerciale créée en 2004, spécialisée dans l'animation de débat sur internet[63]. Malgré sa faible expérience après seulement deux ans d'activité (avant le débat MDE, Sopinspace n'avait animé que deux autres débats publics selon ses méthodes et avec les outils informatiques qu'elle développe : le débat sur la santé environnementale[64] et celui sur l'implantation d'éoliennes en Atrébatie, ici envisagé dans la première partie[65]), l'existence de cette structure et des produits commerciaux qu'elle propose a permis de mettre en avant plus que les mots et les idées du projet de thèse et du retour d'expérience effectué en m'appuyant sur un examen de la littérature. Les logiciels que Sopinspace développe encapsulent de plus une réflexion voisine de celle développée dans le projet de thèse. Le fondateur de Sopinspace, Philippe Aigrain, docteur en informatique, ancien chef de secteur « technologies logicielles et société » au sein de la Commission européenne, et personnalité reconnue dans l'univers du logiciel libre, conduit de longue date une réflexion sur les dispositifs

[63] Voir le site http://www.sopinspace.com
[64] Le site est conservé comme archive : http://www.debatse.org/
[65] Le site est conservé comme archive : http://www.debat-atrebatie.org/

participatifs utilisant des technologies de communication. Il publie régulièrement des contributions écrites (ouvrages, articles, billets de blog) qui font référence aux travaux universitaires sur le débat public[66]. Sa réflexion est explicitement inspirée des travaux de John Dewey et se réfère aux processus d'enquête sociale proposés par ce dernier. Comme j'ai pu m'en rendre compte lors de notre premier entretien, sa bibliothèque compte en effet plusieurs ouvrages du philosophe américain :

> « C'est étroitement lié à une vision de l'éducation, au pragmatisme en éducation, à la notion d'enquête créative, donc le fait de vouloir soi-même répondre à des questions, qui est à la fois la base de la création de l'individu libre dans l'éducation et la base de la création d'un public capable de faire vivre l'espace public, et donc de rappeler en permanence un gouvernement qui dérive toujours... Ce qui est fantastique chez Dewey, c'est qu'il décrit dans le détail ce qu'on a l'impression de voir comme une maladie moderne, ce qu'on décrit aujourd'hui comme l'acquisition, l'OPA du privé sur le public et la crise globale de la démocratie, Dewey, il dit : c'est naturel. Il faut en permanence des outils de rappel à l'ordre de l'espace public, de reconstruction. On essaie d'en faire ceux de notre époque et ceux de notre époque peuvent évidemment exploiter de nouveaux outils[67]. »

Les conceptions convergentes du débat public utilisant internet nous ont amené à faire cause commune pour préparer l'expérimentation d'une procédure dialogique dont certains résultats viseraient une articulation à des instances de décision. C'est pour cela qu'une alliance a été possible, même si les objectifs d'une société commerciale ne peuvent être exactement les mêmes que ceux qui animent un doctorant qui prépare un travail de recherche. Pour Sopinspace, l'expérimentation représente certes un projet de recherche et de développement, car l'entreprise peut y tester et affiner ses méthodes d'animation et ses outils informatiques ; mais elle est en même temps une opération commerciale, car elle est chargée de la préparation de la procédure, puis de sa maîtrise d'œuvre. La société a d'ailleurs capté tous les fonds collectés pour réaliser l'expérience, soit 20 000 euros de la part d'EDF R&D au moment de la préparation de la procédure, puis 40 000 euros versés en deux tranches par l'établissement qui a bien voulu porter l'opération (l'Ademe), au titre de l'organisation générale du débat, ce qui comprend aussi bien la mise en ligne du site Web du débat, l'organisation de six réunions de face à face dans trois villes différentes, l'animation des

---

[66] Philippe Aigrain a publié plusieurs ouvrages ; peuvent par exemple être cités : Aigrain, P. (2005). *Cause commune: L'information entre bien commun et propriété*. Paris: Fayard — (2008). *Internet & Création: Comment reconnaître les échanges sur internet en finançant la création?* Paris: In Libro Veritas. Depuis plusieurs années, il publie régulièrement également ses réflexions sur un blog personnel : http://paigrain.debatpublic.net/

[67] Entretien avec Philippe Aigrain, le 7 septembre 2004.

discussions, et la production de synthèses. Selon le Directeur de la société spécialisée dans l'animation de débat en ligne, le total de la somme récoltée n'a malgré tout pas été suffisant pour couvrir l'ensemble des frais engagés sur cette opération, ce qui permet de décliner sur un nouvel aspect l'idée selon laquelle Sopinspace n'est pas qu'un prestataire du débat sur la MDE : il en est également un partenaire.

À partir du mois de juin 2006, P. Aigrain et moi avons préparé un document d'une dizaine de pages pouvant s'assimiler au cahier des charges[68] complet de l'expérimentation d'un débat public sur le thème de la maîtrise de l'énergie, en nous appuyant à la fois les travaux accomplis au cours de la première année de doctorat et sur l'expérience de Sopinspace (Benvegnu et Aigrain, 2006). Nous nous sommes ensuite lancés dans l'identification de partenaires susceptibles de porter une telle opération, qui soient à la fois crédibles pour organiser un débat sur la MDE et de taille suffisamment importante pour contribuer financièrement au montage du projet. Nous nous sommes alors prioritairement tournés vers l'Ademe et le projet de débat a finalement trouvé un écho favorable auprès du Directeur exécutif de la Stratégie et de la Recherche de l'agence, François Moisan. Ce dernier n'en était pas à sa première collaboration avec le Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des Mines : il avait plus particulièrement collaboré avec le directeur de cette thèse, Michel Callon, *via* un contrat de recherche à la fin des années 1980. Cette collaboration a contribué incorporer au sein de l'Ademe des savoirs et des modes de pensée que le Directeur de la Stratégie et de la Recherche définit comme proches « des processus de réflexion du CSI, basés sur une logique de mise en réseau Société-Technologie-Marché[69](STM) ». Le fait que « des gens parlent STM » dans les services de l'établissement public a largement contribué à ce que le projet de débat y trouve un écho favorable.

L'engagement de l'Ademe sur cette opération s'est produit sans redéfinitions majeures du projet initialement proposé : seuls quelques ajustements ont été opérés (d'un débat régional à un débat national…). Mais il a permis de faire entrer le projet dans sa phase opérationnelle, ce qui a précipité une nouvelle définition des rôles de chacun dans la conduite de

[68] Un exemplaire de la dernière version de ce document de préparation de l'expérience est disponible dans les annexes. Il sera fait référence à son contenu dans le cinquième chapitre de la thèse.
[69] Entretien avec François Moisan, le 20 août 2007.

l'expérimentation : l'Ademe a endossé l'organisation et le financement du débat, Sopinspace a assuré la maîtrise d'œuvre et l'animation, alors que je me suis placé en position d'observateur. À cet agencement est venu s'arrimer un réseau d'une quinzaine de partenaires de nature diverse destiné à assurer un relais au-delà des spécialistes des questions énergétiques : parmi les partenaires, on trouve en effet des associations spécialisée telles que France Nature Environnement ou Greenpeace, des associations de consommateurs (INC) ou familiales (UNAF) ou encore des organismes spécialisés dans la médiation des questions scientifiques et techniques (Cité des Sciences et de l'Industrie, Palais de la Découverte)[70]… À ce moment précis de la préparation du projet, je me suis donc une première fois détaché des différents partenaires que j'avais réussis à intéresser à la réalisation de l'expérimentation, et je me suis attaché à eux selon de nouvelles modalités. Le fait d'être ainsi « embarqué » dans le projet m'a permis de tenir une position d'observateur particulièrement privilégiée, précieuse pour recueillir les informations nécessaires à la préparation de descriptions aussi fines que possible des différentes opérations contribuant au déroulement du débat. Même si je ne suis plus intervenu dans l'organisation de la procédure à partir du moment où le projet est passé en mode opérationnel (novembre 2006), ma contribution préalable a grandement facilité ma libre circulation sur toutes les scènes sur lesquelles se déroulait la procédure et a légitimé ma présence auprès des différents acteurs.

Entre avril 2006 et janvier 2007, c'est-à-dire pendant la phase active de préparation de l'expérience, j'ai participé puis assisté à une dizaine de réunions de préparation réunissant les différents partenaires qui ont contribué à l'organisation de la procédure (Sopinspace, EDF R&D, Ademe…). Pendant toute la durée du débat (de mars à juillet 2007), j'ai entretenu un contact régulier avec l'équipe d'animation de la procédure, constituée de salariés de la société Sopinspace, avec lesquels j'ai régulièrement échangé par téléphone, par courrier électronique, lorsqu'il n'était pas possible de se rencontrer pour échanger. Je me suis rendu dans les locaux de l'entreprise pour observer le travail des animateurs à des moments clés de la procédure, par exemple lorsqu'ont été élaborées les cartes thématiques de la procédure de débat, au moment de la rédaction des synthèses de la première phase du débat. Cette possibilité de déambuler dans les coulisses de la procédure ne m'a pour autant pas conduit à

[70] La liste complète des partenaires du débat se trouve sur la page suivante : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/partenaires/ Elle sera plus précisément envisagée au sein du quatrième chapitre.

négliger les scènes publiques du débat : j'ai assisté aux réunions publiques de lancement et de clôture de la procédure, j'ai directement observé deux ateliers regroupant des participants en face à face (un à Paris, un à Angers) et j'ai suivi au quotidien le déroulement et l'animation des discussions sur le site Web du débat.

Tout ce que j'ai observé à propos de cette expérimentation entre avril 2006 et janvier 2008 a été minutieusement consigné dans un carnet de notes. Je me suis en cela inspiré des approches ethnographiques et des ethno-méthodes mobilisées par une série de travaux qui ont renouvelé l'appréhension des sciences en train de se faire dans les années 1980 (Latour et Woolgar, 1979) ; (Lynch, 1985), particulièrement dans des cas de réalisation d'expériences (Galison, 2002). Ce carnet de terrain a alimenté la préparation des chapitres de ce travail consacrés à la procédure de débat sur la MDE : il est fait référence dans le texte qui suit au contenu de ce carnet et des extraits sont parfois mobilisés.

Les interventions exprimées au cours du débat sont venues s'ajouter à un matériau déjà riche. Le site Web ledebatmde.org, sur lequel se sont tenues les discussions de deux des trois phases de la procédure, demeure en ligne depuis la clôture et en constitue ainsi une archive publique : j'ai donc pu consulter toutes les discussions et en proposer différents traitements.

Après la clôture de la procédure, j'ai également entamé une campagne d'entretiens avec les principaux organisateurs et animateurs du débat : j'ai rencontré les trois agents les plus impliqués sur cette opération dans les rangs de l'Ademe et les cinq salariés de Sopinspace. J'ai également souhaité interroger des personnes ayant participé au débat, avec lesquelles j'avais échangé à l'occasion des réunions publiques de lancement ou de clôture ou au moment des ateliers : six entretiens ont ainsi pu être menés.

Au final, la préparation et le suivi de l'expérimentation de la procédure de débat sur la MDE ont été réalisés en continu pendant une période de deux ans, entre le début de l'année 2006 et le début de l'année 2008. La fin du travail d'enquête n'équivaut pas à un arrêt de l'activité du chercheur : une fois la vague d'entretiens terminée, je me suis une nouvelle fois détaché des acteurs ayant à divers titres participé au débat, pour entrer dans une nouvelle phase de travail, celle de production de savoirs universitaires et de leur transport. Tout au long de l'expérimentation qui a été menée, le rôle rempli par le chercheur évolue mais est en permanence en tension entre attachement et détachement : d'une phase de travail à l'autre, je me suis détaché pour m'attacher autrement. Le cas met en évidence que « s'attacher à des

acteurs pour produire avec eux la théorie de leurs pratiques émergentes, et faire proliférer, avec eux, les porte-parole et les entités nouvelles, suppose, par symétrie, une volonté de détachement[71] ».

2) Le plan de politique énergétique élaboré de manière collaborative par des militants du Parti Démocrate américain : Energize *America*

Dans cette partie, l'étude principale a été complétée par une enquête sur une initiative de militants du Parti Démocrate américain intervenant sur le site Web Daily Kos : au bout de neuf mois d'échanges ayant exclusivement transité *via* internet, ces derniers ont élaboré de manière collaborative un plan de politique énergétique en vingt mesures qu'ils ont intitulé *Energize* America. Le dispositif d'enquête est dans ce cas beaucoup moins perfectionné que dans le précédent. Il repose sur une conception plus traditionnelle de l'enquête en sciences sociales.

Le site Web sur lequel se sont assemblés les acteurs qui ont préparé *Energize* America, Daily Kos, n'a pas été spécifiquement été créé pour l'occasion et l'élaboration d'un plan de politique énergétique n'en constitue pas l'unique objet de discussion : le site est originellement à l'initiative de Markos Moulitsas Zúniga, un citoyen américain dont la sensibilité politique est proche de la frange la plus libérale du Parti Démocrate. En lançant Daily Kos en 2002, Markos Moulitsas était désireux de poursuivre par un autre canal la réflexion qu'il mène dans son activité de consultant politique, en suscitant la discussion sur les modalités de retour au pouvoir des Démocrates. Il s'agit d'un site de débat généraliste : tous les sujets de la vie politique américaine y sont abordés, avec une forte prépondérance initialement pour les sujets au cœur de l'actualité du début des années 2000 : la guerre en Irak et une critique acerbe de l'administration Bush. Le site se donne également pour objectif de soutenir des candidats progressistes pour lesquels il fait campagne, en organisant notamment la collecte de fonds. Ce site Web a rapidement connu un franc succès puisqu'il revendiquait au moment de l'expérience, au début de l'année 2006, une audience de

---

[71] Callon, M. (1999). Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé: la double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du travail*, 99/1, 65-78. p. 76

600 000 visites par jour en moyenne. Il est ainsi devenu, avec quelques autres dont MoveOn.org ou encore MyDD.com, un des points incontournables de la constellation des sites qui ont travaillé à la rénovation du Parti Démocrate afin de préparer son retour au pouvoir à l'occasion des scrutins de 2006 (élections de mi-mandat au Congrès fédéral) et de 2008 (élection présidentielle). Leur notoriété dépasse à présent largement internet : Markos Moulitsas a par exemple co-écrit avec Jerome Armstrong, un autre consultant politique à l'initiative de MyDD.com, l'ouvrage à succès *Crashing the Gate* sur la politique des *netroots* et les moyens de retour au pouvoir des Démocrates (Armstrong & Moulitsas, 2005).

Jusqu'à la fin de l'année 2005, les discussions qui portent sur les enjeux énergétiques sont marginales sur Daily Kos. Ce n'est qu'au cours de l'expérience *Energize* America qu'elles acquièrent une visibilité et une reconnaissance au sein même de la communauté qui participe à la vie du site. Le processus produit à ce moment là des résultats qui attirent l'attention des médias traditionnels. Ainsi, deux articles publiés dans le journal *Le Monde* à une semaine d'intervalle en juin 2006[72] m'ont permis d'identifier *Energize* America. A cette date, la procédure informelle qui avait permis d'aboutir au plan avait été clôturée un mois plus tôt. Dans ce cas, je n'ai donc pas observé les échanges *in vivo*, dans la mesure où les discussions ont eu lieu entre septembre 2005 et mai 2006. J'ai dans un premier temps prêté attention à l'actualité du projet, c'est-à-dire au travail réalisé par l'équipe d'animation pour faire circuler les mesures au-delà des arènes de débat sur lesquelles elles avaient été produites. Au moment où j'ai pris connaissance de l'opération, je me trouvais en pleine préparation de l'expérimentation qui allait devenir quelques mois plus tard la procédure de débat sur la maîtrise de l'énergie, à la recherche d'un partenaire capable de l'organiser. Pour cette raison, mais aussi parce qu'il était à ce stade d'avancement du doctorat impossible d'effectuer un séjour aux États-Unis pour réaliser une enquête, je n'ai pas songé immédiatement à faire d'*Energize* America un cas d'étude. La combinaison de trois éléments m'a incité à investiguer plus précisément sur le déroulement, le contenu des échanges et les conditions d'élaboration des propositions :

[72] Les deux articles traitant respectivement de la stratégie de reconquête axée sur les nouveaux médias de militants du Parti Démocrate américain et du principal animateur de la démarche ayant abouti à *Energize* America ont été publiés par la correspondante du journal le Monde aux États-Unis. Merci à Mathieu Brugidou de m'avoir indiqué le premier : Lesnes, C. (13 juin 2006). "L'espoir démocrate au bout du blog."*Le Monde*, pp. 3. et Lesnes, C. (20 juin 2006). " Jérôme Guillet, un X d'influence." *Le Monde*.

- Tout d'abord, le processus ayant conduit à *Energize* America pouvait servir de contrepoint à l'étude sur la procédure de débat MDE, en raison des similitudes pouvant exister entre les deux cas : les deux projets ont en effet en commun d'organiser des discussions publiques en s'appuyant sur des outils informatiques dans le but d'élaborer des propositions de mesure d'action publique dans le domaine de l'énergie.

- Le Web donne accès à une somme d'informations considérables relatives à *Energize* America : comme celui du débat sur la MDE, le site qui a accueilli les échanges au moment de la conception du plan, Daily Kos, conserve l'intégralité des discussions qui se sont déroulées sur ses forums. Au cours de l'été 2007, une fois la procédure organisée par l'Ademe clôturée, j'ai ainsi pu examiner les discussions publiques des cinq versions successives du plan et retracer l'élaboration des vingt mesures qui le composent.

- Enfin, les conditions d'enquête ont été facilitées par le fait que le principal animateur du projet soit français et implanté à Paris. Ce dernier a bien voulu répondre à mes questions à plusieurs reprises.

Section 3 : Equipée

Outre le découpage en deux grandes parties dont le principe a été présenté dans la deuxième section, le cheminement est également jalonné par cinq chapitres qui séquencent le raisonnement. Le titre de chacun des chapitres est donné par un verbe à l'infinitif qui en indique le thème général et donne l'idée de l'action qui y est principalement décrite. Il est également à comprendre comme une proposition visant à éclairer et forger les concepts de la politique des netroots. Le choix du titre de chaque chapitre se fonde sur un rapprochement de termes qui peuvent à la fois se référer à des fonctions informatiques et à des fonctions politiques. Ils portent donc les titres suivants : Equiper – Installer – Configurer – Explorer – Clôturer

Du point de vue de ses intentions, le premier chapitre (**Équiper**) jouit d'un statut particulier : il est en effet dédié à la présentation de la thèse qui est défendue : il aborde la problématique selon laquelle le sujet est abordé, le cheminement qui a permis d'y aboutir, ainsi que le dispositif d'enquête destiné à éprouver les principales hypothèses et questions de recherche qui sont soulevées. Contrairement aux quatre chapitres suivants, la réflexion n'y est pas guidée par la description d'éléments tirés des études empiriques spécifiquement réalisées.

Le deuxième chapitre (**Installer**) porte sur l'installation de procédures dialogiques au sein d'un régime politique qui fonctionne jusqu'à présent essentiellement selon des mécanismes de délégation à des spécialistes. Les initiateurs des procédures de débat prises en considération sont issus du personnel politique institué par la démocratie délégative (il s'agit dans un cas d'élus locaux et dans l'autre d'un fonctionnaire des services techniques de l'État). Ce chapitre est consacré à la description des projets qu'ils portent : l'attention est dans un premier temps consacrée aux ambitions qui poussent ces initiateurs à innover en expérimentant des procédures de débat dont le fonctionnement repose au moins partiellement sur des outils informatiques. L'installation des procédures dialogiques, distinguée de leur institutionnalisation, y est présentée comme un processus qui nécessite la réalisation de nombreux investissements et de tâches d'une grande diversité, qui tiennent à la conception, la mise en œuvre et l'animation des expériences envisagées.

Le troisième chapitre (**Configurer**) reprend les mêmes études de cas que celles qui sont décrites dans le chapitre précédent mais propose de les envisager sous un angle différent : celui de la configuration des procédures dialogiques et des outils qui entrent dans la composition de ces dernières. Le travail d'ingénierie qui vise à produire les procédures politiques est abordé selon une approche et des méthodes inspirées de la sociologie des techniques. Il s'agit de faire entrer ces objets dans l'analyse politique, en prêtant non seulement attention à la manière dont ils sont conçus mais aussi celle dont ils sont réglés, ainsi qu'aux discussions que peuvent susciter la détermination de ces réglages.
Une procédure n'est pas un simple assemblage de méthodes et d'outils : ces derniers sont en effet agencés et paramétrés d'une certaine façon, qui engage une conception du débat et

définit ainsi une configuration (parmi d'autres possibles) d'une procédure dialogique. Les choix de réglages des logiciels utilisés contribuent à produire un ordre politique, en ce qu'il implique une répartition des rôles et scelle des rapports de pouvoir. Ces choix peuvent être remis en cause au cours des expériences, pouvant ainsi aller jusqu'à faire vaciller l'installation des procédures dialogiques. Les critiques exprimées à l'encontre des effets produits par les logiciels et/ou leur paramétrage peuvent donner lieu à des controverses socio-techniques, à l'issue desquelles le développement et le réglage des outils peuvent prendre des trajectoires différenciées : la bifurcation peut être une issue de la controverse.

La quatrième chapitre (**Explorer**) inaugure la seconde partie et est quant à lui consacré à la notion d'exploration. Il s'agit plus particulièrement de se pencher sur le processus de définition de ce qui fait problème et qui peut constituer l'enjeu des discussions. Au sein de ce chapitre est développée l'hypothèse d'une relation dynamique entre la définition des enjeux soumis à discussion, les publics impliqués et la définition du périmètre du débat. Une multitude de foyers de discussion se développent en permanence sur le Web ; seul un petit nombre parmi eux parviennent à se distinguer en parvenant à mobiliser durablement des publics intéressés à l'appréhension et au traitement des enjeux qui y sont abordés. L'idée développée est que l'exploration d'une question par une discussion ouverte est un cas relativement rare qui nécessite la démonstration du caractère problématique d'une situation. Comme l'exploration du Web, celle d'un enjeu controversé ne se fait pas sans objet et sans outils qui permettent de cadrer et d'approfondir une recherche. Les outils de publication sur internet favorisent le passage de la démonstration d'un problème à son exploration (ils favorisent le passage d'un site de démonstration à un site d'exploration). Ce *continuum* est réversible, et permet plus aisément de retracer les conditions d'une démonstration, facilitant ainsi l'émergence de contre-démonstrations au cours d'un débat. L'évolution de la définition des enjeux au cours d'un débat peut contribuer à faire varier la composition des publics qui s'estiment concernés et qui s'impliquent dans la discussion. La tâche des animateurs d'une procédure dialogique s'en trouve assurément complexifiée : ils s'appuient de ce fait sur une série d'outils qui, tout en cherchant à cartographier l'ensemble des positions exprimées dans les discussions, y compris lorsque ces dernières ne sont pas déjà connues, fournissent en

permanence des mécanismes de rappel afin que l'exploration ne dérive pas vers un autre objet que celui qui la fonde.

Le cinquième chapitre (**Clôturer**) pose la question de la clôture des discussions et des procédures dialogiques. Il prend pour point de départ le constat selon lequel les deux expériences étudiées recherchent la stabilisation de résultats des procédures sous forme de mesures d'action publique. L'attention est donc portée à l'ensemble des opérations qui permettent de passer de prises de parole individuelles exprimées dans le cadre des discussions à des recommandations que les organisateurs présentent comme « issues des débats. » Il convient de préciser ce que sous-entend une telle expression, en considérant les méthodes et les outils utilisés pour assurer le maintien des énoncés au fil des transformations en cascade que ces derniers subissent tout au long de la procédure. Jusqu'alors réservée à des logiciels informatiques, la fonction de « suivi des modifications » y devient une notion fondamentale de la politique des netroots.

Les moments d'arrêt des discussions que prévoient les procédures sont mis à profit par les animateurs pour réaliser une série des tâches auxquelles il est impossible de se livrer dans le tumulte des échanges, par exemple sélectionner et agréger des contributions et les stabiliser sous forme de propositions de politiques publiques, dans le but d'en assurer une circulation au delà des arènes sur lesquelles les problèmes qu'elles cherchent à traiter sont soulevés et discutés. L'articulation de telles propositions qui prennent en compte les avis exprimés par groupes concernés à des rouages politiques traditionnels laisse entrevoir la possibilité d'un renouvellement de l'activité politique qui questionne la distinction entre démocratie délégative et démocratie dialogique, et fait apparaître les procédures étudiées comme de nouveaux laboratoires au sein desquels peut se ré-inventer le politique.

Première partie

L'ingénierie politique des procédures dialogiques

Chapitre 2 : Installer

Ce chapitre est consacré à l'installation de procédures de débat public qui mettent en jeu des outils informatiques par des membres du personnel politique traditionnel. Les procédures étudiées sont originales dans le sens où elles sont spécialement élaborées pour les projets au sein desquels elles sont mises en œuvre ; elles ont donc le statut d'expérimentations. À cet égard, il est délicat de faire référence à l'étymologie religieuse du terme « installer » pour préciser ce qu'il peut signifier dans le cas de ces procédures dialogiques ; ce dernier renvoie en effet à l'idée d'une intronisation officielle : littéralement, installer signifie établir solennellement un homme d'Eglise dans une paroisse, et plus précisément lui attribuer une *stalle*, c'est-à-dire un des sièges qui se situent sur les côtés du chœur de certaines églises. Or, comme je vais le montrer dans ce chapitre, l'installation d'une procédure ne préjuge pas de son institutionnalisation.

J'emprunte plutôt ici l'idée d'installation au jargon informatique : dans ce cas, l'installation renvoie à la phase au cours de laquelle est intégré au système d'exploitation d'un ordinateur un logiciel qui aide l'utilisateur à la réalisation de tâches pour lesquelles ledit logiciel est programmé ; de ce fait, ce type de logiciel peut aussi être appelé « application. » Dans ce chapitre, l'installation désigne par analogie le processus par lequel des procédures de débat sont mises en place pour compléter les modes de gestion politique existants. Avant leur mise en œuvre, les procédures doivent être imaginées, élaborées et déployées : cela passe par une série d'opérations qui vont ici être envisagées. À la différence des logiciels informatiques, qui s'installent la plupart du temps de manière automatique, en cliquant simplement sur un fichier exécutable, l'installation d'une procédure dialogique nécessite la réalisation d'un certain nombre de tâches qui font intervenir des connaissances et des compétences spécifiques. Ceux qui initient ces procédures doivent mobiliser des ressources dont ils ne disposent pas forcément au lancement des expériences : l'installation d'innovations de procédures de débat public implique que des investissements soient réalisés ; ces derniers ne se réduisent pas à leur seule dimension financière, même si cette dernière n'a rien de

négligeable. Dans ce chapitre, je vais décrire l'exécution de l'ensemble des opérations contribuant à l'installation d'une procédure dialogique comme relevant d'un travail politique.

Afin de concrétiser les projets dont ils sont porteurs, les promoteurs des expériences envisagées doivent mettre en place la logistique et l'infrastructure nécessaires au fonctionnement des procédures dialogiques. Or, ils ne peuvent pour cela pas intégralement s'appuyer les moyens que les modes de gestion politique existants mettent à leur disposition, en ce que ces derniers sont fondés sur d'autres principes et fonctionnent selon les mécanismes de la délégation. Ils contribuent ainsi à expérimenter l'équipement nécessaire à l'organisation et l'animation de discussions publiques d'enjeux qu'ils souhaitent aborder. Mais, en installant les procédures, les concepteurs ne définissent pas seulement une organisation des échanges : ils définissent également des participants et des formes d'engagement. L'installation des innovations procédurales ici considérées exigent la mobilisation de ressources variées qui seront examinées dans une section de ce chapitre (section 2).

Tout utilisateur de matériel informatique sait qu'un logiciel installé sur son ordinateur n'est pas forcément un logiciel utilisé, ou pas forcément utilisé pour les usages pour lesquels il a été conçu. L'utilisation requiert un temps plus ou moins long de familiarisation et d'appropriation qui permet de prendre la mesure des fonctionnalités que propose l'application. Cela passe par de la formation et nécessite parfois des compétences particulières pour assurer une assistance et une maintenance qui aident à faire face aux problèmes qui peuvent se poser tout au long de la phase d'installation. J'aimerais montrer dans un dernier temps de ce chapitre qu'un tel cas peut se présenter à propos de l'installation de procédures de débat : pour diverses raisons, une procédure peut également être désinstallée (section 3).

Avant cela, je souhaite aborder la description des expériences de débat au cœur de cette partie à travers les intentions et ambitions de leurs initiateurs (section 1). Prendre en considération le projet des concepteurs apparaît comme un préalable incontournable dans la mesure où le fonctionnement des procédures décrites est étroitement lié aux principes qui président à leur mise en œuvre.

Section 1 : Des projets de débat public portés par des acteurs politiques institutionnels

Cette première section se propose de mieux comprendre ce qui pousse des acteurs politiques instituées par les mécanismes de la démocratie délégative, des fonctionnaires de l'Administration déconcentrée de l'Équipement et des élus locaux, à proposer des innovations procédurales qui les amènent à utiliser des outils informatiques pour appuyer des démarches de débat public relatives à des enjeux en lien avec leur territoire et leurs domaines de compétence. Dans un contexte d'innovations en matière de débat en ligne clairsemées, si l'on prend soin de resituer ces expériences de débat dans une tendance plus large à laquelle elles participent, à savoir l'expérimentation de nouvelles scènes de débat public, toute nouvelle initiative en la matière peut apparaître comme paradoxale : en effet, dans les cas des projets d'aménagement du territoire, il existe à présent une série de dispositifs progressivement intégrés aux arsenaux législatifs de la plupart des démocraties qui règlent les modalités d'information et de consultations publiques au long de l'élaboration et de la réalisation la plupart des nouveaux projets[73], avec lesquels le personnel politique traditionnel doit déjà composer.

Sous-Section 1 : Les ambitions des concepteurs

Apporter des éléments sur les ambitions des concepteurs des initiatives ici prises en considération met face à une première difficulté, celle de leur identité, dans le sens où l'objet de ce travail est aussi de mettre en évidence le fait que les innovations procédurales n'échappent pas au principal enseignement que l'on peut tirer de la vague d'études des années 1980 sur les innovations technologiques : elles n'auraient pas pu être conçues, installées et mises en œuvre sans la mobilisation d'un réseau dynamique et évolutif d'acteurs

[73] La loi française n° 2010-788 du 12 juillet 2010, dite loi « Grenelle 2 », consacre le principe d'une continuité de la concertation avec les différentes parties prenantes tout au long de l'élaboration d'un projet. Voir en particulier les modifications apportées par cette loi au Code de l'environnement, notamment l'ajout de l'article L121-13-1 qui concerne « les modalités d'information et de participation du public mises en œuvre ainsi que de sa contribution à l'amélioration du projet » entre la fin d'un débat public et l'enquête publique.

hétérogènes qui ne poursuivent pas nécessairement les mêmes buts et qui ne partagent donc pas forcément les mêmes ambitions (Bijker et al., 1987). La sociologie des innovations regorge d'exemples qui invitent à prendre ses distances avec la figure romantique du génie solitaire couramment répandue[74] ; T. Hughes en fournit une illustration magistrale à travers le cas de T. Edison qui, nonobstant les clichés (de manière symptomatique, Edison est surnommé le magicien – « the Wizard » - de Menlo Park), et en plus de tous ses talents d'inventeur, a su faire montre d'un talent exceptionnel pour s'associer et intéresser un réseau d'acteurs à son projet d'électrification de l'Amérique (Hughes, 1976) ; (Hughes, 1983). Sans pour autant renoncer à une conception distribuée de l'innovation, j'ai choisi d'entamer la description des expériences observées en focalisant sur les figures qui en sont à l'initiative, avec pour seule boussole dans le cheminement proposé leurs sources d'inspiration et les associations qu'ils constituent dans le but de concrétiser leurs intentions. Sur les deux terrains qui sont ici pris en compte, à savoir les initiatives de deux Directions Départementales de l'Équipement en matière de sites Web destinés à co-produire l'information relative à des projets d'aménagement avec une diversité d'acteurs et une procédure de débat public proposée par des élus locaux désireux d'implanter des éoliennes sur leurs territoires, les points de départ respectifs des descriptions que j'entreprends se situent d'une part au lancement du projet d'un Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et d'autre part, à celui du Président de la Communautés de communes de l'Atrébatie et Maire de Magnicourt-en-Comté, une commune du Pas de Calais.

1) Les initiatives des Directions Départementales de l'Équipement du Territoire de Belfort et de la Loire

Les Directions Départementales de l'Équipement du Territoire de Belfort et de la Loire, d'où émanent les initiatives dont il est ici question (il s'agit des projets rn19.net, RoaNne7 et hYrondelle), présentent le point commun d'avoir été dirigées par un même homme, Olivier Frérot. Dans chaque cas, c'est sous la direction de ce dernier que les projets de sites Web ouverts à la participation du public ont été lancés. O. Frérot est un ingénieur du Corps de Ponts, et comme bien souvent dans ce cas, il est diplômé de l'Ecole Polytechnique. Il a fait

[74] Voir par exemple : Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (1988). A quoi tient le succès des innovations? 1: L'art de l'intéressement. *Gérer et comprendre, Annales des Mines*, 4-17.

l'essentiel de sa carrière au sein du Ministère de l'Équipement, même si son *curriculum vitae* montre qu'il a exploré d'autres voies, notamment celle de la recherche en neurobiologie à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) ou, un peu plus tard, d'une année de formation en sciences humaines (philosophie et théologie) à l'Université Catholique de Lille. Il a un peu moins de quarante ans lorsque lui est confié son premier poste de Directeur Départemental de l'Équipement à Belfort en 1998.

- L'expérimentation d'un nouveau canal d'information sur la réalisation d'un projet : le lancement du site rn19.net

À la fin de l'année 1999, une décision prise au plan national donne un relief particulier au mandat d'Olivier Frérot à la tête de la DDE du Territoire de Belfort, qui dure jusqu'à son départ en 2002 : il est en effet décidé que la Route Nationale 19 qui dessert l'est de la France sera aménagée en une route express à deux fois deux voies sur 165 kilomètres. Pour réaliser cet aménagement, l'État délègue localement la maîtrise d'ouvrage par tronçons aux DDE dont le territoire est traversé par la route, ce qui est le cas de la DDE du Territoire de Belfort, concernée par un tronçon d'une vingtaine de kilomètres, de la sortie de Héricourt à Delle. Pour réaliser un tel chantier, les différentes équipes techniques de la DDE se mettent à l'ouvrage. Du bureau d'études aux engins mécaniques, la palette de mobilisation est étendue car la DDE est à la fois Maître d'ouvrage et Maître d'œuvre. Olivier Frérot se saisit de l'occasion pour l'étendre encore et décide de lancer à la fin de l'année 2000 un site Web consacré à la RN19 et au développement local. Il dispose en effet d'un alignement de conditions favorables : dans ce cas précis, la DDE dispose pour les travaux de tous les leviers, y compris de quelques moyens financiers dévolus à la communication. Une partie de ce budget est consacré à l'ouverture et à l'animation du site Web. Son adresse, rn19.net, met bien en évidence le fait qu'il s'agit d'un site Web dédié à un projet particulier, et non le site officiel de la DDE, d'ailleurs créé à la même époque et accessible en suivant la classique racine d'adresse du Ministère de tutelle : equipement.gouv.fr. A cette époque, les sites institutionnels commencent timidement à faire leur apparition sur le Web, mais la communication sur internet est loin d'être une préoccupation du Ministère de l'Équipement : l'ouverture de rn19.net ne répond pas à une commande ou un ordre de l'Administration

centrale. Il faut bien se souvenir qu'internet ne commence alors en France qu'à sortir des premiers cercles d'utilisateurs : en 2000, moins de 10% des foyers sont connectés, l'immense majorité des connexions ne sont pas permanentes et se font par modem bas débit, ce qui limite fortement les usages d'internet[75]. Les DDE qui disposent alors de leur propre site internet institutionnel se comptent sur les doigts d'une main. La création de pages Web spécifiquement dédiées à l'aménagement de la RN19 est une initiative de la seule DDE du Territoire de Belfort. D'ailleurs, pour mettre le site en ligne, aucune autorisation n'a été demandée, et, pour éviter un éventuel blocage, le lancement a été effectué dans une fenêtre d'opportunité particulière, à savoir au moment d'un changement de Préfet dans le Territoire de Belfort, l'ancien ayant d'autres préoccupations qu'un site Web avant son départ et le nouveau se trouvant devant le fait accompli. Tous ces éléments aident à mieux rendre compte du fait que mettre à disposition un site Web pour proposer des informations concernant les travaux en cours ou à venir réalisés par la DDE n'a à ce moment là rien d'évident.

Le site connaît deux versions successives, que l'on peut distinguer non seulement du point de vue de la charte graphique mais aussi de celui des logiciels sur lesquels il repose pour fonctionner ; mais il existe une continuité forte en terme de contenu et de rubriques entre les différentes versions : dès la première mouture, il est question de la conduite des travaux, du rôle et les attributions des différents corps de métier impliqués, de l'avancement des travaux, du calendrier des tâches prévues, et ce principe de suivi se décline sur carte interactive qui donne concrètement à voir l'inscription des travaux sur le territoire (viaduc, échangeur…). En bref, rn19.net fournit une nouvelle scène sur laquelle est régulièrement distillée une information relative à la réalisation de l'aménagement par les services de la DDE, à laquelle sont accolés des éléments qui cherchent à mettre en évidence que la route n'est pas qu'un trait sur une carte, mais aussi une projection dans le temps et dans l'espace, et qu'elle peut de ce fait être envisagée du point de vue du développement local. Dans la partie du site qui ne traite pas directement du chantier, on trouve des renseignements sur le territoire, ainsi que les regards d'élus, de représentants d'associations ou du monde de l'entreprise, notamment collectés par un étudiant en maîtrise de géographie soutenu par la DDE. Malgré le fait

[75] Le lancement commercial de l'ADSL ne date que de 1999 et la connexion haut débit et permanente ne prend quantitativement le pas sur la connexion bas débit qu'en 2004 ;
http://www.journaldunet.com/cc/01_internautes/inter_abonne_fr.shtml

qu'une institution publique telle qu'une DDE y soit impliquée, le site donne en effet l'impression d'être réalisé avec des ressources limitées. Au premier coup d'oeil, il ressemble d'ailleurs à s'y méprendre aux sites personnels réalisés par les premières vagues de webmestres amateurs.

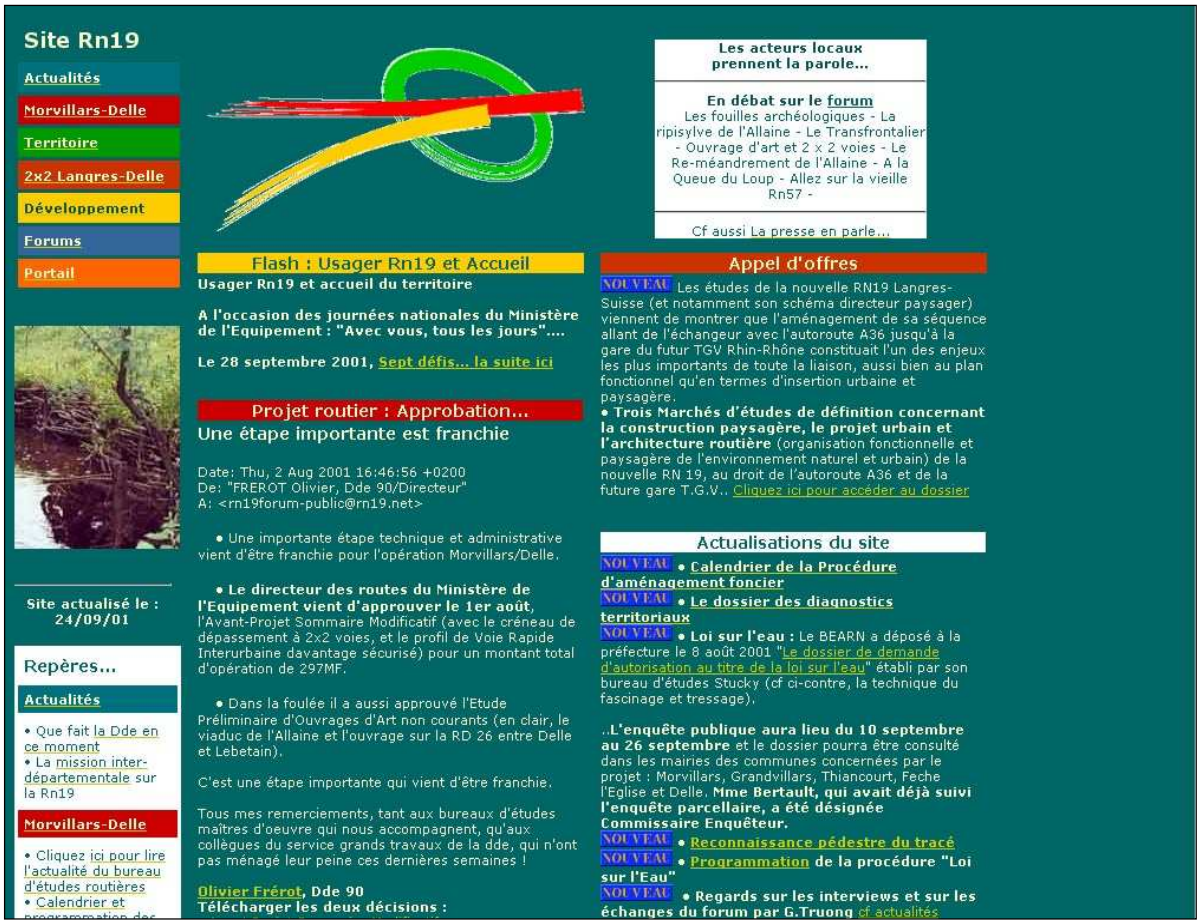

Figure 2: Première version du site rn19.net
(capture d'écran à la date 24 septembre 2001)

- Une scène ouverte à la prise de parole d'une diversité d'acteurs

Mais l'originalité de l'expérience ne tient pas seulement au caractère pionnier de la mobilisation d'internet par une DDE pour relayer des éléments relatifs à un aménagement public ; il s'agit après tout d'une tâche d'information du public qui est depuis longtemps assurée par le recours à d'autres supports, des traditionnelles brochures à des articles ou des encarts dans la presse locale ou nationale. La scène ouverte sur le net par la volonté du DDE

peut aussi être conçue comme une arène au sein de laquelle ne circule pas la seule parole des fonctionnaires de l'Équipement. Elle présente de plus la particularité d'être ouverte à la participation des internautes, à travers l'ouverture d'un forum public, qui emprunte la voie d'une liste de discussion, dont les messages sont publiés au sein de l'une des rubriques du site. La page d'accueil de cette rubrique est une invitation à la participation des internautes (« les forums au service du dialogue local ») et propose une série de thèmes qui peuvent faire l'objet de discussion, en s'appuyant notamment sur les objets des premiers messages reçus.

Dans l'esprit du Directeur de la DDE, il s'agit donc non seulement de recourir à internet pour rendre publiques des informations qui concernent le chantier de la route nationale qui s'ouvre, par là de justifier les décisions qui ont été prises, mais aussi de profiter de l'ouverture de ce nouvel espace pour mettre en discussion quelques enjeux liés à la route et au territoire qu'elle traverse. Olivier Frérot est en effet convaincu que, et c'est ce constat qu'il veut mettre à l'épreuve à travers la mise en ligne de rn19.net, « l'information publique doit désormais être partagée dans sa construction comme dans son usage[76]. » C'est la volonté d'expérimenter un tel principe qui prime dans le cas de la RN19, comme dans les autres initiatives étudiées : localement, le projet d'aménagement de la Route Nationale 19 ne déchaîne pas les passions et peu de groupes souhaitent le remettre en cause, en cherchant pour cela des scènes sur lesquelles ils pourraient exprimer leurs points de vue. Les services de la DDE reconnaissent que l'aménagement est en lui même « localement peu controversé[77]. »

2) Le projet d'une structure intercommunale : des éoliennes en Atrébatie ?

Il est plus aisé que dans le cas des initiatives des DDE du Territoire de Belfort et de la Loire de circonscrire dans le temps et dans l'espace le second site d'étude de cette première partie : il s'agit en effet d'un débat local et ponctuel, que des élus locaux ont lancé à la fin de l'année 2005 pour consulter leurs concitoyens avant de prendre une décision concernant leur

[76]Chatignoux, J., & Frérot, O. (janvier 2003). Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration … L'expérience de co-production de la RN19. *Homo Numericus*.
http://www.homo-numericus.net/spip.php?article193

[77] Entretien avec Gilles Esbelin, Service des Grands travaux, DDE du Territoire de Belfort, 18 août 2005.

éventuel engagement en faveur de l'implantation d'une ferme éolienne sur leur territoire, la Communauté de communes de l'Atrébatie (CCA). Considérée du point de vue de ses objectifs, informer et associer la population d'un territoire à la réflexion concernant la réalisation d'un aménagement en amont de la prise de décision des élus, une telle consultation n'a aujourd'hui rien d'original, particulièrement au niveau local où ce type d'expériences est à présent couramment pratiqué. Il existe pour cela une large batterie d'outils, dont certains, à l'instar du referendum local, sont institutionnalisés, et qui présentent le point commun de ne pas être juridiquement contraignants en matière de décision : comme c'est explicitement le cas dans l'expérience de débat en Atrébatie, le choix demeure *in fine* entre les mains de ceux qui portent un projet, en l'occurrence ici des représentants d'élus. La consultation et le débat, et peu importe le canal qu'ils empruntent ou selon quelles modalités ils se font, ont pour but premier d'éclairer le choix des élus à la lumière des préférences de leurs concitoyens : en Atrébatie comme ailleurs, la consultation et le débat se mettent en place pour que les élus puissent effectuer leur choix en connaissance de cause.

De manière très schématique, dans le cas français, la procédure courante prévue pour l'implantation des éoliennes ne fait pas particulièrement la part belle à la participation du public. En dehors du processus d'enquête publique, qui n'est pas spécifique à ce type d'aménagement, elle prévoit en effet que le porteur de projet transmette son dossier au Préfet et c'est à ce dernier représentant de l'État qu'il revient de décider en fonction d'un certain nombre de critères pré-établis, notamment des schémas de planification territoriale, de délivrer ou non le permis de construire nécessaire à l'implantation des machines. Dans le cas de l'Atrébatie, le porteur de projet n'est autre que la Communauté de communes. Ce que cette dernière met en discussion auprès des habitants du territoire, c'est l'opportunité du projet de parc éolien et ses modalités. C'est à cette phase de l'élaboration d'un projet que des remarques et des contributions peuvent être prises en compte ; l'enquête publique se situe plus tard dans le processus et porte sur un projet précisé, alors que les résultats de la plupart des études sont connus. Pour les élus, la consultation vise avant tout à savoir s'ils doivent ou non transmettre leur dossier pour qu'il soit soumis à notification du Préfet, et si oui, quelles options sont les plus favorables aux yeux de la population. Il est bien important de souligner

une nouvelle fois que la consultation que proposent les représentants de la CCA n'est donc ni imposée ni codifiée par la loi ; elle ouvre de nouveaux espaces d'information et de discussion en se glissant dans un interstice de la procédure habituelle : pour les élus, il s'agit avant tout de faire connaître leurs intentions suffisamment en amont de leur décision pour que les remarques et les arguments exprimés par les habitants dans la discussion puissent être intégrés aux études en cours, ainsi qu'au dossier éventuellement transmis à la Préfecture (Figure 11). Du point de vue de ses intentions, cette consultation volontaire présente un certain nombre de ressemblances avec une concertation avec les habitants, telle que permet par exemple d'en organiser l'article L300-2 du Code de l'urbanisme dans le cas de certains projets[78], dans le sens où les participants à la procédure émettent des avis qui peuvent être pris en compte dans la phase d'élaboration du projet qui leur est présenté[79]. Consulter la population en dehors des périodes de suffrages ne constitue pas un événement exceptionnel au niveau local. Mais les modalités de consultation sont à la fois nombreuses, non limitatives et pas forcément institutionnalisées lorsqu'elles sont mises à l'épreuve. Les élus désireux de mettre en discussion leurs projets disposent donc d'une certaine latitude quant aux modalités, ce qui laisse ouverte la possibilité d'innovations en la matière, dans un domaine borné par les compétences qui peuvent être mobilisées pour la conception et la mise en œuvre de la procédure et des objectifs que les initiateurs assignent à la discussion. Dans le cas étudié en Atrébatie, l'innovation tient essentiellement à la mobilisation d'internet dans l'organisation des discussions autour du projet d'implantation d'éoliennes.

---

[78] Dans le premier alinéa de l'article L300-2 du Code de l'urbanisme, il est en effet précisé que « le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale délibère sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, » avant la réalisation d'une série d'opérations précisées dans ce même article. L'article est accessible sur le site de Legifrance : http://www.legifrance.gouv.fr/

[79] Le terme de « concertation » renvoie généralement en France à un degré de participation supérieur à celui que sous-entend celui de « consultation. » La distinction des deux notions est peu évidente lorsque l'on s'en tient aux définitions proposées par un dictionnaire de la langue française. Leur définition fait toutefois l'objet de débats dans la communauté des spécialistes de la participation ; pour donner une idée de la teneur des débats, voir par exemple l'échange entre H. Touzard et L. Mermet dans les deux publications suivantes : Touzard, H. (2006). Consultation, concertation, négociation. *Négociations*, 1, 67-74 et Mermet, L. (2006). La « concertation »: un terme flottant pour un domaine mouvant? *Négociations*, 1, 75-79.

Figure 3: Capture d'écran de la page d'accueil du site debat-atrebatie.org

La mise en place de l'expérience de consultation est tout d'abord indissociable du Président de la CCA, Pierre Guillemant. Ce dernier est un élu local d'expérience, qui est depuis les années 1970 à la tête de la Mairie de sa commune d'origine, Magnicourt-en-Comté, un village de sept cents habitants situé à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Lens. Il ne revendique pas d'appartenance partisane mais se classe plutôt à droite (dans la nomenclature que le Ministère de l'Intérieur utilise lors des élections, il est classé parmi les « Divers Droite »). Il est diplômé de l'Université de Lille en sociologie et en économie et a fait la plupart de sa carrière professionnelle dans les métiers de la communication, notamment pour le consortium d'entreprises chargé du percement du Tunnel sous la Manche entre le milieu des années 1980 et celui des années 1990. Il accorde une place essentielle à la communication, comme en témoigne l'initiative de télévision interne qu'il avait contribuée à mettre en place pour relater et garder une trace de l'ensemble des tâches effectuées dans le cadre du chantier

du tunnel qui relie Calais à Douvres : tous les mois, chaque salarié recevait avec sa fiche de paie une cassette vidéo sur laquelle étaient consignés des reportages relatifs à la vie du chantier et l'avancée des travaux[80]. P. Guillemant a cultivé cet intérêt pour la communication dans le cadre de ses mandats électifs, en menant en partenariat avec d'autres institutions, telles que le Conseil Régional du Nord Pas de Calais, une politique volontariste en matière d'accès public à internet à travers l'ouverture de cinq cyber-centres dans les communes de l'Atrébatie, ce qui a valu à la CCA d'être labellisée comme « territoire numérique. » Pour la gestion concrètes de ces dossiers, le Président de la CCA s'appuie sur les compétences spécifique d'un adjoint au Maire d'une commune de la Communauté de l'Atrébatie, Hervé Deleersnyder, ingénieur informatique de formation, auquel a été confiée une mission de chef de projet « Territoire numérique ».

Comme beaucoup d'institutions publiques, la Communauté de communes de l'Atrébatie s'est au début des années 2000 dotée d'un site Web sur lequel est proposée une information relative au territoire, aux compétences et réalisations de la structure intercommunale, ainsi qu'à ses représentants[81]. Sous l'impulsion de Pierre Guillemant et Hervé Deleersnyder, la discussion du projet d'implantation d'un parc d'éoliennes avec la population donne l'occasion de tester de nouveaux aspects de la communication institutionnelle sur internet. A la mi-novembre 2005, est en effet ouvert sur le domaine debat-atrebatie.org un site qui sert de fil d'Ariane et de support à une procédure de consultation volontaire des habitants qui s'échelonne en plusieurs étapes, jusqu'à la fin du mois de décembre de la même année. Le temps fort situé en bout de procédure, à la fin du mois de décembre 2005, est une classique réunion publique de face à face, qui doit rassembler les élus et les habitants du territoire désireux de discuter d'une éventuelle implantation des éoliennes. Le recours à un site Web dédié est pour les élus un moyen parmi d'autres de rendre publique l'existence du projet. Mais il répond également pour eux à une exigence qu'ils font peser sur la mise en discussion de cette éventuelle ferme éolienne : échaudés par les mises en échec de projets dans des communes voisines de celles de l'Atrébatie, ils souhaitent organiser au mieux les discussions afin d'éviter qu'une seule voix, et en particulier celle de l'opposition au projet, puisse s'y

[80] Entretien avec Pierre Guillemant, Président de la Communauté de communes de l'Atrébatie, 27 avril 2006. Pierre Guillemant évoque par ailleurs son expérience liée au Tunnel sous la Manche dans l'entretien suivant : http://www.labeilledelaternoise.fr/actualite/Il-a-participe-a-la-construction-du-tunnel-sous-la-manche-359.html

[81] Le site est accessible sur : http://www.cc-atrebatie.fr/

faire entendre. Avec l'appui d'une série de partenaires, le Président de la CCA a donc mis en place une procédure de débat très détaillée, qui règle les moindres aspects de la prise de parole et qui s'appuie sur un site Web en premier lieu utilisé pour préparer une réunion publique qui doit se tenir dans l'une des communes de l'Atrébatie : avant cette réunion, le site permet à la fois de diffuser des informations sur le projet de parc éolien et sur la procédure de discussion de ce projet, ainsi que d'organiser la réunion de manière originale ; après, il permet aux habitants de suivre l'action des élus sur ce dossier. Le chef de projet « Territoire Numérique » de la Communauté atrébate insiste lourdement sur le caractère déterminant de la volonté de son Président pour porter et concrétiser un tel projet de consultation : « Pour ce type de projet, il faut un volontarisme politique, une largesse d'esprit, un visionnaire [82]. »

Sous-Section 2 : Recompositions de la politique, métamorphoses de l'action publique

Avant même d'entrer plus avant dans la description des initiatives des DDE ou de la CCA, des différences notables peuvent d'ores et déjà sauter aux yeux entre les deux terrains, notamment du point de vue des ambitions, des moyens d'action et de la manière d'aborder les enjeux proposés à la discussion. Ces différences tiennent pour partie aux fonctions qu'occupent les acteurs impliqués. Mais, qu'ils soient fonctionnaires du Ministère de l'Équipement ou élus locaux, des problèmes communs se posent à eux, notamment en terme de moyens d'action qui sont à leur disposition. Ils partagent à ce propos un certain nombre d'analyses qui les poussent à innover en matière de procédures de débat public. Leurs constats s'organisent autour de deux dimensions qui sont pondérées différemment en fonction de la position qu'occupe dans chaque cas le principal innovateur, mais aussi des différentes alliances que ces positions permettent de sceller. Dans le cas des démarches initiées par les DDE, l'instigateur fonde son analyse sur les transformations de l'action publique et construit son action sur la conception de la modernisation de l'État qu'il a développée ; dans celui de la consultation organisée dans la région Nord - Pas de Calais,

[82] Deleersnyder, H. (novembre 2005). « Expérience de démocratie participative à l'aide d'Internet dans la communauté de communes de l'Atrébatie », *La lettre du territoire*, Communauté de Communes de l'Atrébatie, n°3.

l'initiateur fait référence aux mouvements actuels de recomposition de l'activité politique, dont il estime nécessaire de prendre la mesure en déclinant quelques-unes des conséquences jusque dans la manière de remplir son mandat d'élu local : les acteurs concernés estiment ne plus pouvoir remplir leur office sans une transparence de leur action et une consultation régulière des différentes parties prenantes concernées par un projet. La combinaison de ces deux éléments les pousse à consulter les habitants de leur territoire en leur permettant de s'exprimer dans le cadre d'une procédure de débat public.

Le but n'est pas ici de rentrer dans l'abondante littérature que mobilise chacune de ces dimensions, de la discuter et de s'y situer, mais plutôt de voir comment les acteurs approchent les changements qui y sont abordés et comment ils déclinent les analyses qu'ils en font dans leurs actions concrètes.

1) Des mouvements de recomposition à l'œuvre

En dépit de toutes les divergences de disciplines et d'approches qui peuvent exister, les sciences sociales s'accordent sur un point : l'action publique connaît actuellement une période de recomposition. En restreignant le cadre à la seule sociologie de l'action publique, P. Lascoumes et P. le Galès donnent une idée des transformations en cours à travers deux métaphores d'inspiration weberienne entre lesquelles l'action publique se trouve selon eux en tension : la « cage de fer » et la « cage de verre » (Lascoumes et Le Galès, 2007). La première passe par une nouvelle révolution bureaucratique dont l'objet est de rendre l'État toujours plus efficace et performant ; les tenants de ces approches fortement teintées de néo-management public prônent un retrait de l'État de nombreux domaines de l'activité économique et sociale, principalement en matière de production et de redistribution : les grands projets menés par un État colbertiste sont alors voués aux gémonies. Impensable jusqu'au milieu des années 1970, une déclaration telle que « l'État ne peut pas tout », même si elle est prononcée par un Premier Ministre français en exercice, de surcroît issu des rangs du Parti Socialiste, fait à présent l'effet d'un lieu commun du discours politique. Mais « la cage de fer » n'en disparaît pas pour autant, car la puissance publique renforce son rôle en matière de régulation et de réglementation des marchés (Osborne et Gaebler, 1992). La « cage de verre » renvoie quant à elle à une conception décentralisée de l'action publique, à des

modèles dans lesquels la puissance publique se doit non seulement d'agir en transparence et donc d'informer le public, mais aussi de le consulter et éventuellement de l'associer aux décisions qu'elle prend ou met en œuvre. Les mécanismes de la double délégation – aux scientifiques la gestion de la Nature et aux politiques celle de la Société – sur lesquels repose une conception prétendue moderne et rationnelle du fonctionnement des pouvoirs publics, sont littéralement débordés par la prolifération d'enjeux hybrides, dont les différentes dimensions ne peuvent être séparées pour être traitées[83], et par la fragmentation du front de l'expertise, qui n'est plus seulement concentrée entre les mains de la puissance publique, mais disséminée et de plus en plus rarement unanime (Chateauraynaud et Torny, 1999). Par conséquent, l'État n'est plus en mesure à lui seul de « rationaliser le compliqué » et de proposer une définition de l'intérêt général unanimement partagée et acceptée. Les manières de faire de la politique s'en trouvent modifiées. Le local est par exemple redevenu un lieu pertinent de l'action politique (Balme et al., 1999) ; (Le Galès, 2003), notamment en ce que les modes de gouvernance qui y sont pratiqués associent plus favorablement une pluralité d'acteurs hétérogènes[84]. Certains croient voir poindre dans ce mouvement qui multiplie les approches ouvertes à la participation d'un nombre étendu de parties prenantes ou de citoyens un « nouvel esprit de l'action publique » (Blondiaux et Sintomer, 2002). Dans un tel cas, la puissance publique se charge d'organiser le dialogue et la négociation.

Dans les deux études de terrain conduites dans cette partie, les références aux transformations de l'action publique ne sont pas uniformes : elles varient sensiblement selon que l'on se penche sur les initiatives qui émanent de l'Administration (les sites lancés dans le giron de DDE) ou des élus locaux (le débat proposé par la CCA). Dans le premier cas, le porteur principal du projet appuie explicitement la mise en ligne de sites Web ouverts à la contribution des internautes sur son analyse des changements à l'œuvre dans la définition de l'intérêt général et le traitement des problèmes publics : le constat qu'il dresse et qui recoupe les principales tendances dégagées par la sociologie de l'action publique constitue dans son

[83] L'idée est au cœur de l'analyse des controverses socio-techniques. Elle a été présenté dans la première section du premier chapitre en s'appuyant notamment sur les travaux de Bruno Latour : Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris: La Découverte.

[84] La plus fameuse contribution contre la théorie du triangle de fer (*iron triangle*), c'est-à-dire une monopolisation du pouvoir par des élites (politiques, administratives, et issues de groupes d'intérêt) est sans doute celle de R. Dahl : Dahl, R. A. (1961). *Who governs? Democracy and power in an American city*. New Haven: Yale University Press.

cas un ressort de l'innovation. Les élus locaux de l'Atrébatie, et plus particulièrement le Président de la structure intercommunale, ne développent pas quant à eux un discours ciselé par les reconfigurations qui marquent l'action publique : les références à cet égard sont plus rares et moins explicites que dans le premier cas. Pour autant, tout dans la démarche qu'ils conduisent, du projet de production énergétique d'initiative locale à la discussion publique de ce dernier avec les habitants du territoire, montrent qu'ils ont pris acte du fait que leur action se trouve enserrée entre une « cage de fer » et une « cage de verre. »

2) Moderniser l'Administration en expérimentant un « État animateur » : co-produire l'intérêt général sur le Web ?

Lorsqu'il s'exprime à propos de la démarche qui l'a conduit à ouvrir des sites Web tels que rn19.net, RoaNne7.net ou hYrondelle.net, qu'il s'agisse d'interventions publiques, de publications spécifiques ou d'entretiens au cours desquels je l'ai interrogé à ce sujet, Olivier Frérot fait référence de manière récurrente aux transformations du rôle de l'État. Son discours est jalonné de références aux recompositions auxquelles les institutions publiques doivent faire face. Il faut dire qu'il y est particulièrement exposé puisqu'il fait partie d'une génération de hauts fonctionnaires qui n'a pas exactement trouvé dans le cadre de sa mission au service de l'État ce à quoi elle a été préparée au cours de sa formation. On se souvient en effet qu'il est passé au début des années 1980 par le Corps des Ponts, l'un des grands Corps technique chargé de former l'élite technocratique capable d'assurer la maîtrise des dossiers. Il a ensuite fait l'essentiel de sa carrière au Ministère de l'Équipement : entre 1987 et 2006, c'est-à-dire de son entrée au Service des phares et balises à son départ de la Direction Départementale de l'Équipement de la Loire, il a pu observer et prendre concrètement la mesure des recompositions à l'œuvre qui consiste de manière schématique en un double mouvement de « décentration » (Braibant, 2002) :

- La première tendance est celle d'un retrait de l'État de quelques-unes de ses missions, notamment celles qui relèvent des activités de production et de service ; cela a contribué à réduire le domaine d'intervention des hauts fonctionnaires qui avaient justement été formés pour les administrer. La principale conséquence d'un tel phénomène a été de précipiter tout

au long de cette période le départ vers le secteur privé d'un certain nombre des membres de ces grands Corps (Charle, 1987).

- Ce retrait de certaines activités s'est accompagné d'un développement ou d'un renforcement des missions de contrôle et de régulation. Cela s'est traduit par la multiplication d'autorités administratives indépendantes, ou encore d'entreprises ou de commissions spécifiquement chargées de la gestion de certains services publics (notamment en matière de transport et d'énergie).

Bien qu'il ne se soit pas principalement dirigé vers le Corps des Ponts en se sentant investi d'une mission au service de l'État, O. Frérot a choisi de rester dans l'Administration et d'y développer à son échelle des pratiques en accord avec la vision qu'il a développée sur la base de ses analyses. Mais son bilan des évolutions du fonctionnement de l'État au concret qu'il a participé à animer depuis ses différents postes est critique, et le ton parfois désabusé :

> « Je n'avais pas d'idéologie ni d'idéal de l'État. C'est en rentrant au Ministère que j'ai cherché à comprendre ce que ça pourrait bien être l'État. Je ne sais toujours pas ce que c'est ! Je n'ai pas de théorie de l'État mais ça correspond à une fibre de la connaissance qui est en moi : quand l'État moderne est né, fin XVIIIe, Révolution française et autre, l'État était en avant garde au niveau scientifique, et ça, ça m'allait bien comme héritage. Sauf qu'aujourd'hui, l'État n'est pas du tout en avant garde, il est même en arrière garde. Et ça, ça a été une découverte un peu triste. Mais quand même, un fonctionnaire d'État, il pouvait être en avant garde. Ça veut dire quoi : ça veut dire qu'il doit connaître l'état de la science aujourd'hui et pas de la science d'il y a cinquante ans ! Et puis j'avais cette idée d'un État qui met les gens autour de la table. Ça c'est un État aussi, qui, je l'ai vu, ne marchait pas bien. Mais on peut le faire, c'est ce que j'essaie de faire dans mon boulot. Sauf que petit à petit, j'ai découvert que j'étais un peu marginal. (…) L'État est de plus en plus en déconfiture complète[85]. »

L'ancien Directeur des DDE du Territoire de Belfort et la Loire ne croit pas que l'on peut faire face aux dysfonctionnements qu'il a rencontrés en conservant la même vieille recette, c'est-à-dire en arc-boutant les services de l'État sur des parcelles de pouvoir de plus en plus évanescentes : face à ce qu'il désigne par « État pouvoir », il entend promouvoir une conception d'« État animateur. » Il est de ceux qui pensent que les efforts à fournir doivent plutôt porter sur une refondation de l'action publique qui prend à la fois acte des changements en cours et des types d'action pour lesquels les services de l'État disposent d'un savoir faire et d'une valeur ajoutée :

[85] Entretien avec Olivier Frérot, le 20 juin 2007.

> « J'ai une vision de l'État après la modernité, qui n'est pas le sachant, qui est celui qui met les gens autour de la table, qui fait des choses, qui ne fait pas tout, qui veut que collectivement on sache plus et que donc on met les gens autour de la table parce qu'on a ce pouvoir, et c'est cette conception là que beaucoup de gens ne partageaient pas, parce qu'on avait pas bien réfléchi que l'on n'était plus dans un cadre d'État sachant. Donc quand on construit une route ou dans n'importe quel projet, on est toujours dans le doute, on a changé de paradigme [86]. »

Cette conception générale d'un renouvellement du rôle de l'État a été élaborée à partir de l'expérience accumulée par O. Frérot et de la situation de mise en échec récurrente que sa position lui a permis de constater. Ce dernier cherche d'ailleurs à l'appliquer à une multitude d'aspects de son activité de DDE qui ne peuvent pas tous être appréhendés dans cette étude, et à la partager avec ses collègues et partenaires, comme en témoigne cet extrait d'une communication proposée dans le cadre des rencontres nationales de l'Équipement :

> « Il est difficile de faire comprendre à certains que la DDE, notamment en projet routier, n'est plus le maître suprême qui impose, mais un partenaire technique qui participe à la construction d'un territoire avec d'autres partenaires (État, collectivités, associations, individus) et qu'il faut absolument donner la possibilité de s'exprimer à ces entités, et prendre en compte leurs propres valeurs [87]. »
>
> *Source : (Chagnot et Beaumont, 2002)*

Réduire la mise en œuvre de la réflexion développée par Olivier Frérot à l'animation de sites Web ouverts aux contributions des internautes et à la discussion avec eux serait un effet lié à l'enquête sur laquelle s'appuie cette étude, puisque cette dernière porte avant tout sur les conditions d'ouverture et de fonctionnement de ces sites ouverts à la prise de parole d'une diversité d'acteurs. À travers eux cependant, O. Frérot engage quelques aspects d'une réflexion plus générale, et notamment ceux qui touchent à l'un des chantiers qu'il est désireux d'investir, l'expérimentation d'un nouveau rôle d'animateur de réseaux pour l'Administration publique.

Les sites Web de DDE étudiés sont présentés comme des outils de « co-production de l'information publique » relative à la Route Nationale 19, la Route Nationale 7 ou les Voies Rapides Urbaines de Saint-Etienne. Ils sont conçus comme des « lieux d'expression publique

[86] Ibid.
[87] Le texte est reproduit en intégralité dans les annexes.

sur les projets routiers, et sont autant des lieux d'accumulation d'informations que de mise en synergie, d'interaction de ces dernières[88]. » Telle qu'elle est d'emblée posée par O. Frérot , la problématique de la co-production de l'information publique est différente de celle du renouvellement des pratiques démocratiques à travers l'ouverture de débats publics « sur les objectifs et les caractéristiques principales des projets pendant la phase de leur élaboration[89] », que cherchent à organiser certaines procédures de débat public telles celles qui sont par exemple mises en place par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au Québec ou la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) en France (Simard et al., 2005). Il est à cet égard intéressant de constater que, dans les principaux textes qu'il a signés, sans oublier les entretiens qu'il m'a accordés, Olivier Frérot n'utilise jamais le mot « démocratie » ou « démocratique » : je n'ai identifié dans son discours qu'une seule occurrence, directement suscitée par une de mes questions. Lorsque le terme apparaît, il est souvent le fait de ses collaborateurs qui recodent les expériences auxquelles ils sont invités à contribuer en terme de « démocratie participative. » La problématique du fonctionnaire du Ministère de l'Équipement est plutôt posée en terme de service public : accompagner celles et ceux qui souhaitent s'exprimer prolonge par un autre canal l'exercice du service public. Par les retours divers qu'elle occasionne, la démarche rend plus palpable pour les agents ce que signifie être au service du public, en ce qu'elle renforce leur responsabilité et leur engagement.

Malgré tout, les circonstances de lancement du site rn19.net, à savoir une période d'importants travaux de la route, entretiennent la confusion quant à la nature exacte de l'expérience et ce qui est précisément discuté sur le site : le site est-il destiné à consulter les internautes à propos de la réalisation des travaux ou même de leur opportunité ou à multiplier les sources d'informations relatives au déroulement de ces travaux ? Aucune réponse claire ne se dégage dans le cas du site consacré à la RN19. Mais la réponse penche sans contestation possible du côté de la seconde dans les cas de RoaNne7 et de hYrondelle, qui traitent quant à eux des conditions régulières de gestion de la route et du trafic, ou

[88]Frérot, O., & Chatignoux, J. (2002). Internet, le débat public et la construction d'un territoire: la RN 19: Site rn19.net. Le texte est reproduit dans les annexes.

[89] Décret d'application du 10 mai 1996 de la loi du 2 février 1995 relative à la protection de l'environnement, dite « loi Barnier. »

encore de ce qu'implique le développement local au quotidien. Appuyé et aiguillé à ce propos par un consultant dont le rôle dans le projet sera précisé dans la prochaine section, le Directeur de l'Équipement cherche à cet égard à dissiper tout malentendu par rapport à ce que sous entend en France l'expression de « débat public » en essayant dans un premier temps de lui substituer l'expression de « dialogue public », sans réellement parvenir à l'imposer par la suite : « Ce terme de dialogue public est peut-être plus approprié, par sa continuité, par la présence de la Netiquette[90]... que celui du débat public qui peut parfois laissé penser davantage à la notion d'une confrontation ou d'un échange d'arguments sur une période limitée[91]. »

Aux yeux d'Olivier Frérot, la philosophie qui sous tend les sites qu'il a souhaités initier apporte avant tout la preuve tangible d'un changement des pratiques du côté de la puissance publique, en ce qu'ils mettent en place une première forme d'équipement qui permet de rompre avec la situation de « quasi monopole de l'institution publique à propos de l'information sur la chose publique[92]. » Ils peuvent être envisagés comme des instruments qui concrétisent l'une des idées, développée par l'ingénieur du Corps des Ponts, selon laquelle « En terme d'information publique, l'intérêt général doit être partagé et construit avec d'autres acteurs de la société[93]. » Les sites Web constituent un fil que l'on peut tirer et qui fait venir avec lui la conception renouvelée de l'action publique que le Directeur de l'Équipement entend promouvoir. Les pratiques de travail collaboratif qu'il espère y nouer avec une diversité d'autres acteurs sont à comprendre comme celles « d'une transparence volontariste[94] » des services de l'État. Selon O. Frérot, le site Web est un canal intéressant pour se livrer à cet exercice, non seulement pour la publicité qu'il permet mais aussi pour le retour direct qu'il autorise :

---

[90]La nétiquette est un ensemble de règles de conduite informelles qui régissent les comportements des internautes. Ces règles sont dérivées des principales pratiques de communication des premiers utilisateurs du Réseau. Elles ont été stabilisées dans un document officiel publié par le groupe informel qui élabore les standards pour nternet, l'*Internet Engineering Task Force*. Ce document est connu sous le nom *de Request for comment 1855* (RFC 1855) et est accessible au bout du lien suivant : http://tools.ietf.org/html/rfc1855.
Quelques-unes de ses implications sur les prises de parole et leur traitement seront appréhendées au sein du chapitre suivant.

[91]Frérot, O., & Chatignoux, J. (2002). Internet, le débat public et la construction d'un territoire: la RN 19: Site rn19.net.

[92]Chatignoux, J., & Frérot, O. (janvier 2003). Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration … L'expérience de co-production de la RN19. *Homo Numericus*.

[93]Ibid.

[94]Ibid.

> « Il faut justifier sa position. Le Directeur doit prendre une décision et la justifier. Il la justifie. Elle peut être critiquée. La déontologie, c'est qu'on justifie pourquoi on fait ça. Donc ça oblige à argumenter clairement pourquoi on fait ça, donc on ne peut pas trop se cacher derrière des arguments qui ne sont pas des bons arguments. Et puis on laisse venir la contestation et la critique. Donc quelqu'un peut dire « cette décision n'est pas bonne pour ça ». Tu acceptes, sans recul, que des opinions différentes soient exprimées publiquement, qui peuvent éventuellement être discutées[95]. »

C'est en cela, et c'est le titre de l'une des nombreuses interventions préparée par les initiateurs pour faire connaître « l'expérience de co-production de la RN19 » au-delà du Territoire de Belfort, que « l'internet bouscule les pratiques de l'administration… ». Cette dimension est fortement mise en valeur sur les différents sites qui sont initiés par les DDE. L'un des premiers articles publiés sur RoaNne7 et qui sert à en présenter le site et la démarche en fournit une excellente illustration ; l'auteur, un collaborateur de la DDE basé à Roanne, y entonne un couplet plein d'exaltation à l'égard d'une initiative qui, par les pratiques qu'elle cherche à promouvoir, témoigne à ses yeux de l'avènement d'une « Administration Nouvelle », c'est-à-dire une « administration qui accepte le jeu du dialogue pour se rapprocher du citoyen » :

[95] Entretien avec Entretien avec Olivier Frérot, 20 juin 2007.

Le projet Roanne 7

par Ivan Thévenon

16 juin 2003

La DDE, un service public plus proche du citoyen

À l'image des fonctions nouvelles qu'elle propose à ses agents, l'administration évolue aujourd'hui à la vitesse de l'internet. Saluons ainsi le projet d'ouverture d'un site dédié à la RN7.

Cette initiative qui doit offrir à l'usager une source d'informations variées, à la fois techniques et culturelles, propose, ce qui est très novateur, un espace à la critique.

Tout internaute sera autorisé à contribuer, à enrichir les sujets traités en proposant ses propres documents ou commentaires dans un espace de libre expression.

L'administration, jadis forte de son bon droit, de sa puissance, prisonnière de ses « errements », accepte aujourd'hui, en ouvrant largement ses dossiers, le jeu du dialogue pour se rapprocher du citoyen.

Habitué à un système qui souvent lui ôte la signature par l'effet de la voie hiérarchique, le rédacteur devra abandonner l'anonymat et prendre la responsabilité de son article.

L'auteur informé par le gestionnaire de mèl quant à la publication d'un commentaire sur son article sera convié à répondre « en direct » et se verra ainsi placé au cœur de l'information.

Il convient d'apprécier cette petite révolution qui reconnaît la valeur de l'initiative. On sait qu'elle sera indispensable alors qu'on pouvait la craindre délaissée au profit du consensus normé des groupes de travail. À l'heure de l'Administration Nouvelle, cette qualité doit constituer un élément essentiel de motivation des agents.

Il nous reste après le faire part de cet événement attendu, à lui souhaiter longue vie.

Source : www.roanne7.net/article.php3?id_article=11

La question des modalités de la décision publique dans un modèle où l'intérêt général est construit et partagé par le dialogue d'une pluralité d'acteurs n'est pas éludée ; elle est notamment abordée dans le dernier paragraphe du texte manifeste consacré à la RN19 auquel il a été fait référence précédemment, et dont le Directeur de l'Équipement est signataire : dans le projet présenté, la DDE n'entend pas se défausser ; si la puissance

publique ne décide certes plus seule, elle peut cependant demeurer en position de décision dans une situation où l'intérêt général est co-produit. Le texte reste nébuleux sur la manière concrète d'y parvenir mais il est avant tout à comprendre comme un plaidoyer en faveur d'un projet concret de l'Administration concourant à la modernisation du rôle de l'État.

3) Le débat en Atrébatie : une expérience démocratique

Particulièrement dans le cas français, du fait de la structure particulière du mix énergétique, majoritairement organisée autour du nucléaire, les projets de production d'énergie sont essentiellement portés au niveau national, et jusqu'à une période récente par quelques entreprises publiques qui agissaient comme courroie de transmission du Ministère de l'Industrie (Simonnot, 1978). Autant dire que dans un tel cadre, les initiatives de collectivités locales ne pouvaient qu'être réduites à la portion congrue. Modestement, la donne a récemment commencé à changer avec un contexte un peu plus favorable à l'émergence de sites de production d'énergies renouvelables, particulièrement ceux qui s'appuient sur la force du vent, qui présentent la triple spécificité de ne pas exiger des investissements initiaux colossaux, d'être relativement peu exigeants en terme de gestion et de maintenance, et d'être économiquement attractifs grâce à l'établissement d'une obligation de rachat de l'électricité produite par l'opérateur historique à un tarif incitatif déterminé par la loi[96]. Ces trois facteurs ont permis l'émergence de nouveaux acteurs, de taille plus réduite, parfois localisés sur une partie spécifique du territoire : c'est dans cette brèche que se sont engouffrées quelques collectivités locales auxquelles la communauté de communes de l'Atrébatie souhaite emboîter le pas avec son projet de création d'implantations d'éoliennes. Pour les représentants de l'exécutif atrébate, la nouveauté de la situation qui se cumule à celle d'une structure intercommunale aux moyens limités met face à un certain nombre de difficultés qui, pour être surmontées, nécessitent *a minima* une conviction sans faille du bien-fondé du projet. Le tableau initial brossé par le Président de la CCA confirme que l'expérience comporte initialement de nombreuses incertitudes avec lesquelles il lui faut composer :

[96] Voir l'article 10 de la loi n°2000-108 du 10 février 2000.

> « Sujet, délai, risques de dérapage, absence de l'État…il ne manquait pratiquement rien à la panoplie des handicaps quand nous nous sommes embarqués dans l'aventure d'un dialogue citoyen nouveau sur un sujet qui avait déjà fait couler beaucoup d'encre [97]. »

Le cas du projet éolien porté par la communauté de l'Atrébatie, qui résonne pour elle comme un projet de développement local, offre un exemple non seulement de tentative de définition *in situ* du domaine de compétence lié au cadre intercommunal (Le Saout, 2004) mais aussi du nouveau déploiement des politiques locales ou plus exactement des nouveaux sujets qui peuvent être pris en charge dans le cadre de politiques locales. Le Président de la Communauté de communes présente le débat public comme un moyen de nourrir le travail des élus de la contribution des habitants du territoire. Pour cela, les représentants de l'Atrébatie doivent tenir leurs concitoyens informés de l'avancement du projet et trouver selon quelle méthode ils peuvent associer la parole de ces derniers à leur décision. L'effet « cage de verre » semble ici jouer à plein.

Les représentants de la CCA font donc avant tout apparaître le débat sur les éoliennes comme une expérience démocratique qui témoigne d'une conception renouvelée du métier politique. Ils entendent montrer que les décisions ne sont pas prises dans le secret des arcannes et qu'ils sollicitent l'avis des citoyens en les consultant avant de prendre une décision. Considéré du point de vue de son principe général, ce débat ressemble à une consultation des citoyens par des élus locaux comme il en existe tant au niveau local. Pourtant, le discours des élus est sans ambiguïté : ils ont voulu œuvrer à l'exploration de nouvelles formes de démocratie. Dans le premier bilan qu'il dresse de l'opération, le Président de la CCA avance par exemple qu'il s'agit d'« une avancée réelle dans la pratique de la démocratie participative [98] ». La situation est de ce point de vue contrastée avec celle qui prévalait dans le cas des initiatives portées par la DDE. Il est vrai que la nature de la relation entre les élus et les citoyens diffère sensiblement de celles que des fonctionnaires peuvent entretenir avec leurs administrés. Par définition, le mandat des élus est remis en jeu à intervalles réguliers par le truchement du suffrage universel. La procédure de débat public

[97] Guillemant P. « Premier essai d'une participation renouvelée », Bilan politique et réponse de la Communauté de Communes, http://www.debat-atrebatie.org/suivre/synthese-du-debat/

[98] Guillemant, P. (2006). Premier essai d'une participation renouvelée. Bilan politique et réponse de la Communauté de Communes. http://www.debat-atrebatie.org/suivre/synthese-du-debat/premier-essai-d2019une-participation-citoyenne-renouvelee

en Atrébatie est explicitement pensée comme un moyen de renouveler les liens avec les citoyens en dehors d'une période électorale. C'est d'ailleurs par ce biais que le porteur du projet et l'initiateur de la consultation commence par la présenter dans la publication de la communauté de communes du mois de janvier 2005, avant de lever lui-même quelques lignes plus loin l'ambigüité qui aurait pu s'installer :

« '*La voix des citoyens n'est plus sollicitée, sauf le jour des élections*.' Qui n'a entendu ces propos au détour des conversations souvent tendues sur des sujets de grande proximité ! Voici une occasion de démontrer le contraire et de surcroît de tester une démarche parmi d'autres de démocratie directe et permanente. **La Communauté s'engage dans un débat citoyen sur un sujet dit sensible : la production d'énergie éolienne en Atrébatie**. »

(…) « les conclusions des deux réunions publiques seront transmises aux élus qui seront invités à se prononcer sur un projet définitif ou sur son rejet. Il nous appartiendra ensuite de saisir Monsieur le Préfet selon les modalités définies au sein du Pays d'Artois[99]. »

Source : Guillemant P. (novembre 2005).
« Des ailes, des racines et… des Hommes »,
La lettre du territoire, Communauté de Communes de l'Atrébatie, n°3.

En questionnant le Président de la Communauté de communes de l'Atrébatie, j'ai eu la confirmation d'une impression laissée par la lecture de ses textes auxquels j'avais accédé : des pans entiers de son discours se confondent avec quelques-unes des analyses sur les transformations de l'activité politique telles que les abordent les sciences politiques[100]. Il propose en effet une articulation entre la « démocratie d'opinion », la « participation », le « débat » et la « transparence de l'action publique » qui est comparable à ce que l'on peut retrouver dans une série de travaux universitaires actuels auxquels il ne fait jamais référence. L'élu local, qui souhaite discuter publiquement du projet d'aménagement dont il est porteur, établit un diagnostic qui l'amène à s'interroger sur l'équipement nécessaire au fonctionnement de la forme que prend à présent la démocratie :

[99] La mise en forme originale a été respectée.

[100] La plupart des travaux en la matière ont généralement au moins une référence commune sur le changement des valeurs dans les démocraties occidentales depuis les années 1970 : Inglehart, R. (1977). *The Silent Revolution: Changing values and political styles among Western publics*. Princeton: Princeton University Press.

> « Nous sommes dans une totale démocratie d'opinion, et elle ne peut pas trouver sa représentation dans le schéma actuel, dans tous les cas le schéma actuel est insuffisant. Il va falloir y ajouter bien d'autres choses [101].»

Lorsque le Président de la CCA fait une telle déclaration, il engage nécessairement une réflexion sur la nécessité d'enrichir et de compléter les modes de gestion politique existants, pour que puisse être pris en compte ce qui déborde une représentation avant tout fondée sur des mécanismes électoraux qui permettent de désigner un petit nombre de personnes pour gouverner. Ces « autres choses » qu'il convient selon lui d'ajouter correspondent à l'équipement qui est nécessaire au fonctionnement concret d'une démocratie dialogique, autour duquel est engagé un mouvement d'expérimentations qui vise à le mettre au point et à le tester.

Mais l'intention première qui préside au lancement du débat n'est cependant pas une irrépressible envie de mettre à l'épreuve des morceaux de théorie politique. Pour les élus atrébates, il s'agit plutôt de faire face à des problèmes concrets, en l'occurrence ceux qui peuvent être suscités par les réactions de la population du territoire à l'encontre de leur projet de ferme éolienne. Ils n'ont au départ que peu d'éléments précis sur la perception d'un tel projet par leurs concitoyens ; la seule chose dont ils peuvent être certains, c'est que les éoliennes déclenchent dans la plupart des cas de vives controverses. Pour affiner leur connaissance de l'opinion sur leur territoire, ils pourraient avoir recours à referendum local ou un sondage. Mais l'un et l'autre présentent des inconvénients qui les rendent peu envisageables à une échelle micro-locale pour un tel projet. Les deux dispositifs permettent d'agréger des préférences, alors que le but des élus est dans ce cas de révéler les préférences existantes et de les explorer. Le referendum local oblige à poser une question qui peut être tranchée par une réponse binaire ; il limite la participation à un acte de vote, ce qui ne permet pas de se livrer à une exploration collective des enjeux liés à l'éventuelle implantation d'un parc d'éoliennes. Le principal obstacle à l'encontre du sondage est peut être moins celui du coût trop élevé pour une petite structure, fréquemment évoqué, que celui de la possibilité de procéder plus directement lorsque l'on a affaire à un nombre peu important de citoyens

[101] Entretien avec Pierre Guillemant, maire de Magnicourt-en-Comté (62), Président de la Communauté de communes de l'Atrébatie, 27 avril 2006.

regroupés sur un territoire de taille réduite. L'idée de la consultation s'est donc imposée à l'aune de ce que le Président de la CCA qualifie de « pression de l'opinion[102] ».

Cette « pression de l'opinion » est notamment extrapolée par les élus des réactions exprimées par une large partie de la population de territoires voisins à celui de l'Atrébatie à des projets similaires à celui qu'ils souhaitent proposer. L'organisation de la procédure de débat est soumise à une double influence locale déterminante. Entre 2002 et 2005, c'est-à-dire juste avant que l'intention des représentants de la Communauté de communes d'implanter des éoliennes sur le territoire ne soit rendue publique, deux projets comparables ont été sévèrement mis en échec par des opposants dans l'immédiate proximité de l'Atrébatie :

- Le premier était porté par une Communauté de communes située à quelques kilomètres du territoire atrébate, celle des Villages Solidaires. L'absence de consultation a constitué dans ce cas une ressource décisive pour les opposants qui, en arguant du fait que les élus avaient travaillé dans la plus grande opacité, ont finalement obtenu gain de cause au bout d'une procédure juridique, c'est-à-dire qu'ils ont obtenu le retrait total du dossier.

- Le second cas critique est celui du projet de ferme éolienne à Fruges, un temps annoncée comme la plus importante de France (plus de 130 machines étaient initialement prévues). Pendant trois ans, le dossier a connu de nombreux rebondissements : il a fait l'objet d'une bataille devant les tribunaux, et les premières éoliennes d'un parc qui en compte finalement une trentaine n'ont finalement été dressées qu'en 2007[103].Avant cela, des réunions publiques avaient été organisées ; elles avaient permis à des groupes d'opposants organisés (essentiellement à travers une antenne locale de l'association Vent de colère et l'Association de Défense de l'Environnement dans le Pas de Calais) de diffuser amplement leur message en réduisant au silence ceux qui étaient favorables au projet. Cela n'avait pas manqué de poser question au Président de l'Atrébatie qui observait ces réunions en voisin intéressé :

> « À Fruges, il y a eu des réunions publiques au cours desquelles évidemment tous ceux qui ont pris la parole étaient des opposants et ceux qui étaient favorables se sont tus, d'abord

[102] Entretien avec Pierre Guillemant, maire de Magnicourt-en-Comté (62), Président de la Communauté de communes de l'Atrébatie, 27 avril 2006.
[103] En 2008, une seconde tranche de trente cinq machines a été installée.

> parce qu'ils avaient beaucoup moins d'arguments. Il n'y avait que les élus appuyés les techniciens qui tenaient des discours favorables. La population a été mobilisée par les opposants [104]. »

Si l'absence de publicité et de débat est pour l'exécutif de l'Atrébatie inenvisageable au regard du cas de la communauté de communes des Villages Solidaires, leur organisation mérite assurément réflexion de la part des porteurs du projet de parc, dans la mesure où, comme le met en évidence ce qui s'est passé à Fruges, des opposants peuvent se saisir de l'occasion pour capturer le débat et faire une tribune de l'espace de discussion. La forme particulière de la procédure mise au point pour le débat portant sur les éoliennes en Atrébatie est très directement liée à ce que les initiateurs ont identifié comme des obstacles et ne peut être comprise sans avoir connaissance de ces derniers. Ils sont prêts à se lancer dans une démarche de consultation et de débat dont ils ne sont *a priori* pas des thuriféraires. Qu'ils s'engagent de gaieté de cœur ou non importe peu. C'est un souci de discussion publique couplé à celui d'en limiter les risques qui poussent les élus de l'Atrébatie à l'innovation d'une procédure qui organise le débat :

> « La pression de l'opinion publique nous est apparue comme incontournable, et de fait à travailler avec une certaine originalité. On avait eu l'expérience tant Fruges qu'ailleurs que les débats étaient capturés par des opposants et que ceux qui avaient effectivement un avis à donner, ou positif ou des réserves, n'avaient pas beaucoup voix au chapitre. Alors on a essayé de trouver la bonne formule [105]. »

Que ce soit dans le cas du Directeur de l'Équipement ou de celui du Président de la Communautés de communes de l'Atrébatie, les initiateurs des démarches de débat public se retrouvent dans la peau d'innovateurs qui sont conduits à « travailler avec une certaine originalité » à la conception et à la mise en place des expériences qu'ils souhaitent développer. Ils se tournent pour cela vers des partenaires et des prestataires dont l'action va permettre de rendre les projets effectifs. Ce point va être détaillé dans la prochaine section.

En dépit des similarités générales qui permettent de les regrouper dans cette première partie (il s'agit dans tous les cas d'expériences de débat public qui mettent en jeu des outils informatiques et qui sont proposés par des acteurs politiques institués par des mécanismes

[104] Entretien avec Pierre Guillemant, maire de Magnicourt-en-Comté (62), Président de la Communauté de communes de l'Atrébatie, 27 avril 2006.
[105] Entretien avec Pierre Guillemant, maire de Magnicourt-en-Comté (62), Président de la Communauté de communes de l'Atrébatie, 27 avril 2006.

de délégation à des spécialistes), les initiatives envisagées présentent des situations bien distinctes du point de vue des ambitions qu'elles visent et qui président à leur mise en œuvre :

- D'un côté, les sites ouverts par les DDE (rn19.net, roanne7.net et hyrondelle.net) sont indissociables du projet de modernisation de l'État que porte leur principal initiateur. L'installation des nouveaux espaces de discussion est avant tout un enjeu interne à l'Administration : de manière paradoxale dans le sens où il s'agit d'expériences qui appellent des discussions publiques ouvertes à tout internaute, le premier public visé est constitué de fonctionnaires de l'Équipement. Dans ce cas, internet est explicitement conçu comme un moyen de « bousculer les pratiques de l'Administration[106] ».

- De l'autre, la démarche de débat public en Atrébatie est initiée par des élus locaux porteurs d'un projet d'aménagement de leur territoire à propos duquel ils souhaitent consulter la population concernée avant d'arrêter une décision. La volonté des élus est avant tout de prévenir le déclenchement de protestations locales engendrées par leur projet, en répondant à ce qu'ils ont identifié comme deux injonctions à mettre en relation avec l'évolution du métier politique : la transparence de leur démarche et la concertation/négociation avec les différentes parties prenantes intéressées par un projet particulier.

Les principes que de tels projets cherchent à mettre à l'épreuve se démarquent de ceux selon lesquels fonctionnent les modes de gestion politique traditionnels. Par conséquent, les ressources et les compétences nécessaires à l'installation de démarches qui visent l'ouverture de nouveaux espaces d'échanges partagés par des groupes qui s'estiment concernés par le traitement d'un enjeu particulier ne sont pas toujours disponibles au sein d'institutions qui, telles celles ici envisagées (une administration déconcentrée du Ministère de l'Équipement et une Communauté de communes, qui plus est de petite taille), n'ont pas été spécifiquement créés pour organiser des débats publics sur des projets d'aménagement et la redéfinition des territoires à laquelle leur réalisation pourrait concourir.

---

[106] Je fais ici référence au titre d'un article consacré à l'expérience du site de la RN19 publié par les deux principauxconcepteurs : Chatignoux, J., & Frérot, O. (janvier 2003). Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration … L'expérience de co-production de la RN19. *Homo Numericus*.

La mise en place des projets qui viennent d'être décrits dans la première section nécessite donc que des investissements soient réalisés, afin que les institutions existantes puissent se doter des compétences et des outils qui permettent de concrétiser les ambitions de ceux qui sont à l'initiative de ces démarches, et par là, d'expérimenter les principes de modes de gestion politique qui ne reposent pas exclusivement sur des mécanismes de délégation à des spécialistes. De manière paradoxale, l'expérimentation de nouveaux modes de gestion politique appelle l'intervention de nouveaux spécialistes qui disposent des connaissances, des compétences et des instruments nécessaires à l'installation de procédures de débat public.

Section 2 : Les investissements réalisés pour installer les procédures de débat

Afin de réaliser les investissements nécessaires à la mise à flot de leurs projets, on pourrait *a priori* songer que les initiateurs commencent par mobiliser et impliquer les moyens qui sont immédiatement à leur disposition, par exemple dans les services sur lesquels ils ont autorité. Mais cela ne relève pas de l'évidence dans la mesure où l'équipement dont il faut se doter pour concevoir et faire fonctionner des procédures de débat en ligne est nouveau, et appelle des compétences qui peuvent donc ne pas exister au sein d'un système qui fonctionne selon d'autres principes. Particulièrement dans la phase d'installation des procédures de débat, celle qui va de la conception à la mise en place des expériences, les initiateurs se tournent vers des intervenants extérieurs afin de concrétiser leur projet. Les apports de ces nouveaux partenaires ou prestataires peuvent contribuer à faire évoluer, enrichir, voire re-définir les projets originellement imaginés (sous-section 1).

S'attacher les services d'un opérateur extérieur à l'institution au sein de laquelle est pensée la procédure de débat peut assurément constituer une première forme d'investissement. Mais elle n'est sans doute pas la seule suffisante pour assurer l'installation de la démarche. Les promoteurs doivent également être en mesure d'intéresser une variété de partenaires à leur projet, aussi bien au sein de l'institution qu'ils dirigent que parmi les divers acteurs

susceptibles de contribuer au traitement des enjeux soumis à la discussion ou qui ont en partage la gestion d'un territoire : cela peut englober d'autres institutions publiques, des entreprises, des associations ou des groupes qui peuvent estimer avoir leur mot à dire sur l'aménagement d'une route ou l'installation d'éoliennes. En dépit de leur diversité, tous ces acteurs présentent le point commun de ne pas être à l'initiative de la démarche qui leur est proposée ; rien ne dit *a priori* qu'ils adhèrent aux ambitions attachées à cette dernière et qu'ils contribuent de ce fait à son installation.

Dans les cas des sites Web proposés par les DDE du Territoire de Belfort et de la Loire (exemples sur lesquels est fondée la seconde sous-section), le travail d'intéressement est principalement conduit par le tandem d'innovateurs constitué du Directeur de l'Équipement et d'un consultant en communication que le premier a recruté. Afin de convaincre leurs interlocuteurs de l'intérêt du projet qu'ils portent et, dans le même temps, de réussir le transfert de technologie nécessaire à l'installation de la démarche de « co-production de l'information publique » dans l'Administration, ils se livrent à un travail qui consiste avant tout à faire exister et rendre visible leur initiative.

Sous-Section 1 : La mobilisation d'une expertise

Que ce soit dans le cas des « sites de co-production de l'information » proposés les Directions Départementales de l'Équipement du Territoire de Belfort et de la Loire, ou dans celui de la procédure de débat concernant l'implantation d'éoliennes sur le territoire d'une structure intercommunale dans le Pas de Calais, les initiateurs des projets ont recours aux services de professionnels de l'animation de débat public qui ont développé une expertise dans ce domaine. Ces derniers s'appuient sur leurs connaissances et leur expérience pour répondre au mieux aux besoins qui leur sont exprimés. Le moment de concrétisation des projets est aussi un moment d'adaptation à des méthodes et des outils maîtrisés par les prestataires. En cela, ils ne sont pas de simples exécutants qui appliquent strictement les directives que leurs commanditaires leur donnent ; ils font également des propositions qui peuvent modifier plus ou moins profondément les projets sur lesquels ils interviennent. Les expériences qu'ils

conçoivent et mettent en place sont le fruit d'efforts collectifs, de compromis et de négociations.

Je vais dans cette section présenter les partenaires essentiels qui sont mobilisés pour installer chacun des projets. Je préciserai à quel titre ils sont sollicités, ainsi que leurs modes d'association et d'intervention au sein des initiatives étudiées. Je vais cette fois entamer la description en me penchant sur l'étude de terrain qui concerne le débat en Atrébatie, avant d'aborder de manière plus détaillée le cas des sites Web initiés par des DDE.

1) L'intervention d'une société de conseils parisienne pour mettre en forme un atrébate débattant

Depuis la création de la Communauté de communes en 1999, les élus atrébates ont entrepris une réflexion sur le développement économique et industriel de leur territoire, avec en particulier un projet d'implantation d'un parc d'éoliennes. Il est vrai que l'implantation d'éoliennes représente pour ces territoires une manne financière non négligeable. On comprend dès lors mieux la détermination des élus locaux à proposer un tel projet, alors que deux initiatives similaires ont suscité de vives oppositions et ont été mises en échec à quelques kilomètres à peine du territoire de l'Atrébatie. Dans un premier temps, les délégués de la CCA ont chargé la société Ostwind de réaliser un travail d'exploration technique sur la faisabilité du projet de ferme éolienne [107]. La mission consistait à déterminer s'il était possible d'implanter des éoliennes sur le territoire, à préciser le cas échéant à quel(s) endroit(s), la taille du parc etc. Une fois ce travail effectué, au début de l'année 2005, les représentants de l'Atrébatie ont décidé de rendre le dossier public en recourant aux moyens d'information et de communication traditionnellement à leur disposition (affichages publics, lettre du territoire distribuée dans les boîtes aux lettres etc.). À ce moment là, ils pensent organiser une ou deux réunions publiques avec les habitants du territoire. Mais un lien avec un programme du Conseil Régional du Nord - Pas de Calais a ouvert de nouvelles perspectives et a permis d'avoir recours à une expertise extérieure pour préparer une phase d'exploration politique

[107] Ostwind est une société internationale spécialisée dans le développement de parcs éoliens (http://www.ostwind.fr). La branche implantée en France est notamment impliquée dans le développement du parc de Fruges, dont le territoire est voisin de l'Atrébatie.

du dossier. Il s'agit d'une autre forme d'expertise que celle qui a permis de se prononcer sur la faisabilité technique du projet, avec laquelle les élus locaux sont moins habitués à composer, ne serait-ce qu'en raison des coûts engendrés qui sont la plupart du temps hors de portée des budgets limités de bon nombre de communes de taille réduite. Elle porte dans ce cas non sur l'ingénierie du projet d'implantations d'éoliennes mais sur l'ingénierie de la procédure de débat public. L'ingénierie politique provient ici de deux cabinets de conseil parisiens : l'un, Proposition [108], intervient auprès des ministères et de collectivités territoriales en matière de nouvelles technologies et l'autre, Sopinspace [109], est spécialisé en matière de débat public sur internet. Si la coloration de l'expertise mobilisée est nettement orientée vers les nouvelles technologies, c'est en raison des liens anciens qui unissent l'Atrébatie, dont les élus mènent une politique volontariste en la matière, et le programme « Dream 2 » du Conseil Régional, dont la principale ambition est de faire du « développement de la e-démocratie une réalité locale [110] » : des contacts étaient donc déjà noués entre la CCA et ce programme du Conseil Régional. La nécessité d'expérimenter une forme de débat particulière, que les élus atrébates ont ressenti, et le fait qu'ils soient disposés à introduire des outils informatiques dans la procédure a rendu possible le développement de nouvelles convergences d'intérêt entre les deux institutions. D'un côté, le soutien de la Région a permis le financement d'une procédure qui a coûté environ 12 000 euros ; de l'autre, la tenue d'un débat public local faisant appel aux nouvelles technologies offre une réalisation à un volet du programme Dream qu'il n'est pas toujours aisé de concrétiser au niveau des institutions publiques.

L'enveloppe budgétaire limitée consacrée à la préparation de la procédure n'a pas permis l'intervention des deux cabinets initialement contactés. C'est finalement Sopinspace, la société pour les espaces publics d'information, qui s'est chargée du dossier atrébate. Sopinspace est une entreprise parisienne comptant cinq salariés créée en 2004 par Philippe Aigrain, un acteur dont l'engagement dans le domaine de la création sur internet et des logiciels libres est reconnu au-delà des frontières de l'Hexagone. Il est d'ailleurs l'auteur de

[108] Le cabinet Proposition possède un site Web qui peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.proposition.fr
[109] La Société pour les espaces publics d'information dispose d'un site Web : http://www.sopinspace.com
[110] Le site du projet du Conseil Régional Nord Pas de Calais est : http://www.e-democratielocale.info

plusieurs ouvrages à ce propos et s'exprime régulièrement sur le Web, notamment par l'intermédiaire d'un blog personnel[111]. La société qu'il a fondée et dont il est le Directeur est spécialisée dans l'animation de débats sur internet et le développement d'outils et de méthodes qui cherchent à apporter une valeur ajoutée aux échanges qui se tiennent dans le cadre de débats en ligne. Sopinspace entend être un acteur engagé du développement de la « démocratie participative et le débat public utilisant internet[112] » : elle a organisé à la fin de l'année 2004 et en partenariat avec le Conseil Régional d'Ile de France un débat en ligne consacré au thème de la santé environnementale dans lequel elle a pu déployer en situation une grande partie de son offre commerciale.

Deux de ses salariés se sont plus particulièrement impliqués sur l'installation et l'animation de la procédure de débat sur les éoliennes en Atrébatie ; ils l'ont fait depuis leur poste respectif, en fonction de leur champ de compétences principal :

- Anne Brisset-Giustiniani, chargée du développement commercial et de l'animation de débat, est une ancienne consultante de la société Accenture. Elle a participé avec les représentants de la Communauté de communes l'Atrébatie à l'élaboration de la procédure de débat public, ainsi qu'à son animation générale.
- Raphael Badin, développeur informatique et administrateur système, a préparé et mis en ligne le site du débat et les différents modules qui ont été utilisés dans le cadre de l'expérience.

Le premier contact entre le Président de la Communauté de communes et de la consultante de Sopinspace a lieu à la fin de l'été 2005. À cette époque, le représentant de l'Atrébatie n'a pas d'idées préconçues et arrêtées sur la manière d'organiser la consultation. Comme on l'a vu précédemment, il n'a de certitudes que sur le fait que ce qu'il perçoit comme « une pression de l'opinion » va l'obliger à « travailler avec une certaine originalité. » Il est absolument désireux que les discussions soient organisées selon une méthode qui permettra

[111] Le site est accessible à l'adresse suivante : http://paigrain.debatpublic.net/

[112] A ce propos, l'entreprise a publié en 2007 un livre blanc collectif, auquel l'ensemble des salariés a contribué. Sopinspace (2007). Livre blanc sur la démocratie participative et le débat public utilisant internet. Paris: http://www.sopinspace.com/fr/livre-blanc. Son contenu sera plus particulièrement envisagé dans la seconde partie de la thèse.

d'éviter un climat de confrontation. Avec l'aide de la consultante de Sopinspace, est alors élaborée une procédure de débat qui repose sur trois principes essentiels :

- « valoriser l'expertise citoyenne et l'intelligence collective ;
- garantir l'ouverture des termes du débat ;
- encadrer la parole des experts et des acteurs identifiés du débat[113]. »

La procédure de débat public qui a été conçue sur cette base présente plusieurs traits qui la singularisent fortement. Ce n'est pas le fait que des innovations réalisées dans le domaine de la publication et la discussion sur internet soient mobilisées dans le cadre d'un débat local, c'est-à-dire le fait qu'un média que l'on dit global soit de manière peut être quelque peu paradoxale utilisé à une échelle micro-locale, qui constitue la principale caractéristique de cette expérimentation. L'aspect le plus frappant réside sans doute dans un découpage de la procédure en plusieurs phases successives et la recherche de complémentarités entre ces différentes phases et les outils qu'elles mobilisent dans un « souci d'efficacité » des discussions, c'est-à-dire de voir traité le problème que les élus publicisent et soumettent à la discussion avec leurs concitoyens, en contenant d'éventuels débordements.

Le déroulement des différentes étapes et les conditions de leur enchaînement pendant le mois et demi que doit durer la procédure sont minutieusement décrits à travers une série de règles rédigées par l'intervenante de Sopinspace et le Président de la CCA. Toutes ces règles ont été regroupées dans un document que l'on pourrait assimiler à une charte du débat qui a été octroyée par les organisateurs et publiée avant que ne soit lancée la procédure proprement dite[114].
Il est aussi précisé que les résultats de l'enquête ainsi réalisée seront rendus publics et que la procédure vise à « associer les habitants à la décision des élus[115] », ce qui signifie que ces derniers s'engagent à intégrer les résultats de la discussion dans leur délibération. À travers lettre d'information diffusée par la Communauté de communes de l'Atrébatie, la presse

[113] http://www.debat-atrebatie.org/suivre/synthese-du-debat/methode-et-philosophie-du-debat
[114] La charte est en ligne sur le site du débat : http://www.debat-atrebatie.org/suivre/synthese-du-debat/plan
[115] http://www.debat-atrebatie.org/suivre/synthese-du-debat/contexte-et-enjeux-du-debat

locale et l'ouverture d'un site Web dédié au débat[116], les élus posent la question suivante aux citoyens du territoire :

> « Au moment où nous vivons une crise de l'énergie, estimez-vous que le territoire de l'Atrébatie puisse apporter sa contribution avec l'énergie éolienne et pensez-vous que celle-ci puisse être à l'origine d'un développement local ? »
>
> *Source : http://www.debat-atrebatie.org/*

La charte du débat ne laisse aucun doute sur le fait que le temps fort de cette consultation est la réunion publique prévue en fin de procédure. Le reste n'a de sens que dans l'optique de la préparation de ce temps fort, celui où les différents acteurs se retrouvent en face à face. Le site Web debat-atrebatie.org tient toutefois une place importante dans le sens où il sert à animer la procédure dans son ensemble. Il le fait tout d'abord en tant que média local, exclusivement focalisé sur l'éventuelle implantation d'une ferme éolienne sur le territoire de la Communauté de communes. Les internautes y trouvent en effet des éléments de présentation du projet d'implantation, une sélection d'informations synthétiques et contradictoires sur l'énergie éolienne, proposée par les organisateurs du débat, sans oublier les informations relatives à la procédure de débat public, ses objectifs et son déroulement. Il s'agit là d'un usage du Web largement répandu qui correspond à un modèle informatif, unilatéral et descendant, qui a été largement analysé (Hacker & Van Dijk, 2001), et qui décalque sur un autre support le schéma de communication le plus courant dans le cas des « médias de masse. » Mais le site Web ne se cantonne pas à ce modèle et propose aux internautes d'identifier les thèmes de la discussion, pour participer à la sélection des enjeux qui doivent être abordés au cours de la réunion publique. Ce point particulier offre une traduction dans le déroulement de la procédure des principes qui ont présidé à sa conception et qui ont été évoqués plus haut. La forme de la procédure est le fruit d'un travail de recherche et développement qui fonde l'expertise du prestataire mobilisé pour installer l'expérience.

[116] http://www.debat-atrebatie.org

2) Un consultant indépendant pour animer les initiatives de l'Équipement et « déréguler » les pratiques de l'Administration

Pour installer la procédure, c'est-à-dire créer les sites et animer les espaces de discussion de rn19.net, roanne7.net et hyrondelle.net, le Directeur de l'Équipement porteur d'un projet de modernisation de l'Administration a du mobiliser un prestataire extérieur, les compétences spécifiques que ces opérations réclament n'étant pas encore suffisamment développées au sein des différentes DDE. Il a pour cela eu recours aux services que propose Jacques Chatignoux *via* la société de conseils que ce dernier dirige. Ce « consultant en communication et développement » se présente sur divers sites Web comme un « animateur/dérégulateur de réseaux. » Comme l'indique sa présentation, l'homme n'est pas à proprement parler un technicien du Web : l'arrivée d'internet lui a permis d'enrichir sa gamme de prestations de consultant en communication et de disposer de nouveaux outils pour exprimer ses compétences d'animateur de réseaux. En d'autres termes, il n'est pas un informaticien, capable de développer des applications spécifiques, mais un passeur, à même d'opérer la traduction entre ses clients et des communautés de développeurs informatiques ou de mettre lui-même la main à la pâte pour réaliser des opérations techniques élémentaires. J. Chatignoux n'est pas implanté dans le territoire de Belfort ou en Franche Comté, mais en région parisienne. Cela n'est pas sans importance car Paris est un lieu de rassemblement régulier des communautés de codeurs passionnés et autres acteurs du développement d'internet, auxquels le consultant n'est pas étranger : bien connecté à ces réseaux, il y trouve des sources d'inspiration autant qu'il y contribue : en étant inscrit et en contribuant à des listes de discussion, en participant à des réunions, il occupe une position de veille sur les projets qui émergent en même temps qu'il propose des retours d'expérience des initiatives qu'il conduits. Le Directeur de l'Équipement n'a donc pas fait appel à ses services en le rencontrant dans le Territoire de Belfort, mais avant tout pour disposer des compétences nécessaires à la mise en œuvre de certains des aspects de son projet. Il se trouve que les deux hommes se connaissent de longue date. Ils ont déjà travaillé ensemble à la fin des années 1980, alors que O. Frérot était en poste à la DDE du Pas de Calais et devait informer le public de l'avancée des travaux de l'autoroute A16 reliant Boulogne à Dunkerque et devant desservir le tunnel sous la Manche alors en construction. À ce moment là, le support de communication investi était principalement le papier, mais les deux hommes

partageaient déjà une conception de l'information et de la communication publique qui les a maintenus en contact : O. Frérot parle d'une « communication au sens profond du terme[117] », c'est-à-dire qui lie transparence de la démarche et une volonté d'échange avec tout interlocuteur sur un même pied d'égalité. Une telle conception est donc à distinguer d'une communication contrôlée qui vise avant tout la persuasion[118].

La mission de Jacques Chatignoux auprès des DDE du Territoire de Belfort et de la Loire ne se résume pas à l'assistance technique que nécessitent la création et la maintenance de sites Web ouverts à la publication et à la discussion des enjeux dont ils proposent de traiter. Le consultant est chargé par le Directeur de l'Équipement d'installer les différentes expériences, et particulièrement d'accompagner dans cette tâche les fonctionnaires de l'Administration déconcentrée concernés. Il contribue ainsi à mettre en musique la conception du rôle de l'État que cherche à promouvoir O. Frérot en développant de tels projets. Son positionnement externe à la DDE, ainsi que sa casquette d' « animateur/dérégulateur de réseaux » semble en faire la personne indiquée pour faire passer auprès des agents de l'Équipement les nouveaux principes et les nouvelles formes d'organisation du travail que le déploiement de la démarche nécessite. De ce point de vue, on comprend que sa relation avec les agents de la DDE soit émaillée d'un certain nombre de tensions et d'accrochages. Mais il ne fait pas qu'exécuter une commande : il participe en effet à sa définition et joue un rôle clef dans l'élaboration et le développement des projets. C'est en effet à partir de l'association et de la collaboration d'Olivier Frérot et de Jacques Chatignoux que vont se mettre en place les réseaux nécessaires à la poursuite et l'approfondissement de ce qu'ils nomment eux-mêmes « l'expérience de co-production de la RN19 », puis l'exploration du même principe sur d'autres terrains après la mutation d'Olivier Frérot à la tête de la DDE de la Loire, à la fin de l'année 2002 : les projets RoaNne7 et hYrondelle.

Le consultant recruté par le Directeur de l'Équipement pour installer la démarche de « co-production de l'information publique » participe activement à la définition de l'expérience qui se met en place, à savoir un site Web inauguré par la DDE fondé sur des pratiques de

[117] Entretien avec Olivier Frérot, Directeur de la DDE du Territoire de Belfort, 28 octobre 2004.
[118] La notion de communication contrôlée est ici employée dans le sens que lui donne Jacques Gerstlé : Gerstlé, J. (2004). *La communication politique*. Paris: Armand Colin.

publication ouvertes et collaboratives. Ses compétences en font, au moins initialement, un artisan indispensable au déploiement des sites qui sont ici envisagés. Il intervient principalement à deux niveaux, que je voudrais détailler :

- Il alimente conceptuellement le projet de modernisation de l'État porté par le Directeur de l'Équipement, en y intégrant une vision personnelle de la distribution du pouvoir dans « une société de l'information en réseaux » qu'il estime être en train d'émerger. Sa réflexion est moins centrée sur l'État que celle du haut fonctionnaire avec lequel il collabore : il envisage quant à lui davantage le débat public, et en fait la clef de voûte des modes de gestion politique à inventer pour prendre en compte la parole de citoyens dont les pouvoirs peuvent selon lui être amenés à augmenter avec l'avènement de l'informatique connectée.

- Par ailleurs, en tant que « consultant en communication et développement », il a acquis une expérience qui lui permet de concrétiser les projets qu'il conduit pour des clients ou des partenaires. Il actualise ses compétences en étant impliqué auprès d'acteurs qui interviennent dans le domaine des usages citoyens des technologies de l'information et de la communication ; il effectue un travail de veille qui lui permet d'enrichir son répertoire en matière de méthodes et d'outils expérimentés par d'autres projets, souvent menés à la marge des institutions existantes. C'est ce rôle de passeur qui lui permet d'installer au sein des DDE les expériences voulues par O. Frérot.

Sous-Section 2 : Les démarches pour intéresser une diversité de partenaires à l'installation des procédures dialogiques

Jusqu'à présent, les projets RoaNne7 et hYrondelle sur lesquels porte la principale enquête de terrain réalisée dans le cadre de la première partie de la thèse, n'ont été envisagés que dans l'ombre du premier site lancé par Olivier Frérot pour mettre à l'épreuve son projet de modernisation de l'Administration, le site rn19.net. Remonter dans le temps pour revenir sur les conditions de création du site consacré à la RN19 apparaît indispensable pour éclairer la démarche générale qui sous tend le fonctionnement des trois projets étudiés : à travers sa DDE, le Territoire de Belfort fait en quelque sorte office de laboratoire au sein duquel a été

réalisée grandeur nature l'expérience de la RN19, qui sert de modèle à d'autres expériences du même type une fois O. Frérot arrivé dans la Loire. Entre Belfort et Saint-Etienne, quelques acteurs et le décor changent, mais la recette, c'est-à-dire les intentions de base et les principes de fonctionnement, reste la même. En cela, le cas du site rn19.net peut être compris comme une expérience pilote que les initiateurs mobilisent comme une ressource dans la mesure où ce qui se passe dans le laboratoire belfortain fournit une illustration concrète et tangible du projet qu'ils ont en tête, qu'ils peuvent ainsi donner à voir et sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour poursuivre l'installation.

L'argument défendu dans cette sous-section fait directement référence à un enseignement de la sociologie des innovations qui a débouché sur la théorie de l'acteur-réseau : « innover, c'est démanteler des associations existantes, en construire de nouvelles et les stabiliser pour un certain temps[119]. » Appliquée aux initiatives appréhendées par les études de terrain conduites auprès des DDE du Territoire de Belfort et de la Loire, une telle idée peut être exprimée de la manière suivante : l'installation des procédures de débat ne consiste pas seulement à ouvrir des sites Web auquel tout internaute peut contribuer ; elle passe également par l'intéressement d'un réseau étendu d'acteurs hétérogènes. Or, ce phénomène n'a rien de spontané : la plus harassante des tâches qui incombe aux innovateurs consiste à intéresser une diversité de partenaires à la réalisation de leur projet, et à renouveler cette opération aussi souvent que nécessaire.

Pour renforcer et mettre en place la démarche de « co-production de l'information publique » qu'ils ont initiée, le Directeur de l'Équipement et le consultant en communication s'investissent sans compter sur une série de tâches différenciées : ils appuient leur projet initial sur un état de l'art relatif à l'évolution de l'action publique, ils observent d'autres initiatives qui cherchent à produire des informations à plusieurs voix et s'en inspirent pour concevoir leur propre démarche, ils passent eux-mêmes à l'expérimentation et en tirent des enseignements, et ils cherchent enfin à assurer le transport des connaissances qu'ils ont produites. Pour mettre en place leur projet, ils doivent à la fois disposer de compétences d'ingénieur et de sociologue (Akrich et al., 1988).

[119]Callon, M. (1994). L'innovation technologique et ses mythes. *Annales des Mines, Gérer et Comprendre*, 5-17.

1) Un diagnostic appuyé sur un état de l'art en matière d'évolution de l'action publique

Le projet initial d'Olivier Frérot part d'une volonté de réformer l'État et la mission de son Administration. Il s'appuie sur une analyse de l'évolution du rôle de l'État, que le DDE analyse comme le passage d'un « État pouvoir » à un « État animateur. » Si elle n'a pas exactement le même point de départ, la réflexion du consultant en communication converge avec celle de l'ingénieur des Ponts sur un aspect essentiel : les recompositions politiques en cours ne vont pas sans redistribution du pouvoir. Le consultant en communication insiste de son côté sur le passage à « une société de l'information en réseaux. » Il est en effet intimement persuadé que l'accès élargi à internet, encore loin d'être général au début des années 2000, précipite l'avènement d'une société en réseaux au sein de laquelle les hiérarchies et les rapports de force traditionnels se trouvent re-distribués. De manière quelque peu paradoxale, puisque son métier le conduit à animer des projets innovants initiés par des Directions Départementales de l'Équipement, acteurs institutionnels par excellence, il martèle avec conviction un discours dont l'un des arguments principal tient en une phase : « Internet est un potentiel d'expression libre dans lequel ce sont sans doute davantage les individualités que les institutions qui sont les plus dynamiques[120]. » Le consultant en communication se fonde pour cela sur l'abaissement de quelques barrières à l'entrée que permet le Web en matière de publication et de circulation de la parole, dont il a pu relever et susciter de nombreux exemples dès la seconde moitié des années 1990. À longueur d'interventions, il décline explicitement cette idée dans les expériences proposées par les DDE de Belfort et de Saint-Etienne, alors qu'elle n'était que larvée dans le projet initial. Cela n'est pas sans conséquence sur la conception et la manière d'organiser la discussion publique.

Par l'entremise de cette re-définition de la première ébauche de projet imaginée par le haut fonctionnaire impliqué, le débat public tel qu'il se déroule en France à la fin des années 1990 et au début des années 2000 devient un point de référence et offre aux instigateurs de l'expérience de la RN19 des modèles et des contre-modèles sur lesquels ils s'appuient pour

[120]Frérot, O., & Chatignoux, J. (2002). Internet, le débat public et la construction d'un territoire: la RN 19: Site rn19.net.

forger leur propre démarche. Les sites qu'ils proposent ont pour ambition de déborder quelques-unes des limites qu'ils prêtent aux initiatives existantes et qui les laissent insatisfaits. Le consultant en communication a par exemple noté que la plupart des projets institutionnels conduits sur le Web n'ont pas pris la mesure des changements en cours, et sont même selon lui « hors sujet », dans la mesure où ils ne font que reproduire les schémas de relation et de communication traditionnels sur le nouvel espace qu'ouvre le net. Il pointe par exemple comme symptomatiques les inégalités de statut des participants : sur la plupart des sites Web institutionnels, y compris ceux qui sont postérieurs à l'ouverture de rn19.net, il existe des inégalités de traitement entre la parole des institutions et celles des citoyens. Lorsque ces derniers ont la possibilité d'envoyer un message, il n'est pas toujours public ou n'est pas forcément publié *in extenso*, mais par extraits dûment choisis par les gestionnaires du site [121].

> « Aujourd'hui dans nombre d'informations publiques, le processus est en quelque sorte descendant sans interactivité et remontant sans réactivité. On le voit fort bien avec ces pages qui émergent de type "questions réponses" dans lesquelles les questions des internautes ne sont pas toujours reproduites intégralement comme si la parole d'un internaute "valait" moins que celle d'un fonctionnaire qui répond [122]. »

Sur rn19.net, roanne7.net ou hYrondelle.net, les contributions jouissent toutes d'un statut identique, ce qui veut dire qu'elles sont indistinctes au sein des différentes rubriques ; de plus, les animateurs de ces sites se sont attachés à apporter des réponses dans des délais rapides aux interpellations des internautes. En cela, la démarche générale entreprise est selon J. Chatignoux à comprendre comme un « acte de reconsidération des citoyens [123] ».

Le caractère durable de l'inscription de la démarche de co-production de l'information constitue un autre aspect sur lequel la réflexion du consultant en communication enrichit et fait évoluer celle du Directeur de la DDE.À partir des idées que le consultant a développées et qu'il a regroupées dans une « charte du Libre Débat Public » publiée et mise en discussion

---

[121] Voir par exemple le cas du site de la Mission RN19 que j'ai comparé au site de la DDE du Territoire de Belfort consacré à la même route : Benvegnu, N. (2006). Le débat public en ligne. Comment s'équipe la démocratie dialogique? *Politix*, 103-123.

[122]Chatignoux, J., & Frérot, O. (janvier 2003). Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration … L'expérience de co-production de la RN19. *Homo Numericus*.

[123] Entretien avec Jacques Chatignoux, 29 septembre 2004.

sur le Web[124], les deux hommes entament une réflexion sur la nécessité de prolonger la démarche au-delà de circonstances exceptionnelles et d'une durée prédéfinie, comme c'est par exemple le cas de la plupart des procédures de débat public qui concernent les controverses d'aménagement. L'argument recoupe ce qui est sous entendu par la notion de « dialogue public » qui a été abordée précédemment, à savoir une recherche d'écoute et de continuité dans les échanges. Le but est d'ancrer la démarche dans les pratiques des différents interlocuteurs. Le recours aux outils du Web ouvre de ce point de vue un nouveau champ de possibilités car il laisse ouvert un espace au sein duquel peut à tout moment être déployée une nouvelle procédure de débat public ou en être réactivée une autre un temps laissée en sommeil. La combinaison de la possibilité de pérenniser *via* internet des lieux de discussion et de celle d'en ré-agencer les modalités avec une certaine souplesse est un élément de première importance pour l'établissement du débat public. Elle laisse de plus aux acteurs la possibilité d'innover, de proposer des procédures qui ne se limitent pas nécessairement au nombre fini qui est disponible à un moment donné. Elle est aux yeux des initiateurs de rn19.net un moteur de l'innovation en la matière :

> « Autour des grands projets d'équipements collectifs, il faut bien sûr maintenir la question du débat public. Simplement ce que tout internaute perçoit rapidement, c'est qu'il n'y a pas forcément un processus "obligé" en la matière. Cela interpelle sans doute les référents juridiques habituels et les modes même de l'organisation et de la transparence sur de semblables débats [125]. »

Le rôle de l' « animateur/dérégulateur de réseaux » est aussi crucial dans le choix des méthodes et des outils nécessaires à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion politique. À ce propos, il est attentif aux retours d'expérience qui peuvent être tirés d'autres projets existants et qui peuvent constituer des sources d'inspiration.

2) L'identification de sources d'inspiration : l'influence du Radiophare

L'ouverture de nouveaux lieux de discussion que les concepteurs des sites collaboratifs initiés par des services de l'Équipement souhaitent développer est avant tout le fruit d'un

[124]Chatignoux, J. (2002). Charte du Libre Débat Public. site developpement-durable.net. Le document n'est aujourd'hui plus accessible et a été reproduit dans les annexes.
[125]Chatignoux, J., & Frérot, O. (janvier 2003). Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration … L'expérience de co-production de la RN19. *Homo Numericus*.

important travail d'animation qui présente la particularité d'être essentiellement coordonné grâce à la mobilisation d'outils informatiques. Or, jusqu'au début des années 2000, le Directeur de la DDE de Belfort n'a jamais spécifiquement porté des projets en lien avec internet. Le consultant en communication assure de ce point de vue la médiation avec un univers que le DDE ne connaît pas. Sans en être une figure centrale, le consultant est en effet impliqué dans les réseaux qui assurent à partir du milieu des années 1990 une promotion des usages citoyens et indépendants du Web, alors qu'internet vient d'amorcer sa mue commerciale. Il y exprime ses propres idées, qu'il expérimente à travers une série de sites Web consacrés au développement, à l'aménagement etc. Il est notamment l'auteur de la« charte du Libre Débat Public »évoquée plus haut, dans laquelle il propose sa conception de débats renouvelés par une hybridation entre des rencontres *de visu* et des discussions sur internet. Il s'agit d'une procédure de débat minutieusement décrite dont les principes servent de fils directeurs à quelques-uns des aspects des expériences mises en œuvre avec les DDE. Ces expériences sont pour le consultant le fruit d'une négociation dans la mesure où elles n'expérimentent qu'une partie de ce qu'il a en tête : tout ce qu'il propose dans sa charte ne correspond pas à la commande d'O. Frérot ou n'est pas exactement applicable dans les cas des sites initiés par les DDE.

Il est aussi idéalement placé pour observer l'émergence d'usages innovants du Web en cours de développement et parfois entamer un échange avec leurs initiateurs. C'est grâce à cette position de veille qu'il porte à la connaissance du Directeur de l'Équipement une initiative dont l'influence est déterminante dans la définition du principe qui soutient les sites de la RN19, RoaNne7 et hYrondelle : le Radiophare[126]. L'un des points de départ possible pour offrir une première description de cette initiative peut être le fragment de territoire de l'Ile de Ré à partir duquel est lancé radiophare.net à la fin des années 1990. Mais cette initiative ne se limite à une association de domaines (géographiques et virtuels) : elle est à replacer dans un répertoire plus large d' « Initiatives Coopérative d'Information » (ICI) qui se proposent de « favoriser toutes formes d'interactivité dans un domaine internet donné[127] » et pour lesquelles il n'existe pas un seul mode de participation possible, mais une pluralité. Ces ICI sont nées de la réflexion et de la collaboration de deux hommes, l'un vivant dans le Finistère,

[126] Le site Radiophare est accessible à l'adresse suivante : http://www.radiophare.net
[127] http://www.admiroutes.asso.fr/action/theme/environ/zablocki.htm

Henri Guéguen, et l'autre sur l'Ile de Ré, Olivier Zablocki. La définition de leur projet a fait l'objet de nombreuses discussions sur internet et au-delà, tant il est original et ses concepteurs exigeants [128]. De ce point de vue, le profil des concepteurs n'est pas sans rappeler celui de Jacques Chatignoux, avec lequel ils sont en contact. Ils définissent ces initiatives en les différenciant de ce qu'elles ne sont pas : « Elles sont tout le contraire de ces associations d'ancien régime qui se posent en médiatrices entre la société et l'administration sur tel ou tel sujet [129]. » Le fonctionnement du Radiophare repose sur un site Web dédié, ainsi qu'une série de listes de discussion qui appuient un travail d'animation conséquent. En 1999, un événement donne un relief encore plus particulier à l'ICI Radiophare : le pétrolier *Erika* fait naufrage et rejette dans l'océan des milliers de tonnes d'hydrocarbures qui souillent les côtes françaises sur la façade littorale atlantique, de la Charente-Maritime au Finistère. L'initiative lancée par H. Guéguen et O. Zablocki est alors idéalement placée pour accueillir les contributions qui affluent et qui permettent d'établir des cartographies précises des côtes touchées par la marée noire. Le travail d'animation des réseaux locaux de « vigies littorales », une des modalités de participation mise en place par radiophare.net, coordonnée par des listes de discussion, fait du site l'une des sources privilégiées pour tous ceux qui veulent s'informer sur cet événement.

Ce qui se passe alors sur Radiophare convainc le DDE de Belfort d'expérimenter le principe dans le cadre de sa propre activité professionnelle. Lorsqu'il fait le récit de cette découverte, on a l'impression qu'il a pris la décision de créer rn19.net en surfant sur Radiophare : « ça a été lumineux ! [130] », confiait-il lors de notre premier échange. Quelques années plus tard, il maintient son propos :

> « J'ai découvert Radiophare avant le naufrage de l'Erika, parce que Radiophare est né un peu avant, et l'Erika, c'est décembre 1999. Et j'en ai pris connaissance par Chatignoux effectivement, et puis quelques semaines après se passe le naufrage de l'Erika, et c'est là que la puissance du dispositif m'apparaît, puisque si on veut savoir ce qui se passe sur la marée noire, c'est là qu'il faut être. D'une part, c'est au niveau de l'information bête et méchante, et d'autre part, ce que j'ai trouvé extraordinaire, c'est la façon dont Olivier Zablocki a animé le site. C'est une compétence très rare que d'être capable d'animer comme cela des gens à distance qui ramènent des infos sur le site, alors il y a la technique du site qui le permettait mais il y a aussi l'animation de l'homme Zablocki sur des listes de diffusion. Ça correspondait à ce que moi d'un certain côté j'aime faire, mais là il le faisait avec des sites internet, et pour

[128] Voir par exemple la longue mise au point proposée par Olivier Zablocki sur le site Admiroutes, http://www.admiroutes.asso.fr/action/theme/environ/zablocki.htm

[129] http://www.admiroutes.asso.fr/action/theme/environ/zablocki.htm

[130] Entretien avec Olivier Frérot, 28 octobre 2004.

> moi c'est une découverte extraordinaire d'un point de vue technique, et il se passe des choses avec une valeur ajoutée tout à fait spectaculaire. J'ai compris que c'était possible mais qu'il fallait des compétences rares, et que si la puissance publique ne s'y met pas, elle va être complètement dépassée par des groupes, bien ou mal intentionnés, qui avec ces capacités là, sont capables de prendre le pouvoir de l'information. Et j'ai dit, puisque je suis la puissance publique, je vais y aller. Pas pour piéger qui que ce soit, pour le vivre complètement dans l'ouverture. Celui qui a le pouvoir, c'est l'animateur. Pour la RN 19, je me suis dit, je vais faire un site et je vais en être l'animateur. Celui qui a le pouvoir, c'est celui qui donne l'info. À cette époque-là, j'étais totalement en phase avec Chatignoux [131]. »

Il perçoit dans le travail d'animation conduit par ce canal un écho à la manière dont il conçoit par ailleurs sa propre activité, et dans le même temps, il y voit un moyen de la renouveler et d'en explorer d'autres voies. Cela passe avant toute fascination pour l'outil : ce dernier est à ses yeux important dans la seule mesure où, et ce n'est pas rien, « il permet d'exprimer, de tester, de faire vivre [132] » cette conception. Il pense trouver les « compétences rares » dont il a besoin pour développer sur internet le modèle d'action publique qu'il souhaite promouvoir auprès du consultant en communication qui lui a fait connaître le Radiophare. Mais, même en décalquant le principe proposé par Radiophare, une différence notable demeure : les sites Web ouverts par les DDE le sont sous l'égide de la puissance publique, et non d'un individu ou d'une association. Pour clairement signifier que les nouveaux espaces proposés sont partagés et collaboratifs (ce que l'ingénieur des Ponts dans entend par la formule « pour le vivre complètement dans l'ouverture » l'extrait ci-dessus), les deux principaux initiateurs décident que ces sites Web ne seront pas hébergés sur les serveurs des DDE. Les agences de l'Administration déconcentrée ne possèdent d'ailleurs pas plus les noms de domaine. Jusqu'à la fin de l'année 2005, ces aspects sont gérés par le consultant en communication qui confie l'hébergement des sites à Altern, l'hébergeur indépendant historique du paysage associatif, citoyen et militant de l'internet français. Après cette date, il revient à la DDE de la Loire de s'occuper de ces aspects pour RoaNne7 et hYrondelle mais elle maintient le principe et choisit pour cela un prestataire extérieur, Nuxit. Il s'agit par là d'afficher que la puissance publique ne se considère pas propriétaire des espaces qu'elle initie sur internet.

L'existence du Radiophare constitue donc une référence essentielle pour comprendre les principes et les outils que l'on retrouve au cœur de la démarche proposée par le haut fonctionnaire du Ministère de l'Équipement.

---

[131] Entretien avec Olivier Frérot, 20 juin 2007.

[132] Entretien avec Olivier Frérot, 20 juin 2007

3) Du laboratoire belfortain au « concept Rn19 »

Le long de la route nationale 19, à l'occasion du lancement du premier site qui expérimente leur conception d'un « État animateur », O. Frérot et J. Chatignoux ne naviguent pas exactement à vue, car il s'appuient sur des objectifs clairement prédéfinis et des enseignements tirés de l'animation de projets dont s'inspire l'expérience, mais ils amendent leur protocole chemin faisant, affinent leur connaissance des effets produits par certains réglages des outils qu'ils utilisent ou des éléments qu'ils introduisent (publicité, travail d'animation etc.). Sur la base du projet de départ, relativement peu formalisé, la procédure se construit pas à pas, ses caractéristiques se précisent au fil du temps : dans le vocabulaire des acteurs, l'idée qui prend progressivement forme dans le Territoire de Belfort devient le « concept Rn19[133] ». C'est ce « concept » mis au point à Belfort qui est dupliqué en petite série à Saint-Etienne, autour d'une dizaine de sites. Le passage de l'idée au concept permet de mettre en évidence le travail réalisé par les innovateurs dans le but d'intéresser de nouveaux acteurs à leur projet et d'en faire des partenaires de ces opérations, dans le but de sortir le projet de modernisation de l'Administration véhiculé par un site Web collaboratif de sa confidentialité ou tout du moins de l'échelle réduite et strictement locale à laquelle il est initialement cantonné.

Dans une première approche, le principe général de la démarche des deux DDE a déjà été envisagé ; le « concept RN19 » se fonde sur la double volonté d'« informer en toute transparence » sur « l'avancée du projet et les préoccupations, attentes et projets des acteurs locaux » et, sur cette base de « débattre avec tout public[134] ». Au regard des moyens relativement modestes qui sont à disposition et du fonctionnement des médias traditionnels qui filtrent et restreignent l'accès à la publicité, les outils internet offrent une souplesse qui leur fait jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre du projet. Ces outils permettent dans le même temps de rendre publiques les informations relatives aux enjeux que la DDE a voulus mettre en discussion, en l'occurrence la route et le développement local, ainsi que les

[133] Chatignoux J. & Frérot O. (2002). « Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration … L'expérience de co-production de la RN19 », *Homo Numericus*, janvier 2003, http://www.homo-numericus.net/spip.php?article193

[134] Chatignoux, J., & Frerot, O. (2001). Ligne éditoriale, Site rn19.net. Le document a été reproduit dans les annexes.

échanges de points de vue et d'arguments qui peuvent être exprimés par les acteurs qui s'estiment concernés par les enjeux qui y sont liés. C'est en substance ce qu'exposent Olivier Frérot et Jacques Chatignoux dans le document qui précise la ligne éditoriale de rn19.net :

> « Les enjeux du projet routier, comme ceux du territoire ont conduit à la construction d'un espace ouvert de débat, utilisant fortement le potentiel offert par Internet tant en termes de pages à consulter que d'outils interactifs, favorisant la circulation des informations et l'échanges d'arguments [135]. »

Les projets Rn19, RoaNne7 et hYrondelle présentent le point commun de fonder leur fonctionnement sur un tel principe. Ils passent tout d'abord par la définition d'un enjeu particulier qui est l'objet de la démarche et des discussions : dans un cas, les initiateurs proposent d'envisager les travaux de la RN19 et le développement local, dans un autre le roannais à travers la RN7 et la RN82 et dans un troisième la gestion et l'exploitation des Voies Rapides Urbaines de Saint-Etienne dans le cas de hYrondelle. Cela se traduit concrètement par l'ouverture de sites thématiques dédiés à chacun des projets. Un tel principe d'organisation n'a rien d'évident pour le Web du début des années 2000 qui fonctionne alors fréquemment sur une logique de portail, afin de favoriser les convergences à une époque où les outils de recherche et d'agrégation n'en sont véritablement qu'à leur début. Une autre solution que celle finalement retenue aurait par exemple pu être imaginée : au lieu de disposer d'une certaine autonomie sur un site dédié, les pages et le forum commandés par O. Frérot auraient pu être placés dans une rubrique des sites institutionnels des DDE concernées. Un tel cas était alors très fréquent lorsque l'on portait attention aux sites municipaux (Wojcik, 2005) ; et la situation d'un site de mutualisation de forums est toujours celle qui prévaut dans le cas de celui du gouvernement français dont la page d'accueil renvoie à des sous rubriques qui correspondent à des espaces de discussions consacrés à une série de thèmes variés, par exemple l'organisation de la santé, l'avenir du système des retraites, les liens armées-nation [136]... Le choix d'un site thématique avant tout organisé autour d'un enjeu spécifique fait écho à une vague de recomposition de la politique selon laquelle cette activité ne s'organise plus seulement autour des institutions, quelles qu'elles soient, mais aussi autour de problèmes dont les conséquences peuvent amener des publics à se mobiliser. Au fond, il s'agit là d'une définition de la politique qui n'est pas

[135] Ibid.

[136] Voir le site des forums du gouvernement : http://www.forum.gouv.fr/

nouvelle puisqu'elle correspond à celle popularisée par J. Dewey au début du XXe siècle. En paraphrasant B. Latour, on peut donc dire que les discussions qui se tiennent sur de tels sites sont « orientées objet » (Latour, 2005) [137].

Ensuite, et c'est peut-être à présent une évidence que de l'avancer, ces projets s'appuient exclusivement sur une série d'outils internet. Bien sûr, les DDE proposent également des informations sur d'autres supports, organisent d'autres types de rencontre pour échanger avec le public (visite de chantiers par exemple) mais il n'existe pas de version papier de tout ce qui est publié sur les sites Web. Dans les trois cas envisagés ici, le principe se décline autour :

- d'un site Web qui sert d'espace de publication des informations relatives aux enjeux traités, puis, à partir de l'adoption du logiciel utilisé à l'automne 2001 qui donne naissance à la seconde version de rn19.net, d'arène de discussion grâce aux fonctionnalités de cet outil.

- D'une liste de diffusion qui fait office de conférence de rédaction dont la principale mission est d'assurer « la qualité et la pertinence de la ligne éditoriale [138]. » Dans chaque cas, cette liste sert à coordonner de nombreux aspects du travail de publication : animation du projet, définition des sujets abordés, gestion des interpellations reçues par le site etc. Elle est théoriquement ouverte à tous les rédacteurs du site qui en exprime la demande et regroupe dans tous les cas un noyau de fonctionnaires des DDE [139].

- D'un forum public qui prend la forme d'une liste de discussion. Le principe a été mis en œuvre avant qu'il ne soit possible de nouer les discussions directement au pied des informations proposées, comme permet de le faire le logiciel avec lequel fonctionne le

---

[137] Voir aussi les recherches de Noortje Marres à ce sujet : Marres, N. (2005). *No issue, no public. Democratic deficits after the displacement of politics*, Amsterdam, Faculteit der Geesteswetenschappen. ; Marres, N. (2007). The issues deserve more credit: Pragmatist contributions to the study of public involvement in controversy. *Social Studies of Science*, 37, 759-780.

[138] Frérot O. (2001). « Conférence de Rédaction Permanente », rn19.net. Le document a été reproduit dans les annexes.

[139] J'ai pu accéder au contenu des listes de RoaNne7 et hYrondelle lors de mon enquête dans le département de la Loire.

« concept Rn19 » à partir de la seconde version du site ouvert à Belfort. Mais il a dans tous les cas été maintenu en laissant la possibilité de prendre la parole par ce canal[140].

4) Le transport des connaissances produites : les retours d'expérience

L'expérience de la RN19 n'est pas à proprement parler une expérience scientifique réalisée par des chercheurs dans le but de tester des hypothèses de recherche. Ses deux principaux initiateurs l'abordent toutefois également sous cet angle et considèrent qu'ils doivent rendre compte des résultats des expériences qu'ils réalisent, ce qu'ils font dans un premier temps à partir de leur laboratoire belfortain. Ils estiment qu'il s'agit là d'un moyen de faire connaître leur démarche et éventuellement de la renforcer en attirant l'attention et suscitant l'intérêt de nouveaux partenaires et participants. Ils ont dès le départ pour objectif de produire des connaissances sur les initiatives qu'ils animent et d'assurer par la suite un transport de ces connaissances. Sans ce travail, ce que produisent ces sites demeurerait invisible, au mieux difficilement saisissable ou compréhensible. En retour, les connaissances collectées pour en produire de nouvelles sur le « concept Rn19 » viennent nourrir et enrichir les différentes expériences de « co-production de l'information publique » conduites par les DDE de Belfort et de Saint-Etienne.

Ils mobilisent pour cela des compétences qui ne sont guère éloignées de celles associées à une conception du métier de sociologue (Callon, 1999) : les résultats qu'ils obtiennent en réalisant les expériences qu'ils ont mis en place leur permettent de rendre visibles de nouvelles entités, aussi fragiles ces dernières puissent-elles être. Ils multiplient ainsi les interventions publiques et les contributions écrites[141] au sein desquelles ils essaient de rendre visible un « État animateur » en formation à travers les expériences qu'ils mettent en place, et parlent au nom d'une puissance publique qui ne détermine plus seule le bien commun mais le définit en réunissant une diversité d'acteurs avec lesquels elle a en partage l'administration d'un territoire.

---

[140]Inscrit sur les listes publiques de RoaNne7 et hYrondelle, j'ai pu constater qu'elles n'étaient que peu mobilisées et surtout utilisées comme liste de diffusion d'informations, pour indiquer par exemple les dernières publications sur les sites Web.

[141] Ces références constituent une part non négligeable du corpus sur lequel je fonde l'enquête des initiatives étudiées dans cette première partie. Elles sont répertoriées dans les annexes.

Auteur	Fonction	Titre	Publication	Date
Frérot, O.	Directeur Départemental de l'Équipement	La consultation par Internet sur un projet d'équipement L'expérience du site www.Rn19.net	Séminaire Directeurs de l'Équipement	23 octobre 2001
Le Puill, S.	Journaliste	Un site internet pour débattre de la RN19 et ses potentialités	site Mercure, devenu Localtis.info (CDC)	décembre 2001
Chagnot, N.	Bureau d'études Service Grands Travaux - DDE 90	Le concept "www.rn.19"	XXèmes Rencontres nationales de l'Équipement	28 et 29 janvier 2002
Beaumont, C.	Chargée de communication DDE 90			
Frérot, O.	Directeur Départemental de l'Équipement	Internet, le débat public et la construction d'un territoire : la RN 19	rn19.net	10 janvier 2002
Chatignoux, J.	Consultant			
Chatignoux, J.	Consultant	Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration… L'expérience de co-production de la RN19	Homo Numericus	janvier 2003
Frérot, O.	Directeur Départemental de l'Équipement			

Figure 4: Quelques exemples de publications de retours d'expérience sur l'initiative de site Web consacré à la RN19

Les deux porteurs initiaux du projet ne revendiquent pas le monopole de la production des connaissances sur les expériences qu'ils mènent, puisque le Directeur de l'Équipement charge à de nombreuses reprises ses collègues d'assurer une présentation de la démarche qui a été impulsée : bien souvent, le service communication des DDE prend la relais des initiateurs, pour lesquels les sites ne sont pas la seule responsabilité, et permet ainsi de sensibiliser un public élargi en intervenant à des occasions aussi diverses que les rencontres nationales de l'Équipement ou la fête de l'Internet. Le Directeur de l'Équipement accueille par ailleurs favorablement toute réflexion et contribution extérieure sur ces initiatives, y compris celles qui relèvent des sciences sociales[142]. Mais, à la différence de la manière de

[142] Le Directeur de l'Équipement a par exemple toujours facilité mes propres recherches en consacrant du temps aux différentes enquêtes menées sur l'expérience de la RN19 ou sur les projets RoaNne7 et hYrondelle ; il m'a

procéder de sociologues, le degré de généralité des connaissances produites dans les contributions n'est pas une préoccupation essentielle : les deux hommes n'interviennent pas prioritairement devant d'autres chercheurs et ne publient pas dans des revues scientifiques. Le transport des connaissances auquel ils se livrent vise un intéressement ciblé de publics qui pourraient devenir des partenaires de leurs projets et en faciliter le déploiement. Ainsi, ils cherchent prioritairement à partager les ambitions qui président à leur démarche avec les institutions avec lesquelles ils partagent l'animation et la gestion des territoires et des projets sur lesquels ils interviennent (autres administrations déconcentrées, élus locaux, associations…). Ils n'en délaissent pas pour autant les participants aux expériences que sont les citoyens concernés qui sont éventuellement désireux de prendre la parole sur le site Web : quelques événement sont organisés pour faire connaître plus largement les initiatives, aussi bien dans le Territoire de Belfort que dans la Loire ; une rencontre ouverte réunissant physiquement des acteurs locaux désireux de s'informer et d'échanger à propos de RN19 et de développement, mais aussi *via* internet d'autres acteurs intéressés par le partage d'expériences proposées dans d'autres territoires a par exemple eu lieu à Grandvillars le 28 septembre 2001. Parmi les participants à cette réunion qui visait à connecter des territoires, on trouvait notamment l'animateur du Radiophare, Olivier Zablocki qui a participé ce jour là aux discussions depuis l'Ile de Ré.

Mais le premier des publics que le DDE doit intéresser pour espérer installer ses initiatives est interne à son Ministère de tutelle : il porte pour cela à la connaissance de l'Administration centrale de l'Équipement le « concept Rn19 » et le projet de modernisation de l'État qu'il sous-tend, en espérant y identifier des alliés et des relais ; il doit d'autres part intéresser les fonctionnaires des DDE qu'il dirige car seule leur implication peut permettre de traduire le concept en actes.

---

ouvert les portes de la DDE et a mis à ma disposition toutes les archives accessibles. Le consultant en communication a quant à lui considéré une contribution consacrée à rn19.net comme « importante » et a demandé de la publier sur le site du projet (courriel du 4 novembre 2004).

Sous-section 3 : Les enjeux internes aux institutions qui expérimentent des procédures de débat public

En dépit des investissements réalisés, l'activité « co-production de l'information » que visent les sites Web initiés par les DDE de Belfort et de Saint-Etienne, tant du point de vue du partage de la publication que de celui de l'animation, s'avère en pratique particulièrement difficile à installer, en premier lieu au sein des services administratifs concernés.

Le Directeur de l'Équipement qui s'investit dans les expériences envisagées dans cette partie peut être considéré comme un rénovateur, porteur d'un projet de modernisation de l'Administration. La tentative d'installation de procédures dialogiques composées de quelques unes des plus récentes technologies de l'information et de la communication constitue un nouvel avatar des projets de modernisation de l'État régulièrement portés au sein du Ministère de l'Équipement par quelques-uns de ses hauts fonctionnaires (Thoenig, 1987). Au sein de ce Ministère, il trouve quelques appuis et ne rencontre pas d'obstacles qui empêchent l'installation des procédures de débat tant qu'elles ne posent de problèmes à quiconque. Mais il serait erroné d'avancer que le projet y suscite une large adhésion et qu'il peut se prévaloir d'un soutien sans failles : aucune autre DDE que celle dirigée par O. Frérot n'a par exemple souhaité l'expérimenter. D'un autre côté, la réalisation concrète de ce projet réclame une mobilisation des fonctionnaires de l'Équipement qu'il dirige : au sein des DDE, l'ingénieur des Ponts ne peut se contenter de l'indifférence bienveillante qui prévaut dans l'Administration centrale de tutelle ; il a besoin de ses services pour faire vivre ses sites et installer sa démarche. Or, le travail de conviction de l'intérêt du projet se heurte à certaines résistances, et les nouvelles formes d'organisation du travail prônées par l'intervenant extérieur sont à la source de tensions qui mettent en péril l'installation des procédures de débat.

Comme cela a déjà été précisé, le groupe au premier chef concerné par le développement de Rn19, de RoaNne7 ou de hYrondelle est sans doute composé des fonctionnaires chargés de les mettre en œuvre. Si l'enjeu ne se situait pas également à ce niveau, le Directeur n'aurait pas besoin de faire appel à un prestataire extérieur qui se définit comme un « dérégulateur

de réseaux. »Ces expériences donnent dans le même temps l'occasion à Olivier Frérot de voir jusqu'à quel point la conception de l'État animateur qu'il défend à travers ces sites peut résister non seulement auprès de ses collaborateurs, de ses collègues, mais aussi d'autres services de l'Administration (particulièrement ceux de la Préfecture, car au niveau du département, le Préfet est le premier représentant de l'État) ou des collectivités locales avec lesquelles la DDE partage l'administration du territoire (Reigner, 2002).

À partir du moment où ils sont lancés, les projets RoaNne7 et hYrondelle sont animés par le même noyau de personnes, tout en connaissant un développement qui leur est propre : à de nombreux égards, de l'évolution des pratiques de publication à la fréquentation des sites, en passant par les contributions d'internautes sous forme d'articles ou de commentaires sur les forums, ils connaissent des fortunes diverses. Mais leurs destins restent par ailleurs liés dans le sens où ils sont nés d'une même volonté, ils implémentent les mêmes principes et les mêmes outils, sont dans un premier temps animés par le même prestataire, et leurs fonctionnements sont examinés et modifiés à l'aune l'un de l'autre.

La réalisation des projets se heurte à une série de difficultés, dont la première est celle de l'intégration des tâches qu'elle nécessite dans les pratiques des agents de la DDE. Comme bien souvent dans le cas d'une innovation, l'un des ressorts essentiels du déploiement de ces expériences est l'indéfectible engagement de leur initiateur principal. J'ai par ailleurs insisté sur le fait que les sites avaient été mis en ligne sans pouvoir s'appuyer sur des connaissances préalablement acquises en la matière par les fonctionnaires de l'Équipement, qu'ils soient en poste dans le Territoire de Belfort ou dans la Loire : même le poste de webmaster de la DDE de la Loire a été ouvert dans la foulée de la prise de fonction d'Olivier Frérot à Saint-Etienne. Lorsque l'on fait converger ces deux dimensions, il est bien clair que l'on multiplie les chances de se trouver face à des obstacles. Même si le Directeur dispose par définition d'un pouvoir d'entraînement auprès de ses services, il ne peut imposer du jour au lendemain les démarches qu'il entend promouvoir, et donc les mettre en place sans l'appui de ses équipes. Le Directeur dispose dans ce cas de plusieurs moyens à sa disposition : le rapport de hiérarchie, bien que non négligeable, en est un parmi d'autres. Et ce d'autant plus que, tout au long de mon enquête, je n'ai rencontré que très peu de fonctionnaires de la DDE qui

accueillaient favorablement la démarche initiée par leur Directeur. Cela tient sans doute à la conjonction de plusieurs éléments :

-Au-delà des projets eux-mêmes, il y a tout d'abord le fait qu'il s'agit d'initiatives imposées par la Direction et elles cristallisent en cela des tensions accumulées par ailleurs. Certains voient dans la mise en place de ces sites Web un surcroît d'activité qui ne relève pas de leur mission.

-Ensuite, de nombreux agents ont le sentiment que la démarche remet en cause leur propre travail, dans la mesure où elle soumet au regard public, et par là même au feu de la critique, les tâches qu'ils effectuent au quotidien en faisant de leur mieux :

> « tout le monde a l'impression de bien faire son travail et les gars trouvent injuste que quelqu'un qui n'y connaît rien ait le droit de dire « mais ce n'est pas comme ça qu'il faut faire, c'est comme ça qu'il faut faire » ou « pourquoi vous n'avez pas fait ça ? », alors qu'on avait fait notre maximum avec les moyens dont on disposait[143]. »

- Enfin, ils sont nombreux, à des titres divers et variés, à ne pas voir ou ne pas partager le diagnostic d'utilité de la démarche. Certains ont tendance à penser qu'il y avait d'autres priorités, que la DDE a peut être mis « la charrue avant les bœufs » en lançant ces sites Web. Lorsque j'ai demandé un complément d'information à l'interlocuteur qui a tenu un tel propos, il a développé une réponse qui illustre un sentiment que j'estime largement partagé en interne :

> « Les gens font le travail parce qu'il faut le faire, mais est-ce que les gens sont convaincus à 100 %, je ne pense pas. Je pense qu'on le fait parce qu'il faut le faire. Quand on pense à l'utilité… Tant que dans les véhicules, il n'y aura pas de terminaux, bon donner cette info, ça n'est pas vraiment utile, même si les gens peuvent y accéder sur un PC à la maison ou ils l'ont au travail. C'est vrai que c'est bien, c'est mieux que rien, mais c'est pas non plus euh… Et puis il y a plein d'usagers, y a plein de gens qui n'ont pas d'ordinateurs, qui n'ont pas internet. Il ne faut pas l'oublier. Donc c'est vrai que c'est aussi donner de l'information à une frange de la population. C'est un canal supplémentaire[144]. »

Dans d'autres cas, à l'instar de celui de N. Fontaine, le jeune chef du Service Transports et Infrastructures (il a vingt six ans au moment de sa prise de fonction en 2004), familiers des

[143] Entretien avec Roland Duchamp, Chef du Service d'Exploitation de la Route, DDE Loire, 21 novembre 2006.
[144] Entretien avec Bernard Laulagnier, Chef de cellule, CIGT, DDE Loire, 20 novembre 2006.

outils informatiques et d'internet, l'engagement semble moins relever de la conviction que de la distraction :

> « C'est quelque chose dont je m'occupe en dehors des heures de bureau ou lorsque je n'arrive plus à faire autre chose [145]. »

Dans tous les cas, même ceux qui y voient une évolution positive, et qui disposent des ressources pour s'inscrire rapidement dans le dispositif, expriment très tôt le fait qu'ils se sentent décontenancés et ils réclament un temps d'adaptation. C'est par exemple le cas d'un agent dont le poste fait qu'il est directement concerné par le projet RoaNne7, Rémy Jacquemont, dont l'engagement en faveur de l'expérience témoigne d'une curiosité et d'un certain intérêt ; il déclare en effet être en accord avec le principe :

> « Il est important que les riverains puissent s'exprimer, que les utilisateurs puissent s'exprimer, que chacun puisse donner son avis sur ce que fait l'État. Ma sensibilité fait que j'étais relativement ouvert à ce principe là. Quand vous êtes en poste depuis plusieurs années, vous vous rendez compte que c'est important d'être au contact des usagers, des riverains et des propriétaires [146]. »

Cependant, dès le début du processus, dans un message daté du 5 mai 2003 envoyé sur la liste de discussion, ce fonctionnaire reconnaît volontiers qu'il a besoin de temps pour intégrer la nouveauté :

> « En ce qui me concerne, je reconnais que cette façon de travailler est nouvelle et que j'ai tendance à prendre le temps d'analyser la demande avant de répondre sachant que je ne comprends non plus pas tout et que cela ne facilite pas ma contribution d'autant plus que je ne suis pas un habitué des échanges sur le net. Par ailleurs, ma disponibilité actuelle me conduit à ne pas être présent sur ce sujet actuellement.
> Après ces aspects négatifs, je pense que ma mentalité va évoluer avec le temps et la pratique et que notre contribution sera plus active [147]. »

Cela donne une meilleure idée des conditions d'installation de ces expériences : ceux qui ont la volonté de les réaliser n'arrivent pas en terrain conquis. Même lorsqu'ils participent activement à l'un de ces projets, ce qui est finalement relativement rare, les agents n'intègrent les nouvelles pratiques qu'à la marge, c'est-à-dire qu'elles viennent se greffer à une activité qui à elle seule parvenait auparavant à remplir les emplois du temps de chacun. Plus de

---

[145] Discussion avec Nicolas Fontaine, sur la RN82, sur la route entre Saint-Etienne et Roanne, le 8 septembre 2006.
[146] Entretien avec Rémy Jacquemont, chef de cellule au sein du Service Transports Infrastructures (STI), DDE Loire, 21 novembre 2006.
[147] Liste [roanne7-conf-redac], Jacquemont R., message du 5 mai 2003.

deux ans après le lancement des sites, même le responsable de la Subdivision autoroute de la DDE de la Loire, J.-P. Giraudon, qui utilise le site hYrondelle plusieurs fois par semaine pour y publier diverses informations et répondre à des interpellations : « C'est rentré, ça fait partie du boulot, à dose homéopathique[148] ! »

Au-delà de la DDE, et en dépit des efforts réalisés par ses agents pour faire connaître la démarche de « co-production de l'information » sur internet, cette dernière ne fait que peu recettes auprès des partenaires avec lesquels les services déconcentrés du Ministère de l'Équipement co-administre le territoire sur lequel elle se trouve implantée. La volonté d'ouverture et de partage des concepteurs a buté sur le faible intérêt manifesté par des acteurs externes à la DDE. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir entrepris des démarches pour tenter d'intéresser de nouveaux partenaires. Comme le rappelle le Directeur Départemental de l'Équipement pour mobiliser ses troupes sur la liste [roanne7-conf-redac], RoaNne7 n'a pas vocation à devenir le porte-voix de la DDE, mais le porte voix d'un territoire avec tous ceux qui y demeurent[149]. » Afin de concrétiser cette ambition, les principaux acteurs institutionnels du roannais (représentants de municipalités, d'intercommunalités, de pays, du Conseil Général, de la Chambre de Commerce…) ont été réunis à la fin du mois de décembre 2004 sur le thème des « Équipements Numériques » et un compte rendu de cette journée a été diffusé sur roanne7.net. Du côté de hYrondelle, en plus des efforts pour faire connaître le site, des stagiaires ont à plusieurs reprises été dépêchés auprès d'institutions publiques intervenant sur les VRU stéphanoises (pompiers, forces de l'ordre…) pour assurer une démonstration du fonctionnement du site. Les résultats finalement obtenus sont sans commune mesure avec les efforts engagés, si bien que les effets de ces derniers sont de dépit parfois minimisés par les acteurs eux-mêmes, comme en témoigne l'extrait d'entretien ci-dessous :

> *Rémy Jacquemont (agent de la DDE de Roanne)* : « Il y avait un souhait que ce site soit utilisé par les élus, par les entreprises, les écoles. Donc il y a eu beaucoup de démarches faites par notre structure, on s'est dit « on va aller démarcher pour que les gens viennent s'exprimer », aujourd'hui, je ne sais même pas si on a un article qui découle de ces démarches.

[148] Entretien avec Jean-Pierre Giraudon, chef de cellule de la Subdivision Autoroute, du Service d'Exploitation des Routes (SER) / A47, 7 septembre 2006.
[149] Liste [roanne7-conf-redac], message du 25 janvier 2005.

> *Nicolas Benvegnu* : il y a celui du maire de Roanne par exemple.
>
> *Rémy Jacquemont* : mais celui là, j'ai envie de dire que c'est l'exception qui confirme la règle. Soit on n'a pas réussi à bien le vendre, soit les gens sont frileux à ce type d'outils et d'innovations. Donc là-dessus, c'est plutôt dommage [150]. »

L'installation des procédures ne se prolonge qu'exceptionnellement auprès d'acteurs qui auraient pu apporter leurs propres ressources et devenir des alliés, comme l'avait pourtant imaginé et souhaité leur principal instigateur. L'enquête réalisée s'arrête aux portes de la DDE car il est évidemment impossible de décrire les réseaux que les acteurs étudiés ne sont pas parvenus à tisser [151].

Les investissements réalisés pour installer les procédures de débat sont nombreux et variés : ils concernent aussi bien des moyens humains que financiers. Ils passent bien souvent par la mobilisation d'intervenants qui disposent d'une expertise en matière d'ingénierie et d'animation de telles procédures. Ces derniers sont capables de concevoir des procédures ajustées aux ambitions des porteurs de projet qui les sollicitent. La mise en œuvre de ces projets par des prestataires spécialisés implique des coûts financiers : comme celui de la démocratie délégative, l'équipement de la démocratie dialogique a un coût et induit des dépenses de fonctionnement.

Mais les investissements à réaliser visent également à associer une diversité de partenaires à la réalisation des projets. La diffusion des résultats des expériences menées et la mise en évidence de leur originalité et de leur pertinence peuvent contribuer à souligner l'intérêt des démarches entreprises et par là impliquer de nouveaux partenaires. Cet ensemble de tâches est au moins aussi délicat à réaliser que celui qui consiste à ouvrir et à animer les sites Web ; il n'en est pas moins important dans la mesure où il conditionne l'intéressement d'une diversité de partenaires et de participants au projet, et donc l'installation des procédures.

---

[150] Entretien avec Rémy Jacquemont, chef de cellule au sein du Service Transports Infrastructures (STI), 21 novembre 2006.

[151] Lorsque j'ai décidé de poursuivre l'étude entamée en master à propos du site consacré à la RN19 en me penchant sur les sites ouverts par la DDE de la Loire, j'avais en tête une étude davantage centrée sur ce qui a été publié et échangé sur les sites, sur l'identité et les motivations de ceux qui participent à l'expérience sans en être les initiateurs. Au-delà des statistiques de fréquentation et de publication, une telle enquête s'est avérée difficile à mener. Outre le fait qu'il n'est pas toujours évident d'identifier et de contacter des internautes qui s'expriment sur un forum par exemple, parfois à propos d'interventions ponctuelles qui remontent à plusieurs mois, j'ai eu un retour très faible auprès des institutions (Préfecture, mairies, associations…) ou des personnes que j'ai contactées.

Cependant, la réalisation de ces investissements ne suffit pas à garantir une installation durable des procédures.

Section 3 : L'installation, un processus fragile

L'installation d'une procédure de débat à l'initiative d'une institution publique est un processus qui s'avère plus difficile à réaliser qu'il ne peut *a priori* y paraître. Elle réclame une multitude de compétences, dont ces institutions ne disposent pas toujours, et les greffes que les porteurs de projet sont contraints de réaliser en recourant à des intervenants extérieurs peuvent déboucher sur des phénomènes de rejet.

L'installation durable d'une procédure de débat par des membres du personnel politique traditionnel (des fonctionnaires, des élus locaux) réclame une conviction inébranlable de leur part, ainsi que des efforts patiemment renouvelés. Face aux difficultés que l'installation de la démarche rencontre, le Directeur de l'Équipement à l'origine des sites rn19.net, roanne7.net et hyrondelle.net fait preuve d'acharnement, jusqu'à ce que le principe de modernisation de l'Administration qui leur est sous-jacent ne finisse par se retourner contre lui et ne bénéficie plus de l'autorisation plus ou moins explicite de la part de sa hiérarchie dont il avait profité (sous-section 1).

La procédure de débat sur les éoliennes en Atrébatie prévoyait dès le départ une installation ponctuelle : bien qu'elle soit considérée comme un succès par ses organisateurs, l'installation de la démarche est plus fragile qu'il n'y paraît et doit faire face à des critiques qui mettent en cause la nature démocratique de l'expérience (sous-section 2).

Dans les deux cas envisagés dans cette section, les sites Web initiés par les DDE du Territoire de Belfort et de la Loire et la consultation sur les éoliennes en Atrébatie, les procédures de débat sont finalement et au moins provisoirement dés-installées.

Sous-Section 1 : Installations et dés-installations

1) L'expérience de la RN19, première pierre des projets RoaNne7 et hYrondelle

Le site de la RN19 est particulièrement actif de sa création jusqu'à l'été 2002, grosso modo pendant une période de deux ans. Après cette date, qui correspond au départ du principal initiateur de la démarche (le Directeur de la DDE est muté dans le département de la Loire), il reste en ligne mais il n'est plus une priorité pour la DDE du Territoire de Belfort. Il n'est plus guère alimenté que de manière sporadique, et les contributions qui s'espacent dans le temps n'émanent quasiment plus que des agents de la DDE qui se servent du site Web pour publier des informations relatives à l'avancée des travaux. Le fait que le projet éprouve tant de difficultés à survivre au départ de celui qui l'a initialement porté donne une première indication de la fragilité de l'édifice : au sein des effectifs la DDE, la mutation du Directeur est perçue comme un desserrement de la contrainte concernant l'utilisation du site [152]. Cela montre que la tenue de l'expérience tient essentiellement à la volonté du DDE et l'énergie que ce dernier a impulsée au projet, en s'appuyant sur un dispositif d'animation conséquent, qu'il a essentiellement entretenu en s'attachant les services d'un prestataire extérieur à la DDE.

Si un intense dispositif d'animation est indispensable à la mise à flot d'une telle expérience, il ne suffit pas à assurer durablement un rythme de croisière. En d'autres termes, l'innovation lancée par la DDE éprouve des difficultés à intéresser des acteurs dont l'implication n'est pas liée à une injonction professionnelle. Une telle impression est confirmée par l'analyse de l'origine des articles publiés sur le site : même si une telle analyse ne prend pas en compte ceux qui s'expriment par d'autres voies, notamment sur les forums, elle donne une idée de la manière dont les principaux contenus du site ont été produits. L'initiative est en effet fondée sur une ouverture à la participation des internautes qui ne se cantonne pas à des espaces bien déterminés des pages Web ou à une seule modalité d'intervention : tous les internautes, qu'ils soient fonctionnaires de la DDE, chefs d'entreprises, habitants du territoire concerné, membres d'une association, élus locaux peuvent proposer des contributions qui viennent nourrir les différentes rubriques du site. Et, rien dans le dispositif ne permet de distinguer les

[152] Entretien avec Gilles Esbelin, Service des Grands travaux, DDE du Territoire de Belfort, 18 août 2005.

publications en fonction du statut des auteurs. En d'autres termes, un article publié par un internaute qui intervient en son nom propre reçoit le même traitement qu'un autre communiqué par un agent de la DDE, dont la structure est pourtant à l'origine du lancement du projet, ou par un homme politique, qui représente par ailleurs ceux qui l'ont élu. La seule chose qui permet de distinguer les contributions est le chemin qu'elles empruntent avant leur publication : les articles sont soumis à validation de ceux qui sont en charge d'animer le site ; les commentaires correspondent à une modalité d'intervention plus immédiate en ce qu'ils ne sont pas soumis à modération *a priori*, mais peuvent être retirés par l'animateur s'ils ne respectent certains principes, dont ceux de courtoisie élémentaire dans les échanges en ligne, et qui sont regroupés sous le terme générique de « nétiquette. » Dans les faits, ce dernier type d'intervention ne réclame pas nécessairement le même niveau d'exigence que celui demandé dans le cas d'un article : un commentaire se réfère généralement à un article auquel il est lié, en demande des précisions ou en met en discussion un ou des aspects particuliers.

Sur rn19.net, la répartition des articles se fait comme suit :

Catégories	Nombre d'articles	Nombre d'auteurs
Maître d'ouvrage Héricourt-Delle		
DDE 90	98	27
Rédaction du site Web	65	1
Animateur du projet	6	1
Etudes (bureaux d'étude…)	9	4
Photographe	1	1
Acteurs locaux		
Associations	4	4
Chambre d'Agriculture	1	1
Chef d'entreprise	3	3
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)	5	3
Elus locaux	5	5
Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)	1	1
Sous Préfet	1	1
Intervenants Canton du Jura (Suisse)	4	4
Autres		
Mission RN 19 (Enquête publique)	40	1
Points de vue extérieurs sur l'initiative (CDC…)	2	2

Figure 5: Répartition des articles publiés sur le site rn19.net

Tout au long de l'expérience, environ deux cent cinquante articles ont été publiés sur rn19.net, par une soixantaine d'auteurs distincts (parmi eux, il existe des auteurs collectifs

tels que « Rédaction » ou « Mission RN19 »). Quarante articles ont été publiés par la Mission RN19, l'institution créée en 2000 par le Ministère de l'Équipement dans le but de coordonner l'action des différents maîtres d'ouvrage des travaux tout au long du tracé de la RN19, avant qu'elle ne se dote de son propre site Web au printemps 2003. Ils sont regroupés au sein d'une rubrique particulière qui propose une restitution de l'enquête publique Lure-Delle publiée en 2002. Au sein de cette rubrique créée à la demande de la Mission, les internautes n'avaient pas la possibilité de laisser des commentaires. De manière très schématique, les quelques deux cents articles restants peuvent être répartis selon la fonction de leur auteur. Une immense majorité des publications de rn19.net émane de fonctionnaires de la DDE et des animateurs du site. À ceux là viennent s'ajouter les contributions proposées par les bureaux d'étude impliqués sur le projet de RN19 qui ont été vivement encouragés à s'exprimer par ce canal. Il est intéressant de constater que plus de trente auteurs différents peuvent ici être comptabilisés, dont vingt sept ont une fonction directement rattachée à un service de la DDE du Territoire de Belfort. Ce chiffre témoigne de l'ampleur de la mobilisation des fonctionnaires de l'Équipement. Un second ensemble d'auteurs constitue une autre source importante de publication d'articles : il s'agit là d'acteurs de nature diverse, puisque l'on compte aussi bien des associatifs, des élus locaux, des membres d'autres services de l'Administration déconcentrée, ou encore des chefs d'entreprise. Tous présentent le point commun de s'exprimer au nom d'institutions fortement ancrées dans le territoire, dont le rayon d'action et de compétence n'excède guère l'échelle du département. Dans la plupart des cas, ils livrent un point de vue sur la route à partir des problématiques de leur univers de référence (politique, économique, environnemental…). Pour certain d'entre eux, l'intervention sur le site tient à un entretien réalisé et retranscrit par un fonctionnaire de la DDE, à la demande de son Directeur. Ce dernier n'est pas avare d'efforts pour présenter une démarche qui apparaît comme nouvelle et, comme il le dit lui-même, « amorcer la pompe ». On comprend dès lors mieux pourquoi Olivier Frérot avance que les interventions n'étaient pas le fruit du hasard, mais liées au travail d'animation qui consistait parfois à « tirer par la manche [153] » certains interlocuteurs afin de recueillir leur parole et la répercuter sur le site. S'il a produit quelques résultats, le travail d'animation n'a pas suffi à diversifier plus

[153] Entretien avec Olivier Frérot, Directeur de la DDE du Territoire de Belfort de 1998 à 2002, 28 octobre 2004.

largement la liste des auteurs des articles ni même à faire en sorte que ceux qui s'y sont engagés s'inscrivent durablement dans la démarche.

La situation est quelque peu différente sur la liste de discussion, puisque la répartition des interventions est un peu plus variée que dans les cas des articles : apparaissent pour la première fois significativement parmi les protagonistes précédemment évoqués des internautes qui ne s'expriment pas au nom d'institutions (administrations, entreprises, associations…). Avant que la plupart des commentaires ne soient directement exprimés sur le site, la liste comptait approximativement cent inscrits, dont une vingtaine sont intervenus avec une certaine régularité et a servi de forum à un peu plus de quatre-vingts messages. Par ailleurs, les chiffres de fréquentation du site sont faibles, et ne dépassent jamais la vingtaine de visites par jour en moyenne dans les premiers temps de l'expérience. Ce n'est guère surprenant lorsque l'on se remémore les taux et la distribution des accès à internet à cette époque et dans un territoire qui reste en majorité à l'écart des grands centres urbains, qui étaient alors les plus connectés. De manière significative, O. Frérot propose sur le forum le compte rendu d'une présentation de rn19.net qu'il a effectuée au mois de février 2001 devant une assemblée de directeurs départementaux et régionaux du travail : après les encouragements, il y fait part du doute et de « l'incrédulité » manifestés par certains devant le rapport entre l'effort déployé et le nombre de visites[154]. Le Directeur a beau avancer que, de son point de vue, « le nombre importe peu, c'est le fait que cela soit public qui change tout[155] », il n'en demeure pas moins que tout cela témoigne d'une réelle difficulté à concrétiser l'ambition de « co-production de l'information publique », de faire vivre et d'animer de tels espaces de discussion.

Le bilan que le Directeur de l'Équipement tire de l'expérience sur la RN19 à son départ de Belfort n'entame pas sa volonté de mettre à l'épreuve sa conception d'un « État animateur » par le déploiement de sites Web ouvert aux contributions des acteurs qui partagent un

[154] Liste [rn19forum-public], Message de O. Frérot du 27 janvier 2001. Le message publié sur le forum a été reproduit dans les annexes.
[155] Le Puill, S., « Un site internet pour débattre de la RN19 et ses potentialités », rn19.net, article reproduit en annexes.

territoire. Au contraire, il souhaite poursuivre et systématiser son projet de modernisation de l'Administration depuis son nouveau poste, à la tête de la DDE de la Loire.

Lorsqu'il arrive à Saint-Etienne à l'été 2002, O. Frérot apporte avec lui le principe de sites ouverts à la participation des internautes entamée avec rn19.net ; il souhaite cette fois le tester au-delà de questions soulevées par la réalisation ponctuelle d'un aménagement ; mais il sait aussi à présent et à la lumière de l'expérience menée dans le Territoire de Belfort que si un tel travail est possible, il est assurément difficile à réaliser. Et il l'est d'autant plus que lorsqu'il arrive à Saint-Etienne, la DDE n'est pas dotée d'un site Web institutionnel : pour mettre de nouveaux projets de sites Web en place, tout est donc à construire, de la formation des agents à l'utilisation des outils informatiques à la sensibilisation que nécessite la mise en œuvre de la démarche particulière de « co-production de l'information » dans les services de la DDE aussi bien qu'auprès des autres acteurs des territoires concernés. La tâche est d'autant moins négligeable que les effectifs de la DDE de la Loire sont deux fois plus importants que ceux de la DDE de Belfort, et avoisinent les mille personnes. C'est à la fois un levier et un frein : un levier car les services sont plus nombreux et plus étoffés, disposent de davantage de compétences ; mais c'est dans le même temps un frein car, et c'est un enseignement de l'économie ou de la sociologie des organisations, la taille est parfois une entrave à la mobilité et à l'innovation par l'inertie et la complexité qu'elle implique[156]. Il s'agit donc pour le nouveau DDE d'un chantier à part entière, qu'il aborde avec pour seul appui les services de l'animateur mobilisé dans le cadre de l'expérience de la RN19, J. Chatignoux. Entre le moment où O. Frérot a pris ses fonctions à Saint-Etienne et la mise en ligne du premier site collaboratif initié par la DDE de la Loire, presque une année s'est écoulée. Cela permet de souligner une nouvelle fois que l'installation d'une procédure de débat prend du temps, d'autant plus qu'elle est initiée au sein d'une institution initialement dépourvue des compétences nécessaires à l'ouverture et l'animation d'espaces de discussion. Au-delà des moyens, des compétences et des outils nécessaires à la mise en place de la démarche, son principal initiateur doit faire converger les ambitions de son projet avec les missions traditionnelles de l'Administration qu'il dirige. La réalisation de cette tâche explique en grande partie le temps de gestation d'un an nécessaire à la mise en ligne du premier site Web thématique ouvert par la DDE de la Loire.

[156] L'un des ouvrages pionniers à cet égard est sans doute celui de l'économiste britannique Fritz Schumacher : Schumacher, E. F. (1973). *Small is beautiful: a study of economics as if people mattered*. London: Blond and Briggs.

Comme dans la première section du chapitre, la trajectoire des promoteurs des initiatives que j'étudie sert de fil directeur aux descriptions proposées. Le risque encouru est celui d'un effet loupe qui agit comme un prisme déformant sur la distribution des rôles des différents participants aux expériences. Mais le but premier de cette manière de procéder est de fixer un point de départ pour donner à voir l'ampleur des connexions que la mise en œuvre des initiatives réclame. Il s'agit à présent de saisir quelques éléments sur le déploiement des deux projets qui ont plus particulièrement été envisagés au moment de la réalisation de l'enquête dans la Loire, RoaNne7 et hYrondelle.

2) Dupliquer l'expérience de la RN19 dans la Loire : le projet RoaNne7

Le premier site Web collaboratif porté par O. Frérot en tant que DDE de la Loire est RoaNne7, dont le site a été mis en ligne au mois de juin 2003. Le projet a trouvé un solide relais auprès du responsable à la DDE de l'arrondissement territorial nord (ATN) dont l'agence est située à Roanne. Au cours de la phase de préparation, le modèle que tous les protagonistes - O. Frérot, J. Chatignoux et ses équipes de l'antenne roannaise de la DDE - ont alors en tête est le seul précédent qui existe en la matière : rn19.net. Si elles ne sont pas insistantes, c'est-à-dire à tout bout de champ ramenées dans la discussion par le duo d'innovateurs, les références à l'expérience franc-comtoise sont omniprésentes. La première similitude consiste à s'appuyer sur la colonne vertébrale routière du roannais pour déterminer l'objet autour duquel pourraient s'organiser les publications et les discussions ; dans ce cas précis, il s'agit d'un tronçon de la célèbre route nationale 7 qui traverse le département de la Loire sur 61 kilomètres entre la limite avec le département de l'Allier et celle avec le département du Rhône ; le territoire est parcouru par un second axe routier structurant : la route nationale 82 qui s'étend sur 103 kilomètres jusqu'à l'Ardèche depuis son intersection avec la RN7 au sud de Roanne. L'enjeu est le même qu'à Belfort : s'appuyer sur la route pour parler de développement local. Afin de signifier que le projet ne porte pas exclusivement sur la route mais sur le développement local dans la région de Roanne, le site ne mime pas complètement celui de la RN19 quant à son nom de domaine, mais fusionne le nom de la route et celui de la ville : RoaNne7.

Le consultant en communication entre en scène en tant qu'animateur du projet au mois d'avril 2003 avec les membres de la DDE qui, après une première revue d'effectifs, pourraient contribuer au projet : ils appartiennent principalement à l'ATN, évidemment concerné au premier chef par l'expérience, et au Service Transports et Infrastructures (STI) qui intervient à divers titres sur les routes nationales concernées. Les principaux contributeurs du site qui se met en place sont issus de ces deux entités : en plus de P. Bézina, on trouve Rémy Jacquemont, un fonctionnaire de l'agence roannaise, chef d'une cellule d'une dizaine de personnes au sein du Service Transports Infrastructures (STI), et Ivan Thévenon, chargé de mission sur les ouvrages d'art à la DDE. Ils seront rejoints en cours de route par Nicolas Fontaine, un jeune ingénieur du corps des Ponts qui prend la tête du STI en 2004. L'animateur ouvre une liste de discussion composée d'une vingtaine de fonctionnaires de la DDE, dont les postes sont majoritairement implantés à Roanne, exception faite des membres de la Direction (Olivier Frérot et son Directeur adjoint, Jean-Loup Merlot) et de quelques agents des services informatiques basés à Saint-Etienne (dont le Webmaster, Philippe Fournel). Cette liste, qui lui sert à animer et coordonner le travail à distance, devient dès le début du mois de mai 2003 la liste [roanne7-conf-redac], c'est-à-dire la liste de la conférence de rédaction du site roanne7.net. Le rôle d'animateur est à ce moment peut être plus encore qu'à d'autres crucial, et sa contribution à l'installation de l'expérience est décisive : il doit permettre en quelques semaines de concevoir avec les agents les premières pages du site Web, avant que celles-ci ne soient rendues publiques. En théorie, la tâche semble aisée ; en réalité, elle est beaucoup plus compliquée qu'il n'y paraît car elle ne peut s'appuyer que sur très peu d'acquis. Par exemple, à travers l'un des premiers messages envoyé par un agent sur la liste de la conférence de rédaction de RoaNne7, on se rend compte qu'il n'était pas possible avant le lancement de cette expérience d'accéder à internet depuis les ordinateurs de la DDE de la Loire : tout débute donc par un changement de configuration de connexion au réseau effectué par les services informatiques ! Au-delà de cette anecdote, le travail d'animation sur la liste permet tout d'abord de préciser le contenu du futur site : en se plaçant du point de vue de l'usager, les fonctionnaires sont invités par l'animateur à proposer les thèmes du site qui pourraient faire l'objet de rubriques et de sous rubriques. Les propositions sont soumises à l'évaluation des agents de la DDE pour

déterminer s'ils pensent pouvoir y associer régulièrement un contenu et s'ils se sentent à l'aise avec l'arborescence pour y situer les contributions qu'ils pourront proposer sur le site. Initialement, les échanges s'articulent autour des rubriques et sous rubriques qui sont décrites dans l'encadré ci-dessous :

Les routes d'autrefois, d'aujourd'hui et de demain

* Le réseau existant - les traverses
* Cartes du (des) projet(s) et Cartes du contexte (avec commentaires ciblés)
* Liste et rapide descriptif des principaux horizons de projets :
RN7-RN82; A89; RCEA; COL; A45 ...
* Décisions du maître d'ouvrage

_____
Les enjeux autour des routes

* Economie (desserte de zones, espaces en restructuration...) ... Image du Roannais...Tourisme
* Environnement : Eau... (fleuve Loire, canal, port, zones humides);
Paysage (global ou points particuliers)
* Culture : Archéologie, Histoire, patrimoine (lieux ou sites à visiter à proximité)
* qualité de vie

_____
-Présentation des projets

* La route neuve - Objectif général et justification des projets
* Caractéristiques (techniques, ouvrages d'art, acoustique, chaussées, terrassement, hydraulique, faune, agriculture, foncier) du projet en cours.
* Infrastructure et TIC
* le 1% "paysage et développement"

_____
- Travaux en cours
Chantiers = réalisation = entreprises = durée = section par section

_____
- Programmation
Prévisions - Avancement - Date mise en service
* programmation envisagée des études et des travaux
* programmations financières actées

_____

- Usagers
  Trafics
  Poids lourds - Moto - Cyclistes - Automobilistes - Riverains
-> Que va-t-on mettre dans cette rubrique ?

_____
- Sécurité
  * Notions de sécurité routière
  * Connaissance de l'accidentologie
  * Une priorité dans les aménagements
  * Un comportement "citoyen"

_____
- Entretien et Exploitation
  * la viabilité hivernale
  * l'entretien courant
  * Organisation en cas d'incident

_____
- Album photo

Source : Liste [roanne7-conf-redac], Rémy Jacquemont, réponse au message « Il faut décider de l'arborescence du site », du 4 juin 2003.

C'est au bout d'une discussion interne sur ces thèmes qu'est définie l'arborescence du site ; les rubriques retenues ont été retravaillées par le consultant en communication à la lumière de son expérience d'animation de sites Web, notamment acquise lors l'expérience rn19.net. Le site s'articule finalement autour de six pôles principaux : certains sont peu surprenants lorsqu'il s'agit de traiter d'aménagements routiers comme c'est par exemple le cas de « Programmations & Travaux », « Entretien & Sécurité », « Nouvelles routes », ou encore celle qui concernent les différents « Usagers » de la route » ; mais il comprend également des parties qui répondent plus directement à la volonté d'explorer des thèmes en rapport avec le développement local et qui portent les titres suivants : « Autour de la route » ou encore « Routes selon les époques ».

Cette phase de préparation qui précède le lancement du site doit aussi permettre d'avancer en commun sur la définition de l'identité visuelle, c'est-à-dire de la forme telle qu'elle apparaîtra aux internautes, ce qui comprend aussi bien le *design* (le bleu et le vert associés à la RN7 servent de base à la palette graphique) que l'ergonomie, en d'autres termes la

manière dont les informations apparaissent sur les pages, ce qui figure en permanence sur la page d'accueil etc. Les membres de la liste ont la possibilité d'exprimer leur point de vue et, après discussion, l'animateur se charge de mettre en musique, éventuellement avec l'appui d'un développeur avec lequel il a coutume de collaborer pour régler les aspects qui nécessitent la plus grande dextérité technique. Différentes options sont préparées, envoyées sur la liste et certains aspects sont débattus, faisant parfois resurgir de vieux dilemmes, comme par exemple le débat qui se noue à propos de la manière de centrer les différentes cartes et en particulier celle qui sert d'arrière fond au logo : bien qu'administrativement rattachée à la Loire, la plaine de Roanne semble plus favorablement tournée vers d'autres territoires, parfois rivaux, comme le Rhône voisin et la métropole lyonnaise.

Le dernier chantier n'est pas des moindres puisqu'il consiste à former les agents à la fois dans la rédaction des articles qui vont figurer sur le site et dans l'utilisation du logiciel avec lequel sont construites les pages Web, afin qu'ils puissent eux-mêmes assurer la mise en ligne de leurs contributions. Chacun est dans un premier temps invité à rédiger des articles avec les informations dont il dispose (aménagements routiers en cours ou à venir, présentation du territoire etc.). Peu d'agents de la DDE, quelle que soit leur fonction, ont l'habitude de s'exprimer en public, qui plus est par écrit. Ils doivent donc être accompagnés dans cette démarche. Dans les messages publiés sur la liste, les principaux conseils de rédaction portent sur la clarté et la concision du propos (demande de localisation sur une carte, d'ajout d'un schéma ou d'une photo etc.). Les injonctions de l'animateur à cet égard sont clairement affichées :

- « d'abord penser au lecteur. Ce n'est pas vous qui communiquez, c'est lui qui lit !
(…)
- Diminuer fortement le poids de vos images. Ne jamais oublier que pour l'heure tous vos lecteurs n'ont pas les connexions rapides de l'Équipement ! »

Source : Liste [roanne7-conf-redac], Jacques Chatignoux, message du 19 juin 2003.

Pour veiller au respect de ces consignes, l'animateur a mis au point une procédure de publication que les agents de la DDE se doivent de respecter : elle concerne les modalités de

discussion et de validation en interne d'une proposition d'article. Par exemple, lorsqu'un texte est proposé, il peut être commenté pendant un délai de vingt quatre ou quarante huit heures avant de pouvoir être mis en ligne. Le but est « d'assumer une information de qualité : il faut veiller à son rédactionnel et à la pertinence des visuels tout en conservant bien sûr sa façon d'écrire. Cette exigence est liée à la publication d'informations émanant de la DDE et positionnées comme telle [157]. »

Sans que l'adresse ne soit divulguée, le site est mis en ligne au mois de mai 2003 pour que les fonctionnaires de la DDE puissent apprendre à manipuler l'outil logiciel avec lequel il fonctionne. L'apprentissage s'opère essentiellement par le biais de trois réunions de démonstration, dont les deux premières fin mai et début juin 2003 se tiennent en ligne *via* la liste de discussion et l'interface du logiciel utilisé pour faire fonctionner le site, au cours desquelles le consultant en communication guide les pas des agents qui sont invités en direct à réaliser les manipulations qui leur permettent de publier leurs premiers articles sur internet. En quelques semaines, c'est tout un univers que les agents de la DDE ont à découvrir et à assimiler, puisque le site est officiellement mis en ligne au mois de juin 2003.

[157] Liste [roanne7-conf-redac], Jacques Chatignoux., message du 3 juillet 2003, Compte rendu de la réunion du 2 juillet.

Figure 6: Capture d'écran de la page d'accueil de roanne7.net (mai 2004)

3) Un projet collaboratif d'info-trafic sur les voies rapides urbaine du sud Loire : hYrondelle

Le projet hYrondelle a officiellement été lancé sept mois après la mise en ligne du site roanne7.net, c'est-à-dire en janvier 2004. Son objet est clairement déconnecté d'un aménagement routier particulier. Mais il reste toutefois centré sur la route, et plus particulièrement les voies rapides urbaines de l'agglomération de Saint-Etienne, que le site souhaite aborder à travers une série de thèmes liés à leur gestion et leur exploitation quotidienne. Comme l'annonce l'équipe d'animation du projet, toujours coordonnée par le

même animateur, « Hyrondelle.net est un site d'informations et de débat sur le trafic, la sécurité, les travaux d'entretien, le paysage, le bruit, l'avancée des projets et plus généralement l'actualité des voies rapides urbaines (VRU) sur l'agglomération de Saint-Etienne » (cf. encadré ci-dessous). Tel qu'il est défini, le périmètre du projet est à la fois bien distinct et plus vaste que celui de RoaNne7 : cela signifie d'une part que le site hYrondelle n'implique majoritairement pas les mêmes personnes que celles qui sont investies sur l'expérience qui s'organisent dans le nord du département autour des routes nationales 7 et 82, et que d'autre part les agents de la DDE potentiellement concernés font plutôt partie du Service d'Exploitation des Routes (SER), et plus particulièrement au sein de ce service du Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT) et de la Subdivision Autoroute. Ce service et ces cellules sont respectivement dirigés par Roland Duchamp, Bernard Laulagnier et Jean-Pierre Giraudon, qui se trouvent en première ligne du projet hYrondelle. Ce dernier est non seulement consacré à des équipements routiers plus importants en terme de trafic que RoaNne7, mais il est de plus centré sur Saint-Etienne, qui est le véritable centre de gravité du département en même temps que la principale localisation des services concernés et de l'état major de la DDE. Il est en cela dès le départ moins confidentiel au sein de la DDE que son aîné roannais.

La mise en ligne du site hYrondelle a nécessité de longs mois de préparation pour définir le projet et son contenu, le *design* et l'ergonomie du site et, de manière plus anecdotique, le nom qui lui est donné. Exactement de la même manière que dans le cas de RoaNne7, la plus grande partie de ce travail a été coordonné par une liste de discussion regroupant les agents de la DDE potentiellement concernés par le projet et animée à distance par le consultant recruté par le Directeur à l'origine du projet. Cette liste a été constituée consécutivement à une réunion de travail tenue à Saint-Etienne en septembre 2003 et préfigure la liste de conférence de rédaction interne telle qu'elle existe pour les autres projets. Une fois choisi l'objet, les Voies Rapides Urbaines de l'agglomération stéphanoise, le périmètre a été défini de manière assez aisée en faisant le tour des différents services de la DDE qui sont susceptibles d'intervenir, à divers titres, sur ces routes. Le nom a en revanche fait l'objet d'une intense réflexion et d'âpres débats : aucune proposition n'a instantanément rallié sur elle l'assentiment de chacun. Les recherches se sont organisées autour du Y qui figure la

forme que dessinent sur une carte les principales voies rapides urbaines stéphanoises, l'autoroute A 47, l'autoroute A 72 ou la route nationale 88. Parmi une longue liste de propositions (StephY, Vert Trafic, VRU-STEPH…), le nom « hYrondelle » a rapidement été mis sur la table en raison de la double référence qu'il permet de faire : la première, locale, renvoie à l'un des fleurons de l'industrie stéphanoise, Manufrance : Hirondelle était en effet le nom de l'annexe de Manufrance consacrée à la production de cycles ; l'autre idée véhiculée par ce nom est celle de la sécurité car dans le langage familier, les hirondelles désignent des gendarmes à vélo. Après avoir été envisagé, puis abandonné, hYrondelle s'est finalement imposé sur un argument porté par Roland Duchamp, le chef du chef du Service d'Exploitation des Routes, qui est sans doute le doyen d'âge des personnes impliquées sur le projet et qui a fait toute sa carrière à la DDE :

> « Je penche pour Hyrondelle ou Hyrondel pour la raison suivante:
> Si ce nom est retenu je pense qu'il faudra le signaler aux architectes du CIGT qui pourraient s'en inspirer lors de la conception du bâtiment. Dans le cadre de la décentralisation à mon avis il est probable que notre système d'informations soit rattaché à celui du Rhône (le site aussi peut être). Il resterait au moins un signe à l'entrée de l'agglo. Et la postérité… ça compte [158] ».

[158] Liste de discussion préalable à la préparation du projet hYrondelle, Duchamp R., message du 3 octobre 2003. Pour l'anecdote, l'histoire a donné raison à R. Duchamp : après l'application de la loi de décentralisation, le CIGT de Saint-Etienne a été rattaché à la Direction Inter-régionale des Routes dont le siège est situé dans la ville rivale régionale, Lyon ; à cette occasion, le nouveau bâtiment qui lui a été attribué a pris le nom du site Web et s'appelle désormais « PC Hyrondelle », inscrivant ainsi dans le marbre une référence locale seulement compréhensible par les stéphanois.

Figure 7: Capture d'écran de la page d'accueil de hYrondelle.net (février 2006)

Même s'il ne se résume pas à cela, le projet qui se prépare sur la liste [Hyrondelle-conf-redac] peut être décrit comme relevant d'une opération d'info-trafic d'un type un peu particulier en ce qu'elle passe par internet et est ouverte à la contribution des usagers et des riverains qui peuvent accéder à ce moyen de communication. En ce domaine, le recours à des formes de coopération décentralisées pour récolter l'information est loin d'être une première si l'on cesse d'en localiser strictement l'objet, comme c'est ici le cas avec les Voies Rapides Urbaines de l'agglomération de Saint-Etienne et si l'on considère d'autres médias : les conditions de production de l'information routière sont transformées par les médias par lesquels cette dernière est diffusée et par les dispositifs techniques (téléphone, CB…) qui sont à disposition

pour relayer avec une réactivité toujours plus importante les perturbations, les bouchons et les accidents qui se produisent sur les routes (Chupin et Hubé, 2008). hYrondelle arrive dans un contexte où l'information des usagers des VRU de Saint-Etienne est particulièrement lacunaire puisque ce réseau ne dispose ni de panneaux à messages variables (PMV) directement implantés sur la route, ni d'une radio trafic locale diffusée sur la fréquence 107.7 généralement attribuée à ce type de programme. Comme le précise le principal texte de présentation de l'initiative publié sur le site et reproduit ci-dessous, le projet propose de réaliser ces opérations d'informations en ne se limitant pas aux agents et aux moyens de la DDE mais en s'ouvrant à la participation des internautes, sans en omettre d'avancer les conditions, à savoir « la bonne identification du propos de chacun et le respect de la nétiquette » :

Pourquoi Hyrondelle ?
Par : Rédaction

Hyrondelle.net est un site d'informations et de débats sur le trafic, la sécurité, les travaux d'entretien, le paysage, le bruit, l'avancée des projets et plus généralement l'actualité des voies rapides urbaines (VRU) sur l'agglomération de Saint-Etienne.

Vous êtes nombreux à utiliser, quotidiennement ou plus ponctuellement, ces voies qui traversent le Sud de la Loire parfois de manière "brutale" ; nombreux aussi à vivre avec elles, par une grande proximité ou de manière plus lointaine dans votre paysage.

Selon les heures du jour ou de la nuit, vous trouvez aussi des chantiers avec des personnels en activité, pour eux comme pour vous l'importance du trafic est une contrainte majeure. Pensez à eux en ralentissant. Leur sécurité est la vôtre.

Initié par la Direction départementale de l'Équipement de la Loire (qui a la responsabilite de l'entretien, de l'exploitation et de l'amélioration de ces voies rapides urbaines), **www.hyrondelle.net ambitionne d'être construit progressivement et en partage avec des internautes** en favorisant la bonne identification du propos de chacun et le respect de la netiquette.

En somme établir une relation avec chacune et chacun de vous - usager -, c'est-à-dire **informer avec qualité et réactivité**, répondre à vos questions, écouter, entendre vos réactions, débattre, expliquer... Tout cela favorisant la communication sur ces "VRU" (voies rapides urbaines).

C'est pourquoi **www.hyrondelle.net utilise un outil collaboratif** permettant à tout internaute de prendre librement la parole pour donner une information, un argumentaire ou apporter un commentaire.

Vous pouvez ainsi **écrire un article, une brève ou plus simplement venir participer aux divers forums en ligne**. Pour cela il vous suffit de vous inscrire, sans aucun engagement, sur la page d'accueil dans les champs prévus à cet effet.

Bonne navigation

L'équipe de rédaction

Source : http://www.hyrondelle.net/article.php3?id_article=1

La mise en acte des projets RoaNne7 et hYrondelle tient certes à la conviction sans faille dont font preuve leurs initiateurs, ainsi qu'à l'énergie qu'ils y investissent. Mais ces derniers s'appuient parfois sur des circonstances qui en rendent l'émergence plus aisée. Au cours de la phase de préparation du site hyrondelle.net, au mois de décembre 2003, l'autoroute A47 est inondée sur une partie de son parcours, à Rive-de-Gier. Le phénomène conditionne une partie de l'orientation du futur site Web, car l'équipe d'animation a alors l'idée de proposer un feuilleton qui relate la réparation des dégâts occasionnés par la crue pour lancer le site au mois de janvier 2004. Non seulement est par là donnée une illustration concrète de ce qui peut être fait avec un site Web qui se propose de traiter des conditions de circulation mais cela fournit de plus une excellente rampe de lancement à hYrondelle dont les premiers articles suscitent l'intérêt des internautes usagers de la route qui veulent en savoir davantage à ce propos. « Du coup », comme le précise H. Heyraud, le chargé de communication de la DDE de la Loire, « on s'est dit, chaque fois qu'un chantier ouvre, on présente son évolution. Chaque fois qu'il y a un incident, on fait une brève aussi vite que possible, c'est ouvert, c'est pas ouvert et dès qu'on peut, on explique ce qui s'est passé. Chaque fois qu'il se passe quelque chose sur les VRU, on décrit sur le site[159]. ».

[159] Entretien avec Hubert Heyraud, chargé de communication de la DDE de la Loire, 22 novembre 2006.

Figure 8: Capture d'écran de l'un des premiers articles publiés sur hYrondelle, relatif aux dommages infligés à l'A 47 par la crue du Gier de décembre 2003 (http://hyrondelle.net/article.php3?id_article=14)

En termes d'exigence, la procédure de publication mise au point par l'animateur est équivalente à celle imaginée pour RoaNne7. Mais, du fait de la réactivité spécifiquement réclamée par le projet hYrondelle, quelques particularités ont été définies. L'idée de départ est de donner à voir les points problématiques à partir d'une carte routière et de les décrire de manière aussi précise que possible en précisant, l'objet, le lieu, la date de début et de fin, l'état d'avancement en s'appuyant sur des photos et/ou des croquis et enfin un ou des contacts. Sur hYrondelle comme sur Rn19 et RoaNne7, les fonctionnaires de la DDE signent en effet les contributions qu'ils rédigent. Telle qu'elle est publiée, l'information met théoriquement face à un interlocuteur potentiel, dont on connaît l'identité et les coordonnées.

L'équipe d'animation a particulièrement veillé à ce que les agents de la DDE respectent scrupuleusement cette règle.

4) Des installations précaires

En quelques mois, au milieu de l'année 2005, le projet RoaNne7 se voit privé de ses principaux artisans, tant du point de vue de la coordination que de la publication[160]. Si l'on ajoute à cela la lassitude de certains agents à l'égard d'un certain nombre de problèmes récurrents débattus sur la liste de conférence de rédaction concernant l'organisation du site[161], on comprend pourquoi le site est rentré à l'automne 2005 dans une léthargie dont il n'a jamais véritablement réussi à s'extraire, malgré quelques tentatives pour ranimer ou refonder le projet. Au même moment, hYrondelle trouve son rythme de croisière, bien servi par une actualité riche sur les deux autoroutes A45 et A47 (notamment d'important travaux sur le viaduc de Rive-de-Gier) et se dote en novembre 2005 d'un dispositif qui lui assure une audience élargie : une carte d'info-trafic local en temps réel récupérée sur le site de Bison futé. Cependant, l'installation du site hYrondelle demeure fragile, notamment au sein de la DDE.

On a vu précédemment que la participation à la mise en place de la démarche de « co-production de l'information publique » au sein des services de l'Équipement de la Loire tenait essentiellement à une injonction hiérarchique et que même les fonctionnaires qui s'investissaient le faisaient « à dose homéopathique[162]. » Concrètement, l'intégration des pratiques à la marge se traduit par le fait qu'il n'existe pas dans la DDE un lieu unique ou un moment précis où roanne7.net et hyrondelle.net peuvent être observés en train de se faire. Le fonctionnement de ces sites est distribué parmi une kyrielle d'acteurs. Le temps de rédaction des contributions dépend des autres tâches qui incombent aux agents et des évènements qui se produisent sur les routes et sur les sites. Les autres opérations s'insinuent dans les

[160]A ce moment, Pierre Bézina, et Edouard Brodhag, un jeune ingénieur ENTPE particulièrement à l'aise avec les outils de publication sur internet, sont mutés, alors qu'Ivan Thévenon part à la retraite.
[161] Ces problèmes, en tant que problèmes de « configuration », seront spécifiquement abordés dans le cadre du prochain chapitre.
[162] Entretien avec Jean-Pierre Giraudon, chef de cellule de la Subdivision Autoroute, du Service d'Exploitation des Routes (SER) / A47, 7 septembre 2006.

activités courantes des agents et réclament des investissements variables en fonction de la nature des tâches : par exemple, lorsqu'un contrôleur de la Subdivision Autoroutes se rend en opération sur le terrain, il est à présent équipé d'un appareil photo numérique qu'il utilise pour témoigner de l'intervention qu'il réalise en prévision de l'article ou de la brève qui sera publié sur le site pour relater l'événement. Autre exemple, le webmaster de la DDE alloue toute les semaines un temps spécifique à la maintenance des différents sites Web (mise à jour des logiciels, copie de sauvegarde etc.). La distribution du travail est selon le cas considéré plus ou moins concentrée ; mais cette distribution des tâches qui rend la production des sites difficilement saisissables ne doit pas occulter l'ampleur des efforts qui ont été réalisés[163], notamment en termes éditoriaux :

- Sur RoaNne7, deux cent soixante dix articles ont été publiés par soixante quinze auteurs différents entre le lancement du site et la fin de l'été 2006. Mais, si l'on prend la peine d'affiner, on se rend compte que six fonctionnaires de la DDE sont auteurs de 40 % des publications et trois d'entre eux (N. Fontaine, R. Jacquemont et I. Thévenon) en ont publié plus de vingt chacun.

-Sur la même période, un nombre comparable d'articles ont été mis en ligne sur hYrondelle, par quarante-cinq auteurs. Le nombre de contributions de format réduit, fréquemment utilisé sur ce site pour signaler un incident sur les VRU, n'est pas comptabilisé. Mais, à l'exception d'un auteur qui compte près d'une centaine d'articles (il s'agit de Jean-Pierre Giraudon, chargé de publier toutes les semaines un planning des travaux sur les routes dont traite le site Web), la distribution est ici moins inégalitaire que dans le cas de RoaNne7. Surtout, elle mobilise des auteurs de niveaux de hiérarchie différents et de fonctions distinctes : aux côtes des chefs de services et de cellules, on trouve par exemple ici des interventions qui ne sont pas ponctuelles de Georges Pichon, contrôleur autoroute (douze articles), Dominique Rene, chargé de d'opération du STI (cinq articles), Hubert Heyraud, chargé de communication de la DDE (vingt-deux articles) etc.

[163] Au cours de mon enquête, j'ai suivi des fonctionnaires de l'Équipement impliqués sur RoaNne7 et hYrondelle pendant leur journée de travail ; en circulant dans les services, j'ai observé que le temps consacré aux sites Web est résiduel et rarement planifié dans une journée.

Ces différences de concentration dans la distribution des tâches parmi les membres de la DDE ont une influence particulièrement importante sur la pérennité des projets dans la mesure où, à l'instar de ce qui s'était passé sur rn19.net, les équipes éditoriales sont majoritairement si ce n'est exclusivement formées de fonctionnaires de l'Équipement.
Sur roanne7.net, quelques publications sont dues à l'association Sécurité RN7 – RN82 (six articles) ou encore à des chercheurs qui offrent leur regard sur la route : des archéologues du Ministère de la Culture ont par exemple présenté les résultats des fouilles réalisées à l'occasion de l'implantation d'un échangeur sur la RN7. Dans un tel contexte, la dynamique de publication est précaire et peut être enrayée par le moindre événement.

L'enjeu interne lié à ces projets se retrouve également à travers les statistiques de fréquentation et les dynamiques de publication à l'œuvre sur RoaNne7 et hYrondelle. Dans les mois qui suivent leur lancement, les deux sites présentent le point commun d'attirer relativement peu de visiteurs, environ une quarantaine par jour après quelques mois, ce qui est tout de même supérieur à ce qui avait été observé trois ans auparavant à propos de rn19.net. Les progressions de la fréquentation sont relativement aisées à suivre car le consultant en communication envoie régulièrement sur les listes de conférences de rédaction des chiffres qui témoignent d'une augmentation, ce qui constitue à ses yeux un « gage de crédibilité[164] » qu'il tient également à afficher sur la page d'accueil des différents sites. Compte tenu du succès très limité de l'ouverture de l'espace de publication à des tiers, des fonctionnaires de la DDE sont suspicieux quant à l'origine des visites et réclament une approche qui ne se réduirait pas aux seuls éléments quantitatifs, qui seuls retiennent l'attention de l'animateur :

« À ce jour
Fréquentation : 11.900 visites, 40.200 pages vues
... donc bientôt la 12.000 visite ! »

(Ce message enthousiaste amène immédiatement une réflexion ironique de la part d'un agent) :

« 11.900 visites dont 11.850 DDE de la Loire ?

[164] Liste [hyrondelle-conf-redac], Jacques Chatignoux, Réponse au message « Site "Hyrondelle.net"», du 8 mars 2004.

J'en profite pour rappeler qu'un suivi de la fréquentation permettrait de vérifier si RoaNne7 est utile à l'extérieur de la DDE et quels sont nos lecteurs. Un retour positif est toujours encourageant pour la poursuite de l'alimentation du site en tous les cas pour moi. »

Source : Liste [Roanne7-conf-redac], messages du 1er juillet 2004 de J. Chatignoux et R. Jacquemont.

Un an après sa mise en ligne, au mois de mai 2004, roanne7.net attire entre 70 et 90 internautes par jour, et, malgré des chiffres bien supérieurs annoncés par la suite, on peut penser que le plafond de visites n'est pas très éloigné de cette fourchette. En effet, si l'on rapporte le nombre de visites total au nombre de jours en ligne, on obtient une moyenne d'environ 90 visites sur les trois premières années de l'expérience. Le site hyrondelle.net est quant à lui soumis à des variations plus importantes, qui sont liées à ce qui se passe sur les voies rapides urbaines de Saint-Etienne : un événement qui empêche la circulation peut considérablement faire augmenter les chiffres de fréquentation, jusqu'à 1 500 ou 2 000 visites par jour lorsque les voies sont par exemple paralysées par des chutes de neige. En septembre 2006, le site recevait environ 250 visiteurs par jour, dont environ 10 % provenait des ordinateurs de la DDE. À elle seule, la carte du trafic de Bison futé attirait près de 50 visites par jour.

Les différences de situation sur les deux projets entre la dynamique de publication et les chiffres de fréquentation créent les conditions d'un contraste en terme de participation aux forums. Peu de discussions se sont nouées sur RoaNne7, ce qui incite certains participants à s'interroger sur la pertinence de la démarche dans son ensemble. Sur hYrondelle, ce n'est pas le manque d'interventions qui a pu amener à remettre l'expérience en question, mais la nature de certaines prises de parole : en effet, les commentaires ont afflué beaucoup plus massivement que sur le site consacré au développement du roannais (sur une période équivalente, on recense plus de 1 100 commentaires) et leur tonalité générale a constitué une épreuve pour les agents de la DDE dont le travail a parfois été publiquement mis en cause. Sur certains dossiers, c'est moins à des débats apaisés et constructifs qu'à de véritables passes d'armes, et dans quelques cas à des flots d'insultes, qui ont débouché au sein de la conférence de rédaction du site sur des crises qu'il a fallu apprendre à gérer, comme cela sera abordé dans le troisième chapitre.

L'éloignement progressif des initiateurs

La poursuite du développement de ces initiatives est également marquée par l'évolution des liens qui unissent les deux principaux concepteurs : au départ, les deux hommes partagent des visions convergentes de l'avenir des pratiques de l'Administration et du débat public, qu'ils ont eu l'occasion d'exprimer à de nombreuses reprises en s'appuyant sur le cas de la RN19. Or, de telles collaborations ne se sont pas renouvelées avec les initiatives lancées dans la Loire. Progressivement, leurs regards divergent, notamment du point de vue de l'évolution du rôle de l'Administration, cette dernière trouvant de moins en moins de place dans le schéma de « société de l'information en réseaux » du consultant en communication. Cela contribue à mettre fin à leur collaboration. Il était prévu que le consultant en communication n'intervienne plus comme prestataire à partir du moment où une dynamique serait enclenchée sur les sites et les équipes de la DDE capables de maintenir techniquement les sites et d'animer les projets. En 2005, les dispositifs d'animation se réorganisent sans le consultant en communication, et pour reprendre les termes du Directeur de l'Équipement, les sites sont « internalisés[165] », c'est-à-dire que le fonctionnement de RoaNne7 et hYrondelle s'autonomise du consultant qui a grandement contribué à leur installation. Mais cela ne se fait pas sans transformations, car les projets ont jusque là bénéficié du savoir faire d'un professionnel de l'animation, qui plus est avec un statut différent et un regard décalé par rapport à celui des agents de la DDE. Sur le fond, l'analyse du fonctionnement des services de l'État et les méthodes pour parvenir à des changements préconisés par le communicant associé au développement de ces projets de modernisation de l'Administration sont certainement plus ouvertement radicaux que ceux que le Directeur de l'Équipement peut mettre en œuvre depuis sa position. Mais l'éloignement qui se dessine tient certainement à d'autres évènements, notamment la défiance que l'animateur/ dérégulateur inspire parmi les effectifs de la DDE de la Loire et les conséquences que cela peut induire. De manière classique, le « dérégulateur » devient lui-même le problème principal, avant même la mission qui l'amène à intervenir :

> « Là où ça avait coincé un peu, c'est au démarrage, c'est l'intervenant qui voulait imposer son point de vue. Et au début, il avait eu du mal. Et moi je me rappelle, un des gros boulots, ça a

[165] Discussion avec Olivier Frérot, Paris, 8 juin 2006.

> été de mettre de l'huile dans les rouages. Au CIGT [Centre d'Information et de Gestion du Trafic], ils disaient « tant que c'est lui, on touche à rien[166] ! »

De ces inimitiés naissent des interventions anonymes sur les forums de RoaNne7 et hYrondelle qui dénoncent le fonctionnement des initiatives et déstabilisent leur installation. La précision des problèmes mis en discussion ou des questions posées laissent peu de doutes sur l'identité des auteurs de ces messages qui sont forcément embarqués dans les projets : les sites Web dont les pages sont ouvertes à la prise de parole de tout internaute offrent le plus souvent sous couvert d'anonymat une publicité à ce qui ne peut être dit en interne, au sein des services de la DDE, du fait notamment des rapports de hiérarchie. Dans un cas chronique, une simple recherche sur n'importe quel moteur permet de lever les suspicions, puisque le pseudonyme utilisé sur les forums des sites initiés par la DDE est par ailleurs associé au nom d'un des fonctionnaires participant à l'un des projets. Par exemple, après le départ à la retraite d'un agent actif sur RoaNne7 et qui avait connu de nombreux accrocs avec l'animateur, se multiplient sur les forums des demandes de précisions sur les liens entre la DDE et le prestataire qui ouvre et anime l'ensemble des sites thématiques.

Rappel
- 15 novembre 2006 à 16:45
Un internaute écrivait :"Ce monsieur Chatignoux, qui se dit par ailleurs « dérégulateur » est probablement, volontairement et inutilement provocateur. Il semble être très sollicité par l'administration pour ouvrir des sites reconnaissables à leur présentation. Des recherches sur Google nous fournissent une longue liste sur laquelle on retrouve les mêmes noms."

Effectivement, les recherches sur Google ne sont pas vaines. La DDE peut-elle expliquer comment est intéressé ce monsieur « dérégulateur » aux sites qu'elle ouvre ? Comment lui sont attribués ces marchés, avec ou sans mise en concurrence ? Il semble que cette question rejoigne tout simplement le droit public au droit de savoir.

Lotariev

Source : http://www.hyrondelle.net/spip.php?breve1514

[166] Entretien avec Roland Duchamp, chef du Service d'Exploitation des Routes (SER), 21 novembre 2006.

Le Directeur de l'Équipement a répondu à ce type de message une fois de la manière suivante, et renvoie vers cette réponse l'interlocuteur qui multiplie les prises de parole à ce propos :

RoaNne7.net : question au directeur de la dde
Olivier Frérot - 7 novembre 2005

Bonjour,

bien que vous ne vous identifiez pas, ce qui est contraire à l'éthique du Net, je vous donne les éléments suivants :

Jacques Chatignoux, qui dirige un petit bureau de communication, a été choisi à la mi-2003, après consultation, pour lancer le site roanne7 qui a ouvert en juin 2003, et pour l'animer au sens plein du terme, pendant 18 mois.

Ouvrir, lancer, animer un site internet est un travail difficile, et à ma connaissance peu de structures le font bien, surtout pour un site interactif comme roanne7 qui s'appuie sur le logiciel spip, issu des logiciels libres.
Jacques Chatignoux le fait à notre satisfaction.

Fin 2004, le site roanne7 avait bien progressé ; mais la direction de la dde a estimé que nous devions encore être accompagnés un an avant de voler de nos propres ailes. En effet, le responsable de l'arrondissement dde de Roanne, Pierre Bézina, qui s'était beaucoup impliqué pour lancer le site, a quitté la dde en mai dernier.

Et le responsable de l'agence dde de Roanne (agence qui se met en place progressivement avec la décentralisation) n'arrive qu'en décembre 2005.
J'ai donc décidé de prolonger le contrat de Jacques Chatignoux sur l'année 2005. Le coût de cette prestation est de 13 800 euros HT.

Nous nous préparons à assumer nous mêmes, notamment avec les nouveaux responsables de l'agence de Roanne et avec les collègues des Grands Travaux l'animation du site roanne7 au 1er janvier 2006.

J'espère avoir répondu à vos interrogations.

Olivier Frérot, directeur de la dde de la Loire

Source : www.roanne7.net/article.php3?id_article=20

Malgré la réponse publique apportée par O. Frérot, certains collaborateurs de la DDE estiment que ce dernier a fait preuve de prudence et a considérablement ralenti la collaboration avec la structure *Jacques Chatignoux Conseils* consécutivement à la publication sur les sites d'un nombre important de ces messages, aussi bien sur hYrondelle que RoaNne7. L'événement a sans doute précipité ce qui se passe par ailleurs depuis quelque temps déjà : au fil des projets, les relations entre les deux hommes se sont distendues.

La désinstallation des sites de « co-production de l'information »

La dernière semaine d'étude que j'ai passée sur le terrain à Saint-Etienne, à la fin du mois de novembre 2006, correspond à la dernière semaine d'Olivier Frérot à la tête de la DDE de la Loire. Au 1er décembre 2006, il a été nommé chargé de mission au Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu), ce qui ne correspond pas exactement à une promotion pour un ingénieur du Corps des Ponts qui approche la cinquantaine... Il serait pour le moins hâtif d'établir une causalité claire entre ce départ forcé et ce qui se passe sur les sites Web que le DDE a initiés. Mais, cela ne signifie pas pour autant que la démarche de publication et d'ouverture ne finit pas par le desservir. Pour diverses raisons, dont les deux principales sont le fait d'arriver aux marges de l'enquête et l'absence de réponse des différents interlocuteurs qui ont été contactés à ce propos, il n'a pas été possible d'en savoir davantage sur les mécanismes qui poussent le Directeur vers la sortie de la DDE. Dans le cadre de cette étude, j'ai simplement essayé de mieux comprendre dans quelle mesure et de quel point de vue les sites Web pouvaient remettre en cause sa démarche.

La première déstabilisation observée n'est pas à mettre en lien avec les sites qui sont ici pris en compte, mais plutôt avec la généralisation à la DDE des principes qui les sous-tendent. Au printemps 2005, le Directeur de l'Équipement de la Loire décide d'ouvrir un espace de « Libres Paroles » sur le site institutionnel de la DDE, loire.equipement.gouv.fr, qui utilise par une décision du Ministère de tutelle désormais le même logiciel que les sites thématiques de la DDE. Les publications dans cette rubrique sont soumises à validation *a priori* pour prévenir tout débordement. Le 20 janvier 2006 un militant associatif publie par ce canal l'annonce d'un atelier du forum social local consacré aux « métamorphoses de Saint-

Étienne », notamment envisagées du point de vue de l'urbanisme. Le texte s'appuie sur des passages d'un rapport public de la Mission interministérielle d'inspection du logement social (Miilos) de 2006 qui pointe quelques dysfonctionnements dans la gestion de l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) de Saint-Étienne. L'auteur de cette annonce souhaite lancer le débat et utilise pour cela des termes quelque peu provocateurs : en rebondissant sur le rapport de la Miilos, il demande si « L'amélioration de l'*attractivité résidentielle* de la ville s'accommode t-elle de la poursuite de la politique de « parcage » sur des bases ethniques[167]. » Un tel message n'a évidemment pas pu être publié sur le site sans l'accord du Directeur Départemental de l'Équipement, ce qui concourt à sa mise en cause. Le Préfet de la Loire qui avait jusque là laissé faire ou soutenu sa démarche lui demande de retirer cette annonce du site institutionnel de la DDE, ce qui fut fait. À cette époque, le Président du Conseil Général du département de la Loire, qui dispose également de compétence en matière de logement, est par ailleurs Garde des Sceaux et Ministre de la Justice, ce qui accroît vraisemblablement la vitesse de circulation de l'information jusqu'à Paris, et conduit O. Frérot à tempérer ses velléités de partage et de mise en débat d'informations qu'il considère comme publiques:

> « Alors c'est clair que sur le rapport sur l'OPAC de Saint Etienne, ça n'a pas à être un rapport caché, donc j'ai voulu lancer un débat public mais là effectivement il y a eu un veto politique. J'ai du faire marche arrière parce que j'ai eu une injonction hiérarchique[168]. »

À partir de cet événement, ce qui se passe sur RoaNne7 ou hYrondelle donne des prises à la critique exprimée à l'encontre du DDE de la Loire. Par exemple, en octobre 2006, une information aussi anodine qu'un bouchon sur l'A47 mal renseigné sur hYrondelle est dénoncée par la Cabinet du Préfet. Sur le forum, quelques messages anonymes, attachés à des informations qui n'ont rien de particulièrement nouveau par rapport à celles que l'on peut trouver sur hyrondelle.net depuis plus de deux ans, appellent à la démission du DDE :

[167] Ce texte a été reproduit dans les annexes sous la forme sous laquelle il était publié avant d'être retiré du site de la DDE de la Loire.
[168] Entretien avec Olivier Frérot, le 20 juin 2007.

07h00 A47 Rive de Gier : important ralentissement.
- 31 octobre 2006 à 15:30

une nouvelle fois nous pouvons mesurer le professionnalisme de la DDE. Mr Frerot vous devriez DEMISSIONNER vous êtes un INCAPABLE à la tête de la DDE.C'est de pire en pire.

Source : http://www.hyrondelle.net/spip.php?breve1556

À partir du début du mois de décembre 2006, les sites doivent composer sans le soutien direct de leur initiateur et ne bénéficie plus du travail de l'animateur qui les a mis à flot. Au début de l'année 2007, une loi de décentralisation entre en vigueur et modifie les domaines de compétence des DDE. RoaNne7 est dès lors rattaché à la Direction Régionale de l'Équipement de Rhône-Alpes et connaît un destin qui n'est pas sans rappeler celui de du site de la RN19 : il reste dans les limbes pendant de longs mois, sans que plus personne ou presque n'alimente ses rubriques, avant de perdre au début de l'année 2009 son nom de domaine roanne7.net et réapparaître comme momifié (sans possibilité d'identification donc de proposition de nouvelles contributions, ni d'ajout de commentaires) à l'adresse suivante : http://roanne7.dde42.net. hYrondelle est rattaché à la Direction Interdépartementales des routes (DIR) Centre-Est. Il a survécu au détachement de ses concepteurs et a été refondé en tant que classique site d'info-trafic, éventuellement ouvert aux commentaires d'internautes, mais intégralement géré et contrôlé par l'ancien CIGT, devenu avec la réforme le PC hYrondelle. Peu après le départ de la DDE de leur instigateur, et à l'instar de ce qui s'était passé dans le Territoire de Belfort, les sites de « co-production de l'information publique » RoaNne7 et hYrondelle sont dés-installés. Le nouveau Directeur n'a pas souhaité poursuivre la démarche entreprise par son prédécesseur.

À travers la description du fonctionnement de ces sites Web ouverts à la publication et à la discussion des internautes, on se rend compte que les DDE concernées tentent d'inscrire durablement dans les pratiques de chacun de ses agents et d'acteurs qui partagent un territoire des formes d'échanges publics avec des interlocuteurs variés, là où l'Administration avait jusqu'alors pour ligne de conduite de ne s'exprimer publiquement qu'avec parcimonie et par la voix de représentants autorisés et qualifiés. Mais les investissements à réaliser pour installer durablement ces initiatives sont sans doute

beaucoup plus conséquents et plus diversifiés que ne les avaient initialement imaginés la plupart des acteurs impliqués, au premier rang desquels on trouve les principaux initiateurs. Le caractère continu et permanent de ces expériences complique sans doute la tâche des innovateurs.

Une fois de plus, il faut signaler que le schéma est très différent en Atrébatie : les élus locaux souhaitent par le biais du débat public d'une part préparer une décision précise et d'autre part de faire en sorte que les arguments qui émergent dans la phase de discussion puissent être explorés collectivement. De cette double nécessité naît une procédure dont les organisateurs sont capables de détailler les règles de fonctionnement préalablement à son déploiement et non chemin faisant. Ici, les outils informatiques servent d'appui pour affiner le cadrage de l'enjeu débattu et assurer une sélection des enjeux qui doivent être approfondis. Toute la question est de savoir comment contourner les phénomènes de polarisation des opinions que de nombreux travaux mettent en évidence.

Sous-Section 2 : Une installation ponctuelle peut-elle être reproduite ?

La procédure de débat sur les éoliennes en Atrébatie est mise en place à titre d'expérimentation. Le fait qu'elle soit jugée comme un succès par ses organisateurs est-il le seul facteur qui conditionne la reproduction de la démarche et de son inscription durable dans les pratiques politiques ?

Comme cela a déjà été souligné dans l'introduction de la première section de ce chapitre, les enjeux liés à l'installation de la procédure de débat en Atrébatie diffèrent sensiblement de ceux qui sont soulevés par celle de la démarche impulsée par un haut fonctionnaire du Ministère de l'Équipement à partir des DDE que ce dernier pilote. Dans le débat concernant les éoliennes, la principale préoccupation des organisateurs de la procédure est de savoir si les participants vont se plier aux règles de débat qu'ils ont édictées, et au respect desquelles veille une animatrice salariée d'une société parisienne spécialisée dans l'organisation du débat utilisant internet. Le Président de la Communauté de communes est hanté par le

spectre des réunions publiques organisées dans des communes voisines à propos de projets similaires, au cours desquelles des opposants avaient à ses yeux confisqué la parole et avaient fait du débat une tribune depuis laquelle ils avaient martelé avec force leurs arguments et leurs griefs. C'est pour cette raison qu'a été mise au point et proposée une procédure de débat qui, si elle habilite les participants à aborder publiquement des enjeux liés à l'implantation des éoliennes, encadre dans le même temps strictement la parole de tous les participants. À cet égard, elle fait l'objet de virulentes critiques de la part des opposants au projet des élus atrébates, qui, parce qu'ils estiment leur parole maltraitée, remettent en cause la nature démocratique de l'expérience. Cela questionne l'installation de la procédure du point de vue de sa reproductibilité : après une telle consultation, les élus sont-ils désireux et surtout ont-ils la possibilité de renouveler ce type de démarche ? Ou bien, les critiques émises portent-elles durablement atteinte à sa crédibilité ? Pour aborder la question de l'implantation des éoliennes sur leur territoire, les porteurs du projet de parc éolien en Atrébatie, à savoir les représentants de la Communauté de communes, apportent des réponses en prenant soin de distinguer deux aspects qui, en suivant leur discours, apparaissent comme absolument indépendants : d'une part, la faisabilité technique du dossier et d'autre part l'acceptabilité du projet. C'est ce que veut signifier le Président de la CCA lorsqu'il insiste sur le fait qu'« à côté de l'approche technique, il nous fallait une approche politique [169]. »

1) L'élaboration collaborative de l'agenda du débat

Dans la foulée de sa mise en ligne au début du mois de novembre 2005, le site Web debat-atrebatie.org a été utilisé pendant trois semaines, du 15 novembre au 5 décembre 2005, pour collecter les différents thèmes que les citoyens étaient désireux de voir abordés à propos du projet d'éoliennes en Atrébatie. Cette démarche est directement liée à l'invitation que les représentants de l'Atrébatie ont lancée quelques jours plus tôt à travers le journal de la CCA distribué aux 5 000 foyers du territoire : « Citoyens de l'Atrébatie, exprimez-vous sur l'éolien… ! [170] » Pour pouvoir proposer un enjeu, il était nécessaire d'être identifié sur le site

[169] Entretien avec Pierre Guillemant, Président de la Communauté de communes de l'Atrébatie, 27 avril 2006.
[170] http://www.cc-atrebatie.fr/fr/content/download/487/3320/file/reflethiver2005.pdf

avec un nom d'utilisateur et un mot de passe. Les organisateurs n'ont eu recours à aucun dispositif technique restreignant l'accès au site Web aux seuls internautes du territoire. Toutefois, trois éléments permettent de penser que le site a été très largement utilisé par des habitants de l'Atrébatie : comme les pages Web ont spécialement été mises en ligne à l'occasion de ce débat, elles ne pouvaient être connues auparavant ; la publicité de la mise en ligne a été faite exclusivement localement. Sur un temps aussi court que la durée de la procédure (un peu moins de deux mois), en dépit des phénomènes de propagation virale auxquels on assiste parfois sur internet, la probabilité que l'information se diffuse massivement par d'autres canaux et trouve un public intéressé en dehors de l'espace du territoire est relativement faible. Comme le précise le site, « il n'y a pas de limitation, ces enjeux doivent juste avoir un rapport avec le sujet couvert par la question du débat. » Un espace de discussion est défini par les organisateurs, celui qui s'enroule autour de l'éventuelle implantation des éoliennes, mais les internautes ont la possibilité de proposer d'aborder n'importe quelle question relative au projet. Les animateurs ont ainsi recueilli un peu plus de quatre-vingt-dix propositions d'internautes, qui n'ont pas fait l'objet d'une publication sur le site. Pour ceux qui ne disposent pas d'un accès à internet ou qui ne peuvent se rendre dans l'un des centres d'accès publics du territoire, les organisateurs ont prévu la possibilité de proposer des enjeux par voie postale, *via* un formulaire papier. Une vingtaine de propositions ont été retournées par ce biais. Cette phase de collecte des thèmes que les citoyens souhaitent aborder lors de la réunion est immédiatement suivie d'une opération de réduction qui s'opère en deux temps.

-Le premier se passe les 6 et 7 décembre 2005 dans un bureau à Paris, celui de la consultante de Sopinspace qui appuie les élus atrébates dans l'organisation de la procédure. Chaque proposition reçue au cours des trois semaines de la phase d'identification des enjeux a été tirée sur papier. Les propositions acheminées par internet prennent alors la même forme que celle envoyées par la poste, ce qui permet de les réunir. L'un après l'autre, les formulaires sont collés sur le mur du bureau de la consultante. Cette dernière choisit de les positionner en fonction de la proximité des thèmes qu'ils portent. Cela fait office de méthode de tri et de visualisation thématique des propositions qui ont été recueillies. Des rapprochements sont ainsi opérés entre les contributions se rapportant à un même enjeu, et une première forme de

synthèse des thèmes qui ont été proposés à la discussion. Les propositions d'enjeux envoyées par le formulaire disponible sur le site Web et par courrier (une centaine au total) subissent ainsi une transformation qui permet à la consultante de parvenir à une liste de dix-neuf enjeux. S'ils sont plus généraux que les propositions de départ, ces dix-neuf thèmes ne sont pas coupés de tout lien avec les contributions des participants : ils y font référence (Latour, 2007). Bien que la transformation soit fruste (une réduction par rapprochement thématique), la fiabilité des références est éprouvée au moment de la publication des dix-neuf enjeux obtenus sur le site Web du débat, qui se trouvent ainsi soumis au regard et au jugement des contributeurs initiaux.

-Comme le prévoit la procédure, ces dix-neuf propositions d'enjeux reviennent devant les internautes pour être triées et hiérarchisées. L'ambition est de ne retenir pour la réunion que les quatre ou cinq enjeux estimés les plus importants parmi les dix-neuf et d'y consacrer un temps suffisant à leur discussion. La méthode retenue pour procéder à cette sélection n'est en elle-même pas nouvelle : elle se fonde en effet sur un vote par couleur inspiré de l'abaque de Régnier, mis au point au milieu des années 1970 et de fait non spécifique au Web. Sur le site du débat consacré aux éoliennes, les enjeux ont donc été sélectionnés par les internautes à travers un vote par couleur en six positions : pour chacun des dix-neuf enjeux proposés, les participants pouvaient après identification indiquer s'il le considérait comme très important, important, assez important, pas important du tout ; ils avaient en outre la possibilité de déclarer ne pas savoir ou de refuser de se prononcer. Dans les délais impartis, c'est-à-dire au cours de la semaine du 8 au 15 décembre 2005, cinquante trois internautes se sont prononcés sur le site Web pour sélectionner les enjeux qui devaient être traités lors de la réunion publique du 21 décembre. Au regard des statistiques du site qui affichent une moyenne de quarante visites par jour tout au long du mois qu'a duré la procédure mais aussi des cent trente personnes inscrites sur le site pour participer à la réunion publique, ce chiffre est loin d'indiquer une mobilisation importante. Toutefois, la participation a paru suffisante aux organisateurs pour maintenir ce principe de sélection, estimant qu'un tel niveau de participation pouvait déjà permettre de dégager des tendances, des thèmes estimés plus importants que d'autres. Les organisateurs ont finalement retenu les cinq auxquels les internautes qui s'étaient prononcés avaient accordé la plus grande importance. Par

l'application de cette méthode, cinq enjeux sont devenus « prioritaires » : « maintenance, démantèlement et pérennité de l'installation », « implantation des éoliennes », « coût et rentabilité de l'éolien », « autres sources d'énergies » et « répartition et affectation des gains ».

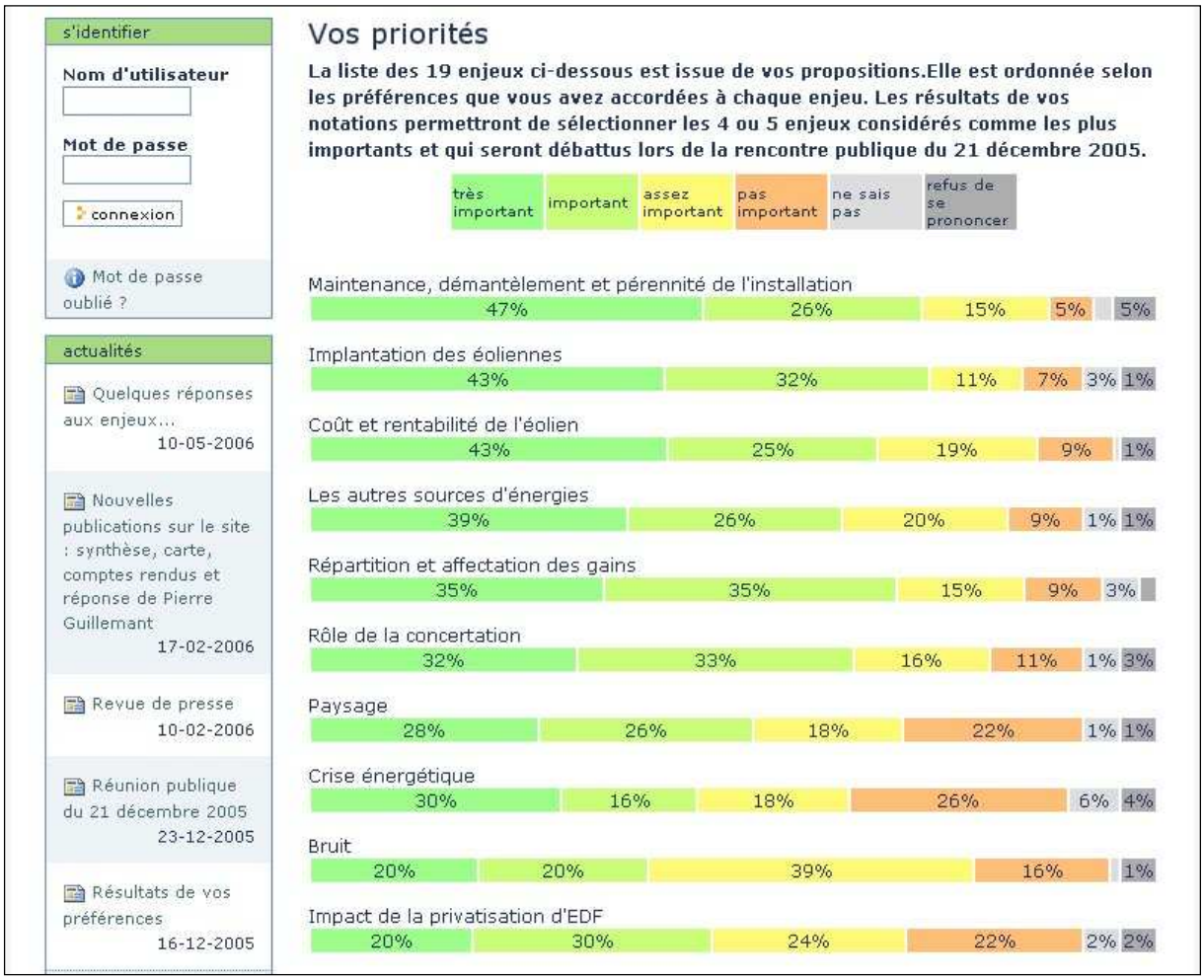

Figure 9: Le module de hiérarchisation des enjeux du site www.debat-atrebatie.org

Sans qu'il soit à un théâtre de discussion, le site Web du débat a servi à préparer avec les internautes qui ont pu participer à cette phase préparatoire de la procédure l'agenda de la réunion publique qui s'est tenue dans la salle polyvalente de l'une des communes de l'Atrébatie. Un tel dispositif produit un cadrage particulier des débats en orientant les interventions des « experts » invités à s'exprimer au moment de la réunion, ainsi que les discussions qui suivent ces interventions, vers un nombre limité de thèmes et en laissant d'autres de côté. Parmi les thèmes finalement retenus, certains n'étaient pas nécessairement attendus par les organisateurs du débat : ils ont par exemple été surpris que soit réclamée une réflexion sur les « autres sources d'énergies » (notamment le solaire et les agro-

carburants). Au contraire, des thèmes généralement indissociables de projets d'implantation d'éoliennes n'ont pas fait partie de la liste des enjeux finalement obtenue en vue du débat : c'est notamment le cas du thème de l'atteinte au paysage, arrivé en septième position au bout du processus de hiérarchisation des enjeux, et dont on sait pourtant qu'il est généralement le principal argument déployé par les opposants à l'énergie éolienne [171]. Nul ne peut dire ce qu'il aurait pu en être si la participation à la sélection des enjeux avait pu être plus large. La procédure de *mise en discussion* du projet prévoit donc des modalités de *mise hors discussion* de certains de ses aspects.

La procédure apparaît comme extrêmement réglée : la possibilité de s'y exprimer s'accompagne de contraintes qui pèsent sur la prise de parole. La description de quelques-uns des aspects de la réunion publique placée au bout de la procédure met en évidence que cette tension n'est pas spécifique aux aspects de la procédure qui se passent en ligne

2) Contenir d'éventuels débordements : l'organisation de la réunion publique

La réunion publique s'est déroulé dans la soirée du mercredi 21 décembre 2005 à Izel-lez-Hameau, une des communes qui constitue l'Atrébatie. Dès l'entrée dans la salle, la centaine de personnes présentes ont été réparties par tirage au sort autour de la dizaine de tables rectangulaires qui occupent le parterre. Cette répartition aléatoire des participants a été présentée comme un des éléments garantissant que « les discussions soient les plus spontanées possible [172] » au moment des ateliers de travail qui ont eu lieu dans un deuxième temps de la réunion, par groupes d'une dizaine de personnes chacun. Cette méthode casse en outre les éventuels groupes constitués (amis, groupes d'intérêt) qui pénètrent dans la salle. Les organisateurs étaient en effet désireux d'éviter que ne se reproduise le scénario des réunions tenues à Fruges, auxquelles certains d'entre eux ont assisté, et qui ont été marquées

[171] Sur les mobilisations qui s'articulent autour de la notion de paysage, on pourra consulter Trom, D. & Zimmerman, B. « Mobilisation et constitution des problèmes publics : les cas du travail et du paysage », in Cefaï, D., Trom, D. (dir.) (2001). *L'action collective : mobilisation dans des arènes publiques,Raisons Pratique*, Paris, Editions de l'EHESS ; les facteurs d'acceptabilité de l'implantation d'éoliennes sont spécifiquement étudiés par Jobert, A., Laborgne, P. Mimler, S. (may 2007). « Local Acceptance of Wind Energy. Factors of success identified in French and German case studies », *Energy Policy*, Special Issue « Social Acceptance of Renewable Energies », Volume 35, Issue 5.

[172] Entretien avec Pierre Guillemant, Président de la Communauté de communes de l'Atrébatie, 27 avril 2006.

par des manifestations préparées par des membres d'une association farouchement hostile à l'énergie éolienne, Vent de colère, qui avaient fini par monopoliser la parole.

Dans un premier temps de la réunion, la parole a été distribuée par l'animatrice de la soirée, la consultante en charge de ce dossier chez Sopinspace, Anne Brisset-Giustiniani, à quatre « experts. » En réalité, ils pourraient plutôt être qualifiés de porte-parole, dans le sens où les « experts » sont ici ceux qui sont capables de s'exprimer *au nom d'*une entité reconnue par les organisateurs (une entreprise, une commune, des opposants etc.). Ont ainsi pris la parole devant l'audience un représentant de la société chargée de l'étude de faisabilité technique de l'implantation du parc d'éoliennes, un salarié de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe), un opposant au projet se réclamant de la défense du patrimoine de l'Atrébatie et le Président de la CCA. Bien qu'ils se trouvent physiquement à la tribune, qu'ils s'adressent à une audience, les « experts » ne s'expriment pas comme bon leur semble. Leur parole est strictement encadrée par les règles de la procédure, que l'animatrice a veillées à faire respecter. Chaque expert a disposé d'un temps de parole limité et n'a pu s'exprimer qu'à propos des cinq enjeux estimés prioritaires à l'issue de la phase d'élaboration de l'agenda du débat.

Les interventions de cette première phase ont permis d'amorcer la transformation de l'audience en un public qui se saisit du problème abordé, décliné autour de plusieurs enjeux. En effet, le temps de parole des « experts » est avant tout destiné à nourrir la réflexion des habitants du territoire qui participent au deuxième temps de réunion. Ces derniers sont intervenus au sein d'un groupe d'une dizaine de personnes qui constitue dans la procédure un « atelier de réflexion ». Mais pas plus que les « experts » dans la première phase de la réunion, les participants n'ont pu s'exprimer comme bon leur semblait. La procédure de débat multiplie les dispositifs d'encadrement et de rappel à l'ordre dans l'espoir d'évacuer les discussions à bâtons rompus, les enlisements, ou la monopolisation de la parole par un ou plusieurs participants. Tout d'abord, elle limite à une heure la durée de ces ateliers. Elle prévoit ensuite la présence d'un rapporteur et d'un secrétaire à chaque table. Pour cela, en plus de quelques employés municipaux ou communautaires, des bénévoles issus des milieux associatifs ont été mobilisés afin d'animer les discussions, prendre garde à ce que

suffisamment de temps soit consacré à chacun des cinq enjeux « prioritaires » et assurer une prise de note en temps réel grâce à l'ordinateur portable mis à disposition sur chaque table. Il avait même été prévu que chacun des ces ordinateurs dispose d'une sortie vidéo sur un grand écran pour rendre visible à tout moment la prise de note du secrétaire, et ainsi porter aux yeux de toute la salle le contenu et l'avancement de la discussion dans chaque groupe de travail. Cela n'a finalement pas pu être mis en place. Les rapporteurs étaient là pour inviter toutes les personnes présentes autour d'une table à s'exprimer sur tous les enjeux, et faire en sorte qu'une discussion puisse se nouer et/ou que des questions puissent émerger. Les secrétaires étaient chargés de relever les interrogations et les arguments sans mentionner l'identité de ceux qui les ont exprimés, ni indiquer combien de personnes les avaient éventuellement portés ou soutenus. Comme au moment de la phase d'identification des enjeux sur internet, la procédure détache toutes les prises de parole de leurs auteurs. Cela a une conséquence directe sur les comptes-rendus publics des ateliers de réflexion : ils sont en effet organisés autour des cinq thèmes sélectionnés et du contenu des discussions à chaque table sur chacun de ces thèmes, sans jamais préciser qui défend quel point de vue. À l'issue de la réunion, les comptes rendus prennent donc la forme suivante (celui qui suit, le compte rendu de la table n° 7 sur le thème de la répartition et l'affectation des gains a été choisi à titre d'exemple ; tous sont élaborés selon ce modèle) :

Table 7, Thème « Répartition et affectation des gains »

Pourquoi donner l'argent directement à une commune ?
Pour quels motifs ? (question des accès)
Si c'est le cas pourquoi pas donner aux AFR ?
Pourquoi la part communale d'environ 1500 € est-elle passée à 762 €
Chaque propriétaire aura t-il la même indemnité au mégawatt?
Pour pallier les problèmes d'implantation entre deux parcelles ne peut-on pas diminuer un peu le montant du bail et verser le delta à l'AFR : question d'équité.
Est-ce que Ostwind a le monopole sur le territoire ? Une autre entreprise peut-elle venir ?
L'utilisation de la TP [Taxe Professionnelle] perçue permettrait-elle d'abaisser les taxes existantes ou servirait-elle à de nouveaux projets ?

Source : http://www.debat-atrebatie.org/suivre/compte-rendus-des-ateliers-de-reflexion/repartition-et-affectation-des-gains/

Contrairement à ce qui se passe sur les sites que propose la DDE de la Loire sur lesquels les animateurs réclament une identification de ceux qui s'expriment, l'anonymat des contributions est ici présenté si ce n'est comme une vertu démocratique tout du moins un gage de la liberté d'expression. Dans le cadre d'un débat micro-local, dont tous les participants se connaissent ou se côtoient par ailleurs puisqu'ils partagent le même territoire, l'absence d'identification peut être un moyen de dégager ceux qui s'expriment de pressions qui pourraient s'exercer sur eux au moment où ils rendent publics des intérêts qui ne sont pas nécessairement convergents avec ceux de leurs voisins. Comme l'avance le chef de projet « Territoire numérique » de la Communauté de communes dans le journal du territoire de l'Atrébatie qui annonce la consultation sur le projet d'implantation d'éoliennes, « le débat (…) permet de révéler dans l'anonymat tout ce qui s'est dit grâce aux techniques informatiques[173]. »

Figure 10 : Vues de la salle : les « ateliers de réflexion », 21 décembre 2005, Izel-lez-hameau

Dans un dernier temps de la réunion, l'animatrice a proposé une synthèse des échanges de la soirée en offrant un aperçu de ce qui s'était dit à chaque table. Elle a annoncé pour conclure que tous les éléments de synthèse seraient mis en ligne sur le site du débat, et seraient progressivement suivis des réponses des élus aux questions soulevées par les habitants au cours des ateliers de réflexion de la réunion publique.

.

[173] http://www.cc-atrebatie.fr/fr/content/download/487/3320/file/reflethiver2005.pdf

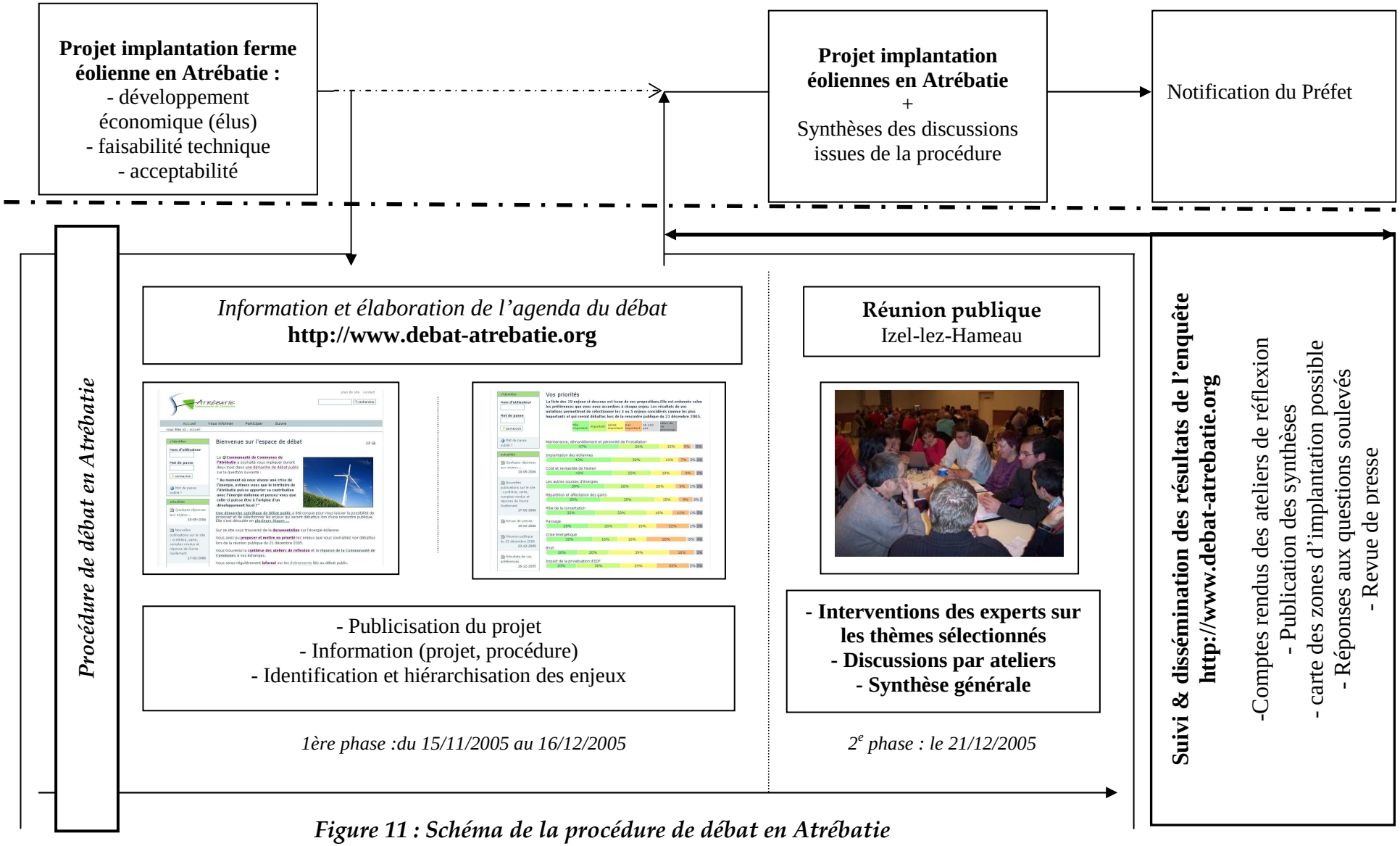

Figure 11 : Schéma de la procédure de débat en Atrébatie

Épaulés par l'expertise d'une société parisienne spécialisée dans l'animation de débat public utilisant internet, les représentants de la Communautés de communes de l'Atrébatie sont parvenus à installer et à organiser une procédure de débat public originale à propos d'un projet d'implantation d'éoliennes dans leur territoire. À la fin de l'expérience, ils se disent prêts à la renouveler sur d'autres sujets, précisant que les logiciels utilisés par le prestataire pour le débat sur les éoliennes pourront être aisément re-investis par la suite dans la mesure où ils sont distribués sous licence libre. Mais certains participants sont échaudés par la démarche : par crainte de voir leur parole instrumentalisée, les opposants les plus institutionnels et les mieux organisés (ceux dont l'action est coordonnée par des associations pré-existantes) avaient déjà refusé de s'exprimer à la tribune lors de la réunion publique ; après le déroulement de la procédure, d'autres opposants, qui ont avant tout participé en tant qu'habitant du territoire, sont désormais prêts à les imiter dans la voie de la désertion de telles d'arènes de discussion. Ils menacent ainsi la possibilité d'installer plus régulièrement ce type de consultation.

3) Une épreuve démocratique : la procédure de débat sur l'implantation d'éoliennes en Atrébatie face à ses critiques

La nature démocratique de l'expérience de débat fait à sa clôture l'objet de discussions entre les différents participants. Modèle de participation citoyenne pour les uns, manipulation au profit du projet éolien pour les autres, la procédure de débat suscite des réactions contrastées. Chacun en propose une analyse et en tire des conclusions pour étayer les positions qu'il défend. Bien que perçu comme anecdotique, le recours aux outils informatiques dans la première phase de la procédure contribue à l'expression et à la formalisation de mécontentements : il fournit en effet aux opposants une preuve supplémentaire du caractère non démocratique de l'expérience, en ce qu'il exclut une grande partie de la population de ce territoire rural, notamment celle privée d'accès à internet ou des compétences nécessaires à son utilisation. Les opposants donnent à ce propos le change à ceux qui, en s'en tenant à une description formelle de la procédure, sans jamais envisager qu'il puisse exister des avis divergents, s'appuient sur la présence d'outils informatiques pour se réjouir d'une consultation d'un nouveau genre : malgré sa

taille réduite et sa portée modeste, l'expérience de la consultation à propos des éoliennes en Atrébatie a en effet attiré l'attention de la presse puisque le principal quotidien régional a publié pas moins de quatre articles mettant en valeur le fait que « la démocratie participative [était] expérimentée sur internet[174] » et la presse spécialisée sur les nouvelles technologies a également salué la tenue d' « un débat public exemplaire[175] » en épousant le point de vue des promoteurs.

La description de cette procédure permet de mettre en évidence qu'internet n'offre pas ici de nouvelles arènes de discussion, mais est plutôt mobilisé pour l'animer en préparant de manière collaborative l'agenda de la réunion publique. Même si les temporalités du net semblent mieux adaptées à l'enchaînement rapide des différentes étapes de la procédure, il était de plus possible d'en suivre le déroulement et de participer par l'intermédiaire de supports de communication traditionnels. Les opposants qui ont accepté de participer se sont sentis lésés par la procédure dans la mesure où, selon eux, « elle encadrait complètement le débat au profit de ceux qui sont favorables à l'arrivée des éoliennes.[176] » Aux yeux de celui qui exprime son opposition au projet devant l'assemblée réunie le soir de la réunion publique, la consultation se heurte de plus à un problème de représentativité statistique : il n'a de cesse de se demander ce que représentent les cent participants à la réunion publique au regard des douze mille habitants que compte le territoire. Dans le même registre, il s'interroge sur les modalités de sélection des enjeux traités lors de la réunion et de la pondération des enjeux réalisée en recourant au module de hiérarchisation fondé sur un vote par couleurs :

> « Là, c'est peut être encore pire, si j'ose dire, puisque je crois me souvenir que l'animatrice a parlé d'une cinquantaine de votes au total pour choisir les enjeux ; pour ma part, j'ai trouvé ça violent. Si l'on tient compte des délais très serrés pour prendre connaissance de tout cela et se prononcer sur les thèmes, sans oublier l'identité des personnes qui avaient pu avoir connaissance du site internet, parmi lesquels ceux qui sont proches des

[174] Derieux (D.), « La démocratie participative expérimentée sur internet », *La Voix du Nord*, 23 décembre 2005.
[175] Guillaud (H.), « Atrébatie : un débat public exemplaire », *Internet Actu*, 28 juin 2006, <http://www.internetactu.net/?p=6496>
[176] Entretien avec Bruno Desnoulez, représentant l'opposition au projet lors de la réunion du 21 décembre 2005, 30 mai 2006.

> organisateurs étaient forcément surreprésentés, on peut se demander qui se cache exactement derrière ces quelques votes [177]… »

Au final, les opposants estiment que la procédure a produit une situation d'injustice en naturalisant une forte asymétrie de parole en leur défaveur. C'est pour cette raison que les membres d'associations instituées s'opposant à l'énergie éolienne, même si certains d'entre eux étaient présents dans la salle pendant la réunion, ont finalement choisi de ne pas répondre à l'invitation des élus en ne prenant pas la parole à la tribune lors de la réunion publique.

L'animatrice de la procédure précise que le temps du débat s'est heurté aux contraintes pesant sur la commande passée par les représentants de l'Atrébatie : ces derniers voulaient en effet présenter leur dossier au Préfet dès les premiers mois de l'année 2006 et cela impliquait que la réunion publique ait lieu avant les fêtes de fin d'année 2005 [178]. Elle concède qu'idéalement davantage de temps aurait pu être consacré au processus de sélection des enjeux et qu'une autre réunion publique, d'ailleurs initialement prévue, aurait pu être organisée. Toutefois, elle estime que la procédure a globalement permis d'aborder des sujets auxquels les habitants qui ont participé à la consultation accordaient une grande importance, selon des règles de discussion portées à la connaissance de tous les participants dès le lancement de la démarche. La connaissance et la reconnaissance de ces règles sont même présentées par les élus atrébates comme une condition de participation. Le Président de la Communauté de communes explique avoir évoqué la situation en amont du débat avec celui que la procédure fait parler au nom des opposants lors de la réunion publique :

> « Nous lui avons dit d'entrée de jeu : 'votre désaccord est un élément important du débat. Ce qu'on vous demande simplement, c'est d'être dans le jeu démocratique du dialogue, c'est-à-dire être capable d'accepter que d'autres sont eux favorables à la démarche. On ne vous demande pas de venir avec une armée d'opposants, on vous demande à vous de vous exprimer'. L'intéressé l'a scrupuleusement suivi [179]. »

---

[177] Idem.
[178] Entretien avec Anne Brisset Giustiniani, Consultante Sopinspace, 10 mars 2006.
[179] Entretien avec Pierre Guillemant, Président de la Communauté de communes de l'Atrébatie, 27 avril 2006.

Questionnée sur l'orientation des discussions induite par une procédure qui prévoit la sélection de certains enjeux et la mise à l'écart d'autres, c'est-à-dire le point que les opposants considèrent comme l'interstice par lequel s'insinuent des biais, l'animatrice répond que le débat a bien porté sur l'opportunité du projet et que la procédure a produit à cet égard des effets sur le degré d'ouverture que les élus étaient prêts à accorder aux discussions. A titre d'illustration, elle cite le cas de la carte issue de l'étude technique qui définit les zones de l'Atrébatie sur lesquelles des éoliennes peuvent effectivement être implantées et qui a été présentée au cours de la réunion publique et mise en ligne sur le site du débat : sur la première version de cette carte, les porteurs du projet de parc éolien avaient en effet tout d'abord concrètement représenté et matérialisé l'implantation des machines sur le territoire ; ils ont finalement choisi de présenter une carte délimitant des zones mais vierge de tout nouvel équipement, laissant ainsi la place à un espace de discussion. L'animatrice de la procédure les a sur ce point convaincus qu'ils s'engageaient avec cette consultation dans une démarche dont les fondements ne peuvent être que sapés dans le cas où tout est présenté comme décidé et ficelé avant même l'ouverture des débats. L'espace du débat est aussi le fruit d'une négociation. De surcroît, le déroulement de la procédure a permis de revenir sur la séparation stricte entre la faisabilité « technique » et « l'approche politique » opérée par les représentants de l'Atrébatie et qui a été évoquée précédemment : en lançant une discussion publique sur le projet de parc éolien avec les habitants de leur territoire, les élus ont ouvert la possibilité d'une re-définition du projet tel qu'il est issu de pré-études fonctionnelles réalisées par un prestataire spécialisé dans l'implantation d'éoliennes. Le débat porte en effet non seulement sur l'opportunité du projet, mais également sur ses objectifs et ses caractéristiques, et donc sur la manière dont il pourrait être réalisé, comme cela fut particulièrement le cas au moment d'aborder l'enjeu lié à « l'implantation des éoliennes ». Les contributions recueillies par le biais de l'« approche politique » participent à l'élaboration d'un projet dont l'élaboration ne repose plus sur la seule base de considérations « techniques » : les deux approches ne sont pas séparées mais conjointes.

Plus de deux ans après la tenue du débat, aucune éolienne n'était implantée sur le territoire de l'Atrébatie. En dépit des intentions dont le Président de la Communauté de

communes a pu faire part dans un entretien accordé à la fin du mois d'avril 2006, aucune autre consultation du même type que celle proposée à la fin de l'année 2005 n'a été identifiée au sein de ce territoire. Peut être de nouveaux enjeux susceptibles d'être abordés de cette manière n'ont-ils tout simplement pas émergé. Cela ne présage en rien de ce qui peut advenir mais permet tout de même de tirer une conclusion : l'installation des procédures de débat n'est jamais acquise. Même après un coup d'essai considéré comme un succès par ses organisateurs, comme c'est le cas en Atrébatie, elles peuvent éprouver des difficultés à trouver leur place ; en d'autres termes, une expérimentation n'est pas forcément reconduite et transformée en une démarche durable qui peut contribuer au fonctionnement d'une démocratie dialogique.

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, le concept d'installation a été proposé pour désigner l'introduction et l'expérimentation de projets qui prennent acte des transformations récentes de l'action publique (notamment présentée comme nécessitant davantage de transparence et une approche plus partenariale) et qui mettent en œuvre la conception selon laquelle leurs instigateurs intègrent ces transformations à leur action. Les porteurs des projets étudiés sont des acteurs institués par les mécanismes de la démocratie délégative, d'une part des fonctionnaires issus des services techniques de l'État et d'autre part des élus locaux.

Les procédures dialogiques faisant appel à des outils informatiques qui sont envisagées dans la première partie de ce travail poursuivent des ambitions distinctes, respectivement éprouver la conception d'un « Etat animateur », et affermir et affiner la connaissance qu'ont les élus de l'« opinion publique territoriale » (Brugidou, 2008) à propos d'une possible implantation d'éoliennes. En lançant l'installation de ces procédures, leurs promoteurs cherchent à disposer des moyens de redéfinir concrètement l'action publique, à définir qui peut participer aux expériences qu'ils lancent et à proposer des formes d'engagement pour ces participants :

- D'un côté, les sites Web proposés par les Directions Départementales de l'Équipement du Territoire de Belfort et de la Loire constituent avant tout un moyen d'éprouver sur un espace supplémentaire l'idée de l'Etat que promeut celui qui en est le principal initiateur. Les sites thématiques ouverts, rn19.net, RoaNne7 ou hYrondelle, prolongent, renouvellent et mettent en scène un effort par lequel la puissance publique invite autour de la table une série d'acteurs avec lesquels elle entend désormais contribuer à l'« exploration du devenir

d'un territoire[180] ». L'étude du fonctionnement de ces expériences met en évidence que les animateurs n'en appellent pas uniquement à une population d'internautes, d'ailleurs potentiellement déconnectés du territoire géographique de référence. L'appel aux publics que lancent les promoteurs dessine des cercles concentriques qui représentent successivement à partir du centre les fonctionnaires de la DDE, les groupes constitués préalablement identifiés et enfin les « citoyens internautes[181] ». Pour les premiers, la participation aux expériences est une injonction d'un Directeur Départemental de l'Équipement qui souhaite instiller *via* de nouvelles pratiques fondées sur la transparence et l'échange une conception du service public partiellement en rupture avec les modèles existants. Les groupes constitués auxquels la DDE fait prioritairement appel pour publier des informations sur les sites sont les institutions avec lesquelles elle partage l'administration et la gestion d'un territoire. La répartition des contributions publiées sur les sites ouverts par les DDE et les démarches qu'elles ont entreprises pour animer le lancement de RN19, RoaNne7 ou hYrondelle font ressortir que les autres services administratifs, les élus, les entreprises, les associations, ne serait-ce que parce qu'ils sont plus aisément identifiables, sont les principaux acteurs avec lesquels la DDE souhaite prioritairement « co-produire l'information » mise à disposition sur ces nouveaux espaces. Si bien que ces sites Web peuvent parfois être perçus comme des moyens de concrétiser et de faire montre d'une volonté ou d'un exercice de bonne gouvernance locale (Le Galès et Thatcher, 1995) ; (Gaudin, 1999). Enfin, ce n'est que dans un troisième temps que les concepteurs en appellent à l'implication de la figure abstraite du citoyen internaute. En intervenant principalement à travers les modalités de participation les plus fugaces, telles que le commentaire qui s'attache à des contributions préexistantes, les internautes ne peuvent que rarement constituer par ce canal des publics consistants ou des groupes concernés qui n'existaient pas en tant que tels avant que ne soient lancées les procédures (le phénomène est tout de même possible, comme le montre l'exemple des tagueurs qui sont intervenus sur hYrondelle qui est abordé dans le chapitre suivant) : ce troisième cercle est caractéristique des « publics fragiles » décrits pas N. Eliasoph (Eliasoph, 1998).

---

180 Frérot, O., & Chatignoux, J. (2002). Internet, le débat public et la construction d'un territoire: la RN 19: Site rn19.net.

181 Liste [rn19forum-public], Olivier Frérot, message « Bienvenue sur le forum de la RN19 », du 21 juillet 2001.

- Dans le cas du projet de ferme éolienne en Atrébatie, la consultation promue par les représentants de la Communauté de communes concerne plus directement et plus explicitement les citoyens du territoire en ce qu'elle vise avant tout à ce que les élus puissent mieux connaître les préoccupations, les attentes et les craintes de leurs concitoyens à propos de l'éventuelle implantation d'un parc éolien. Les élus qui sont à l'origine de l'organisation de la procédure estiment qu'elle est également un moyen de renforcer la légitimité de leur décision d'engager la construction du parc, en en déterminant les modalités avec les habitants de leur territoire.

La description de la procédure dialogique montre que les organisateurs ne souhaitent pas débattre avec n'importe qui et n'importe comment : la procédure cherche à mettre en forme ce que j'ai appelé un « atrébate débattant », c'est à dire un citoyen du territoire concerné, qui s'exprime lorsqu'il est invité et autorisé à le faire, selon des modalités précises et à propos d'enjeux définis dans le cadre de la procédure. Telle qu'elle a été conçue et animée, l'expérience cherche à prévenir tout débordement, en établissant préalablement le menu des échanges de la réunion publique et en empêchant la mobilisation de groupes constitués, ou même l'émergence de groupes qui pourraient s'estimer affectés par un enjeu abordé au cours des discussions.

L'installation de la procédure n'équivaut par ailleurs pas à une délégation du pouvoir de décision par les élus à ceux qui s'impliquent dans le débat : en assurant que « les enjeux affirmés par les citoyens ont défini les conditions d'acceptation d'un tel projet[182] », le Président de la Communauté de communes de l'Atrébatie lève l'ambiguïté qu'il avait lui-même entretenue en prétendant qu'il s'agissait d'« une démarche parmi d'autres de démocratie directe[183] ». Le but de la procédure est d'« associer les habitants à la décision des élus », ce qui veut dire que même si ces derniers ont souhaité « introduire les synthèses des discussions dans le processus décisionnel », ils ont gardé la main pour

[182] Guillemant, P. (2006). Premier essai d'une participation renouvelée. Bilan politique et réponse de la Communauté de Communes. http://www.debat-atrebatie.org/suivre/synthese-du-debat/premier-essai-d2019une-participation-citoyenne-renouvelee

[183] Guillemant P. (novembre 2005). « Des ailes, des racines et… des Hommes », *La lettre du territoire*, Communauté de Communes de l'Atrébatie, n°3.

décider si l'instruction du dossier devait ou non suivre son cours en étant soumis à notification du Préfet.

Dans tous les cas, chacune des opérations à laquelle se livrent ceux qui cherchent à installer des procédures dialogiques – et cela inclut également celles qui relèvent de l'ingénierie qui en permet le fonctionnement concret – peuvent être considérées comme relevant d'un travail politique. Si l'installation n'est jusqu'à présent pas un concept de l'analyse traditionnelle du politique, le parallèle qui peut être dressé au regard de ce qui précède avec l'emploi du terme dans les mondes de l'art invite à reconsidérer une telle position : en art contemporain, une installation désigne en effet un mode d'articulation de publics fondamentalement considérés comme actifs à des objets dont la distribution initiale dans l'espace est proposée par l'artiste (Bishop, 2005). Le succès du concept a entraîné un usage inflationniste du terme dans le langage de la muséographie au cours des dernières années. Il désigne à présent un ensemble de phénomènes si disparates qu'il est difficile de clairement circonscrire ce que recouvre exactement l'*installation art (*de manière abusive, le terme « installation » est même parfois utilisé comme synonyme d'exposition). Mais les pratiques qu'il recouvre peuvent tout de même être rassemblées autour d'un dénominateur commun : une installation est avant tout caractérisée par la relation dynamique et évolutive qu'elle cherche à instaurer entre des objets et des participants qui sont immergés dans une expérience à laquelle ils sont invités à contribuer [184].

Ce rapide détour par l'acception artistique du concept d'installation permet d'attirer l'attention sur deux éléments fondamentaux : la relation dynamique entre des objets et des publics, et le caractère actif de publics qui sont invités à participer. La référence à ces deux éléments permet d'enrichir la définition d'une procédure dialogique : dans cette perspective, une procédure de débat peut aussi être envisagée comme une proposition d'ouverture d'un espace au sein duquel ceux qui l'initient invitent des participants à s'exprimer à propos d'enjeux soumis à discussion qui constituent les objets du débat. Une

[184] C'est le trait commun que dégage la revue de littérature effectuée par : Reiss, J. H. (1999). *From margin to center: the spaces of installation art*. Cambridge, MA: MIT Press.

définition de ces objets ne peut être stabilisée qu'à travers l'intervention de groupes ou de publics qui participent et s'impliquent dans l'expérience.

Telle qu'elle a été abordée dans ce chapitre, l'installation de ces expériences de débat public passe sous silence la conception des procédures et des outils qui les composent, ainsi que la détermination des réglages selon lesquels ces dispositifs fonctionnent. Afin de compléter l'appréhension du processus d'équipement de la démocratie dialogique et celle des reconfigurations de l'activité politique qu'il induit, le prochain chapitre est consacré à la manière dont les procédures sont élaborées et celles dont les outils sont paramétrés.

Chapitre 3 : Configurer

Extrait de journal de bord : Après-midi du 8 septembre 2006, Réunion RoaNne7, dans un bureau de l'Agence locale de la DDE de la Loire à Roanne.

J'assiste en ce vendredi après midi à une réunion qui se tient dans les locaux de la DDE de la Loire à Roanne et qui porte sur la refonte du site roanne7.net. Placée juste avant les départs en week-end, la réunion n'a que peu mobilisé les agents de la DDE, puisque seuls quatre d'entre eux y participent : il y a là Nicolas Fontaine, chef du Service Transports et Infrastructures (STI) et principal contributeur de RoaNne7 depuis sa prise de fonction dans le courant de l'année 2004, alors que le projet a déjà presque un an d'existence, Philippe Fournel et Jacques Goutelle du service informatique de la DDE ; Pascal Touzet, nouveau chef de l'agence roannaise de la DDE, accueille ses trois collègues venus de Saint-Étienne. La faible affluence donne une indication qui va dans le même sens que ce que j'avais pu préalablement observer sur le site : depuis la fin 2005, la dynamique de publication s'est quelque peu enrayée, y compris au sein de la DDE. Peu de contributions parviennent par ailleurs sur le site Web. Premier projet de site ouvert à la participation proposée par la DDE de la Loire après l'arrivée d'Olivier Frérot, roanne7.net vit à présent dans l'ombre du projet hYrondelle qui connaît une fréquentation grandissante. Le but de la réunion est précisément de trouver des solutions pour le relancer.

En début de réunion, P. Touzet établit un diagnostic que tous ses collègues présents partagent : le site souffre d'un problème d'organisation et de mise en valeur des informations qui y sont publiées. Il semble que les agents de la DDE entendent fréquemment des remarques du type : « votre site est intéressant, mais on ne s'y retrouve pas ! » Ils estiment que le consultant en communication qui est intervenu pour mettre en place et animer l'expérience jusqu'en 2005 n'a jamais fourni de réponse satisfaisante à leurs demandes à ce propos.

Un tour de table est lancé pour que chacun puisse proposer des solutions pour remédier à ce problème. Une nouvelle infographie, plus lisible et d'apparence plus professionnelle, préparée par un jeune ingénieur de la DDE avant sa mutation à un autre poste, est prête à être déployée : J. Goutelle a apporté avec lui quelques tirages qui mettent tout le monde d'accord. Au-delà de l'aspect graphique, chacun y va ensuite de sa proposition.

P. Fournel, le Webmaster de la DDE, commence par une mesure qui concerne la réorganisation de la page d'accueil :

- « Pourquoi ne pas mettre sur page d'accueil les deux articles du site les plus lus pour attirer l'attention ? »

Son collègue chargé de mission au service informatique J. Goutelle ne tarde pas à réagir :

- « En tant qu'internaute, je n'aime pas que l'on guide ma navigation en fonction de ce qui plaît aux autres : je ne suis pas moutonnier ! »

N. Fontaine prend ensuite la parole et rappelle ce qui à ses yeux constitue un des fondements du site :

- « RoaNne7, ce n'est pas un site marchand. *Il ne peut y avoir aucune hiérarchisation entre des articles estimés importants et d'autres qui de fait le seraient moins. Chaque article donne à voir un aspect lié aux routes et au territoire qu'elles impactent. »*

Un peu plus tard dans la réunion, P. Touzet qui n'est sans doute pas encore totalement imprégné des principes de fonctionnement de l'expérience lancée par la DDE de la Loire, puisqu'il a pris récemment ses fonctions et qu'il ne s'est pas penché en première priorité sur l'initiative, demande pourquoi un distinguo ne pourrait pas être établi entre les auteurs de contributions issus de la DDE et les autres :

- « Cela permettrait de rendre plus directement visible la provenance d'une information et on pourrait s'appuyer là dessus pour opérer un tri. »

Philippe Fournel le reprend alors instantanément :

- « Alors là, Olivier [Frérot] va faire des bonds ! Sur RoaNne7 comme sur hYrondelle, tout le monde est sur un même pied d'égalité. »

La remarque contribue à rappeler au nouveau chef de la subdivision de la DDE à Roanne qu'il s'agit là d'un principe de fonctionnement incontournable de l'expérience, avec lequel le Directeur de l'Équipement n'est pas prêt à transiger. Par la suite, c'est lui qui donne une définition du projet de la DDE en rappelant, comme pour mieux s'en souvenir, ce qu'il n'est pas :

- « Nous voulons un site internet participatif, ce qui est différent d'un site de com' pour le grand public avec une possibilité de réaction. »

(…)

Ce chapitre s'ouvre par un extrait de compte rendu tiré du journal de bord rédigé au moment de l'enquête sur RoaNne7 et hYrondelle, dans le département de la Loire. Le but est de mettre en évidence ce qui constitue l'angle d'attaque selon lequel les initiatives qui constituent les terrains d'étude principaux de cette première partie vont à présent être interrogées : la définition et la mise en œuvre d'une procédure de débat passe par la détermination d'un certain nombre de réglages qui trouvent une traduction aussi bien au niveau de l'architecture générale de la procédure qu'à celui du choix et du paramétrage des outils qui la composent. Je voudrais ici me pencher sur ces réglages et la manière dont ils sont établis. En d'autres termes, il s'agit de porter attention au travail d'ingénierie politique qui vise à produire ces procédures dialogiques, tant du point de vue de leur élaboration que de celui de leur animation. Incarnée dans l'échange dont il est question dans l'extrait de journal de bord ci-dessus, une telle idée équivaut à se demander quels sont les réglages qui permettent de distinguer « un site internet participatif » d'un « site marchand » ou encore d'un « site de com' pour le grand public avec une possibilité de réaction ». À aucun moment au cours de la réunion consacrée à la relance du projet RoaNne7 à laquelle il vient d'être fait référence, les agents de la DDE présents ne songent à abandonner le logiciel qui fait fonctionner l'expérience en facilitant la publication et la discussion sur internet (le Système de Publication pour l'Internet, SPIP). À partir d'un même logiciel, plusieurs configurations de procédure, qui peuvent être bien distinctes l'une de l'autre, sont donc possibles. Ceci est le propre d'une configuration : lorsqu'il est relatif à un logiciel, le terme désigne en effet les caractéristiques qui ne sont pas fixées par celui qui le conçoit mais qui dépendent des choix effectués par un utilisateur en faisant varier des paramètres.

Une procédure de débat ne se réduit pas à la somme des différentes entités (individus, méthodes, outils) qui entrent dans sa composition, ni même à la manière dont ces différents éléments sont agencés. Il faut par conséquent également prêter attention à

l'ensemble des réglages qui déterminent la configuration d'un agencement, dans la mesure où c'est aussi par eux que les projets sont rendus effectifs [185].

Je souhaite dans ce chapitre porter attention à la manière dont les procédures sont configurées, c'est-à-dire à l'ensemble des réglages qui contribuent à leur donner forme. Je veux montrer que le choix de l'activation d'une fonctionnalité technique d'un logiciel peut correspondre à une fonctionnalité politique (par exemple, ouvrir un forum ou retirer un commentaire), et que, par conséquent, le fait d'effectuer ces choix généralement considérés comme « techniques » relève d'une activité politique.

Dans un sens plus classique en science politique, une configuration se rapporte à une forme spécifique d'interdépendance entre différentes entités, généralement des individus. À une configuration particulière sont associées une distribution des rôles et une répartition des tâches entre ces différentes entités. Selon la théorie proposée par Norbert Elias, le pouvoir est défini comme une situation de déséquilibre dans une interdépendance (Elias, 1985). À cet égard, et à la lumière d'éléments envisagés dans le chapitre précédent, on peut émettre l'hypothèse que la manière dont est configurée une procédure de débat peut se traduire par des tensions, des résistances et des critiques ; ces dernières peuvent amener à questionner les choix de réglage d'une procédure initialement effectués. L'ordre politique produit par une configuration de procédure et le paramétrage des logiciels ne sont jamais définitivement stabilisés : ils peuvent faire l'objet de discussions au cours desquelles les réglages retenus par les organisateurs d'une procédure peuvent être remis en cause, et modifiés le cas échéant. Les discussions sur la configuration des logiciels peuvent offrir des exemples de controverses socio-techniques (Callon, 1981) particulièrement vivaces, au cours desquelles chaque participant assure la promotion de sa propre conception du fonctionnement de la procédure dialogique, ajustée aux ambitions politiques qu'il lui assigne, à travers des choix de paramétrage spécifiques. Il convient donc de se demander comment et jusqu'à quel point les réglages

[185] Dans le sixième chapitre de son ouvrage sur les *Political Machines*, A. Barry emprunte à Deleuze le concept de « diagramme » pour qualifier la variété des configurations auquel un même agencement socio-technique peut donner lieu. Barry, A. (2001). *Political Machines. Governing a Technological Society*. London: The Athlone Press.

des procédures et, plus particulièrement ceux des outils qui la composent, peuvent être discutés, éventuellement remis en question ou confirmés au cours d'une expérience.

La question de la caractérisation des expériences de débat public et de la configuration des outils utilisés se pose dans tous les cas étudiés, mais elle ne surgit pas forcément dans les mêmes termes, ni au même moment. Elle émerge bien souvent par référence à d'autres situations dont les acteurs sont plus familiers (par exemple les cas de sites marchands ou de sites de communication institutionnelle, pour reprendre les qualifications tirées de l'extrait du journal de bord). Les orientations que proposent les porteurs des projets ici envisagés ne sont pas que des incantations : elles se traduisent par des configurations de procédure et des réglages d'outils qui cherchent à se démarquer des objectifs que peuvent poursuivre des sociétés commerciales ou des services administratifs qui se lancent dans un exercice de communication institutionnelle.

Dans ce chapitre, les études de terrain principalement mobilisées sont celles qui portent sur les expériences initiées par les Directions départementales de l'Équipement du Territoire de Belfort et de la Loire (Rn19, RoaNne7 et hYrondelle). Dans un premier temps, je voudrais m'arrêter sur la définition de la ou des configurations des procédures étudiées. Il s'agit aussi bien d'apporter des éléments sur l'identité de ceux qui déterminent les réglages que sur les conditions dans lesquelles ces opérations sont réalisées, tout en faisant le lien avec les ambitions qui guident les projets au titre desquels les choix sont faits. À travers ces descriptions, la première section donnera l'occasion de revenir sur les modalités de discussion et d'échange sur internet entre le milieu des années 1990 et celui des années 2000.

La deuxième section sera plus spécifiquement consacrée à quelques-uns des outils informatiques qui sont mobilisés au cœur des procédures étudiées. Le raisonnement comporte ici deux volets : le premier propose d'envisager les conditions dans lesquelles ces outils ont été élaborés pour savoir quels principes et quelles ambitions ont présidé à leur développement ; le second concerne quant à lui la manière dont ils sont plus spécifiquement adaptés et paramétrés pour être engagés dans les expériences dont il est

question dans cette partie. La trajectoire du logiciel SPIP fera pour cela office de fil directeur principal.

Enfin, la manière dont ces outils informatiques sont paramétrés sera interrogée à l'épreuve des discussions qui se tiennent dans le cadre des expériences envisagées. Dans le cas des logiciels informatiques, la détermination de la configuration est la plupart du temps arrêtée au moment de l'installation de la procédure. Mais il est généralement possible de modifier les paramètres en cours d'utilisation, lorsque la définition des besoins est affinée ou même, pour une raison quelconque, qu'elle se trouve modifiée. La réversibilité du choix des réglages, même lorsque ces derniers sont en quelque sorte entérinés par l'activation (ou la désactivation) d'une fonctionnalité technique d'un logiciel, peut être une condition de l'installation des procédures. En suivant l'argument proposé par Y. Barthe à propos d'un tout autre domaine, celui de la gestion des déchets radioactifs, la réversibilisation d'un choix présenté comme « technique » (le choix du paramétrage d'un logiciel) est même une condition de la possibilité de faire de la politique, dans le sens où elle permet de ré-ouvrir un espace de choix (Barthe, 2000), celui de la configuration de la procédure. Sur les terrains investigués, la politique qui se fait par le choix des réglages des procédures se manifeste aussi à travers une série de détails qui pourraient à première vue passer pour anodins, voire même échapper à l'attention. Pour cette raison, les choix relatifs au paramétrage des outils utilisés seront abordés à travers la description de quelques épisodes de crise auxquels font face les initiatives, dans la mesure où les discussions sur la configuration sont généralement les plus aisées à repérer et les plus explicites dans ces situations. Ils concernent des évènements auxquels doivent faire face les expériences RoaNne7 et hYrondelle : il peut tout aussi bien s'agir d'une série d'interventions au sein de l'équipe de rédaction de l'un des projets, qui finit par mettre en cause le choix du logiciel SPIP pour mener l'expérience (RoaNne7), que de messages injurieux à l'égard de la DDE sur les forums du site hyrondelle.net, qui déclenchent une controverse sur la configuration de la procédure et sur l'attitude que les animateurs doivent alors adopter. Dans cette troisième section, l'attention sera donc portée aux réponses que les animateurs proposent du point de vue des réglages des procédures aux mises en cause qui leur sont adressées.

Section 1 : La configuration des procédures

La définition de la configuration « du concept Rn19 »

Au cœur du chapitre précédent, on a vu que le « concept Rn19 », qui est décliné à d'autres cas que le projet originel, notamment aux projets RoaNne7 et hYrondelle, poursuit deux ambitions essentielles : d'une part « informer en toute transparence » et d'autre part « débattre avec tout public. » Les technologies de l'information et de la communication de l'informatique en réseau laissent entrevoir un nombre important de combinaisons possibles pour répondre à de tels objectifs. Le choix des outils n'est d'ailleurs jamais définitivement arrêté : il peut toujours être questionné, remis en cause, modifié. Dans le chapitre 2, deux versions successives du site rn19.net ont été évoquées, et le basculement de l'une à l'autre a été daté à l'automne 2001. Le passage d'une version à l'autre ne correspond pas à une redéfinition du projet initial, qui reste le même dans l'esprit des concepteurs : ouvrir un espace de publication et le partager avec tous les acteurs, locaux ou non, qui souhaitent s'y impliquer. Ce basculement n'a rien à voir non plus avec un simple toilettage ou même une refonte des rubriques du site. Il est dû à un changement des moyens utilisés pour assurer la publication des informations, ainsi que ceux de la mise en discussion de ces dernières. Les choix qui prévalent à la réalisation de la première version tendent à dissocier les deux ambitions majeures : la publication d'informations passe plutôt par un site Web alors que la partie forum tient à l'existence d'une liste de discussion. Avec la seconde mouture, lancée au mois de septembre 2001, le site Web devient la pierre angulaire de l'expérience : le recours au logiciel SPIP, le Système de Publication pour l'Internet, permet de faire converger en un même espace les fonctions de publication et de discussion. SPIP entre à ce moment là dans la composition du « concept Rn19 » et s'y associe durablement, puisqu'il participe à tous les projets de sites ouverts à la participation des internautes proposés par les initiateurs (O. Frérot et J. Chatignoux), parmi lesquels on trouve non seulement l'espace de « co-production de l'information publique » initié par la DDE du Territoire de Belfort mais également RoaNne7 et hYrondelle, les sites proposés par la DDE de la Loire. Le logiciel SPIP est l'un des protagonistes qui permet à ces initiatives de fonctionner. Mais l'existence de la première

version du site consacré à la RN19, dont il est absent, met en évidence qu'il n'en est pas le seul et que d'autres configurations de la procédure sont possibles. Le logiciel n'a de plus pas été spécifiquement conçu dans le cadre de ces expériences particulières et il est par ailleurs utilisé par de nombreux sites de nature diverse qui ne poursuivent pas nécessairement tous un objectif d'ouverture d'espaces de publication partagés et de discussion semblable à celui endossé par les DDE de Belfort et de Saint-Étienne. En d'autres termes, SPIP sert à faire autre chose que du débat public sur internet ; lorsque l'on regarde la longue liste des sites qui l'utilisent, qui comprend aussi bien des sites de Ministères que des sites marchands, on s'aperçoit même qu'il ne fait pas nécessairement de politique. A elle seule, la présence de SPIP ne garantit pas l'existence et la réalisation d'un projet de débat en ligne. Les différents outils qui entrent dans la définition du « concept Rn19 » seront décrits dans les deux sous-sections à venir.

Décrire le passage de la première à la seconde version du site rn19.net donne non seulement à voir de quel point de vue un outil particulier tel que SPIP peut s'incarner dans ce « concept Rn19 », mais permet également de rendre compte de quelques-unes des évolutions que connaît alors le Web et qui sont condensés dans ce cas.

Sous-Section 1 : S'exprimer dans un Web sans blog : la première version de l'expérience de « co-production de l'information » relative à la RN19

La dissociation évoquée précédemment entre les espaces de publication et de discussion qui a cours dans les premiers temps de l'expérience de la RN19 (2000) épouse les principales tendances qui ont cours sur internet tout au long des années 1990 et qui sont imprimées par les outils qui sont alors les plus largement utilisés. A travers la première version du projet telle qu'elle est alors proposée sur rn19.net, il s'agit de mieux appréhender ce qu'implique publier et échanger sur internet à partir du moment où l'accès au réseau ne se limite plus simplement à quelques groupes d'utilisateurs pionniers.

Un premier site Web « statique »

Au mois de juin 2000, le consultant en communication recruté pour installer le projet de modernisation de l'Administration impulsé par le DDE du Territoire de Belfort met en ligne le site www.rn19.net. Compte tenu des ambitions principales associées au projet qui devient progressivement le « concept Rn19 » et du fonctionnement du Web de l'époque, l'ouverture d'un site ne relève pas de l'évidence. Dans une très large majorité, les pages Web proposent alors des contenus que l'on dit « statiques » pour signifier qu'ils ne sont pas facilement modifiables. Le terme ne vise pas les conditions de navigation sur un site ou celles de l'affichage des pages, mais le fait qu'une fois qu'elles sont en ligne, les pages ne peuvent être modifiées qu'à deux conditions : que les internautes maîtrisent un langage informatique et qu'ils disposent d'un accès au serveur qui héberge la page sur laquelle sont apportés des changements. Le Web est alors, comme il l'est depuis son origine, un espace largement consacré à la publication et la consultation de documents. Il faut se souvenir que le Web a été conçu au début des années 1990 pour faciliter le partage d'informations parmi les chercheurs du CERN[186] de Genève. Tim Berners-Lee, chercheur au sein de cette institution, en propose l'idée essentielle qui consiste à décliner le principe de l'hypertexte sur internet. Avec l'appui de son collègue Robert Cailliau, il développe pour la concrétiser un système d'adresses (URL[187]), un protocole de communication (HTTP[188]) et un langage informatique qui permet de décrire le contenu d'un document (HTML[189]). L'ensemble décrit un environnement qui peut être conçu comme une application d'internet et qui ouvre sur le réseau un espace sur lequel l'accès et l'affichage des documents sont plus aisés qu'auparavant : ses concepteurs lui donnent le nom de World Wide Web. Une page Web est donc un document HTML qui a été placée sur un serveur relié à internet et qui est interprétée du côté de l'utilisateur final (en terme informatique, on dit « côté client ») par un navigateur. Le langage HTML est composé de

[186] Créé dans les années 1950 comme Conseil Européen pour la Recherche Nucléaire, le CERN est à présent l'organisation européenne pour la recherche nucléaire, basée à Genève.

[187] L'*Uniform Resource Locator* (URL) est une chaîne de caractères qui donne l'adresse qui permet d'accéder à une ressource. Les URL sont parfois appelés adresses web.

[188] Le *HyperText Transfer Protocol* (HTTP) est le protocole de communication mis au point par Tim Berners-Lee pour réaliser le transfert des fichiers sur le web. Il met en communication un navigateur (le client) et un serveur.

[189] Le *Hypertext Markup Language* (HTML) est un langage informatique fondé sur un système de balises qui permet de décrire le contenu et les liens d'une page web.

balises qui sont interprétées par le navigateur et c'est cette interprétation qui permet au moment de l'affichage de mettre en forme le document et d'établir les liens avec d'autres documents. Par exemple, pour qu'un navigateur affiche une phrase du corps du texte en italique, il faut que cette phrase soit placée entre deux balises qui appellent cette commande au sein du document HTML :

Si j'écris la ligne suivante dans le corps (*body*) du document HTML : Phrase

À l'affichage, le navigateur Web fait apparaître le mot Phrase en italique : *Phrase*

Dans un document HTML, on prépare non seulement les ressources (textes, images…) qui vont être affichées par un navigateur Web, mais on détermine également leur mise en

```
<html>
    <head>

        <meta http-equiv="content-type" content="text/html;charset=iso-8859-1">
        <meta name="generator" content="Adobe GoLive 5">
        <title>PROJET ROUTIER RN19 ET DEVELOPPEMENT LOCAL - SUD ET EST DU TERRITOIRE DE BELFORT</title>
        <meta name="Robots" content="index, follow">
        <meta name="revisit-after" content="5 days">
        <meta name="copyright" content="2001. Chatignoux-Blondeau">
        <meta name="Author" content="2001. Direction Equipement du Territoire de Belfort France - Chatignoux">
        <meta name="publisher" content="dde90@rn19.net, j.chatignoux@rn19.net">
        <meta name="Content-Language" content="fr">
        <meta name="description" content="Rn19 et d&eacute;veloppement local, projet routier, Dde90, Morvillars, Del
        <meta name="keywords" content="projet routier, p&eacute;dagogies, d&eacute;bat, esprit critique, v&eacute;lo
        <meta name="pragma" content="no-cache">

    </head>

    <body bgcolor="#006666" onload="CSScriptInit();" link="#cccc00" alink="#cccc00" vlink="#cccc00" text="white">
        <table cool width="821" height="1115" showgridx showgridy gridx="10" gridy="10" border="0" cellpadding="0" c
            <csgroup name="04DBA208" locked></csgroup>
            <tr height="20">
                <td width="148" height="240" colspan="4" rowspan="5" valign="top" align="left" xpos="0">
                    <table border="0" cellpadding="5" cellspacing="3" width="143" height="230">
                        <tr height="26">

                            <td height="26"><span class="ptdtitreblanc">Site Rn19</span></td>
                        </tr>
                        <tr height="14">
                            <td bgcolor="#00727f" height="14"><a href="dde90/frame/indxactu.html" target="_top" onmo
                        </tr>
                        <tr height="14">
                            <td bgcolor="#cc0000" height="14"><a href="dde90/frame/indxproj.html" target="_top" onmo

                        </tr>
                        <tr height="13">
                            <td bgcolor="#009900" height="13"><a href="dde90/frame/indxterr.html" target="_top" onmo
                        </tr>
```

forme et celle de la page sur laquelle elles s'affichent[190].

Figure 12 : Extrait du document HTML de la page d'accueil du site rn19.net (mai 2001)

[190] Dans les années 2000, les navigateurs deviennent capables de prendre en charge les feuilles de style ou CSS (*Cascading Style Sheets*), ce qui tend à dissocier les ressources d'une page web (le document HTML) de sa mise en forme, gérée par une ou plusieurs feuilles de style auxquelles le document HTML fait référence.

Malgré le développement rapide d'éditeurs Web, qui peuvent être décrits comme des outils qui facilitent l'écriture des documents HTML sans nécessairement connaître l'ensemble du langage et de ses balises, la création de pages est restée dans les premiers temps du Web un exercice quelque peu fastidieux, essentiellement du ressort du ou des webmestres d'un site (on comprend mieux en quoi ils peuvent être littéralement considérés comme les « maîtres du Web »). Dans un tel système, le rôle du webmaster est crucial car il est seul capable d'apporter des changements aux pages qui sont publiées en ligne. Toute modification de ces pages et de leur contenu implique nécessairement une modification du code HTML. Or, cette opération ne peut dans ce cas pas s'effectuer en ligne, directement sur le serveur Web sur lequel est hébergé un document HTML : elle s'opère en local, c'est-à-dire depuis n'importe quel ordinateur qui donne la possibilité de créer et de modifier des fichiers qui se terminent par l'extension .html. Une fois les documents HTML remaniés, le webmaster les ré-expédie sur un serveur distant à partir duquel les pages sont rendues accessibles sur internet. Pendant un laps de temps plus ou moins long, le temps de l'aller-retour entre le serveur et la machine à partir de laquelle les fichiers sont révisés, les sites élaborés de cette manière peuvent être inaccessibles et, durant la période où un tel fonctionnement général a prévalu, les internautes tombaient fréquemment sur des messages indiquant que les sites étaient en maintenance. Les contenus publiés sur le Web sont par conséquent peu facilement modifiables ; en général, seule la personne qui dispose des codes d'accès au serveur distant se charge d'effectuer les tâches relatives à la mise en ligne des modifications. En d'autres termes, une fois qu'une page Web est envoyée sur un serveur et qu'il est donc possible d'y accéder *via* internet, ses contenus sont statiques.

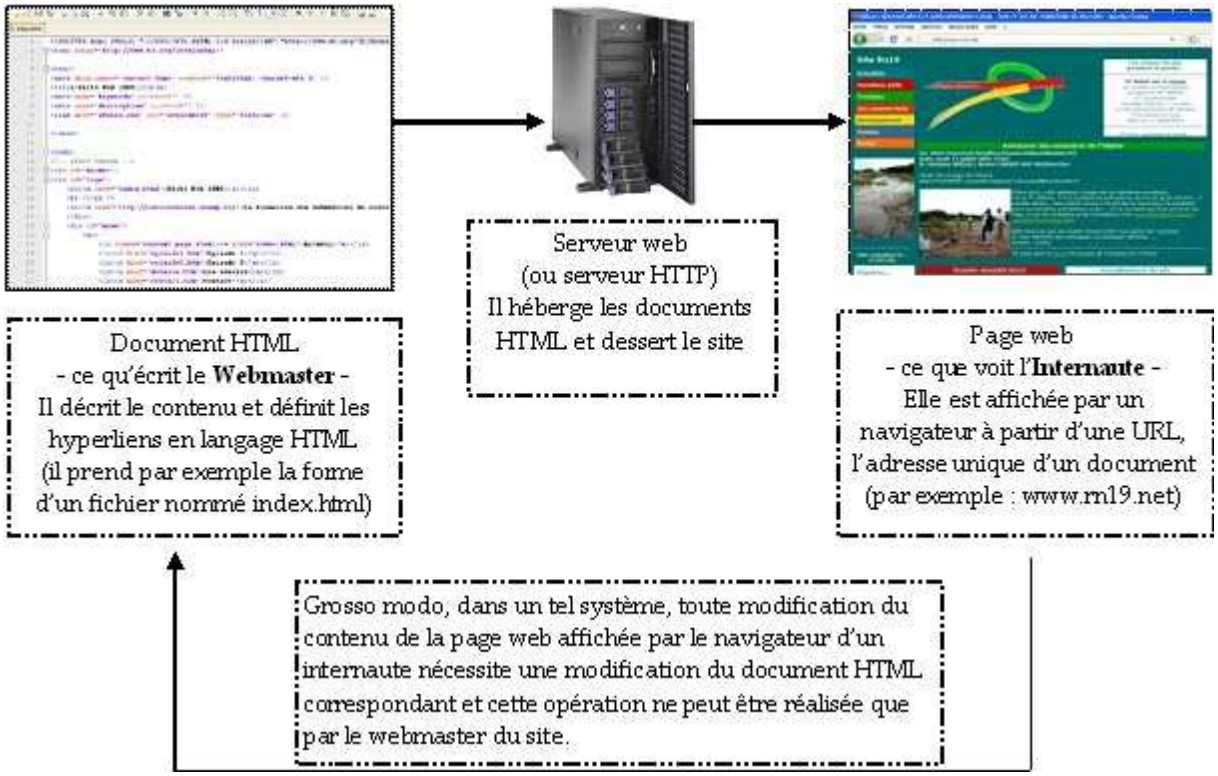

Figure 13 : Comme fonctionne un site Web statique ? Schéma récapitulatif

Entre la première partie des années 1990 et le début des années 2000, le Web a essentiellement fonctionné selon ce principe : il était donc plus favorablement organisé autour d'activités de publication. Il n'a dans ces conditions que marginalement pu être mobilisé comme un espace au sein duquel peuvent se nouer des discussions capables de s'inscrire dans la durée. Durant toute cette phase, la discussion sur internet devait emprunter d'autres canaux et s'appuyer sur d'autres outils que le Web, par exemple des listes de discussion.

La première version de rn19.net ne déroge pas à ce modèle : le site est un assemblage de pages Web confectionnées grâce à un logiciel d'édition de sites Web[191]. Il a été conçu par le consultant en communication chargé par la DDE du Territoire de Belfort de l'animation générale de la procédure. Pour la réalisation technique, ce dernier s'est appuyé sur les compétences d'un *designer* de sites Web avec lequel il a l'habitude de travailler. Malgré l'intervention d'un professionnel du graphisme multimédia, le site ressemble aux

[191] Il a été élaboré avec l'éditeur web GoLive 4 ou 5, bien connu des webmasters équipés d'Apple Macintosh. A titre d'indication, Dreamweaver et FrontPage étaient certainement les éditeurs de sites Web plus utilisés à la fin des années 1990.

premiers abords à s'y méprendre aux milliers de pages personnelles qui composent le Web de cette époque, avec une infographie sommaire dont on devine les tableaux sous-jacents, une répartition des informations en plusieurs colonnes, dont une qui donne accès au menu du site (voir la capture d'écran dans le chapitre 2, Figure 2, p. 93). Une première navigation laisse penser que le site présente quelques dispositifs qui témoignent d'un savoir-faire hors de portée de la plupart des webmestres amateurs de l'époque. Sur voir.net, le site du *designer* professionnel, on retrouve la trace des prestations qu'il proposait au tournant des années 2000 et elles correspondent aux principales spécifications techniques de la première mouture de rn19.net : outre un lien dès la page d'accueil vers une foire aux questions qui aborde sous toutes les coutures l'utilisation de l'éditeur Web avec lequel a été réalisé le site, GoLive, il y est question de conception de sites Web en DHTML (*Dynamic* HTML), une dénomination qui n'a plus cours depuis la fin des années 1990, et qui rassemble l'ensemble des techniques alors utilisées pour pallier au caractère statique des pages Web une fois leur code HTML interprété par un navigateur et en permettre certaines modifications pendant la consultation d'un site. Dans le cas du site consacré à la RN19, ce type de fonctionnalités a notamment été utilisé par les cartes qui présentent le projet d'aménagement de la route qui affichent une explication et un lien vers une page déterminée du site lors du survol par le pointeur de la souris d'un point précis correspondant à un aspect particulier des travaux (voir l'exemple ci-dessous, à propos du giratoire de Morvillars). C'est en cela que les cartes sont dites interactives. Le qualificatif d'interactif se réfère à la non linéarité de la navigation sur le site, mais en aucune manière à une possibilité d'échange avec les internautes par ce canal.

Figure 14 : Capture d'écran de la carte interactive de l'aménagement de la RN19 proposée sur le site. L'interactivité se réfère ici à l'affichage conditionnel d'informations lors du survol de certains points de la carte qui correspondent à des zones de travaux de laDDE sur la route nationale.

Tel qu'il fonctionne alors, le site Web peut offrir des voies à explorer au regard de l'objectif d'information poursuivi par les initiateurs mais ne présente qu'un intérêt limité lorsqu'il est considéré du point de vue de l'ambition de se doter d'un espace consacré à la mise en discussion des informations publiées. Le message d'accueil publié par le Directeur départemental de l'Équipement sur le site ne laisse pas de place à l'ambiguïté : le nouvel espace est avant tout configuré pour tenir lieu de « système d'information commun » qui doit servir à « restituer au mieux l'actualité locale[192] ». Le DDE invite tous les partenaires locaux, administratifs et techniques, qu'ils soient français ou suisses,

[192] Frérot O., « Construire ensemble le développement du territoire », Site rn19.net. L'article a été placé dans les annexes.

puisque le projet concerne une région frontalière, à venir prendre la parole sur le site à propos du projet, sans véritablement en préciser les modalités. Pour « construire ensemble le développement du territoire », comme l'indique le titre dudit message d'accueil, le Directeur de l'Équipement du Territoire de Belfort annonce que la mise en ligne de rn19.net va s'accompagner dans les semaines qui suivent de l'ouverture d'un « forum permettant à tous les acteurs locaux concernés d'échanger en arrière-plan du site ». Ce forum est effectivement ouvert à la fin du mois de juillet 2000. Son lancement donne aux personnes qui conduisent l'expérience l'occasion d'insister sur le fait que tout citoyen internaute désireux de s'exprimer sur le projet routier ou « les projets de développement durable dans le territoire irrigué par la nouvelle route » dispose à présent d'un lieu effectivement ouvert à la prise de parole (cf. le message « Bienvenue sur le forum RN19 » reproduit ci-dessous »).

Bienvenue sur le forum RN 19

De : Olivier Frérot (olivier.frerot@equipement.gouv.fr)
Date : vendredi 21 juillet 2000 11:26

Une nouvelle étape est franchie dans l'Aventure du site Internet de notre projet de la nouvelle RN 19 entre Morvillars et Delle, avec l'ouverture de ce forum public.

Chaque citoyen internaute peut donc s'y exprimer; que ce soit sur le projet routier ou pour faire connaître ses propres projets de développement durable dans le territoire irrigué par la nouvelle route.
Pour tous les échanges concernant la dde du Territoire de Belfort, il s'agira pour nous d'écouter les idées et avis des uns et des autres et d'expliquer notre démarche de conduite d'un projet public complexe.

Que les échanges soient nombreux, variés et qu'ils enrichissent les projets de chacun !

O.Frérot
DDE du Territoire de Belfort
olivier.frerot@equipement.gouv.fr

Dans les faits, le forum prend la forme d'une liste de discussion publique, rn19forum-public. Ce système se fonde sur une utilisation particulière et bien connue du courrier

électronique : la participation à une liste requiert une inscription préalable, et grâce à un logiciel installé sur un serveur connecté à internet, chaque message expédié à une adresse unique, par exemple rn19forum-public@rn19.net, est automatiquement acheminé dans la boîte aux lettres électronique de tous les inscrits que compte la liste. On parle de liste de discussion car des échanges peuvent se nouer par ce canal à propos des informations qui y sont postées, dans la mesure où les membres de la liste peuvent y partager leurs points de vue et s'y répondre sous le regard de l'ensemble de la liste. Cette dénomination est seulement valable lorsque les inscrits sont autorisés à publier des informations sur la liste ; lorsque ces derniers n'ont d'autre possibilité que de recevoir par la liste les messages qu'un animateur leur envoie, on parle de liste de diffusion. Toutes ces listes, peu importe leur nature, sont gérées par un ou plusieurs administrateurs qui en sont généralement à l'origine et dont la mission principale consiste à s'assurer du fonctionnement général des échanges. Sans que le phénomène ne soit automatique, les administrateurs font également office de modérateurs de la liste, qui sont quant à eux chargés de l'animer et veiller au respect de la loi et des règles de discussion qui prévalent sur une liste (qui peuvent être selon les cas définies par les administrateurs, les personnes inscrites sur la liste, etc.). Le fait de rendre publics les messages de la liste ou ses archives au-delà de ses membres relève du choix de l'administrateur. Dans les cas ici pris en considération, les administrateurs sont les deux porteurs principaux du projet, et le rôle de modérateur de la liste relève des tâches affectées au consultant dans le cadre de la mission qu'il remplit pour la DDE.

Le courrier électronique est une modalité d'échange et de discussion qui existe depuis le milieu des années 1960, c'est-à-dire avant que l'on ne parle d'internet ou même des réseaux qui le préfigurent (notamment le réseau Arpanet). Cette modalité est dans un premier temps l'apanage de quelques chercheurs, essentiellement rattachés à des universités américaines, mais se répand rapidement au-delà des premiers groupes d'utilisateurs dans les années 1980 et 1990 pour irriguer des réseaux élargis et diversifiés d'internautes. Les usages du courrier électronique, et particulièrement les listes de discussion, ont par conséquent figuré parmi les premiers outils associés à internet à être questionnés du point de vue de la problématique démocratique et du renouvellement des

formes de participation[193]. Nombreux sont à présent les travaux qui à travers des études de cas en décrivent les modes de fonctionnement, les mécanismes de coordination et d'administration, restituent la teneur des échanges et en discutent le potentiel discursif, voire dans certains cas démocratique (Trautmann, 2001).

Dans le cas de l'expérience de la RN19, la liste de discussion offre dans un premier temps le seul espace ouvert à une variété des prises de parole et le seul susceptible d'accueillir des discussions. Comme le précise l'animateur, le consultant engagé par la DDE, la liste est « gratuite et non modérée *a priori* », c'est dire qu'elle est librement accessible à tout internaute et que les messages qui y sont expédiés ne sont pas contrôlés avant d'être distribués à l'ensemble des membres de la liste. Il assure par ailleurs un relais de ce qui est exprimé sur la liste de discussion vers le site Web, en alimentant la page consacrée au forum non seulement de nouveaux messages postés sur la liste mais aussi d'une synthèse des échanges, notamment à travers une sélection de thèmes abordés par des contributions précédentes et qui peuvent servir à guider les pas des internautes qui ont la volonté de s'exprimer. Le procédé, qui s'assimile à une opération de bricolage qui consiste à transformer le contenu d'une liste de discussion en documents HTML, assure une convergence des deux dispositifs – le site et la liste - mis en place pour remplir les deux missions principales assignées au « concept Rn19. » Mais, la focalisation sur le site Web réclame un effort de la part des animateurs, et malgré le nombre relativement peu important de messages qui ont circulé sur le liste rn19forum-public (un peu plus de quatre-vingts au cours de la première année d'existence), la mise en ligne des synthèses des échanges sur la liste a par exemple été retirée car estimée par le consultant en communication « trop lourde en terme d'animation[194]. » Le travail d'animation permet toutefois aux messages postés sur la liste de ne pas être cantonnés aux boîtes aux lettres de la centaine de membres de la liste : ils accèdent ainsi à une publicité supplémentaire

[193] En évoquant à la fin d'un article publié en 1989 « les communications inter-individuelles passant par les réseaux télématiques » (sans explicitement désigner par là le courrier électronique), J.-M. Ferry pointe par exemple le potentiel « révolutionnaire » de cet outil en matière de régénération de l'espace public s'il était amené à se répandre Au-delà « des centres de recherche de sciences dures ». Ferry, J.-M. (1989). "Les transformations de la Publicité politique". *Hermès*, 4, 15-26. De manière plus spécifique, voir l'article pionnier de Groper, R. (1996). Electronic Mail and the Reinvigoration of American Democracy. *Social Science Computer Review*, 14.

[194] Entretien avec J. Chatignoux, courrier électronique du 31 octobre 2004.

grâce à leur reproduction sur le site Web où ils sont proposés par thème, en suivant les fils de discussion (cf. la figure 15, capture d'écran ci-dessous). Même si tout nouveau message ou toute réaction à une contribution doit passer par la liste, les initiateurs qualifient cette rubrique du site Web de forum pour bien mettre en évidence qu'il s'agit de l'espace dédié à la discussion. Pour contribuer à ce forum, il est proposé sur la page Web d'accueil de la rubrique de s'inscrire à la liste rn19forum-public. Les échanges reproduits sur le site ne montrent que des fils de discussion relativement courts, formés au maximum de trois messages qui se répondent entre eux. Cela montre que la liste a essentiellement été utilisée comme un moyen d'interpeller la DDE et les fonctionnaires de cette dernière s'y sont exprimés pour répondre à une question ou justifier une position.

Figure 15 : Capture d'écran de la rubrique « Forums » du site rn.19.net (échange de messages du 20 septembre 2000)

Si l'on s'en tient aux deux objectifs cardinaux du « concept RN19 », et sans même considérer d'autres outils que le site Web et la liste, d'autres formes de convergence que

celles imaginées par le consultant en communication pour coupler les espaces de publication et de discussion auraient pu être envisagées, par exemple en se contentant d'ouvrir seulement une liste de discussion et en proposant le contenu des rubriques sous forme de messages postés sur la liste. Mais au regard de la description qui précède, une telle hypothèse n'est pourtant pas plausible. Au-delà de la publicité étendue à tous les internautes et de l'affichage durable des informations que permet le site Web, l'espace qu'offre ce dernier a une autre vocation que la seule publication : il participe à une recherche de représentation des enjeux de la discussion, à savoir la route et le développement du territoire qu'elle traverse. La carte de l'aménagement routier de la RN19 présentée précédemment fournit un exemple parmi d'autres de la volonté des initiateurs d'utiliser le Web comme un espace qui donne à voir ce dont ils proposent par ailleurs de débattre. Outre les nombreuses cartes géographiques, photos et croquis[195] que l'on trouve aussi bien sur rn19.net que RoaNne7 et hYrondelle, l'équipe d'animation n'a eu de cesse de favoriser la publication d'informations qui caractérisent aussi bien les voies de circulation, les territoires qu'elles traversent que les activités qui y sont liées. La mise en perspective n'est pas seulement spatiale, en fonction des noms de domaine des différents projets, mais elle revêt également une dimension temporelle puisque des éléments en rapport avec le passé ou d'autres plus prospectifs ont fait l'objet d'une collecte et d'une répercussion sur les sites, comme en témoigne par exemple la rubrique « Route selon les époques » du site www.roanne7.net. Les deux principaux porteurs du projet se sont rapidement rendus compte qu'ils s'engageaient là sur un terrain que les compétences de la DDE ne suffiraient pas à couvrir et qu'il serait nécessaire de développer des partenariats avec d'autres acteurs du territoire pour produire une représentation partagée de ce dernier à travers l'expérience éditoriale. Ils se sont ainsi appuyés sur des ressources extérieures à l'Équipement, en commençant par mobiliser les travaux de chercheurs en herbe ou confirmés afin de collecter une base commune d'informations variées (historiques, géographiques, socio-économiques) sur laquelle peut

[195] Les conseils de publication sont très clairs à ce propos : les documents publiés ne se limitent pas à des textes bruts mais font appel à des formats variés qui peuvent être combinés. Le propos J. Chatignoux donne le ton à ce propos dans l'un des tout premiers messages qu'il envoie à la liste de conférence de rédaction de hYrondelle : « commencer à préparer, s'ils n'existent déjà, de courts descriptifs sur chaque chantier en cours où à venir et pensez y adjoindre au moins une photo ou un croquis pour expliquer ce dont il s'agit », liste [Hyrondelle-conf-redac], Jacques Chatignoux, message du 20 octobre 2003.

s'appuyer la représentation que dessine progressivement l'élaboration de ces sites. Le site est aussi à considérer dans son sens premier, celui qui dérive de son étymologie, dans la mesure où il désigne l'emplacement sur lequel s'assemblent les acteurs concernés autour des informations qui sont collectées. Or, de ce point de vue, grâce l'affichage sur le site de ressources variées et au type de navigation qu'il autorise en suivant les hyperliens, le Web n'est pas substituable à un espace sur lequel les échanges se font par exemple par courrier électronique.

Avec un site Web aux pages dont le contenu est statique et une liste de discussion qui fait office de forum, le projet RN19 offre un résumé des modalités de publication qui ont cours sur internet dans les années 1990. À la même époque, le Radiophare, l'initiative présentée dans le chapitre précédent comme la principale inspiration du « concept Rn19 », fonctionne avec des outils similaires : un site Web en HTML pour donner à voir des informations et une série de listes de discussion pour mettre ces informations en débat. Cela permet de mettre en évidence que l'organisation de ces activités exige quasiment en continu la mobilisation de compétences techniques qui doivent permettre d'assurer non seulement une maintenance des outils utilisés mais également une permanence ou une continuité dans l'animation du projet pour en assurer l'installation (elle est par exemple nécessaire pour la mise à jour du site Web) : ces initiatives ne peuvent pas fonctionner sans la présence régulière d'un webmaster. De plus, elles se heurtent à des contraintes techniques qui confèrent une certaine rigidité aux échanges. Dans le cas de ces sites proposés par des DDE, le rôle de traducteur des intentions des initiateurs en actes (une démarche organisée autour d'un site Web) est essentiellement tenu par le consultant en communication impliqué dans l'opération pour animer les différents projets. C'est cet animateur qui se présente comme un « dérégulateur de réseaux » qui applique un paramétrage des outils ajusté à la configuration de la procédure souhaitée par le Directeur de l'Équipement. En choisissant les outils et en déterminant leur paramétrage, le consultant en communication est plus qu'un simple exécutant : il participe à la définition des expériences proposées.

Ce cas permet de mettre en évidence que, jusqu'au début des années 2000, il n'existe pas de solutions évidentes pour contourner ces contraintes qui conduisent à une dissociation des espaces de publication et d'espaces d'échange, y compris lorsque des professionnels de la communication sur internet interviennent dans la conception et la gestion de ces expériences. Le fait que les outils précédemment évoqués soient fréquemment utilisés dans des cas qui se donnent au moins un des objectifs qui président aux projets ici envisagés n'équivaut pas à dire qu'il n'existe pas par ailleurs d'autres solutions envisageables : ils ne sont que des options parmi d'autres de communiquer par le biais de l'informatique connectée[196].

Sous-section 2 : La version 2.0 du « concept Rn19 » : un site Web dédié à la publication d'informations et à leur discussion

Au mois de septembre 2001, le site consacrée à la RN19 abandonne le système de publication qui consiste à préparer autant de documents HTML qu'il existe de pages Web ; ce système oblige d'un autre côté les animateurs du projet à disposer de listes de discussion pour que différents publics puissent s'exprimer (une liste est réservée aux rédacteurs qui discutent des articles préalablement à leur publication sur le site ; une autre est ouverte à tous ceux qui souhaitent prendre la parole à propos de l'aménagement routier et du développement local). Le nouveau site s'appuie à partir de cette date sur le système de gestion de contenu SPIP. Interrogé sur les motivations du choix de SPIP, le Directeur de l'Équipement avance qu'« il y a eu adéquation entre un outil technique qui permettait de vérifier, valider, expérimenter, mettre à l'épreuve cette position, cette idée de l'État animateur[197]. » Certes, le changement d'apparence que prennent les pages de

[196] Le fait d'évoquer les sites Web « statiques » et les listes de discussion ne suffit pas à faire le tour de la question lorsqu'il s'agit de considérer les outils du débat en ligne jusqu'aux années 2000. Quelques autres applications qui font partie de la boîte à outils déjà disponible au moment où les initiateurs du projet consacré à la RN19 entrent dans la phase de réalisation de leurs intentions. Ces outils ouvrent un champ des possibles en matière de souplesse des échanges, de lisibilité des informations publiées et de congruence des espaces de publication et de discussion qui préfigure le mouvement précipité par l'arrivée des systèmes de gestion de contenu qui contribuent dans les années 2000 à faire du Web un espace ouvert à de nombreuses formes de contributions. P. Flichy propose une description de ces outils et des projets qui les utilisent dans son ouvrage consacré à l'imaginaire d'internet : Flichy, P. (2001). *L'imaginaire d'Internet*. Paris: La Découverte.

[197]Entretien avec Olivier Frérot, 20 juin 2007.

cette seconde version est perceptible dès le premier coup d'œil (Figure 17). Mais la principale différence avec la première version ne réside pas dans la présentation des informations, ni même dans la nature de ces dernières, puisque la définition du projet ne change pas entre les deux versions. Elle tient certainement davantage aux conditions de publication sur le site : avec cette nouvelle mouture, le contenu des pages devient directement modifiable depuis n'importe quel ordinateur ou terminal relié à internet, à partir de ce qui est affiché par le navigateur Web et sans connaissance du langage HTML. Le recours au logiciel SPIP permet d'éviter que les changements apportés sur une page Web ne se traduisent par un aller-retour en ligne / hors ligne d'un document HTML orchestré par un webmaster qui dispose de l'accès au serveur qui héberge le site. Cela augure de nouvelles possibilités offertes aux internautes de participer à la publication des informations qui nourrissent les rubriques du site et de discuter de ce qui est exposé. SPIP concourt à la réunification de ce qui était jusque là dissocié, à savoir d'une part l'objectif d'information de la DDE, incarné par l'existence du site Web et d'autre part l'ambition du principal initiateur de mettre ces informations en discussion, ce qui se réalise jusqu'alors *via* une liste de discussion. Le logiciel introduit une nouveauté supplémentaire : la publication sur le Web ne nécessite plus la maîtrise d'un langage informatique. Du point de vue de l'utilisateur final, qui peut s'exprimer depuis la fenêtre affichée par son navigateur, il existe à présent sur le Web un *continuum* entre publication et discussion. SPIP concrétise une version de l'expérience qui est sans doute plus proche des intentions initiales des porteurs du projet. Avant même de s'engager dans une description plus précise, on comprend dès lors pourquoi – et même si l'on en connaît pas encore tous les tenants - le logiciel s'associe durablement au « concept Rn19 » qui est ensuite dupliqué à RoaNne7 et hYrondelle.

Le site de la RN19 en tant que projet et SPIP en tant que logiciel ne constituent pas des cas isolés : le passage à la nouvelle version de rn19.net incarne une tendance forte du Web du début des années 2000 ; pour ne citer qu'un exemple déjà évoqué, le Radiophare ouvre quelques semaines avant le projet RN19 un nouveau domaine en recourant au logiciel

SPIP, le Radiophare d'Antioche[198]. SPIP n'est évidemment pas le seul outil qui propose d'appuyer une telle démarche : il fait partie d'une myriade de logiciels qui ont été conçus entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 et qui contribuent à renouveler et dynamiser les pratiques éditoriales sur le Web. En dépit de toutes leurs différences, ces outils sont rassemblés sous l'étiquette générale de systèmes de gestion de contenu ou encore de *content management systems* (CMS). Bien qu'il ne soit pas utilisé pour que se tiennent en ligne des discussions, le site du débat sur les éoliennes en Atrébatie fonctionne également grâce à un de ces logiciels, Plone CMS. Il n'est pas aisé de dresser une liste exhaustive de ces CMS dans le sens où leur nombre s'élève à plusieurs centaines et qu'il n'est jamais véritablement stabilisé : certains d'entre eux sont abandonnés pendant que d'autres sont mis au point[199]. Mais ces logiciels cherchent tout comme le fait SPIP à promouvoir le principe des pages Web dynamiques, dont le contenu peut être modifié sans connaissance du langage HTML. Si l'émergence de ces systèmes de gestion de contenu offre de nouvelles possibilités en terme de publication et de discussion, elle ne résonne pas non plus comme une fin de l'histoire en la matière. D'autres innovations ont ensuite fait leur apparition et ont offert de nouvelles solutions pour gérer un projet éditorial et de discuter en ligne : certaines de ces innovations, dont le blog est sans nul doute la figure de proue, se sont par la suite massivement répandues. La mise au point des logiciels dont il est ici question est passée relativement inaperçue, notamment du fait du détournement temporaire de l'attention de certains observateurs consécutif à la dissipation concomitante de quelques-uns des mirages de la nouvelle économie. L'irruption et le cheminement de SPIP donnent l'occasion de revenir sur une époque charnière de l'histoire du Web au moment de laquelle la forme blog telle qu'on la connaît aujourd'hui n'existait pas encore ou était à peine émergente : on convient généralement que la diffusion élargie des services de blogs pré-installés sur des serveurs distants date

[198] Le domaine, qui était accessible jusqu'en 2008 sur www.antioche.net, a été ouvert dans le but de « mettre en réseau des acteurs de la mer d'Antioche et les mettre en réseau avec les acteurs d'autres territoires plus ou moins lointains mais susceptibles de partager certaines problématiques, de transférer réflexions théoriques et expériences pratiques de l'un à l'autre, de commercer dans tous les sens du terme, en un mot de s'enrichir mutuellement. » La citation est extraite du document intitulé « Politique éditoriale. Partage et coproduction de l'information » mis en ligne par Olivier Zablocki le 18 août 2001.

[199] Si je ne me cantonne pas aux terrains d'étude que j'ai délimités, je peux citer aux côtés de SPIP et de Plone des CMS tels que Scoop, Bricolage (Perl), Zope, Nuxeo (Python), PHP Nuke, phpBB, Mambo et TikiWiki (PHP)…

de 2004/2005[200]. Entre la fin des années 1990 et 2004, le Web n'est cependant plus seulement celui des documents HTML de l'époque précédente. C'est dans cet intervalle que se dessinent les linéaments du Web tel qu'il fonctionne à la fin de la première décennie des années 2000, c'est-à-dire en étant davantage ouvert à la contribution des internautes (ce que bon nombre de commentateurs ont requalifié depuis quelques années de « Web 2.0 »).

1) La transition vers un Web dynamique

Les systèmes de gestion de contenu tels que SPIP sont des logiciels développés dans le but d'abaisser quelques-unes des barrières à l'entrée de la publication sur le Web. Ils cherchent à éviter que tout changement sur le site Web ne passe systématiquement par une modification du code source qui implique pour être visible par tout internaute un sempiternel ballet de documents HTML entre l'ordinateur du webmestre et le serveur Web. Ils abordent donc de front le problème que pose le caractère statique du contenu des sites et proposent des solutions pour qu'il soit possible d'ajouter des pages ou modifier leur contenu sans nécessairement maîtriser un langage informatique et sans obligatoirement avoir à effectuer ces opérations en local. En somme, ils cherchent à mettre en place des mécanismes qui permettent de publier sur le Web comme l'on expédie par ailleurs un courrier électronique. Contrairement aux sites construits à partir de classiques documents HTML, ceux bâtis avec des systèmes de gestion de contenu dissocient la gestion de la forme de celle du contenu. Ces logiciels proposent une forme par défaut mais tous les sites qui utilisent un même logiciel n'ont pas forcément la même apparence ni la même structuration. La prise en charge de ces aspects demeure de la compétence d'un webmaster, dont la tâche consiste ici à définir un *design* général et des gabarits pour les pages du site dans les cas où ne sont pas repris ceux proposés par l'application. Mais les occasions d'intervention d'un technicien sont beaucoup plus limitées que dans le cas d'un site dit statique. L'opération la plus compliquée techniquement est certainement

[200] Entre 2004 et 2006, l'arrivée de ces services a concouru à multiplier la taille de la blogosphère par plus de 10 (source : http://www.journaldunet.com/cc/03_internetmonde/intermonde_blog.shtml). Over-Blog (http://www.over-blog.com), l'une des plateformes proposant ce type de services les plus utilisées, a par exemple été créé en 2004.

l'une des premières à réaliser et qui consiste à installer le système de gestion de contenu lui-même sur un serveur pour disposer du squelette de site[201], qui va ensuite prendre corps en alimentant une base de données également hébergée sur le serveur Web. Les informations sont ajoutées progressivement, selon les gabarits prédéfinis que les internautes complètent directement dans la fenêtre de leur navigateur comme s'il s'agissait d'un formulaire. Une fois le système de gestion de contenu installé sur le serveur distant, le site ne disparaît plus le temps des mises à jour mais reste en ligne lors des ajouts et autres modifications. On touche précisément à ce qu'il était impossible de réaliser avec le système fondé sur les seuls documents HTML. Le principe sur lequel se fondent les systèmes de gestion de contenu pour contourner ce type de difficultés est relativement simple. De manière schématique, il consiste en une insertion dans le document HTML qui définit une page Web de lignes de code écrites dans un langage de programmation dynamique. Ces lignes sont exécutées côté serveur et fournissent des instructions qui sont toujours effectives avant que le navigateur (côté client) n'interprète le code HTML que lui transmet le serveur. L'apparition de ces langages ouvre une brèche dans laquelle s'engouffrent les systèmes de gestion de contenu : ces derniers s'appuient en effet sur des langages dynamiques pour assurer une interaction avec la base de données et déterminent le contenu de la page en fonction des résultats obtenus par une série de requêtes adressées à la base de données associée au site (ces requêtes sont appelées requêtes SQL). Les résultats de ces requêtes s'intègrent au document HTML dans lequel les lignes écrites en langage dynamique ont initialement été insérées. Le document HTML sert toujours à définir la forme et l'aspect de la page au moment de l'affichage par le navigateur, mais au moins une partie de son contenu est le fruit de l'interaction commandée par les lignes de langage dynamique entre le serveur HTTP et ce que contient la base de données. Or, le contenu d'une base de données peut être amené à évoluer, et pour une même requête, une modification des informations sur la base entraîne dynamiquement une modification du contenu de la page Web affichée côté client.

[201] L'installation sur un serveur de la plupart des logiciels de gestion de contenu est automatique à partir de l'exécution d'un fichier, de la même manière que s'opère l'installation de la plupart des autres logiciels sur un ordinateur pourvu d'un des systèmes d'exploitation d'usage les plus courants. Dans certains cas, elle ne nécessite pas le recours à un client FTP (le FTP est un protocole de connexion à un serveur distant), le logiciel utilisé pour se connecter à un serveur et y transférer des fichiers, mais peut passer directement par le navigateur Web.

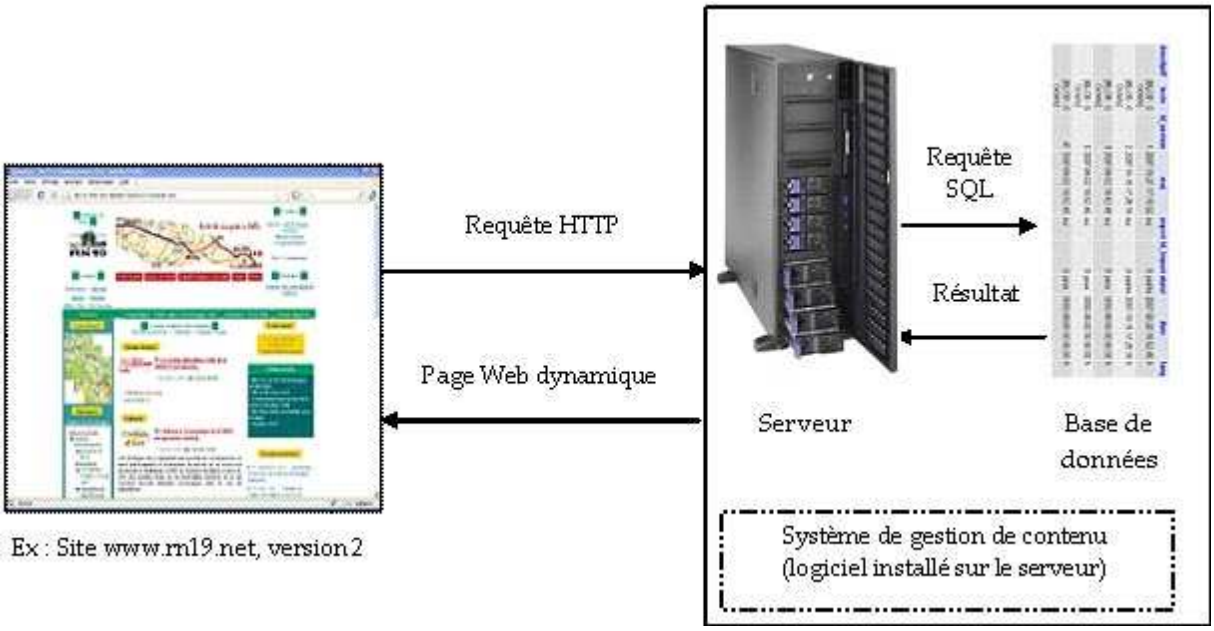

Figure 16 : Comment fonctionne un site Web dynamique ? Schéma récapitulatif

Tout au long des années 1990, des langages de programmation dynamiques ont fait leur apparition et/ou ont connu des développements conséquents, comme c'est par exemple le cas de Perl, Python ou encore PHP (respectivement apparus en 1987, 1990 et 1994) qui font partie des langages les plus utilisés au cours des années 2000. En dessinant de nouvelles perspectives dans l'évolution du Web, ces langages ont été mobilisés pour produire une série de logiciels mettant en œuvre le principe du site Web dynamique, dont le contenu des pages est plus aisément modifiable qu'il ne l'était auparavant. Certains de ces logiciels sont apparus bien avant le début des années 2000 et ont donc parfois coexisté pendant plusieurs années un sein d'un Web majoritairement composé de sites exclusivement élaborés sur la base de documents HTML : le principe qu'ils promeuvent est loin de s'être instantanément imposé.

2) Le logiciel SPIP, composant de base du « concept Rn19 »

Le Système de Publication pour l'Internet a été associé au « concept Rn19 » par l'entremise du consultant en communication recruté par l'ingénieur des Ponts à la tête de la DDE :

c'est lui qui installe le logiciel au cœur du projet de modernisation de l'Administration voulu par le Directeur de l'Équipement tout d'abord en poste à Belfort, puis à Saint-Etienne. La connexion a été établie au mois de septembre 2001, alors qu'une première version du site consacré à la Route Nationale qui sillonne le Territoire de Belfort était déjà en ligne depuis un peu plus d'une année et que SPIP venait d'être mis à disposition par ses développeurs initiaux depuis quelques semaines. Au moment où O. Frérot et J. Chatignoux proposent la seconde version du site consacré à la route nationale qui traverse le Territoire de Belfort, ils ignorent que le logiciel SPIP va connaître une très large diffusion au sein du Web francophone entre 2002 et 2005 *; a posteriori*, à la lumière de la trajectoire que connaît SPIP par ailleurs, ils ne manquent pas de rappeler leur réactivité dans le déploiement du logiciel et la mobilise comme un argument illustrant le caractère pionnier de leur démarche : ils revendiquent ouvertement le fait que rn19.net soit le premier site Web d'État créé avec cette application. À cet égard, le rôle du consultant en communication est déterminant car son activité l'amène à établir des connexions entre deux ensembles disjoints et à réaliser une médiation entre d'un côté les réseaux militants du Web indépendant, d'où émane SPIP, et de l'autre des institutions publiques traditionnelles *via* différents services du Ministère de l'Équipement. Mais avant tout, le logiciel est retenu pour proposer une nouvelle version du site consacré à la RN19, dont les fonctionnalités rendent plus aisée la poursuite des ambitions initiales des porteurs du projet, à savoir « agir en co-production, libérer la parole et accompagner celles et ceux qui veulent la prendre[202] ». Avec la seconde version du site, ces nouvelles possibilités se matérialisent de deux manières immédiatement apparentes : tout d'abord, le menu général comporte à présent un item qui permet de « publier une information » sans jamais quitter la fenêtre d'un navigateur Web, c'est-à-dire qu'il est par ce moyen permis à tout internaute d'ajouter au site une page qui comporte un nouveau document (selon la longueur du texte, il peut s'agir d'une brève ou un article dans le cas de SPIP). Une identification préalable et une validation des administrateurs du site sont nécessaires, mais ces conditions relèvent du choix de l'équipe d'animation du projet, au moment de la configuration du logiciel (il est possible d'imaginer que des informations soient publiées

[202] Chatignoux, J., & Frérot, O. (janvier 2003). Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration … L'expérience de co-production de la RN19. *Homo Numericus*.

sans qu'il soit nécessaire de s'identifier et sans que la contribution soit validée, mais ce n'est pas le choix qui a été fait par les animateurs du projet). Ensuite, le site offre désormais la possibilité d'écrire directement – et toujours à travers un navigateur Web - un commentaire lié à un article existant qui vient s'ajouter à droite ou en dessous du corps de texte (Cf. la figure 17 ci-dessous). En empruntant à l'organisation des fils de discussion tels qu'ils existent sur les listes, cette fonctionnalité permet de doter chacun des articles du site d'un forum dédié.

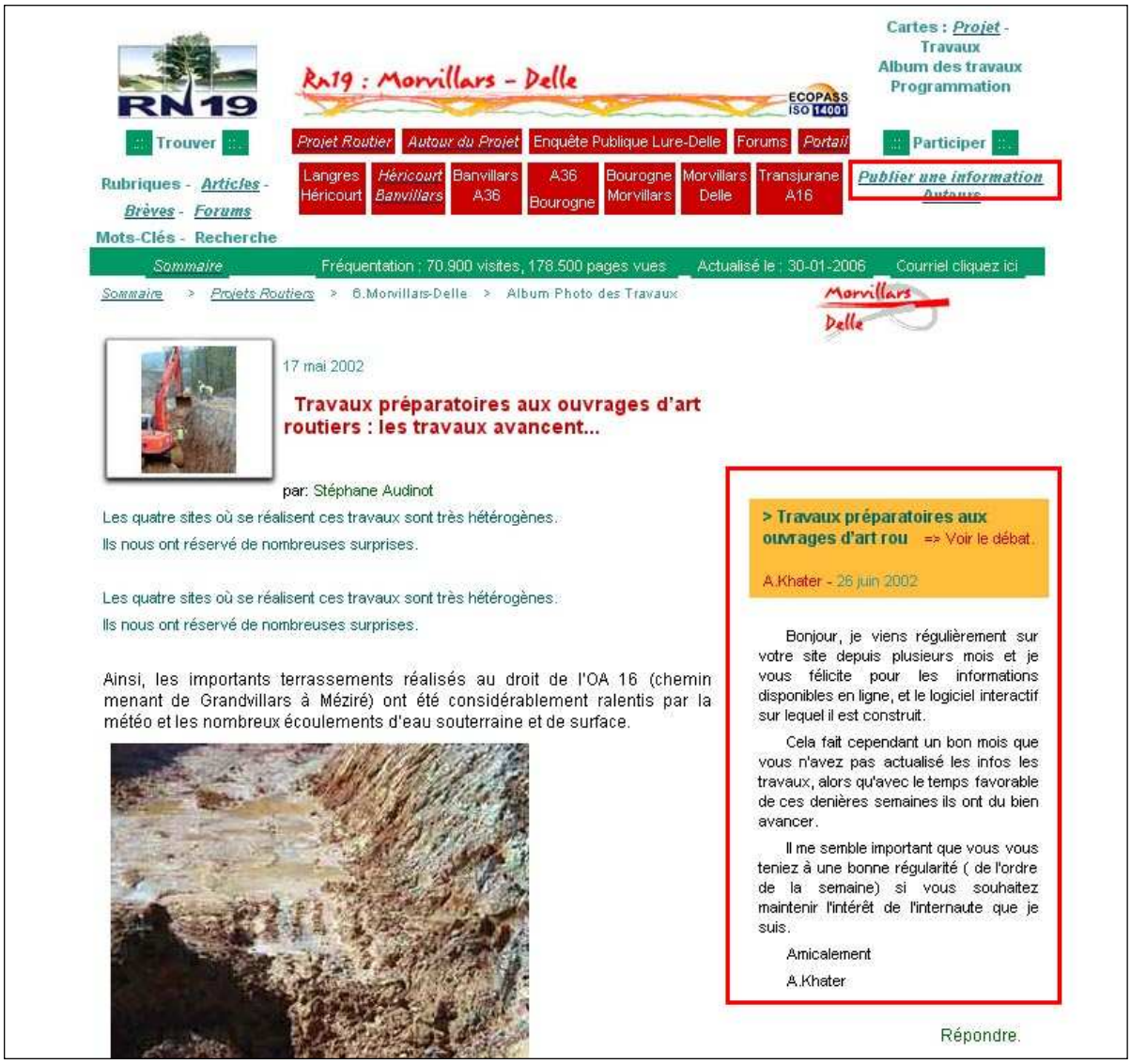

Figure 17 : Capture d'écran d'une page de la seconde version de rn19.net (léger montage pour faire apparaître le commentaire en intégralité). Le cadre en haut à droite aide à localiser le lien vers la rubrique qui permet de proposer des articles ou des brèves. Celui situé sur la partie droite de la page attire l'attention sur un

commentaire posté par un internaute désireux de réagir à l'article auquel correspond cette page.

Eu égard à ces fonctionnalités élémentaires offertes par un site réalisé avec SPIP, on comprend pour quelles raisons ce logiciel est associé à l'expérience initiée dans le Territoire de Belfort et pourquoi il est entré dans la composition des expériences qui sont dupliquées en petite série pour quelques-uns des projets portés par la DDE de la Loire. La manière dont fonctionne SPIP permet d'offrir une configuration de procédure qui concrétise les objectifs d'expression et d'échange de points de vue et d'arguments associés au « concept RN19 » et aux différents sites auxquels il est appliqué. Il faut dire que le projet de « co-production de l'information publique » trouve un écho et de nombreux points d'accord avec les intentions des premiers développeurs de SPIP, qui se sont lancés dans l'écriture des lignes de code qui composent l'application avec la volonté de se doter d'un outil qui facilite la participation des internautes à un projet éditorial sur le Web qui serait géré de manière décentralisée.

Cependant, comme cela a déjà été souligné précédemment à travers les remarques des fonctionnaires de la DDE rapportées dans l'extrait de journal de bord qui ouvre ce chapitre, ou encore en soulignant la diversité des sites Web qui utilisent ce logiciel, SPIP ne permet pas nécessairement de mettre en place des procédures de débat public. Il peut tout aussi bien être configuré pour les besoins d'un site marchand ou pour répondre aux attentes qui pèsent sur un site de communication institutionnelle. Il convient à présent de s'interroger non seulement sur la configuration qui, aux yeux des initiateurs, favorise la publication sur le Web, mais aussi sur le type de prise de parole qu'il permet lorsque sont activées les fonctionnalités retenues par les animateurs des expériences consacrées à la RN19, RoaNne7 et hYrondelle. Il s'agit de montrer comment la manière dont un logiciel est paramétré contribue à régler les activités de publication et de discussion sur le site, en produisant des effets sur le dispositif d'animation de la procédure. Une telle description est indissociable de celle des conditions d'élaboration du logiciel et de la trajectoire qui le conduit jusqu'à des projets pour lesquels il n'a pas été spécifiquement créé, comme c'est le cas des sites Web initiés par les DDE du Territoire de Belfort et de la Loire.

Section 2 : Le paramétrage des outils

Le logiciel utilisé pour faire fonctionner le « concept Rn19 » (et donc les sites rn19.net, roanne7.net et hyrondelle.net), le logiciel SPIP, concentre la majeure partie de l'attention dans cette section consacrée au paramétrage des outils. Les deux premières sous-sections cherchent à mieux comprendre les multiples visages associés à SPIP et les controverses qui peuvent en résulter : en faisant varier des paramètres, ce logiciel contribue en effet à organiser les activités de publication et de discussion sur internet de différentes façons. Cette souplesse n'empêche nullement SPIP de faire et de faire faire un certain nombre de choses au sein des agencements auxquels il s'intègre, qui sont en rapport avec les intentions encapsulées dans le dispositif par les développeurs au moment de l'écriture des lignes de code. En même temps qu'il autorise un certain nombre d'usages, le logiciel prescrit les manières dont ces derniers peuvent être réalisés, ne serait-ce que parce qu'il est orienté vers l'édition de contenus en ligne, comme en témoigne la dénomination générique de « script de publication » qui s'applique à ce type de logiciels de publication sur internet, au moment de leur émergence, alors qu'aucune appellation n'était encore stabilisée [203]. Quelques-uns des effets de formatage sur les écrits de SPIP ont été étudiés par ailleurs (Jeanne-Perrier, 2006).

Au-delà du paramétrage des outils, la place de ces derniers dans le schéma général d'une procédure est également à prendre en compte. Sans variations significatives de la manière dont il est réglé, un même outil peut être mobilisé au sein de projets de nature diverse et y jouer différents rôles : c'est ce que j'illustrerai dans une troisième sous-section à travers un bref aperçu de la circulation du module de « prioritarisation des enjeux » tel qu'il est utilisé dans la consultation sur l'implantation d'éoliennes dans une communauté de Communes du Pas de Calais.

[203] La notion de « script » constitue une référence aux langages de script, qui, parce qu'ils peuvent être exécutés à partir des fichiers contenant le code source, sont parfois assimilés de manière abusive aux langages de programmation dynamiques. L'utilisation de l'expression « script de publication » a reculé au fur et à mesure que s'imposait la dénomination de « système de gestion de contenu. » Le script est par ailleurs une notion clé de la sociologie des techniques des années 1980 : il y désigne le scénario inscrit au cœur des objets techniques et qui en suggère des usages. Voir à ce propos : Akrich, M. (1987). Comment décrire les objets techniques? *Techniques et Culture*, 49-64.

Sous-Section 1 : De la gauche du Réseau : le logiciel SPIP

Quel est le point commun entre des projets de nature aussi différente que uzine.net, une expérience éditoriale originale ouverte à la participation de tout internaute proposée par des « gaucho-libertaires[204] », pour reprendre la formule ironique de l'un des animateurs du site, le site du Ministère français de l'Équipement en 2006, celui de EDF Etudes et Recherches[205], l'espace sur le Web des supermarchés Casino[206], et les sites initiés par des DDE qui sont ici pris en considération ? Aussi surprenant que cela puisse paraître, ils utilisent tous le même logiciel, SPIP. Mis à part les enjeux financiers, la trajectoire du logiciel aurait pu, s'il était arrivé quelques années plus tôt, alimenter les mythes fondateurs de la nouvelle économie, tant elle tient de la *succes story* fulgurante, au nom de laquelle quelques « rois éphémères » avaient alors été couronnés[207]. Toujours est-il que SPIP est aujourd'hui encore utilisé par des milliers de sites Web, pour la plupart francophones (bien que le logiciel ait fait l'objet d'une traduction dans une trentaine d'idiomes) qui poursuivent des intérêts bien diversifiés. L'une des clefs du succès de la diffusion que l'application a connu à partir de sa mise à disposition en juillet 2001 et jusqu'à l'année 2005 tient au fait que ce système de gestion de contenu peut aisément être configuré pour s'adapter à une large gamme de besoins ; il peut ainsi répondre aux attentes de projets bien différents de celui pour lequel il a été spécialement conçu. Malgré l'apparente unité du logiciel, SPIP possède plusieurs visages. Le logiciel donne en effet accès à un tableau de configuration qui permet d'activer ou de désactiver certaines fonctionnalités :

[204]Voir l'archive d'un message envoyé par Fil le 16 février 2004 sur la liste des développeurs de SPIP conservé sur : http://article.gmane.org/gmane.comp.web.spip.devel/16607
[205] http://rd.edf.com
[206] http://www.supercasino.fr/
[207] Le phénomène a été analysé dans le cas français par Waser, A.-M., & Savignac, E. (2003). *Start-Up: Les Rois éphémères*. Paris: Descartes & Cie.

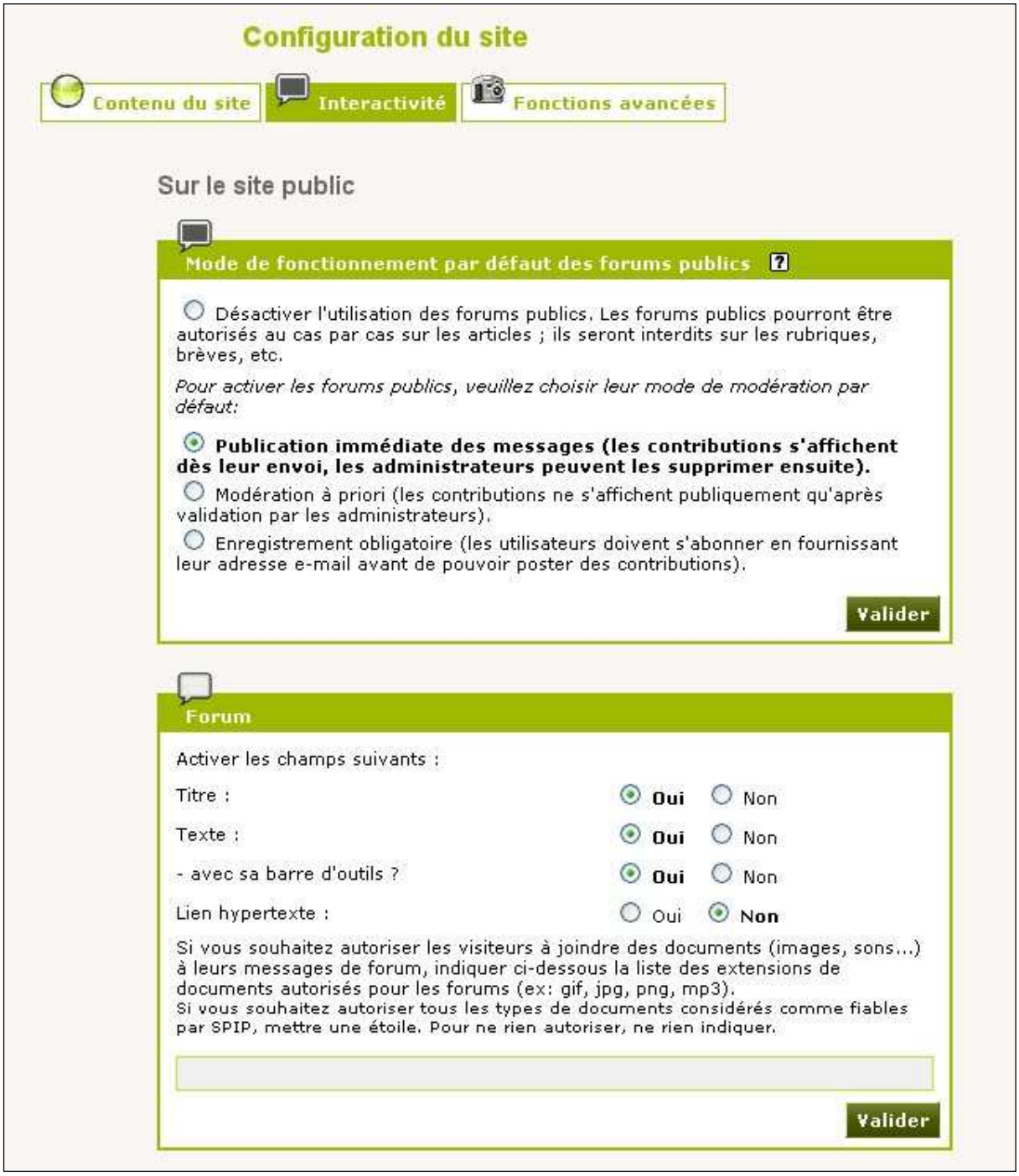

Figure 18 : Capture d'écran de l'onglet « Interactivité » du tableau de configuration du logiciel SPIP

Selon le choix des paramètres relatifs au « contenu du site », à « l'interactivité » et à des « fonctions avancées », pour reprendre les titres des trois onglets du tableau de configuration, de nombreuses combinaisons sont possibles, si bien que la présence de

SPIP au moment de la conception d'un site ne détermine pas à elle seule la nature du projet au service duquel le logiciel est mobilisé.

Issu de réseaux qui se classent « à gauche ou à l'extrême gauche[208] » qui sont désireux d'investir le Web pour en faire un espace d'expression citoyenne, taxé d'être « de droite » après sa récupération et son réinvestissement par les Services d'Information du Gouvernement (SIG) français en 2002, SPIP ne semble pas bénéficier d'une identité stabilisée qui permettrait d'envisager aisément son rôle au sein des expériences de « co-production de l'information » mises en œuvre par les DDE du Territoire de Belfort et de Loire. Dans tous les cas, la connaissance des premiers éléments relatifs à sa carrière et les polémiques sur les valeurs qu'il défend laissent penser que SPIP fait de la politique : son orientation politique fait même l'objet d'une controverse (conçu par des militants de gauche, le logiciel peut-il en quelque sorte « retourner sa veste » et également être de droite ?), sur laquelle je propose de m'attarder dans cette section. Dans les faits, la richesse de son tableau de configuration permet de lui demander de ne pas contribuer à l'animation de débats en ligne, voire même de le configurer pour tenter de faire en sorte qu'il ne fasse plus de politique.

Afin de mieux comprendre son association aux initiatives qui visent à éprouver la conception d'un « État animateur » développée par Olivier Frérot et d'éclaircir le rôle qu'il y tient précisément, en détaillant notamment la conception de la publication et de la discussion qui le façonne, il s'agit à présent de décrire les conditions d'élaboration de ce logiciel de publication sur internet.

1) Le projet du « minirézo » : contribuer à faire du Web un espace d'expression citoyenne

Le premier cercle des développeurs du Système de Publication pour l'Internet (SPIP) est composé de cinq personnes. Ces dernières n'ont absolument aucun rapport avec le

[208] La citation est extraite de Demazière, D., Horn, F., & Zune, M. (2007). Des relations de travail sans règles. L'énigme de la production des logiciels libres. *Sociétés Contemporaines*, 66, 101-125. p.108

Ministère de l'Équipement et ses services déconcentrés. Il s'agit de cinq hommes, pour la plupart trentenaires au début des années 2000. Leur engagement tient à leur participation à un réseau francophone de webmasters rassemblés en « association informelle d'utilisateurs du Réseau », connue sous le nom de « minirézo. » Tout dans l'engagement de ces webmasters évoque les principaux résultats des analyses récentes portant sur les mutations du militantisme (Ion, 1994) : une organisation souple, réticulaire et informelle, et un enjeu spécifique autour duquel s'organise la mobilisation. À ce titre, leur mobilisation se situe en marge des structures partisanes et des organisations politiques traditionnelles. La cause particulière sur laquelle le groupe de webmestres souhaite attirer l'attention est celle d'une appropriation citoyenne du Web. L'intention est on ne peut plus clairement affichée dans un document de présentation générale du minirézo : « la possibilité pour chaque citoyen de s'exprimer, simplement, directement, de publier et d'échanger, voilà ce que nous voulions faire entendre[209]. » Au milieu des années 1990, au moment où l'accès au Web commence à s'élargir et à se diversifier, ces webmasters se rassemblent pour promouvoir des idées du développement d'internet qu'ils estiment insuffisamment représentées voire absentes du cadrage qui se met alors en place et qu'ils décrivent comme organisé autour de deux axes principaux : d'une part une conception consumériste qui préfigure le e-commerce et, de l'autre, des discours qui prônent une régulation stricte du net. Ils répondent en cela à la qualification d'« orphelins enragés » (David, 1987) ou de groupes concernés (Callon, 2003), dont l'objet essentiel de la mobilisation est de contribuer à produire un nouveau cadrage qui prend mieux en compte leurs positions et leur identité. Leur principale ambition est de faire du Web un espace de publication et de discussion citoyenne. Le projet du minirézo revendique un ancrage politique à gauche. D'ailleurs, les cinq principaux contributeurs aux premières versions de SPIP affichent un positionnement politique clairement marqué de ce côté de l'échiquier politique, à tel point que cette image est restée durablement attachée au logiciel dont ils ont écrit les lignes de code. Pour faire entendre sa voix, le minirézo lance en 1996 une double initiative :

[209] Présentation du « minirézo » : http://uzine.net/article22.html

-Ses membres rédigent tout d'abord un court document programmatique, le *Manifeste du Web indépendant*, au sein duquel ils explicitent leur position et exhortent « les utilisateurs à prendre conscience de leur rôle primordial sur l'Internet » en estimant que « la pédagogie, l'information, la culture et le débat d'opinion sont le seul fait des utilisateurs, des webmestres indépendants et des initiatives universitaires et associatives[210]. » Ce texte est d'une importance capitale pour la suite de leur mobilisation et de celle de tous ceux qui se reconnaissent dans cet appel, dans la mesure où le site uZine.net puis le logiciel SPIP peuvent être saisis comme des projets concrets qui performent les principes qui y sont exposés.

-Ils ouvrent un site Web, uzine.net, qui permet non seulement de rendre public le *Manifeste du Web indépendant*, mais aussi de bénéficier d'un domaine sur lequel sont testées les idées défendues dans le texte. La dimension expérimentale est fondamentale aux yeux des initiateurs : ils assument et revendiquent le fait de ne pas connaître à l'avance les résultats de ce qui peut être produit sur le nouvel espace qui est à disposition. Dans un premier temps, le site est d'ailleurs dépourvu d'une véritable ligne directrice ou éditoriale et expérimente ce qui va par la suite devenir un mot d'ordre de ces animateurs du Web : lancer des projets et « attendre de voir ce qui se passe[211] ».

Après une première période d'enthousiasme à mettre sur le compte de la nouveauté de l'initiative et la satisfaction de disposer d'un nouvel espace de publication et de débat, la première version du site du minirézo a du faire face à un essoufflement au bout d'un an et demi d'activité. Le projet a été mis en sommeil dans la seconde partie de l'année 1997. La manière dont fonctionnait le site, constitué de classiques documents HTML, a notamment empêché de diversifier et de renouveler la liste des contributeurs, puisque les mises à jour du site étaient effectuées par le petit nombre de webmasters qui disposait des codes d'accès au serveur Web. En 1999, le minirézo se met en quête de solutions logicielles pour se doter d'une version d'uZine qui serait « beaucoup plus ouverte, plus 'collaborative'

[210] Le texte du Manifeste du Web indépendant, accessible à l'adresse suivante : http://uzine.net/article60.html, a été placé dans les annexes.
[211] http://uzine.net/article23.html

(espérons-le), et techniquement beaucoup plus adaptée à [ses] besoins[212] ». C'est ainsi qu'est amorcée la réflexion qui initie le développement de SPIP.

Au cours de l'année 2000, le groupe restreint de cinq personnes issues du minirézo dont il a été question précédemment se lance dans le développement d'une application spécifique, dont ils connaissent déjà le nom avant d'avoir écrit la première ligne de code : SPIP ou Système de Publication pour l'Internet[213]. Une telle initiative peut paraître surprenante, si ce n'est paradoxale, dans la mesure où il existe déjà à cette époque des logiciels dits de gestion de contenu (*content management system* ou CMS) qui circulent sur internet ; ils ont fleuri avec l'apparition de langages de programmation dynamiques auxquels il a été fait allusion dans la section précédente. Certains de ces logiciels sont de plus diffusés sous licence libre, ce qui peut faciliter leur circulation, dans le sens où leur utilisation n'exige pas de mobiliser les moyens financiers nécessaires au paiement de droits à l'acquisition d'une licence. Elle l'est d'autant plus lorsque l'on sait que les compétences en matière de développement informatique sont initialement chichement réparties dans le groupe qui porte ce projet. Le développement n'est pas le fait d'ingénieurs en informatique, mais d'un groupe constitué de passionnés qui se sont formés par eux-mêmes aux technologies du Web, pour répondre aux besoins qu'ils avaient eux-mêmes formulés. La conjonction de trois éléments vient défaire cet apparent paradoxe :

- Tout d'abord, le groupe qui entreprend le développement de SPIP estime que les logiciels existants ne répondent pas précisément à leurs besoins et à leurs attentes. Toutefois, s'il est bien le produit de l'histoire particulière du projet des signataires du *Manifeste du Web Indépendant*, SPIP ne constitue pas une initiative isolée, loin s'en faut, dans le sens où il s'inscrit dans un contexte marqué par l'émergence de nombreuses autres applications qui abaissent les barrières à l'entrée de la publication sur internet. Tous ces

[212] http://uzine.net/article23.html

[213] Le nom SPIP proviendrait d'un bateau sur lequel l'un des porteurs du projet a passé ses vacances (source : http://www.libroscope.org/Un-projet-nomme-SPIP). Toujours est-il, qu'à l'instar du fidèle compagnon du même nom qui apporte la contradiction au personnage de bande dessinée Spirou, le logiciel est représenté par un polatouche, un écureuil roux à la queue touffue.

logiciels tendent *in fine* vers un même but de simplification des modalités de la publication en ligne, mais, pour des raisons qui tiennent à leurs conditions d'élaboration, ils ne présentent pas tous les mêmes caractéristiques et n'offrent pas tous les mêmes options. Dans la sphère anglophone, PHPNuke[214] est au début des années 2000 le logiciel le plus utilisé mais il est fréquemment critiqué pour la rigidité de la maquette de sites qu'il permet de réaliser : aux yeux des développeurs du Système de Publication pour l'Internet, celle-ci doit être personnalisable et ne pas imposer « les 3 colonnes à la Nuke par exemple[215] ». Ils ont la volonté de programmer une application totalement adaptée aux objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés pour donner un nouveau souffle à l'expérience uZine et explorer de nouvelles voies en matière de travail éditorial collaboratif. Ils sont si désireux de partir d'une page blanche qui leur laisse toute latitude qu'ils ne reprennent même pas les précédents développements qu'ils ont entrepris pour leurs sites personnels, qu'ils ne jugent pas satisfaisants.

- Dans les années 1990, apparaissent des langages de programmation dynamiques avec lesquels sont programmés des applications qui changent les usages du Web. L'un d'eux, le langage PHP[216], joue un rôle important car il permet de réaliser un ensemble d'opérations relativement élaborées sans exiger un niveau de connaissance informatique particulièrement approfondi. En d'autres termes, il permet à des informaticiens amateurs de se lancer dans le développement d'applications Web jusqu'alors estimées hors de portée par la plupart d'entre eux ou exigeant des investissements trop lourds. L'apparition d'un logiciel comme SPIP bénéficie de l'émergence d'un tel langage de programmation.

Au commencement du projet, l'équipe de développement est concentrée autour de trois personnes, dont aucune n'est spécialiste de programmation informatique. Deux autres les

---

[214] A propos de PHPNuke et de l'esprit qui est associé aux CMS en général au moment où ils commencent à poindre, un esprit marqué par « l'open source, la libre attitude, un tous ensemble », on pourra consulter l'article « phpnuke, conte moderne de la société de contribution » du journaliste David Dufresne, signé sous le pseudonyme de Davduf, sur le site uzine.net : http://www.uZine.net/article587.html

[215] Interview avec Arno*, 7 juillet 2002, http://www.davduf.net/IMG/_article_PDF/article_128.pdf

[216] L'acronyme de PHP est récursif : il signifie *PHP: Hypertext Preprocessor.* Le site de PHP propose une brève histoire de l'évolution du langage : http://fr3.php.net/history

rejoignent en cours d'expérience, dont un développeur informatique professionnel qui intervient lui aussi au titre d'une activité militante, mais le travail est déjà largement avancé en septembre 2000, lorsque ce dernier apporte ses compétences au projet. Le principal contributeur, Arnaud Martin est un pilote de ligne reconverti dans le graphisme et le développement Web. Connu sur le net sous le pseudonyme d'Arno*, il est l'animateur d'un site personnel sur lequel il exprime idées et points de vue, *Le Scarabée*[217], et il s'est à ce titre impliqué dans la rédaction du *Manifeste du Web indépendant*. Les deux autres, Pierre Lazuly et Erwan Cario, sont quant à eux journalistes (le premier au *Monde Diplomatique* et le second à *Libération)*. Ils interviennent sur le Web sous les pseudonymes de Lazuly et d'Erwan et sont des pionniers du minirézo : l'un est animateur de rezo.net, « le portail des copains », un précurseur parmi les sites qui agrègent des informations venues d'autres sites ; l'autre est l'instigateur de l'*Ornitho*[218], un magazine virtuel lancé à la fin des années 1990 qui se revendiquait « politiquement décalé vers la gauche. » Ils ont tous les trois déjà entrepris des développements informatiques qui impliquent soit des langages dynamiques, soit des langages de bases de données afin de perfectionner leurs sites personnels, mais leur activité en la matière relève pour l'heure de la découverte et du bricolage. Afin de disposer d'un site Web dynamique, ils projettent d'écrire les lignes de code de SPIP en recourant au langage PHP et en utilisant des bases de données. Pour cela, ils doivent tout apprendre, ou presque, comme le reconnaît ironiquement le trio initial de développeurs :

> « Erwan est alors le seul à savoir gérer une base de données, Pierre est en train de s'initier à PHP, et ARNO* ne connaît ni PHP ni les bases de données. Mais Pierre passe ses vacances sur un bateau baptisé « SPIP » ; et comme « SPIP » est l'acronyme de « Système de Publication pour l'Internet », cela suffit à lancer le projet : on a le titre, le reste devrait être facile[219]... »

- Les initiateurs de SPIP sont aussi mus par le plaisir de fabriquer eux-mêmes l'outil qui doit donner une nouvelle dimension à leur projet. De ce point de vue, l'ajustement des outils aux besoins identifiés n'est pas la seule raison qui pousse les membres du minirézo

[217] Le site http:// www.scarabee.com n'est plus accessible depuis 2008.
[218] http://www.ornitho.org
[219] Spip.net, « L'histoire minuscule et anecdotique de SPIP », janvier 2002, mis à jour en janvier 2007, http://www.spip.net/fr_article918.html

qui s'intéressent à la programmation à s'investir dans la production d'une application spécifique. Comme le rappelle Arno*, ils sont désireux d'explorer le Web, sous toutes ses coutures :

> « Quand on a commencé à réfléchir à un système de publication, avec Lazuly et Erwan, Erwan avait déjà développé un système pour gérer l'*Ornitho* ; et avec Laz, on s'est empressés de trouver des arguments fallacieux pour ne pas l'utiliser (interface pas jolie, c'est pas ça qu'on veut...). En réalité, ce qu'on voulait, c'était le faire nous même. De la même façon qu'on s'était mis au HTML, dans un tel projet, le plaisir c'est le Do It Yourself (trois accords de guitare, et te voilà sur la scène du CBGB! [220]). Donc pouvoir faire nous-mêmes nos moulinettes en PHP et construire nos requêtes mySQL. Par de nombreux aspects (et ça se voyait énormément dans la première version de SPIP, affreusement mal programmée selon les critères des informaticiens), SPIP s'est construit comme ça: on a appris à le faire en le faisant. Je ne sais pas si la démarche est perceptible, mais elle est centrale: le plaisir du Web, c'est pas d'écrire ses textes dans Word et de les copier-coller dans une interface toute faite sous Dreamweaver : c'est le "Faites-le vous-même". Du coup, c'est cette envie qu'on espère un peu communiquer aux utilisateurs; ceux qui veulent seulement écrire, ils peuvent prendre plaisir à finasser la typographique, essayer de structurer le site de manière élégante...; ceux qui veulent bidouiller leur interface peuvent construire des choses plus ou moins élaborées... [221]»

À la fin du mois de janvier 2000, Arno* envoie sur une liste de discussion consacrée au développement de SPIP une proposition de cahier des charges du logiciel née d'échanges avec Lazuly et Erwan. Le document montre qu'ils ont dès cette époque une vision claire des orientations que doit prendre leur projet.

CARACTERISTIQUES DE SPIP

- Système de création et de gestion de sites Web
- Interface entièrement en ligne (WEB)
- Travail collaboratif
- Sites à structure complexe (ex: l'Ornitho a une structure très complexe, à la fois chronologique (par numéros) et thématique (type d'articles), plus me semble-t-il les sujets "par auteur"; c'est le type même de structure ingérable à la main que SPIP doit permettre facilement)

[220] Le CBGB est un club de musique de New York, réputé pour être un haut lieu du rock *underground*.
[221] Interview de Arno*, 7 juillet 2002, http://www.davduf.net/IMG/_article_PDF/article_128.pdf

Le système doit être très simple à installer et à utiliser. Grosso modo, un dossier à installer sur son site, et on peut directement commencer à travailler sans presque lire la documentation. Il faut que n'importe qui, sans la moindre connaissance technique (sauf: installer un dossier par ftp...) puisse commencer à créer un site, sans installer de packages, recompiler quoi que ce soit, etc.

Le site doit pouvoir être très adaptable à n'importe quelle situation. Bien sûr, pour personnaliser le site, la docu sera indispensable.

Le système doit être "dans un dossier", facilement intégrable à un site déjà existant.

Tout cela doit (bien sûr) être en GPL.

Source : Courriel envoyé par Arno à la liste de développement de SPIP (spip-dev) le 29 janvier 2000*[222].

Au regard de ces éléments, on voit que le développement informatique ne constitue pas le moteur de l'engagement des membres du minirézo mais est un chantier sur lequel certains d'entre eux, curieux et intéressés par les technologies du Web, sont prêts à s'investir dans la mesure où il leur permet de se doter d'un outil qu'ils souhaitent le mieux ajusté possible aux besoins spécifiques réclamés par le fonctionnement de leur projet principal. Du point de vue de la maîtrise des systèmes informatiques, les premiers développeurs de SPIP sont des bricoleurs plus ou moins éclairés qui s'engagent dans la conception de l'un des moyens de leur mobilisation, en assumant le fait d'apprendre et de parfaire leurs connaissances techniques chemin faisant. En s'extrayant du cas d'internet, en envisageant d'autres projets éditoriaux, et bien que ce type de comparaison soit toujours à manipuler avec la plus grande prudence, tout se passe dans le cas ici étudié comme si les rédacteurs de « nouvelles à la main » de l'Ancien Régime étudiés par Arlette Farge (Farge, 1992) s'étaient eux-mêmes et dans le même mouvement que leur activité éditoriale lancés dans la conception des premières formes d'outils d'édition tels que la rotative et le linotype qui ont appuyé le développement et la diffusion massive de la presse imprimée à la fin du XIXe siècle (Schudson, 1978) pour maîtriser leur parole et élargir leur audience. De ce point de vue, les membres du minirézo qui commencent à développer SPIP peuvent être considérés comme des producteurs de contenus, qui

[222] Le courriel intitulé [Spip] Quelques propositions de base, est accessible sur http://article.gmane.org/gmane.comp.web.spip.devel/34 et il est reproduit en intégralité dans les annexes.

contribuent au débat public en élaborant opinions et arguments, qui cherchent à se doubler de typographes, qui assurent par leur travail de programmation un moyen de publication des idées par ailleurs proposées. Ils inscrivent les deux activités sur un même plan et le fait de les tenir ensemble est l'élément qui permet de ne pas dévier de leur principal objectif, énoncé avec la publication du *Manifeste du Web indépendant* : favoriser une pluralisation de la prise de parole et l'échange sur internet. Les outils de publication dont ils se dotent leur donnent les moyens d'affranchir leur parole des cadrages occasionnés par des dispositifs qu'ils ne maîtrisent pas (Cardon et Granjon, 2003). L'écriture du logiciel peut dans ce cas s'assimiler à une forme supplémentaire de l'engagement en faveur de la cause qu'ils entendent promouvoir et fait pleinement partie de leur activité militante[223]. Elle peut en cela être considérée comme relevant de l'activité politique, et vient étoffer le répertoire de mobilisation traditionnel[224].

2) Une conception du débat public marquée par le monde de l'édition et les pratiques journalistiques

Comme je vais le montrer en détaillant le fonctionnement du logiciel, SPIP met en œuvre une conception de la discussion et du débat public influencée par la presse écrite et le journalisme, ce qui n'est guère surprenant si l'on prend soin de rappeler ses conditions d'élaboration. Du reste, le rapport entre l'activité éditoriale et l'aspiration à la liberté d'expression, a déjà été souligné par des historiens s'intéressant à la France d'Ancien Régime (Darnton, 1991). Au-delà même des aspirations et de l'identité professionnelle des développeurs, le mode d'élaboration du logiciel permet de mieux comprendre le développement de fonctionnalités qui remplissent des besoins communs à plusieurs projets. Par exemple, l'idée d'un système de navigation et de recherche par mots-clés associés aux articles, l'une des marques de fabrique de l'application, a été apportée par la

---

[223] C'est la thèse portée par Olivier Blondeau dans l'article suivant : Blondeau, O. (2005). La technique comme prétexte à une réflexion sur un renouvellement de la démocratie et de la pratique militante. Formats et procédures de débat public sur Internet. In S. Argüello & J. Joy (Eds.), *Logs. Micro-fondements d'émancipation sociale et artistique*. Paris: Editions ère.

[224] Sur la notion de répertoire de mobilisation, voir McAdam, D., Tarrow, S. G., & Tilly, C. (2001). *Dynamics of contention*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.

cinquième personne du premier noyau dur impliqué dans la conception de SPIP, Philippe Rivière (qui intervient sous le pseudonyme de Fil), principalement pour les besoins du site du mensuel au sein duquel il est journaliste et Webmestre, le *Monde Diplomatique*. Au cours de l'été 2000, Arno* a créé avec Fil un système de publication simplifié pour gérer les « Cahiers documentaires » que le journal met en ligne. L'application laisse pour partie augurer SPIP, et scelle une collaboration durable : après uZine, le site du *Monde Diplomatique* est l'un des premiers à expérimenter SPIP, avant même que la première version du logiciel ne soit disponible, le 1er juillet 2001[225]. Ce type de convergence des besoins avec d'autres projets que le site pour lequel est plus particulièrement mise au point l'application fait émerger des intérêts communs et donne l'occasion de collaborations spécifiques (par exemple celle entre Arno* et Fil) qui stimulent le développement du logiciel en opérant de manière non formalisée une division du travail et une répartition des tâches au sein du groupe qui programme le système de gestion de contenu brique par brique. Ces collaborations ancrent significativement SPIP dans le monde des pratiques éditoriales, qui connaissent un nouvel essor avec la multiplication des accès au Web à partir du milieu des années 1990. Dans la configuration préparée pour animer le projet uZine, celle qui devient sa configuration « par défaut », le logiciel est avant tout un outil au service de la gestion collaborative d'un fanzine en ligne et de la discussion publique des articles qui le composent. Ces conditions d'élaboration ne sont pas sans conséquence pour les projets qui vont être amenés par la suite à utiliser SPIP, particulièrement ceux qui y recourent avec la même configuration que celle qui est déterminée par les animateurs du minirézo, comme c'est le cas des sites inaugurés par les DDE du Territoire de Belfort et de la Loire. La configuration de SPIP retenue pour conduire le projet uZine, mais aussi mener les expériences qui se déroulent sur rn19.net, roanne7.net et hyrondelle.net est ici présentée à travers le fonctionnement du projet du minirézo.

[225] Spip.net, « L'histoire minuscule et anecdotique de SPIP », janvier 2002, mis à jour en janvier 2007, http://www.spip.net/fr_article918.html

- Une configuration tournée vers les pratiques coopératives et la discussion

uZine 2, le nouveau site du minirézo, voit le jour en septembre 2000 avec une version provisoire mais fonctionnelle de ce qui au bout du processus d'écriture du code informatique et de débuggage, c'est-à-dire à l'été 2001, constituera la version 1.0 de SPIP. Le principe qui préside au nouveau lancement du magazine en ligne du minirézo est le même que celui qui était expérimenté lors de l'ouverture du premier site en 1996, mais les expériences accumulées par les différentes webmestres du réseau informel et l'évolution générale du Web dans la période qui sépare le milieu des années 1990 et le début des années 2000 ont amené les porteurs du projet à poser les problèmes différemment et à explorer de nouvelles pistes de réponse :

> « Depuis les débuts, les questions avaient pas mal évolué. Du Webzinat (autopublication, accès à l'expression publique), on était passé à quelques expériences sur le travail collectif sur un même site ; et là on voulait expérimenter le travail collaboratif sur la décision éditoriale (c'est-à-dire la négociation au sein même du site, de la ligne éditoriale et du choix de ce qui devait être publié). Donc deux autres impératifs sont apparus :
>
> - que tous les visiteurs puissent proposer des articles ;
> - surtout, que ces visiteurs puissent également participer aux décisions sur les choix éditoriaux[226]. »

Les différentes fonctionnalités du logiciel créé dans le giron du minirézo sont donc au service d'une expérience éditoriale originale en ce qu'elle ne définit *a priori* ni ne scelle une fois pour toutes la distribution des rôles de lecteur, rédacteur et administrateur du site. La possibilité de s'investir à ces divers titres relève bien entendu de la rencontre entre les ambitions que se donnent les initiateurs du site et la volonté des visiteurs de contribuer. SPIP constitue dans ce cas un instrument de coordination d'une telle rencontre. L'effort préalablement réalisé par les développeurs de SPIP permet de décharger sur le logiciel quelques-uns des aspects les plus fastidieux du travail de coordination et de publication que nécessite la concrétisation du projet qui sous-tend uZine. En fournissant comme l'avance Arno* « un outil où la partie laborieuse est déjà faite (gérer les requêtes mySQL et afficher les infos dans des boucles PHP, c'est d'un chiant!)[227] », les concepteurs de SPIP proposent une application qui vise explicitement à faciliter et fluidifier une gestion collective du travail éditorial.

---

[226] Interview avec Arno*, 7 juillet 2002, http://www.davduf.net/IMG/_article_PDF/article_128.pdf
[227] Interview avec Arno*, 7 juillet 2002, http://www.davduf.net/IMG/_article_PDF/article_128.pdf

Il en résulte un site ouvert à la participation de tous les internautes, tant au niveau de la publication que de l'animation. Comme cela a déjà été évoqué au moment de la présentation de la seconde version du site rn19.net (celle qui repose sur le logiciel proposé par le minirézo), SPIP offre la possibilité de publier des contenus dont il organise la discussion selon différentes modalités, d'une part l'article et la brève, deux modalités de publication classiques dans la presse, et d'autre part le commentaire.

Sur un site qui fonctionne avec le logiciel SPIP, une publication est comme dans n'importe quel journal appelé « article » ou « brève », en fonction de l'importance de l'information et/ou de la longueur du texte qui la retranscrit. La publication sous forme d'articles ou de brèves joue un rôle central dans la conception du débat promue par le logiciel, dans la mesure où les informations qui y sont relayées, les arguments qui y sont présentés le ou les points de vue qui y sont développés constituent la chair des discussions. Les contenus des articles et des brèves sont mis en débat et en constituent les objets. Avec la configuration du logiciel qui correspond aux besoins de l'expérience uZine, il existe deux modalités de mise en discussion des articles et des brèves : des échanges peuvent se tenir sur un forum dit « interne », seulement accessible aux administrateurs et aux rédacteurs du site ; des débats peuvent se nouer avec tous les internautes qui visitent le site, sur ce qui en constitue le « forum public. »

- Le forum interne ou l'espace de discussion de l'équipe de rédaction du site

Avec SPIP, peuvent se tenir des discussions avant qu'un article ne soit publié, alors qu'il est en cours de rédaction : elles peuvent dans ce cas être assimilées aux débats qui se déroulent dans la conférence de rédaction d'un média ; elles portent essentiellement sur la conformité du contenu de l'article avec une ligne éditoriale et le style de l'écriture.

L'expérimentation sur la gestion partagée de la mise en œuvre de la politique éditoriale à laquelle le minirézo aspire au moment de déclencher le développement de SPIP ne s'opère pas directement sur le site tel qu'il apparaît à tout visiteur, mais en arrière plan. La principale caractéristique du Système de Publication pour l'Internet tient au fait que les sites qui y ont recours sont scindés en deux espaces distincts et dépendants l'un de l'autre

: l'un correspond aux pages telles qu'elles apparaissent aux visiteurs d'un site par l'intermédiaire de son navigateur Web ; l'autre prend la forme d'une partie dite privée, réservée à ceux qui participent à la rédaction des contributions. Cette partie peut s'assimiler aux coulisses d'une scène ou plus exactement à des cuisines à partir desquelles sont rédigés, puis discutés, les articles et les brèves avant leur éventuelle publication sur le site public, de la même manière que sont préparés en arrière salle les mets servis à la table d'un restaurant. L'accès à la « partie privée » nécessite un enregistrement préalable *via* un formulaire accessible en suivant un lien sur la partie publique (il s'agit de l'adresse du site à laquelle on ajoute une indication qui montre le chemin jusqu'au répertoire /ecrire ; ainsi, sur uZine par exemple, l'accès à la partie privée est au bout de l'adresse : http://www.uzine.net/ecrire). Cet enregistrement donne le sésame qui permet une identification du visiteur sur le site : lorsqu'il surfe dans la partie privée du site, un internaute est toujours identifié, au moins par un pseudonyme et une adresse électronique, et accède ainsi au statut de rédacteur. Par son apparence et les modules de gestion de l'activité éditoriale qu'elle propose, cette partie privée est commune à tous les sites utilisant SPIP et ne revêt pas la charte graphique qui singularise la partie publique. Les conditions d'accès sont déterminées par les administrateurs du site, en fonction de la configuration retenue. Elles peuvent être plus ou moins strictes, en fonction des intentions de ceux qui initient le site : de l'absence de restriction à une limitation à la seule personne qui a installé SPIP sur un serveur distant, en passant par un accès limité à un nombre de personnes, tous les scénarii peuvent être envisagés dans le paramétrage du logiciel. C'est donc à partir de cette « partie privée » que sont rédigés les articles et les brèves qui apparaissent ensuite sur le site. Toutes les contributions sont au moins associées à un identifiant, celui du rédacteur qui en fait la proposition et qui en est considéré comme l'auteur (ce dernier a la possibilité d'ajouter d'autres auteurs en cas de textes co-signés). Elles sont soumises à une même structuration, qui offre une illustration supplémentaire de la traduction dans les lignes de code de SPIP des besoins spécifiques à la nature du projet d'uzine.net : pour proposer un article ou une brève, il faut en effet remplir divers champs d'un formulaire, dont celui du titre, du sous-titre, mais aussi du chapeau et du corps du texte de la contribution, ce qui témoigne de l'inscription dans l'architecture

logicielle de quelques-unes des contraintes de mise en forme propres à un style d'écriture journalistique.

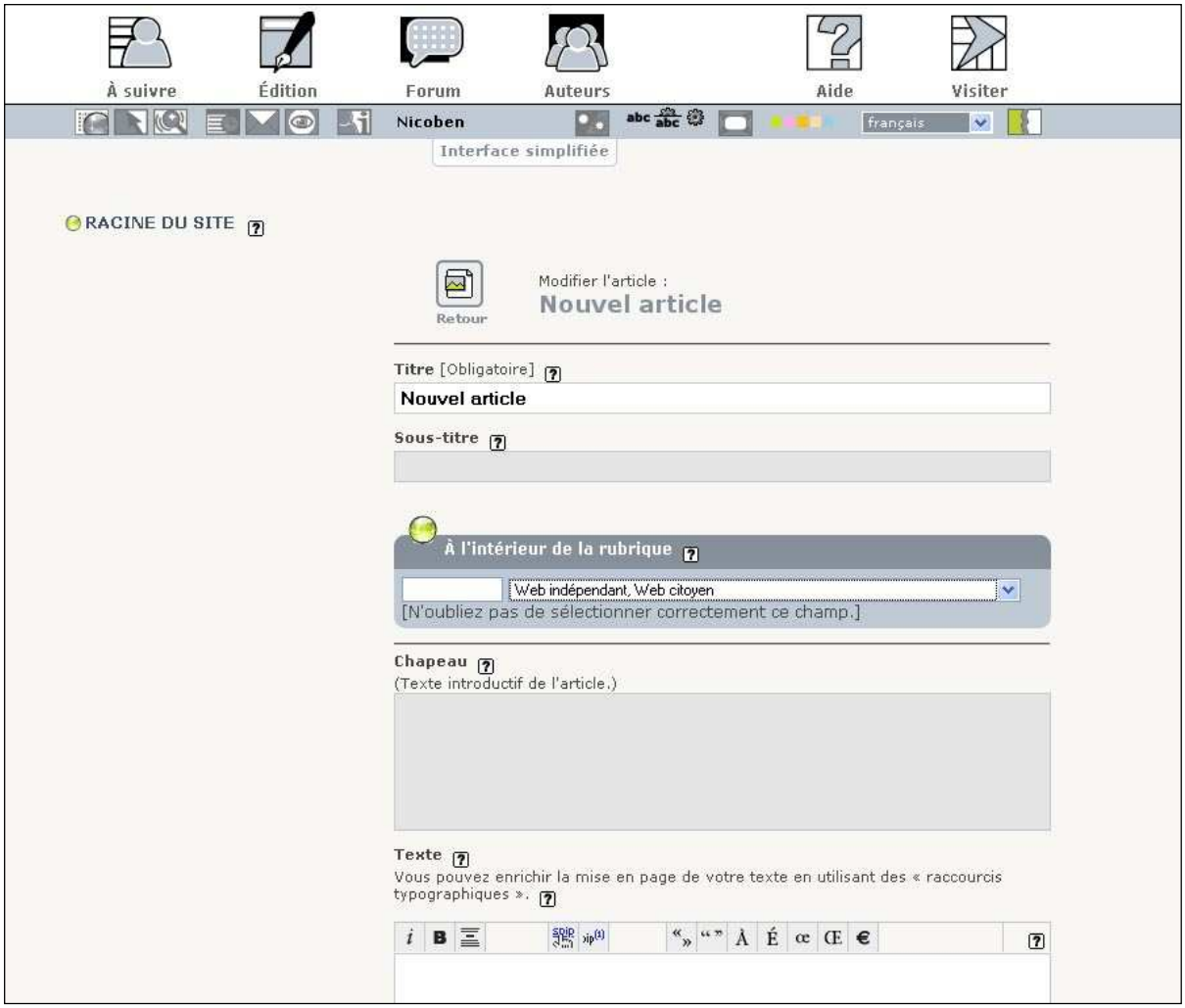

Figure 19 : L'interface de publication de la partie privée d'un site Web bâti avec SPIP (uzine.net)

Malgré une syntaxe de mise en forme des textes un peu particulière (à base de parenthèses, d'accolades et autres signes de ponctuation, reprise de l'application développée par Lazuly), l'opération qui consiste à proposer une contribution par l'intermédiaire d'un tel formulaire est relativement simple et réclame un niveau de compétence en matière informatique équivalent à celui nécessaire à l'envoi d'un courrier électronique.

Une fois le formulaire rempli, plusieurs options se présentent, en fonction des choix effectués par ceux qui ont déterminé les règles de fonctionnement du site et paramétré le logiciel en conséquence. Le texte peut être mis en ligne directement : on dit alors que le site fonctionne selon une logique d'*open publishing,* logique notamment expérimentée par des sites de collectifs de médias qui se présentent comme « indépendants », comme c'est par exemple le cas de certains sites du réseau Indymedia[228]. Un tel réglage dissout la distinction partie publique / partie privée (ou plutôt réduit cette dernière à la partie concernant l'administration du site) et par là même la possibilité d'entamer sur la partie privée un processus de définition et de relecture collectives des contributions soumises préalable à la publication pour lequel SPIP a été initialement programmé. Les animateurs du site uzine.net ne l'utilisent donc pas de cette manière et seront de ce point de vue suivis par ceux des sites initiés par les DDE de Belfort et de Saint-Etienne, et fonctionnent avec un principe qui fait penser à celui d'une conférence de rédaction : après validation du formulaire par le rédacteur, la contribution est proposée à la publication. Le texte est alors accessible à toutes les personnes qui ont au moins le statut de rédacteur, c'est-à-dire tous ceux qui peuvent visiter la partie privée du site. Cette étape intermédiaire permet de veiller au respect de la ligne éditoriale du site Web, éventuellement de retravailler et d'améliorer la contribution et sa mise en forme avant sa publication grâce à des discussions qui peuvent se tenir sur un « forum interne » qui se matérialise par la publication de commentaires associés à une publication en attente de validation sur la partie privée. La dynamique de la discussion sur le forum est encouragée par un système d'alerte qui prévient automatiquement chaque contributeur par courrier électronique qu'un autre a réagi à ses propos. Au bout de ce processus, l'article ou la brève peut être validé par une personne disposant du statut d'administrateur. En d'autres termes, un administrateur est donc un rédacteur qui a la pouvoir de valider une contribution proposée par un rédacteur et la rend par son action publique, c'est-à-dire lisible sur le site Web. Il existe dans l'environnement propre à SPIP deux sortes d'administrateur : les administrateurs généraux, qui ont notamment le pouvoir de valider l'ensemble des contributions proposées dans la partie privée, et les administrateurs de rubrique, dont le

[228] C'est notamment le parti pris du collectif Indymedia Paris : http://paris.indymedia.org/

pouvoir de validation ne déborde pas la ou les rubriques spécifiques pour lesquelles leur sont attribuées les tâches d'administration. Le statut d'administrateur de rubrique a été créé pour donner des droits supplémentaires à tous les rédacteurs qui s'illustrent par une contribution générale à l'animation d'uZine estimée remarquable par le groupe d'administrateurs généraux constitué des principaux initiateurs du site. Le projet n'a pas vocation à fonctionner avec un rédacteur en chef unique et le statut d'administrateur de rubrique permet d'élargir et de diversifier l'effectif de l'équipe qui fait accéder les textes à la publicité. Le caractère non définitivement figé des statuts attribués aux internautes contribue non seulement à l'animation générale du projet mais constitue de plus un moyen de réalisation de l'une des ambitions principales de cette nouvelle version du site : prendre en charge collectivement le travail éditorial. Cela a une conséquence directe sur la gestion de la ligne éditoriale : dans le cas d'uZine, et contrairement à la tendance observée avec la première version du site, cette forme de régulation des contributions librement proposées évite de déboucher sur un amas chaotique d'articles ou de billets d'humeur. Les administrateurs veillent non seulement à la qualité des articles et des brèves mais ils s'assurent également qu'ils portent bien sur l'objet de la mobilisation du minirézo sur le site uzine.net, à savoir des enjeux liés au Web et à son appropriation citoyenne.

- Un espace de débat public alimenté par des commentaires

La seconde modalité de publication sur un site qui fonctionne avec le logiciel SPIP est le commentaire ; ce dernier est associé à un article publié sur une page Web. Cette modalité présente certains traits de ressemblance avec les rubriques de « courrier des lecteurs » que l'on trouve dans des titres de presse écrite : dans les deux cas, tout lecteur d'un article a la possibilité de s'exprimer, pour peu qu'il en fasse la démarche ; et il le fait en réaction à un article préalablement publié. Sur le Web, l'ajout de commentaires peut donner lieu à un forum dans le sens où les conditions de publication en sont facilitées, notamment en termes de délais de publication et de réaction, ainsi que d'espace qui peut leur être alloué. Une telle fonctionnalité offre un débouché immédiat aux innovations introduites par l'apparition de langage de programmation dynamiques. Elle autorise dans tous les cas l'ouverture d'un espace de discussion attaché à chacune des contributions déjà publiées sur le site, qu'il s'agisse d'une brève ou d'un article (Figure 17). Ces commentaires

peuvent être directement publiés sur le site, ou au contraire être modérés *a priori* par les administrateurs du site, le choix relevant d'une décision de paramétrage de ces derniers. Ils peuvent également décider de ne pas activer cette fonctionnalité dans les cas où le forum n'est pas une modalité du projet pour lequel le site fonctionnant sous SPIP est déployé.

uzine.net, vitrine de SPIP

Particulièrement entre 2000 et 2002, avant d'entrer progressivement en sommeil, le site uzine.net a connu une effervescence qui lui a assuré une certaine renommée dans le paysage du Web francophone. Il a reçu au cours de cette période de nombreuses contributions puisqu'il recense plus de six cents articles, quelques sept cent cinquante brèves et plus de vingt mille commentaires sur la partie forum. Plus de deux mille personnes ont fait la démarche de s'inscrire sur le site pour se mettre en position de rédacteur et plusieurs dizaines ont proposé des interventions qui ont effectivement été mis en ligne sur la partie publique.

Sous les auspices du *Manifeste du Web indépendant*, le site était organisé autour de rubriques qui se proposaient d'aborder des enjeux ayant trait au Web et à son appropriation citoyenne. Celles qui ont attiré le plus grand nombre de contributions portaient sur les thèmes suivants : « Web indépendant/Web citoyen », « Cyberéconomiemon amour », « Internet et journalisme », et « Pressions et répression ». Le bouillonnement décrit est donc d'autant plus spectaculaire que les thématiques développées dans les articles étaient spécifiques et réclamaient des rédacteurs une certaine (im)pertinence et/ou un bon niveau de connaissances sur les problématiques en lien avec internet. Sans oublier le respect de la ligne éditoriale : les administrateurs ont certainement davantage refusé de contributions qu'ils n'ont accepté d'en publier.

uZine.net a également servi de laboratoire au sein duquel SPIP a pu être expérimenté, modifié, amélioré, au gré des retours exprimés par les utilisateurs. Le projet a dans le même temps donné à voir à de nombreux participants comment une telle initiative pouvait être animée ; beaucoup d'entre eux ont appris en situation à utiliser SPIP et à se familiariser au type de démarche que ce logiciel permet. Il a en cela fournit une source d'inspiration à bien d'autres projets.

SPIP rend sans conteste possible le succès qu'a connu le projet uZine ; mais il ne saurait à lui seul l'expliquer. Il n'est dans tous les cas pas la garantie d'une mobilisation importante : bien des sites ouverts dans la foulée de celui du minirézo sont restés des coquilles vides. Le logiciel ne peut être détaché de l'objet de la mobilisation autour duquel s'organise l'activité de publication. Sur uZine.net, le dynamisme s'entend à l'aune de l'envie de certains citoyens de contribuer à une mise en discussion publique d'enjeux émergents qui ne recouvre pas le cadrage médiatique alors marqué par l'éphémère phénomène de nouvelle économie.

3) La transposition de la configuration d'uzine.net aux projets de modernisation de l'Administration expérimentés par les DDE de Belfort et Saint-Etienne

Les animateurs du site consacré à la RN19, mais aussi de RoaNne7 ou de hYrondelle ont fait les mêmes choix de réglage du logiciel que ceux effectués par l'équipe qui administre le site uzine.net, puisque les articles et les brèves de ces sites étaient ouverts aux commentaires sans identification préalable et avec une modération des interventions qui intervenait *a posteriori* (ce qui signifie que les administrateurs du site se réservent le droit de retirer du site un commentaire dans le cas où il contreviendrait au respect de certaines règles, notamment celle de la nétiquette). Cette configuration rend possible la participation des internautes à deux types de tâches, d'une part celles qui concernent la publication de contributions sur le site et d'autre part celles en lien avec l'animation générale du projet. Dans le premier cas, cela implique que les fonctionnalités du logiciel qui commandent l'ouverture de forums sur la partie publique, ainsi que l'accès à tout internaute qui en exprime la demande au formulaire à partir duquel sont préparés les articles et les brèves, soient activées. La gestion collective du travail éditorial sur le site réclame quant à elle que les textes soient validés avant leur mise en ligne et qu'il existe sur la partie privée des espaces sur lesquels peuvent se tenir les discussions préalables à toute publication, ce qui correspond à deux fonctions qui peuvent être activées par l'activation des paramètres correspondants. Aussi bien sur les forums du site public que ceux de la partie privée, l'option qui permet de modérer les messages expédiés *a priori* n'a dans les cas étudiés pas été initialement activée.

Une telle configuration de SPIP laisse entrevoir un site Web au service d'un projet qui fait vibrer les valeurs de libre expression et de participation de tous ceux qui souhaitent s'impliquer. C'est sous cette configuration que SPIP a trouvé un écho favorable auprès de la communauté de référence du minirézo, que les observateurs classent généralement « à gauche ou à l'extrême gauche[229] ». Or, les sites initiés par les DDE auxquels l'attention est dans cette partie consacrée, se fondent sur une configuration de SPIP rigoureusement identique à celle employée pour uzine.net, sans que l'on puisse avancer que leur

[229] La citation est extraite de Demazière, D., Horn, F., & Zune, M. (2007). Des relations de travail sans règles. L'énigme de la production des logiciels libres. *Sociétés Contemporaines*, 66, 101-125. p.108

promoteur principal, Olivier Frérot, revendique une appartenance aux réseaux « des gaucho-libertaires d'uZine[230] ». La configuration de SPIP retenue, décalquée sur celle d'uZine, est, comme le pense le Directeur de l'Équipement à l'origine des sites RN19, RoaNne7 et hYrondelle, avant tout un moyen de mettre en œuvre un projet de modernisation de l'Administration et une conception d'un « État animateur ».

Pour animer leurs sites, les fonctionnaires des DDE doivent donc composer avec la configuration de SPIP qui a initialement été imaginée pour concrétiser le projet exposé dans le *Manifeste du Web indépendant*. Or l'organisation du groupe informel et réticulaire qui propose ce manifeste, le minérézo, n'a à première vue que peu de points communs avec celle de services déconcentrés de l'État, c'est-à-dire une bureaucratie marquée par des structures hiérarchiques. Les différents niveaux hiérarchiques d'une administration peuvent éventuellement trouver une projection dans les différents statuts que propose un projet qui fonctionne avec le logiciel SPIP (administrateur, rédacteur), et par là retrouver une organisation qui permet de s'accommoder de l'utilisation de ce logiciel. Mais le projet de modernisation de l'Administration s'appuie précisément sur la configuration spécifique du logiciel qui a été retenue pour faire bouger les lignes : comme le rappelle le webmestre de la DDE de la Loire dans l'extrait de journal de bord placé en préambule de ce chapitre, « sur RoaNne7 comme sur hYrondelle, tout le monde est sur un même pied d'égalité ». Pour autant, les rapports de pouvoirs qui découlent de l'organigramme de la DDE ne disparaissent pas comme par enchantement dans le cadre des expériences qui sont menées : il existe certaines pesanteurs qui ne peuvent être ignorées et que les procédures de débat doivent prendre en compte pour fonctionner. Les lignes hiérarchiques des services de la DDE peuvent donc refaire surface dans le dispositif d'animation des expériences proposées. La question de la gestion et l'animation d'un projet qui s'appuie sur la configuration la plus ouverte et la plus collaborative de SPIP par une administration peut alors être posée.

Afin que puisse s'instaurer une atmosphère propice à la discussion et de bénéficier des effets de la configuration de SPIP retenue, le dispositif d'animation qui a été mis en place

[230]Voir l'archive d'un message envoyé par Fil le 16 février 2004 sur la liste des développeurs de SPIP conservé sur : http://article.gmane.org/gmane.comp.web.spip.devel/16607

au sein des DDE est volontariste et se décline selon plusieurs dimensions. Sur les différents sites Web, le statut d'administrateur général a été conféré à la Direction de la DDE, en plus de l'animateur général du projet. Signe de leur pouvoir, seuls les administrateurs généraux ont la possibilité de modifier la configuration du logiciel et de distribuer les statuts et les droits qui y sont associés. En outre, sur un site qui fonctionne avec le logiciel SPIP, les administrateurs sont plus particulièrement chargés de valider les articles en préparation dans la partie privée du site : ce sont eux qui assurent une publicité aux contributions, dans les conditions prévues par les animateurs. Les différents chefs de services de l'Administration déconcentrée du Ministère de l'Équipement dans la Loire ont quant à eux été nommés administrateurs de rubrique, c'est-à-dire qu'ils disposent du pouvoir de valider les contributions d'une ou plusieurs rubriques du site, en général de la ou des rubriques qui correspondent au champ de compétences du service qu'ils dirigent. Les autres fonctionnaires de la DDE impliqués dans ces opérations se sont vus initialement attribués le statut de rédacteur, comme tout internaute qui en fait la demande. Les administrateurs sont chargés de veiller au bon fonctionnement de l'expérience et à l'animation de la ou des rubriques des sites dont ils sont responsables. En plus de la validation des contributions, ils veillent à ce qu'une réponse soit apportée à un commentaire publié sur un site par un internaute dans les meilleurs délais. SPIP prévoit à cet effet un dispositif d'alerte automatique qui prévient d'une nouvelle intervention sur les forums par courrier électronique ; les administrateurs reçoivent ces alertes et les font parfois suivre directement aux agents concernés par le message, en leur demandant de ne pas oublier d'apporter une réponse à un internaute qui s'est exprimé sur un forum.

À travers les différents statuts auxquels SPIP donne accès sont reproduits sous une nouvelle forme les rapports de pouvoir qui sont propres à la hiérarchie des services administratifs. S'ils ne sont pas en apparence bouleversés par l'organisation induite par une telle configuration du logiciel, ils peuvent parfois être ré-agencés, dans la mesure où, au fil de l'expérience, le statut d'administrateur de rubrique a également été confié à d'autres agents, en fonction de leur implication dans les projets et non de leur place dans l'organigramme de la DDE. Or, cela a pu être source de tensions, notamment lorsque des agents qui avaient accédé au statut d'administrateur se sont affranchis des règles de publication des articles déterminées par l'animateur pour valider et publier leurs propres

contributions, sans que ces dernières aient fait l'objet d'une discussion préalable au sein de l'équipe de rédaction, c'est-à-dire aussi lorsqu'ils se sont émancipés des chaînes de validation qui sont propres à la hiérarchie qui prévaut au sein de la DDE. Lorsque la procédure n'était pas respectée et qu'un article était mis en ligne trop rapidement, l'animateur n'a pas hésité à rappeler l'agent concerné à l'ordre sur la liste qui faisait office de conférence de rédaction, en demandant, de retirer le texte de la publication et de le soumettre de nouveau à discussion avant une éventuelle publication, comme c'est par exemple le cas dans le message ci-dessous :

Bonjour,

Ralentisseurs, coussins et plateaux.
http://www.roanne7.net/article.php3?id_article=84

est en ligne, merci de penser le mettre en débat (sauf erreur de ma part, je ne l'ai pas vu) avant de le valider pour mise en ligne.

Nous avions dit en gros 24 à 48 h de discussion pour ajustements si besoin.

Pour l'heure je vois que certaines images sont trop larges et déforment le cadre prévu pour la publication. Je rappelle qu'il ne faut pas que les images dépassent 400 pixels de large.

Merci à A. Thévenon de rebasculer l'article en "En cours de rédaction", puisqu'il a la fonction d'administrateur sur la rubrique "Autour de la route"; pour procéder aux modifications et après en informer la présente liste pour que les uns et les autres donnent leur avis.

Au terme des 24 à 48 h, l'article pourra être publié si pas de remarques particulières.

A suivre

J.Chatignoux

Source : Liste [roanne7-conf-redac], Jacques Chatignoux, message « Ralentisseurs, coussins et plateaux », du 27 janvier 2004.

Les lignes hiérarchiques instituées par l'organisation administrative peuvent également se trouver perturbées ou reconfigurées par le déroulement des expériences de « co-production de l'information publique » en regardant du côté du statut des contributions

sur les différents sites : comme on l'a vu dans le chapitre précédent, comme cela a été rappelé plus haut, sur les espaces ouverts par les DDE de Belfort et de Saint-Etienne, rien ne permet de distinguer une contribution publique d'une autre, à commencer par le statut de son auteur. Tous les agents de la DDE sont encouragés par leur Directeur à intervenir sur les sites Web et les articles qu'ils y publient sont nommément signés : ceux qui participent à ces expériences signent leurs contributions de leur nom et précisent éventuellement à quel titre ils interviennent, en signalant le cas échéant à quel service de la DDE ils appartiennent. Une telle situation n'est pas la plus courante dans la communication institutionnelle qui a traditionnellement cours, puisque dans la plupart des cas, c'est le nom du chef du service qui apparaît, lorsque ce n'est pas le seul nom du service concerné qui fait office de signature.

Les initiatives des DDE de Belfort et de Saint-Étienne étaient pour le moins inhabituelles pour des services de l'État au moment où elles ont émergé. Surtout au début des années 2000, alors que l'accès à internet commence à significativement s'élargir en France, les institutions publiques traditionnelles ont alors tendance à reproduire sur le Web les schémas de communication unilatéraux et descendants inspirés de ceux associés aux médias de masse, par lesquels elles ont l'habitude de s'exprimer (Benvegnu, 2006). SPIP peut tout à fait se prêter à ce genre d'exercice : il suffit pour cela de limiter l'accès à la partie privée à un nombre déterminé de rédacteurs et de désactiver la fonctionnalité qui autorise l'ajout de commentaires aux articles publiés sur le site. Toutes ces opérations s'effectuent à partir du tableau de configuration du logiciel. Si les animateurs des projets RN19, RoaNne7 et hYrondelle s'étaient conformés aux modèles de sites les plus courants dans l'Administration tout en souhaitant toujours utiliser SPIP, ils auraient pu faire en sorte que seuls les agents de l'Équipement puissent rédiger des articles, utilisent la partie privée comme une conférence de rédaction interne à la DDE, afin de déterminer dans quelles conditions une information peut être publiée. Tout cela aurait pu être fait avec le logiciel développé par les membres du minirézo, en offrant éventuellement la possibilité aux internautes d'exprimer une réaction aux informations ainsi publiées : le projet se serait alors certainement orienté dans la direction d'un « site de com' pour le grand public avec une possibilité de réaction » que l'un des fonctionnaires de la DDE de la Loire

distingue du « site Web participatif » dans l'extrait placé en exergue de ce chapitre. SPIP peut tout aussi bien se muer en éditeur de sites Web dont la principale valeur ajoutée est alors de prendre en charge une partie du travail de publication qui revenait auparavant où qui revient dans d'autres systèmes de publication à un webmaster. Le logiciel circule sous toutes les configurations que ses utilisateurs peuvent lui donner. La diversité des services qu'il peut rendre et la facilité du paramétrage de ses fonctionnalités favorisent assurément sa diffusion.

4) La plasticité comme catalyseur de la diffusion du logiciel

L'ambition commune des développeurs de SPIP est de promouvoir ce qu'ils désignent alors par le néologisme d'« autopublication » : le logiciel est préparé avec la volonté de proposer un outil original qui s'adapte et qui facilite la mise en œuvre des principes défendus dans le *Manifeste du Web indépendant*. Ils destinent dès le départ cette solution à la fois à la nouvelle version du site uzine.net mais n'en restreignent pas l'utilisation à ce projet : ils sont désireux de mettre le logiciel qu'ils préparent à disposition de tous ceux qui voudraient lancer leur propre site Web. Dès ses premières moutures, le cahier des charges de SPIP intègre le fait que le logiciel n'est pas exclusivement consacré au projet uZine, même si c'est pour lui qu'il est initialement développé : dans l'extrait du cahier des charges qui a été cité plus haut, Arno*, le principal contributeur du logiciel, insiste sur la nécessaire simplicité d'installation et d'utilisation du logiciel, notamment permises d'une part par le faible espace qu'il nécessite pour son utilisation sur le serveur Web sur lequel il est hébergé, et d'autre part par la mise à disposition d'une documentation ; il avance de plus sur le ton de l'évidence que l'application doit être distribuée sous licence libre (il fait notamment référence à la *General Public License* ou GPL[231]). Tout cela constitue autant d'éléments qui indiquent que les développeurs de SPIP ont la ferme intention d'en assurer une diffusion. C'est pour que le logiciel puisse intéresser d'autres personnes qui portent des projets différents d'uZine que les développeurs de SPIP rendent l'application

[231] La *General Public License* ou GPL est la principale licence de logiciels libres. Elle définit un mode d'utilisation du logiciel en assurant la liberté de l'utiliser, de l'étudier, de le modifier et de le diffuser librement. Le site de la licence est disponible à l'adresse suivante : http://www.gnu.org/copyleft/gpl.html

largement configurable. Cette dernière doit faire preuve d'une certaine souplesse, donner aux sites une forme qui n'emporte pas totalement le fond : à un premier niveau, celui de l'apparence des sites Web bâtis avec SPIP, il doit être possible de modifier aussi le *design* et la structuration, et ne pas systématiquement obtenir un clone parfait du site uzine.net lorsque l'on recourt à SPIP ; il ne doit pas ensuite se limiter à la couverture des besoins du minirézo du point de vue de la gestion des contenus elle-même, et doit là aussi offrir une large gamme de configurations s'il veut être mis au service d'autres projets. C'est ce que veut signifier Arno* lorsqu'il émet dans le cahier des charges le souhait maximaliste que « le site doit pouvoir être très adaptable à n'importe quelle situation. » Et cela ne concerne pas seulement les modifications qui peuvent être apportées par des utilisateurs qui interviendraient directement sur le code source librement accessible du fait du système de licence choisi : des variantes doivent être à portée de mains de ceux qui ne disposent pas des compétences suffisantes pour se livrer à des tâches de programmation et qui utilisent la version du logiciel telle qu'elle leur est proposée. La palette de possibilités qu'offre SPIP se dévoile à partir du tableau de configuration du logiciel.

SPIP a tout d'abord été largement employé au sein du monde associatif car les principes d'ouverture qu'il peut promouvoir, couplés à sa relative facilité d'utilisation, ainsi que la chute du coût financier destiné à la création et à la maintenance d'un site Web qu'il a entraînée, en font un outil adapté aux attentes et contraintes de ce type de public. La distribution du logiciel sous système de licence libre a grandement facilité la constitution d'une communauté active qui a assuré la maintenance, la poursuite et l'amélioration de son développement, matérialisée par l'existence de plusieurs sites dédiés (spip.net, spip-contrib) et de listes de discussion de développeurs et d'utilisateurs. Et cela a également joué un rôle dans la propagation du logiciel. SPIP s'est à cet égard nettement distingué des autres applications qui à l'époque proposaient également de créer et d'entretenir des sites Web dynamiques : y compris dans l'univers francophone, de nombreuses tentatives initialement comparables à SPIP sont restées cantonnées au site pour lequel elles avaient été conçues ou à un nombre limité de projets, non parce qu'elles étaient techniquement inadaptées ou défaillantes, mais davantage en raison de la faiblesse des moyens mis à disposition pour s'en saisir (absence de documentation détaillée notamment). Les cas de

quelques contemporains des premiers pas de SPIP tels qu'AttilaPHP ou RC, le Rédacteur Collaboratif, peuvent être cités à titre d'exemples[232]. Peu diffusés et peu utilisés, ces derniers n'ont pas véritablement fait l'objet de développements complémentaires et sont bien souvent passés aux oubliettes, un phénomène de concentration s'étant progressivement produit autour de SPIP parmi les acteurs du Web francophone. Cela a conduit à accélérer sa diffusion, qui a connu dans le même mouvement une diversification de la nature des acteurs ouvrant un site avec cette application. Au fil des mois, des sites et des expériences, SPIP apporte la preuve qu'il est un outil de publication sur la Web non seulement remarquable pour sa relative simplicité d'utilisation, mais également au regard de la fiabilité technique dont il fait montre. Comme le notent D. Demazière, F. Horn et M. Zune, qui ont enquêté sur les conditions de production de SPIP, quelques mois après la mise à disposition de sa première version, « le logiciel suscite un intérêt nouveau de la part de programmeurs chevronnés : il n'est plus (seulement) issu '*d'une bonne volonté gauchiste*', mais est porté par '*les technos, qui s'intéressent plus à la qualité du produit*'. Le logiciel change alors de statut : de '*produit amateur, programmé par un crétin*', il devient '*un produit qui tient la route*'. Cette crédibilité technique ne se substitue pas à l'image politique du logiciel, elle ne la concurrence pas, mais la renforce[233]. » Mais la crédibilité technique qu'il atteint ne produit un effet levier significatif du point de vue de sa diffusion que dans la mesure où elle se conjugue à la plasticité et à la volonté de diffusion précédemment décrites. Progressivement, des entreprises, allant de la PME à de grands groupes, s'en emparent pour proposer de nouvelles versions de leur site institutionnel (La Poste) ou de quelques-uns de leurs sites thématiques (EDF) : le logiciel développé par le minirézo pour les besoins du projet uZine peut tout aussi bien être utilisés pour des sites marchands, qui ne poursuivent pas des objectifs de débat public. La large diffusion que le logiciel connaît invite ses initiateurs à en écrire l'histoire, ce qui peut témoigner d'une certaine reconnaissance, si ce n'est d'une consécration ; les auteurs se

---

[232] Les conditions d'élaboration de ces logiciels sont envisagés par Blondeau, O. (2005). La technique comme prétexte à une réflexion sur un renouvellement de la démocratie et de la pratique militante. Formats et procédures de débat public sur Internet. In S. Argüello & J. Joy (Eds.), *Logs. Micro-fondements d'émancipation sociale et artistique*. Paris: Editions ère.

[233]Demazière, D., Horn, F., & Zune, M. (2007). Des relations de travail sans règles. L'énigme de la production des logiciels libres. *Sociétés Contemporaines*, 66, 101-125. p. 109. Les passages en italique sont des extraits d'entretiens que les auteurs de l'article ont réalisé avec les principaux développeurs de SPIP.

livrent à cette tâche, et le font avec le détachement et le ton dont ils sont coutumiers, comme l'évoque le titre qu'ils donnent à leur contribution : «L'histoire minuscule et anecdotique de SPIP[234]. »

Dans ce contexte, la première rencontre de SPIP et de l'Administration française n'a pas tardé : elle se produit à l'été 2001, à peine le logiciel rendu disponible. Elle a déjà été évoquée au cœur du deuxième chapitre : elle tient à l'ouverture de la deuxième version du site proposé par la DDE de Belfort à propos de la RN19. Indépendamment ou sans liens directs avec les projets portés au Ministère de l'Équipement par Olivier Frérot, SPIP entame en 2003 un long cheminement au service de l'État. Des sites de ministères et des sites gouvernementaux thématiques « passent sous SPIP », selon l'expression consacrée. La carrière administrative de SPIP s'ouvre quant à elle sur au moins deux fronts, et débouche sur deux situations contrastées dont il faut rendre compte, dans la mesure où le logiciel initié par les « gaucho-libertaires d'uZine » est au cœur d'une controverse au sein de laquelle certains l'accusent d'être « de droite. »

Sous-Section 2 : SPIP peut-il aussi être de droite ?

Les fonctionnalités, la fiabilité et la plasticité du logiciel SPIP attirent l'attention des Services d'Information du Gouvernement (fin 2002) et du Ministère de l'Équipement (2004). Ces deux institutions décident d'utiliser l'application pour plusieurs de leurs services et de développer de nouvelles fonctionnalités, particulières aux usages qu'ils comptent en faire (les projets SPIP Agora et SPIP Giseh). À cette époque, le Gouvernement français est issu d'une majorité parlementaire qui regroupe des élus de la droite et du centre. Parmi la communauté des premiers utilisateurs de SPIP, certains voient dans cette adoption une récupération, ce qui ouvre une controverse sur l'orientation politique du logiciel.

[234] Spip.net, « L'histoire minuscule et anecdotique de SPIP », janvier 2002, mis à jour en janvier 2007, http://www.spip.net/fr_article918.html

1) La récupération par les Services d'Information du Gouvernement : le projet SPIP Agora

Le premier cas est à première vue sans rapport avec les sites initiés par les DDE que je prends en considération, mais il a débouché sur une controverse dont le principal intérêt du point de vue de ce qui est ici envisagé est de souligner une nouvelle fois que le travail d'écriture des lignes de code informatique et celui associé à l'éventuel paramétrage d'un outil informatique relèvent de l'activité politique, dans le sens où aussi bien les concepteurs que les administrateurs d'un site font des choix qui retranscrivent, si ce n'est une vision du monde, tout du moins une vision de l'organisation du projet pour lequel le logiciel est déployé. Le cas permet d'illustrer le fait que ces visions, ces conceptions se matérialisent à travers les fonctionnalités particulières qu'un logiciel met à disposition.

A la fin de l'année 2002, les Services d'Information du Gouvernement (SIG) doivent gérer une dizaine de sites Web qui fonctionnent avec cinq solutions technologiques différentes. Ils ont alors la volonté de se doter d'une application unique adaptée aux besoins génériques de l'Administration. Leur attention se porte alors sur le logiciel proposé par le minirézo : ils l'adoptent et l'adaptent en décidant de prendre leur autonomie dans la poursuite du développement du logiciel pour produire leur propre version : Agora (acronyme d'Architecture de Gestion de cOntenu à Réplication Automatisée, qui se réfère au lieu de rassemblement des citoyens de la Cité grecque). Une telle bifurcation née d'une divergence d'intérêts dans le développement d'un logiciel libre (qui est impossible dans le cas d'un logiciel propriétaire puisque le code source n'est pas accessible) est nommé un *fork*[235] dans le jargon informatique pour expliciter le fait que l'activité de programmation se poursuit selon des directions différentes mais à partir d'une base commune. Ce qui aurait pu apparaître comme une reconnaissance du travail effectué par les premiers développeurs de SPIP est alors perçu comme un dévoiement de l'esprit originel de SPIP, et ce d'autant plus qu'il n'y a pas eu d'échanges entre les différentes équipes de développement, issues du minirézo d'un côté et des SIG de l'autre. Sur les forums spécialisés, la discussion fait rage et, dans la communauté des utilisateurs de SPIP,

[235]Le terme *fork* signifie fourche ou bifurcation en anglais.

nombreux sont ceux qui se sentent floués par l'embranchement créé par le projet Agora. Sur la liste de discussion générale ouverte par les SIG pour le développement de leur application, le consultant en communication qui anime les sites sur la RN19, RoaNne7 et hYrondelle intervient par exemple pour dénoncer la manière de procéder de ceux qu'ils appellent les « zozos d'agora », contraire à la vision de l'Administration qu'il défend à travers ses différents projets fondés sur une configuration de SPIP qui reprend celle qui sous-tend le projet du minirézo :

> « agora est l'antithèse d'une administration citoyenne ouverte sur le monde. C'est donc un grand danger pour l'avenir même du rôle de la fonction publique dans notre pays et surtout sa capacité à s'adapter à un monde en mutation pour travailler autrement la détermination de l'intérêt général. Si c'est un choix politique voulu par qq fonctionnaires (mais de quel droit se prévalent-ils pour agir ainsi !!!), alors il faut situer agora dans une dimension politique claire et non dans une logique technique ! »
>
> *Source : Liste [Agora-generale], Jacques Chatignoux, Réponse au message « Evolution de Spip et de Spip-Agora », le 1er décembre 2004.*

Dans un billet publié sur le net au plus fort de la controverse, au cours de l'année 2004, après avoir présenté ses principales caractéristiques techniques et les fonctionnalités qui le distinguent de SPIP, un internaute fustige par ailleurs sans nuances le projet Agora qui n'a selon lui pas lieu d'être :

> « Agora est fait pour la France d'en haut, technocratique, élitiste, professionnelle, pire que SPIP, et disons-le tout net : De droite[236]. »

Certains ont en effet eu le sentiment que SPIP venait de tomber entre les mains d'un gouvernement de droite, dont le Premier Ministre de l'époque, J.-P. Raffarin, vantait alors les mérites de « la France d'en bas ».Au-delà du ton polémique et provocateur employé dans cette contribution intitulée « Agora : le SPIP de droite pour la France d'en haut », la réaction de cet internaute est intéressante en ce qu'elle pointe des différences de valeurs entre les deux versions du logiciel en se fondant sur un examen des différentes

[236] do(CopID , « Agora : le SPIP de droite pour la France d'en haut », 17 février 2004, http://spipage.levillage.org/article.php3 ?id_article=262. Inaccessible à cette adresse depuis 2009, l'article a été reproduit dans les annexes, sans la très longue discussion – faute de place - qu'il a suscité sur le forum attaché.

fonctionnalités proposées par SPIP et SPIP Agora. Sur le site dédié au projet Agora, on apprend qu'il a été « conçu pour répondre aux besoins de l'administration et notamment des équipes éditoriales hiérarchisés[237] ».À cet effet, il complexifie par exemple le système de gestion des droits dans la partie privée tel qu'il existe sur SPIP et vise par là à reproduire différents niveaux hiérarchiques, tels qu'ils existent dans des services administratifs, en multipliant les statuts : là où il n'en existait que deux dans le cas de SPIP (administrateur et rédacteur), Agora en propose quatre avec des droits d'action associés régressifs : webmestre, administrateur, rédacteur et visiteur. Autre différence technique notable : les ressources consommées par l'hébergement. Contrairement à l'application développée par le minirézo, Agora est très gourmand en espace lors de son installation sur un serveur distant (avant même la publication du premier article, il réclame un minimum de 16 Mo), ce qui empêche avec les capacités de stockage de l'époque de l'installer sans avoir recours à un service d'hébergement professionnel. A cet égard, les développeurs de SPIP se sont toujours fixés comme contrainte de limiter au maximum la taille de l'espace nécessaire à l'installation pour que le logiciel puisse être installé sans entraves sur les comptes gratuits et ceux mis à disposition par les principaux fournisseurs d'accès à internet. Ce souci visait explicitement à favoriser l'installation du logiciel sur ce type de comptes afin de favoriser l'ouverture de sites personnels et associatifs, dans la mesure où ces deux publics ne peuvent disposer que de manière exceptionnelle d'un hébergement sur un serveur professionnel en raison du coût que cela implique. Enfin, la diffusion des premières versions de la documentation technique d'Agora en anglais a pu donner le sentiment que ce dernier privilégiait « les pros du code » au détriment des bidouilleurs qui représentent un public clairement visé par SPIP. Le choix de diffuser de tels documents dans cette langue est tout à fait courant dans le monde du développement informatique. Mais l'anglais constitue aux yeux de certains une barrière supplémentaire pour ceux qui, au sein d'une communauté principalement francophone dont SPIP est issu, voudraient s'approprier le logiciel.

[237] http://www.agora.gouv.fr

2) Les nouvelles fonctionnalités de Giseh : quand la DDE de la Loire devient le phare de l'Équipement.

Parallèlement au développement du logiciel Agora par les SIG, le Ministère de l'Équipement a entrepris des démarches pour se doter d'une application unique de gestion de contenus sur le Web qu'il pourrait fournir prêt à l'emploi à ses services aussi bien centraux que déconcentrés, tant pour répondre à leurs besoins de sites internet que d'espaces intranet. Au moment du choix, en 2004, SPIP est devenu incontournable dans la sphère francophone des systèmes de gestion de contenu, bien au-delà des ses réseaux d'origine : au point culminant de sa suprématie, c'est vers lui que se tourne le choix du Ministère et à travers le lancement du projet Giseh [238]. À cette époque, Gilles de Robien est titulaire du portefeuille de l'Équipement dans le Gouvernement conduit par le Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin : en plus des SIG, SPIP poursuit donc une carrière administrative sous un gouvernement de droite. Mais dans ce cas, le choix de SPIP par le Ministère ne déclenche aucune controverse publique. La détermination des fonctionnalités que le logiciel doit offrir et la définition des configurations possibles à partir de son paramétrage sont dans ce cas influencées par les expériences lancées depuis 2001 et 2003 par les DDE de Belfort et de Saint-Etienne, services déconcentrés du Ministère.

Au sein du Ministère de l'Équipement, SPIP a bénéficié du soutien de Christian Parent, alors Président de la troisième section du Conseil Général des Ponts et Chaussées. Ce dernier a connaissance des expériences menées en DDE par O. Frérot depuis 2000, en particulier celles qui font appel à SPIP depuis 2001. Les expériences menées par les DDE du Territoire de Belfort et de la Loire sont mises en évidence au Ministère de l'Équipement et constituent des tests dont le déroulement incline vers le choix de SPIP et le conforte. Mais, à la différence de ce que permet SPIP dans ces expériences, les premiers développements de Giseh ne donnent pas la priorité aux fonctionnalités qui rendent

[238] Giseh est l'acronyme de *Gestion d'Information sur Support Editorial Hypertexte*. Il s'agit à proprement parler d'une série de squelettes qui viennent se greffer à la version 1.8.3b de SPIP en proposant directement certaines fonctionnalités : à titre d'exemple, avec les squelettes Giseh, il est possible de paramétrer intégralement la page d'accueil, d'avoir le choix de l'ordre de tri des articles dans une rubrique, de disposer d'un moteur de recherche qui prend en compte les articles et les forums, etc.

possibles les interactions avec les internautes. SPIP n'est pas choisi parce qu'il permet à un cercle élargi d'internautes de publier sur le net et d'échanger sur des forums, mais parce qu'il est un système de gestion de contenu fiable, largement utilisé, pour lequel le développement et la maintenance se poursuivent, et enfin parce qu'il est distribué sous licence libre. Malgré tout, une fenêtre d'opportunité s'ouvre pour Olivier Frérot, alors Directeur de l'Équipement dans le département de la Loire : le fait que SPIP soit choisi comme système de gestion de contenu officiel du Ministère de l'Équipement, même si ce n'est pas dans la configuration retenue pour les sites qu'il a initiés, peut rendre les interlocuteurs du Ministère de tutelle plus sensibles au projet politique de modernisation de l'Administration qu'il porte depuis plusieurs années et qu'il incarne à travers l'ouverture de sites Web ouverts à toute contribution basés sur SPIP. Il poursuit donc le travail de présentation et de valorisation des différentes expériences qu'il mène en montrant que le logiciel qui a été retenu n'est pas seulement système de gestion de contenu mais qu'il peut également être un outil de discussion et de collaboration avec les internautes, si certaines fonctionnalités sont activées. Philippe Fournel, le Webmaster de la DDE de Saint-Étienne, participe à ce travail d'explication de ce qui a été entrepris dans la Loire à travers quelques projets, dont RoaNne7 et hYrondelle. Grâce à l'expérience qu'il a acquise depuis qu'il utilise SPIP (depuis la mi-2003 et le lancement de RoaNne7), il participe à la formation de ses collègues des autres DDE une fois SPIP adopté par le Ministère. L'ajout à SPIP Giseh des fonctionnalités liées à la possibilité de commenter les articles apporte selon lui la preuve que le travail de sensibilisation et de conviction a fini par porter ses fruits :

> « La démarche du Ministère n'était pas tout à fait la même que la nôtre : au début, ils ont pris SPIP mais sans notion de collaboration avec les internautes. Mais ce qu'il y a de bien, et là j'en suis assez content, c'est qu'on a réussi à les faire évoluer par rapport à ce qu'on faisait sur nos sites et ils ont rajouté les fonctionnalités qui permettent d'afficher les commentaires, de pouvoir commenter les articles. Notre démarche, enfin la démarche d'Olivier Frérot, qui était isolée, commence à prendre au niveau du Ministère. Au début, on passait pour des extra-terrestres. Et là finalement, un peu comme à la DDE au début, ils se disent que c'est une réelle valeur ajoutée. Petit à petit, même le site de Giseh, interne au Ministère, est devenu collaboratif [239] ! »

[239] Entretien avec Philippe Fournel, webmestre, 5 septembre 2006.

L'adoption du Système de Publication pour l'Internet par le Ministère de l'Équipement, qui l'utilise pour ses sites publics préférentiellement en tant qu'éditeur de sites Web répondant aux besoins exprimés par les sites de communication institutionnelle tels ceux de ses services déconcentrés (les sites de toutes les DDE de France fonctionnent alors grâce à SPIP), contraint les agents de la DDE de la Loire à manier de manière concomitante le même outil avec deux réglages différents. Contrairement à ce qui se passe sur les sites des différents projets auxquels ils participent depuis deux ans, les fonctionnalités qui permettent de devenir rédacteur en accédant à la partie privée du site et de commenter les articles publiés sont désactivées sur le site institutionnel de la DDE ouvert en 2005 avec Giseh. La convergence qui s'opère au niveau de l'outil finit par entraîner des confusions, si bien qu'il n'est pas toujours aisé pour eux de tracer une frontière claire entre les réglages propres à des « sites Web participatifs », tels que RoaNne7 et hYrondelle, initiés par la DDE pour coproduire « sur un même pied d'égalité » l'information relative à des projets bien spécifiques, et le site institutionnel semblable à celui de toutes les autres DDE sur lequel l'État reprend son rôle de sachant et autorise éventuellement les administrés à faire part d'une réaction par ce canal. Par exemple, près de deux ans après la mise en ligne de hyrondelle.net, les services informatiques de la DDE ont proposé une nouvelle maquette du site en modifiant le squelette d'origine : en dépit des différences qui subsistaient au niveau des fonctions activées, elle s'est révélée au final très proche de celle du site institutionnel. La réaction du consultant en communication, même si ce dernier n'était à ce moment là plus lié à la DDE pour l'animation et la maintenance du site, ne s'est pas faite attendre. Dans un message posté sur la liste de discussion [Hyrondelle-conf-redac], il invite à la vigilance pour rendre plus évidente la distinction entre les deux espaces :

> Je trouve plutôt sympa que vous tentiez de faire évoluer une maquette.
> => c'est important.
>
> Cependant, l'organisation des informations est très proche de celle du ministère.
> Regardez la proximité entre
> http://www.hyrondelle.net/sommaire1.php3
> http://www.loire.equipement.gouv.fr/

(…)

Je rappelle aussi qu'il est essentiel que la mise en page de ce site ne soit pas trop proche de celle du ministère.

Hyrondelle n'est pas un site de la Dde et encore moins du ministère !
Il est d'initiatives Dde mais ouvert à tous les internautes (même si j'en conviens cela reste difficile).

Source : Liste [Hyrondelle-conf-redac], Jacques Chatignoux, Réponse au message « Nouvelle maquette page d'accueil », du 11 septembre 2005.

On a vu dans cette sous-section que SPIP avait été conçu pour offrir une palette étendue de fonctionnalités, dans le but de favoriser tout projet de prise de parole sur internet. En intervenant sur le code informatique et/ou sur le panneau de configuration du logiciel, des fonctionnalités peuvent être activées et d'autres désactivées, en fonction des buts que poursuivent ceux dont le projet passe par la mise en ligne d'un site Web. Plusieurs configurations peuvent être envisagées à partir d'une même application.

Le choix et le paramétrage d'un logiciel ne sont pas sans implications sur les activités de publication et de discussion, dans la mesure où ils offrent des possibilités, posent des contraintes et prescrivent un certain nombre de comportements aux utilisateurs, tant au niveau des formats de l'échange que de la manière dont ces activités sont administrées. Mais la seule présence d'un outil, voire même le paramétrage particulier d'un logiciel, ne présage pas totalement de la nature de l'expérience au service de laquelle il est mobilisé. Les initiateurs et les animateurs de sites Web lancés pour expérimenter un projet de modernisation de l'Administration qui promeut une conception d'un État animateur de débats ont par exemple choisi une configuration de SPIP initialement déterminée pour les besoins d'un projet général d'animation du Web, consistant en un fanzine ouvert à la participation à la prise de parole de tout internaute : avec la même configuration, SPIP est un élément incontournable de projets aussi distincts que uzine.net et les sites Web sur la RN19, RoaNne7 et hYrondelle.

Les effets du paramétrage des outils dépendent évidemment des ambitions assignées à une expérience. Mais la configuration d'une procédure est également tributaire de l'organisation et de l'animation des différents éléments qui la composent. Le cas du module dit de « prioritarisation des enjeux » tel qu'il est notamment utilisé dans le cadre de la procédure de débat sur l'implantation d'éoliennes en Atrébatie va dans une troisième sous-section servir à mettre en évidence l'importance de l'agencement des outils dans la configuration de la procédure : même sans faire évoluer significativement son paramétrage, ce module peut être mobilisé au sein d'une diversité d'expériences, dont certaines ne visent pas à animer des débats publics, et ses fonctionnalités peuvent différer en fonction du moment auquel il est mobilisé.

Sous-Section 3 : Paramétrage des logiciels, configuration de la procédure

La présence de l'outil informatique de « prioritarisation des enjeux » par un système de vote par couleurs utilisé dans la consultation sur l'implantation des éoliennes en Atrébatie ne constitue pas à elle seule un indice déterminant qui permet de dire que l'on a affaire à une procédure de débat. En revenant sur les origines du *color vote*, on s'aperçoit même que l'outil a initialement été conçu pour animer le travail d'équipes d'experts dans le monde médical.

1) D'un dispositif de calcul à un système d'identification des opinions

Sur le second terrain investigué dans le cadre de la première partie de cette thèse, le cas de la consultation portant sur un projet d'implantation d'une ferme éolienne dans la Communauté de communes en Atrébatie, le principal logiciel impliqué est le module de « prioritarisation des enjeux » fondé sur un système de vote par couleur. Il repose sur une méthode qui n'est ni spécifique à internet, ni aux décisions collectives qui concernent des choix publics. Le principe du vote par couleur est en effet inspiré de l'abaque de Régnier ; il renvoie à un dispositif de calcul, puisqu'il vient du mot grec *abax* qui désigne une table

à calcul. Il a été mis au point par François Régnier au milieu des années 1970, tout d'abord pour animer le travail d'équipes d'experts dans le monde médical, avant de trouver des applications dans des domaines tels que le marketing ou la gestion des ressources humaines[240]. La méthode a été conçue dans le but de faciliter le travail de groupe, de le rendre plus efficace, en prêtant davantage attention aux idées qui émergent et qui ne sont pas nécessairement portées par la force du nombre ou de la rhétorique. Le calcul que permet d'effectuer l'outil proposé par F. Régnier a ceci de particulier qu'il offre une représentation et une pondération des idées en circulation dans un groupe, et se présente par conséquent comme un outil d'aide au repérage des opinions dans le sens où il cherche à faciliter la prise de décision qui concerne un collectif. Le principe est simple : les participants sont invités à se prononcer sur une proposition en exprimant leur accord, leur désaccord ou leur volonté de ne pas s'exprimer, en choisissant une couleur d'une palette qui en compte sept au total.

L'arrivé du Web a permis d'envisager un nouveau déploiement de ce principe. Dans le même temps, il a essaimé et été adapté par des sociétés et des associations dont l'action porte plus directement sur des expériences de discussion relatives à des problèmes publics.

2) Les versions électroniques de l'abaque Régnier

En 2005, une expérience de concertation sur le logement social ayant recours à cette méthodologie a par exemple été conduite dans la ville d'Ivry-sur-Seine[241]. Elle a été réalisée par Navidis[242], une société spécialisée dans la représentation d'informations géo-localisées sur internet. Malgré l'absence de connexions à d'autres actions ou démarches et le désintérêt de l'exécutif municipal à l'égard de cette initiative, cette dernière a valu à la

---

[240] La préparation de ce paragraphe s'est d'ailleurs appuyée sur un article de F. Régnier paru dans une revue médicale : Régnier, F. (1978). Une approche endoscopique du travail de groupe: l'Abaque de Régnier. *Acta endoscopica*, 8, 389-393.

[241] Une archive peut être consultée aux adresses suivantes : http://www.navidis.com/OPHLM-IVRY/concertation_logement_social/ ; http://www.navidis.com/OPHLM-IVRY/carte_logement_social/

[242] http://www.navidis.com/

ville une certaine reconnaissance puisqu'elle a lui a permis de décrocher le trophée 2005 de l'e-Démocratie, remis par le Club de l'Hyper République[243].

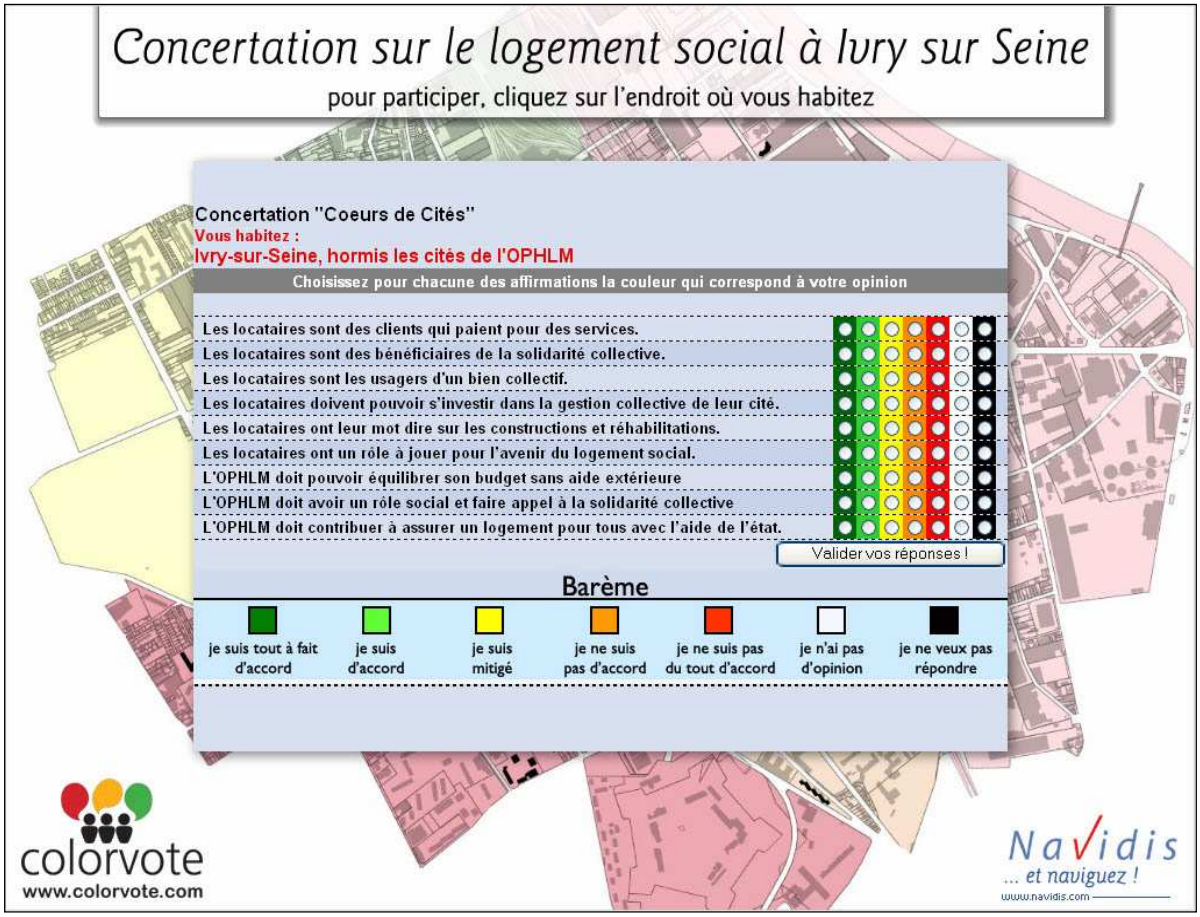

Figure 20 : Capture d'écran de la consultation sur le logement social à Ivry-sur-Seine (2005)

Mais d'autres tirent profit de la méthode en l'intégrant à des procédures de débat public. C'est par exemple le cas de Delibera[244], une association de la région de Barcelone spécialisée dans l'animation de processus de participation (comme l'élaboration d'agendas 21 locaux) qui peuvent se tenir aussi bien en face à face ou en ligne. Delibera ne fait pas usage d'internet dans tous les débats qu'elle anime. Mais dans tous les cas, elle recourt à une version simplifiée à quatre positions/couleurs de la méthode de Régnier, par l'intermédiaire de traditionnelles cartes en couleur dans les réunions publiques, ou par le

[243] Le club a été fondé par Pierre de La Coste, notamment auteur d'un rapport sur l'Administration électronique, remis au Secrétaire d'État en charge de la réforme de l'État en 2003. La vocation du Club de l'HyperRépublique est de « mettre en œuvre la démocratie électronique, en rassemblant des e-militants issus de tous les horizons politiques. » http://hyperrepublique.blogs.com/public/

[244] Voir les sites http://www.delibera.info/ et http://www.deliberaweb.com/

développement d'applications logicielles spécifiques sur internet. L'outil internet est souvent mobilisé à des fins exploratoires, afin de préparer de réunions publiques : il sert notamment à identifier les points de consensus qui peuvent exister, afin de laisser le temps d'explorer ceux sur lesquels il y a le moins d'accord.

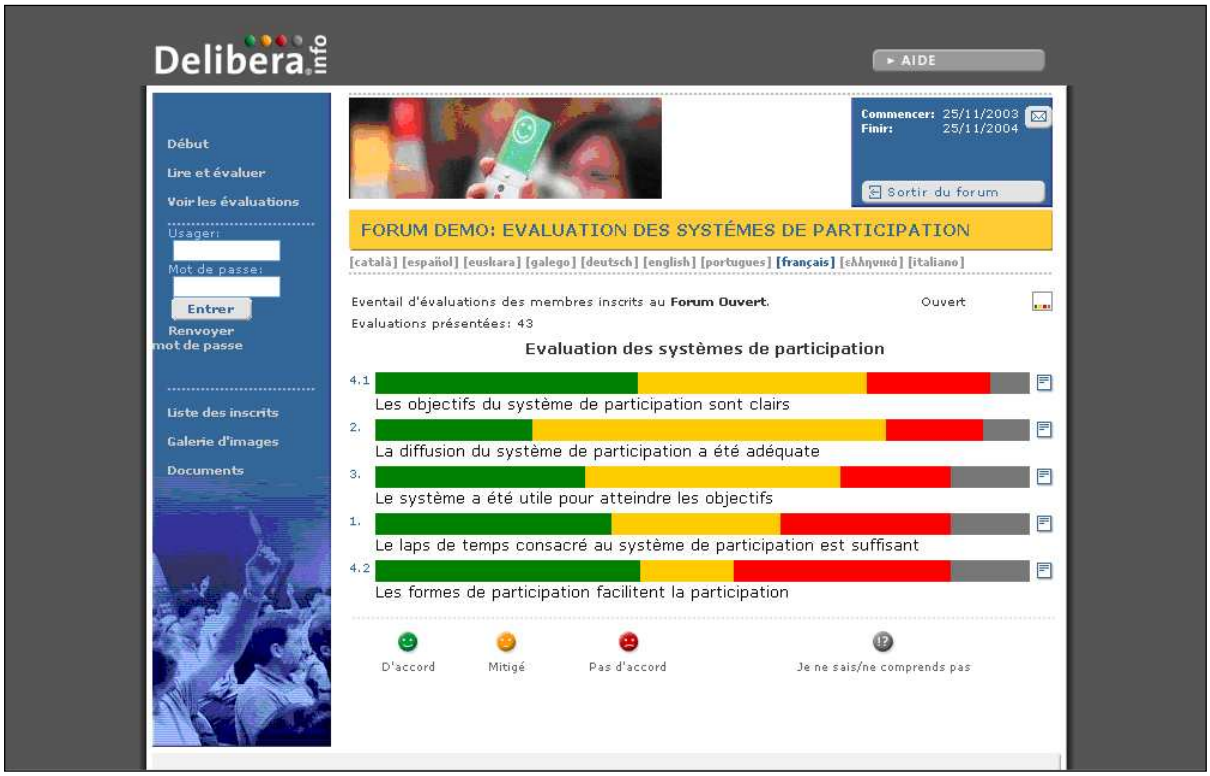

Figure 21 : Capture d'écran du site de Delibera (forum de démonstration sur l'évaluation des systèmes de participation)

Delibera et Sopinspace, la société chargée d'assister la démarche des élus de l'Atrébatie, ne vivent pas dans l'ignorance l'une de l'autre et des liens entre les deux structures existent depuis plusieurs années, notamment entre Marti Olivella, directeur de Delibera, et Philippe Aigrain, fondateur de Sopinspace. Le système retenu par Sopinspace pour hiérarchiser les enjeux du débat sur les éoliennes dans le Nord Pas de Calais se réfère explicitement à quelques-unes des activités développées par leurs collègues catalans en la matière. Dans les procédures que propose Sopinspace, le module est utilisé dans les premières phases, par exemple au moment où les organisateurs du débat en appellent aux habitants d'un territoire pour faire le tour des enjeux que les personnes qui se sentent

concernées par le projet d'implantation d'éoliennes puissent déterminer ceux qu'ils souhaitent voir abordés lors de la réunion publique. L'outil développé par la société parisienne sert précisément à déterminer collectivement quels sont, parmi tous les enjeux proposés à la discussion ceux qui doivent plus particulièrement être soumis à un examen collectif dans une phase ultérieure de la procédure du fait du degré d'importance qu'ils revêtent aux yeux de ceux qui se sont exprimés. Il fonctionne en réalisant une agrégation des préférences individuelles exprimées sur chacun des enjeux soumis à évaluation. En l'occurrence, en Atrébatie, cinquante trois personnes se sont prononcés dans le court délai imparti sur les dix-neuf enjeux proposés, déterminant ainsi une hiérarchie fondée sur l'importance accordée à chacun des thèmes : ont ainsi été sélectionnés pour la réunion publique les cinq thèmes arrivés en tête, donc estimés les plus importants parmi les participants qui se sont exprimés. Un tel outil a fait l'objet d'un développement spécifique pour répondre aux besoins formulés par la consultante de Sopinspace, après échanges avec les représentants de l'Atrébatie : le travail des développeurs de la société parisienne a donc consisté à écrire les lignes de code qui correspondent au « module de prioritarisation » qu'ils ont arrimées au système de gestion de contenu avec lequel est bâti le site debat-atrebatie.org, Plone CMS[245]. Ils ont ensuite mis à disposition de la communauté des utilisateurs le code source du module spécialement conçu pour l'occasion[246]. Sur le site, le module a pris la forme suivante :

[245] http://plone.org/

[246] Le code source du « module de prioritarisation » développé par Sopinspace était librement téléchargeable à l'adresse suivante http://www.sopinspace.com/products/PlonePriori-prod/ ; le lien est inactif depuis la nouvelle version du site de l'entreprise.

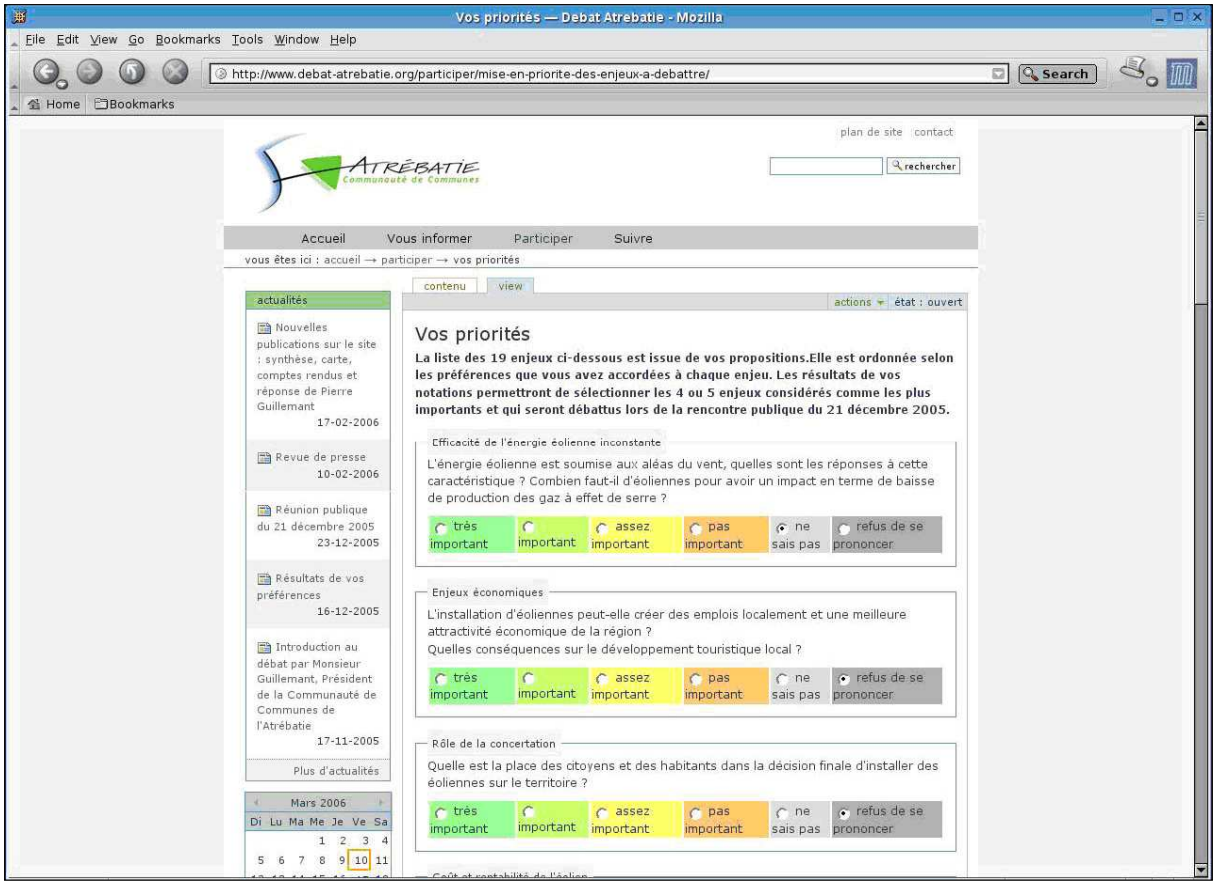

Figure 22 : Capture d'écran du module de hiérarchisation des enjeux tel qu'il se présentait sur debat-atrebatie.org dans la semaine du 8 au 15 décembre 2005.

S'il permet bien une forme d'expression des préférences au service de la détermination collective des enjeux estimés les plus importants et sur lesquels il convient de concentrer l'attention au moment de la réunion publique (en en laissant par conséquent d'autres de côte), le module de « prioritarisation des enjeux » n'est pas un outil semblable à ceux qui permettent la discussion et l'échange en ligne abordés dans les sous-sections précédentes. Ni sa présence, ni la manière dont il est réglé ne fournissent d'indication décisive sur l'orientation de la procédure à laquelle il s'intègre. Dans ce cas, c'est l'agencement général de la procédure et la fonction de sélection des enjeux du débat qu'il y remplit qui permettent de comprendre dans quelle mesure l'outil peut contribuer à la discussion.

En proposant de revenir sur les conditions de discussion sur internet à travers la description de quelques outils, j'ai voulu insister sur l'importance de la définition de

l'organisation des débats, du choix et du paramétrage des outils. Ces éléments rendent en effet effectives des configurations qui donnent une orientation aux projets avec laquelle les initiateurs et les participants doivent composer, et dans le même temps sur lesquelles ils s'appuient pour animer les procédures et éventuellement participer aux débats qui sont proposés. Mais, comme cela a été évoqué dans le deuxième chapitre, la mise en œuvre de ces projets ne se fait pas sans heurts : au fil du déroulement des expériences, à l'épreuve de la discussion, les choix de paramétrage qui ont été effectués au moment de l'installation des procédures peuvent prêter à discussion ou être dénoncés par certains participants comme problématiques ou inacceptables. Comment ceux qui ont la charge d'animer les procédures de débat peuvent-ils réagir face aux critiques qui sont exprimées ou aux problèmes qui se posent ? Peuvent-ils envisager de modifier la configuration de la procédure et/ou des outils sans sacrifier les ambitions initialement associées à l'organisation de discussions publiques dans les projets des initiateurs ?

Section 3 : La configuration en débat

Dans la section précédente, en proposant de revenir sur les conditions de discussion sur internet à travers la description de quelques outils, j'ai voulu insister sur l'importance de la définition de l'organisation des débats, du choix et du paramétrage des outils. Ces éléments rendent en effet effectives des configurations qui donnent aux projets une orientation avec laquelle les initiateurs et les participants doivent composer. Dans le même temps, ces derniers s'appuient sur ces configurations pour animer les procédures et éventuellement participer aux débats qui sont proposés. Mais, comme cela a été évoqué dans le deuxième chapitre, la mise en œuvre de ces projets ne se fait pas sans heurts : au fil du déroulement des expériences, à l'épreuve de la discussion, les choix de paramétrage qui ont été effectués au moment de l'installation des procédures peuvent prêter à discussion ou être dénoncés par certains participants comme problématiques ou inacceptables. Ces choix peuvent être discutés de manière explicite à partir d'une prise de position d'un ou plusieurs intervenants, qui souhaitent que les réglages soient modifiés.

Ils peuvent également être questionnés de manière indirecte, à travers la récurrence d'évènements que certains participants n'estiment pas souhaitables et dont ils pensent pouvoir éviter la survenue en modifiant le paramétrage du logiciel et donc la configuration de la procédure.

Cette section est consacrée à la description d'épisodes au cours desquels les réglages déterminés lors de l'installation des procédures sont interrogés. De tels évènements peuvent conduire jusqu'à une mise en cause de la légitimité des procédures, avec laquelle les animateurs doivent composer. J'ai ici choisi de limiter la description à deux situations observées au cours de l'enquête de terrain réalisée sur les projets proposés par la DDE du département de la Loire. Pour de multiples raisons qui ont été abordées au cours du chapitre précédent, l'installation des sites initiés par la DDE de la Loire a soulevé en interne un certain nombre de tensions. Parmi elles, la réaction épidermique suscitée parmi les effectifs des services déconcentrés de l'Équipement par le consultant recruté par la Direction joue sans doute un rôle non négligeable dans l'existence de certains conflits, avec deux points particulièrement durs autour desquels se multiplient les accrocs : d'une part la Subdivision Autoroute du Service d'Exploitation des Routes (SER) dont les effectifs sont particulièrement impliqués sur hYrondelle et d'autre part un chargé de mission basé à l'agence de Roanne qui participe à RoaNne7, dont la relation avec J. Chatignoux fut si conflictuelle qu'il plane sur lui de fortes suspicions d'interventions anonymes sur les forums du site qui jettent le trouble sur la nature des marchés passés entre la DDE et le consultant en communication chargé de l'animation des sites (cf. la deuxième section du deuxième chapitre).

Dans le cas de RoaNne7, les moments de crise naissent la plupart du temps du clivage entre l'animateur et quelques fonctionnaires qui ne l'apprécient guère. Mais les invectives ne se font jamais *ad hominem,* sur des motifs personnels ; pour être recevables, notamment auprès du Directeur de l'Équipement qui soutient le projet, les griefs ont tendance à se dissoudre dans des arguments de plus en plus aiguisés, qui visent l'amélioration de l'expérience. Sans ignorer ce qui peut déclencher les prises de parole, je vais me concentrer sur les propositions de définition ou de re-défintion du projet que ces

arguments peuvent occasionner, et les modifications de configuration que leur prise en compte implique. Les réponses fournies par l'équipe d'animation seront également examinées.

Sous-section 1 : Les logiciels utilisés sont-ils adaptés aux ambitions de la procédure ? Le cas de SPIP et du projet RoaNne7

> « SPIP, outil collaboratif mais pas convivial pour l'auteur. En tant qu'auteur, taper [(({ [{ {)]] }] }] pour savoir que mon texte va être en gras souligné et vert, cela n'est pas simple. Mais il n'y a pas mieux sur le marché. Et c'est quand même possible d'écrire dans SPIP. Donc, pas merci à SPIP mais SPIP quand même [247]. »

Pendant un an et demi, du lancement du site à la fin 2005, la vie de l'équipe de rédaction de RoaNne7, composée du consultant en communication extérieur à l'Équipement et des agents de la DDE impliqués dans l'opération, est marquée par des échanges lancinants qui tiennent à la présentation et à l'organisation des informations publiées sur le site. Cette question refait même surface bien au-delà de cette période, certes de manière moins vigoureuse, puisque la réunion de septembre 2006 sur la refonte du site à laquelle il est fait référence en ouverture de ce chapitre, porte précisément sur ce point, et montre qu'il n'est à ce moment là toujours pas réglé. Dès les premiers mois de l'expérience, à partir de l'hiver 2003, SPIP lui-même se trouve mis en cause, et s'amorce à travers sa présence un débat sur la nature de l'expérience, avec d'un côté des agents de la DDE qui émettent des doutes de plus en plus argumentés quant à la pertinence du choix du logiciel SPIP pour installer une démarche de « co-production de l'information » avec une diversité d'acteurs, et ce quels que soient les réglages du logiciel, et de l'autre un animateur qui s'efforce de montrer avec constance et ténacité que SPIP est bien l'outil de la situation.

Les différents sites Web initiés par les DDE de Belfort et de Saint-Etienne sont nés de la volonté de celui qui en occupait la tête, O. Frérot ; c'est à lui qu'est revenue la charge d'identifier et de choisir les compétences nécessaires à leur mise en place, y compris parmi

[247] Liste [roanne7-conf-redac], Rémy Jacquemont, Réponse au message « A propos de l'outil collaboratif » du 11 décembre 2003.

les prestataires extérieurs. Fort de l'expérience de la RN19 et de l'animation d'une série de sites thématiques lancés de sa propre initiative, J. Chatignoux a proposé à la DDE de la Loire de procéder pour RoaNne7 et ses autres sites collaboratifs de la même manière qu'à Belfort. Il n'y a donc pas eu d'évolutions technologiques et le recours à SPIP qui s'était imposé avec la seconde version du site rn19.net a été retenu sans débat. Il faut dire qu'au moment du lancement de RoaNne7, aucun des agents de la DDE rencontrés durant l'enquête n'était en mesure d'opposer un argument à un tel choix en raison de leur totale inexpérience en matière éditoriale sur internet. Certains d'entre eux, parmi les plus enclins à se familiariser avec l'outil retenu et à rédiger des contributions pour le site, ont au bout de quelques semaines exprimé la nécessité d'améliorer la manière dont les informations étaient publiées sur le site, en appuyant leurs remarques de suggestions apparemment simples, consistant par exemple à élargir la colonne centrale du site pour améliorer la lisibilité des articles ou encore à donner la possibilité d'intégrer dans les textes des photos plus grandes et plus nombreuses. À leurs inlassables demandes, l'animateur a toujours répondu en se positionnant sur le terrain de l'accessibilité du site et de ses contenus qu'il fallait selon lui privilégier face à ce qu'il considérait comme des « critères esthétiques. » Il se réfère régulièrement aux conditions d'accès à internet des particuliers à l'époque (2003-2004) où un nombre encore très important de connexions se faisaient par modem bas débit et elles étaient donc rarement permanentes. Cela lui sert à justifier la recherche de légèreté des pages qu'il promeut sur la liste de la conférence de rédaction de RoaNne7 : il faut pour cela limiter la largeur de la colonne principale ainsi que le nombre et la taille des photos. Il rappelle volontiers aux fonctionnaires de la DDE qu'ils ne se lancent pas simplement dans une démarche de publication mais également dans une « démarche de communication » : l'information est publiée pour un destinataire, le visiteur du site roanne7.net. Son propos ne se limite d'ailleurs pas à des éléments qui tiennent à la mise en page du site, mais également au contenu des textes. Il propose une comparaison ironique entre les deux éléments pour tenter de convaincre ses interlocuteurs de la DDE :

« (…) Dans le même esprit, je vous invite à utiliser de plus en plus vos outils techniques et le jargon (c'est votre outil) qui va avec, sous forme de sigles, pour parler simplement du projet routier roanne7 ! Y a pas de pb, votre jargon est d'une simplicité enfantine et le quidam va tout de suite piger.... »

Source : Liste [roanne7-conf-redac], Jacques Chatignoux, message « A propos de l'outil collaboratif », du 11 décembre 2003.

L'argument de l'accessibilité semble bien compris et partagé par les fonctionnaires de l'Équipement, qui déclinent de plus une telle nécessité du point de vue de leur mission de service public. Mais ils avancent que l'accessibilité de l'information passe également par un site présentable, sur lequel il est aisé de se repérer. Ils observent par ailleurs sur internet que le résultat qu'ils attendent est possible et ne comprennent pas pourquoi leurs demandes à cet égard ne sont pas mieux prises en compte. Progressivement, alors que quelques-uns parmi eux se familiarisent avec les tâches de maintenance les plus courantes d'un site qui fonctionne avec SPIP, ce qui arrive relativement tard, en 2005, lorsque les contrats de maintenance qui lient la DDE à la société du consultant en communication arrivent à échéance, ils se rendent compte que l'animateur utilise pour tous les sites qu'il ouvre un squelette à chaque fois très peu modifié, ce qui peut laisser penser qu'il n'est sans doute pas à l'aise avec toute modification qui nécessite une réécriture du code informatique. Mais, au plus fort de l'expérience, alors que l'hypothèse des limites des compétences techniques du consultant est impensable, ils finissent par incriminer SPIP, qu'ils estiment coupable d'une rigidité qui les met face à un dilemme accessibilité / lisibilité. Le consultant monte alors au créneau pour défendre le logiciel qu'il a amené avec lui pour animer toutes les expériences de co-production de l'information lancées par la DDE, car il est à ses yeux la pierre angulaire de la nature collaborative de l'expérience. Sans SPIP, il n'envisage que difficilement la possibilité de réaliser l'objectif que se fixe la DDE et que ses agents interprètent comme « proposer un site internet participatif. » Dans un long message envoyé à la liste qui fait office de conférence de rédaction au projet RoaNne7, il entame un plaidoyer en faveur de SPIP en invitant tout d'abord ceux qui à la DDE le questionnent ou le critiquent à prendre conscience que le logiciel est alors massivement diffusé et utilisé :

« 1- Je vous invite d'abord à voir la floppée de gens qui utilisent ce type d'outil collaboratif...
http://www.spip.net/fr_article884.html

et encore tous les sites sous ce logiciel libre ne sont pas référencés ici !

Il faut croire que nombres d'assoc, de professionnels des collectivités locales, d'interlocuteurs de la société civile ou d'ailleurs, ne sont pas de votre avis... et se débrouillent fort bien avec l'outil en prenant en compte ses limites et son potentiel. »

Il poursuit en accentuant sur les qualités du l'outil de publication et sur leur adéquation avec le projet auquel les agents de la DDE participent. Selon lui, c'est parce qu'il facilite la réalisation d'un certain nombre de tâches que SPIP rend finalement possible ce type de projet :

« Spip est un outil de publication sur le net, pas un outil de mise en page comme pagemaker ou xpress ou in-design.

Il faut l'utiliser en privilégiant ce qu'il sait bien faire.

- Essayez donc de faire du travail collaboratif avec des pages html classique... c'est votre webmestre qui va être content

- De mettre un moteur de recherche sur un site en page html avec analyse du contenu des pages en texte intégral.

- De classer dynamiquement vos brèves selon la date de la publication ou selon des mots clés attachés... que vous pouvez changer d'un tour de main.

etc...

C'est pas pour rien que les logiciels de gestion de contenu émergent de plus en plus sur le net et Spip est un des plus simples et des plus conviviaux. »

Source : Liste [roanne7-conf-redac], Jacques Chatignoux, message « A propos de l'outil collaboratif », du 11 décembre 2003.

Comme en témoigne la réaction qui ouvre cette sous-section, les principaux rédacteurs du site, issus des rangs de la DDE se sentent décontenancés par l'utilisation du logiciel (« *Donc, pas merci à SPIP mais SPIP quand même* »), sont partagés entre les qualités et les spécificités qu'ils veulent bien reconnaître à SPIP et les limites, parfois rédhibitoires à leurs yeux, qu'ils pointent et qu'ils estiment insuffisamment prises en compte.

La controverse ne nourrit pas d'échanges quotidiens mais sa récurrence finit par peser sur la bonne marche de l'expérience car toutes les parties campent sur leurs positions et ces dernières semblent inconciliables. Quasiment un an jour pour jour après les échanges de messages relatifs à « l'outil collaboratif » dont les citations qui précédent sont en partie extraites, un des principaux contributeurs du site roanne7.net envoie sur la liste de la conférence de rédaction un message pour dire son exaspération et son découragement de voir le problème ne jamais être réglé ou pire, de le voir ne pas être considéré comme un problème :

« Je constate que le débat accessible à tous OU faire du beau est toujours d'actualités. Quelle issue à ce débat ? Depuis un an et demi, les personnes "s'étripent" via la messagerie mais rien n'en ressort.

Chacun affirme ses convictions, affûte ses armes, prépare la prochaine réplique. Il n'y aura jamais de consensus sur le sujet ; et les combattants sont loin d'être épuisés. Comment va-t-on s'en sortir ? La décentralisation ? La fin du site ?
Mon avis personnel est que nous sommes à la limite du système.
Qui a le pouvoir de décision ?
Personne ?
Tout le monde ?
Quel beau b...
Je vais commencer à avoir des regrets d'avoir cru à ce projet, de m'être impliqué (au moins un peu).
Je ne m'y retrouve plus. Je dois être dépassé. Il doit être temps de tourner la page ou de laisser la place aux autres. Je suis vraiment déconcerté !
On va mettre cela sur le compte de la fatigue. »

Source : Liste [roanne7-conf-redac], Rémy Jacquemont, Réponse au message « De l'importance du faible poids des pages », du 7 décembre 2004.

Le message rend palpable une certaine lassitude ressentie par les fonctionnaires de la DDE qui sont chargés de faire vivre RoaNne7, en alimentant régulièrement ses rubriques. Il témoigne aussi de l'impasse dans laquelle se trouve le projet en restant enlisé sur des questions qui touchent à l'organisation de la procédure. En tant que chef du service STI impliqué au plus au point sur le site, N. Fontaine rappelle quels sont les objectifs de la démarche et quelle est la distribution des tâches pour y parvenir. Pas plus que ses collègues, il n'a le secret de la recette pour que le site soit enfin investi, que les contributeurs ne se limitent plus exclusivement aux effectifs de la DDE et que les interventions extérieures ne soient plus seulement exceptionnelles. Désemparé, il en vient sur le mode de la plaisanterie à se demander si un événement tel que la réalisation de travaux sur un viaduc de l'autoroute A 47, le viaduc de Rive de Gier, en ce qu'il a suscité de nombreux commentaires enflammés d'internautes sur hYrondelle, ne serait pas souhaitable sur la RN7 ou la RN82 afin d'animer le site RoaNne7 :

« - Le but de roanne7 est d'initier une démarche de démocratie participative grâce à l'outil internet autour de la RN7. Sur cet aspect nous avons encore beaucoup à faire pour accroître notre audience, et faire participer à roanne7 en dehors de la DDE. Je ne sais d'ailleurs pas trop moi même par où prendre ce problème. Je remarque qu'Hyrondelle est plus en avance que Roanne7 sur ce terrain. A se demander s'il ne nous faudrait pas un bon petit viaduc de rive de gier...

- dans le débat "beau" et "accessible à tous", c'est donc évidemment le second qui prime. Ainsi le contrat de la DDE avec Jacques n'avait pas pour but qu'il nous fournisse une belle page et de belles images, mais un squelette de travail et qu'il nous implique dans la démarche. (…) Il y a sûrement encore des progrès à faire dans ce domaine. Le beau ne doit venir en deuxième, ce n'est pas le travail de Jacques. »

Liste [roanne7-conf-redac], Nicolas Fontaine, message « Roanne 7 point sur la nouvelle mise en page », 9 décembre 2004.

Dans le cas de RoaNne7, SPIP résiste aux critiques de ceux qui sont forcés de l'utiliser, dans la mesure où il bénéficie de l'indéfectible soutien de l'animateur du projet. Au cours de la mise en œuvre de l'initiative, ce dernier a la confiance du Directeur de l'Équipement qui est à l'origine de l'expérience, et qui est par sa position hiérarchique en mesure d'imposer les choix de l'animateur auprès des équipes de la DDE. De cette manière, SPIP

devient un élément incontournable de la démarche de « co-production de l'information publique » initiée avec le « concept Rn19. » Mais la configuration du logiciel est elle-même sujette à discussion et peut se trouver mise en cause.

Sous-section 2 : La mise en cause des ambitions de la procédure : faut-il désactiver les forums du site hyrondelle.net ?

Aux yeux des agents de la DDE qui participent aux expériences, ces projets portent un idéal de discussion, dans la mesure où leur objectif ne semble véritablement atteint qu'en cas de publication sur les forums d'interventions argumentées, constructives et respectueuses de la parole des autres, y compris celle de la DDE. Un ambitieux dispositif d'animation de ces initiatives, qui a été précédemment décrit, a été mis en place pour tendre vers cet idéal. Dans les semaines qui suivent la mise en ligne des différents sites Web, et alors que les interventions sur les forums sont encore rares, l'envie de voir affluer des interventions est pour les organisateurs tellement pressante que ces derniers sont certainement intervenus ponctuellement sous de fausses identités pour « amorcer la pompe » et rendre plus concrets tous les efforts produits par les collaborateurs de la DDE mobilisés sur ces opérations. Ils étaient certainement désireux de mettre en évidence tout ce que la mise en œuvre de la démarche implique, aussi bien au niveau du degré d'exigence des réponses à apporter que de la réactivité avec lesquelles elles doivent être fournies. Certains agents sont dans tous les cas persuadés de l'existence de telles interventions :

> « Ça fait partie de la technique d'animation, mais au début, je soupçonne Jacques Chatignoux et Olivier Frérot d'avoir usurpé leur identité sur certains commentaires. Ils sont intervenus, surtout Jacques Chatignoux, ça j'en suis convaincu, sous une fausse identité et ils postaient des messages qui étaient toujours pertinents et qui nous permettaient d'avancer : une information mal décrite etc. Au tout début, je me surprenais de trouver des avis aussi sensés et qui avaient bien cerné le problème par rapport à un article qui n'était pas assez précis sur un point. Il y a des gens sensés maintenant, mais qui me paraissent plus naturels, moins techniques. Enfin, je ne sais pas, peut être que je me fais des films [248] ! »

[248] Entretien avec Philippe Fournel, webmestre, 5 septembre 2006.

L'objectif de développement de discussions ouvertes et pluralistes si étroitement associé à la raison d'être de ces projets qu'il pousse également les initiateurs à ne pas rechigner lorsque des demandes de discussion exprimées par les premiers visiteurs des sites se présentent, y compris lorsque le thème de débat proposé est épineux ou lorsque la situation pour l'aborder n'est pas favorable. Ainsi, au mois d'avril 2004, alors que le site hyrondelle.net n'en est encore qu'à ses débuts, un internaute a suggéré d'ouvrir un forum sur le Contournement Ouest de Saint-Étienne (COSE) : il lui a alors été demandé un texte d'introduction pour poser les bases du débat et une brève présentation personnelle. Bien que préoccupé par le caractère jugé « conflictuel » du sujet et l'affaiblissement temporaire de la DDE sur le thème proposé en raison de l'absence pour congés maladie de la personne en charge de ce dossier, le Directeur de l'Équipement du département Loire a finalement donné son accord pour que soit ouvert un forum, après que l'animateur lui ait rappelé les engagements qui fondent le site :

> « Je comprends bien, mais quand faut y aller... faut y aller...
> L'ouverture d'un forum permet aussi à tout un chacun de venir s'exprimer et je ne vois pas en quoi ce serait systématiquement à la Dde de venir répondre. La demande d'ouverture émane d'un citoyen, c'est aussi à lui d'approfondir le débat[249]. »
>
> *Source : Liste [Hyrondelle-conf-redac], Jacques Chatignoux, Réponse au message « Forum COSE proposé », du 19 avril 2004.*

Telles que les concepteurs les espéraient, c'est-à-dire sereines et constructives, les discussions ne se sont produites que de manière exceptionnelle. Sur RoaNne7, le caractère exceptionnel tient au nombre de commentaires envoyés relativement faible ; sur hYrondelle, ce n'est pas faute de participants mais plutôt en raison de la virulence des interventions de ces derniers que les personnes impliquées peuvent tirer un bilan mitigé. L'avis de R. Jacquemont, impliqué sur le projet RoaNne7 est largement partagé par ses collègues :

[249] Liste [Hyrondelle-conf-redac], Jacques Chatignoux, Réponse au message « Forum COSE proposé », du 19 avril 2004.

> « Sur l'objectif d'échange avec le public, le bilan est nul. Aujourd'hui, on a très très peu d'échanges, on a eu très peu d'échanges et on a eu très peu de commentaires qui constituaient la base d'un échange constructif. Sur RoaNne7, on n'est pas allés dans excès qu'on a pu voir, qu'on a pu lire sur hYrondelle, où là, on se demande si la limite de l'intérêt de la démarche n'est pas atteinte. Et en même temps que je dis ça, actuellement il y a un débat intéressant sur la mise en service d'un giratoire sur la région de Roanne, où il y a un débat qui s'engage sur le projet lui-même tel qu'il est conçu, et les problèmes qu'il peut poser à certains usagers, notamment les deux roues. Là on n'est plus sur l'amont, on est sur l'existant, qui parle peut être plus aux gens, et là le débat commence à être intéressant [250]. »

Le débat relatif aux travaux du giratoire des Baraques entre la Route Nationale 7 et la Route Départementale 9 cité dans l'extrait qui précède a souvent été au menu des discussions lors mon étude de terrain dans la Loire. Il faut dire qu'il était alors d'actualité puisque l'essentiel des discussions a eu lieu à l'automne 2006, alors que je réalisais mon enquête dans le département de la Loire, auprès des équipes de la DDE. Les interlocuteurs de la DDE avec lesquels j'en ai parlé l'ont souvent pris comme modèle de ce qu'il fallait promouvoir. Posté à la fin du mois de septembre 2006, l'article qui relate le déroulement des travaux d'aménagement du giratoire signé par un agent de la DDE ressemble à des dizaines d'autres articles déjà publiés sur le site. Il a pourtant suscité en quelques semaines la publication de plus de vingt commentaires, répartis sur plusieurs fils de discussion sur lesquels les fonctionnaires de la DDE ne sont pas majoritaires (six messages de réponse sur vingt-deux). Les messages, qui mêlent questions, commentaires d'usagers et suggestions d'amélioration de l'aménagement, ont donné l'occasion aux agents de l'Équipement en charge des travaux de préciser et de justifier la réalisation du nouveau giratoire, mais leur ont permis de manifester qu'ils avaient pris en compte les suggestions qui étaient faites pour rétablir au plus vite l'éclairage sur la zone des travaux, améliorer les conditions de circulation entre la bande cyclable et les pistes cyclables du rond point etc. Mais tous les interlocuteurs avec lesquels j'ai eu l'occasion d'en parler m'ont confié que le climat de ce débat, apaisé et constructif, pouvait constituer un trompe l'œil, eu égard à d'autres exemples notamment survenus sur les forums de hyrondelle.net.

Bien que les procédures soient définies exactement de la même manière, que les outils sélectionnés soient identiques et leur paramétrage similaire, bien qu'ils soient animés

[250] Entretien avec Rémy Jacquemont, chef de cellule au sein du Service Transports Infrastructures (STI), 21 novembre 2006.

selon les mêmes principes et administrés par les mêmes personnes et enfin bien que le nombre d'articles publiés soient sensiblement équivalent, les projets RoaNne7 et hYrondelle n'ont ni connu les mêmes niveaux de fréquentation, ni suscité un nombre comparable de commentaires sur les forums. Le projet hYrondelle a attiré l'immense majorité des interventions extérieures reçues par les deux sites. C'est donc du côté du site consacré aux Voies Rapides Urbaines de Saint-Étienne qu'il est préférable de se tourner pour observer au concret le dispositif d'animation déployé pour gérer le flux de messages reçus et publiés sur le site. Les questions posées dans cette section ne concernent pas le processus normal de publication des commentaires mais cherchent plutôt à prendre pour cible les grains de sable qui peuvent enrayer la machine : dans ces cas, comment s'y prennent les animateurs pour juger qu'un message outrepasse l'espace de la discussion et quel traitement est réservé aux contributions qui sont considérées comme telles ? Ce type d'événement remet-il en cause les réglages qui ont été décidés au moment de l'installation de la procédure ? Pour apporter des éléments de réponse, un épisode survenu sur les forums du projet hYrondelle va servir d'illustration : il a connu tant de rebondissements et produit tant de conséquences inattendues qu'il a durablement marqué les esprits des différents protagonistes, à tel point que ces derniers en parlent plusieurs mois ou années plus tard comme d'une affaire, « l'affaire des tags[251] ». Cette affaire a fini par remettre en cause l'existence de l'expérience hYrondelle elle-même.

- L'affaire des tags

« L'affaire des tags » trouve son point de départ le 17 juillet 2004, lorsque Jean-Pierre Giraudon, le chef de la Subdivision autoroute de la DDE de la Loire, publie sur hYrondelle un article intitulé « Haro sur les tags défigurant les V.R.U. ». Il y présente les différents travaux entrepris par les services de la DDE pour gommer les différents dessins et signatures réalisés avec des bombes de peinture sur les murs anti-bruit des autoroutes A47 et A72, ainsi que sur ceux qui bordent la Route Nationale 88. Il annonce également une action volontariste et une fermeté de la DDE pour éviter la réapparition des tags

[251] Entretien avec Jean-Pierre Giraudon, chef de cellule de la Subdivision Autoroute, du Service d'Exploitation des Routes (SER) / A47, 7 septembre 2006.

(recouvrement par peinture, plantations d'arbres le long de certains murs de protection phonique…).

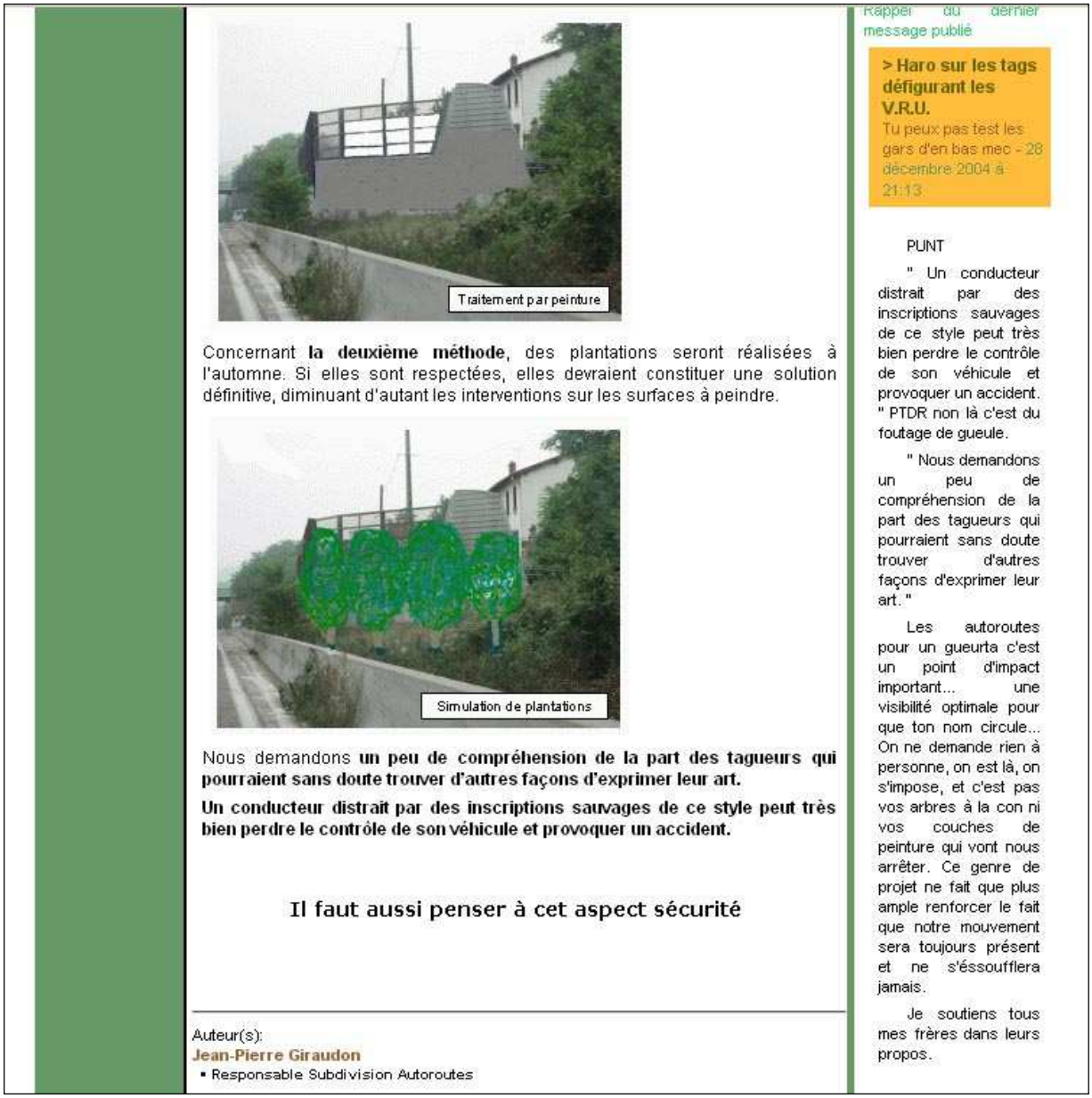

Figure 23 : Extrait de l'article « Haro sur les tags défigurant les V.R.U. » publié sur hyrondelle.net

L'indignation manifestée par l'auteur (signalée dès le titre par le « haro ») et la tonalité générale de rappel à l'ordre de l'article sont perçues comme une véritable provocation auprès des tagueurs : au fil des semaines, ces derniers se passent progressivement le mot et se constituent en public qui s'exprime sur hYrondelle. Leurs contributions sont très

diversifiées, tant au niveau du message qu'ils souhaitent faire passer que de la manière dont ils l'expriment. Les échanges deviennent de plus en plus vigoureux et la discussion dérape, si bien qu'après un débat de plusieurs jours sur la liste de discussion utilisée comme conférence de rédaction de hYrondelle, l'animateur se voit contraint d'activer la fonctionnalité de SPIP qui permet de modérer *a priori* les commentaires liés à cet article : à partir de la soirée du 28 décembre 2004, tout message envoyé sur le forum attaché à cet article doit faire l'objet d'une validation de l'un des administrateurs du site avant d'être publié. La configuration de SPIP utilisée pour l'expérience est temporairement modifiée. Le but est de circonscrire l'incendie en évitant que ne se multiplient les messages injurieux à l'égard de la DDE et de certains de ses agents. En outre, un de ces messages injurieux est supprimé : il s'agit là d'une autre fonctionnalité de SPIP qui permet aux administrateurs d'un site, dont la responsabilité des propos qui y sont tenus est engagée, de faire en sorte qu'un commentaire ne soit plus accessible en ligne ; mais le terme « supprimé » est impropre dans la mesure où les développeurs de SPIP ont fait en sorte qu'un message qui subit un tel traitement puisse toujours être récupéré : le message est plus exactement privé de publicité mais toujours accessible aux seuls administrateurs du site, d'une part pour que des contestations soient éventuellement possibles (et ainsi éviter toute suppression arbitraire qui serait le fait d'une seule personne), et d'autres part pour que le commentaire ainsi éclipsé puisse le cas échéant être mobilisé en cas d'un éventuel contentieux juridique. Après avoir effectué ces opérations, l'animateur du site envoie un message sur la liste de discussion de la rédaction de hYrondelle pour rappeler que les mesures qu'il a du prendre sont extrêmement graves et ne peuvent rester que temporaires : ce mot d'ordre, il n'aura de cesse de le répéter dans tous les moments de crise qui débouchent sur de telles décisions : « N'oublions pas que dans bien d'autres lieux, bien physiques eux, la suppression de la parole est une règle terrible[252]. » Les décisions prises par l'animateur qui coupent court aux discussions sont motivées par le fait que certains commentaires contreviennent à des dispositions de la nétiquette et aux recommandations de publication explicitement publiées sur le site dont elles s'inspirent, en l'espèce l'anonymat du commentaire et les insultes qu'il contient. Mais, en s'en tenant scrupuleusement au

[252] Liste [Hyrondelle-conf-redac], Jacques Chatignoux, Réponse au message « A propos du dernier commentaire - Decision en commun », 13 septembre 2005.

respect de ces règles, des messages au ton aussi virulent que celui présenté ci-dessous, sont laissés par Jacques Chatignoux sur l'espace de discussion, au grand dam de certains agents de la DDE.

> Haro sur les tags défigurant les V.R.U.

le défenseurs des murs en couleurs - 22 décembre 2004 à 13:35

vous feriez mieu de bouger vos gros culs graisseu pour des histoires utile pcq sérieux là c'est du nimporte koi ! pk faut tt le temps que vous cassiez les couilles ainsi merde koi, nous on est des gentils ! on met de la belle couleurs sur vos laid murs tout pourrit et vous vous trouvez rien d'autres à foutre de vos journées que de "chasser" les méchant tagueurs, bandes de cons ! yas des choses plus sérieuse et plus urgente que ça ! et puis vos arbres ils vont pas vivre longtemps et puis vos belle peinture vont justement nous pousser à passer au dessus. con jusqu'à la mort ! peace

Source : http://www.hyrondelle.net/article.php3?id_article=83

De telles interventions échappent à la sanction au regard de la nétiquette, mais ces propos sont jugés inacceptables par les fonctionnaires qui se retrouvent au cœur de cette affaire ; et le fait que de tels commentaires ne soient pas supprimés au nom des règles promues par l'animateur est considéré comme injuste parmi les effectifs de la DDE. Certains d'entre eux jugent ces règles qu'ils découvrent alors trop permissives, et s'interrogent ouvertement sur l'opportunité du recours à la nétiquette dans de telles situations (« Jacques parle de netetiquette, on devrait parler de respect et d'éthique tout court[253]. »). Dans tous les cas, une modération effectuée sur les bases des règles édictées par la nétiquette peut être considérée par certains comme un défaut pur et simple de modération :

> « Il y a eu des choses très blessantes. On n'a pas de modération... J'ai vu des choses scandaleuses. Giraudon [l'auteur de l'article sur les tags], il a droit à de la considération cet homme-là. C'est un peu mettre les gens en pâture, les exposer à la vindicte populaire, au jugement public et ça c'est pas admissible. C'est quelque chose que je ne supporte pas. Eux travaillent et nous on est des guignols. Il n'y a pas qu'eux qui bossent ! Et puis il y a eu

[253] Liste [Hyrondelle-conf-redac], Nicolas Fontaine, Réponse au message « IMPORTANT - Passage Forum art 83 en modération à priori ou pas ? », du 21 décembre 2005.

> l'épisode sur les tags qui n'était pas terrible non plus. Il faut que les gens s'expriment, je suis d'accord. Mais bon… On aurait tout ce qu'il faut, ça serait un système formidable[254] ! »

L'affaire est l'occasion d'une contestation franche de l'expérience telle qu'elle se déroule de la part de certains fonctionnaires : depuis des mois, ils estiment faire beaucoup d'efforts pour que le site puisse fonctionner, et l'un des seuls résultats pour eux tangible est une exposition accrue qui les transforment sur les forums en cibles potentielles pour des personnes qui ne respectent pas les mêmes règles qu'eux, et qui les attaquent dans l'anonymat. En effet, si la nétiquette précise bien que toute prise de parole doit s'accompagner d'une identification, il est dans les faits possible d'avoir recours à un pseudonyme pour poster une contribution sur les sites que propose la DDE. L'un des agents de l'Équipement profite des évènements pour dire ce qu'il a sur le cœur et pour demander la suppression pure et simple de la fonctionnalité de SPIP qui permet aux internautes d'envoyer des commentaires liés à des articles ; en d'autres termes, il demande sur la liste qui sert de conférence de rédaction de revenir sur la configuration retenue et de supprimer les forums :

> « Je ne lis pas souvent les commentaires dans Hyrondelle mais chaque fois je suis écoeuré du contenu de ceux-ci, la majorité des commentaires sont au ras "des paquerettes", trés peu sont interressants (je parle des articles externes), c'est sans doute un phénomène de société comme on a l'habitude de dire, dur dur.
>
> Je pense qu'il faudrait purement et simplement supprimer cette rubrique. A vous tous de me convaincre du contraire. »
>
> *Source : Liste [Hyrondelle-conf-redac], Philippe Chalayer, message du 24 février 2005.*

Mais tous ne sont pas de cet avis et les initiateurs de l'expérience adoptent une position de fermeté. O. Frérot avance que la « guerre » avec les tagueurs est réelle, qu'il faut réaffirmer le droit en la matière mais d'une part il estime que l'apprentissage de la gestion du média qu'ils inventent avec hYrondelle est passionnant et, d'autre part, il avance que des démarches d'un type nouveau doivent être entreprises auprès des tagueurs les plus

[254]Entretien avec Bernard Laulagnier, chef de cellule, Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT), 20 novembre 2006.

réceptifs afin de trouver les moyens de sortir de l'impasse. Ces démarches que le Directeur de l'Équipement de Saint-Étienne appelle de ses vœux débouchent sur le projet Végétag[255] : en dehors du Web, après de longs mois de préparation, une collaboration avec des tagueurs se noue et plusieurs fresques sur les VRU de Saint-Étienne sont réalisées dans le cadre de la biennale internationale du *design* de Saint Etienne de 2006 :

> « C'était un projet très novateur, on a mis d'ailleurs près d'un an pour le concevoir. Avec des collègues de la subdi autoroutes qui n'en voulaient pas, parce que, eux ils avaient une attitude répressive. Ce qui s'est passé autour du site internet et sur le terrain m'a obligé moi à apporter quelque chose que je n'avais pas imaginé : comment trouver un compromis avec les tagueurs d'une part et faire monter le niveau artistique ? C'est comme ça qu'on a inventé Végétag, il y a trois peintures qui ont été réalisées fin 2006, début 2007. Et hYrondelle a été un fer de lance ! On a inventé quelque chose derrière[256]. »

L'animateur pense quant à lui que non seulement la fermeture du forum ne résoudrait en rien le problème mais équivaudrait par dessus le marché à mettre un terme à la démarche de modernisation de l'Administration entreprise avec les agents de la DDE de la Loire depuis plusieurs mois et qui commence à trouver un certain écho du côté du Ministère de l'Équipement, avec l'adoption au niveau national de SPIP comme système gestion de contenu sur internet. En désactivant la fonctionnalité qui permet d'ajouter des commentaires, ce que peut tout à fait choisir la DDE, le consultant en communication veut prévenir ses interlocuteurs qu'ils encourent le risque de devenir « sourds et autistes » :

- ras "des paquerettes"

C'est une donne essentielle dans le fonctionnement de toute société. Ce ras des paquerettes est bien souvent ce que le citoyen voit quant "on lui impose devant chez lui une autoroute ou autre grande donne dite d'intérêt général"... ! Il faut toujours avoir le contact avec les paquerettes... que l'on retrouve souvent dans le café du coin :)

- hyrondelle utilise certes un "média complètement nouveau"... mais qui est triple en quelque sorte... et nouveau pour vous !
* Internet est un espace d'interconnexion sans grande limite,
* Spip est un outil collaboratif (logiciel libre) qui permet la co-construction de l'information,

[255] Les renseignements sur la préparation et la réalisation de l'opération Végétag sont issues d'une discussion avec Christophe Betin, Chargé des études générales à la DDE de la Loire, le 6 septembre 2006.
[256] Entretien avec Olivier Frérot, Directeur de la DDE de la Loire de 2002 à 2006, 20 juin 2007.

* Internet est accessible à tous car quasi gratuit.

Ce qui change profondément la donne sur votre rôle État, c'est que l'administration ne peut plus avancer dans une logique de simple information ou de simple mise à disposition d'informations (type les enquêtes publiques ou autres pratiques dites de com pour faire connaître l'action engagée) avec qq retours de débat.

Ce qui change profondément la donne, c'est que votre parole se place de plus en plus dans un univers concurrentiel tant sur le fond que sur la forme... (cf. par ex les échanges sur la technicité du radar !) . Demain encore plus lorsque vous devrez publier par exemples des cartes interactives sur lesquels l'internaute pourra venir déplacer le tracé de "votre" projet routier ou l'organisation de "votre" projet urbain ou d'aménagement !! Nous rentrons dans l'ère d'une construction de l'intérêt général en partage...

=> C'est la raison pour laquelle tout en restant extrêmement ferme sur l'application du droit du moment (et c'est votre rôle État), il est un acte majeur que vous devez poursuivre :
Au moins garder le contact avec la société par le biais d'un media de plus en plus incontournable.

=> L'enjeu d'Hyrondelle et des autres sites... c'est que vous restiez identifiables aussi comme des gens crédibles... justement parce que vous acceptez le partage de l'info, justement parce que vous laissez les débats allez au-delà des "imbécilités"... mais stoppez net si la nétiquette est dépassée !

=> A mon sens en choisissant Spip pour votre Ministère... il a y implicitement ce choix fort quant à votre présence réaffirmée dans une société qui émerge : celle de l'information concurrentielle et quasi immédiate. D'où l'importance majeure de votre réactivité et ouverture d'esprit.

=> R.Duchamp a raison :
Si vous n'êtes pas au cœur des espaces d'expression d'une époque... les gens (qui sont votre cible en tant que Service Public) iront ailleurs et la question de votre utilité en sera renforcée.

Ce choix vous appartient personnellement.

Vous pouvez effectivement "supprimer cette rubrique"... mais vous risquez de devenir à la fois "sourd" et "autiste".

Source : Liste [Hyrondelle-conf-redac], Jacques Chatignoux, Réponse au message de Philippe Chalayer « RE: A propos des tags », du 25 février 2005

Finalement, l'expérience hYrondelle traverse l'affaire des tags sans reconfiguration majeure : elle se poursuit selon les mêmes modalités, SPIP est toujours configuré de la même manière et la fonctionnalité qui permet de commenter les articles reste activée ; les internautes ont toujours la possibilité de réagir à un article sans modération *a priori*. Le Directeur de l'Équipement concède que même si c'est parfois difficile, il tient à maintenir son objectif de discussion assuré par un État animateur :

> « Procéder ainsi, ça veut dire qu'on accepte la critique de l'autre sans la manipuler. (…) Je ne verrouille pas l'expérience, ce qui est assez imprudent. Mais pour moi, la créativité est plus forte que l'imprudence. La plupart du temps, il se passe des tas de choses mais on ne peut jamais prévoir ![257] »

Mais si elle est en apparence sans conséquences, cette affaire change profondément les choses au sein des services de la DDE : nombreux sont les agents qui sont échaudés par ce qui s'est passé et deviennent plus méfiants qu'ils ne l'étaient à l'égard des initiatives de sites Web conçus comme des espaces de partage et d'échange. Au-delà de la volonté du Directeur d'investir une telle démarche, se forge alors la conviction que la solution la plus raisonnable serait de disposer de sites Web sur lesquels la DDE pourrait se livrer à une activité éditoriale telle que celle qui a cours sur RoaNne7, hYrondelle et les autres projets thématiques, sans que les sites offrent aux internautes la possibilité de s'impliquer ou de réagir. L'orientation défendue est celle d'un support de communication institutionnel tel qu'il existe déjà par ailleurs. Il s'agit là d'une position fréquemment défendue lors des différents entretiens menés à la DDE à la fin de l'année 2006 : le site d'info-trafic en temps réel coraly.com (Coordination et Régulation sur les voies rapides de l'Agglomération LYonnaises), dépourvu d'espaces de discussions ou de possibilités de participation pour les internautes, proposé sur l'agglomération lyonnaise est par exemple fréquemment évoqué comme modèle par les agents de la DDE investis sur le projet hYrondelle. Cela permet de comprendre que les installations de ces initiatives aient éprouvé des difficultés à perdurer au-delà du mandat de leur promoteur à la tête de la DDE. En d'autres termes, les initiateurs du projet refusent de changer la configuration du logiciel et de la procédure pour rester fidèles aux objectifs de leur démarche. Ce faisant, ils précipitent la

[257] Idem

désinstallation de ces procédures, une fois qu'ils ne sont plus en mesure de les imposer et en position de les impulser.

Afin de dédramatiser, l'affaire des tags est également devenue un sujet de plaisanterie au sein de la DDE dans la mesure où certains ont prétendu que l'auteur de l'article qui a mis le feu aux poudres et déclenché un nombre record d'interventions sur le forum avait enfin trouvé le sésame pour animer les sites et y susciter des discussions :

> « En blaguant, lorsqu'il y a une baisse de régime d'hYrondelle, on dit souvent : 'c'est pas un souci, on peut le refaire partir, il suffit que Jean Pierre nous fasse un article sur les tags !' [258] »

[258] Entretien avec Roland Duchamp, chef du Service d'Exploitation des Routes (SER), 21 novembre 2006.

Conclusion du chapitre

Dans le deuxième chapitre, j'ai décrit les expériences envisagées au long de la première partie de cette thèse à travers les intentions de leurs concepteurs et les investissements réalisés pour les mettre en œuvre. Il s'agit là d'une optique relativement classique pour un travail qui relève de la science ou de la sociologie politique. Tout au long du troisième chapitre, j'ai développé une approche complémentaire, en décalant quelque peu le regard et en abordant ces mêmes expériences selon une sociologie des techniques. En procédant de la sorte, le but était de donner concrètement à voir la spécificité de la démarche qui fonde cette recherche. J'ai voulu montrer que les concepteurs cherchent à configurer politiquement les procédures en décidant d'activer telle fonctionnalité des logiciels qu'ils utilisent, ou en désactivant telle autre.

Les conclusions que l'on peut tirer de ce chapitre permettent de souligner les apports d'une sociologie des techniques à l'analyse politique des procédures dialogiques : la politique des netroots s'appréhende au confluent de la science politique et de la sociologie des innovations technologiques. L'attention a ici été plus particulièrement consacrée au travail d'ingénierie qui vise à produire les procédures de débat. Cela comprend aussi bien le choix des outils qui entrent dans leur composition, que l'agencement et le paramétrage de ces derniers. La manière dont les procédures sont définies et celle dont les outils qui les composent sont convoqués et paramétrés offrent une traduction des ambitions que les promoteurs assignent aux deux expériences, en même temps qu'elle constitue des contraintes et des ressources pour le travail d'animation à l'épreuve du fonctionnement des expériences. Les réglages réclamés par l'ouverture et la maintenance d'espaces de discussion sur le Web nécessitent à la fois des compétences et des efforts de tous les instants, qui n'échappent pas à des discussions et des mises en question.

Les descriptions proposées dans ce chapitre permettent d'établir plusieurs constats :

- Les logiciels mobilisés pour faire fonctionner les différentes initiatives ne sont tout d'abord pas spontanément adaptés aux ambitions que les concepteurs assignent à leurs projets. Ils peuvent faire l'objet de développements spécifiques ou d'adaptations locales pour répondre aux objectifs que vise un projet. En cela, on a vu que l'écriture des lignes de code de ces logiciels relève d'une activité politique. La mise au point des instruments qui permettent la concrétisation d'un projet peut être l'enjeu d'une mobilisation spécifique. La réalisation de ces tâches passe par la convocation d'une nouvelle forme d'expertise, basée sur de nouvelles compétences.

- Pour cette raison, il apparaît nécessaire de ne plus considérer ces outils informatiques comme des boîtes noires, et il faut pour cela s'arrêter sur leurs conditions d'élaboration et sur les principes qui ont présidé à leur développement.

- Si cette dernière tâche doit s'avérer incontournable dans l'étude politique des procédures dialogiques, c'est en raison des effets que produisent les logiciels utilisés sur leur déroulement : les outils donnent une forme particulière aux procédures au sein desquelles ils s'intègrent, ils donnent des ressources et posent des contraintes à ceux qui sont en charge du dispositif d'animation du débat, ils déterminent les modalités de la prise de parole et ils mettent en forme les contributions qui alimentent les discussions. Ce faisant, ils apportent un nouveau regard sur les concepts et les catégories de l'analyse politique traditionnelle.

- Pour autant, l'identification et la description d'un outil en dehors de l'expérience dans laquelle il est mobilisé ne contribue guère à améliorer la compréhension du fonctionnement d'une procédure. Outre l'agencement général d'une procédure (la manière dont les différents éléments qui la composent sont organisés), il est également nécessaire de prêter attention à la manière dont sont réglés les outils. Un même outil peut en effet présenter plusieurs visages, selon que telle fonctionnalité est activée ou non. La détermination des réglages relève de choix qui sont initialement faits par les concepteurs des projets : ces derniers choisissent d'activer une fonctionnalité d'un logiciel en fonction des objectifs qu'ils assignent à leur projet.

- Le choix de l'ensemble des réglages qui caractérisent une procédure définit une configuration. L'ordre politique qui lui est lié n'est jamais définitivement stabilisé. Cela signifie qu'une configuration peut être l'objet de controverses et qu'elle peut être redéfinie en cours ou à l'issue d'une expérience, lorsque les choix de réglage initiaux sont mis en cause et nécessitent d'être modifiés. La modification de la configuration qui en résulte peut être liée à une redéfinition des objectifs qui sont donnés à une procédure de débat et/ou à une contestation des rapports de pouvoir institués par une configuration, à travers les relations qu'elle organise. Dans tous les cas évoqués dans cette première partie, les réglages effectués par les porteurs principaux des projets ont fait l'objet de discussions et parfois de critiques. Ces discussions sur l'organisation des discussions ont mis en lumière que d'autres choix auraient pu être effectués, et par que conséquent d'autres configurations auraient pu être effectives. La réversibilité des réglages ouvre un espace de choix au sein duquel peuvent s'exprimer des visions divergentes des configurations et donc des projets proposés. Comme le montre l'étude de cas consacrée à SPIP, logiciel dont le code source est librement accessible, l'ajout de nouvelles fonctionnalités passe par de nouveaux développements, dont certains ne sont pas de la volonté de l'équipe de programmation initiale : ils sont pris en charge par d'autres, parfois porteurs d'autres projets. De ce point de vue, le vocabulaire de la politique des netroots n'est pas fait que de choix ou d'option, mais s'enrichit de la notion de bifurcation.

En portant attention à l'élaboration et la mise en œuvre des sites initiés par la DDE de la Loire, différentes visions des expériences au sein même des équipes affairées à leur réalisation ont pu être identifiées. Sans revenir sur les discussions qui concernent le réglage des outils et l'activation des fonctionnalités qui leur sont associées, comme par exemple les questionnements qui traversent hYrondelle à propos de l'activation de la fonction qui permet de commenter les articles du site consécutivement à l'affaire des tags, différentes approches à propos des finalités associées à l'objectif de discussion peuvent également co-exister. Alors que je questionnais le Directeur adjoint de la DDE de la Loire sur le traitement des discussions tenues sur les différentes sites proposés, et plus précisément sur un éventuel défaut de prise en compte de ce qui était échangé, ce dernier

a proposé une réponse qui peut paraître surprenante au regard de la définition qui a jusqu'ici été donnée des sites Web proposés par les DDE :

> « hYrondelle, c'est un baromètre. C'est un intérêt du site que nous n'avions pas vu au départ, dans tous les cas que je n'avais pas vu personnellement. En l'intégrant à notre démarche et à notre activité, nous sommes devenus attentifs aux commentaires et à ce qu'ils expriment. Lorsqu'il n'y a pas de commentaires après la publication d'un article, je peux vous dire que nous nous demandons ce qui se passe. Avant, les seuls retours que nous avions passaient par la presse ou *via* les élus. Avec un site qui offre un miroir de notre activité sur lequel les internautes peuvent librement s'exprimer, nous sommes en prise plus directe et je dirais plus sincère, même si c'est parfois un peu chaud… Des choses nous reviennent même - à nous en tant que Direction – avant le rapport des équipes [259]. »

Quelques mois plus tard, alors qu'il n'était plus en poste dans la Loire, j'ai évoqué avec le principal initiateur du projet de « co-production de l'information » sur internet le fait qu'il existait au sein de la DDE une pluralité de définitions des expériences qui étaient menées, que tous les agents n'assignaient pas nécessairement à ces sites les mêmes objectifs et que certains me paraissaient contradictoires. À titre d'exemple, j'ai alors cité la fonction « baromètre » assignée aux sites par son Directeur adjoint. En bon connaisseur de la sociologie des innovations, l'ancien DDE de la Loire a fait une ressource de ce qui aurait pu apparaître comme un problème :

> « On lance un site internet pour une idée et en fait il réalise aussi d'autres choses auxquelles tu n'avais pas pensé et qui peuvent être intéressantes ! Cette fonction baromètre, ça me plaît beaucoup ! Je n'y avais pas pensé à ça moi. Enfin, ce n'est pas que je n'y avais pas pensé, mais la réponse de Patrick est juste, c'est un petit baromètre, ça permet de voir comment on se fait engueuler etc. Mais on n'a pas été très scientifique sur l'aspect baromètre, en regardant dans toutes les contributions, classer tous les thèmes abordés par les internautes, ça c'est un travail à faire justement. Je ne sais pas si j'en avais eu l'intuition, je n'en sais rien, ce n'est pas important, ce qui est important, c'est que oui, ça sert à ça [260]. »

À l'issue des deux chapitres qui composent la première partie de ce travail, on se rend compte que l'innovation en matière de procédures de débat mobilisant des outils de l'informatique connectée réclame que de nombreux investissements soient réalisés et que des compétences qui ne sont pas forcément courantes au sein des institutions concernées soient mises en jeu. Les efforts consentis pour réaliser les opérations élémentaires que sont

[259] Entretien avec Patrick Bourven, Directeur adjoint, 4 septembre 2006.
[260] Entretien avec Olivier Frérot, Directeur de la DDE de la Loire de 2002 à 2006, 20 juin 2007.

l'installation et la configuration des procédures peuvent se faire au détriment d'autres tâches : en suivant le principal initiateur du « concept Rn19 », peuvent par exemple être cités le traitement systématique du contenu des discussions pour mettre à l'épreuve les arguments proposés, la circulation et l'éventuelle prise en compte au-delà des enceintes ouvertes par les procédures dialogiques des points de vue qui y sont exprimés. Ces aspects sont l'objet des deux chapitres de la seconde partie de la thèse.

Seconde partie

Les procédures dialogiques comme nouveau laboratoire politique

Chapitre 4 : Explorer

Dans la première partie de la thèse, en établissant un diagnostic qui met en évidence les difficultés éprouvées par les modes de gestion politique traditionnels à prendre en charge des problèmes qui mêlent plusieurs dimensions de plus en plus difficilement dissociables, a été défendu et illustré l'argument selon lequel ces modes de gestion étaient concrètement enrichis et complétés par l'expérimentation d'une série de procédures qui, en dépit de leur diversité, participent à l'ouverture et au fonctionnement d'espaces de discussion et concourent par là à constituer l'équipement d'une démocratie dialogique. Parmi les acteurs politiques institutionnels, certains se sont progressivement saisis de ces nouveaux dispositifs participatifs, en y voyant notamment un moyen de recherche traitement de controverses socio-techniques. Si le personnel politique traditionnel est toujours en position de prendre des décisions, les procédures dialogiques peuvent, de ce point de vue, être conçues comme des moyens de renouveler et de vivifier le réservoir de savoirs et de pratiques dans lequel il puise pour trouver des solutions jugées collectivement acceptables aux problèmes multidimensionnels qui se font jour. En effet, quelles que soient les formes que revêtent les procédures dialogiques, elles proposent essentiellement de faire le tour des arguments candidats à l'existence lorsqu'il s'agit d'envisager des voies de reconfiguration d'une situation qui apparaît comme problématique. Comme cela a déjà été souligné à plusieurs reprises, il ne s'agit donc pas de nouveaux dispositifs de prise de décision mais plutôt d'instruments qui cherchent à établir le plus clairement et le plus explicitement possible l'ensemble des positions qui s'expriment, et parfois s'opposent, afin que celui qui est en position de décider puisse le faire en toute connaissance de cause.

Ce chapitre a pour objectif de développer ce que signifie et ce qu'implique « faire le tour des arguments » dans le cas de procédures dialogiques dont le fonctionnement s'appuie

au moins partiellement sur des outils informatiques. Il s'agit de lancer une réflexion à ce propos en s'appuyant sur la question suivante : au sein de telles procédures, comment les discussions sont-elles organisées pour que puissent être exprimées et éprouvées une diversité de propositions ? Comme je l'ai déjà défendu dans l'introduction de ce travail en proposant la notion de *counting*, il me paraît fondamental d'envisager conjointement l'expression et l'examen d'un argument, dans la mesure où « les procédures à imaginer n'ont pas pour objectif de faire dialoguer des représentations mais d'organiser des épreuves au cours desquelles des démonstrations sont testées[261]. » Pour le dire autrement, les procédures dialogiques sont ici envisagées au prisme de leur contribution à l'exploration de controverses socio-techniques, en mettant plus particulièrement la focale sur le rôle que les outils informatiques peuvent jouer à cet égard. Cela signifie donc que les règles de discussion que les organisateurs des expériences étudiées ont édictées seront abordées à travers la description des dispositifs qui sont conçus, mobilisés et déployés pour rendre ces règles effectives et veiller à leur respect. Mener à bien une telle tâche se double d'une proposition théorique : faire entrer dans l'analyse politique des figures que l'exploration fait émerger, comme le modérateur ou le troll.

La référence aux travaux de M. Schudson effectuée dans le premier chapitre a permis de rappeler une évidence trop souvent oubliée des réflexions qui portent sur le débat public : la conversation n'est pas spontanément dirigée vers la discussion et la recherche de résolution de problèmes collectifs (Schudson, 1997). Ceci ne se résume évidemment pas aux échanges qui peuvent se tenir sur internet mais concerne également toute situation de face à face. Cependant, c'est bien aux problèmes spécifiques que pose l'organisation du débat public en ligne que se consacre ce travail.

Je me suis précédemment appuyé sur une revue de littérature pour souligner que l'idée que les discussions sur internet pouvaient apparaître comme chaotiques. Dès la première vague de travaux universitaires qui ont pris pour objet d'étude le contenu des échanges qui transitent *via* les listes de discussion ou les forums électroniques, de nombreux

[261] Callon, M. (2003). Quel espace public pour la démocratie technique? In D. Cefai & D. Pasquier (Eds.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques* (pp. 197-221). Paris: Presses Universitaires de France. p. 217

auteurs ont été frappé par la cacophonie qui pouvait y régner (Dutton, 1996) ; (Poster, 1997) ; (Sproull et Faraj, 1995). Sans la co-présence des participants dans un même lieu, et les formes de régulation sociale qui peuvent s'opérer par ce biais (Elias, 1977), les personnes qui s'expriment ont tendance à s'affranchir des codes de bonne conduite auxquels les administrateurs des espaces de discussion leur demandent de souscrire. Ils le font d'autant plus facilement que sur internet un individu n'est pas réductible à une seule identité (Turkle, 1995). Par conséquent, lorsqu'elles ne dérivent pas dans l'invective, les contributions s'assimilent fréquemment à des juxtapositions de soliloques (Davis, 1999; Wilhelm, 2000). Au-delà de ce type d'arguments qui semblent relever de la nature même du mode de communication, les situations de capharnaüm identifiées dans bon nombre d'enquêtes sont sans doute encore favorisées par un effet d'échelle : sur internet, peuvent se dérouler des discussions qui durent dans le temps et regroupent des milliers d'intervenants. Il en résulte souvent des empilements de prises de parole au sein desquels il peut être délicat de dégager une cohérence ou d'identifier un fil de discussion. Ce phénomène s'observe même dans des cas où des intervenants sont désireux de nouer une conversation, en apportant par exemple une réponse circonstanciée à une position précédemment exprimée ; cela s'explique par le fait que des messages qui abordent des sujets totalement différents des termes de la conversation engagée ont pu s'instiller entre le moment où un argument est exprimé et celui de sa discussion. Il s'agit clairement d'une entrave à l'instauration d'un dialogue. Les discussions qui regroupent de nombreux participants et qui se fondent sur des milliers d'interventions posent également des problèmes méthodologiques à ceux qui souhaitent les analyser : un tel constat a clairement été exprimé par l'universitaire américain Warren Sack ; ce dernier a par conséquent développé un programme de recherche qui vise précisément à trouver des solutions aux contraintes techniques que posent ce qu'il nomme des « conversations de très grande échelle » (*very large-scale conversations*) (Sack, 2000; Sack, 2002).

Outre une certaine désertion des arènes de discussion sur internet liées à la difficulté d'y tenir un débat pour les raisons qui viennent d'être rappelées, le fait d'échanger en ligne accompagnerait voire même renforcerait aux yeux de certains, des mouvements de recomposition de l'espace public qui s'inscriraient dans une tendance plus générale

(Chambat, 1995). Tel est par exemple le point de vue défendu par le Professeur de droit de la *Harvard Law School* Cass Sunstein : dans un ouvrage qui a largement attiré l'attention de la communauté de spécialistes s'intéressant au renouvellement des pratiques démocratiques à l'heure de l'informatique connectée, Sunstein tente de faire la démonstration que l'utilisation d'internet entérine une conception plus consumériste et plus individualiste de la citoyenneté, en raison de la sélection par les internautes eux-mêmes des informations auxquelles ils s'exposent (Sunstein, 2001) : selon cette position, on ne s'exposerait plus alors qu'aux idées dont on se sent le plus proches (Lev-on et Manin, 2006; Stromer-Galley, 2003), ce qui crée *in fine* des effets de renforcement et de polarisation des opinions, phénomène à mille lieues d'un idéal habermassien d'exposition à une profusion de positions et une conviction qui s'emporterait par la Raison ou la force du meilleur argument.

Aux côtés de l'idéal de nouvelle Agora imaginé à partir de potentialités de l'outil et/ou extrapolé à partir des usages des premiers groupes d'utilisateurs du Réseau, se sont développés des constats qui incarnent les arènes de discussion en ligne en des figures traditionnellement associées au désordre, dont certaines ont été évoquées dans le premier chapitre, comme des « graffiti de la pire espèce », ceux qui mélangent des interventions sans cohérence et ne débouchent que sur de la confusion. Au regard des contraintes qui pèsent sur l'existence d'authentiques débats en ligne, la réalisation d'une exploration d'une controverse socio-technique par l'application d'une procédure dialogique dont l'infrastructure et la logistique sont composées d'outils informatiques offre une illustration concrète de la thèse que je présente, qui est celle de la re-définition de notions et de catégories du politique par l'expérimentation de procédures et d'outils de débat public. Dans les cas étudiés dans cette partie, ce processus de re-définition a des effets sur la mise en forme des discussions, et ceci afin que ces dernières soient à la fois orientées vers l'expression d'une diversité d'arguments et leur mise à l'épreuve, conformément aux buts des initiateurs des procédures.

Dans une première section, je veux montrer que la définition de l'espace d'exploration, qui correspond dans ce travail au périmètre du débat, est orientée par le fait de définir ce

qui fait problème et qui peut subséquemment être soumis à discussion. C'est à partir d'une situation dont il a été fait la démonstration du caractère problématique que peut s'organiser un réseau hétérogène de partenaires intéressés à divers titres à la tenue de l'exploration (section 1).Par ailleurs, dans le droit fil des enseignements qui peuvent être tirés de la première partie de la thèse sur l'installation et la configuration des procédures de débat, il sera dans les deux sections suivantes question de la nouvelle forme d'expertise qui « vise plutôt à organiser, à stimuler et à orienter le processus même de production des connaissances[262] » qu'une exploration nécessite. Une telle forme d'expertise se décline aussi bien dans la préparation des éléments d'information qui alimentent le débat, dans la définition et l'application de règles de discussion et dans la mise au point et l'utilisation d'une batterie d'instruments qui permettent de se repérer parmi les arguments et les propositions qui sont exprimés (section 2). Ces instruments sont considérées comme les garants d'une exploration, dans la mesure où ce sont eux qui offrent la possibilité de sortir des sentiers battus sans craindre de dériver, s'égarer, s'échouer : avec leur appui, l'espace de la discussion n'est donc pas clos *a priori*, selon la première définition du problème qui fait l'objet de l'exploration qui est proposée, mais peut être redéfini ou renégocié en continu autour de l'enjeu sur lequel porte les discussions (section 3). Ces instruments serviront donc de points d'entrée privilégiés.

Section 1 : Qu'est-ce qu'une exploration et dans quel cas est-il possible d'en organiser une ?

- Introduction : une proposition de définition par un détour par les explorations du XVIe au XVIIIe siècle

> « Croyant rendre un service important à la géographie, si je parvenais à enlever des cartes ces noms d'oiseux qui désignent des îles qui n'existent pas, et éternisent des erreurs très

262 Barthe, Y. (2003). De la décision à l'exploration. Les transformations de l'expertise dans le domaine des déchets nucléaires. In C. Gilbert (Ed.), *Risques collectifs et situation de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales* (pp. 129-143). Paris: L'Harmattan. p.129.

> préjudiciables à la navigation, je voulus, afin de ne laisser aucun doute, prolonger ma route jusqu'aux îles Sandwich : je formai même le projet de passer entre l'île d'Owhyhee et celle de Mowée, que les Anglais n'ont pas été à portée d'explorer, et je me proposai de descendre à terre à Mowée, d'y traiter de quelques comestibles et d'en partir sans perdre un instant. Je savais qu'en ne suivant que partiellement mon plan, et ne parcourant que deux cents lieues sur cette ligne, il resterait encore des incrédules, et je voulus qu'on n'eût pas la plus légère observation à me faire[263]. »

Si l'on s'en tient à la signification directement dérivée de son étymologie latine *exploro*, le verbe explorer signifie examiner, vérifier. Dans le journal de l'expédition autour du monde qu'il réalise entre 1785 et 1788, le comte de La Pérouse inaugure un emploi du mot dans le sens qu'on lui prête communément aujourd'hui, à savoir « parcourir un espace mal connu en l'examinant avec soin[264] » (cf. l'extrait ci-dessus). Même si j'utilise dans ce texte la notion d'exploration de manière imagée pour l'appliquer non plus à des zones géographiques au dessus desquelles plane encore une part de mystère mais à des enjeux controversés marqués par des situations d'incertitude, je vais ici m'appuyer sur la conception du terme initiée dans les carnets de voyage du navigateur français. Un tel emploi s'inspire directement de celui qu'en font les auteurs d'*Agir dans un monde incertain*, qui décrivent les controverses socio-techniques comme un « mode d'exploration[265] ». Plus précisément, la notion d'exploration se rapporte ici à l'organisation de ces controverses sous forme de débat public : lorsqu'un problème se pose, peut-on voir émerger et identifier dans et par la discussion à la fois les acteurs concernés par les conséquences de ce problème et des propositions pour le prendre en charge et le traiter ? L'image de l'exploration peut sûrement se décliner sur une dimension supplémentaire dans le cas d'une étude qui se consacre prioritairement à des initiatives de débat public en ligne. Le cheminement et l'orientation sur les espaces qu'ouvre internet sont en effet marqués par des métaphores géographiques[266] récurrentes et la langue française assimile le parcours des internautes à une *navigation*. Ce terme de navigation s'est progressivement imposé à

---

[263] La Pérouse, J. F. d. G., & Milet-Mureau, L. A. (1797). *Voyage de La Pérouse autour du Monde*. Paris: Imprimerie de la République. L'ouvrage est disponible sur le site la bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France, http://gallica.bnf.fr/. Cette citation est extraite du Volume 2, p. 110.

[264] Cette définition est celle que donne le *Petit Robert*.

[265] Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Le Seuil. Voir en particulier le paragraphe consacré à « Explorations et apprentissages collectifs », pp. 49-58.

[266] On parle parfois de « géographie virtuelle » ou de « géographie de l'information » pour désigner les développements récents de formes de représentation des informations en circulation sur le net.

partir de la langue anglaise, en empruntant au nom du logiciel qui était le plus utilisé au milieu des années 1990 pour parcourir le Web, *Netscape Navigator*. Un autre navigateur Web, celui qui est en position hégémonique à l'échelle de la planète depuis une dizaine d'années, intègre quant à lui explicitement la notion d'exploration dans le nom que lui a donné la société commerciale qui est à l'origine de se son développement : *Internet Explorer*. Ce rapide examen laisse apparaître quelques références sémantiques communes entre les grandes expéditions autour du monde conduites à partir du XVIe siècle et les investigations relatives à des problèmes publics qui sont aujourd'hui lancées et conduites au moins en partie sur le Réseau. Je compte donc illustrer le recours à la notion d'exploration dans le cas de la mise en discussion sur internet de questions controversées en faisant référence en guise d'introduction au *Voyage de La Pérouse autour du monde.*

- Les conditions de l'exploration

Le choix de porter attention au cas particulier du voyage de La Pérouse pour avancer quelques éléments de définition de la notion d'exploration n'est pas anodin. Comme cela a été précisé précédemment, la première occurrence connue du verbe explorer dans le sens qui prévaut ici apparaît dans le volume du journal de l'expédition que La Pérouse écrivit en 1787. Par ailleurs, le voyage de ce dernier est généralement considéré comme l'événement fondateur qui ouvre une ère d'expéditions scientifiques, qui allient un équipage spécialisé, une démarche méthodique et un équipement spécifique. La rupture est de ce point de vue marquée avec l'amateurisme éclairé qui caractérise par exemple l'entreprise de Bougainville, qui a embarqué pour un tour du monde deux décennies à peine avant La Pérouse (1766). La convergence de ces deux éléments, un type nouveau d'expédition et un sens du terme explorer qui émerge, laisse entendre que le fait de « parcourir un espace mal connu en l'examinant avec soin » implique que soient engagés dans l'expérience des compétences et des instruments spécifiques, qui ont dans le premier chapitre été définis comme constituant l'équipement d'un régime politique. Seul, La Pérouse est peut être capable de prendre la mer, mais il ne dispose en aucun cas des moyens et des connaissances qui peuvent lui permettre d'envisager un voyage autour du monde. Le navigateur n'est d'ailleurs pas lui-même à l'initiative de l'expédition, puisque l'idée est à mettre au crédit d'un entrepreneur hollandais, W. Bolts. Pour mettre son projet

à exécution, ce *merchant adventurer* ne souhaite pas quant à lui prioritairement trouver un accord avec un marin, mais recherche en premier lieu le soutien d'un souverain européen, condition nécessaire à la mise à l'eau d'une flotte et de sa protection sur les mers du globe. Après avoir essuyé le refus de l'Empereur d'Autriche Joseph II de s'engager dans l'expérience, il se tourne vers la Maison de France. Louis XVI, par la médiation de son ministre de la Marine, le Marquis de Castries, accepte alors d'endosser l'opération. La Pérouse, qui a fait la preuve quelques années auparavant de ses facultés à conduire une campagne dans la Baie d'Hudson, est finalement désigné à la tête de l'expédition maritime autour du monde. Il est intéressant de remarquer que le nom de l'acteur auquel on associe toujours l'expédition plus de deux siècles après son départ n'arrive qu'à la fin de la distribution des rôles. Marchands, gouvernants, officiers de marine, tous ces acteurs de nature diverse n'assignent pas nécessairement les mêmes objectifs à l'exploration à laquelle ils s'apprêtent à contribuer. Mais ils parviennent à s'accorder en attachant leurs intérêts à la poursuite d'un objectif commun : un voyage autour du monde qui doit particulièrement se pencher sur l'exploration du Pacifique. La peinture reproduite ci-dessous représente Louis XVI en train de donner ses instructions à La Pérouse avant le départ. En pointant son index sur une zone particulière de la mappemonde que les deux hommes ont sous les yeux, quelque part au milieu de l'océan Pacifique, le Roi fait office de démonstrateur ; il désigne ce qui fait problème et qui justifie la réalisation de l'exploration. Il donne par là à voir l'objet d'investigation qui assemble les différents protagonistes de l'expédition, dont certains sont représentés sur cette scène (le ministre de la Marine de Louis XVI est notamment représenté à droite du souverain).

Figure 24 : **Monsiau, N.-A. (1817).** ***Louis XVI donnant ses instructions au capitaine de vaisseau La Pérouse pour son voyage d'exploration autour du monde.***

Pour le Royaume de France, il s'agit en effet de ne pas se laisser distancer par le rival britannique dont la *Royal Society* a soutenu les trois périples de James Cook entre 1768 et 1779. La Pérouse est donc chargé d'ouvrir de nouvelles routes maritimes afin de développer les échanges commerciaux, dont l'entrepreneur initial W. Bolts compte également profiter, et de préserver concomitamment l'influence française sur la scène internationale. Mais le soutien du Roi n'est pas seulement financier ou militaire. L'équipage n'est pas uniquement composé de matelots et de quelques hommes en armes chargés d'assurer la progression des navires face aux dangers de l'inconnu : il compte également des scientifiques, dont la mission est de corriger et de compléter les cartes existantes du Pacifique. Ils sont plus particulièrement chargés de produire des connaissances sur la base des résultats de l'exploration : leur rôle est spécifique dans la mesure où « connaître, ce n'est pas explorer mais pouvoir revenir sur ses pas en suivant le chemin que l'on veut baliser.[267] » Entre le XVIe et le XVIIIe, alors que les voyages autour du monde se multiplient, l'actualisation des cartes constitue en effet un phénomène banal ; ces dernières sont sans cesse amendées, corrigées ou complétées au gré de l'accumulation des connaissances. Là aussi, divers objectifs sont assignés à l'établissement de ces cartes :

[267] Latour, B. (2007). Le "pédofil" de Boa Vista, montage photo-philosophique, *Petites leçons de sociologie des sciences*. Paris: La Découverte.

l'ambition scientifique n'est pas incompatible avec des visées commerciales, militaires ou politiques. Les expéditions de Cook et de La Pérouse figurent en effet parmi les premières à se lancer sur les mers après que John Harrison eut proposé une solution à un problème qui a parfois dramatiquement pesé sur la navigation au cours des siècles précédents : le problème des longitudes[268]. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, aucun instrument ne permettait de conserver en mer un calcul durablement fiable des longitudes. Il était alors délicat de se repérer précisément au bout de plusieurs jours de mer sans toucher terre ; le phénomène est d'ailleurs la cause directe de la perte de nombreux vaisseaux. Grâce à l'élaboration de ses horloges, Harrison a ouvert de nouvelles perspectives pour la navigation jusqu'alors fondée sur des méthodes incertaines (notamment la méthode de *navigation à l'estime*). Avec la conception de cette famille d'instruments, le travail de cartographie de la surface terrestre a pu atteindre une précision scientifique, même lorsqu'il est envisagé à partir des océans. La Pérouse sait par exemple pertinemment qu'il doit composer avec des cartes du Pacifique qui sont au mieux inexactes, au pire fausses, et que l'expédition qu'il conduit peut contribuer à les compléter ou les corriger. Comme en témoigne l'extrait du journal précédemment cité, il était désireux de retirer des cartes des îles qui n'existaient pas, mais qui avaient parfois été apposées sur la carte de manière stylisée (tant du point de vue de leur forme que de celui de leur nom ; La Pérouse parle à ce sujet de « noms d'oiseux ») pour figurer dans une zone donnée la présence de territoires dont on soupçonne ou n'ignore pas totalement l'existence, mais qui n'ont pu être examinés avec précision. La représentation de telles îles ne relève pas de la pure fantaisie des générations précédentes de navigateurs et de cartographes : elle est plutôt à comprendre comme une indication laissée par ces derniers de territoires sur lesquels on se réserve la possibilité d'accoster ultérieurement. Une fois que l'exploration en est réalisée, il est alors possible d'établir quelles en sont les caractéristiques, puis, après avoir ramené

[268] Le problème des longitudes constitue le nœud de l'intrigue de *L'île du jour d'avant*, un roman dans lequel Umberto Eco donne à voir de manière savoureuse le type de difficultés que le problème a posé pendant des siècles, non seulement en termes pratiques pour la navigation des vaisseaux parcourant les océans, mais également en termes philosophiques en ce que l'existence d'un méridien de changement de date (le 180e) questionnait la conception du temps des hommes du XVII e siècle, dans la mesure où on imaginait que le franchissement d'une telle ligne pouvait avoir pour effet d' « arrêter l'effroyable avancée de notre propre demain. » Eco, U. (1996). *L'Île du jour d'avant*. Paris: Grasset.

des inscriptions vers des centres de calculs qui sont capables de les compiler, d'en tracer plus fidèlement les contours sur une carte (Latour, 1995).

-Rendre visible l'inconnu

L'intérêt du réseau de partenaires engagés dans ce voyage autour du monde est aiguisé par la possibilité que se manifestent et soient appréhendés au cours du processus des éléments qui ne sont pas déjà connus. Dénombrer et répertorier ce qui a déjà été examiné, c'est-à-dire réaliser un inventaire ou un recensement, n'est certes pas dénué de sens, mais ne correspond pas aux objectifs que se fixent les différentes parties prenantes désireuses de réaliser l'exploration. Les instruments de navigation jouent un rôle crucial à cet égard : ils doivent permettre d'appréhender la nouveauté autrement que de manière aléatoire ou approchée ; ils sont destinés à offrir des repères fiables et, ce faisant, permettent de faire face à ce qui est inconnu avec davantage d'assurance et de sécurité. Avec les instruments adéquats, dont les fameuses horloges mises au point par Harrison, il est possible de mettre le cap sur des destinations jusqu'alors ignorées sans craindre d'envoyer irrémédiablement la flotte à sa perte. C'est sans doute pour mettre en évidence l'importance des instruments de navigation pour la tenue de l'exploration que les deux frégates qui ont quitté le port de Brest sous le commandement de La Pérouse étaient baptisées l'*Astrolabe* et la *Boussole*[269].

Cette allusion au voyage de La Pérouse permet de mettre en évidence plusieurs éléments sur lesquels je voudrais tout particulièrement porter mon attention dans ce chapitre consacré à l'exploration de quelques enjeux controversés par la mise en œuvre de procédures dialogiques. La principale proposition ici défendue consiste à avancer que l'exploration n'est pas un phénomène qui se réalise spontanément, qui se déroule par hasard et qui concerne n'importe quel enjeu. Si elle implique une certaine ouverture, elle n'est pour autant pas dénuée d'objectifs et prend pour cible un espace de référence, par définition mal connu, sur lequel elle se déroule. L'exploration se présente ici comme un processus au cours duquel les participants se disputent et s'accordent sur la

[269] La Pérouse, J. F. d. G., & Patris, H. (2004). *Voyage autour du monde sur l'Astrolabe et la Boussole (1785-1788)*. Paris: La Découverte.

problématisation des enjeux que la procédure dialogique propose d'envisager et de traiter. L'exploration engage un réseau d'acteurs de nature diverse, dont les descriptions doivent rendre compte de la richesse de sa composition. Il s'agit donc pour établir la liste des acteurs d'entreprendre dans ce cas un travail semblable à celui proposé par J. Law au milieu des années 1980, dans son analyse de la domination portugaise sur les mers du monde au XVe et au XVIe siècle à travers l'ensemble des méthodes et des moyens qui permettent dans son cas d'étude d'établir un réseau de contrôle à distance (Law, 1986)[270]. Les acteurs hétérogènes qui participent à l'exploration le font à divers titres, mais ils convergent tous vers une même zone d'incertitudes que tous sont désireux d'examiner. Compte tenu de la diversité des intérêts de chacune des parties, la définition de l'espace à explorer est elle-même un enjeu de négociation.

Sous-section 1 : Pas d'exploration sans démonstration du caractère problématique d'une situation

La constitution des problèmes publics et les voies par lesquelles ils sont rendus visibles dans des arènes publiques font désormais partie des questionnements classiques aussi bien en sociologie qu'en science politique, et une littérature abondante leur est consacrée (Champagne, 1990) ; (Cefaï, 1996; Lagroye, 2003). Plus récemment, en suivant quelques enseignements tirés de la sociologie des sciences, certains travaux ont porté attention à la manière dont un problème peut être représenté ; ils ont aussi bien pris en considération les sites sur lesquels peut s'effectuer une telle opération (Barry, 2001) que les compétences et les dispositifs socio-techniques qu'elle nécessite (Latour et Weibel, 2005). La progression rapide de l'accès à internet à partir du milieu des années 1990 a relancé l'intérêt pour certaines de ces questions et a donné lieu au développement d'une littérature spécialisée sur chacun de ces aspects : le Web constitue un nouveau terrain

[270] John Law propose même d'ajouter les vents et les courants marins à sa liste d'acteurs : "Of course kings and merchants appear in the story. But so too do sailors and astronomers, navigators and soldiers of fortune, astrolabes and astronomical tables, vessels and ports of call, and last but not least, the winds and currents that lay between Lisbon and Calicut." Law, J. (1986). On the Methods of Long Distance Control: Vessels, Navigation and the Portuguese Route to India. In J. Law (Ed.), *Power, action, and belief: a new sociology of knowledge?*(pp. 234-263). London; Boston: Routledge & Kegan Paul.

pour interroger les conditions d'émergence et de publicisation des problèmes publics au regard des hypothèses d'élargissement et de pluralisation de l'espace public que son arrivée a suscitées (Ollitrault, 1999) ; (Tsaliki, 2002) ; (Papacharissi, 2002) ; (Jensen, 2003) ; (Dahlgren, 2005). Cette recherche ne consiste toutefois pas à spécifiquement poser la question des perspectives offertes par les TIC en matière d'ouverture de nouveaux « sites de démonstration » de problèmes (Barry, 2001). L'examen des conditions d'accès à la publicité et de la manière dont ces dernières évoluent à partir du moment où sont disponibles des outils informatiques qui permettent de contourner les médiations existantes (celles du personnel politique, des journalistes etc.) et les effets de sélection et de cadrage qui y sont associés, ne fait ici sens que s'il est envisagé du point de vue de ses conséquences sur la réalisation de l'exploration elle-même. En effet, le problème qui est rendu visible l'est sous une certaine forme et la définition qui en est proposée contribue à définir les contours de l'espace au sein duquel se tiennent les discussions. C'est pourquoi je ne souhaite pas précisément me pencher sur les conditions de démonstration d'un problème, puis, suivant un raisonnement linéaire, sur celles de son éventuelle exploration, dans des cas où des outils informatiques sont mobilisés au sein de procédures dialogiques ; je cherche plus exactement dans cette première section à interroger la manière dont s'articulent démonstration et exploration lorsque se présente la possibilité que ces deux opérations s'effectuent sur un même espace, celui ouvert par un site Web. Les innovations réalisées au cours des dernières années en matière d'outils informatiques permettraient de conjuguer les faces de l'espace public distinguées par L. Quéré, à savoir une scène d'apparition où pourraient être déployées des démonstrations de problèmes et une arène où prévalent les arguments avancés en vue de la discussion des problèmes pointés (Quéré, 1992).

1) La définition de l'enjeu

S'interroger sur la définition de l'espace sur lequel porte une exploration équivaut nécessairement à questionner la manière dont se déroule une procédure dialogique, aussi bien du point de vue des règles de débat qui sont appliquées que de celui des outils qui

sont mobilisés pour structurer et animer les discussions. Mais si ce travail est nécessaire (sections 2 et 3), il n'est pas complètement satisfaisant car il passe sous silence le processus de formation et d'émergence de ce qui est considéré comme faisant problème, et qui précisément déclenche la mise en œuvre d'une procédure dialogique. La problématisation de départ, celle qui est mise en scène par un ou des groupes qui s'estiment affectés par la situation sur laquelle ils souhaitent attirer l'attention, ou selon les situations, par des porte-parole de ces groupes, a déjà été proposée. Or, cette problématisation joue un rôle déterminant dans la mesure où c'est autour d'elle que s'assemblent les parties prenantes de l'exploration, c'est autour d'elle que se scellent les alliances et se distribuent les rôles qui président à l'organisation de la procédure dialogique. Cela ne signifie pas que la définition de ce qui fait problème ne puisse pas évoluer au gré des discussions et que l'identité des groupes qui s'impliquent soit figée une fois pour toutes, car l'exploration laisse par définition à la fois la porte ouverte à de nouveaux entrants, qui peuvent se manifester à tout moment par le jeu de la publicisation d'un problème qui les concerne, et rend possibles les re-compositions parmi les différents intervenants impliqués. En d'autres termes, l'exploration porte non seulement sur des arguments et des propositions relatifs au problème qui est posé, mais également sur l'identité des parties prenantes concernées par cet enjeu. La question de la définition de l'espace sur lequel se réalise une exploration amène à considérer une procédure dialogique comme un temps parmi d'autres d'une controverse, cette dernière ne se réduisant pas aux échanges qui se déroulent au sein des arènes ouvertes par l'application de la procédure. Elle soulève donc une nouvelle interrogation, qui est connexe à la première, et qui est celle de la définition de l'enjeu soumis à débat.

Sans même aborder l'ensemble de la palette des outils informatiques qui démultiplient les possibilités d'accès à la publicité, et en s'attachant à en décrire quelques-uns parmi ceux qui cantonnent leur rayon d'action au Web, les initiatives étudiées dans la première partie de la thèse ont par exemple permis de monter en quoi des dispositifs socio-techniques tels que des logiciels de gestion de contenu, dont SPIP a le plus souvent servi d'illustration, pouvaient être considérés comme des instruments qui jouent un rôle dans l'organisation de procédures dialogiques, en ce qu'ils cherchent explicitement à abaisser quelques-unes

des barrières à l'entrée de l'activité de publication en ligne, et offrent dans le même temps la possibilité d'ouvrir des arènes de discussion. La mobilisation de tels dispositifs peut fournir une esquisse de réponse à des questionnements lancinants soulevés par la théorie délibérative (Gimmler, 2001) ou plus largement tous ceux qui ne réduisent pas la politique à ses enceintes institutionnelles[271] et qui concernent le type d'espace public à inventer pour que puisse s'établir une démocratie qui ne fonctionnerait pas exclusivement selon des mécanismes de délégation à des spécialistes reconnus *a priori* comme tels. La mise en œuvre de ces outils permet en effet de concourir à la constitution de scènes publiques qui ne se confondent pas avec l'espace public parlementaire ou celui des médias, dans la mesure où des citoyens peuvent directement y soulever et y discuter des problèmes qui leur paraissent importants. Comme en témoigne l'extrait suivant tiré des travaux de l'un des auteurs qui fait partie de ceux qui ont le plus contribué à la réflexion sur une éventuelle régénération de l'espace public à mettre en relation avec le déploiement à grande échelle des plus récentes technologies de l'information, Lincoln Dahlberg, un tel constat est à présent bien établi :

> « There has been much excitement about the possibility of the internet supporting, advancing, and enhancing autonomous and democratic public spaces. Through e-mail, Web pages, weblogs, open publishing editing systems, P2P connections, webcasting, podcasting and other interactive relatively low cost, and (somewhat) globally computer networked communication, the Internet is seen as providing spaces for free flow of information, open debate of problems, and the formation of rational-critical public opinion, all of which enable citizen scrutiny of power and input into decision making[272]. »

D'un autre côté, la plus grande partie de la littérature qui traite des discussions politiques en ligne le fait souvent sans explicitement poser la question de la définition du problème qui est l'objet du débat : semblent primer la nouveauté de l'outil lui-même et la gamme de

---

[271] Michel Callon met par exemple une telle question au centre de l'une de ses contributions relatives au fonctionnement de la « démocratie technique » : Callon, M. (2003). Quel espace public pour la démocratie technique? In D. Cefai & D. Pasquier (Eds.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques* (pp. 197-221). Paris: Presses Universitaires de France.

[272]« La possibilité que l'internet appuie, accélère, et facilite l'ouverture d'espaces publics autonomes et démocratiques a suscité une grande excitation. A travers le courrier électronique, les pages Web, les blogs, les logiciels d'édition de sites Web, les connections P2P, la diffusion sur le Web, la baladodiffusion et autres systèmes de communication par ordinateur connecté au Réseau de relativement bas coût, l'Internet fournirait des espaces où pourraient circuler librement des flux d'information, des débats ouverts sur des problèmes, et la formation d'une opinion critique rationnelle, tout cela autorisant un examen citoyen du pouvoir et une participation à l'élaboration des décisions. » Dahlberg, L., & Siapera, E. (2007). *Radical democracy and the Internet: interrogating theory and practice*. New York: Palgrave Macmillan.p. 3

possibilité que ce dernier laisse entrevoir en matière d'information, de communication et d'échange. Pourtant, avec les TIC, le même espace que celui de la démonstration peut également être investi comme site d'exploration, c'est-à-dire qu'il peut tenir lieu d'arène au sein de laquelle se tiennent des discussions. De tels dispositifs rendent par hypothèse plus évident le passage de la démonstration d'un problème à son exploration sous forme de débat public. Mais les conditions de ce passage ne sauraient être réduites à la faisabilité technique de l'enchaînement des opérations sur un même espace, celui du site Web. L'exploration d'une controverse par l'application d'une procédure dialogique n'est pas systématique ; elle n'est pas la seule trajectoire possible une fois un problème rendu public. Elle est un choix de traitement qui correspond à une forme de politisation du problème initialement posé, en ce qu'elle peut avant tout être conçue comme un dispositif participant à la recherche d'un mode de clôture de la controverse qui fait rage. Je souhaite m'arrêter sur les conditions de la mise en discussion publique de problèmes lorsque le recours à internet devient de plus en plus fréquent. Cette question sera abordée à travers quelques exemples décrivant le passage de démonstration à l'exploration et son éventuel renouvellement au sein de procédures dialogiques qui embarquent des outils informatiques.

2) L'exploration d'un problème public, une proposition de traitement parmi d'autres

Il apparaît tout d'abord nécessaire de faire rapidement le point sur l'état de recherches qui s'intéressent à la construction des problèmes publics et à leur politisation, sans dans un premier temps se cantonner à la problématique spécifique de cette thèse. Les principales conclusions qui peuvent être tirées de cette littérature conséquente et prolifique établissent que les deux phénomènes ne sauraient être décrits comme relevant d'un processus linéaire, qui enchaînerait les étapes de manière ordonnée, pour aller logiquement de l'émergence des problèmes à leur règlement en passant par leur mise sur agenda. A une telle vision balistique (Jones, 1970), certains opposent même classiquement

un modèle dit de « l'anarchie organisée[273] » (également connu sous le nom de « *garbage can model* ») dans lequel des solutions précédent parfois l'existence des problèmes. La constitution des problèmes publics fait donc appel à des ajustements subtils, parfois imprévisibles, décrits par A. Barry comme relevant d'une « chimie politique[274]. » Il faut ici souligner les apports des théories de l'action collective à une meilleure compréhension de l'émergence et de la publicisation des problèmes : d'un côté, la plupart des études qui participent à ce mouvement prolongent et approfondissent la perspective pragmatiste de J. Dewey, qui assimile un problème public à une « entreprise collective ouverte » (Dewey, 2003) ; ensuite, elles permettent d'intégrer à la réflexion la question de l'espace public, qu'elle traite en accordant une place prépondérante aux médias qui sont généralement considérés dans ce type de recherche comme les principaux opérateurs de l'accès d'un problème à la publicité. Sans remonter jusqu'à Tarde dont les travaux précurseurs mettent en avant le pouvoir des journaux comme celui qui est capable d'établir le menu des conversations en sélectionnant les problèmes sociaux à aborder[275], le courant de recherche sur les médias inauguré par Mc Combs et Shaw et consacré à la « mise sur agenda » des problèmes propose des résultats qui mettent en évidence le travail de sélection réalisé par les médias, qui choisissent de ne rendre publics que certains des problèmes qu'ils ont identifiés et de fait sont placés en situation de concurrence (Mc Combs et Shaw, 1972). Une autre vague de travaux, qui se situent à l'interface de ce filtre médiatique et des modalités de gouvernement, soulignent l'importance de l'attention publique et de son caractère limité dans la sélection des problèmes pris en charge (Jones, 1994; Jones et Baumgartner, 2005). Ces travaux amènent à la conclusion que les cas qui débouchent sur un traitement politique dont le but est de contribuer à la reconfiguration de la situation

---

[273]March, J. G., & Olsen, J. P. (1972). A garbage can model of organization choice. *Administrative Science Quarterly*, vol. XVIII, 1-26.

[274] Dans le chapitre 7 de son ouvrage *Political Machines*, intitulé « Political chemistry », Barry met en évidence la précarité du processus de politisation d'une cause. Il étudie pour cela un cas d'échec de ce processus, dans lequel tous les éléments sont pourtant en apparence réunis pour que puisse se constituer un problème public : il montre dans le détail comment la qualité de l'air dans la capitale britannique ne parvient pas à s'imposer comme problème à la fin des années 1980 et au début des années 1990, malgré l'existence d'une batterie d'instruments de mesure et d'indicateurs sur lesquels s'appuyer pour mettre en évidence un problème de pollution atmosphérique.
Barry, A. (2001). *Political Machines. Governing a Technological Society*. London: The Athlone Press.

[275] Cet aspect est abordé dans Tarde, G. (2006 [1901]). *L'opinion et la foule*: Elibron Classics., et une phrase qui illustre l'idée développée par Tarde est fréquemment citée : « Il suffit d'une plume pour mettre en mouvement des millions de langues » p. 76

dont il a été fait la démonstration de la nature problématique sont relativement rares, ou dans tous les cas beaucoup moins fréquents que ne le laissent entendre les positions selon lesquelles « tout est politique » ou tout peut le devenir, et qu'il existerait en permanence un réservoir de problèmes qui s'ignorent et qui n'attendraient qu'à être soulevés et politisés (il s'agit d'une critique fréquemment adressée à la notion de *subpolitics* telle qu'elle est par exemple défendue par U. Beck[276]).

De plus, une fois un problème démontré et rendu public, l'organisation d'une exploration n'est qu'une voie de traitement parmi d'autres. Dans la conception de la démocratie qui s'est imposée dans le monde occidental depuis deux siècles, il ne faut pas perdre de vue que l'appel au public est en dehors des périodes électorales conçu comme un dernier recours : le déploiement de dispositifs participatifs est justifié par les difficultés récurrentes des modes de gestion politique traditionnels ou des autres modes de règlement des affaires à prendre en charge des enjeux pour lesquels il existe des controverses. Comme le soulignait déjà W. Lippmann dans les années 1920, c'est dans ces cas, les plus complexes, et lorsque les institutions existantes sont prises de court, que l'on s'en remet au public :

> « Quand la règle est claire, que nul ne conteste sa validité, que l'infraction est évidente et son auteur parfaitement identifié, la question ne se pose pas. Le public soutient les représentants de la loi – il en va du soutien du public comme de la réserve en or d'une bonne banque : on sait qu'elle est là ; pas besoin d'y toucher. Mais dans bien des cas, la règle n'est pas claire ou sa validité est contestée. Chaque partie accuse l'autre de transgression, chacune prétend agir au nom des idéaux de l'humanité. (…)
> Or, c'est justement sur ce type de controverses, les plus difficiles à démêler, que le public est appelé à se prononcer. Quand les faits sont les plus obscurs, quand les précédents manquent, quand tout est inédit et confus, c'est là que, dans toute son incompétence, le public est forcé de prendre ses plus importantes décisions. Les problèmes les plus difficiles sont ceux que les institutions ne sont pas capables de traiter. Ce sont là les problèmes du public[277]. »

En suivant Lippmann et toute la tradition qu'il embrasse, le déclenchement d'une exploration par l'application d'une procédure dialogique à une situation problématique ne peut par définition concerner que « les problèmes les plus difficiles. » Mais la tâche se

[276]Beck, U., Giddens, A., & Lash, S. (1994). *Reflexive modernization: politics, tradition and aesthetics in the modern social order*. Stanford, Calif.: Stanford University Press.
[277]Lippman, W. (2008). *Le public fantôme*. Paris: Demopolis. p. 128.

complique encore lorsqu'il s'agit d'identifier ces problèmes : l'organisation d'un débat public n'est en effet pas commandée par une série de critères préalablement déterminés. Il n'existe pas pour les controverses d'équivalent du rôle que joue le Code pénal pour les infractions : au bout d'une procédure strictement codifiée, celui-ci prévoit en effet une peine pour toute contravention, pour tout délit, pour tout crime. En France, la loi précise les conditions de saisine de la Commission Nationale du Débat Public : pour qu'un débat public puisse être organisé sous son égide, le projet porté par un Maître d'ouvrage doit disposer de certaines caractéristiques (caractère national du projet, impacts socio-économiques importants, impacts significatifs sur l'environnement…) et doit remplir certains critères (il existe des seuils en matière de coût et de dimension du projet ; par exemple, pour un projet d'autoroute, le coût du projet doit être supérieur à trois cents millions d'euros et le tracé proposé doit dépasser quarante kilomètres)[278]. Toutefois, y compris dans le cas français, l'organisation du débat public ne se limite pas à l'activité de la CNDP. Déterminer des critères qui se veulent objectifs au déclenchement d'une exploration sous forme de débat constitue un problème épineux, comme en témoigne par exemple les options à cet égard retenues par la juriste F. Jacquemot, auteur d'un rapport sur l'institutionnalisation des conférences de citoyens dans le droit français :

> « Dans cet esprit, les C.V.C [Conventions de Citoyens] pourraient avoir vocation à s'intéresser à tout sujet d'intérêt général, au-delà du domaine de prédilection des sciences et techniques. Le sujet devra, en toute hypothèse, être « controversé », c'est-à-dire caractérisé par l'absence de consensus parmi les experts et spécialistes de la question. Toutefois, pour permettre l'organisation d'une C.V.C., la controverse devra avoir fait l'objet d'une certaine « stabilisation » (les connaissances et les points de vue sur la question doivent avoir atteint un certain degré d'élaboration) et avoir déjà donné lieu à des travaux significatifs en termes d'identification des problèmes et des acteurs[279]. »

Par la généralité du propos, le passage du rapport consacré à cet aspect montre en effet qu'il est très difficile d'apporter une réponse en termes juridiques ou réglementaires à cette question. Mais l'idée de réaliser une exploration dans des cas de « sujets controversés » nécessitant un certain de degré de « stabilisation » indiqué par le fait qu'il soit possible d'élaborer des connaissances et que des acteurs impliqués puissent prendre

[278] Tous ces critères sont précisés dans le Code l'environnement et sont rappelés sur le site de la Commission Nationale du Débat Public, http://www.debatpublic.fr

[279] Jacquemot, F. (2007). Des Conférences de citoyens en droit français. Paris: PICRI Fondation Sciences Citoyennes / Centre de sociologie de l'innovation, Ecole des Mines de Paris. p. 20

positionmérite assurément d'être développée et précisée pour être spécifiquement appliquée à la problématique de l'organisation du débat en ligne qui donne le fil directeur de la thèse. Pour cela, la notion de démonstration, telle qu'elle est envisagée par A. Barry, s'avère particulièrement précieuse.

3) L'organisation d'une exploration comme résultat d'une mobilisation

En s'en tenant à quelques-unes des attentes suscitées par les outils de publication sur internet telles qu'elles ont par exemple été décrites par L. Dahlberg dans la citation proposée plus haut, le rôle de ces outils pourrait non seulement être questionné du point de vue des transformations des conditions de la démonstration dans la mesure où ils offrent la possibilité de contribuer à la mise en scène publique d'un problème en contournant la fonction de relais jusqu'alors principalement assurée par le travail de journalistes ou de porte-parole officiels, mais aussi de celui des conditions du passage de la démonstration à l'exploration *a priori* rendues plus évidentes par le fait que les deux opérations peuvent se dérouler sur des sites communs ou connexes. Les outils informatiques facilitent la tâche de groupes qui souhaitent rendre publiques les conséquences qu'ils estiment indésirables de situations qui les affectent (Granjon, 2001) ; (Akrich et Méadel, 2002). Mais cet accès facilité à la publicité ne suffit pas à faire de ces conséquences des problèmes publics. Comme on l'a vu précédemment, l'attention publique demeure limitée et ne se focalise au mieux que sur un nombre réduit de problèmes : l'existence du citoyen omni-compétent et intéressé par les affaires collectives postulé par la théorie démocratique est démentie par une série de travaux qui s'inscrivent dans un courant classique de la science politique (Converse, 1964) ; (Zaller, 1992). La multiplication de sites de démonstration sur internet ne peut dans ces conditions avoir pour conséquence une faible fréquentation de la plupart de ces espaces, dont l'audience ne dépasse dans la plupart des cas pas le ou les groupes qui en sont directement à l'origine. Elle aiguise la concurrence entre les causes et poussent à une sélection des problèmes qui passe par une course à l'événement.

Bien que n'étant pas spécifiquement consacrés à l'exploration de situations problématiques par la mise en œuvre de procédures dialogiques, mais davantage à la manière dont peuvent s'organiser les protestations, les travaux proposés par Andrew Barry apparaissent ici comme particulièrement utiles en ce qu'ils sont fondés sur une approche qui permet de sortir de l'ornière dans laquelle se trouvent enlisés bon nombre de travaux portant sur ces sujets. Dans son ouvrage *Political Machines*, Barry s'intéresse en effet aux conditions de félicité d'une démonstration, c'est-à-dire aux cas dans lesquels l'opération débouche sur la reconnaissance de l'existence d'un problème public et d'une prise en charge de la situation pour œuvrer à sa reconfiguration. Il dresse pour cela un parallèle stimulant entre les démonstrations scientifiques et politiques. Même s'il s'agit d'une condition nécessaire mais à elle seule insuffisante, il montre que la démonstration doit être rigoureuse pour être capable de résister aux arguments qui peuvent lui être opposés. Les éléments pointés doivent être présentés de telle sorte qu'ils puissent être considérés comme objectifs dans l'espace dans lequel s'effectue la démonstration. Mais, et c'est la conséquence du phénomène d'allocation limitée de l'attention publique évoqué précédemment, l'intervention doit également être spectaculaire, si elle veut justement avoir une chance d'attirer l'attention. C'est pour cette raison que Barry avance que la démonstration ne peut être pensée sans la prise en compte des médias, dont la mission est d'organiser l'espace public au sein duquel des discours peuvent être articulés à des objets qui font problème ; et c'est pourquoi il avance enfin qu'elle ne saurait d'autre part être détachée des dispositifs qui permettent de la réaliser :

> « The study of scientific and political demonstrations raises questions concerning the constitution of the sites of demonstration, the technical devices deployed in demonstration, and the kinds of persons and instruments involved in demonstrative practice[280]. »

Son analyse a ceci d'original qu'elle fait voler en éclat les distinctions habituellement effectuées entre différents types de médias. En se fondant sur une étude de cas approfondie portant sur des protestations soulevées par des projets de constructions

[280]« L'étude des démonstrations scientifiques et politiques soulève des questions concernant la constitution de sites de démonstration, des dispositifs techniques qui sont déployés au cours de la démonstration, et des types de personnes et d'instruments impliqués dans des pratiques de démonstration. » La citation est extraite d'un paragraphe du huitième chapitre de l'ouvrage de A. Barry explicitement intitulé « The political object of demonstration. » Barry, A. (2001). *Political Machines. Governing a Technological Society*. London: The Athlone Press.p. 193

d'infrastructures routières dans le sud de l'Angleterre, plus particulièrement à proximité de Newbury et Fairmile, il commence par critiquer la distinction entre espace public bourgeois et espace public prolétaire qui ressort de l'analyse des médias de masse proposée par O. Negt et A. Kluge dans l'Allemagne des années 1970 (Negt et Kluge, 1993) et qu'il ne retrouve pas sur son terrain. La situation qu'il observe s'approche plutôt d'un constat bien connu des sociologues des médias, celui de la compétition entre les titres de presse, qu'ils soient publics, privés ou « radicaux » (Downing, 2001). Ce constat lui sert à mettre en évidence que tous les médias impliqués cherchent en permanence à alimenter leurs colonnes ou leurs programmes d'événements nouveaux et originaux qui pourraient les distinguer de leurs concurrents. « Ce qui diffère éventuellement, selon les médias et les journalistes », note M. Callon, « ce sont la nature des évènements qui sont privilégiés, la composition et la structuration des publics auxquels ils sont montrés-démontrés, ainsi que les modalités de fabrication de ces évènements[281]. »

À l'époque où Barry réalise son étude, c'est-à-dire au milieu des années 1990, le Web vient tout juste d'être mis au point par les chercheurs du CERN et la publication sur internet par ce canal n'en est encore qu'à ses balbutiements : elle n'est donc pas l'objet de son étude. Mais l'approche qu'il propose s'adapte aux outils informatiques qui font leur apparition à la fin des années 1990 et aux sites de démonstration que ces derniers peuvent contribuer à ouvrir : les informations qui circulent sur le Web participent à la course à l'événement décrite dans le paragraphe précédent ou peuvent même constituer l'événement spectaculaire conçu pour attirer l'attention sur une situation estimée problématique. Ce point peut être illustré par plusieurs exemples.

[281] Callon, M. (2003). Quel espace public pour la démocratie technique? In D. Cefai & D. Pasquier (Eds.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques* (pp. 197-221). Paris: Presses Universitaires de France. p. 204-205.

4) Un problème démontré n'est pas forcément un problème exploré par la discussion publique

Deux cas peuvent être mobilisés à titre d'illustration : celui du site web de Greenpeace qui diffusait au début des années 2000 les images captées par une webcam placée au bout d'un tuyau sous marin provenant de l'usine de traitement de combustible nucléaire usé de la Hague, et celui d'un particulier qui estime que certains produits de traitement des matériaux de construction de sa maison ont porté atteinte à sa santé.

- Faire événement en plaçant une webcam au fond de la mer : l'action de Greenpeace à la Hague

On peut par exemple ici citer le cas de la webcam installée en l'an 2000 par Greenpeace par trente mètres de fond au bout du tuyau d'évacuation de l'usine de retraitement de déchets nucléaires de La Hague. Cette caméra a diffusé directement sur le site de l'association écologiste les images qu'elle saisissait. En elles-mêmes, les images ainsi obtenues ne démontrent rien (les internautes pouvaient de temps en temps apercevoir un simple tuyau au fond de la mer). Mais arrimées à des chiffres et des thèmes que Greenpeace évoque sur tous les supports auxquels l'organisation peut accéder, et adossées à la stratégie de communication de la Cogema qui avait choisi d'installer dix webcams sur son site de retraitement pour témoigner de sa transparence, elles permettent de mettre sur la table des questions liées au rejet des déchets hors de l'usine et à la contamination du site d'exploitation et de son environnement.

Cet exemple des images diffusées par Greenpeace sur son site Web à partir d'une simple caméra qui attire de manière imagée l'attention sur l'empreinte de l'usine et l'environnement naturel dans lequel elle s'inscrit peut être mobilisé à double titre. Il illustre tout d'abord le fait que la démonstration d'un problème est une activité qui réclame de la créativité de la part du ou des groupes qui la conduisent ; il met en évidence comment les TIC peuvent participer à l'enrichissement et au renouvellement des pratiques qui visent à ouvrir des sites de démonstration sur lesquels sont mis en lumière des événement spectaculaires auxquels peuvent notamment se référer les médias

traditionnels : des tels instruments démultiplient et diffractent la circulation d'informations. Le cas peut également être envisagé pour souligner que la contribution du site Web de Greenpeace à la démonstration ne se prolonge pas nécessairement par une exploration sur un même site ou sur un forum de discussion qui lui serait associé. C'est sur d'autres terrains (prise en compte de leurs revendications par les institutions, évolution des normes juridiques) que l'association environnementale entend poursuivre sa démarche. Le Web regorge de pages dont l'objet est de faire apparaître comme problématique une situation qui ne l'était pas auparavant, de sites qui cherchent à apporter des preuves plaidant pour la recherche d'une nouvelle configuration de la situation incriminée, sans nécessairement vouloir en rechercher les modalités dans la discussion ; en d'autres termes, sans vouloir transformer ou prolonger le site de démonstration d'un site d'exploration, et ce malgré la faisabilité technique de l'opération avec la mobilisation de logiciels de gestion de contenu et de discussion en ligne.
L'initiative connue sous le nom de «La maison empoisonnée » s'inscrit exactement dans un tel cas de figure.

- Le site sans forum de « La maison empoisonnée »

Au début des années 2000, un particulier, George Méar, crée un site Web personnel afin rendre compte des problèmes de santé dont son épouse et lui sont victimes depuis qu'ils ont aménagé dans une maison qu'ils ont fait construire à Brest en 1989. Le but principal que G. Méar assigne à la création de ce site est d'établir ce que la justice n'a pas voulu lui reconnaître au bout de plusieurs années de procédure, à savoir une causalité entre ses problèmes de santé et ceux de sa femme et leur exposition à certains produits utilisés dans le traitement des bois qui entrent dans la composition de l'édifice[282]. Il ne s'agit donc pas seulement d'attirer l'attention sur quelques-unes des conséquences de la pollution de l'air intérieur à travers un témoignage isolé mais d'apporter des preuves de l'existence d'un problème de santé environnementale lié à l'utilisation de pesticides : à cet effet, G. Méar a mis à disposition sur son site une documentation spécialisée et conséquente qu'il a

[282] Les principaux produits sur lesquels portent les suspicions et dont G. Méar tente de démontrer le caractère polluant et nocif pour la santé humaine sont regroupés sous l'étiquette générale de « pesticides. » Dans ce cas précis, il s'agit plus particulièrement de formaldéhydes, de lindane et de toluène.

patiemment collectée aux États-Unis et au Canada où il se rendait régulièrement grâce aux voyages qu'il effectuait dans le cadre de son activité professionnelle, en tant que pilote de ligne. Il rappelle qu'il n'a cherché à rendre le problème public qu'en désespoir de cause, une fois sa plainte rejetée par la justice :

> « La justice ne voulant pas me reconnaître, je vais prendre une autre voie pour le faire savoir, et j'ai donc commencé par faire ce site Internet qui a du succès d'ailleurs parce que tous les jours il y a beaucoup de visites. Je crois que je me place un peu dans le cadre du lanceur d'alertes, je me suis dit avec la somme de documents que j'ai accumulés et de connaissances dans ce domaine, ce serait idiot de garder ça pour soi alors qu'il y a des tas de gens, je le voyais, sur mon site Internet, le nombre de personnes qui étaient soulagées enfin d'apprendre ce qui leur arrivait. Ils ne trouvaient pas d'explication, ni dans leur milieu familial parce que là aussi ça pose de gros problèmes, ni dans leur entourage, ni dans le milieu médical[283]. »

Comme les informations relatives à ce sujet sont alors en France au mieux peu accessibles, et plus fréquemment inexistantes, le site s'est rapidement imposé comme un centre de ressources de référence sur le thème de la pollution de l'air intérieur, rassemblant en un lieu unique des informations jusqu'alors dispersées et rarement disponibles. S'il est parvenu à attirer l'attention d'une audience et à rassembler un public, c'est en raison de la qualité de la démonstration proposée et des réponses qu'elle permet d'apporter à ce qui n'étaient jusqu'alors que des problèmes diffus, qui restaient le plus souvent sans réponse satisfaisante. Au premier abord, le site n'a pourtant rien de spectaculaire : il ressemble à des milliers d'autres pages personnelles qui composent le Web du début des années 2000 et dont la mise en ligne n'exige la maîtrise que de quelques rudiments de langage HTML. Le contenu des pages est en effet statique, selon la définition de ce qualificatif proposée au sein du chapitre 3. Cela signifie donc que le dispositif retenu ne se prête guère à la discussion. Cette dernière n'est d'ailleurs pas un objectif de l'initiative : bien que fondé sur le témoignage de la personne affectée, le site de la « maison empoisonnée » n'a jamais ouvert ses rubriques à la parole d'autres internautes : ce n'est pas par l'exploration d'arguments qu'est ici recherché un mode de clôture. La principale intention du lanceur d'alerte est de trouver un règlement par le droit et il a pour cela ester en justice les

[283] « Notre maison nous empoisonne », un interview de Georges Mear, http://www.brest-ouvert.net/article2428.html

distributeurs des produits incriminés[284]. La démonstration publique du problème qu'il propose à travers le site Web, qu'il a complétée par la publication d'un ouvrage[285], vise essentiellement à obtenir une réglementation sur la pollution de l'air intérieur en France, soit en attirant directement l'attention d'acteurs politiques institutionnels, soit en faisant plus largement connaître le problème, en espérant que les effets de sa publicisation permettent de faire cause commune avec d'autres groupes affectées afin de donner davantage de force à une demande de prise en charge par les acteurs politiques institutionnels.

La référence à ces deux exemples (celui de la webcam de Greenpeace et celui du site Web de « la maison empoisonnée ») aide à mettre en garde à l'égard d'un effet potentiellement « déformant » de cette recherche qui s'attache avant tout à étudier l'organisation de débats publics : elle permet en effet de souligner que le passage de la démonstration à l'exploration n'a rien de systématique, y compris dans les cas où sont mobilisés des outils informatiques.

*5) Sur quelles démonstrations se fondent les explorations du débat MDE et d'*Energize *America ?*

Afin d'étudier dans le détail les conditions et le déroulement d'une exploration, deux expériences ont été plus particulièrement examinées dans cette partie de la thèse. Elles ont fait l'objet d'une présentation dans la deuxième section du premier chapitre : la principale se présente comme un débat sur la maîtrise de l'énergie (MDE) organisée en France par l'Ademe en 2007 ; un plan de politique énergétique élaboré de manière collaborative et ouverte par des militants proches du Parti Démocrate américain sert de contrepoint. Cette expérience, connue sous le nom d'*Energize* America, s'est tenue entre septembre 2005 et mai 2006. Bien qu'elles consistent toutes deux à élaborer des mesures d'action publique qui traitent d'enjeux énergétiques sur la base de discussions ouvertes tenues au moins en partie sur le Web, les deux expériences n'en présentent pas moins des situations

[284] C'est une des modalités de règlement étudiée par Françis Chateauraynaud et Didier Torny : Chateauraynaud, F., & Torny, D. (1999). *Les sombres précurseurs: une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Paris: Editions de l'EHESS.

[285] Méar, G. (2003). *Nos maisons nous empoisonnent: Guide pratique de l'air pur chez soi*: Terre vivante.

contrastées, à de nombreux égards. Il n'est pas ici question de se référer dans le détail aux cultures politiques pour expliquer les écarts qui peuvent être observées, comme le propose par exemple S. Jasanoff à travers sa réflexion sur les « *civic epistemologies*[286]. » Toutefois, la plupart des différences qui les séparent peuvent être conçues comme des déclinaisons d'un trait qui distingue fondamentalement *Energize* America du débat sur la MDE : le fonctionnement de l'initiative américaine repose essentiellement sur la faculté de la communauté des internautes fréquentant le site Daily Kos à s'auto-organiser, alors que celui du débat MDE dépend quant à lui davantage d'une procédure plus clairement formalisée, qu'une équipe d'animation est chargée de mettre en œuvre au titre d'une expertise en matière d'animation de débat sur internet qui la place dans une position de neutralité par rapport aux questions abordées dans le débat.

Sous-section 2 : *Energize* America : du site de démonstration au site d'exploration

1) Une démonstration à destination d'une communauté / d'un groupe concerné : les « Kossaks »

Le site Web Daily Kos constitue la scène principale sur laquelle se réalise l'expérience *Energize* America. Comme je l'ai évoqué dans la présentation des études de cas proposée au cœur du premier chapitre, il n'a pas été ouvert dans cet unique but : sur dailykos.com, tout internaute a la possibilité de poster un article appelé ici *diary*[287] sur un sujet pouvant avoir un lien avec la vie politique américaine. Le site a été lancé en 2002 en tant que journal personnel de Markos Moulitsas Zúniga (qui a repris sur le site le pseudonyme qui lui a été donné lors de son service dans l'armée américaine, Kos), un consultant politique proche du Parti Démocrate américain. A cette époque, ce Parti n'est pas encore remis de son échec dans la course à la Maison Blanche de l'an 2000 et est minoritaire dans les deux

[286] Voir à ce sujet le dixième chapitre intitulé « Civic Epistemology » in Jasanoff, S. (2005). *Designs on nature: science and democracy in Europe and the United States*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
[287] En anglais, le terme utilisé pour ce type de publication parmi les intervenants du site Dailykos est celui de *diary*. Il reprend la dénomination retenue et inscrite dans le code informatique par les développeurs de Scoop, le système de gestion de contenu ici utilisé.

Chambres fédérales. En ouvrant son site, M. Moulitsas voulait avant tout mettre en visibilité une position qu'il estimait malmenée et mal représentée au sein des paysages politique et médiatique américains, celle de l'opposition à la guerre en Irak. Un tel point de vue était alors très largement minoritaire, y compris chez les Démocrates, où il était cantonné à la frange la plus libérale de ce parti, ou pour prendre une référence mieux adaptée au paysage politique français ou européen, celle qui se situe la plus à gauche. Isolée dans l'opinion de son pays et celle de son propre camp, la communauté qui se rassemble sur Daily Kos dans les premiers temps de l'expérience peut à double titre être considérée comme un groupe orphelin. Au fil des mois, les sujets abordés sur le site débordent l'opposition à la guerre : les internautes y proposent une critique systématique et acerbe de l'administration Bush. Daily Kos est rapidement identifié aux États-Unis comme l'un des principaux sites Web d'opposition, aux côtés de Move-on[288] ou encore MyDD[289].

Il faut bien avoir à l'esprit que le site existait donc bien avant que les discussions concernant l'élaboration d'un plan de politique énergétique y soient organisées et qu'il n'a pas cessé d'exister une fois que les mesures du plan ont été mises au point. De plus, que ce soit avant ou même pendant que s'est tenue la démarche qui a conduit à *Energize* America, c'est-à-dire entre septembre 2005 et mai 2006, les enjeux énergétiques n'ont jamais été les seuls abordés sur Daily Kos ; jusqu'à l'automne 2005, on peut même dire qu'il ne s'agit que de sujets qui suscitent un intérêt limité, circonscrit à un noyau très réduit d'internautes qui s'acharnent à publier dans une certaine indifférence des articles qui traitent de ces questions. Les enjeux énergétiques sont cependant mis sous le feu des projecteurs sur Daily Kos de manière spectaculaire à la faveur d'une contribution

[288] Move-on. Democracy in action est une association politique américaine constituée en 1998 en réaction à la procédure d'impeachment contre le Président Bill Clinton. Sa première raison d'être a été d'organiser une pétition réclamant au Congrès de *passer à autre chose* (move on) ; elle a ensuite diversifié ses objets de mobilisation et s'est fait connaître auprès du grand public pour les premières levées de fonds significatives qu'elle a organisées sur internet en faveur des candidats les plus progressistes du Parti Démocrate. Son site Web est accessible à l'adresse suivante : http://www.moveon.org/

[289] MyDD est le blog fondé en 2001 par Jerome Armstrong, co-auteur avec Markos Moulitsas du site Daily Kos de l'ouvrage *Crashing the gate* dont le sous titre reprend un des mots d'ordre associé à MyDD : l'ambition d'une politique plus participative (ce que les auteurs nomment *People-Powered Politics*). L'adresse du site est : http://mydd.com/

proposée par l'un des membres du groupe restreint de « Kossaks[290] » qui cherchent à faire de l'énergie un enjeu politique de premier plan au sein de cette communauté.

2) « Energy seems to be a political issue today[291] », *ou comment démontrer l'importance des enjeux énergétiques à la communauté qui intervient sur dailykos.com*

Jérôme Guillet est l'auteur de l'article qui sort les thèmes énergétiques de la relative indifférence qu'ils suscitent auprès des militants du Parti Démocrate qui se retrouvent sur Daily Kos et il est le principal initiateur de la démarche *Energize* America. Il fait partie du petit nombre d'internautes qui envoient régulièrement sur le site Daily Kos des contributions qui traitent d'énergie. Il ne désire pas seulement rendre publiques des analyses ou des faits relatifs aux enjeux énergétiques, mais tient également à les mettre en discussion, comme en témoigne son mode d'arrivée sur Daily Kos : jusqu'en juin 2004, J. Guillet proposait ses articles sur le blog américain Whiskey Bar[292], mais il a cherché à cette date un nouvel espace de publication après que l'administrateur de ce site, Billmon, eut décidé de désactiver la fonction qui permettait d'envoyer des commentaires pour mettre fin à une expérience de discussion avec les internautes qu'il jugeait décevante. C'est donc vers Daily Kos que se sont alors reportées les contributions de Jérôme Guillet : les deux sites Web, Whiskey Bar et Daily Kos, sont en effet très proches l'un de l'autre, notamment du point de vue de leur positionnement politique. Les deux communautés qui les fréquentent cherchent dans tous les cas à se démarquer des caciques du Parti Démocrate qui n'ont à leurs yeux pas su changer de stratégie face aux offensives répétées de leurs adversaires néo-conservateurs, les précipitant ainsi dans une spirale de défaites électorales entre 1998 et 2004. La proximité de Whiskey Bar et Daily Kos s'illustre par

---

[290] La communauté des internautes du site Daily Kos utilise le terme de « Kossaks » pour désigner l'un de ses membres. Outre la référence au nom du site Web et donc au surnom de son initiateur (Kos), le mot joue également sur l'homophonie avec « Cosaque » (*Cossak* en anglais), un terme dérivé du turco-mongol «qazaq» pour désigner un homme libre ou par extension un aventurier. Dans l'histoire eurasienne, il s'agit également des gardiens ayant pour fonction de défendre la steppe des ennemis tatars. Le terme « Kossak » fait donc écho par ses diverses références à la philosophie du projet politique qui unit ceux qui se retrouvent sur Daily Kos.

[291]Guillet, J. (14 septembre 2005). Whiny Frog or Boiling Frog - Why don't you care about energy? Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/14/16332/7020.

[292] Le blog Whiskey Bar, qui était accessible sur le domaine billmon.org, a été fermé par son administrateur, Billmon, à la fin de l'année 2006.

l'intersection des communautés qui les fréquentent : d'une part, Billmon figure parmi la première liste de blogueurs invités sur Daily Kos en 2003 pour assurer la fonction d'éditorialiste aux côtés de Markos Moulitsas. D'autre part, les références d'un site à l'autre ne sont pas rares : des articles sont parfois publiés sur les deux blogs par le même auteur (ce phénomène est connu sous le nom de *cross-posting*) et de nombreux liens hypertextes permettent de passer de l'un à l'autre. C'est en publiant ses contributions sur Whiskey Bar que Jérôme Guillet est entré en contact avec des internautes intéressés par une réflexion sur les politiques énergétiques ; parmi ces derniers, certains lui ont fait découvrir Daily Kos, et l'ont encouragé à venir s'y exprimer en raison de l'audience qu'il est possible d'y développer et de la vivacité de la communauté qui s'y implique, malgré le fait que ce site n'aborde alors les enjeux énergétiques que de manière marginale.

- L'entrée en scène du démonstrateur

À partir du second semestre de l'année 2004, Jérôme Guillet intervient donc sur Daily Kos et quelques autres sites tels qu'European Tribune ou Eurotrib[293] qu'il a contribué à fonder depuis Paris (son nom de plume sur le Web est « Jerome a Paris[294] ») ; il est français et n'a jamais vécu aux États-Unis. Mais son profil d'*outsider* au regard de cette communauté de militants du Parti Démocrate s'arrête là, puisqu'il est fin connaisseur du domaine sur lequel il intervient : formé à l'Ecole Polytechnique, docteur en économie de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, il travaille dans une banque pour laquelle il finance des projets énergétiques. S'il s'investit sur un site politique américain, cela correspond bien entendu à un goût pour s'exprimer en public et discuter des idées, mais s'il le fait en anglais et aux États-Unis, c'est qu'il estime que c'est le bon endroit pour agir : comme il le confie, « les décisions prises là-bas influencent beaucoup d'autres choses ailleurs[295]. » Dans le droit fil de ce que suppose cette déclaration, il publie au début du mois de septembre 2005 successivement deux articles au travers desquels il propose d'élaborer un plan de politique énergétique à partir des échanges qui ont préalablement eu lieu sur

[293] Le site Eurotrib, qui fonctionne avec le même système de gestion de contenu que Daily Kos, Scoop, est accessible à l'adresse suivante : http://www.eurotrib.com/

[294] La notoriété de Jérôme Guillet sous son pseudonyme sur le Web dans le domaine de l'énergie est telle qu'il l'a adoptée dans le nom de la société qu'il a crée en 2010 : *Energy Bankers à Paris*

[295] Entretien avec Jérôme Guillet, 18 novembre 2007.

Daily Kos à ce propos (*Request for input – energy policy*, publié le 11 septembre 2005 et *A proposal for a serious energy policy*, publié le 12 septembre 2005). Il estime qu'il faut pour cela que le thème de l'énergie soit plus sérieusement et plus globalement pris en compte au sein de la communauté. Malgré le nombre relativement important de commentaires que reçoivent ces deux contributions (respectivement soixante dix huit et trois cent cinq) et les débuts de réflexion qui s'ensuivent, l'auteur de la proposition comprend qu'il ne prêche guère au-delà des convaincus et que son appel ne trouve pas le soutien nécessaire pour mener l'opération à bien. Il tente de nouveau sa chance deux jours plus tard en changeant la tonalité de son message : il fait ouvertement part de son dépit et prend la communauté qui intervient sur le site à témoin pour avancer que les enjeux énergétiques sont à son avis injustement négligés ou méprisés, et que ses contributions, ainsi que celles des quelques autres internautes qui interviennent sur les mêmes sujets, restent tapies dans l'ombre malgré la qualité du travail qu'ils fournissent. Dans cet article, il veut démontrer aux personnes qui fréquentent Daily Kos que l'énergie est à présent un enjeu politique de premier plan, amené dans les années qui viennent à s'immiscer avec une force nouvelle dans la plupart des questions politiques traditionnelles pour les reconfigurer (il fait à titre d'exemple référence à la politique étrangère, et avance que si les États-Unis s'étaient il y a plusieurs décennies engagés dans une politique d'indépendance énergétique, une Administration n'aurait pas eu à s'engager dans un conflit au Moyen Orient). Il use pour cela d'humour et de provocation, comme en atteste le titre qu'il a choisi pour sa contribution, « *Whiny Frog or Boiling Frog – Why don't you care about energy ?* » Il joue avec les mots pour mettre les lecteurs face à une alternative : peut-il être réduit à une caricature de français pleurnicheur, dont la contrariété ne s'explique que par le fait qu'il n'attire pas à son goût suffisamment l'attention sur lui (*Whiny Frog*) ou sommes-nous, à l'image de la grenouille de l'allégorie[296], en train de nous habituer progressivement à une situation qui va inévitablement devenir insupportable (*Boiling Frog*) ? Il tente d'attirer l'attention en posant ouvertement la question du désintérêt des internautes fréquentant Daily Kos pour le thème de l'énergie et construit son message autour de l'asymétrie qui existe selon lui

[296] Sur Wikipedia, on trouve la définition suivante de l'allégorie de la grenouille : « elle utilise une observation concernant le comportement d'une grenouille placée dans de l'eau chauffée pour illustrer un phénomène d'accoutumance progressive conduisant à ne pas réagir à une situation grave. » http://fr.wikipedia.org/wiki/All%C3%A9gorie_de_la_grenouille

entre ce désintérêt et la situation de crise majeure qui se profile et qui appelle une réaction urgente. Il n'hésite pas à souligner le caractère dramatique que revêt la situation à ses yeux :

> « The water temperature is rising, and we are all the proverbial frog slowly boiling to its death, oblivious to its fate. Let's not wait for the energy crisis to become so acute as to overwhelm our economies to react, for the outcome will only be war or misery or both[297]. »

Même s'il évoque le fait que les Démocrates doivent sans tarder se saisir de cet enjeu et proposer des solutions audacieuses et réalistes (« *forceful proposal for realistic solutions* »), il n'en dit à ce sujet pas davantage dans cet article, échaudé par l'échec de sa première tentative. Il apparaît alors comme soucieux de ne pas brûler les étapes. Il réclame en premier lieu que les enjeux énergétiques soient instamment et durablement mis sur l'agenda des Kossaks et invite ces derniers à rendre leur soutien manifeste. Le recours à des outils informatiques intégrés au système de gestion de contenu avec lequel fonctionne Daily Kos l'aide ici à juger dans de brefs délais du succès ou de l'échec de la démonstration qu'il propose auprès de la communauté à laquelle il s'adresse, dans la mesure où ils facilitent les échanges avec cette dernière. Il s'appuie pour cela sur deux dispositifs d'usage courant sur ce site :

- Le premier est un sondage en ligne associé à l'article. Peut être davantage encore que dans le cas des autres textes du site, le sondage est ici avant tout symbolique puisque l'auteur de l'article n'associe qu'une seule modalité de réponse (« I agree that dkos should care more about energy issues[298] », cf. la capture d'écran ci-dessous). Ainsi, en répondant à ce sondage, le lecteur ne peut qu'afficher un soutien à la position défendue dans le texte. Le nombre d'opinions recueillies n'a pas valeur scientifique mais permet de donner une première indication de l'intensité de mobilisation de la communauté. Le texte se termine

[297] "La température de l'eau s'élève, et nous sommes comme la grenouille de l'allégorie en train de mourir à petits feux, sans être consciente du sort qui l'attend. N'attendez pas pour réagir que la crise énergétique devienne si aigüe qu'elle submerge nos économies et que la seule porte de sortie soit la guerre ou la misère, ou les deux. »Guillet, J. (14 septembre 2005). Whiny Frog or Boiling Frog - Why don't you care about energy? Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/14/16332/7020.

[298] La seule réponse possible au sondage proposé par Jérôme Guillet à la fin de son article pourrait être traduite en ces termes : « Je suis d'accord pour dire que dkos devrait davantage s'intéresser aux enjeux énergétiques »)

d'ailleurs par une invitation à exprimer son intérêt par l'intermédiaire du sondage (« Take the « poll » to show that you care »).

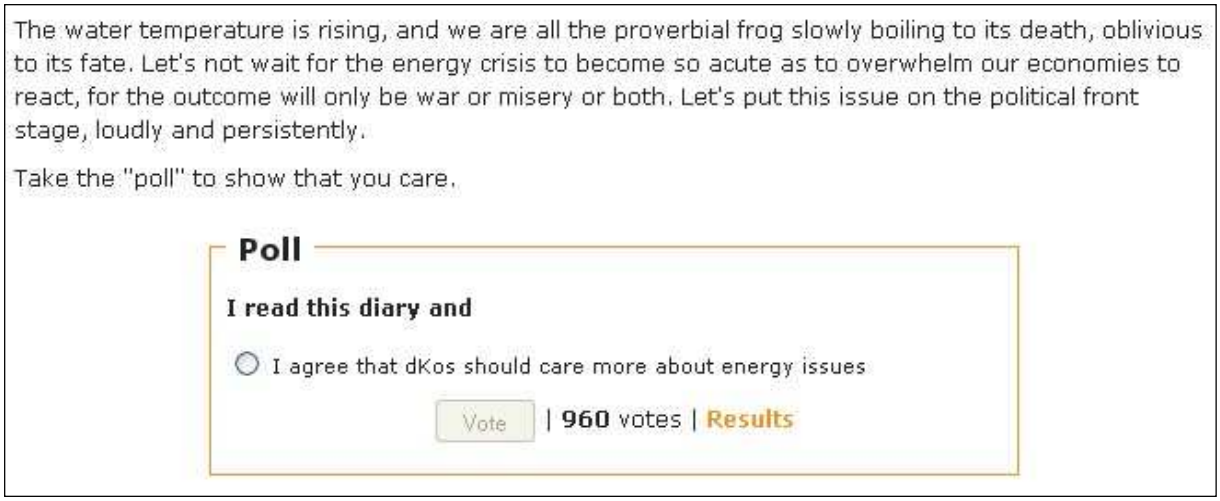

Figure 25 : Capture d'écran du sondage associé par J. Guillet à son article « Whiny Frog or Boiling Frog – Why don't you care about energy ? ». Source : http://www.dailykos.com/story/2005/9/14/16332/7020

- Le second s'avère sans nul doute d'une importance capitale pour la suite de l'action entreprise par Jérôme Guillet, puisqu'il s'agit du dispositif qui régente pour partie – et pour partie seulement - l'organisation et la hiérarchisation des *diaries* sur DailyKos. Les internautes peuvent en effet contribuer à la politique éditoriale du site. Le modèle de gestion à l'œuvre sur le site est collaboratif, attribut qui ne saurait être confondu avec un autre adjectif auquel il est souvent associé : démocratique. Il est nécessaire de distinguer dans ce cas ces deux adjectifs, car si les internautes ont bien la possibilité de contribuer à l'animation de l'expérience, il n'en demeure pas moins qu'ils participent à la vie d'un site dont une seule personne décide souverainement de la manière dont l'espace est administré. À la lecture de la présentation disponible sur le site Web et de diverses interventions allant de ce sens au gré des discussions, il n'y a en effet pas de doute sur le fait que Daily Kos est le site d'une seule personne, Markos Moulitsas : il établit par exemple clairement qu'il en est le seul responsable et à ce titre le seul à même à s'exprimer au nom du site (« First of all, no one speaks for Daily Kos other than me[299] »). Chaque

[299] Daily Kos, FAQ, http://www.dkosopedia.com/wiki/DailyKos_FAQ#Who_speaks_for_this_site.3F

année, il désigne lui-même un nombre limité d'utilisateurs, en général quatre ou cinq, comme « blogueurs invités » ; ces derniers font office à ses côtés d'éditorialistes du site, c'est-à-dire qu'ils publient régulièrement des articles qui sont directement accessibles sur la page d'accueil de Daily Kos[300] et captent de ce fait une grande partie de l'attention. Comme je l'ai indiqué précédemment, Billmon fut par exemple l'un de ces blogueurs invités au cours de l'année 2003. Sur cette même page d'accueil, on trouve également dans la colonne de droite une liste d'articles recommandés. Le fonctionnement du système de recommandation est simple : plus un article est recommandé par les internautes identifiés sur le site et meilleure est sa place dans la liste des articles recommandés qui figure sur la page d'accueil du site. C'est au niveau de la recommandation des articles que les internautes qui ont fait la démarche de s'inscrire sur Daily Kos peuvent intervenir : par leur action, ils sont invités à distinguer des contributions ou des discussions qui leur sont liées qu'ils estiment remarquables et dont ils pensent qu'elles doivent être lues par les visiteurs du site[301]. La mobilisation que J. Guillet appelle de ses vœux vise une action collective qui porte sur un tel levier. Puisque les enjeux énergétiques ne se retrouvent pas ou selon lui ne se retrouvent qu'insuffisamment sur la page d'accueil par la grâce des publications des éditorialistes du site, le banquier français fait appel aux internautes pour que ces derniers recommandent massivement et régulièrement les contributions portant sur ces enjeux, afin que le thème de l'énergie puisse s'installer en bonne place parmi les préoccupations des Kossaks. Il y voit un moyen efficace de sortir ces thèmes de la relative indifférence dans laquelle ils se trouvent plongés sur Daily Kos. Comme bon nombre de manifestes, dont il prend parfois des allures, le texte se conclue par un appel à l'action, mais qui passe ici par un effort devant déboucher sur la prise en compte de l'énergie comme enjeu politique : « Let's put this issue on the political front stage, loudly and persistently[302]. »

---

[300] C'est pourquoi ces « blogueurs invités » sont aussi nommés « *front page diarists*. »

[301] "When should you recommend a diary ? Very simply, recommend a diary if you think other dkos users should read it. That may mean that the diary is covering a breaking news story, or it has an insightful bit of analysis, or even is extremely funny bit of humor. Note that diaries can have much more content in the comments than in the main text; it is perfectly legitimate to recommend a diary because of an interesting discussion in the comments." Daily Kos, FAQ, Recommending diaries, http://www.dkosopedia.com/wiki/DailyKos_FAQ#Recommending_diaries

[302] Guillet, J. (14 septembre 2005). Whiny Frog or Boiling Frog - Why don't you care about energy? Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/14/16332/7020.

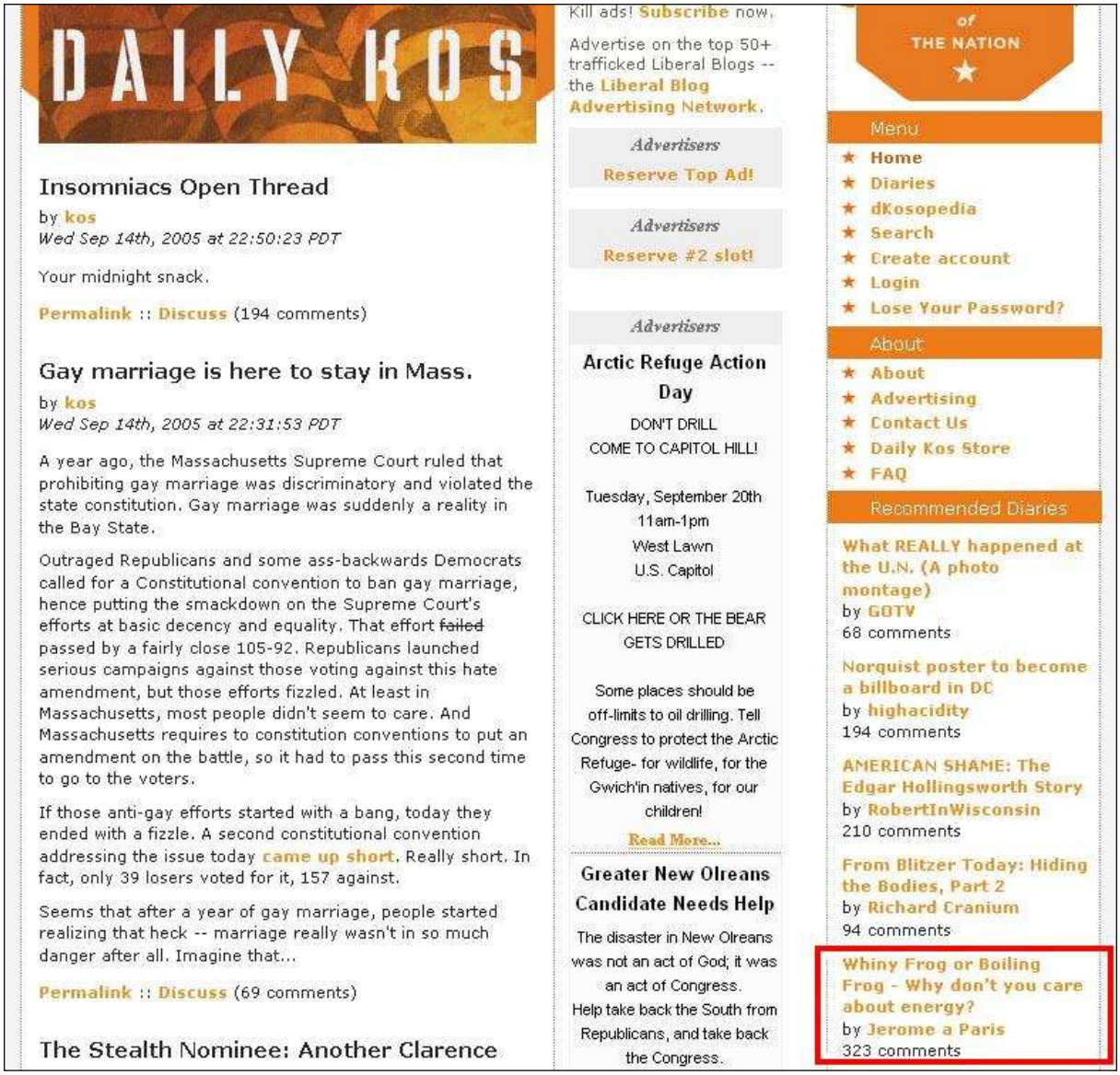

Figure 26 : Page d'accueil du site Daily Kos le 15 septembre 2005. *En bas dans la colonne de droite, le rectangle ajouté signale la présence de la contribution de Jérôme Guillet en bonne place parmi la liste des articles recommandés (Recommended Diaries)*

- L'émergence d'un groupe concerné à propos du problème pointé

N'importe quel lecteur du site peut se rendre compte au bout de quelques heures que le message de Jérôme Guillet a été entendu : grâce à l'effort des internautes, le système de recommandation assure une visibilité importante à l'article (cf. la capture d'écran ci-dessus), ce qui lui permet d'attirer l'attention, de recevoir un appui massif à l'échelle de la communauté à travers le millier de personnes qui ont accepté de répondre à un sondage apparemment sans intérêt puisqu'il ne laissait qu'une seule possibilité de réponse, et de déclencher une large discussion (quatre cent six commentaires sont attachés à cette

contribution). Du point de vue de celui qui est à l'initiative de l'opération, cette dernière se présente comme un succès : bon nombre des lecteurs de Daily Kos reconnaissent comme problématique la situation pointée par Jérôme Guillet, ou tout du moins qu'ils ne consacrent pas suffisamment d'attention aux enjeux énergétiques. Un groupe qui s'estime concerné par les enjeux pointés émerge (Rabeharisoa et Callon, 1998). Celui-ci peut envisager sans tarder une suite à l'action qu'il a lancée. Mais, même si l'utilisation d'internet facilite l'accès à une arène publique au sein de laquelle il est aisé de proposer une démonstration, cette présentation pourrait paraître incomplète ou idyllique au regard de précédentes études qui interrogent les conditions de félicité de la publicisation d'un problème ou de la dénonciation publique d'une affaire[303]. A ce stade de la présentation, le texte peut donner l'impression d'être réductible à une série d'incantations concernant la place des enjeux énergétiques et laisse planer le doute quant à la robustesse de la position défendue. Certes, J. Guillet pose clairement un constat de crise énergétique et climatique, certes il parvient à tendre son argument avec des ressorts dramatiques, mais il n'est sans doute pas le seul à réunir ces conditions pour dépeindre un tel tableau, surtout lorsque l'on se souvient que Daily Kos reçoit quotidiennement des milliers de contributions ; pourtant, toutes ces contributions, aussi argumentées et percutantes soient elles, ne reçoivent pas une attention comparable. Questionner le fait que l'appel de Jérôme Guillet soit entendu revient à poser une question qui sera lancinante dans la seconde partie de la thèse, qui sera abordée à différentes reprises et sous différents angles : qu'est-ce qui fait la force d'un argument ou d'une proposition[304] dans le débat en ligne ?

Si J. Guillet attire et capte l'attention d'une partie significative de la communauté qui se reconnaît dans le projet que poursuit Daily Kos, c'est que la démonstration ne peut être réduite au seul *diary* grâce auquel il parvient à capter l'attention : elle s'appuie sur la

[303] Luc Boltanski met par exemple en évidence que pour avoir des chances de réussir, une dénonciation publique doit remplir un certain nombre de conditions liées entre elles, ce qu'il décrit comme un « système actanciel » :Boltanski, L., Darre, Y., & Schiltz, M.-A. (1984). La dénonciation. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*.

[304] La formulation reprend celle proposée par B. Latour dont elle peut offrir un résumé des intentions poursuivies par ses travaux du début des années 1980 sur la « science en action ». Pour la référence précise à la question, voirLatour, B. (1986). La rhétorique scientifique: qu'est-ce que la force d'un argument? In F. Bailly (Ed.), *Sens et place des connaissances dans la société* (pp. 251-287). Paris: Editions du CNRS. Pour une réponse détaillée à la question, voir Latour, B. (1995). *La Science en action - Introduction à la sociologie des sciences (réédition)*. Paris: Gallimard (nouvelle édition révisée par l'auteur).

mémoire de la communauté et l'intérêt qu'une partie de cette dernière a préalablement reconnu à des arguments exposés dans d'autres textes. Le démonstrateur embarque et mobilise d'autres types de ressources et ces dernières sont rendues explicites par quelques-uns des outils utilisés.

Il convient tout d'abord de s'arrêter sur l'identité du démonstrateur et son inscription dans la communauté qui se retrouve sur Daily Kos. L'article « *Whiny Frog or Boiling Frog – Why don't you care about energy ?* » n'est pas la première contribution de Jérôme Guillet à l'activité éditoriale de dailykos.com. Ce *diary* vise avant tout à mettre en évidence la nécessité d'ajouter les enjeux énergétiques au chantier général de reconstruction auquel s'attèlent les Kossaks. L'argument de l'importance de cette prise en compte au regard du changement climatique ou du pic pétrolier, qui constitue le fil directeur des interventions de J. Guillet sur le site de Markos Moulitsas, n'est en lui-même que peu explicité dans cette contribution. Mais l'internaute français peut renvoyer le lecteur à un certain nombre de contributions qu'il a précédemment publiées et dans lesquelles il a précisément exposé les arguments qu'il défend : ne serait-ce que dans les jours qui précédent la démonstration qui vient d'être présentée, il s'est employé à développer son raisonnement en s'appuyant par exemple sur un éditorial du *New York Times* discutant des conséquences de l'imminence du pic de production de pétrole (*peak oil)* à propos duquel les Démocrates ne peuvent selon lui pas rester muets[305], ou encore en proposant une analyse détaillée de l'augmentation tendancielle du prix de l'énergie appuyée sur des références nombreuses et hétérogènes[306] (il cite des rapports d'experts, un article de presse, des *diaries* et des commentaires d'autres participants à dailykos.com tels que Devilstower, Meteor Blade, TomB ou George et mobilise un tableau qui détaille le nombre d'emplois par TeraWatt-heure qu'implique la production des différentes sources d'énergie). Outre les articles qu'il publie alors au rythme d'un par jour, il est également actif sur le site par l'intermédiaire des commentaires dont il fait part à la fois dans les discussions relatives aux articles qu'il a proposés, mais ne s'y cantonne pas puisqu'il manifeste son attention et son goût du

[305]Guillet, J. (11 septembre 2005). Request for input - energy policy. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/11/182819/797.
[306]Guillet, J. (12 septembre 2005). A proposal for a serious energy policy. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/12/7562/78580.

débat en réagissant à des propositions émises par d'autres auteurs. L'immense majorité de ces interventions concernent les enjeux énergétiques, si bien que le blogueur français finit par atteindre une certaine reconnaissance dans cette communauté de militants démocrates américains. Cette reconnaissance n'est pas seulement le fruit d'une impression à mettre sur le compte d'une grande activité[307] : sur Daily Kos, elle est en effet associée à un indicateur qui cherche à en donner une idée, si ce n'est à l'objectiver.

Le système d'évaluation ici retenu sur le site ne porte pas directement sur les contributeurs mais sur les interventions qu'ils font à travers les commentaires. Tout internaute identifié sur le site peut en effet attribuer une note à n'importe quel commentaire attaché à un *diary*. Initialement, l'internaute exprimait son estimation de l'intérêt d'un commentaire par une note (la note de 4 signifiait qu'un commentaire était recommandé, qu'il contribuait positivement à la discussion). Le système a été simplifié au cours de l'année 2005 car la palette de notation entre 0 et 4 était dans les faits peu utilisée ; l'appréciation favorable d'un commentaire s'est depuis lors traduite par la possibilité laissée à l'internaute d'activer un signe plus. Le système de notation graduel anciennement utilisé a notamment été abandonné car il n'existait pas de note pour exprimer un désaccord : dans un tel cas, les internautes étaient invités à poster à leur tour un commentaire pour en faire part et proposer leur argument[308]. Le nombre total d'évaluations obtenues par l'ensemble des commentaires publiés par un auteur, ainsi que la valeur moyenne qui leur est attribuée, entrent dans la composition d'un indicateur d'activité personnel qui donne une idée de la contribution à la discussion de chaque personne inscrite sur le site. Cet indice, nommé *Mojo* sur Daily Kos, est seulement visible par les administrateurs du site, afin d'éviter que sa quête ne devienne un simple défi à relever. Le terme de *Mojo* est associé au culte vaudou et a été importé aux États-Unis par les esclaves d'origine africaine. Il désigne originellement un sort qui décuple le pouvoir

[307] J'ai pu constater au cours de mon enquête que Jérôme Guillet était très actif sur le site Daily Kos. Son engagement sur le site vient s'ajouter à son activité professionnelle et à sa vie familiale, dont il a eu l'occasion de relater une épreuve douloureuse sur Daily Kos (voir par exemple le *diary* intitulé *The kindness of strangers – an internet odyssey* à l'adresse suivante : http://www.dailykos.com/story/2005/2/22/10856/6000).

[308] "Note that there isn't a rating for "I disagree". If you disagree with something in a comment, post a reply saying so (and why)", Daily Kos, FAQ, Rating comments, http://www.dkosopedia.com/wiki/DailyKos_FAQ#Rating_comments

d'attirance de celui qui est frappé par ce charme. Le terme a été repris dans un usage profane à partir des années 1930 par les musiciens de *blues* américains, qui désignaient par là l'emprise du musicien sur son audience[309]. Sur le site, le niveau de *Mojo* d'un Kossak renvoie donc à l'attention, à l'écoute et à la discussion que ses interventions suscitent. Au-delà d'un certain niveau de *Mojo*, l'internaute change de statut et devient un utilisateur de confiance (*trusted user*) qui a la possibilité d'accomplir de nouvelles tâches relatives à la gestion du site (ajouter, retirer des *tags* pour trier les contributions et surtout évaluer négativement les commentaires, ce qui peut avoir pour conséquence de les faire disparaître d'un fil de discussion, comme je le détaillerai plus tard). S'il n'est pas à l'automne 2005 un acteur de tout premier plan dans la vie de Daily Kos, J. Guillet dispose alors d'un niveau de *Mojo* qui reflète son engagement quotidien sur le blog à travers la publication de nombreux articles et de nombreux commentaires : il est une figure respectée par son activité et ses prises de position peuvent être de ce fait plus favorablement écoutées.

- La préparation de l'exploration : l'organisation de la communauté articulée par la démonstration

Bien qu'il ait démontré à travers ses contributions qu'il était un expert des domaines sur lesquels il intervient, notamment en raison du fait qu'il y consacre sa vie professionnelle, Jérôme Guillet ne se positionne pas dans son texte comme un spécialiste qui a des solutions clef en main, qui sont à prendre ou à laisser. Au contraire, il adopte une position d'humilité et insiste lourdement sur la force de la communauté qui s'exprime sur Daily Kos : le dispositif d'échange produit selon lui ce qui est par ailleurs nommé intelligence collective[310], en ce qu'il met en relation un grand nombre d'internautes qui se mobilisent en tant que militants désireux de promouvoir le changement dans la vie politique américaine, et parmi lesquels il n'est pas rare, du fait du nombre de personnes impliquées,

---

[309]Le terme *Mojo* est cité dans le standard du *blues* « Hoochie coochie man », notamment interprété par Muddy Waters (« I got a black cat bone / I got a *mojo* too »). Il a pris une connotation sexuelle plus explicite dans les années 1960, dans une chanson composée et interprétée par les *Doors*, « L.A. Woman. » Dans le texte de cette chanson, Jim Morrison devient son anagramme, « Mr Mojo Risin. » Dans les années 1990, le *Mojo* est popularisé par le film *Austin Powers*, un pastiche burlesque de la série des *James Bond* ; il y désigne sans équivoque l'appétit et les performances sexuelles de l'agent secret.

[310] Lévy, P. (1995). *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberespace*. Paris: La Découverte.

de trouver sur tel et tel sujet des personnes capables d'éclairer différemment une discussion ou corriger une erreur. Il n'évoque l'expertise que pour mettre en valeur le fait que la sienne, bien que reconnue, est largement dépassée par celle qui résulte de l'activité du groupe restreint de Kossaks qui planchent sur les questions énergétiques, et qu'il serait par conséquent regrettable de se priver d'une telle force pour faire des propositions concrètes sur un enjeu politique dont il veut convaincre de l'importance :

> « I have learnt more here about energy in a year than I ever knew, and this is the sector that I work in for a living. We have a base of specialised knowledge and expertise and competence that I doubt can be equalled anywhere else. And it's all free. And yet, just as I write the diaries, they recommend them and discuss them, and many of us feel ignored and shunned[311]. »

Une fois la démonstration proposée et après avoir suscité par ce biais au moins une partie de l'adhésion qu'il attendait, l'argument de la force de la communauté offre à J. Guillet une transition toute trouvée pour lancer une exploration sur les enjeux énergétiques dont il lui reste encore à proposer les moyens et les buts. Il procède pour cela en deux temps. Il contacte tout d'abord par courrier électronique tous ceux qui ont exprimé sur Daily Kos un intérêt pour les questions qui portent sur l'énergie :

> « Après ma première tentative, faite seul, j'ai contacté par email Devilstower et Meteor Blades (tous les deux auteurs déjà reconnus sur le site et qui écrivaient régulièrement sur l'énergie) ainsi que ceux des contributeurs qui avaient fait des commentaires en ce sens dans mes *diaries*. Je pense qu'un groupe d'une dizaine de personnes s'est constitué sur la base du simple volontariat et de la disponibilité (plus selon ma propre perception de leur compétence en fonction de leurs contributions passées) ; A Siegel était de ceux-là (à l'époque sous un autre pseudo que je ne préfère pas dévoiler), ainsi que mateosf et un autre participant, btower, qui a été très actif jusqu'à janvier 2006, date à laquelle il a disparu brutalement de la circulation sans donner de nouvelles[312]. »

Ensuite, dans les deux semaines qui suivent la publication du texte sur le « Boiling Frog », il publie un nouvel article sur le site qui lui sert à asseoir ses arguments avec des exemples tirés de l'actualité : graphiques et tableaux à l'appui, il veut montrer que l'accélération des

---

[311] « J'ai appris ici sur l'énergie davantage en une année que ce j'en avais appris par ailleurs jusqu'à présent, dans un secteur dans lequel je travaille depuis toujours. Nous disposons d'un socle de connaissances spécialisées et d'expertise que je ne pense pas pouvoir être égalé par ailleurs. Et tout cela est disponible immédiatement et sans entraves. Et cependant, j'écris des articles, ils les recommandent et les commentent, mais beaucoup d'entre eux se sentent ignorés et rejetés. » Guillet, J. (14 septembre 2005). Whiny Frog or Boiling Frog - Why don't you care about energy? Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/14/16332/7020.

[312] Entretien avec Jérôme Guillet, 18 novembre 2007.

changements climatiques à laquelle il se réfère va conduire à une situation dans laquelle des évènements tels que les ouragans Katrina et Rita, dont les passages récents viennent tout juste de causer de considérables dégâts sur toute la zone sud-est des États-Unis[313], seront sans doute plus fréquents et les conséquences plus tragiques encore si rien n'est fait. Ce long article se termine par une dizaine de lignes – intitulées « *a call for action* » - qui appellent à la mobilisation qui lance l'expérience *Energize* America, qui ne porte pas encore son nom. J. Guillet propose de s'inspirer de certains éléments de la communication des Travaillistes britanniques diffusés au cours de la campagne pour les élections générales qui se sont tenues au Royaume-Uni le printemps précédent et dont ils sont sortis victorieux. Il pense notamment à un manifeste en matière énergétique qui doit tenir sur une carte de crédit (« *a credit-card sized manifesto* ») : avec ses « pledge cards » thématiques et leur format qui oblige à allier précision et concision, et donc donner à voir des points intelligibles et frappants pour les électeurs, le Labour Party a pu massivement diffuser des propositions qu'il s'engageait à réaliser en cas de réélection (le terme *pledge* signifie en effet promesse). Il propose de poursuivre l'effort qui doit conduire à cette synthèse de mesures qui poseraient les bases d'une nouvelle politique énergétique en rédigeant un document d'une à deux pages de ce que devrait être aux yeux de ceux qui participent à Daily Kos une politique énergétique ambitieuse fondée sur une vision propre aux membres du Parti Démocrate.

Enfin, il poste à la fin du mois de septembre 2005 une nouvelle contribution intitulée intitulée « Building together an effective Dem energy policy[314] », dans laquelle il développe explicitement l'idée de préparer de manière publique et collaborative sur Daily Kos une série de recommandations, qui pourraient constituer un vivier dans lequel le Parti Démocrate pourrait puiser les éléments d'une politique énergétique cohérente et ambitieuse. Il y donne des précisions sur les objectifs qu'il assigne à la démarche et sur la méthode avec laquelle cette dernière va être conduite. Il insiste nettement sur le fait qu'il compte s'appuyer sur la force de la communauté : il soumet à la discussion un premier jet qui compile des extraits de contributions qu'il a publiées sur le site durant les mois

[313] Guillet, J. (29 septembre 2005). Energy News - Sept. 29 - and a request for input. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/29/7044/50115.

[314] Guillet, J. (30 septembre 2005). Building together an effective Dem energy policy (I). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/30/72615/0701.

précédents et qu'il a sélectionnées avec deux auteurs parmi les plus prompts à discuter d'énergie sur Daily Kos, Thimothy Lange (Meteor Blade) et Mark Sumner (DevilsTower). Il ajoute que ces deux membres actifs du site se sont portés volontaires pour l'aider à collecter puis faire la synthèse des remarques et critiques exprimées à travers les commentaires des internautes. Le but est de se doter d'un document de deux pages qui récapitule les propositions de politiques publiques autour d'un nombre réduit de thèmes. Jérôme Guillet en propose initialement sept : la prise en compte des nouveaux enjeux énergétiques par le Parti Démocrate, un constat d'échec pour la politique énergétique du ticket Bush/Cheney qui « ruine les États-Unis », l'énergie est un enjeu de sécurité nationale pour les États-Unis, la promotion de la diversification des sources et des économies d'énergie, une politique énergétique bien pensée permettra de créer des emplois et de la croissance, et enfin des objectifs quantifiables doivent être en ligne de mire[315].

Dans un même mouvement, l'opération de démonstration qu'effectue J. Guillet apporte des éléments de réponse à trois questions déterminantes quant à l'organisation de l'exploration qu'il appelle de ses vœux : sur quoi portent les discussions, qui est invité à participer et comment l'exploration est-elle organisée ?

-La reconquête du pouvoir par les Démocrates passe selon le démonstrateur par la mise en évidence d'une prise de conscience de la contribution grandissante des questions énergétiques à la re-définition des enjeux politiques dans un contexte de nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le changement climatique et d'augmentation sensible du prix de l'énergie qui se dessine avec l'épuisement des sources d'origine fossile. J. Guillet estime qu'il est temps que les Démocrates se saisissent de ce problème et fassent des propositions concrètes en la matière. La stratégie qu'il propose fournit une illustration sur un thème particulier, celui

[315] Dans le texte de J. Guillet, les sept themes sont présentés de la manière suivante :"Democrats have a plan to provide reliable and sustainable energy for all Americans, The Bush/Cheney energy policy is ruining America, Energy is a national security issue. America deserves a comprehensive policy and strong leadership, Diversification and conservation must be encouraged, A smart energy policy will create jobs and prosperity, We need measurable goals."

de l'énergie, de la stratégie de rénovation du Parti Démocrate imaginée par Markos Moulitsas et quelques autres consultants politiques qui consiste à reconquérir le Parti en s'appuyant sur des propositions concrètes nées des contributions d'une base militante élargie pour contourner l'appareil en place qui ne donne à leurs yeux aucune réponse satisfaisante aux questions qu'ils posent.

- Jérôme Guillet s'adresse donc avant tout aux militants Démocrates qui sont engagés dans une rénovation de leur parti et qui fréquentent massivement les blogs sur lesquels il lance son appel (Daily Kos bien évidemment, mais également Whiskey Bar sur lequel l'article *Whiny Frog or Boiling Frog ?* est également publié). C'est à leur mobilisation qu'il en appelle. *Energize* America est une initiative conduite en dehors de tout cadre institutionnel et qui ne bénéficie d'aucuns autres moyens techniques pour s'organiser que l'espace de discussion fourni par dailykos.com. Mais cet élément est loin d'être négligeable du fait de l'audience que capte ce site thématique. D'un strict point de vue comptable, *Energize* America est une opération à 0 dollar, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a rien coûté et encore moins qu'elle a été réalisée sans aucun investissement. Elle a en effet bénéficié de l'investissement de personnes qui, au titre d'une activité militante, ont consacré du temps, et mis à profit des savoirs et des savoir-faire en dehors de la profession qu'ils exercent par ailleurs.

- Les modalités de mise en œuvre de l'expérience qui ont été initialement proposées sont souples et cette souplesse prévaut tout au long de l'expérience : un but clair est certes fixé, mais aucun principe pour y parvenir n'est intangible, si ce n'est que tous les échanges se déroulent sur internet. Mais il s'agit moins d'un principe que d'une nécessité. Cela ne signifie nullement que le plan *Energize* America soit né du chaos. En effet, en croisant plusieurs critères estimés à son appréciation (la compétence, l'intérêt, la volonté), J. Guillet a composé une équipe informelle et ouverte, qu'il appelle « *core team* », initialement constituée d'un peu moins d'une dizaine de membres qu'il a sélectionnés parmi les contributeurs s'exprimant sur Daily Kos après avoir eu confirmation qu'ils étaient désireux d'organiser l'exploration et de mener le projet à bien. Mais, lorsque la démarche est initiée en septembre 2005, personne ne sait exactement comment elle va évoluer et

quelles sont précisément les échéances. Le processus et les objectifs évoluent au gré des discussions, chemin faisant, et comme il le confie dans un entretien, le principal initiateur concède qu'il n'a réellement pris conscience d'être allé au-delà de l'objectif initial qui consistait à rédiger un manifeste sur les enjeux énergétiques qui tient sur un format équivalent à une carte de crédit, qu'à travers la lecture d'un article paru à ce sujet à la fin du mois d'avril 2006 dans la prestigieuse *New York Review of Books* [316].

En pointant une situation qu'il considère comme problématique et en rassemblant autour de lui une équipe capable d'animer l'exploration qui doit conduire à l'élaboration de mesures d'action publique, Jérôme Guillet a largement contribué à définir un espace de discussion au sein duquel des internautes sont invités à prendre la parole sur un thème particulier et dans un but précis : contribuer à l'élaboration d'un programme de politique énergétique destiné à renouveler les propositions du Parti Démocrate en la matière.

Sous-section 3 : Le débat sur la Maîtrise de l'Energie, une expérimentation de recherche

Dans le cas du débat sur la maîtrise de l'énergie (MDE), principale étude de terrain de cette partie, une moindre importance va ici être accordée au passage de la démonstration à l'exploration : les outils informatiques n'y jouent dans ce cas pas un rôle essentiel ou spécifique. Eu égard aux préoccupations de cette recherche, je fais le choix concernant l'enquête sur le débat MDE de prendre le temps de décortiquer une situation au cours de laquelle la démonstration se trouve mise en cause alors que l'exploration est déjà lancée. Cette tâche est l'objet principal de la section 3 de ce chapitre.

[316] A la question « Quand exactement as tu pris conscience que le document que vous étiez en train de préparer pourrait aller beaucoup plus loin que la *pledge card* ? Jérôme Guillet a répondu : « Peut-être quand le processus a été noté par Bill McKibben dans son article sur Markos et Dailykos. » Entretien avec Jérôme Guillet, 18 novembre 2007.

1) La procédure de débat peut-elle être un moyen de renouveler les conditions d'élaboration de politiques publiques énergétiques ?

Le débat sur la MDE est un débat national organisé en France au printemps 2007 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Le problème qu'il suggère d'aborder est articulé par deux constats fondamentaux que l'on retrouve exprimés quasiment dans les mêmes termes que dans l'expérience *Energize* America, à savoir d'un côté les effets des émissions de gaz à effet de serre sur le changement climatique et de l'autre un argument lié à la sécurité énergétique dans un contexte de raréfaction des ressources principalement utilisées. Cela permet au passage d'illustrer le changement de nature des problèmes publics souligné plus haut, avec des retours à la fois globaux et inattendus des conséquences de nos actions (Beck et al., 1994) ; (Sloterdijk, 2006). De ce point de vue, il n'est guère étonnant de constater que l'urgence qui s'incarne dans l'image d'une grenouille dont on porte progressivement le milieu à ébullition (*Boiling Frog*) se retrouve dans le titre de la campagne de sensibilisation des particuliers aux économies d'énergie au sein de laquelle l'Ademe inscrit le débat sur la MDE : « Faisons vite, ça chauffe… »

Les deux expériences sont donc fondées sur des diagnostics qui présentent certaines similarités et elles tendent de plus vers un même objectif, à savoir l'élaboration de propositions de mesures d'action publique à travers la réalisation d'une exploration sous forme de discussions publiques organisée sur internet. Mais considéré du point de vue de ses objectifs, de la conception et de l'organisation de la procédure, des enjeux qu'il propose d'aborder et des publics auxquels il en appelle, le débat sur la MDE se démarque sensiblement d'*Energize* America. Il est évident qu'une initiative lancée par un acteur institutionnel français, à savoir l'établissement public que constitue l'Ademe, ne dispose pas des mêmes atouts et ne doit pas composer avec les mêmes contraintes qu'un projet porté par des militants proches du Parti Démocrate américain organisés de manière informelle sur un site internet.

Le débat sur la MDE a été initialement conçu comme une expérience de recherche qui vise à tester l'usage d'outils informatiques pour explorer une situation problématique et à s'appuyer sur les résultats de l'exploration pour produire des propositions de politiques publiques en la matière. L'opération a en effet été préparée dans le cadre de la réalisation de cette thèse, en partenariat avec Sopinspace, l'entreprise spécialisée dans l'animation de débat sur internet qui a été présentée précédemment, notamment au moment de la description de la procédure de débat mise en place en Atrébatie, qu'elle a conçue et animée. Ce débat MDE a ensuite été organisé par l'Ademe, grâce à l'engagement et au soutien de sa Direction de la Stratégie et de la Recherche. Il est à cet égard révélateur que ce soit par la voix de François Moisan, son Directeur exécutif de la Stratégie et de la Recherche, que l'Ademe se soit exprimée lorsqu'elle devait porter une parole officielle sur le débat, comme ce fut par exemple le cas lors des évènements de lancement et de clôture. Tout au long du processus, la Présidence de l'Ademe s'est effectivement soigneusement tenue à l'écart[317] ; sans doute l'établissement public voulait-il limiter les risques d'interférence avec la campagne pour l'élection présidentielle française de 2007 qui battait alors son plein, afin d'éviter tout problème avec son Ministère de tutelle, qui était alors le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Toujours est-il que, dans sa présentation du débat MDE, le jour du lancement de la procédure, F. Moisan a expressément affiché l'opération comme une « initiative de chercheurs », en insistant sur les objectifs particuliers assignés au projet :

> « Plutôt que de toujours avoir une approche qu'on pourrait dire « top-down », où les décideurs ont la science infuse, l'idée est d'associer les profanes à la construction de nos messages et de nos programmes d'action. (…) C'est voir si peuvent émerger de ces échanges sur internet de nouvelles propositions, soit au niveau des comportements, soit au niveau des politiques publiques[318]. »

[317] Un temps pressentie par la Direction de la Communication de l'Ademe pour introduire la réunion de lancement du débat sur la MDE (réunion du 24 janvier 2007), la Présidente n'a finalement pas participé à cet événement. Selon Yves Leers, du service de la communication de l'Ademe et proche de la Présidente de l'époque, elle a délibérément laissé intervenir son Directeur de la Stratégie et de la Recherche à propos d'une opération sur laquelle il avait souhaité s'engager : « elle n'intervient pas dans tous les évènements, mais elle a dit à François [Moisan] : 'débrouillez vous avec votre truc maintenant que vous l'avez lancé !' », Entretien avec Yves Leers, service de la communication, Ademe, 8 août 2007.

[318] François Moisan, Directeur exécutif de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe, Réunion de lancement du débat MDE, 6 mars 2007 ; fichier audio : http://media.ledebatmde.org/low-debatmde-060307-intro-moisan.mp3

Outre le fait de placer le débat MDE sous le signe de l'expérimentation, la démonstration proposée par les organisateurs à l'occasion du lancement du débat insiste sur la problématisation ouverte qui a été retenue, met en avant le soutien d'un réseau hétérogène de partenaires et souligne l'originalité du mode de traitement du problème qui est proposé et qui se concrétise par l'élaboration d'une procédure de discussion extrêmement formalisée. Tout cela ne peut se comprendre sans revenir brièvement sur l'appréhension des enjeux énergétiques en France et le caractère relativement récent de leur mise en politique.

L'événement de lancement du débat sur la MDE a pris la forme d'une conférence de presse tenue le 6 mars 2007 à la Maison de la Chimie à Paris. Les organisateurs souhaitaient en effet capter l'attention des médias pour élargir et accélérer le processus de publicisation du problème soumis à exploration. Il est clair que la démonstration prend dans ce cas pour cible les particuliers, les ménages français, et non un réseau de militants plus ou moins étendu qui s'expriment *via* un site Web. Comme le souligne plusieurs fois François Moisan dans le discours de présentation de l'initiative :

> « Ce débat s'adresse à tous les acteurs, et principalement aux particuliers. Les particuliers sont directement responsables dans leurs activités quotidiennes, dans la sphère privée, de près de la moitié des émissions [de gaz à effet de serre], et si on rajoute les consommations sur le lieu de travail, on est déjà à plus de 50%. Les particuliers sont un acteur important vis à vis des enjeux du changement climatique[319]. »

En organisant le débat MDE, l'Ademe souhaite donc directement entrer en contact avec les particuliers pour les consulter. Mais pour reprendre la terminologie de Barry, la démonstration proposée lors de la manifestation de lancement du débat ne fait pas événement, ou plutôt ne le fait que de manière ciblée : peu de journalistes ont fait le déplacement à la Maison de la Chimie et la couverture média qui s'ensuit, surtout lorsque l'on considère les médias généralistes, est quasiment inexistante. Seuls les partenaires impliquées dans l'opération et des associations spécialisés sur les enjeux énergétiques s'en font le relais, principalement sur internet. Cela a une conséquence directe sur le profil des

[319] François Moisan, Directeur exécutif de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe, Réunion de lancement du débat MDE, 6 mars 2007 ; fichier audio : http://media.ledebatmde.org/low-debatmde-060307-intro-moisan.mp3

publics qui se mobilisent au sein de cette expérience : ceux qui interviennent constituent un groupe quantitativement réduit (quatre cent quarante trois personnes se sont effectivement inscrites sur le site, opération nécessaire pour proposer une contribution) et font généralement partie de groupes engagés dans une réflexion ou des actions sur les enjeux énergétiques. Les publics concernés engagent des compétences dans les discussions, et leur niveau de connaissance constitue assurément une barrière à l'entrée pour les particuliers avec lequel l'Ademe cherche à entrer en contact.

2) La mise en discussion des enjeux énergétiques en France

Si la démonstration ne fait pas événement, ce n'est certainement pas en raison d'un phénomène d'« usure » du thème de l'énergie dans le débat public français. Il serait effectivement pour le moins hâtif d'avancer que les discussions sur des enjeux énergétiques arrivent en France à un tel degré de saturation qu'elles produisent un effet de lassitude : les questions énergétiques sont en effet longtemps restées l'affaire d'un nombre restreint de spécialistes (Hecht, 2007) ; (Barthe, 2005). Depuis le milieu des années 1990, elles sont toutefois abordées au sein d'arènes moins confinées, qui laissent davantage de place à la participation du public. Les citoyens sont parfois invités à s'exprimer directement sur l'évolution des politiques énergétiques, parfois à l'occasion de consultations initiées par le gouvernement : entre par exemple dans ce cadre le débat sur l'énergie et l'environnement de 1994, dit « débat Souviron », qui a consisté en une série de rencontres régionales qui n'ont pas véritablement marqué les esprits au-delà des spécialistes chargés de les organiser. Surtout, un débat national sur les énergies a été organisé au printemps 2003 par le Ministère de l'Industrie, avec l'appui méthodologique de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Les conclusions que le gouvernement français en a tirées, vivement contestées, ont été présentées en Conseil des Ministres le 18 juin 2003 par Nicole Fontaine, alors titulaire du portefeuille de l'Industrie. Par son découpage autour de quatre thèmes principaux (énergies fossiles, énergie nucléaire, énergies renouvelables, économies d'énergie), ce débat a été présenté comme un préalable à la loi de programme du 13 juillet 2005 fixant les orientations de politiques

énergétiques[320], dont la mesure qui a sans doute le plus frappé l'attention est celle qui prévoit le lancement d'une nouvelle génération de réacteurs nucléaires, symbolisée par la décision de la construction de l'EPR (*European Pressurized Reactor*). Comme il s'agissait d'un débat national, la consultation du public se voulait la plus large possible : outre une série de rencontres régionales tenues à Paris, Strasbourg, Nice, Rennes et Bordeaux, une brochure de présentation de quinze pages a été distribuée à trois millions d'exemplaires. L'expérience s'est également déclinée sur internet avec l'ouverture de quatre forums consacrés aux grands thèmes de discussion déterminés par les organisateurs ; le nombre relativement peu important de messages reçus par ce canal durant les trois mois de l'expérience (2 500, à comparer par exemple avec les 40 000 envoyés sur les forum du débat national sur l'avenir de l'Ecole lancé quelques mois plus tard en 2003) montre qu'internet fut loin d'être considéré comme un lieu d'intervention privilégié. Plus généralement, la définition de l'objet du débat proposée par les organisateurs a poussé un certain nombre d'associations, notamment environnementales (dont France-Nature Environnement, Greenpeace, Les Amis de la Terre, le Réseau Action Climat…) à purement et simplement déserter les espaces de discussion octroyés. Ces derniers ont en effet rapidement acquis la conviction que des thèmes étaient indiscutables (développement du nucléaire, refus de dissocier les besoins énergétiques et les contributions respectives des industries et des ménages et donc impossibilité de réfléchir à des mesures ciblées etc.). Ils ont par conséquent initié leur propre démarche de débat public qui s'est traduite sur le Web par l'ouverture du site vrai-debat.org, dont le nom de domaine illustre parfaitement le leitmotiv qui a poussé ces acteurs à fragmenter l'espace public : mettre en évidence le fait que le débat officiel n'est qu'un simulacre. Bien que bâti avec le logiciel SPIP qui a été envisagé dans la première partie de la thèse, le site vrai-debat.org a plutôt servi à diffuser des informations, notamment relatives à la tenue des réunions publiques qu'à ouvrir une arène au sein de laquelle auraient pu s'organiser des discussions autour de la contre-démonstration opposée à la définition du débat proposée par le Ministère de l'Industrie. L'expérience du débat national sur les énergies permet de

[320]Loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique.

souligner qu'organiser un débat sur des enjeux énergétiques en France ne va pas de soi et peut présenter certaines difficultés.

3) Comment organiser un « débat pluraliste, ouvert et constructif[321] » ?

En France, comme cela vient d'être rappelé, les enjeux énergétiques sont fortement codés et ne font l'objet de discussions publiques que depuis une date récente. De plus, la question du nucléaire civil constitue une ligne de partage qui polarise, voire fragmente, l'espace public lorsqu'il s'agit de débattre d'énergie. On comprend dès lors mieux pourquoi les organisateurs du débat MDE se sont évertués lors de la conférence de lancement à mettre en évidence les efforts réalisés pour rechercher les conditions d'un « débat pluraliste, ouvert et constructif[322] ».À cette occasion, les organisateurs ont au moins autant insisté sur les conditions d'organisation du débat que sur le problème sur lequel ils souhaitent faire porter l'exploration. Il est vrai que l'objet de la discussion prenait peut être un double caractère d'évidence, avec d'un côté la forte spécialisation thématique de l'Ademe sur les questions relatives à la maîtrise de l'énergie et de l'autre la visibilité médiatique inédite atteinte par ces enjeux avec le processus de signature du Pacte écologique engagé par Nicolas Hulot auprès des candidats à l'élection présidentielle du printemps 2007. Les organisateurs du débat sur la MDE invitent dans tous les cas à se pencher sur « la réduction de la demande d'énergie, sur les économies provenant d'une meilleure efficacité énergétique et sur les énergies renouvelables[323] ». À l'instar du gouvernement français qui a organisé le débat national sur les énergies en 2003, ils s'adressent à tous les citoyens qui souhaitent s'exprimer, mais proposent quant à eux une problématisation plus spécifique qu'une discussion sur la politique énergétique de la France à l'horizon 2030, qui est centrée sur une réduction des émissions de gaz à effet de serre des particuliers : le débat porte en priorité sur la demande d'énergie et tourne le dos aux aspects liés à la production, dont le nucléaire est une composante importante en

[321] Document de présentation du débat MDE distribué lors de l'événement de lancement et disponible sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/presentation-du-debat-mde/
[322] Document de présentation du débat MDE distribué lors de l'événement de lancement et disponible sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/presentation-du-debat-mde/
[323] Document de présentation du débat MDE distribué lors de l'événement de lancement et disponible sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/presentation-du-debat-mde/

France. La problématisation propose de contourner une source d'énergie qui constitue un écueil sur lequel échoue régulièrement le débat public, en ravivant des conflits semble t-il indivisibles[324] et que l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie n'est de surcroît pas habilitée à mettre en discussion. Mais elle reste en apparence à un niveau très général, comme en témoigne la réaction d'un participant dès la première salve de questions de la conférence de lancement, qui est à cet égard révélatrice : « en voyant l'écran, j'étais un peu perplexe. Je ne saisis pas bien la question que l'on me pose[325] ». À la difficulté de traiter d'enjeux énergétiques dans le débat public en France, s'ajoutent pour les organisateurs du débat MDE des injonctions contradictoires qui pèsent sur le travail de préparation d'une exploration et qui ont déjà été approchées à travers la référence au voyage de La Pérouse : sans questions précises qui sont l'objet de controverses, l'exploration peut s'avérer chaotique et s'assimiler à un bazar au sein duquel est exprimé un cortège d'idées plus ou moins hétérogènes ; des discussions trop encadrées ne laissent quant à elles aucune place au surgissement de la nouveauté et nie de ce fait le principe de l'exploration qui s'attache par définition à l'examen d'espaces mal connus. C'est pour cette raison que les promoteurs du débat ont décidé de structurer l'espace de discussion initial, mais de le faire de manière minimale. Quatre pistes générales de discussion ont initialement été suggérées aux participants grâce au travail effectué en commun par des services des départements recherche et communication de l'Ademe : deux grands thèmes ont été définis, le transport et le bâtiment, et deux questions ouvertes relatives à la division par quatre des émissions des six gaz à effet de serre à l'horizon 2050 par rapport à leur niveau de 1990 (ce que l'on appelle couramment le « facteur 4 ») et aux modèles énergétiques du futur ont été déterminées. Comme le précise L. Morice, chef du Service de Valorisation de l'information et des Connaissances de l'Ademe, la détermination de ces thèmes n'est en rien spécifique à la préparation de ce débat ; elle est directement à mettre en relation avec les activités courantes de l'agence :

> « Concrètement, on ne l'a pas fait spécifiquement pour le débat : c'est des problématiques que l'on traite au quotidien, que ça soit pour les connaissances internes, pour des synthèses que l'on peut nous demander. On avait travaillé en parallèle avec différents partenaires

[324] Sur l'indivisibilité des conflits, voir Simmel, G. (1995). *Le conflit*. Belval: Circé.

[325] Intervenant du public, Réunion de lancement du débat MDE, 6 mars 2007 ; fichier audio : http://media.ledebatmde.org/low-debatmde-060307-QRpublicsession2.mp3

> pour un concours ouvert aux jeunes chercheurs, et cette année c'était sur le bâtiment, et c'est vrai que ça me semble être important et à mettre au cœur des discussions. On avait travaillé là-dessus et on savait comment alimenter les choses. Les transports, c'est toujours d'actualité, notamment à travers le coût du carburant, les motorisations. Ça n'arrive pas sur la table par hasard. La réflexion que nous avons eue, c'était de proposer des thèmes spécifiques, bâtiment et transports, puis des choses plus globales que l'on peut poser sur le « facteur 4 » et modèles énergétiques du futur. C'est le fruit d'une réflexion quotidienne[326]. »

Au cours de la conférence de presse organisée par l'Ademe pour présenter le projet et lancer les échanges, il a été souligné à plusieurs reprises qu'une telle problématisation bénéficiait du soutien d'un réseau d'une quinzaine de partenaires de nature diverse désireux de s'associer au déroulement de l'opération. Ce réseau de partenaires, constitué sur la base de la définition des enjeux du débat proposée par l'Ademe, compte aussi bien des associations environnementales (France Nature Environnement, Greenpeace), des associations de consommateurs (Institut National de la Consommation) ou familiales (Union Nationale des Associations Familiales) que des organismes spécialisés dans la médiation des questions scientifiques et techniques (Cité des Sciences et de l'Industrie, Palais de la Découverte)[327]. La présence à l'événement de lancement du débat MDE de représentants d'organisations qui avaient délibérément quitté la table de discussion lors du débat national sur les énergies de 2003 fait également partie d'une démonstration qui veut faire la preuve que les conditions d'un vrai débat sont réunies.

La problématisation suggérée par les organisateurs évite minutieusement quelques-unes des embûches habituellement liées aux échanges portant sur des questions énergétiques et permet à l'expérience de bénéficier à son lancement du soutien d'une diversité de partenaires. La volonté d'engager des discussions pluralistes et de mener un débat structuré à bien se traduit également par la conception et l'application d'une procédure extrêmement formalisée. Cette dernière a été mise au point par les organisateurs pour discuter ces enjeux et permettre *in fine* que la démarche débouche sur des propositions de politiques publiques. Elle est essentiellement organisée autour d'un site Web créé pour l'occasion, qui est à la fois conçu comme un espace qui met à disposition des ressources

---

[326] Entretien avec Laurent Morice, chef du Service de Valorisation de l'information et des Connaissances, Ademe, 25 juillet 2007.

[327] La liste complète des partenaires du débat se trouve sur la page suivante : <http://www.ledebatmde.org/racine-processus/partenaires/>

concernant le débat et son organisation, et une arène au sein de laquelle se déroule une partie - et une partie seulement - des échanges. En effet, la procédure du débat MDE peut être décomposée en trois phases successives et complémentaires qui se déroulent alternativement sur internet et en face à face. Les procédures de débat se déroulent de plus en plus fréquemment sur plusieurs espaces, mais rares sont celles pour lesquelles une complémentarité est pensée (Monnoyer-Smith, 2006). Des objectifs et un calendrier précis sont assignés à chacune des phases de la procédure de débat sur la maîtrise de l'énergie, si bien que les participants connaissent dès l'ouverture des débats le moment exact où ils vont prendre fin. Les règles, les buts et le déroulement de la procédure sont de plus accessibles à tout moment sur un site Web dédié spécialement créé pour l'occasion, et qui propose en permanence une vision synoptique du processus sur une ligne de temps en haut de sa page d'accueil.

Figure 27 : Capture d'écran de la page d'accueil du site du débat sur la MDE (zoom sur la description de la procédure)

L'élaboration et l'application de cette procédure, des méthodes et des outils qui la composent, engagent des connaissances et des compétences spécifiques qui participent d'une forme nouvelle d'expertise, que Y. Barthe a qualifiée d'expertise d'exploration. Cette expertise est ici l'apanage de Sopinspace, société à laquelle l'Ademe, en tant

qu'organisateur et financeur principal de l'opération, a confié l'animation de la procédure du débat MDE.

La démonstration du problème auquel est appliquée une procédure dialogique concourt à la définition de l'espace sur lequel peut se dérouler une exploration. Mais il faut envisager d'autres éléments pour offrir une description plus complète de la manière dont se définit et éventuellement se négocie le périmètre du débat. Je vais tout d'abord présenter les choix effectués par les organisateurs des procédures et les conséquences qui en découlent sur la mise en forme des discussions : ces choix concernent aussi bien des outils que les méthodes d'organisation des débats (section 2). Ensuite, j'insisterai sur le déroulement de l'exploration, en questionnant les dispositifs dont se dotent les animateurs pour conjuguer deux objectifs dont la poursuite peut déboucher sur des injonctions potentiellement contradictoires : d'une part faire en sorte que la procédure garantisse la tenue d'une exploration et d'autre part qu'elle puisse résister à l'épreuve de la discussion, par exemple dans des cas où sont proposées dans les échanges des contre-démonstrations au problème abordé. La question qui se pose concerne ici les compétences et les instruments qui sont engagés pour qu'une exploration puisse être réalisée, sans que les discussions ne dévient de leur objet jusqu'à constituer une dérive qui pourrait être fatale à l'exploration elle-même. En la matière, les conséquences induites par les moments de clôture et de transformation des procédures (le passage d'une phase à une autre) seront spécifiquement abordées au chapitre 5. J'envisagerai ici un certain nombre de situations tirées des études de terrain réalisées au cours desquelles les procédures font face à des situations critiques : la manière dont est déterminée le hors sujet dans un débat public apparaît comme une question fondamentale pour le fonctionnement de la démocratie dialogique. Pour traiter cette question, je m'attarderai sur les réponses apportées par les différentes équipes d'animation à travers les ressources que leur offrent les outils informatiques (section 3).

Section 2 : L'expertise d'exploration au cœur des expériences du débat sur la maîtrise de l'énergie et *Energize* America. Comment les procédures mettent en forme les discussions ?

Dans la première partie de la thèse, on a vu que l'installation et la configuration d'une procédure dialogique réclamaient des compétences particulières, dont ne disposaient pas toujours les institutions publiques qui avaient la volonté d'organiser des débats publics. Pour se doter de l'équipement nécessaire au fonctionnement de modes de gestion politique plus dialogiques, les institutions étudiées se tournaient vers des sociétés spécialisées qui ont développé une expertise dans l'organisation de discussions en ligne. L'exploration d'arguments et de propositions portés au débat entre dans le champ de cette expertise. Comme cela a été souligné au début de ce chapitre en faisant référence à l'expédition de La Pérouse, une exploration ne se réalise pas de manière spontanée : sans même parler des objectifs qu'elle vise et qui l'oriente, elle engage des savoirs, des méthodes et des outils qui peuvent permettre d'appréhender l'inconnu et l'imprévu sans systématiquement dériver, voire sombrer. Ces éléments constituent le socle d'une nouvelle forme d'expertise, précédemment qualifiée d' « expertise d'exploration », qui se distingue de celle des spécialistes qui concourent au fonctionnement de la démocratie délégative en ce qu'elle ne concerne pas la production des connaissances, mais les processus d'élaboration des savoirs à produire. L'exploration d'une situation dont il a été fait la démonstration du caractère problématique par un débat public exige une préparation aussi minutieuse qu'invisible pour les participants, en ce qu'elle précède la plupart du temps l'envoi du premier message d'une discussion. Ce travail de préparation concerne aussi bien le cadrage de l'enjeu du débat (sous-section 1), tel qu'il est issu de la démonstration, que les outils utilisés pour accueillir et organiser les échanges (sous-section 2). Le choix des informations portées au débat et celui des instruments utilisés,

parfois spécifiquement mis au point pour la réalisation d'une expérience, concourent à une mise en forme des discussions qui n'est évidemment pas dénuée d'effets sur la définition du périmètre de débat, et qui conditionne de ce fait l'exploration et son intérêt. Dans les deux cas étudiés, *Energize* America et le débat sur la MDE, il existe quelques similitudes mais aussi des différences notables dans la manière dont les discussions sont mises en forme. Cela tient aux caractéristiques de l'expertise d'exploration mobilisée dans chaque cas, ainsi qu'à la manière dont elle est engagée : d'un côté par les capacités d'auto-organisation d'une communauté qui se coordonne par le Réseau et de l'autre par un prestataire dont l'activité consiste à organiser et animer des débats sur internet.

Sous-section 1 : Les connaissances et les informations soumises à débat

*1) L'activité de la communauté comme source d'information et de cadrage d'*Energize *America*

Dans le processus qui mène au plan *Energize* America, l'équipe d'animation constituée par Jérôme Guillet joue un rôle moteur dans la définition de ce qui est mis en discussion. L'exploration est dans ce cas structurée de la manière dont se passent les échanges sur Daily Kos, c'est dire que des discussions peuvent s'ouvrir à travers l'envoi de commentaires après qu'un auteur ait exposé un point de vue ou des arguments dans un article. *Energize* America est né d'une telle dialectique.

Pour lancer les discussions, J. Guillet a préparé une contribution qui s'appuie sur les échanges passés du groupe d'intervenants sur dailykos.com qui développent sur le site une réflexion sur les enjeux énergétiques. Comme il l'a revendiqué au moment de la démonstration, il souhaite que ces enjeux soient plus largement pris en considération et discutés parmi ces militants proches du Parti Démocrate américain. Il a pour cela compilé un certain nombre de constats et de propositions auxquels sont parvenus les Kossaks férus d'énergie et les a publiés dans un article intitulé *Building together an effective Dem*

energy policy (I)[328]. La teneur des échanges a ensuite été synthétisée par l'équipe d'animation, et l'un des membres a de nouveau soumis le résultat de la synthèse à discussion à la communauté qui fréquente Daily Kos sous forme d'un nouvel article. Avant de déboucher sur *Energize* America, une telle démarche s'est répétée cinq fois sur une période allant de septembre 2005 à mai 2006. À cela sont venus s'ajouter des débats ponctuels concernant des aspects particuliers parmi les thèmes abordés. Ces débats ont également pris la forme de *diaries* dont le contenu a pu être débattu par tout internaute désireux d'envoyer un commentaire. La controverse qui a fait rage au mois de juin 2006 à propos de l'intégration d'une mesure prévoyant la taxation des carburants (*gas tax*), c'est-à-dire entre la quatrième et la cinquième version du plan, en constitue une excellente illustration, sur laquelle je porterai mon attention dans le chapitre suivant. Des arguments à ce sujet ont été mis à l'épreuve grâce à la publication de quatre articles spécifiques et ce problème a fait l'objet d'une partie de l'exploration à travers des discussions qui regroupent au total plus d'un millier de commentaires. Mais les échanges sur la *gas tax* ne sont pas les seuls à s'être développés en marge des ébauches de plan proposées par le groupe informel qui coordonne le projet : le thème du nucléaire pourrait également être cité car il a été abordé selon une logique comparable.

2) Le choix d'une structuration minimale de l'espace du débat sur la MDE

À la différence de ce qui peut être observé à propos d'*Energize* America, les organisateurs de la procédure de débat MDE ne sont pas eux-mêmes dans l'enceinte du débat porteurs de positions qu'ils souhaitent voir éprouvées et enrichies par les publics auxquels ils en appellent dans le cadre d'une procédure dialogique. Ils ont plutôt tendance à s'en remettre à la procédure et à la manière dont elle organise les discussions pour atteindre le but essentiel qu'ils assignent à l'expérience : voir émerger des propositions qui visent à reconfigurer la situation qu'ils ont caractérisée comme problématique. Dans ces conditions, l'équipe de Sopinspace, en ce qu'elle est chargée de veiller au respect des

[328] Guillet, J. (30 septembre 2005). Building together an effective Dem energy policy (I). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/30/72615/0701.

règles de discussion, prend une place prépondérante dans le dispositif d'animation général du débat MDE.

Soucieuse de garantir une ouverture des débats, et au risque de semer la confusion sur ses intentions exactes en manquant aux yeux de certains participants de précision dans les questions qu'elle soumet à discussion, l'Ademe n'a mis que peu d'informations concernant les enjeux du débat à disposition des internautes. Sur le site ledebatmde.org, on trouve une rubrique « Avant de débattre » qui se résume à trois éléments :

-Un lien vers le site CLIMAct[329], une initiative conjointe de la fondation Nicolas Hulot et de l'Ademe pour sensibiliser *via* un test les particuliers à leur empreinte écologique.

-Deux fiches de synthèse, l'une qui fait rapidement le point sur les émissions de gaz à effet de serre et l'autre qui propose une définition de ce que l'on appelle le « facteur 4. » Ces deux fiches sont les deux seules rescapées d'une quinzaine de notes thématiques rédigées par les organisateurs pendant la phase de préparation du débat, dans les premiers mois de l'année 2007. La plupart de ces fiches n'ont pas été mises en ligne pour constituer un centre de documentation propre au débat MDE, essentiellement en raison de leur densité, que l'équipe d'animation a estimé peu adaptée à une information à destination des particuliers, malgré un exercice de réécriture pour les rendre plus accessibles. Organisateurs et animateurs ont alors trouvé un terrain d'entente pour publier ces fiches si cela s'avérait nécessaire au fil des échanges, afin d'éclairer une question particulière qui pouvait faire surface. L'absence d'information a été regrettée par certains participants, notamment dans la comparaison qui pouvait être faite avec l'organisation des forums du Grenelle de l'Environnement :

> « Il faut pouvoir accéder à une base de type Wikipedia, si je me pose une question sur le facteur 4, je clique sur facteur 4 et j'obtiens une explication. Là, j'avais quand même l'impression que les gens étaient formés, que c'était quand même des amateurs éclairés. Ce que j'ai trouvé très intéressant dans le Grenelle, parce que je pense que c'est difficile de

[329] Le site s'inscrit dans le cadre de la campagne « Défi pour la Terre » la fondation Nicolas Hulot et de l'Ademe pour sensibiliser les particuliers à leur empreinte écologique ; il est accessible à l'adresse suivante : http://www.defipourlaterre.org/jemengage/climact/

> parler de l'un sans l'autre, il y avait une bibliographie. J'ai regardé la consommation d'eau par personne en France : il y avait déjà un débat, ce qui est quand même très très pointu comme sujet[330]. »

À quelques exceptions près, notamment des échanges sur les éoliennes et les émissions de gaz à effet de serre à propos desquels elle a été sommée de réagir par les participants eux-mêmes[331], l'Ademe est très peu intervenue dans les discussions de la première phase de la procédure. Cela tient à deux raisons essentielles :

-La première est d'ordre général et est à mettre en relation avec le niveau d'implication de l'Ademe tout au long de l'expérience. Comme le confie le Directeur de la Recherche de l'Ademe :

> « C'était une opération pour nous qui était lourde, qui aurait dû être lourde, et elle ne l'a pas été suffisamment, parce que ça demandait un investissement qu'on n'avait pas vraiment mesuré au départ. Et donc il y a eu un déficit de presse, mais même en interne, nous avons parfois manqué de ressources, ce qui fait que nous n'avons pas été aussi impliqués que ce que nous aurions dû l'être. Ce n'était pas programmé mais nous avons quand même l'occasion de réagir rapidement. »

Le débat MDE est en effet venu s'ajouter à l'agenda de l'Ademe, à la faveur du partenariat engagé avec sa Direction exécutive de la Stratégie et de la Recherche pour réaliser cette opération dans le cadre de cette thèse. Par conséquent, sans doute l'Ademe a t-elle manqué de temps pour la préparer en interne et impliquer encore davantage les services opérationnels concernés. Sur le site du débat, certaines discussions ont ainsi débouché sur des situations peu compréhensibles par les participants dans la mesure où l'Ademe n'est intervenue qu'après de nombreuses sollicitations, alors qu'elle était d'une part l'un des rares acteurs français à bénéficier d'une expertise unanimement reconnue et d'autre part que le débat se déroulait sous son égide. C'est par exemple le cas à propos d'échanges

---

[330] Entretien avec Roel Verhoog, Participant au débat MDE, 7 décembre 2007.

[331] Voir par exemple la discussion associée à une fiche d'information sur le sujet des éoliennes et des émissions de Gaz à effet de serre que l'Ademe a demandé à l'équipe d'animation de publier après qu'elle ait été interpellée à de multiples reprises dans des discussions précédentes : http://www.ledebatmde.org/archives/294

relativement pointus sur les panneaux photovoltaïques tenus à la fin du mois de mars 2007[332].

- Quant à la seconde, au-delà d'une explication qui relève de contraintes organisationnelles propres à l'établissement public et à son mode d'engagement dans l'expérience, le rôle effacé de l'Ademe tient également à la conception du débat qui prévaut dans la phase de l'expérience consacrée à l'exploration. Au cours de la conférence de presse de lancement du débat, les organisateurs ont été interpellés sur la structuration minimale de l'espace de discussion et ils ont pris le temps de justifier la situation du point de vue des objectifs assignés à l'exploration. F. Moisan a insisté sur le fait que sans ouverture, il était impossible de lancer une exploration :

> « Tout l'enjeu est de ne pas figer la discussion dans des catégories trop précises au départ qui canaliseraient trop les internautes vers des sujets, des questions. Si on précise trop, on ferme le débat[333]. »

S'ils n'ont pas été présentés ou approfondis par des fiches de synthèse telles qu'elles existaient par exemple sur le site de la consultation internet du Grenelle[334], les quatre enjeux retenus par les organisateurs (Transport, Bâtiment, « facteur 4 » et modèle énergétique du futur), ont été introduits par une brève description et une série de questions préparées par les animateurs. Les quatre textes introductifs ont été mis en ligne sous forme de contribution qu'il n'était pas possible de commenter.

À titre d'illustration, est ci-dessous reproduite l'introduction aux discussions sur le thème du « Modèle énergétique », telle qu'elle a été publiée au moment du lancement du débat :

---

[332] Une contribution intitulée « Panneaux photovoltaïques sur tous les toits », accessible à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/archives/274, a été postée le 17 mars 2007 et a déclenché une vive discussion, avec de nombreux calculs contradictoires à l'appui. L'Ademe a réagi en apportant des éléments de réponse dans un article posté le 29 mars 2007, qui ont généré une vingtaine de nouveaux commentaires qui sont publiés sur la page suivante : http://www.ledebatmde.org/archives/322

[333] François Moisan, Directeur exécutif de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe, Réunion de lancement du débat MDE, 6 mars 2007 ; fichier audio : http://media.ledebatmde.org/low-debatmde-060307-QRpublicsession2.mp3

[334] Le « Forum internet » du Grenelle fonctionnait avec le logiciel SPIP, plus précisément envisagé dans la première partie de la thèse : http://www.legrenelle-environnement.fr/spip.php?rubrique4

Introduction aux débats sur le thème "modèle énergétique"

Par *Animateur* le *26 février 2007*
Thème(s) : *Modèle énergétique*
Mots clés : *introduction*

Les hausses des prix du gaz, du pétrole et de l'électricité, la prise de conscience que les fournisseurs de gaz de l'Europe pouvaient fermer les robinets, l'engagement de nombreux scientifiques en faveur d'une véritable prise en compte du changement climatique dans les décisions politiques sont autant d'évènement récents qui ont poussé chacun d'entre nous à nous interroger sur notre rapport à l'énergie (notre manière de la consommer, de la produire).

- Pensez-vous que multiplier les sources individuelles de production d'énergie (ex : panneau solaire photovoltaïque pour produire de l'électricité, installation solaire thermique pour produire de l'eau chaude sanitaire) pour aller vers un système ou chacun d'entre nous serait producteur d'énergie correspond à un avenir possible et souhaitable ?

- Etes-vous prêt à changer de fournisseurs d'énergie (comme ce sera possible à partir du 1er juillet 2007) pour aller vers un fournisseur qui vous garantirait une énergie produite à partir de sources uniquement renouvelables ?

- Accepteriez-vous de nouveaux modes de consommation et de production d'énergie plus respectueux de l'environnement et réduisant la dépendance énergétique même si ceux-ci aboutissent à une hausse du prix de l'énergie ?

- Quel rôle pensez-vous que les citoyens, les collectivités territoriales (ex : commune, agglomération, région), l'État et l'Union Européenne devraient avoir dans la définition du modèle énergétique du futur ?

Nous vous invitons à débattre de ces questions en vous demandant quels sont les obstacles à surmonter pour une vraie maîtrise de l'énergie dans chaque domaine.

Source : http://www.ledebatmde.org/archives/191

Le choix des thèmes et les questions posées pour chacun de ces thèmes suggèrent des pistes pour lancer l'exploration ; ils définissent par là un espace de discussion, dans le sens où les forums sont ouverts autour d'enjeux thématiques spécifiques. Mais les organisateurs ont dès le départ affiché de manière explicite que cet espace n'était pas figé une fois pour toutes, et que les participants au débat pouvaient par leurs interventions le faire évoluer à double titre : d'une part en faisant émerger de nouveaux enjeux qui

auraient échappé ou qui seraient ignorés par la problématisation de départ et d'autre part en discutant les questions portées au débat. Dans le cadre d'une exploration, comme l'a souligné le Directeur de Sopinspace à l'occasion de l'événement de lancement du débat MDE, « les questions elles-mêmes sont objets de débat[335] ».

Sous-section 2 : Les caractéristiques des espaces de discussion

1) Energize *America : Des discussions mises en forme par un système de gestion de contenu adapté aux besoins spécifiques du site Daily Kos.*

Daily Kos fonctionne avec Scoop, un logiciel de gestion de contenu de la même génération que SPIP, c'est-à-dire celle qui préfigure les blogs qui envahissent le Web à partir de 2004/2005[336]. Il a été développé en langage Perl par un activiste américain qui se positionne lui-même à la gauche de l'échiquier politique, Rusty Foster. Ce dernier souhaitait se doter d'un outil qui facilite une gestion collaborative étendue de la ligne éditoriale du site Web qu'il a initié en 1999, Kuro5hin.org. Dans la phrase précédente, le qualificatif étendu renvoie à la volonté du créateur du site de voir l'activité de publication des contributions proposées sur le site ne plus se cantonner à un nombre plus ou moins réduit d'administrateurs, comme l'organisait alors la plupart des CMS, qu'il s'agisse de SPIP ou de Slash, un système de gestion de contenu largement utilisé au début des années 2000 en raison du succès du site pour lequel il avait été développé, Slashdot.org[337].

---

[335] Philippe Aigrain, Directeur de Sopinspace, Réunion de lancement du débat MDE, 6 mars 2007 ; fichier audio : http://media.ledebatmde.org/low-debatmde-060307-QRpublicsession2.mp3

[336] Je me suis attardé sur les conditions de conception et les caractéristiques de systèmes de gestion de contenu au cœur du chapitre 3.

[337] Slashdot.org est un site d'actualité et de discussion américain lancé en 1997. Outre la large audience qu'il a pu rassembler, il présente la spécificité d'être fréquemment pris comme objet d'étude par des chercheurs qui étudie les systèmes de régulation au sein de communautés virtuelles. Loin de constituer une liste exhaustive tant les références sont ici nombreuses, voir par exemple : Ó Baoill, A. (2000). Slashdot and the Public Sphere. *First Monday*, 5. ; Lampe, C., & Resnick, P. (2004). Slash(dot) and burn: distributed moderation in a large online conversation space, *ACM Computer Human Interaction Conference*. Vienna ; Poor, N. (2005). Mechanisms of an online public sphere: The website Slashdot. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 10. ; Blondeau, O. (2005). La technique comme prétexte à une réflexion sur un renouvellement de la démocratie et de la pratique militante. Formats et procédures de débat public sur Internet. In S. Argüello & J. Joy (Eds.), *Logs. Micro-fondements d'émancipation sociale et artistique*. Paris: Editions ère. ; Lev-on, A., & Manin, B. (2006). Internet: la main invisible de la délibération. *Esprit*, n°324, 195-212. ;

Insatisfait par les fonctionnalités offertes par les outils existants, R. Foster n'a pas trouvé d'autres moyens pour lancer son projet que d'innover à travers un développement informatique nouveau. Il s'inscrit en cela dans un modèle classique des processus d'innovation dans lequel l'insatisfaction à l'égard de l'existant joue un rôle moteur (Petroski, 1985). La solution proposée par Foster avec Scoop consiste essentiellement à introduire une file de validation (« *a moderation queue* ») qui regroupe les articles proposés et qui est visible des seuls internautes identifiés sur le site. Ces internautes sont chargés de se prononcer sur ces articles par l'entremise d'un système d'évaluation dont les résultats décident de la publication ou du rejet d'une contribution, ainsi que des conditions d'une éventuelle publication : en effet, une contribution peut soit être publiée en page d'accueil du site, soit simplement apparaître dans une des rubriques. Ce traitement différencié dépend du score obtenu par une contribution pendant le processus d'évaluation : pour être affiché en page d'accueil, un article doit franchir un seuil préalablement défini qui traduit l'intérêt que présentent les idées, les arguments ou les opinions qui sont exposés ; au dessous d'un certain score également pré-déterminé, le texte peut également ne jamais apparaître dans la partie publique du site. Sur Kuro5hin.org pour lequel a été créé Scoop, les différents seuils ne sont pas fixés une fois pour toutes, mais ont évolué en fonction de l'activité et de la fréquentation du site.

Markos Moulitsas, le fondateur de Daily Kos, a opté pour Scoop à la fin de l'année 2003 car les principales fonctionnalités du logiciel en matière de publication et de gestion de l'activité éditoriale correspondaient au projet qu'il voulait mettre en œuvre avec Daily Kos. Le fait que Scoop soit distribué sous licence libre a également eu une importance dans ce choix, car le logiciel a pu être modifié et complété pour l'adapter aux besoins du projet porté par le consultant politique Démocrate et qui ne se superposent pas exactement à ceux nécessaires au fonctionnement du site Kuro5hin. Pour réaliser les développements informatiques nécessaires à l'adaptation du logiciel au fonctionnement de Daily Kos, M. Moulitsas a régulièrement eu recours aux services de prestataires professionnels ; plus récemment, le site compte même dans son équipe un développeur

---

Gómez, V., Kaltenbrunner, A., & López, V. (2008). Statistical analysis of the social network and discussion threads in slashdot, *17th international conference on World Wide Web*. Beijing, China: ACM. …

attitré. Cela a notamment été possible à partir du moment où la fréquentation du site a permis à M. Moulitsas de s'engager sur un modèle qui lui permet de dégager des recettes[338].

Avec un outil tel que Scoop, l'accès à la publicité est assurément facilité, à tel point même que sur Daily Kos, le logiciel de gestion de contenu est paramétré pour réfréner les ardeurs des auteurs et les inviter à se concentrer sur les contributions qu'ils considèrent comme essentielles : il est en effet impossible de proposer un article sans avoir pris le temps de s'imprégner, même de manière sommaire, de la manière dont se déroulent les échanges sur le site ; pour cela, un délai d'une semaine a été instauré entre le moment de l'inscription d'un internaute sur le site et celui à partir duquel ce dernier peut effectivement accéder à l'interface de rédaction des articles. De plus, il est inscrit dans le code informatique du logiciel qu'aucun auteur ne peut publier plus d'un *diary* par jour ouvrable. Malgré ces contraintes, l'activité bouillonnante de Daily Kos débouche sur une profusion d'articles, dont seul un petit nombre est abondamment lu et commenté. Même si ces articles ne sont évidemment pas tous écrits pour tenter de démontrer aux Kossaks le caractère problématique d'une situation que la communauté doit prendre en charge, comme c'est le cas de la contribution de J. Guillet, tous sont néanmoins soumis à un phénomène de concurrence, dans la mesure où seuls quelques-uns peuvent être sélectionnés et soumis à l'attention des visiteurs du site.

Comme on va le voir à travers un cas concret lié à l'augmentation rapide de la participation sur dailykos.com, les administrateurs du site ont ajouté ou modifié des fonctionnalités au logiciel Scoop après le lancement de l'initiative, en fonction de l'évolution des besoins de la communauté qui fréquente le site et s'y exprime. Malgré l'arrêt du développement de ce CMS en 2007 et l'apparition d'applications plus souples et plus performantes telles que Drupal ou Wordpress[339], le site de Kossaks a continué de

[338] En 2005, M. Moulitsas a déclaré un revenu annuel personnel de 80 000 dollars généré par les activités du site dailykos.com. Lesnes, C. (13 juin 2006). ‡L'espoir démocrate au bout du blog.† *Le Monde*, pp. 3.

[339] A la fin de la première décennie des années 2000, les logiciels Drupal (drupal.org) et WordPress (wordpress.org) sont massivement utilisés et trustent les premières places dans les concours qui récompensent les meilleurs CMS : ainsi Drupal a par exemple obtenu aux États Unis en 2007, 2008 et 2009 le prix du meilleur

fonctionner avec Scoop, ce qui montre d'une part que le logiciel a rempli son office et d'autre part que le changement d'un outil de publication qui sous-tend un site ne va pas sans poser de difficultés, notamment du point de vue des habitudes d'utilisation qui ont été prises, mais aussi de celui de la conservation de la mémoire de l'activité de la communauté. La sociologie des innovations regorge d'exemples dans lesquels il est difficile de revenir en arrière une fois que le choix d'une solution a été effectué : on parle dans ce cas de situation de verrouillage technologique (David 1985 ; Arthur 1989 ; Cowan 1990).

2) Des outils spécifiquement développés pour organiser les discussions du débat sur la maîtrise de l'énergie

La gestion et l'animation de la procédure MDE a été confiée à Sopinspace, une entreprise spécialisée dans l'animation de débat sur internet. En tant que co-concepteur du projet, Sopinspace n'est pas simplement un prestataire de l'Ademe, mais également un partenaire de l'opération. Cela n'est pas sans conséquence sur son implication dans l'expérience.

Sopinspace est une des premières structures commerciales en France à proposer une offre de services spécialisée sur le débat utilisant internet. Elle a mené une réflexion qui lui permet de formaliser une conception du débat public qui a été explicitée dans un livre blanc sur *La démocratie participative et le débat public utilisant internet*[340]. C'est sur la base de cette réflexion que s'articule son offre de services et qu'elle tente dans le même mouvement de concrétiser un marché du débat public en ligne qui reste en grande partie à inventer :

> « Internet, que ce soit comme espace public général ou comme lieu possible de la clarification des enjeux dans des débats structurés, peut jouer un rôle important pour préparer les débats de face à face dans ces domaines émergents. Même dans des domaines

---

système de gestion de contenu en accès libre ; il s'est classé second dans la catégorie du meilleur système de gestion de contenu en accès libre orienté réseaux sociaux, derrière WordPress (Voir le site de l'Open Source CMS Award : http://www.packtpub.com/award).

[340] Sopinspace (2007). Livre blanc sur la démocratie participative et le débat public utilisant internet. Paris: http://www.sopinspace.com/fr/livre-blanc.

> plus mûrs, l'articulation entre des débats préparatoires sur internet et ateliers de travail de face à face garantit l'ouverture des termes du débat. Elle permet la mobilisation d'un nombre important de participants dans des dispositifs de proposition et d'argumentation et, lorsqu'elle est bien maîtrisée, n'est pas en conflit avec la création d'un espace protégé pour la phase de délibération[341]. »

En tant que professionnels de l'animation de débat en ligne, les salariés de l'entreprise Sopinspace font évoluer l'offre de la structure en fonction des tendances du Web, de la manière dont s'y organisent les activités de publication et de discussion. Ils se livrent pour cela à un travail de recherche et de développement constant, mené par une équipe de taille réduite composée : cette dernière est en effet composée du Directeur de Sopinspace, Philippe Aigrain, qui joue un rôle de veille et d'orientation des recherches, et de deux développeurs informatiques, Raphael Badin et Renaud Bernard. De leur point de vue, le recours à des logiciels libres pour toutes les solutions qu'ils proposent s'avère d'une importance capitale, compte tenu des moyens limités de la société. Les développeurs peuvent ainsi bénéficier du travail réalisé par d'autres, et lancer leurs propres projets sans nécessairement réaliser l'ensemble du développement. En travaillant avec des logiciels libres, ils ont la possibilité de prendre en charge la seule partie du développement d'un logiciel qui est spécifique à leur activité, celle qui consiste à proposer des outils de débat public sur internet. Lors d'un entretien avec les développeurs de Sopinspace, il a largement été question de la contribution du logiciel libre à la création d'un marché du débat public en ligne :

> « Le marché du débat public n'est pas évident, il faut le conquérir, il faut l'inventer, il faut le créer. Cette démarche de créer des logiciels qui ne répondent pas à un besoin évident, à un marché présent, déjà là, est une démarche qui colle avec l'utilisation des logiciels libres. (…) C'est dans la liberté que ça te donne, pour inventer ce que pourrait être le débat sur internet ; il faut être libre lorsqu'on a une idée de faire directement, de modifier rapidement le processus. Si tu es là, avec ta plateforme de forum propriétaire, tu ne peux rien faire. Tu ne peux pas partir d'une plateforme pour essayer de la tordre et inventer le processus qui convient[342]. »

La réalisation de l'expérimentation de débat sur la MDE passe par la mise au point d'un équipement original, qui n'a jamais été testé sous cette forme auparavant. Les outils développés doivent donc être étalonnés et ajustés aux besoins de l'expérience. Or une

---

[341] Ibid., p.7.

[342] Entretien avec Renaud Bernard, 11 janvier 2008.

structure de la taille de Sopinspace, qui ne compte que deux développeurs informatiques, ne peut se permettre de réaliser seule l'ensemble du développement des logiciels qui entrent dans la composition de la procédure de débat. Elle s'appuie pour cela sur le travail préalablement réalisé par d'autres, et adapte des outils existants aux besoins de discussions publiques organisées. Cela est rendu possible par les systèmes de licence libres sous lesquels sont distribués certains logiciels, qui garantissent l'accès au code source et donnent la possibilité d'en poursuivre le développement. Le libre accès au code source de logiciels déjà développés par ailleurs et la possibilité de les modifier pour les adapter à l'organisation de discussions publiques sur internet contribuent de manière déterminante à l'émergence des outils nécessaires au fonctionnement du débat public en ligne. D'un point de vue pratique, les modes de développement des logiciels libres offrent ici la possibilité d' « inventer le marché du débat public ».

Jusqu'en 2006, les logiciels utilisés par Sopinspace étaient organisés autour de Plone, un système de gestion de contenu apparu à la même période que SPIP et Scoop et présentant des caractéristiques générales très proches des deux outils précédemment cités. Plone est par exemple l'application sur laquelle Sopinspace s'est appuyée pour créer le site de la consultation sur les éoliennes en Atrébatie envisagée dans la première partie de la thèse. Sopinspace recourait principalement à Plone depuis la première démonstration de débat en ligne qu'elle avait organisée en 2004, le débat sur la santé environnementale (débat SE). En 2007, au moment du lancement du débat sur la MDE, le blog est devenu un outil incontournable du Web : le site de l'expérience organisée par l'Ademe fonctionne donc avec le logiciel WordPress, un moteur de blog distribué sous licence libre dont on doit le développement à l'implication d'une large communauté et qui figure parmi les plus massivement utilisés puisqu'il revendique près de dix millions de sites Web à la fin de l'année 2009. Sa large diffusion s'explique non seulement par sa fiabilité et sa relative simplicité d'utilisation, mais également par les milliers de programmes librement disponibles, appelés *plugins*, qui viennent s'ajouter à la base du logiciel pour y ajouter une ou plusieurs fonctionnalités. L'ensemble de ces raisons a orienté le choix de la Société pour les espaces publics d'information au moment de la préparation du site du débat MDE, comme ses développeurs l'ont exposé dans un entretien :

> *Raphael Badin* : « Il y a des considérations techniques sur la façon dont le logiciel Plone se développait. Sur la facilité d'intégrer nos modules ou de modifier l'aspect graphique, Plone était initialement très en avance. Et puis la technologie a évolué assez vite, et le fait de choisir tel ou tel outil doit être posé au moment de chaque débat. Et de notre part, il y a une volonté d'expérimenter pas mal de choses. Encore une fois, on est une petite équipe et il nous faut le bon outil qui nous permettra de faire un minimum de choses.
>
> *Nicolas Benvegnu* : Et Plone a perdu son avance à vos yeux ?
>
> *Renaud Bernard* : Pour intégrer un site de débat, probablement. Il est plus facile pour en faire de partir d'un blog pour faire un site de débat structuré que de tordre Plone. C'est plus simple, c'est prêt. Il y a plus de *plugins*. Pour le site du débat MDE, on a récupéré trois ou quatre *plugins* et puis on a un peu développé aussi. Il y a avait le module d'évaluation des contributions, l'anti-spam, les informations recueillies au moment de l'enregistrement des personnes…
>
> *Raphael Badin* : Au moment où on a fait le débat SE, la mode du blog était beaucoup moins forte qu'aujourd'hui. Et ça compte beaucoup dans l'appropriation par les gens de la technologie. Le fait de le présenter comme un blog, de fait ça aide les gens qui ont l'habitude de ces choses-là, parce qu'ils ont leur blog à eux, ça aide à y contribuer[343]. »

Que ce soit sur Daily Kos ou sur le site du débat MDE, les discussions sont donc structurées par article publié, auquel peut s'ajouter par la suite une série de commentaires qui nourrissent la discussion. Dans les entretiens menés après la clôture du débat MDE, plusieurs participants ont salué les conditions d'organisation des discussions sur le site du débat. L'une des personnes interrogées a ainsi souligné que « les discussions maîtrisées de la phase 1 figurent parmi les aspects les plus intéressants de l'expérience[344]. » Elle appuyait ce jugement sur une comparaison avec l'organisation des forums du Grenelle Environnement, ouvert au mois de septembre/octobre 2007, c'est-à-dire quelques semaines après la fin de la procédure expérimentée par l'Ademe. Après les discussions de l'été 2007 auxquelles ont participé les représentants de cinq catégories d'acteurs (l'État, les collectivités territoriales, les organisations non gouvernementales, les employeurs et les salariés), le Gouvernement français avait en effet pris la décision dans le cadre des discussions du Grenelle d'un retour vers le « grand public » et avait pour cela organisé une série de rencontres régionales, complétées par l'ouverture de huit forum internet thématiques. Ces forum recouraient au logiciel SPIP, qui, comme on l'a vu dans le chapitre 3, ne vise pas prioritairement à organiser des discussions de grande échelle sur

[343] Entretien avec Raphaël Badin et Renaud Bernard, 11 janvier 2008.
[344] Entretien avec Roel Verhoog, 7 décembre 2007.

internet (le logiciel a essentiellement été mis au point pour faciliter les activités de publication sur le Web et favoriser une gestion collaborative de la ligne éditoriale, cf. le contenu du troisième chapitre). Par conséquent, les commentaires s'organisaient essentiellement selon les grands thèmes des forums et l'ordre chronologique de leur arrivée sur le site. Il en découle une quasi-impossibilité de nouer des discussions et une longue liste de juxtaposition de points de vue au sein de laquelle il était difficile de se repérer. Un internaute qui s'est impliqué dans les deux expériences affichait une certaine perplexité à l'égard de l'organisation des forums du Grenelle : « J'ai fait une contribution et j'étais en page 15, à la 830e place… [345] ». Cela a pu paraître rédhibitoire aux yeux de certains qui ont dans ces conditions jugé inutile de proposer des contributions. Ainsi, lorsque j'ai demandé à un participant qui s'était impliqué avec beaucoup de constance dans le débat MDE s'il avait également défendu ses idées sur les forums du Grenelle, il a répondu que c'était selon lui techniquement impossible :

> « Non parce que techniquement, je le trouvais très mal fait ; le forum, le site internet, c'était n'importe quoi [346]. »

Un autre participant au débat MDE note que la lisibilité des discussions sur le débat MDE tient essentiellement à la faible participation suscitée par l'expérience. En effet, sur le site de cette expérience, aucune contribution ne rassemble plus de trente commentaires. Il pointe cependant le fait que le mode de présentation des commentaires à l'écran et en l'absence de fils de discussions, c'est-à-dire la possibilité de réagir à un commentaire en particulier, peut poser des problèmes dans l'optique d'un débat basé sur l'échange d'arguments :

> « On ne pouvait pas faire de commentaire de commentaires, c'est-à-dire que les commentaires avaient un statut un peu bâtard. (…) J'ai fait relativement peu de commentaires comme j'ai vu que les commentaires étaient un peu difficiles d'accès et que je n'avais pas l'impression qu'ils servaient beaucoup [347]. »

[345] Entretien avec Roel Verhoog, 7 décembre 2007.
[346] Entretien avec Romuald Tisserand, 7 décembre 2007.
[347] Entretien avec Eric Lombard, 11 décembre 2007.

incitation au solaire pour un investissement locatif

Par stanbarthelemy le 26 mars 2007
Thème(s) : Bâtiment
Mots clés : chauffage, habitation locative

j'envisage de construire une habitation avec chauffage solaire et de la mettre en location.
je n'ai que des contraintes, cout plus élevé, risque aggravé en matière de renouvèlement du système de chauffage à la charge du propriétaire.
je n'ai aucun moyen de répercuter ces couts dans les charges locatives.
en supposant que le locataire accepte de payer un loyer plus cher, ce supplément fait partie du loyer imposable et je suis donc imposable sur cette partie.
il n'y a donc aucun intérêt à faire un tel investissement.
sans parler de crédit d'impot ou autre solution, une incitation serait de pouvoir facturer en charge locative à un prix inférieur au prix du marché le KJ de chaleur récupéré par le système solaire.

(**7** votes, moyenne: **4.43**)

5 commentaires

ehrhard le 26 mars 2007 à 22:10 #

15 années d'exonération de taxes foncieres
si vous construisez un bätiment ecologique
renseignez vous des textes de loies existes
il faut revoir le batiment dans sa globalitée
penser maison passive ,et pas besoin en énergie ,le but est de ne pas en avoir ,ou tres peut
10 a 15 % de surcout rentabilisé en moins de 10 ans avec les économies .

et 10 % environ de sur cotation du logement sur le marché
ma maison de 140 m2 me coute par an en chauffage 40€(soit un ramonage)
tout reste a faire a ce niveau en france

Labruyere le 28 mars 2007 à 9:43 #

@Ehrhard, c'est évident, revoir la construction des bâtiments en France est une priorité.Cela dit, si vous faites un ramonage, c'est que vous utilisez du bois?quelle quantité?

BioTop le 29 mars 2007 à 10:09 #

Figure 28 : Organisation de la discussion sur le site du débat MDE. Exemple d'une contribution suivie de ses commentaires
(http://www.ledebatmde.org/archives/311). Les commentaires s'accumulent l'un sur l'autre dans l'ordre chronologique d'expédition et au même niveau.

3) Comment établir une « cacophonie plus favorable à l'échange ? » : l'organisation des commentaires sur le site Daily Kos

La manière dont sont organisés les commentaires est justement à l'origine de deux évolutions du logiciel Scoop décidées par les administrateurs de Daily Kos et dont *Energize* America a bénéficié. Ces derniers ont initié de nouveaux développements du logiciel pour faire face à une augmentation chronique du nombre de commentaires associés à un article : dans ce cas, les discussions qui rassemblent plusieurs centaines de commentaires sont de plus en plus courantes au fil de l'expérience. Ils ont cherché à faire en sorte que la tenue de discussions soit toujours possible sur Daily Kos. Comme le précise le militant de cette communauté Démocrate qui a pris en charge ce dossier, Michael Lazzaro, dit « Hunter » sur Daily Kos, ces nouveaux développements ne sauraient constituer des recettes miracles : il s'agit selon ses propres termes de chercher à établir une cacophonie plus favorable à l'échange[348] (« *a more perfect cacophony* »). Dans une communauté qui regroupe environ cent mille inscrits et dix mille contributeurs actifs comme c'est le cas sur le site lancé par M. Moulitsas, les discussions qui regroupent de trois à cinq cents commentaires sont devenues monnaie courante. La possibilité de signifier que l'on souhaite commenter un commentaire, dont l'absence a été pointée par un participant au débat MDE, a rapidement été développée et intégrée sur Daily Kos. Avec une telle fonctionnalité, les commentaires ne s'accumulent plus nécessairement par sédimentation l'un sur l'autre dans l'ordre chronologique de leur arrivée sur le site ; des échanges peuvent ne nouer autour de fil de discussion (qui sont nommés *threads* en anglais) qui constituent autant de foyers de conversation associé à un même article.

L'amélioration de cette fonctionnalité sur Daily Kos a donné lieu à des développements informatiques spécifiques en 2006. Ils s'appuient sur la méthode AJAX[349], une méthode de développement de site Web parfois abusivement assimilée à un langage informatique apparue en 2005 et qui est à l'origine d'un grand nombre d'applications parfois regroupées sous la bannière « Web 2.0. » La méthode AJAX a ouvert de nouvelles

[348] Lazzaro ("Hunter"), M. (25 juin 2007). A More Perfect Cacophony: Building Daily Kos. Mother Jones: http://motherjones.com/politics/2007/06/more-perfect-cacophony-building-daily-kos.
[349] AJAX est l'acronyme de *Asynchronous Javascript and XML*.

perspectives en matière de dynamisme de pages Web, puisqu'elle permet de réduire drastiquement la quantité de données échangées entre un navigateur et un serveur distant (voir les schémas de description du fonctionnement d'un site Web dans le chapitre 3) en ne ciblant les requêtes effectuées que sur les parties d'une page qui subissent des modifications. Cela permet de ne recharger que la partie de la page qui nécessite d'être mise à jour pour une modification et offre ainsi davantage de souplesse et de rapidité dans la navigation. Les développeurs de Daily Kos ont tiré parti de cette nouvelle malléabilité d'une page Web pour proposer à l'utilisateur un système qui permet en un seul clic de faire apparaître ou de faire disparaître le contenu des commentaires. Lorsque l'utilisateur choisit de faire disparaître ce contenu, il réduit mécaniquement la taille de la page et la rend plus compacte. Il y facilite de la sorte la navigation car ne subsiste sous la contribution originelle que le titre, l'auteur, la date et l'évaluation de chaque commentaire. Le visiteur du site peut choisir en fonction de ces informations les contenus des commentaires qu'il souhaite afficher ; il lui suffit d'un clic pour révéler le texte. Une telle présentation permet également de mieux visualiser les fils de discussions thématiques et les organisations de la discussion qui prévalent : les messages qui participent à une même discussion sont organisés selon un système d'alinéa croissant, qui n'est pas forcément dépendant de l'ordre chronologique de publication. Il obéit plutôt à une logique de la discussion en donnant à voir à quel message un commentaire fait référence. Sur Daily Kos, ce système de visualisation des fils de discussion est dit « dentelé » (*indented*). Sur un forum qui comporte un grand nombre de messages, un tel système donne des repères et permet à ceux qui le désirent s'inscrire plus facilement et plus opportunément dans un échange en cours, sans ignorer les éléments qui ont été avancés précédemment dans la conversation.

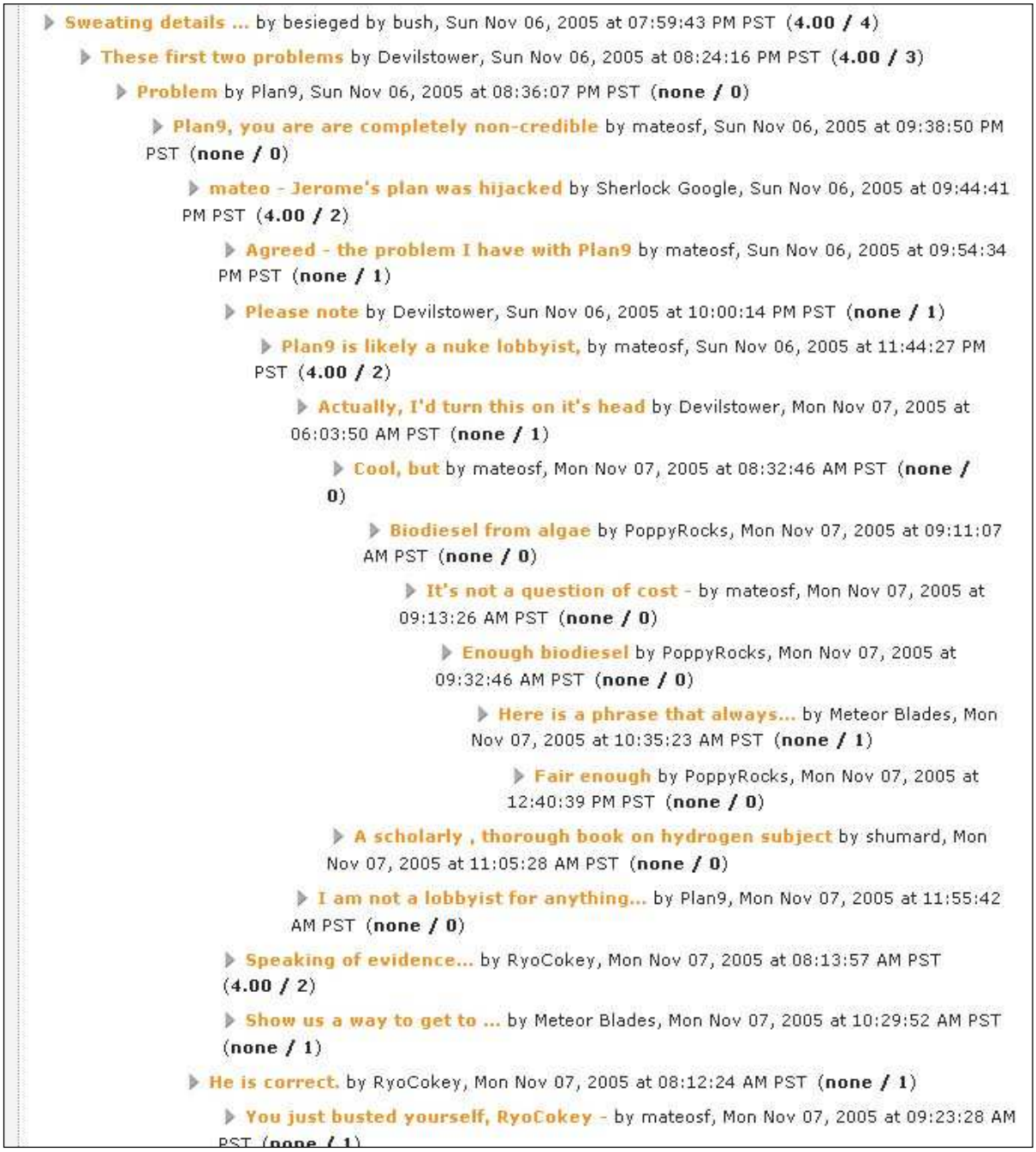

Figure 29 : Capture d'écran : un exemple d'organisation de la discussion avec le système de visualisation des fils de discussion du site Daily Kos
(exemple d'une série de commentaires adressés à la troisième ébauche du plan Energize America : http://www.dailykos.com/story/2005/11/6/201459/136)

4) Proposer des représentations de l'espace de discussion

Le débat MDE n'est pas doté d'un tel dispositif de présentation des interventions qui, en améliorant la lisibilité, cherche à organiser les discussions autour de fils thématiques. Cependant, en tant qu'expérimentation de recherche, il se propose de tester un outil dont l'ambition est de dresser une carte du débat au fur et à mesure que progresse l'exploration.

En faisant allusion dans l'introduction de ce chapitre au voyage de La Pérouse, j'ai souligné qu'une des ambitions associée à la réalisation d'une exploration pouvait être l'établissement de cartes, c'est-à-dire de documents qui répertorient les éléments qui sont examinés et offrent dans le même temps une forme de représentation qui permet de se repérer dans l'espace jusqu'alors mal connu ou ignoré. Cartographier les prises de parole qui émergent du débat est un objectif que les organisateurs du débat MDE assignent à l'exploration, en même temps qu'un instrument censé faciliter la réalisation de cette dernière.

Le domaine de la géographie virtuelle connaît actuellement un fort développement et nombreux sont les projets qui cherchent à apporter des réponses aux questions que pose la gestion de la profusion d'informations de toute nature qui circulent sur internet. Mais, même si bon nombre de ces recherches se nourrissent d'influences communes, notamment les mathématiques et plus précisément la théorie des graphes, l'étiquette générale sous laquelle on les rassemble, celle de « cartographie du Web », prête à confusion tant les éléments que la multitude de programmes de recherche en la matière cherchent finalement à représenter et les moyens qu'ils utilisent pour cela sont différents. Certains se concentrent en effet sur les liens entre des sites Web et ambitionnent de représenter des réseaux thématiques organisés autour d'enjeux spécifiques (Rogers, 2004). En fonction de ce à quoi renvoient les sites figurés par des nœuds sur une carte, de tels projets donnent à voir la partie des acteurs et des arguments impliqués dans une controverse déterminée qui s'exposent sur le Web (Marres, 2005 ; Fouetillou 2008). D'autres accordent une attention privilégiée au contenu même des sites Web, en visant

avant tout à restituer la teneur des échanges argumentatifs (Chateauraynaud, 2003). Mais la « cartographie du Web » n'en est encore qu'à un stade embryonnaire et expérimental. La diversité des représentations existantes traduit également une difficulté à se projeter dans la « perspective numérique[350] » ouverte par internet et aucune des solutions testées ne s'est pour l'heure imposée comme un nouveau standard. Les cartographes de ces nouveaux espaces rencontrent donc des difficultés pour appréhender et rendre compte les informations qui se présentent à eux, tout comme leurs prédécesseurs des siècles précédents étaient confrontés à une série de problèmes, dont celui des longitudes évoqué dans la section introductive de ce chapitre, pour représenter la surface terrestre. La solution expérimentée pour cartographier les échanges sur le site du débat MDE participe à ce tâtonnement.

La spécificité de l'outil cartographique utilisé pendant le débat MDE tient à la conjonction de deux éléments : il focalise exclusivement sur la représentation des idées qui ressortent des contributions ; et, comme il est également conçu pour offrir des points de repère aux internautes qui participent au débat, il propose une représentation dynamique de l'évolution du débat, en faisant ressortir les nouveaux thèmes qui sont mis en débat par les participants. Les cartes du débat MDE ont été réalisées en recourant au logiciel Glinkr[351], une application intégralement développée par l'équipe de Sopinspace et expérimentée pour la première fois à l'occasion de la procédure organisée par l'Ademe. Cet outil est particulièrement mobilisé au cours de la première phase de la procédure, c'est-à-dire lors du débat ouvert sur internet qui s'assimile à une exploration. Au cours de cette première phase, il permet aux animateurs de proposer un principe de navigation parmi les contributions en organisant ces dernières par thème de discussion. À l'issue de la phase d'exploration, chaque thème, qu'il fasse partie de la liste des thèmes initiaux ou qu'il soit apparu au cours de la discussion, fait ensuite l'objet d'une carte spécifique qui sert de synthèse des échanges. Il n'est ici question que de la carte générale du débat (la mise en forme spécifique des discussions par les cartes thématiques sera abordée dans le détail dans le prochain chapitre).

---

[350] Voir à ce propos la réflexion entamée par Olivier Auber, http://perspective-numerique.net.
[351] Le site du logiciel Glinkr se trouve à l'adresse suivante : http://www.glinkr.net

Concrètement, la carte du débat MDE s'affiche sur une page du site Web du débat qui lui est réservée[352]. Au lancement de l'expérience, elle était organisée autour des quatre thèmes que les organisateurs avaient déterminés pour baliser l'espace de discussion, à savoir le Transport, le Bâtiment, le « facteur 4 » et le modèle énergétique du futur.

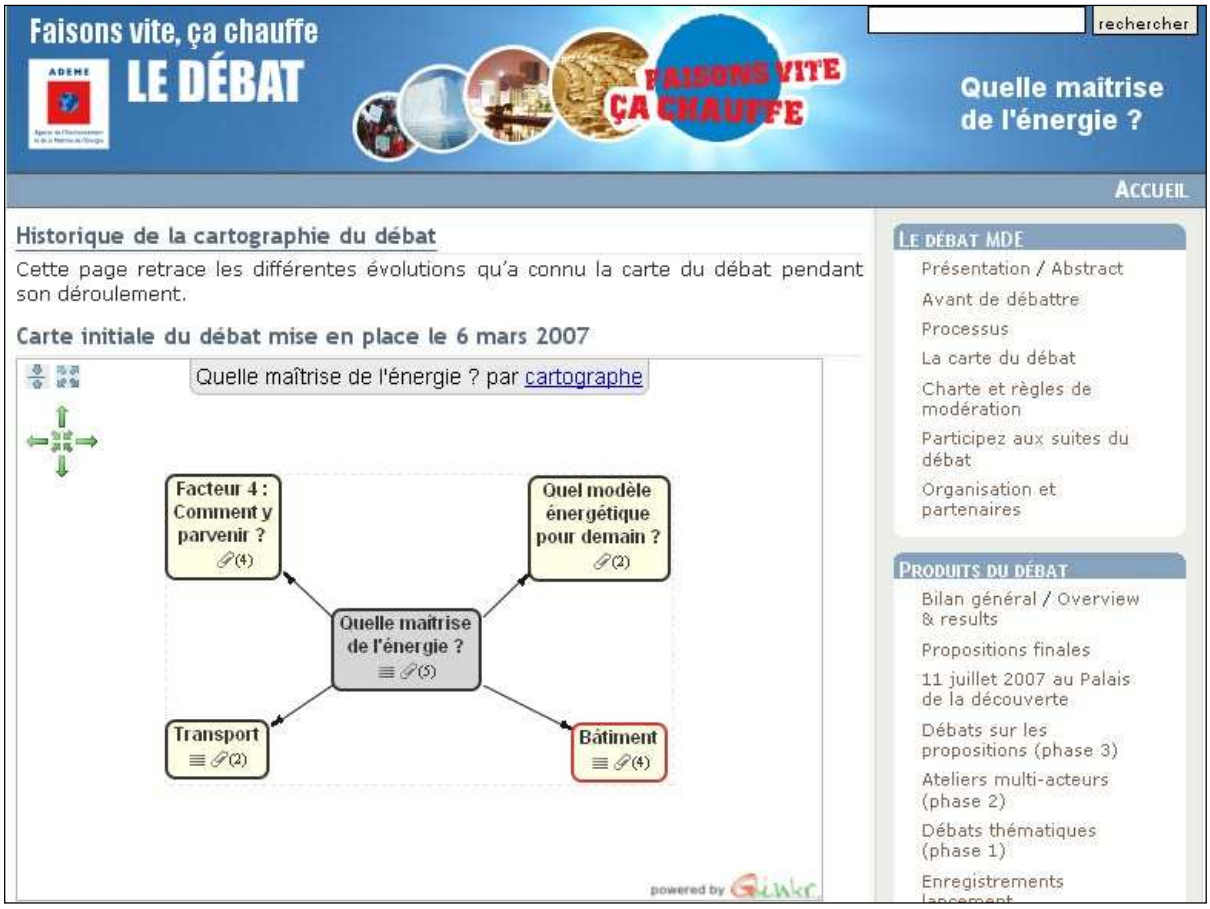

Figure 30 : Carte du débat au lancement de la procédure (6 mars 2007)
Source : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/carte-du-debat/

Sur la carte, chaque thème est représenté par une boîte et le contenu de chacune des boîtes peut être développé en un clic. Chaque boîte thématique rassemble une sélection de contributions proposées par les participants au débat. Le contenu des contributions sélectionnées par l'équipe d'animation n'est pas reproduit *in extenso* sur la carte pour des

[352] La page consacrée à la présentation de la carte est accessible au bout du lien suivant : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/carte-du-debat/ Au moment du débat, elle ne s'affichait qu'avec certains navigateurs Web, dont Mozilla Firefox et Internet Explorer (pour lequel il pouvait se produire quelques problèmes d'affichage qui n'empêchait cependant pas la lecture), mais pas Safari, le logiciel le plus courant pour les utilisateurs d'ordinateurs fonctionnant avec les systèmes d'exploitation de Mac.

raisons de lisibilité, mais est accessible en suivant un lien vers la page associée à chaque contribution qui sert éventuellement de théâtre à la discussion. Aucun thème de discussion n'est particulièrement mis en valeur par cet outil : les boîtes sont en effet toutes semblables entre elles. La taille d'une boîte n'est pas liée au nombre de publications relatives à un thème ; par ailleurs, il n'y a pas sur la carte de référence à l'auteur d'une contribution ni de marqueur spécifique du moment de l'apparition d'une boîte sur la carte (pas de date identifiable) ou du dynamisme de la discussion sur un thème particulier à un moment donné. Les animateurs appliquent un principe d'équivalence dans la représentation des thèmes et des contributions qu'ils sélectionnent et les détachent systématiquement de ceux qui les émettent. Il paraît important d'insister sur le fait que la carte est en effet élaborée par un cartographe issu de l'équipe d'animation, qui est chargé de la faire évoluer au gré des directions que prend l'exploration à travers les interventions des internautes qui participent au débat. La carte n'est pas générée automatiquement par le logiciel Glinkr, comme certains autres logiciels peuvent le faire en réalisant un traitement sémantique ou lexical des corpus qui leur sont soumis. Les logiciels qui réalisent des cartes qui prennent la forme de nuage de mots (*tag clouds*), devenus courants depuis le milieu des années 2000, constituent ici une bonne illustration. De ce point de vue, Glinkr présente davantage de traits de ressemblance avec des logiciels qui permettent d'élaborer des cartes heuristiques, et qui connaissent un nouvel engouement et de nouveaux développements avec l'émergence de pages Web aux contenus dynamiques[353]. Il se différencie toutefois de la plupart des logiciels de « mind mapping » dans le sens où il permet de modifier et d'actualiser directement sur le Web une carte en cours de réalisation, sans passer par la mise en ligne des versions successives. À cet égard, on peut dire que Glinkr permet de réaliser des cartes heuristiques dynamiques. Ainsi, la carte a régulièrement évolué au cours du débat. Au fil des discussions, le cartographe ajoute des propositions qu'il a sélectionnées parmi celles reçues, en cherchant avant tout à refléter la diversité des thèmes et des positions abordés dans le débat. Cela conduit parfois à modifier la configuration thématique de la carte à un moment donné. C'est pour

[353] Comme le vote par couleur envisagé dans le chapitre 3, le « mind mapping » est une technique mise au point dans les années 1970, qui est remise au goût du jour et renouvelée par les outils informatiques qui permettent d'établir des cartes heuristiques plus ou moins dynamique. Voir par exemple une liste d'outils proposés sur Wikipedia : http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_mind_mapping_software

cette raison qu'elle a connu pas moins de cinq changements majeurs lors des sept semaines qu'a duré la première phase de la procédure. Le cartographe a tantôt reconfiguré les thèmes initialement proposés, tantôt ajouté de nouvelles boîtes sur la carte, en fonction de l'apparition de nouveaux thèmes de discussion. Une telle carte présente également l'avantage de pouvoir être importée très facilement sur tout autre page Web qui souhaite ouvrir une porte d'entrée sur le débat consacrée à la maîtrise de l'énergie ; comme le contenu de la page sur laquelle se trouve la carte est dynamique, la carte importée intègre en temps réel chacune des modifications apportées par le cartographe de l'équipe d'animation. Ainsi, certains partenaires de l'expérience, comme la Cité des Sciences, ont choisi de proposer la carte du débat MDE sur leur propre site et relayaient ainsi l'information de sa tenue en même temps qu'ils offraient un aperçu de l'évolution des discussions sur le site ledebatmde.org.

L'outil cartographique propose un principe de représentation des thèmes de discussion qui correspond à la conception du débat de ceux qui ont développé le logiciel. Philippe Aigrain, qui est à l'origine du développement du logiciel de cartographie des débats utilisé, assume le fait que l'outil Glinkr ne peut offrir une représentation exhaustive de tous les échanges tenus sur les espaces de discussion. Au-delà de la conception du débat que sert le logiciel, il justifie son propos en insistant sur le problème selon lui insoluble attaché à la volonté de tout embrasser, et cite Braudel pour cela : « Chez Braudel, il y a l'impossible représentation de l'ensemble. Pour aucun des acteurs de son époque, on ne peut se représenter l'ensemble du monde[354] ». Glinkr n'en demeure pas moins un des outils par lequel Sopinspace cherche à concrétiser et à mettre en œuvre une conception du débat qui lui est propre et qui est par ailleurs présentée dans le livre blanc sur *La démocratie participative et le débat public utilisant internet*. Le type de cartes produites par le logiciel s'inscrit dans une perspective qui privilégie « le débat des arguments » à « la démocratie des personnes » (Sopinspace 2007, p. 10), distinction qui fait écho à la différence entre « démocratie dialogique » et « démocratie délégative » introduite par

[354] Entretien avec Philippe Aigrain, 9 janvier 2008.

Callon, Lascoumes et Barthe (Callon et al., 2001). Dans son livre blanc, Sopinspace justifie ainsi le principe d'équivalence dans la représentation des propositions :

> « L'espace public médiatisé vise d'autres formes d'équité : capacité de chacun à s'y exprimer, multiplicité des sources, pluralité des idées, diversité de l'attention et capacité de celle-ci à détecter des idées ou des arguments qui méritent de s'y attarder. (…)La portée d'un usage d'internet (avec des outils et des modes d'organisation adéquats), c'est d'assurer la richesse et la diversité des positions en présence et de permettre à l'attention de se mobiliser de façon équitable dans un débat. Chacun le fera bien sûr avec les biais propres à ses propres intérêts : c'est donc au niveau des pratiques d'ensemble que cette équité doit être jugée. En particulier, la visibilité et l'accessibilité des points de vue originaux, la lisibilité et l'évolution d'un débat, la mémoire de celui-ci, l'existence d'outils facilitant la réception critique des positions et aidant à l'expression des opinions à un rythme choisi sont d'ores et déjà irremplaçables. »
>
> *Source : (Sopinspace, 2007), p.10.*

Les animateurs ne cherchent pas à représenter « à l'échelle » le contenu des discussions mais souhaitent plutôt dessiner un espace d'exploration sur lequel un thème est toujours représenté de la même manière, qu'il soit connu et les connaissances à son propos établies ou non, qu'il soit largement débattu ou au contraire porté par un seul participant. Or, en la matière, d'autres choix, attachées ou non à d'autres conceptions du débat, sont possibles. D'autres tentatives de cartographie de débats, dont les plus abouties s'inscrivent le plus souvent dans des programmes de recherche académique, décrivent non seulement le contenu des échanges mais ne les détachent pas pour autant des acteurs qui s'y impliquent. C'est notamment le cas des outils développés dans le cadre des travaux conduits par J. Donath depuis le MIT Medialab à propos de la cartographie des échanges tenus sur une liste de discussion (Donath, 2006) ou encore dans le programme initié par W. Sack qui propose une représentation dynamique de discussions comportant un grand nombre de messages telles qu'elles existent sur les forum Usenet (Sack, 2000). Parmi les outils qui focalisent exclusivement sur le contenu des discussions, certains divergent de Glinkr dans la mesure où ils cherchent à donner une idée de la fréquence d'un thème dans un débat ou de son actualité : la carte développée pour offrir une représentation des échanges sur le site du *New York Times* à propos de la réforme du

système de santé américain initiée en 2009 par l'Administration du Président Obama fait un tel choix et pondère la taille d'une case associée à un thème par le nombre des commentaires reçus sur le site dans les dernières vingt-quatre heures. Une telle carte donne une idée des thèmes les plus discutés dans le débat au moment où un internaute en prend connaissance.

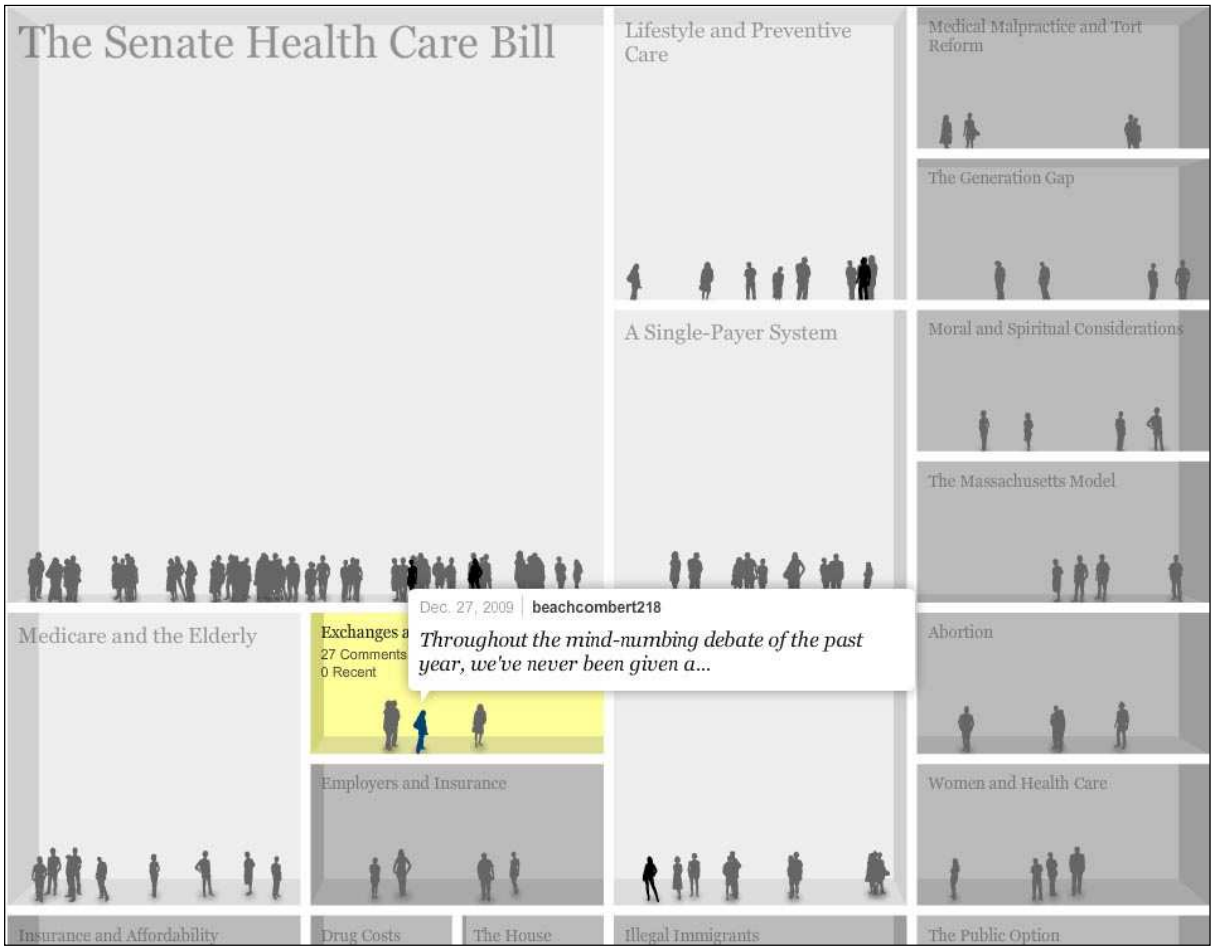

Figure 31 : Carte des échanges à propos la réforme du système de santé sur le site du New York Times

(Source : http://www.nytimes.com/interactive/2009/09/29/health/health-care-conversations.html)

Le principe d'équivalence dans la représentation des thèmes cherche à proposer une description des idées émises dans le cadre du débat sur la MDE, sans en privilégier aucune et en les détachant pour cela de l'identité des auteurs qui les portent ou du nombre de participants qui les discutent. En entrant par la carte, les internautes sont avant tout orientés vers les idées qui sont proposées à travers les différentes contributions représentées. Qu'elles soient portées par un seul participant ou par mille, ces idées sont

représentées sur la carte de la même manière. La carte est conçue comme un instrument d'exploration qui offre une représentation des thèmes portés au débat. Les animateurs espèrent ainsi favoriser l'exploration, en offrant la possibilité à toute proposition argumentée d'être candidate à l'existence dans l'enceinte du débat. Mais dans le cadre d'une exploration, toutes les propositions peuvent-elles prises en compte de la même manière ?

5) La dispositifs de définition de l'autorité sur Energize *America : vers une autorité relative*

Dans sa comparaison des démonstrations scientifique et politique, A. Barry avance que seuls les évènements les plus robustes et les plus spectaculaires peuvent être sélectionnés et pris en considération (Barry, 2001). Pour opérer une telle sélection, les internautes de Daily Kos sont équipés d'une série de dispositifs qui opèrent une re-définition de l'autorité dans une communauté de pairs. Le site est en effet ouvert à la participation de quiconque souhaite contribuer à une réflexion sur les conditions du retour des Démocrates au pouvoir. Il s'agit d'une forme d'activité militante relativement courante aux États-Unis, qui s'apparente par exemple à celle du *caucus*, ces réunions de personnes qui cherchent à promouvoir le changement en marge des partis politiques qui sont avant tout conçus comme des machines électorales, mais dont les conditions d'accès et d'organisation sont renouvelées par le fait qu'elle se déroule sur internet. La question des modalités de sélection des sujets sur lesquels se porte l'attention de la communauté permet d'incarner un paradoxe plus général à mettre en relation avec la nature des dispositifs participatifs : tout un chacun est invité à participer sur un même pied d'égalité dans le but d'enrichir les sources d'expertise traditionnelles, et la multiplication des contributions qui en résulte peut être une source de polyphonie. Or, si cette polyphonie n'est pas orchestrée, elle peut précipiter en cacophonie.

La gestion de la polyphonie mise en place sur Daily Kos s'inspire de modes de régulation imaginés par d'autres communautés de pairs qui fonctionnent selon le principe de la libre contribution : les communautés de codeurs passionnés qui développent des logiciels

libres (Auray, 2004 ; Mnookin, 1996). Dans ces communautés, l'autorité, ou encore « l'économie de la grandeur » (Boltanski et Thevenot, 1991), se fonde sur la contribution de chacun à l'évolution d'un projet, « à sa capacité à donner du temps, de la créativité et les résultats de son talent[355] ». Ont ainsi été développés des outils plus ou moins sophistiqués qui visent à donner une meilleure idée de la contribution de chacun à l'élaboration d'un projet, repérer les contributions les plus productives, isoler celles qui nuisent à son bon développement et finalement encourager un bon niveau des contributions. Ces outils trouvent à présent des applications au-delà de la production de logiciels libres et l'exemple du système mis en place par le site d'informations Slashdot.org, le système de gestion de Karma, à été de nombreuses fois décrit (Blondeau, 2005; Lev-on et Manin, 2006). Des méthodes qui se fondent sur les mêmes principes sont expérimentées dans d'autres domaines, par exemple celui de la scientométrie. Cette dernière propose en effet une mesure de l'influence des revues scientifiques en comptabilisant le nombre de citations des articles qui y sont publiés et les regroupe dans un indicateur appelé facteur d'impact. L'étude des réseaux de citations d'un article comme indicateur de l'autorité relative de son auteur a été développé et mobilisé par la sociologie des sciences des années 1980 (Latour, 1995).

Tous ces systèmes ont en commun de ne pas associer l'autorité au statut des participants en dehors de leur participation au projet à propos duquel ils s'assemblent, à la profession qu'ils exercent ou aux responsabilités qu'ils occupent. À travers la mise au point et l'expérimentation d'un indicateur composite et évolutif évoqué dans la première section de ce chapitre – le *Mojo* - qui agrège aussi bien des éléments quantitatifs (le nombre de commentaires publiés sur le site) que qualitatifs (une estimation par les autres membres de la communauté de l'intérêt des commentaires proposés par un internaute), les animateurs de Daily Kos ont mis en place un système qui les aident à administrer le site en leur donnant une indication du niveau d'activité de chacun. L'autorité devient relative, elle se détache du statut *a priori* des intervenants, puisqu'elle est associée à la contribution de chacun à la discussion sur le site, et qu'elle peut donc fluctuer. Sur Daily Kos, le

[355] Raymond, E. (2000). Comment devenir un hacker. In O. Blondeau & F. Latrive (Eds.), *Libres enfants du savoir numérique, une anthologie du libre*. Paris: Ed. de l'Eclat.<http://www.freescape.eu.org/eclat>

rédacteur d'un *diary* n'est pas seulement un nom d'auteur ou un pseudonyme : il est précédé d'une réputation dont le niveau est objectivé ou tout du moins approché par un indicateur qui cherche à rendre compte de son empreinte et de sa reconnaissance dans la communauté. De ce fait, hormis les « blogueurs invités » qui publient directement sur la page d'accueil, tous les auteurs ne disposent pas au même instant des mêmes chances de se faire entendre sur Daily Kos. Ce premier indicateur, qui a trait à la réputation d'un auteur, est complété par d'autres qui sont quant à eux plus circonstanciels, ajustés à la position qu'un auteur tient à un moment donné. Le premier indicateur ne fournit en effet qu'une information du type : « en général, les contributions de tel intervenant ont été bénéfiques ou n'ont pas été bénéfiques aux discussions auxquelles il a participé. » Un tel agrégat ne fournit pas d'estimation de l'intérêt d'une contribution à un moment donné, notamment lorsqu'elle est postée sur le site. Rien ne dit qu'un auteur qui dispose d'un bon niveau de *Mojo* propose systématiquement une information qui sera jugée intéressante, et *vice-versa*. On se souvient que les *diaries* échappent à l'évaluation, puisque cette dernière porte sur les seuls commentaires. Le système de recommandation, par lequel un article peut accéder à la page d'accueil, en donne certes une indication, mais il vise avant tout à assurer une visibilité à l'article recommandé et ne donne aucune information sur l'intensité de la recommandation. A cet égard, les internautes ont réussi à raffiner le système grâce à leur créativité : il est devenu d'usage que le premier commentaire d'un *diary* soit envoyé par le rédacteur de l'article lui-même et l'intérêt pour ce qu'il y défend exprimé par les internautes peut ainsi se faire à travers l'évaluation de ce commentaire. C'est pour cette raison qu'il porte le titre de « *Tip jar* », faisant référence au pot dans lequel les consommateurs peuvent aux États-Unis laisser leur pourboire. Il s'agit en général du commentaire le plus évalué, et donc celui qui contribue le plus à l'évolution du *Mojo*.

Ces mécanismes participent à la sélection des contributions sur lesquelles les Kossaks portent leur attention en les discutant et celles qui demeurent dans l'ignorance. Sélectionner ce qui compte fait appel à des dispositifs de calculs expérimentaux qui cherchent à expliciter l'étendue du réseau qui est engagé dans le soutien d'une proposition. Il y a bien un seul (ou dans tous les cas un nombre limité) auteur d'un article

mais les différents dispositifs qui constituent le système d'évaluation indiquent si oui ou non le texte est soutenu par une source d'alliés plus puissante que le seul ou les seuls auteurs de la contribution. Ce qui fait la force d'une proposition exprimée dans un article, c'est le soutien que ce dernier peut mobiliser, le nombre d'alliés qui s'y attachent (par exemple à travers les sondages ou les recommandations) ou s'y trouvent attachés (par l'intermédiaire de leur participation au système d'évaluation) ; et il est d'autant plus probable que le soutien qui permet de capter l'attention soit obtenu que celui ou celle qui l'invoque « pèse » par sa participation dans la vie de la communauté. Une fois l'attention portée sur un *diary* particulier et le problème qu'il pointe, la pertinence et l'intérêt des propos de ce dernier s'éprouvent également dans la discussion.

Avec les outils qui sont à leur disposition, les lecteurs peuvent avoir la sensation de l'intérêt que la communauté du site Daily Kos attache aux articles successivement envoyés par un des membres de l'équipe d'animation du projet *Energize* America, avant même que le contenu des différentes *diaries* ne soit mis à l'épreuve de la discussion. Le cas de la re-définition de l'autorité qui organise l'expérience *Energize* America montre en quoi l'utilisation des TIC peut modifier les conditions du passage de la démonstration à l'exploration. L'intérêt et l'attention de la communauté sont en effet non seulement attirés par le problème qui est pointé (le changement climatique appelle la définition d'une nouvelle politique énergétique, à la hauteur des enjeux) mais également par l'autorité de l'auteur, qui n'est pas une autorité *a priori*, seulement liée à un statut, à une expertise, mais construite par sa participation à l'animation du site Web.

Section 3 : Comment se négocie l'espace de la discussion au cours de l'exploration ?

J'ai insisté dans les deux sections précédentes sur la manière dont se définit l'espace de discussion en me penchant sur la mise en forme du problème qui découle de la démonstration et des conditions générales de l'exploration qui sont proposées par ceux

qui en sont à l'initiative. Je voudrais dans une troisième section mettre en évidence que la définition de ce qui est considéré comme problématique peut également être le fruit d'une négociation entre les organisateurs et les participants au débat qui peut se tenir au fil même des discussions (Callon, 1980). En m'arrêtant sur des situations tirées des études de terrain réalisées, je veux montrer comment au cours d'une exploration des arrangements et des recompositions peuvent s'opérer en continu, aussi bien à propos de la définition du problème que de la détermination du périmètre du débat et de l'identité des groupes concernés qui participent. La question de la politique de publication des prises de parole est inhérente au développement des groupes de discussion dont les échanges sont coordonnés sur le réseau. Depuis que de tels échanges se tiennent, une abondante littérature y est consacrée (Thompsen and Foulger 1996) ; (Smith et al., 1998). Il s'agit ici de l'envisager du point de vue de l'organisation d'une exploration d'un enjeu controversé. Je souhaite pour cela me consacrer aux dispositifs de triage des interventions qu'utilisent les équipes d'animation des procédures étudiées pour distinguer les contributions qui selon elles concourent à la réalisation d'une exploration, et celles qui sont au contraire jugées contre-productives à sa tenue.

Sous-section 1 : Le troll et le modérateur comme figures politiques émergentes

Aussi bien sur internet qu'en face à face, la question de la détermination du périmètre de discussion et de ses marges est cruciale pour penser la démocratie dialogique : elle conditionne non seulement son intérêt mais parfois même sa tenue. Lorsqu'émerge une intervention qui peut paraître « hors sujet » dans le cadre d'un débat spécifique, tout animateur s'est déjà retrouvé au moins une fois face au dilemme suivant : faut-il d'emblée l'écarter sans prendre soin de l'examiner, ou faut-il prendre en compte cette contribution au risque d'enliser ou de faire dévier le débat de son objet, mais sachant que certaines de celles qui paraissent de prime abord déconnectées des enjeux du débat permettent parfois de redéfinir le problème et ainsi faire bouger les lignes entre ce qui est « hors sujet » et ce qui ne l'est pas ?

Sur le Web, il existe un mot pour qualifier les prises de parole qui peuvent nuire au déroulement d'une discussion : le *troll*. Mais le vocabulaire n'est pas la seule spécificité du net en la matière : les formes de traitement de tels messages, mais également les modes et les outils d'intervention se distinguent également de ceux qui prévalent dans des conditions où les participants à une discussion sont réunis en un même lieu physique. La contribution à la police des échanges en ligne est appelée *modération*.

1) Qualification et disqualification du « hors sujet » dans les débats en ligne

Sur internet, il existe un terme qui désigne spécifiquement les interventions qui font dériver une conversation de son objet initial en lançant des discussions parasites qui finissent par faire perdre le fil et la cohérence des propos initialement échangés : le troll. Cet anglicisme est d'usage courant dans le jargon informatique et s'est progressivement imposé comme le symbole des risques de dérive prêtés aux échanges en ligne. Une rapide recherche sur l'étymologie du mot laisse entrevoir au moins deux pistes :

-Le troll peut faire référence à la figure monstrueuse de la mythologie scandinave, rendue maléfique au moment de la christianisation des royaumes du nord pour éloigner les nouveaux convertis des anciennes croyances.

-Il proviendrait du verbe anglais *to troll* qui peut signifier « pêcher à la cuiller. » La technique de pêche ainsi désignée consiste à se servir d'un leurre, en l'occurrence la cuiller, qui est placé au bout d'une ligne et qui sert d'appât auquel le pêcheur tente de faire mordre le poisson.

Dans une discussion en ligne, un troll est donc un message qui, sciemment ou non, ne contribue pas à la poursuite ou à l'approfondissement d'une discussion mais tend au contraire à la faire dégénérer en la fragmentant en une série de polémiques bien souvent sans rapport direct avec son objet de départ. Par extension, le terme désigne celui qui envoie ce type de message. C'est pourquoi, parmi l'ensemble des dispositifs déployés

pour contrecarrer les effets de telles publications, le plus efficace tient en une règle simple que rappelle toute charte de bonne conduite sur un forum de discussion : ne pas nourrir le troll (« *do not feed the troll*[356] »).

L'idée selon laquelle les discussions qui se tiennent sur les supports électroniques dérivent systématiquement et pour le pire des préoccupations qui les motivent est tellement répandue qu'il est pour le moins saugrenu aux yeux de certains d'envisager la contribution éventuelle de ces nouvelles arènes à un quelconque renouvellement démocratique. Après avoir observé le fonctionnement des forums Usenet, un avocat américain a énoncé à ce propos un adage connu sous le nom d'une loi qui porte son nom, la loi de Godwin, et qui énonce que « plus une discussion sur un forum Usenet dure longtemps, plus la probabilité d'y trouver une comparaison avec les Nazis ou Hitler s'approche de 1[357] ». La qualité des discussions est si régulièrement décriée que des voix se sont même élevées pour avancer que « la discussion politique en ligne est une insulte à la démocratie[358]. » Considérée sans autre nuance, une telle position offre un exemple concret de ce que peut être un troll dans une discussion sur un point précis et de la manière dont ce type de message présente des effets néfastes sur le développement d'une réflexion.

Avec la banalisation de la blogosphère et l'intégration dans les pratiques quotidiennes des activités de publication et de discussion qu'elle a générée, la qualification de troll ne se cantonne plus nécessairement au Web, et le mot est parfois utilisé pour disqualifier des formes d'obstruction dans les échanges qui se fondent avant tout sur des interventions qui cherchent à détourner l'attention. Markos Moulitsas, le fondateur du site Daily Kos, propose par exemple un tel usage du mot qui déborde internet pour désigner dans un article paru dans *The Hill*, le journal non partisan qui couvre l'activité du Congrès à

---

[356] Un article de la version anglophone de l'encyclopédie Wikipédia est spécifiquement consacré aux trolls : http://en.wikipedia.org/wiki/Troll_%28Internet%29

[357] La citation originale est "*As a Usenet discussion grows longer, the probability of a comparison involving Nazis or Hitler approaches 1.*" Voir par exemple l'article qui se rapporte à cette « loi » sur Wikipedia : http://en.wikipedia.org/wiki/Godwin%27s_law

[358] La citation est une traduction littérale du titre d'une contribution parue en 2002 dans le journal *The Boston Globe* : Thompson, N. (13 octobre 2002). ŦFreedom to flame. Online political chat is an insult to democracy. Can it be fixed?Ŧ*The Boston Globe*, pp. D1.

Washington, la stratégie des Républicains à la fin de la campagne pour l'élection présidentielle américaine de 2008[359]. Fidèle à la règle générale qui prévaut sur internet pour contrecarrer les effets du troll, il enjoint les Démocrates à ne pas alimenter les polémiques soulevées selon lui à dessein par les Républicains ; il estime en effet que les membres du *Grand Old Party* tendent des pièges aux Démocrates en les invitant à se prononcer sur des situations qu'ils s'appliquent à présenter comme consensuelles aux États-Unis, alors qu'elle ne le sont pas nécessairement, sans autre but que de jeter le trouble sur ces situations. Une telle stratégie s'assimile à un type de troll bien particulier sur internet, le « *concern troll* », évoqué dans le titre de l'article publié dans *The Hill* par M. Moulitsas.

Le troll interroge la tenue d'une exploration, dont le principe est de laisser émerger sans exclusive des propositions qui, une fois éprouvées, peuvent déboucher sur une prise en charge du problème qui est mis en discussion. L'appel à contribution qui vise à faire le tour des arguments doit pour cela être ouvert, mais cette ouverture se présente dans le même temps comme une menace, dans la mesure où elle est également une porte d'entrée pour tous les messages qui peuvent faire dériver l'exploration : *a priori*, rien n'assure que l'ensemble des propos exprimés entrent en cohérence avec le problème qui la sous-tend, ce qui, comme dans le cas des navires qui dérivent, peut éventuellement la conduire à sa perte.

La possibilité d'opérer un filtrage des interventions, un tri entre celles qui peuvent être publiées et celles qui sont refusées, fait partie des éléments qui rendent possible le déroulement d'une exploration. Un tel pouvoir de police des échanges est sur internet appelé modération. Le terme peut apparaître comme un euphémisme car, dans tout autre espace que celui ouvert par le net, un tel pouvoir qui permet de donner ou non droit de cité à une idée ou une opinion tient de la nature d'un pouvoir de censure. Les études de terrain que je mobilise dans cette partie donnent l'occasion de faire le point sur les méthodes et les outils engagés pour effectuer cette activité de modération qui relève ici

[359] Moulitsas, M. (1er septembre 2008). Dems: Ignore 'concern trolls'. The Hill: http://thehill.com/opinion/columnists/markos-moulitas/24407-dems-ignore-concern-trolls.

d'une expertise d'exploration. En d'autres termes, il convient à présent de préciser à qui revient la charge de pointer une contribution comme étant un troll, c'est-à-dire un message qui peut nuire l'épanouissement d'une discussion, à l'épreuve d'arguments, et donc à l'exploration elle-même : dans un débat en ligne, qui peut décider qu'une contribution peut être rejetée de l'espace de discussion ? Il convient également de préciser selon quels critères les modérateurs estiment qu'une contribution est hors sujet et avec quels outils ils opèrent pour effectuer ce tri.

Les deux procédures examinées sont dotées de dispositifs de modération qui témoignent de choix contrastés qui peuvent être compris comme des déclinaisons de principes d'organisation plus généraux déjà soulignés : l'une, celle qui conduit à *Energize* America, insiste sur la capacité d'auto-régulation de la communauté, alors que l'autre, celle du débat MDE, repose davantage sur un arbitrage confié à un tiers en position de neutralité chargé de veiller à l'application de règles de discussion clairement établies.

2) La modération des échanges par un arbitre en position de neutralité : le débat sur la MDE

Dans les débats publics organisés en France par la CNDP, des commissions *ad hoc* sont constituées pour organiser et animer le débat qui concerne un projet donné : ces commissions particulières sont *neutres* et *indépendantes* du maître d'ouvrage qui porte le projet abordé. Cela signifie qu'elles ne doivent jamais exprimer d'avis sur ce projet : cette neutralité, ici vue comme un détachement de l'objet du débat, fonde leur légitimité à organiser le débat et à en faire appliquer les principes et les règles. Dans le cas du débat sur la MDE, ce rôle échoit à un prestataire qui ne s'occupe que de l'organisation et de l'animation des des discussions, la société Sopinspace. À aucun moment, les membres de l'équipe d'animation ne sont autorisés à porter des intérêts dans le débat et à y défendre des positions : ils ne peuvent être juge et partie.

Le rôle du modérateur est explicité dans une charte mise au point par les animateurs et publiée sur le site du débat. Cette charte de modération du débat MDE précise que toutes les contributions (les articles) font l'objet d'une modération *a priori*, c'est-à-dire qu'elles

sont relues par au moins un membre de l'équipe d'animation de Sopinspace avant d'être mises en ligne. Les commentaires sont quant eux publiés dès qu'ils sont envoyés, mais peuvent être modérés *a posteriori* s'ils contreviennent aux règles de la discussion détaillées dans la charte. Il est précisé dans cette charte que « le rôle des modérateurs est d'écarter les contributions qui mettent en danger le débat ou nuisent à sa qualité[360] ». Sont considérés comme tels les messages qui contiennent des invectives ou des attaques personnelles, ceux qui sont postés sur le site du débat MDE à des fins publicitaires ou commerciales, ou encore « tout message qui est hors sujet au point de nuire au débat[361] », ce qui correspond précisément à la définition qui vient d'être donnée du troll. Seul un nombre limité de contributions ont fait l'objet d'un refus de publication au cours de l'expérience. Dans le suivi du travail de modération réalisé, j'ai pu être informé de cas de contributions et de messages litigieux sur lesquels je suis revenu au cours des entretiens conduits après la clôture du débat MDE. L'un d'eux est ici plus précisément présenté.

- Que faire de la contribution sur le « véhicule du futur » ?

Le thème du Transport est celui qui a reçu le plus de contributions au cours de la première phase du débat MDE. De nombreux sujets ont été envisagés, couvrant un champ allant des politiques d'infrastructures aux incitations possibles pour modifier les comportements et réduire les gaz à effet de serre (se sont notamment tenues des discussions sur une taxation des véhicules en fonction des émissions de gaz à effet de serre[362] ou plus généralement sur l'instauration d'une taxe carbone[363]). Un certain nombre de pistes ont été explorées à propos des solutions techniques et des moyens de transport alternatifs (vélo, véhicule électrique, transport en commun…). C'est dans ce cadre qu'un participant a souhaité évoquer sur le site du débat la solution originale dont il est porteur, un véhicule mixte rail-route, dont l'originalité a posé question au modérateur par rapport à sa véritable contribution au débat.

---

[360] La charte et les règles de modération sont présentées sur une page du site du débat MDE : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/charte-et-regle-de-moderation/

[361] Il s'agit du dernier item de la liste non exhaustive des cas de contributions sur lesquelles les modérateurs se réservent le droit d'intervenir : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/charte-et-regle-de-moderation/

[362] Voir les échanges à propos d'une « vignette carbone sur la puissance automobile » : http://www.ledebatmde.org/archives/447

[363] Sur la taxe carbone, la contribution suivante a été proposée dans la première phase du débat : http://www.ledebatmde.org/archives/250

Imaginé par un individu qui se présente comme un ingénieur retraité de la SNCF, ce projet de véhicule mixte rail-route pourrait s'assimiler à ce que Michel Callon qualifie d'« innovation totale » (Callon, 1979) : il oblige en effet à repenser intégralement non seulement nos rapports aux transports, mais aussi la manière dont ils organisent nos vies à de multiples égards. Le développement d'un tel véhicule, qui pourrait selon celui qui en est à l'origine aussi bien s'adapter à une circulation sur les axes routiers et ferroviaires, nécessite en effet que soit revu l'ensemble des deux réseaux et que soient repensées leurs interconnexions. Sur un tel réseau, les véhicules peuvent s'empiler en wagons et se constituer en trains qui partagent une même destination, si bien que ses caractéristiques ne sont pas sans rappeler celle du projet de métro Aramis dont Bruno Latour a décrit l'échec (en restituant son enquête sous une forme qui emprunte au polar) (Latour, 1992).

Figure 32 : Capture d'écran du site Web dédié à la présentation du véhicule mixte-rail route (http://otee.neuf.fr)

Chargé de la modération des contributions sur le site du débat MDE, Philippe Bourlitio, salarié de Sopinspace, confie avoir été interpellé par le caractère « farfelu » de cette proposition qu'il considère comme « un projet un peu fou[364] ». Il est néanmoins incontestable que cette dernière présente un rapport avec le thème du Transport dont elle se réclame. De plus, la justification des dispositifs dialogiques est de permettre à des propositions de se porter candidates à l'existence dans l'enceinte ouverte par le débat, même si elles n'arrivent pas à trouver de représentation pour être examinées dans les institutions traditionnelles. Pourtant, dans ce cas précis, le modérateur a choisi de ne pas mettre en ligne la contribution. P. Bourlitio s'est naturellement interrogé sur la possibilité

[364] Entretien avec Philippe Bourlitio, 20 décembre 2007.

et l'opportunité de discuter d'un tel projet dans le cadre du débat MDE, mais c'est au regard des intentions du contributeur qu'il a pris sa décision. L'intervention de ce dernier était essentiellement organisée autour d'un lien vers le site de présentation de ce « véhicule du futur », sans réelle volonté de discussion, et pouvait en cela s'assimiler à un message à caractère publicitaire en faveur du projet. Le modérateur n'a pas motivé sa décision du point de vue de ce que Luc Boltanski nomme par ailleurs des « conditions de normalité » qui pèsent sur une intervention (lorsqu'il traite quant à lui des conditions de la dénonciation, Boltanski 1990) ; dans un courriel envoyé à l'auteur de la contribution refusée, il a justifié sa position en avançant qu'une contribution devait être porteuse d'une proposition, d'une question ou d'une argumentation. Cet internaute a bien enregistré la remarque et a par la suite soumis un autre article sur le même thème qui a été validé sous la forme suivante :

le transport du futur: vers un véhicule mixte rail-route?

Par boulazac le 9 avril 2007
Thème(s) : Transport
Mots clés : énergie, pollution, transport

Aujourdhui, personne ne conteste plus le rail comme vecteur d'échanges performant. Pourquoi ne pas imginer un véhicule mixte rail route en remplacement de l'automobile pour marier les avantages des deux formules:
ceux du rail: dépense énergétique moindre, pas de rejet de CO2, circulation en site propre, rapidité, fuidité, accès en centre ville, infrastructures abondantes et sous employées,...
ceux de l'automobile: désserte de zones à faible trafic sans investissements supplémentaires, door to door, cohabitation des deux trafic pendant la montée en puissance, praticité,...

Figure 33 : Capture d'écran de la contribution concernant le véhicule mixte rail-route Source : http://www.ledebatmde.org/archives/364

Peu compréhensible sous cette forme, la contribution n'a fait l'objet que d'un nombre restreint de commentaires et n'a donc pas été mise à l'épreuve dans le cadre de la procédure de débat MDE.

Mais le tri des interventions envoyées sur une arène de discussion par une instance tierce qui ne porte pas de positions dans le débat et à laquelle revient la seule et lourde charge

de l'animer n'est pas la seule solution envisageable pour se prémunir des messages estimées indésirables car nuisibles à l'exploration. Dans certains cas et sous certaines conditions, les participants à une discussion peuvent eux-mêmes être chargés cette tâche. Ce type de dispositifs sied plus favorablement aux communautés qui ont pris l'habitude de contribuer à leur gestion et leur animation par des pratiques d'auto-régulation. C'est par exemple le cas de la communauté qui intervient sur le site Daily Kos.

3) Une formule pour faire disparaître les trolls : l'évaluation du hors sujet par la communauté des « Kossaks »

Sur Daily Kos, les commentaires qui sont identifiés comme des trolls sont privés de publicité ; plus exactement, ils deviennent invisibles pour ceux qui visitent le site sans y être identifiés, ce qui empêche de les alimenter. Le dispositif de modération des trolls est ici lié au système d'évaluation des commentaires que j'ai présenté précédemment. Si tous les visiteurs identifiés sur le site ont la possibilité de recommander un commentaire, seuls les utilisateurs de confiance, ceux qui ont atteint un niveau de *Mojo* qui témoigne d'une reconnaissance de leur participation sur le site, ont la capacité de pointer un message qui à leurs yeux peut nuire à la dynamique d'une discussion. Une fois le statut d'utilisateur de confiance atteint, apparaît en effet dans l'interface un nouveau bouton qui permet à l'internaute de désigner le message comme un troll. Si deux utilisateurs de confiance estiment qu'un commentaire peut être assimilé à un troll, et si celui-ci n'a pas été une seule fois favorablement recommandé, alors il n'apparaît plus dans la file de discussion. Dans le cas où le commentaire a été favorablement recommandé, une formule déterminée par les concepteurs du module s'applique : le commentaire sera caché s'il est identifié comme *troll* par un nombre supérieur ou égal à trois fois le nombre des recommandations plus une (3x + 1). Les commentaires cachés sont accessibles aux utilisateurs de confiance et ne disparaissent donc pas nécessairement définitivement de la liste des messages : ils peuvent en effet ré-apparaître car les *trusted users* ont la possibilité de poursuivre leur examen des commentaires au fil d'une discussion[365]. Les administrateurs du site

[365] Comme je n'ai pas suivi *Energize* America en train de se faire mais l'ai étudiée une fois la procédure arrivée à son terme, et comme je ne dispose pas du statut d'internaute de confiance sur Daily Kos, je n'ai pas pu

reconnaissent volontiers qu'un tel système de régulation n'est pas parfait et qu'il a pu donner lieu à des abus qui sont parfois préjudiciables à l'expression de « désaccords légitimes[366] » : sous couvert de modération des trolls, certains internautes ont eu parfois tendance à vouloir évacuer de la discussion des arguments qui ne leur conviennent pas. Les administrateurs du site s'accordent pour avancer que le problème est épineux car « la frontière entre le désaccord passionné et la dénonciation d'un troll est parfois mince[367]. »
Cela a poussé les Kossaks à mieux définir ce qu'est un troll sur leur site et à produire un document qui expose le plus clairement possible des directives pour traiter les messages qui entravent les discussions[368] : ce document recommande notamment aux internautes de ne pas évaluer de messages lorsqu'ils sont directement partie prenante de la discussion. Au-delà de ces recommandations, les développeurs du site ont modifié à plusieurs reprises les algorithmes utilisés dans le système d'évaluation des commentaires, et dans celui qui permet d'accéder au statut d'utilisateur de confiance. Les ajustements réalisés au fil des années vont dans un sens de simplification des modes de calcul des différents indicateurs qui composent le système de régulation du site : par exemple, dans une version antérieure de ce module du logiciel, une appréciation chiffrée venait pondérer le soutien apporté à un commentaire (concrètement, les internautes pouvaient affecter à un commentaire une note comprise entre 0 et 4). Le système d'évaluation qui en découlait a été abandonné car jugé trop complexe et trop dispendieux au regard de sa réelle et modeste valeur ajoutée. A alors été adopté en 2005 un système de régulation qui se fonde sur une évaluation binaire des commentaires, mais qui présente le mérite aux yeux de ses concepteurs de dégager des tendances, en attirant d'un côté l'attention sur les commentaires les plus soutenus et déviant de l'autre l'attention de ceux que les

---

prendre en compte des processus de qualification de messages comme trolls au cours de l'expérience car une fois que ces commentaires sont désignés comme tels, ils sont par définition invisibles aux visiteurs du site.

[366] Les informations à ce propos sont issues d'un article à ce sujet publié sur un blog par Mike « Hunter » Lazzaro, un membre de l'équipe d'animation du site Daily Kos : Lazzaro ("Hunter"), M. (25 juin 2007). A More Perfect Cacophony: Building Daily Kos. Mother Jones: http://motherjones.com/politics/2007/06/more-perfect-cacophony-building-daily-kos.

[367] "The line between passionate disagreement and trolling isn't always that easy to see". La citation est extraite de :Lazzaro ("Hunter"), M. (26 mai 2006). The Tao of Troll Rating. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/5/26/213531/624.

[368] Le site Daily Kos propose une page complète qui traite de la modération des trolls ; les recommandations pour appréhender ces messages qui entravent le déroulement des discussions (*Guidelines for dealing with*) y sont consultables : http://www.dkosopedia.com/wiki/Troll_rating

internautes les plus impliqués dans l'expérience considèrent comme potentiellement néfaste au développement d'une discussion.

Aussi rudimentaire et imparfait soit-il, ce système de régulation fondée sur l'activité de la communauté constitue un outil essentiel à la conduite de l'exploration dans la mesure où il concourt à la définition d'un espace de discussion dont les termes sont cohérents avec les objectifs de l'équipe à l'initiative de la démarche *Energize* America alors que les centaines d'internautes qui y participent ne partagent pas nécessairement les mêmes ambitions.

Sous-section 2 : La négociation de l'espace de discussion du débat sur la maîtrise de l'énergie

Préparée pour ouvrir un espace de discussion sur lequel peuvent également se projeter ceux qui adoptent une position de défiance à l'égard du développement de l'énergie nucléaire, et donc rendre possible une participation large et diverse, la démonstration présentée publiquement par l'Ademe à l'occasion de la réunion de lancement du débat ne manque pourtant pas d'être contestée sans tarder, bien que ce ne soit pas sur les aspects que les organisateurs avaient identifiés comme sensibles. Les efforts d'inclusion qu'ils avaient réalisés sont même pris à contre-pied lorsque des groupes favorables au nucléaire se saisissent de l'arène de discussion et s'y manifestent de manière insistante pour y argumenter sur le fait que la problématisation proposée est à leurs yeux biaisée et hors de propos. En d'autres termes, les organisateurs sont surpris de voir émerger dans la discussion des groupes qui défendent de tels arguments. Le coup est suffisamment sérieux pour que la tenue du débat soit mise en cause ; pendant quelques heures, un groupe de participants fait chanceler le déroulement de la procédure alors que cette dernière est à peine entamée.

À travers la description de cet épisode de crise, il est possible de mettre en évidence d'un côté que l'exploration peut être mise à profit par certains participants pour proposer une

contre-démonstration et de l'autre que l'espace de discussion d'un débat public n'est pas seulement défini par ceux qui l'initient mais peut également être négocié avec ceux qui y participent. Cela débouche sur une conception dynamique de la définition de l'objet du débat, du périmètre de la discussion et des publics qui y participent.

1) De l'exploration à la contre-démonstration

La procédure de débat MDE est officiellement lancée le 6 mars 2007 et débute sur internet avec un « débat ouvert avec cartographie. » Le but de cette première phase est de réaliser en sept semaines une exploration des thèmes proposés afin d'« identifier les domaines susceptibles de faire l'objet d'actions et, pour chacun, les obstacles à surmonter pour une action efficace de MDE[369]. » Durant les premiers jours, le nombre d'intervenants est limité car l'information de la tenue du débat n'a quasiment pas été diffusée autrement que par les différents relais offerts par les différents partenaires impliqués dans l'expérience : la communication s'est essentiellement effectuée sur internet et a principalement transité par des réseaux thématiques qui traitent à des titres divers d'environnement et d'énergie. La conférence de presse n'a pas généré de relais médiatiques susceptibles de provoquer un afflux d'internautes qui ne font pas préalablement partie de groupes spécialisés dans les enjeux mis en discussion. Le phénomène n'est pas sans influence sur la tonalité générale du débat : les arguments à caractère technique y sont en effet surreprésentés. Cette tendance est de plus sans doute renforcée par le recours à la prépondérance des outils informatiques pour organiser les discussions : pour participer à la première phase du débat MDE, il faut savoir non seulement utiliser le site Web mais aussi argumenter par écrit.

Parmi les premières contributions et les premiers commentaires qui sont publiés sur le site, une part non négligeable attaque plus ou moins frontalement la problématisation telle qu'elle est suggérée par l'Ademe : sans que cela constitue l'ensemble des interventions, ni même leur majorité, il est régulièrement question de production

[369]<http://www.ledebatmde.org/racine-processus/processus/>

d'énergie, le plus souvent d'électricité (qui ne représente pourtant qu'une partie de la consommation finale d'énergie en France à la fin des années 2000). Ces interventions entrent dans le débat *via* les questions consacrées au « facteur 4 » (« Facteur 4 : Comment y parvenir ? ») et aux modèles énergétiques du futur. Particulièrement à propos de la seconde question, les arguments exprimés cherchent déplacer la problématique du thème de réflexion initialement proposé, qui était centré sur les modèles de production décentralisés, comme cela a été détaillé précédemment dans la reproduction de l'introduction de la rubrique (section 2). La tendance dans ces messages est à la défense du rôle du nucléaire dans la poursuite des objectifs du « facteur 4 », et donc à son amplification ou tout du moins son maintien dans le mix énergétique français du siècle à venir. Ces prises de parole ont pour but commun de jeter le doute de l'utilité du recours à des sources d'énergie renouvelables, en raison du fait que la France peut s'appuyer sur une électricité produite à près de 80% par des centrales nucléaires, qui n'émettent pas de dioxyde de carbone en phase d'exploitation ; dans le cas de l'éolien, qui est spécialement l'objet de vives discussions sur le site du débat, le choix de développer une production électrique à partir de cette source est même présenté comme incohérent, inconséquent et néfaste dans le cas français, si l'ambition consiste bien à diminuer les émissions de CO_2 [370]. Au-delà des quelques contributions qui vont dans ce sens (moins d'une dizaine sur les soixante contributions postées lors la première semaine du débat), l'effet est accentué par la multiplication des commentaires qui ramènent les discussions vers ces sujets, y compris lorsque la contribution à laquelle ils sont liées ne défend pas directement de tels points de vue [371].

[370] L'argument est également lié au nucléaire car l'électricité est en France très largement produites par les centrales nucléaires, qui sont très faiblement émettrices de dioxyde de carbone. L'implantation d'éoliennes ne pourrait selon eux pas se substituer aux types de production qui servent à produire l'électricité de pointe (l'hydraulique et le thermique à flamme) du fait de l'intermittence du vent, mais principalement à celle avec laquelle on obtient l'électricité de base, c'est-à-dire très largement le nucléaire dans le cas de la France. Quasiment aucune émission de dioxyde de carbone ne pourrait ainsi être évitée. Cet argument est contesté si ce n'est démenti par une étude présentée en 2005 par le Réseau de Transport de l'Electricité (RTE), mobilisée dans le débat MDE et disponible à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/wp-content/themes/mde/doc/etudeRTE.pdf

[371] Voir par exemple la discussion liée à la contribution du 8 mars 2007, « Le sommet européen de Bruxelles, étape décisive pour la politique énergétique européenne », http://www.ledebatmde.org/archives/208

2) L'irruption de parties surprenantes : les associations SLC et AEPN

De telles prises de position sont essentiellement le fait de membres de deux associations, Sauvons Le Climat (SLC) et l'Association des Ecologistes Pour le Nucléaire / Apporter l'Energie en Protégeant la Nature (AEPN), deux organisations proches de la Société Française d'Energie Nucléaire[372] (SFEN), qui comptent dans leur rang de nombreux chercheurs et ingénieurs retraités du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) ou d'Electricité de Franc (EDF). L'existence de ces deux organisations fournit une illustration concrète du fonctionnement du *garbage can model* ou « modèle de la poubelle » puisqu'elle se fonde sur la conjonction inattendue d'un problème et d'une solution initialement disjoints, d'une part la réduction des gaz à effet de serre et d'autre part le lancement du programme électronucléaire français : ce n'est qu'une fois que le thème du changement climatique devient problématique, dans la décennie qui suit le sommet de Rio de 1992, que le recours à des centrales nucléaires pour produire de l'électricité peut être relié à des enjeux environnementaux, alors qu'ils sont restés largement déconnectés, voire opposés après les dangers mis en lumière par les accidents qui se sont produits à Three Miles Island et surtout à Tchernobyl, pendant près de deux décennies. Le nucléaire apporte ainsi une solution à un problème qui n'existait pas en tant que tel au moment où il a été fait le choix d'investir massivement dans cette filière. En effet, dans les années 1970 et 1980, la principale justification du programme électronucléaire tient à l'indépendance énergétique de la France (Hecht, 2007).

Dès l'ouverture des discussions sur le site proposé par l'Ademe, une vingtaine de membres de ces associations se sont inscrits sur le site du débat MDE, en suivant l'information relayée par un des leurs, Jacques Frot, sur les listes de diffusion des deux organisations. Ce dernier, qui présente la particularité au sein de ces deux associations d'être un ingénieur pétrolier à la retraite, membre du Conseil scientifique de l'AEPN et du Conseil d'administration de SLC, a assisté à l'événement de lancement du débat sur la maîtrise de l'énergie et a encouragé les adhérents de ces deux associations à participer activement aux discussions. Il était à ses yeux non seulement important de le faire pour

[372] Le physicien Hervé Nifenecker, responsable des débats sur l'énergie à la SFEN, est par exemple le Président de l'association Sauvons Le Climat au moment où se tient le débat MDE.

assurer une présentation des arguments que les organisations SLC et AEPN défendent en matière d'enjeux énergétiques, mais également pour s'inscrire dans ce débat et peser dans les discussions en mettant leurs points de vue en évidence. De manière délibérée ou non, ils l'ont tout d'abord fait en avançant à visage masqué, sans revendiquer leur appartenance. Il s'agissait d'assurer une présence de leurs idées dans les ateliers multi-acteurs de la deuxième étape de la procédure du débat MDE prévus au bout de la phase d'exploration. J. Frot a identifié ces ateliers comme des lieux stratégiques en termes de formulation et de sélection des mesures et il pense à ce titre qu'il est important que des représentants des deux organisations auxquelles il appartient puissent y être associés. Il a d'ailleurs posé une question sur les modalités de sélection des participants à ces ateliers lors de la conférence de presse du débat MDE, et la réponse qui lui a alors été fournie par les organisateurs[373], précisant que les invitations seraient lancées en fonction des contributions faites lors de la première phase de débat, est indirectement à l'origine de l'intense mobilisation sur l'espace du débat qui a parfois pu passer pour une volonté de ces « écologistes pour le nucléaire » de coloniser l'ensemble des discussions, et par là d'empêcher le développement de l'exploration sur les thèmes initialement définis par l'Ademe, qui tiennent aux moyens à mettre en œuvre pour diminuer la consommation d'énergie.

Afin d'illustrer comment se traduit dans les faits l'engagement des membres de ces deux associations, qui peut d'autant plus passer dans les premiers temps de la procédure pour une volonté de mainmise sur le débat que le niveau de participation est relativement modeste, un exemple fondé sur une contribution envoyée par Jacques Frot moins de quarante-huit heures après le lancement de la procédure peut être étudié. Cette contribution peut se lire comme une contre-démonstration opposée à celle de l'Ademe. Comme il le confirme explicitement dans un entretien réalisé après la clôture du débat, il souhaite montrer à travers ses interventions que :

[373] A la question « Comment va se passer la sélection des internautes invités [pour la deuxième phase], Philippe Aigrain a répondu : « le conseil principal que je donnerais, c'est : 'Intervenez ! Apportez de la valeur ajoutée au débat', » Philippe Aigrain, Directeur de Sopinspace, Réunion de lancement du débat MDE, 6 mars 2007 ; fichier audio : http://media.ledebatmde.org/low-debatmde-060307-QRpublicsession1.mp3

> « Le problème n'est plus un problème d'énergie dans notre pays, qui est un cas très particulier : il est un problème de carbone [374]. »

Ce billet reçoit ensuite un certain nombre de commentaires qui visent moins à le discuter ou le compléter qu'à le soutenir sans réserve. Grâce aux liens placés dans ces commentaires ou encore grâce aux noms d'auteur utilisés, il est possible d'identifier ces commentaires comme émanant de membres des associations SLC et AEPN. Est ainsi créé un point de focalisation qui pose problème aux organisateurs et animateurs dans la mesure où il met sérieusement en cause le déroulement des discussions et la suite du débat.

À propos des énergies et des émissions de G.E.S

Par *Jacques Frot* le *8 mars 2007*
Thème(s) : *Rôles nucléaire et énergies renouvelables*
Mots clés : *Aucun*

On reproche souvent à la France d'avoir fait peu d'éolien.

Notons que la France est, en compagnie de la Suède, en tête de la classe européenne, c'est-à-dire parmi les moins émetteurs, pour ce qui concerne les émissions de CO2 par an et par tête d'habitant: Suède 5,80 t CO2/hab en 2004, France 6,22 tCO2/hab. A comparer avec les deux champions européens de l'éolien: Danemark 9,42 et Allemagne 10,29 donc entre 60 et 80% de plus que France et Suède. Ces chiffres sont ceux de l'Agence Internationale de l'Energie AIE. pour 2004 le paradoxe n'est qu'apparent: Suède et France font beaucoup d'électricités nucléaire et hydraulique. Ceci explique cela.

L'essentiel, est que chaque pays oeuvre en vue de la réduction des émissions de G.E.S et, en particulier, du plus important d'entre eux: le CO2 qui intervient pour les 2/3 du problème accroissement de l'effet de serre.

Dans ce but il faut faire appel à tous les "outils" disponibles: éolien, nucléaire, solaire thermique, solaire photovoltaïque (dans des cas tout spéciaux vu le coût très élevé de cette technique), géothermie. Allemagne et Danemrk ont choisi l'éolien et le solaire (allemagne), Suède et France ont choisi l'hydaulique te le nucléaire.
Mais il est un outil qui prime tous les autres et dont l'usage doit être universel: l'efficacité énergétique c-à-d, en termes plus "vulgaires" les économies. Rappelons, à ce propos, que le Commissariat Génénal au Plan Français, dans son étude Energie 2010-2020 concluait

[374] Entretien avec Jacques Frot, membre des associations Sauvons le Climat (SLC) et Association des Ecologistes Pour le Nucléaire / Apporter l'Energie en Protégeant la Nature (AEPN), 23 octobre 2007.

que les français pourraent vivre aussi bien en consommant quasiment 2 fois moins d'énergie!!!

16 commentaires

(…)
le 9 mars 2007 à 13:11 #Balibar
Jacques Frot a tout a fait raison: les centrales nucleaires peuvent produire une grande partie de l'électricité dans des pays suffisamment développés et réduire ainsi considérablement les émissions de CO2. Compte tenu qu'il faut réduire d'un facteur 4 la production de CO2 par habitant si l'on ne veut pas faire courir des risques graves au climat, et pour cela arreter de bruler inconsiderement du pétrole, du gaz et du charbon, se passer du nucleaire dans des pays développés est impossible. Le nucleaire n'est pas la seule solution face a un probleme aussi difficile, mais c'est certainement une partie de la solution.
Quant au problème soulevé par Lenouvel , à savoir que les ressources en Uranium sont limitées, il devrait être résolu par le passage aux centrales de 4ième génération qui transformeront leurs déchets lourds en combustible: en utilisant l'integralité du Plutonium produit, ces centrales utiliseront 100 fois moins de combustible et résoudront du même coup le difficie problème des déchets lourds. C'est ce qu'on pourrait appeler un nucléaire propre et durable. Les ressources deviendront alors suffisantes pour des milliers d'années, surtout si l'on exploite la filière au thorium actuellement à l'etude, car les reserves en thorium sont trois fois supérieures a celles en uranium.
A mon avis il faut
1-lancer un vaste plan d'économies d'énergies tant le gaspillage dans les pays riches est éhonté. Mais pour cela il faut une volonté politique ferme et courageuse.
2 - développer activement la recherche sur les centrales nucléaires de 4ième génération afin de les mettre en oeuvre le plus vite possible (quelques décennies au plus)
3 - développer toutes les autres sources d'énergie non polluantes partout ou c'est possible, en particulier le solaire thermique qui est tres facile à mettre en oeuvre, mais aussi le solaire photovoltaique dont les couts doivent pouvoir etre ameliorés, surtout si l'on fait des progrès dans les methodes de stockage. Il est a noter a ce propos que l'energie solaire est tres abondante sur laTerre, contrairement a l'energie eolienne ou a la biomasse malheureusement.

le 9 mars 2007 à 13:18 #Durand
Quelqu'un peut-il m'expliquer pourquoi cette urgence à développer l'éolien en France alors que notre production d'électricité est déjà largement supérieure à notre consommation et qu'il faudra pallier l'intermittence de l'éolien par la construction de centrales thermiques productrices de GES, mais aussi de polluants atmosphériques dangereux (oxydes d'azotes, suies, hydrocarbures aromatiques polyaromatiques etc.) de surcroît insatalles près des villes?

le 9 mars 2007 à 14:47 #Herbin
Jacques Frot a raison, l'éolien ne peut apporter une contribution importante en France.

En effet l'éolien, disponible 2 200 h/an soit 25 % du temps, ne produit qu'au printemps et en automne. Pendant les periodes d'hiver et d'été, où les systtèmes météo comportent majoritairement des zones anticycloniques (hautes pressions) les vent sont faibles pour ne pas dire nuls.

Enfin n'oublions pas que :
« Une éolienne est un peu comme une bicyclette qu'on laisse au garage en attendant les jours de soleil. On économise l'essence, mais on est bien obligé d'avoir aussi une voiture pour aller travailler. »
"A wind machine is a bit like a bicycle that a commuter keeps in the garage for sunny days. It saves gasoline, but the commuter has to own a car anyway." *International Herald Tribune* (28-12-2006)
(…)

Source : www.ledebatmde.org/archives/210

(NB : pour limiter la taille de la citation, j'ai choisi trois commentaires consécutifs parmi les seize attachés à cette contribution.)

La menace est sérieuse car les associations SLC et AEPN peuvent aussi être envisagées comme constituant un groupe d'intérêt qui agit en faveur de l'industrie nucléaire et qui n'est pas nécessairement désireux de voir se développer des initiatives qui se penchent publiquement sur les économies d'énergie avant même de se demander combien on est en capacité de produire. En même temps que certains de leurs membres proposent une contre-démonstration sur le site Web du débat MDE, d'autres s'affairent à la relayer en coulisse en prenant directement contact avec le Directeur du cabinet de Nelly Ollin, qui est alors titulaire du portefeuille du Ministère de tutelle de l'Ademe[375]. La démonstration de SLC et de l'AEPN est en passe de parasiter celle de l'Ademe. Pour les organisateurs du débat, il est urgent d'intervenir.

[375] L'information de l'existence de cet échange entre le Ministère de l'environnement et l'Ademe a été donnée par deux sources, Philippe Aigrain et Yves Leers, du service communication de l'Ademe : « Des personnes qui voulaient influencer le débat avaient écrit au Directeur de cabinet de Nelly Olin et le directeur de cabinet de Nelly Olin avait écrit à notre Présidente », Entretien avec Yves Leers, service de la communication, Ademe, 8 août 2007.

3) La re-définition du périmètre de l'espace de discussion : une nouvelle problématisation

À plusieurs titres, les promoteurs du débat ne peuvent prendre les interventions de SLC et AEPN à la légère et les considérer par exemple comme hors sujet en les excluant des discussions, au motif qu'elles débordent la définition de l'espace de discussion qu'ils ont proposée :

-Tout d'abord, la problématisation de départ manque sans doute de précision pour donner une base suffisamment solide qui pourrait servir de gare de triage incontestable des interventions aux animateurs.

-Ensuite, ils mettraient sérieusement en question l'ouverture du débat et leur volonté réelle d'explorer le sujet si la procédure se raidissait à l'extrême dès les premiers soubresauts. Ce type de pratiques dessine des lignes de fracture qui portent atteinte à la crédibilité du débat et donne des arguments à ceux qui se trouvent exclus ; leur position leur permet de mettre en cause le caractère légitime et démocratique de la procédure. Comme l'analyse après coup L. Morice, du service de valorisation des informations et des connaissances de l'Ademe, « les empêcher de s'exprimer, c'était décrédibiliser le débat[376] ».

L'inflexibilité des organisateurs dans la définition des termes du débat est un motif de critique récurrent qui peut effectivement contribuer à mettre en cause la crédibilité d'une procédure de débat public et hypothéquer la poursuite de son déroulement en jetant le trouble sur sa nature démocratique. À titre d'exemple, la défection d'un nombre important d'associations environnementales du débat national sur les énergies de 2003 et l'organisation par ces dernières d'une démarche parallèle qui offrirait quant à elle les gages d'un « vrai débat » a certainement nui à la légitimité non seulement de l'opération, mais également des conclusions qui en ont été tirées.

[376] Entretien avec Laurent Morice, chef du service de Valorisation des Informations et des Connaissances, 25 juillet 2007.

- La « règle du bâillon » (*gag rule*) appliquée dans le cas du débat d'Areva : une source de discrédit de la procédure

De manière plus marquée encore, le débat proposé en 2008 par la société Areva sur internet a suscité des critiques cinglantes qui ont lourdement entaché sa crédibilité en assimilant l'expérience à une « opération de séduction marketing[377]». Pendant trois mois, l'entreprise proposait de mettre en discussion « les enjeux énergétiques de demain qui sont l'affaire de tous[378] » sur un site Web spécialement créé pour l'occasion et qui n'est pas sans présenter quelques ressemblances avec celui ouvert par l'Ademe un an plus tôt pour la procédure de débat sur la maîtrise de l'énergie[379] (découpage de la procédure en plusieurs phases successives organisées autour de la discussion de certains thèmes, rappel de l'évolution de la procédure par la présence d'une chronologie du débat sur la page d'accueil du site…). Les règles de participation et la charte de modération précisaient que le débat devait être « sans tabous, permettant à chacun de se faire une opinion ». Cet objectif de « discussion libre » est toutefois battu en brèche dès l'introduction proposée sous forme d'entretiens vidéo avec huit experts : malgré quelques nuances, tous ces experts défendent en effet la même position et définissent un espace de discussion organisé autour de la défense du nucléaire dans le mix énergétique français. Sur son blog, le journaliste Denis Delbecq retient cet élément à charge contre l'initiative d'Areva pour dénoncer « un débat pipé pour la cause nucléaire[380] ». Il étaye une telle conclusion en mentionnant qu'il était impossible sur le site ouvert par Areva de questionner publiquement la finalité de la procédure et le périmètre de la discussion : aucun message allant dans le sens d'un débat sur le débat n'a été affiché sur le site, et les modérateurs répondaient directement aux internautes qui soulevaient ce type de questions, en leur

[377] Delbecq, D. (15 mai 2008). Areva, un débat pipé pour la cause nucléaire. Effets de Terre: http://effetsdeterre.fr/2008/05/15/areva-un-debat-pipe-pour-la-cause-nucleaire.
[378] Voir le site « Energie recyclable ? Parlons-en ! » à l'adresse suivante : http://www.parlonsen.areva.com
[379] A plusieurs reprises, j'ai contacté Areva et l'agence de communication qui l'appuyait dans la réalisation de cette démarche de débat sur internet en précisant que je souhaitais poser quelques questions dans le cadre de ma recherche sur le débat public en ligne mais je n'ai malheureusement pas pu obtenir de réponse avant de me lancer dans la phase de rédaction de la thèse.
[380] Delbecq, D. (15 mai 2008). Areva, un débat pipé pour la cause nucléaire. Effets de Terre: http://effetsdeterre.fr/2008/05/15/areva-un-debat-pipe-pour-la-cause-nucleaire.

envoyant un courrier électronique privé, en leur rappelant que les discussions étaient orientés vers un thème précis pour une période donnée :

> « Si le but de l'espace de discussion ouvert ici n'est pas de s'interroger sur l'intérêt ou non d'un débat sur ce site, n'hésitez donc pas, en revanche, à exprimer vos opinions sur les différents thèmes qui vont être abordés. Actuellement, et pour un mois, le thème de débat proposé est : *Nouveaux défis énergétiques : la place du nucléaire, parlons-en !* »

Le principe d'une exploration s'accommode mal du fait que des zones puissent *a priori* être exclues de la discussion, y compris dans les cas où les sujets que les organisateurs considèrent comme tabous le sont au nom de la préservation d'un consensus que nécessiterait l'établissement des discussions. Dans l'univers anglo-saxon, la règle selon laquelle on met délibérément de côté d'un débat des sujets ou des points controversés pour préserver la concorde est désignée par l'expression de « *gag rule* » (Holmes, 1988). Les situations dans lesquelles cette règle est utilisée sont généralement considérées comme portant atteintes à la liberté d'expression, dans la mesure où le *gag* désigne ici le bâillon, c'est-à-dire un objet que l'on met sur la bouche pour empêcher de parler.

- Diviser pour mieux gérer

Les organisateurs de la procédure de débat MDE ont donc choisi d'intégrer à l'espace de discussion certaines des thématiques portées par des interlocuteurs qu'ils n'attendaient pas sur ce terrain. Cette décision a contribué à redéfinir le périmètre de l'espace de discussion en cours d'exploration. Elle se traduit par l'apparition d'une nouvelle boîte thématique sur la carte évolutive du débat qui désigne un sous-espace spécifiquement consacré à la discussion des « Rôles du nucléaire et des énergies renouvelables ». Cette mesure n'a pas pour but de refouler hors de la procédure les interventions qui portent sur la production d'électricité et plus particulièrement sur le nucléaire, mais de les circonscrire ou de les contenir pour que les discussions puissent par ailleurs se développer sur d'autres thèmes.

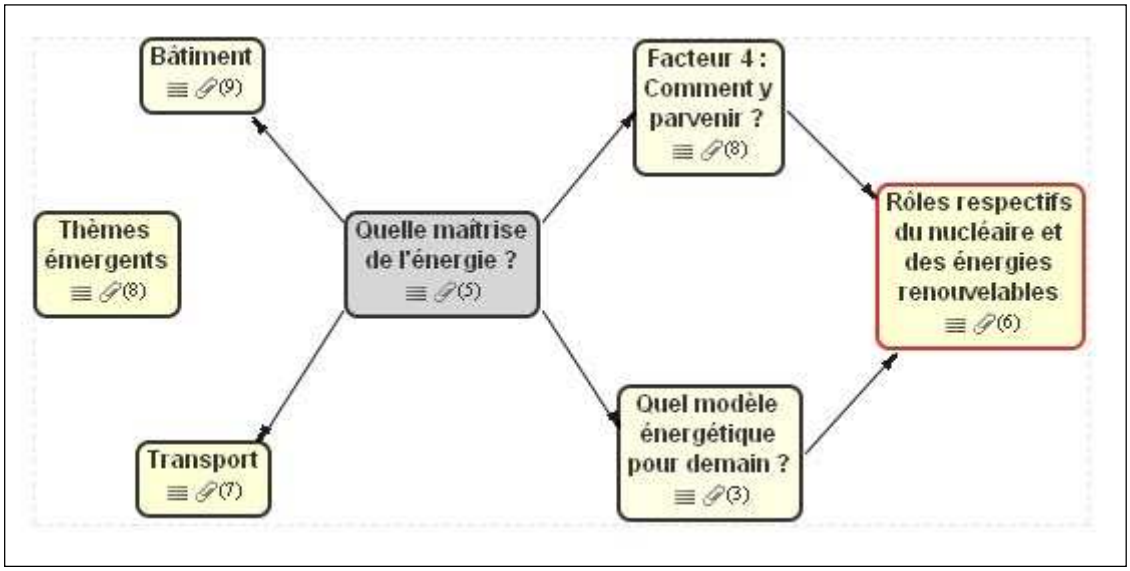

Figure 34 : Carte du débat MDE au 10 mars 2007
(lhttp://www.ledebatmde.org/racine-processus/carte-du-debat/)

Cette intégration s'accompagne d'une mise au point qui concerne à la fois l'objet initialement soumis à discussion, et les conditions que les organisateurs estiment nécessaires à la tenue d'un débat ouvert et constructif, par exemple le respect de la parole des autres ou la bonne identification des propos. Dans l'après midi du samedi 10 mars 2007, soit exactement trois jours après la réunion de lancement, l'équipe d'animation de Sopinspace est intervenue sur le site du débat et s'est livrée, compte tenu des circonstances, à un exercice qui semble s'assimiler à de la communication de crise. Elle n'en était pas à ce moment pas à sa première contribution puisqu'elle avait déjà publié diverses annonces relatives au lancement et à la conduite du débat (elle a par exemple apporté des précisions sur l'usage du commentaire[381]) mais à la lecture de l'article, on comprend que l'intervention est d'une toute autre nature, à la hauteur de la situation critique à laquelle fait alors face la procédure. Depuis le lancement, c'est en effet la première fois qu'elle s'est exprimée après en avoir discuté avec l'Ademe pour définir une position commune :

[381] http://www.ledebatmde.org/archives/197

Modification de la carte du débat + quelques conseils pour débattre

Par *Cartographe* le *10 mars 2007*
Thème(s) : *Autour du débat*
Mots clés : *Aucun*

La première modification d'ampleur de la carte du débat a eu lieu. Elle fait suite à l'apparition d'un grand nombre (à l'échelle de la participation encore modeste) de messages et commentaires qui défendent le caractère nécessaire du nucléaire dans l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de G.E.S. et critiquent certaines formes d'énergies renouvelables (éolien notamment). Les questions soulevées méritent débat, et un thème spécifique a été ouvert pour que ce débat puisse avoir lieu. Le débat d'ensemble, on le rappelle porte sur la maîtrise de l'énergie et donc le volet demande plus que le volet production. La modération sera attentive à ce que les débats des autres thèmes ne soient pas envahis par cette question de la production d'électricité, aussi importante soit-elle.

Par ailleurs, on a assisté dans les 36 dernières heures à un usage des commentaires peu propice au débat. Dans certains cas, jusqu'à 10 commentaires défendant le même point de vue se sont répondus les uns aux autres sans laisser le temps à un échange contradictoire de se développer. Cela vient probablement d'un manque d'expérience du débat structuré d'arguments de la part de ces contributeurs. Merci de ne plus créer ces empilages de points de vue semblables qui découragent le dialogue de points de vue divers. Si cet usage des commentaires devait se poursuivre, il serait nécessaire - comme la possibilité en est prévue dans la charte de modération - d'établir une modération a priori des commentaires.

Enfin, bien que ce ne puisse être rendu formellement obligatoire, il serait plus conforme à l'éthique du débat que les représentants d'organisations ou de groupes d'intérêt signalent leur appartenance à ceux-ci dans leurs contributions ou commentaires.

Source : http://www.ledebatmde.org/archives/233

En intégrant sur la carte générale du débat les thèmes portés par les « écologistes pour le nucléaire », l'équipe d'animation admet que la définition du problème proposée dans la démonstration des organisateurs de l'expérience n'est pas immuable et peut elle-même être soumise à exploration dans le cadre du débat. Ce faisant, la définition de l'espace de discussion s'en trouve modifiée, et le débat sur la MDE accueille dès lors favorablement des prises de parole qui auraient pu être considérées comme hors sujet au regard de la

problématisation initiale, ou qui sont totalement imprévues dans le cadre de l'espace de discussion que définit cette dernière. Cette redéfinition de l'espace de débat concourt à intégrer dans le débat de nouvelles identités, celles des groupes concernés par les nouveaux thèmes mis en discussion.

Alors que les organisateurs acceptent de re-définir le problème et l'espace de discussion au cours du débat, l'équipe d'animation procède à des ajustements concernant les règles de la discussion. Elle en profite pour expliciter certaines règles présentes dans la charte depuis le lancement du débat (par exemple, la possibilité de modérer les messages *a priori* en cas de nécessité) et pour en édicter une nouvelle, concernant l'identification des intérêts qui s'expriment. Elle complète ainsi les règles de discussion au regard des difficultés auxquelles elle a du faire face dans une situation qu'elle n'avait pas prévu avant le lancement de l'opération. Dans le même mouvement, les thèmes qui ont pu servir de cheval de Troie à l'introduction dans le débat des enjeux de production sont rebaptisés avec plus de précision. Le thème consacré aux modalités d'application d'une réduction des gaz à effet de serre d'un « facteur 4 » rend l'entrée par la consommation plus explicite et est désormais intitulé « consommation responsable, décroissance énergétique ». Par ailleurs, les aspects de production d'énergie, et plus particulièrement le rôle du nucléaire dans cette tâche, sont détachés du thème original consacré au « modèle énergétique du futur » pour que celui-ci puisse être discuté : les contributions sont scindées en deux, les unes restent classées dans ce thème alors que les autres sont regroupées autour d'un nouveau thème de discussion qui porte sur « les rôles du nucléaire et des énergies renouvelables dans la réduction des G.E.S. ». L'élargissement de l'espace de débat concédé ne va pas sans un redécoupage de cet espace par l'équipe d'animation : cette dernière cherche ainsi à faciliter son activité de modération sur des zones thématiques clairement identifiées. Ainsi, elle permet la poursuite de l'exploration.

Conclusion du chapitre

« A-t-on des nouvelles de Monsieur de La Pérouse ? » Jusqu'à son dernier souffle, sur le chemin qui le conduisait à l'échafaud, Louis XVI se serait enquis du sort du navigateur qu'il avait lancé sur les mers du globe quelques années auparavant et dont il était sans nouvelle depuis de longs mois. Et pour cause, le souverain ignorait que l'expédition s'était arrêtée au beau milieu du Pacifique depuis près de trois ans, et que la flotte avait sombré corps et biens au large de Vanikoro.

La référence au *Voyage de La Pérouse autour du Monde* a servi à introduire une définition de la notion d'exploration, telle qu'elle vient d'être développée dans ce chapitre. Le rappel de l'issue tragique de ce voyage permet à présent de souligner que de nombreuses incertitudes pèsent sur une exploration, une fois réalisé le travail nécessaire au lancement de cette dernière. L'appréhension de l'inconnu que vise une exploration laisse non seulement planer des incertitudes sur les résultats auxquels elle peut aboutir, mais également sur son déroulement. En d'autres termes, les incertitudes, y compris celles qui pèsent sur la définition de ce qui fait problème, sont consubstantielles à l'exploration et ne peuvent éventuellement se stabiliser qu'à sa clôture : leur stabilisation peut en être un des résultats.

Dans ce chapitre, j'ai voulu montrer qu'une exploration porte principalement sur trois dimensions, qui entretiennent entre elles une relation dynamique :

- La définition des enjeux soumis à discussion (la problématisation)

En m'inspirant de Lippmann, j'ai commencé par présenter une procédure dialogique comme un dernier recours qui peut s'appliquer à une situation dont il a été fait la démonstration du caractère problématique. La référence aux travaux de Barry a permis de souligner que l'attention portée à la démonstration d'un problème tenait autant à la preuve de ce qui rend un problème tangible qu'à son caractère spectaculaire. Dans l'hypothèse qui n'est pas la plus courante dans laquelle un problème est mis en discussion dans le cadre d'une procédure dialogique, les enjeux initiaux du débat découlent de la

forme du problème qui a été rendu public au moment de la démonstration. Mais, au cours d'une exploration, la définition de ce qui fait problème constitue un enjeu de discussion. Le problème autour duquel s'organisent les prises de parole n'est pas figé une fois pour toutes et peut faire l'objet de re-définitions au fil des échanges.

- Les publics impliqués

Avant même de se demander qui participe, bon nombre d'études sur le débat public, en particulier celles qui se consacrent à des débats sur internet, sont obnubilées par la question des chiffres de la participation, qu'elles doivent espérer massifs puisqu'il semble que le fait de verser dans un *lamento* faisant état d'un faible nombre de participants y soit devenu un passage obligé. La prolifération d'espaces de discussion désertés, notamment sur internet, ne s'explique pas seulement pas le caractère limité de l'attention publique, mais par le fait que n'y sont pas toujours pointés des problèmes, des enjeux de discussion. Les études sont en effet beaucoup moins nombreuses à explicitement se demander quel est l'enjeu de la discussion. Or, en s'inspirant d'une formule empruntée aux travaux de N. Marres, on peut dire que s'il n'y a pas d'enjeu démontré, il ne peut y avoir de public(s) impliqué(s)[382].

Ainsi s'établit la relation entre le problème discuté et les publics qui participent. Les groupes qui prennent part à un débat sont ceux dont l'identité se trouve ignorée ou malmenée dans la situation pointée comme problématique. L'approche est ici directement inspirée de celle proposée par J. Dewey : c'est parce qu'ils sont affectés par les conséquences du problème soulevé que des groupes se constituent en publics qui interviennent (Dewey, 2003), avec la volonté de reconfigurer la situation qui fait problème. Dans cette optique, la participation d'un « grand public » uniformément composé de citoyens compétents, soucieux du Bien commun, et disposant d'une attention et d'une sensibilité illimitées est illusoire, justement parce qu'elle est fondée sur le postulat d'un public *désintéressé* : un tel raisonnement fait fi des mécanismes par lesquels

[382] La formule originelle est plus concise et donc plus efficace puisqu'elle se résume à « No issue, no public. » Marres, N. (2005). *No issue, no public. Democratic deficits after the displacement of politics*, Amsterdam, Faculteit der Geesteswetenschappen.

des individus et des groupes s'intéressent, sont intéressés et s'attachent à une cause, ainsi que des ressources qui sont nécessaires à une mobilisation.

La relation entre le public et ses problèmes n'est cependant pas mécanique, dans le sens où on pourrait *a priori* déterminer quel groupe est concerné par tel problème. Cette relation est dynamique, ce qui signifie que, au cours d'une exploration, les incertitudes portent autant sur la définition des enjeux proposés à la discussion que sur celle des publics impliqués. Par conséquent, de nouveaux participants peuvent entrer en scène au cours d'un débat et se constituer en public qui se mobilise (ils ont été qualifiés de groupes concernés émergents), pendant que d'autres peuvent le quitter, au gré de leur « concernement » pour les enjeux qui sont à un moment donné abordés.

- La définition du périmètre du débat

Le périmètre du débat est en tension entre l'appréhension de l'inconnu que recherche l'exploration et des mécanismes de rappel à l'ordre ou de modération qui sont quant à eux mis en œuvre pour permettre l'exploration et l'empêcher de dériver jusqu'à en annihiler le principe. La définition de l'espace du débat ne peut donc être considérée comme définitivement arrêtée tant que l'exploration est en cours : elle peut évidemment connaître des modifications en fonction de l'évolution de la définition du problème en discussion, mais peut également être l'objet de négociations avec les publics qui participent, en fonction des enjeux dont ces derniers sont porteurs. Cette définition mouvante de l'espace du débat soulève la question de ses marges et pose plus généralement celle de la détermination du hors sujet dans une démocratie dialogique. La politique des netroots reformule à cet égard radicalement la question politique de l'exclusion en en proposant des conceptions et des formes de traitement originales : les exclus sont ici des trolls dont les interventions peuvent selon différentes méthodes et par le biais d'une série d'outils être rejettés en dehors de l'espace de discussion. Mais les animateurs cherchent sans cesse à améliorer et à affiner les formules sur lesquelles sont fondés les processus de tri des contributions, afin d'éviter de se trouver dans la position paradoxale de ceux qui interviennent de manière arbitraire pour faire respecter les règles de la démocratie.

Les descriptions des expériences que j'ai choisies de présenter montrent à plusieurs titres comment peuvent être définies et négociées les questions qui sont traitées lors de l'application d'une procédure dialogique. Les TIC jouent un rôle dans ce phénomène en ré-articulant site de démonstration et site d'exploration, et en permettant notamment à un grand nombre d'internautes de les ouvrir sur un même espace s'ils le souhaitent : rien n'empêche un individu ou un groupe concerné, y compris dans les cas où ils sont à l'origine de la démonstration, de s'emparer d'un problème et de lancer à son propos une discussion publique dans le but d'identifier et d'éprouver des propositions de solution. Cela ne signifie pas pour autant que le seul fait de mettre le doigt sur une situation problématique puisse automatiquement se traduire par la réalisation d'une exploration.

Ce passage facilité de la démonstration à l'exploration a pour corollaire un retour qui peut être plus évident à la démonstration en cours d'exploration : ce phénomène a été décrit dans le cas du débat organisé par l'Ademe, au moment où les associations SLC et AEPN ont proposé avec insistance une contre-démonstration qui a menacé de parasiter l'espace de discussion dès les premiers jours de la procédure sur la maîtrise de l'énergie.

Le recours à des outils informatiques pour réaliser la démonstration et l'exploration peut également avoir une incidence sur l'accessibilité et la mise en visibilité des conditions de démonstration. En permettant de lier le site d'exploration à un site de démonstration de référence, en d'autres termes en mettant à disposition à portée de l'espace de débat toutes les informations qui permettent de revenir sur la définition de ce qui fait exactement problème, les outils informatiques agissent comme des instruments de traçabilité de la démonstration qui a été effectuée. Ils accroissent ainsi la probabilité de questionner et éventuellement de contredire ces informations. Le « débat sur le débat », sur les raisons de sa tenue et ses modalités d'organisation, n'est pas une nouveauté qui serait apparue avec le recours à des outils de publication et de discussion en ligne. Dans de nombreux débats organisés par la Commission Nationale du Débat Public, dans lesquels internet est loin de constituer l'arène principale, une part significative des discussions porte parfois sur l'opportunité du débat lui-même et/ou la formulation du problème qui en fait

l'objet[383](Fourniau, 2001). Mais le recours aux outils informatiques accompagne et accentue – en ce qu'elle la rend plus aisée - la tendance à la discussion voire la contestation de ce qui fait débat. Surtout dans un contexte dans lequel se multiplient les espaces de discussion, la possibilité d'engager la conversation sur ce thème se présente comme une épreuve sur la nature démocratique de la procédure qui est engagée. Sans cela, les chemins qu'empruntent les discussions sont délimités *a priori*, ce qui par définition s'oppose au fondement de l'exploration. Les deux principales expériences prises en compte dans cette partie se distinguent à cet égard de celle organisée par une société commerciale à laquelle il a été fait allusion dans ce chapitre : dans ce cas précis (le débat sur les « énergies recyclables » organisé sur internet par Areva), toute intervention qui questionnait ou mettait en doute l'opportunité de la démarche était purement et simplement rejetée par les modérateurs du site en dehors du périmètre de la discussion.

La manière dont est conçue, organisée et animée une procédure de débat ne peut dans tous les cas être pensée sans être mise en relation avec les résultats qu'en attendent ses instigateurs. L'examen de cette relation est l'objet du chapitre suivant.

[383] Le débat public sur les nanotechnologies qui s'est déroulée à la fin de l'année 2009 en fournit une bonne illustration. Une approche de ce débat public est proposée dans l'ouvrage suivant : Laurent, B. (2010). *Les politiques des nanotechnologies. Pour un traitement démocratique d'une science émergente*. Paris: Editions Charles Léopold Mayer.

Chapitre 5 : Clôturer

Ce chapitre porte sur la clôture des procédures dialogiques et la clôture des discussions. Il est fondé sur le questionnement général suivant : est-il possible, dans une réflexion consacrée au fonctionnement d'une démocratie dialogique, d'envisager que les discussions puissent être clôturées ? À première vue, le fait même de poser une telle question peut paraître antithétique avec le principe sous-jacent à un régime politique qui laisse davantage de place à la prise de parole des citoyens, au-delà des périodes électorales. Cependant, rares sont les organisateurs de procédures dialogiques qui ne pensent pas la question de la clôture : pour ne s'en tenir qu'à une première observation des deux procédures sur lesquelles s'appuie l'enquête de terrain de la seconde partie de la thèse, celle relative au débat sur la maîtrise de l'énergie organisé par l'Ademe en France et celle proposée par des militants du Parti Démocrate américain qui s'expriment sur le site Daily Kos (*Energize* America), les discussions s'arrêtent à plusieurs reprises et trouvent une issue à travers la stabilisation de résultats ayant une forme particulière. La question de la clôture apparaît de ce point de vue cruciale dans le sens où elle permet de penser à l'exploitation des résultats de l'exploration, telle que cette dernière a été envisagée tout au long du chapitre précédent. Un tel principe a déjà été pointé par ailleurs (Latour, 1999), sans toutefois que ses modalités et ses conséquences soient concrètement examinées. La trame de ce chapitre est donc aussi celle de l'articulation de ce qui ressort d'une procédure dialogique à d'autres enceintes, qu'il s'agisse de nouvelles arènes de discussions ou des rouages politiques de la démocratie délégative.

Il existe une grande variété de procédures de débat public et toutes ne poursuivent pas nécessairement les mêmes buts, et en conjuguent le plus souvent plusieurs[384]. Les

[384] Les spécialistes du débat public et de la démocratie délibérative proposent régulièrement des typologies des différents dispositifs. Voir par exemple celle proposée par A. Fung : Fung, A. (2003). Recipes For Public Spheres: Eight Institutionnal Design Choices and Their Consequences. *The Journal of Political Philosophy*, 11, 338-367.

expériences ici étudiées présentent le point commun et la spécificité de viser l'élaboration de propositions de mesures d'action publique. Toutes les procédures de débat ne sont pas explicitement orientées vers un tel but (Fung, 2006). Il s'agit donc de mettre en rapport la clôture des discussions avec les objectifs que ceux qui conçoivent les procédures assignent au déroulement d'un débat. Dans la mesure où les procédures envisagées atteignent les buts qui sont fixés, c'est-à-dire lorsque leur tenue débouche sur des propositions de politiques publiques, elles laissent entrevoir un renouvellement des modes d'élaboration de mesures d'action publique par l'application de procédures dialogiques qui mettent en œuvre des outils informatiques.

La question suivante pourrait servir de point de départ : pourquoi les concepteurs des procédures font-ils en sorte que les débats qu'ils organisent ne soient pas sans *fins* ? Le pluriel du dernier mot de la phrase sous-entend que plusieurs questions, liées entre elles, peuvent être soulevées à partir de cette interrogation de départ :

- La première concerne l'issue du débat, l'arrêt des discussions dans le temps. Les concepteurs et les animateurs des procédures organisent différentes phases de clôture des discussions, avant de proposer une clôture de la procédure elle-même : pour quelles raisons les procédures dialogiques sont-elles rythmées par différentes phases de discussion ? Surtout, que se passe t-il entre ces différentes phases, dans les moments de clôture ?

On peut émettre l'hypothèse que l'arrêt des discussions, même dans les cas où il est temporaire, permet aux animateurs de procédures qui cherchent à produire des mesures d'action publique de sélectionner et d'agréger des prises de parole, qui peuvent être transformées en propositions qui sont présentées comme des résultats des échanges. Comment la procédure s'y prend elle alors pour élaborer des propositions qui peuvent être candidates à l'existence en dehors de l'espace ouvert par la procédure au sein duquel elles ont été conçues ? Autrement dit, comment les propositions peuvent éventuellement être articulées à d'autres espaces et être estimées pertinentes et collectivement recevables ? Cela passe par la réalisation d'une série d'opérations qui, si elles ne constituent pas toutes des tâches nécessairement inédites de l'activité politique, peuvent en revanche se trouver

renouvelées ou repensées par l'usage d'outils informatiques qui entrent dans la composition des procédures étudiées : sélectionner et agréger des opinions individuelles, éprouver et hiérarchiser des propositions de politique publique, tenter de les articuler à des scènes au sein desquelles ces dernières peuvent être prises en compte, voire rendues opérationnelles. Pour proposer des mesures d'action publique qui peuvent se prévaloir d'un lien avec un débat, la procédure doit généralement faire subir une série de transformations aux prises de parole exprimées par les participants, tout en conservant après chaque transformation la possibilité d'établir un lien avec l'énoncé tel qu'il se présentait dans sa configuration précédente. Cette série de transformations en cascade, qui permet de passer d'un ensemble d'énoncés individuels à des propositions de mesures qui peuvent être considérées comme « issues d'un débat [385] » et qui visent à traiter un problème public, en conservant la possibilité d'établir une chaîne de référence, est par ailleurs appelée traduction (Callon, 1986). La description de l'ensemble de ces opérations offre une nouvelle définition de l'exploration.
Comme dans d'autres cas précédemment abordés, les participants à ces expériences de débat peuvent discuter et critiquer la réalisation de ces opérations. Ces situations peuvent être saisies pour décrire les moyens dont les procédures et leurs animateurs disposent pour traiter et pour régler les controverses qui peuvent en découler ; il peut s'agir de moments critiques dans la mesure où le développement de telles controverses peut aller à l'encontre de l'objectif de préparation de propositions issues des débats : si les discussions sont sans fin et sans cesse relancées, la tâche de stabilisation de résultats du débat devient plus ardue.

- Une autre question peut être soulevée à partir de l'interrogation de départ : elle est relative à l'ambition assignée au déploiement d'une procédure de débat public. Le terme de *fin* désigne ici ce vers quoi tend la procédure, les buts que ses organisateurs cherchent à atteindre. Il est à comprendre dans le sens de finalité.

À cette question, des éléments de réponse ont été apportés dans les chapitres précédents : en s'appuyant sur une revue de littérature, la mise en œuvre des procédures dialogiques a été

[385] Il s'agit d'une référence au titre du document qui rassemble les propositions finales à la fin du débat sur la MDE ; ce document est en effet intitulé « Propositions issues du débat Maîtrise de l'énergie » et est accessible à l'adresse suivante :
http://www.ledebatmde.org/wp-content/themes/mde/doc/debatmde-propositionsfinales.pdf

justifiée, au moins théoriquement, par le fait que la démocratie dialogique enrichit et complète la démocratie délégative. La démocratie dialogique propose pour cela de nouveaux modes d'appréhension et de traitement d'affaires complexes qui échappent et/ou débordent les modes de gestion politique traditionnels. En effet, au cours des dernières années, bon nombre de travaux ont prioritairement cherché à établir que les modes de gestion politique expérimentés ne se substituaient pas à ceux qui sont institués. Ces travaux étaient guidés par la volonté de dissiper les confusions entre « démocratie participative » et « démocratie directe », entretenues par certaines réflexions prospectives autour desquelles s'étaient focalisées l'attention, sans oublier les interventions de certains membres du personnel politique institué par la « démocratie représentative », qui assimilent souvent l'arrivée de ces nouveaux dispositifs à des risques de déstabilisation d'un système fondé sur leur médiation. À présent, la complémentarité entre démocratie délégative et démocratie dialogique a pris un caractère d'évidence et constitue sans doute dorénavant l'un des principaux impensés des travaux qui s'inscrivent dans ce domaine[386].

Dans les faits, l'articulation entre le produit des procédures dialogiques et les rouages politiques traditionnels n'a rien d'évident et reste dans la plupart des cas largement à construire, et c'est une tâche à laquelle peuvent se livrer les organisateurs et les participants à une procédure dialogique. La question du devenir des résultats des procédures à leur clôture amène à une double projection :

- L'une se situe en amont du déroulement du débat, au moment où les organisateurs conçoivent les procédures dialogiques : la forme qu'ils leur donnent n'est pas sans rapport avec les objectifs qu'ils poursuivent et qu'ils leur assignent. Cet aspect permettra de questionner et reconsidérer la distinction entre démocratie délégative et démocratie dialogique, en montrant que les deux formes sont sans doute davantage enchâssées que la distinction pourrait le laisser entendre.

[386] Les initiatives les plus abouties en la matière sont fréquemment conduites par des juristes. Par exemple, le rapport de Florence Jacquemot qui propose de trouver une place aux conférences de citoyens dans l'ordre juridique français, travaille spécifiquement l'articulation de la démocratie dialogique à la démocratie délégative au prisme du droit : Jacquemot, F. (2007). Des Conférences de citoyens en droit français. Paris: PICRI Fondation Sciences Citoyennes / Centre de sociologie de l'innovation, Ecole des Mines de Paris. ; Dryzek, J. S. (1990). *Discursive democracy: politics, policy, and political science*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.

- L'autre concerne les arguments qui sont mobilisés après la clôture des procédures : ceux qui cherchent à promouvoir les propositions « issues des débats » invoquent systématiquement la légitimité que leur confère un mode d'élaboration qui implique des groupes diversifiés, et qui se déroule sous le regard du public. En philosophie politique, un tel argument est désormais classique et correspond à un basculement de la légitimité des décisions qui ne sont plus imposées « d'en haut » par les élites à celles qui sont le fruit de délibération regroupant des acteurs hétérogènes (Manin, 1985). Je ne souhaite pas ouvrir une discussion d'un tel argument, mais en aborder certains aspects en interrogeant les moyens qu'offrent les procédures dialogiques pour mettre en évidence un lien entre ce qui est énoncé et échangé par les participants d'un débat et le contenu des propositions qui sont finalement obtenues, et aussi rendre manifeste ce lien et le tracer. À cet égard, les procédures dialogiques dont le fonctionnement engage des outils informatiques permettent-elles de retracer de manière plus aisée les chaînes de référence qui permettent de passer des discussions tenues dans le débat à des mesures d'action publique ?

La possibilité d'établir un lien entre les énoncés individuels portés dans un débat ouvert et public et des propositions de mesures d'action publique conçues sous l'œil du public est présentée par les promoteurs des initiatives examinées comme un moyen de renouveler les modalités d'élaboration des politiques publiques. Ces dernières pourraient être obtenues grâce à « la montée d'une politique propulsée d'en bas » (*The Rise of People-Powered Politics*), une politique organisée par des groupes attachés à une cause qui coordonnent leur action par le Réseau (ce que les acteurs nomment eux-mêmes *Netroots*) ; autrement dit grâce à un renouvellement de pratiques politiques que J. Armstrong et M. Moulitsas, respectivement responsables des blogs politiques américains parmi les plus fréquentés au milieu des années 2000, MyDD[387] et Daily Kos, appellent de leurs vœux et érigent en modèle à inventer pour, selon leurs propres termes, « forcer l'entrée[388] » dans le jeu politique traditionnel et en

[387] Les sites MyDD et Daily Kos, deux blogs lancés et fréquentés pour réfléchir à un renouvellement de la vie politique américaine, sont accessibles aux adresses suivantes : http://www.mydd.com et http://www.dailykos.com

[388] Dans cette phrase, les mots et expressions « Forcer l'entrée », « la montée d'une politique propulsée d'en bas » et « Netroots » sont des traductions du titre de l'ouvrage que J. Armstrong et M. Moulitsas ont publié en 2006 : Armstrong, J., & Moulitsas, M. (2006). *Crashing the gate: Netroots, Grassroots, and the Rise of People-Powered Politics*: Chelsea Green.

proposer une nouvelle configuration. Or, établir ce lien est un enjeu de première importance dans la mesure où il permet de distinguer de « propositions issues du débat » de celles qui se réclament de sa légitimité sans y avoir été conçues et qui s'appuient de fait sur un « mythe de la base » (Suaud, 1984). Au-delà de cet argument classique de la manipulation des procédures par des groupes d'intérêt (Holzinger et al., 2008), le fait de disposer d'instruments qui rendent visible ce lien ouvre des pistes de réflexion pour prendre en compte et traiter de manière originale toutes les positions qui sont exprimées dans le cadre d'un débat, qu'elles soient argumentées en revendiquant un principe supérieur (par exemple l'intérêt général ou le Bien commun) ou qu'elles soient le fait d'intérêts constitués qui se présentent ou non comme tels. L'enjeu est de débarrasser les procédures dialogiques de la perspective idéaliste qui leur est souvent reprochée, et d'initier une réflexion sur l'équipement nécessaire à un fonctionnement de ces procédures selon un nouveau réalisme politique, sans pour autant retourner à la *Realpolitik* fondée sur le seul rapport de force.

La première section de ce chapitre vise à mettre en rapport la clôture des discussions avec les objectifs que ceux qui conçoivent les procédures assignent au déroulement d'un débat. Les débouchés que visent les procédures dialogiques fournissent les points d'entrée par lesquels les initiatives prises en considération seront abordées.

La deuxième section est plus concrètement consacrée à retracer les opérations auxquelles les animateurs des procédures se livrent pour passer d'un ensemble d'énoncés individuels exprimés dans le débat à des propositions de mesures d'action publique qui peuvent à la fois être présentées comme « issues du débat » et estimées collectivement recevables. Je propose pour cela de décrire en m'appuyant sur des situations variées la manière dont sont élaborées trois propositions à partir des discussions qu'organisent la procédure de débat sur la MDE et celle qui conduit à *Energize* America.

Le troisième temps de ce chapitre traite des arguments qui sont mobilisés par les organisateurs des débats pour faire circuler les propositions présentées comme issues des discussions au-delà des procédures au sein desquelles elles ont été conçues. Je montrerai que la clôture des procédures n'équivaut pas forcément à la clôture des discussions et que le mode d'élaboration des propositions, dont le caractère ouvert et collaboratif peut être attesté

par la possibilité d'un suivi des modifications, est mobilisé comme une ressource pour assurer la promotion de ce qui est présenté comme des produits du débat.

Section 1 : La stabilisation autour de produits des discussions. Des procédures de débat orientées vers l'élaboration de propositions de mesures d'action publique

Avant même que ne soient lancées les discussions, les procédures du débat MDE et *Energize* America présentent le point commun d'être tendues vers la production de propositions de mesures d'action publique. Or, il ne s'agit pas d'un but nécessairement poursuivi par l'ensemble des procédures dialogiques. La question que je souhaite poser dans cette première section est celle de l'incidence des objectifs particuliers des procédures étudiées sur l'organisation des débats. Les deux procédures vont être considérées au prisme des débouchés qu'elles cherchent à obtenir. S'il paraît particulièrement important d'aborder ce point dans ce chapitre, c'est en raison du fait que les concepteurs des procédures font explicitement le lien entre les résultats attendus à l'issue des débats et la manière dont ils organisent les discussions.

Sous-section 1 : Des produits des procédures « pdf-isés »

Aussi bien le débat sur la maîtrise de l'énergie organisé par l'Ademe que la démarche de militants du Parti Démocrate américain qui conduit à *Energize* America visent à élaborer des éléments constitutifs de mesures d'action publique.

1) Les propositions « issues du débat »sur la maîtrise de l'énergie (MDE)

Après une exploration de sept semaines sous forme de débat en ligne, la tenue de six « ateliers multi-acteurs » à Paris, Angers et Douai, et cinq semaines consacrées à la discussion des propositions sur internet, la procédure de débat sur la Maîtrise de l'Énergie (MDE) est arrivée à son terme à la fin du mois de juin 2007, dans le respect des délais que les organisateurs avaient initialement annoncés. Le 11 juillet 2007, quatre mois après le lancement du débat sur la MDE, l'Ademe a organisé au Palais de la Découverte à Paris une réunion de clôture au cours de laquelle elle a publiquement déclaré que la procédure débouchait sur une « sélection de 30 propositions[389]. » Ce jour là, la cinquantaine de personnes qui assistaient à la réunion pouvaient consulter ces propositions sur un classique document papier qui leur était remis à l'entrée de la salle de conférence. Comme tous les internautes, ils pouvaient également accéder à une version électronique du document qui venait d'être mise en ligne sur le site du débat, sous forme d'un fichier PDF téléchargeable dans une rubrique « Propositions finales » qui venait d'être créée[390]. Evoquer les différents formats d'un tel document peut paraître à première vue anodin si l'on ne prend pas soin de préciser que les deux modes de diffusion retenus présentent le point commun de donner accès à un document dont le contenu est en quelque sorte figé, sur lequel il n'est possible de revenir qu'en créant un nouveau document. Le format PDF a par exemple été développé en 1993 pour faciliter l'échange de documents qui conservent à leur ouverture toutes les caractéristiques qui ont été définies par leur auteur, et ce quel que soit le matériel utilisé par celui qui ouvre le fichier[391]. Dans le cas du débat MDE, le choix des supports de diffusion, le papier et le PDF, fait référence à l'idée de clôture de la procédure : il semble indiquer que les organisateurs considèrent qu'il n'est au moins provisoirement plus temps de débattre et que des produits stabilisés peuvent être présentés.

---

[389] « Le débat web sur la maîtrise de l'énergie débouche sur 30 propositions », Communiqué de presse de l'Ademe du 8 août 2007. Ce communiqué de presse peut être consulté à l'adresse suivante : http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=46522&ref=19684&p1=B ; il est également reproduit dans les annexes.

[390] Le document PDF, placé dans les annexes, a été mis en ligne à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/wp-content/themes/mde/doc/debatmde-propositionsfinales.pdf

[391] Les contributeurs de Wikipedia ont écrit un article relatif au format PDF ; ils y reviennent sur les conditions de développement et les objectifs qui y présidaient. http://en.wikipedia.org/wiki/Portable_Document_Format

Bien qu'il ne porte aucune signature, ce document a été préparé par les organisateurs du débat sur la MDE. Ces derniers entrent sans tarder dans le vif du sujet :

-Dès le titre, ils cherchent à indiquer la provenance des trente propositions sélectionnées en les présentant comme « issues du débat Maîtrise de l'Energie. » (cf. ci-dessous l'extrait de la page de garde du document).
-Ils ne consacrent ensuite qu'une phrase à la présentation de la procédure de débat dont ils prétendent que les propositions sont issues ; ils renvoient pour en savoir plus vers le bilan du débat qu'ils ont publié sur le site dédié à l'expérience[392].
- Ils indiquent pour conclure leur propos liminaire que les trente propositions sont classées en trois catégories : celles qui « sont apparues suffisamment prioritaires et mûres pour être transmises directement pour instruction par les décideurs et partenaires du débat[393] » (seize propositions sur trente), celles qui « demandent encore études et approfondissements » (douze sur trente) et enfin celles « pour lesquelles des doutes sérieux existent sur leur pertinence ou leur faisabilité » (deux sur trente).

Après ces indications, la description des propositions débute dès la page de garde du document. Les rédacteurs ont opté pour un mode de présentation commun à toutes les propositions, et ce quelle que soit la catégorie à laquelle elles sont affectées : toutes sont décrites par un titre et un texte concis, variant d'une à trente cinq lignes, en fonction des cas.
Les descriptions des propositions s'enchaînent ainsi sur les huit feuillets qui composent le document. Ce dernier peut ainsi donner l'impression d'un « inventaire à la Prévert, » puisque les propositions abordent sans fil conducteur autre que le classement en trois catégories précédemment évoqué des sujets aussi divers que « de nouvelles incitations à la formation de professionnels du bâtiment, l'information des consommateurs (par exemple sur le contenu énergétique de la production de tous les produits) ou une approche coordonnée de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme[394] »…

---

[392] Un bilan de l'opération rédigé par l' « opérateur du débat », c'est-à-dire la société Sopinspace a été mis en ligne sur le site à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/racine-fiche/bilan-general/
[393] Cette citation est extraite de la fiche proposant un bilan général de l'opération rédigée par ceux qui l'ont mis en œuvre, à savoir les membres de l'équipe de Sopinspace impliqués sur cette expérience : http://www.ledebatmde.org/racine-fiche/bilan-general/
[394] « Le débat web sur la maîtrise de l'énergie débouche sur 30 propositions », Communiqué de presse de l'Ademe du 8 août 2007. http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=46522&ref=19684&p1=B

PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Ce document liste les 30 propositions issues du débat sur la maîtrise de l'énergie organisée par l'ADEME et mis en oeuvre par Sopinspace du 6 mars au 1er juillet 2007. Le lecteur est invité à se reporter au bilan général de l'opération (http://www.ledebatmde.org/racine-fiche/bilan-general/) où il disposera d'une description détaillée du contexte d'élaboration de ces propositions qui sont classées en 3 catégories :

- 16 propositions qui sont apparues suffisamment prioritaires et mûres pour être transmises directement pour instruction par les décideurs et partenaires du débat.
- 12 propositions (ou constats d'accord ou désaccord) qui, sans être nécessairement moins importantes, ont besoin d'études et de décisions additionnels ou d'un approfondissement du débat. Il peut également s'agir de propositions pour lesquelles des actions existantes significatives sont déjà engagées.
- 2 propositions dont la faisabilité ou la pertinence ont fait l'objet de doutes importants dans la phase finale.

Pour permettre le suivi de leur élaboration, la numérotation initiale des propositions sur le site a été conservée.

A. PROPOSITIONS A TRAITER PRIORITAIREMENT

Proposition 2. Plus de cohérence dans les messages véhiculés par les médias

Les campagnes d'information et de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie sont indispensables. S'il en existent déjà, comme celles menées par l'ADEME, elles doivent pouvoir être améliorées, par exemple en mettant mieux en évidence les conséquences du changement climatique ou en insistant plus sur l'impact de certains moyens de transport. Mais ces campagnes n'auront un impact réel que si elles s'inscrivent dans un discours d'ensemble cohérent. Il apparaît prioritaire d'obtenir des médias de masse, notamment des chaînes de télévision, une telle cohérence d'ensemble. Une responsabilité particulière incombe aux chaînes publiques, qui devraient par exemple programmer des émissions de sensibilisation aux heures de grande écoute. Il devrait être possible d'imposer des mesures fortes comme l'interdiction des publicités sur les véhicules individuels polluants. Des dispositions doivent être prises en ce sens, par le gouvernement et / ou le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

Proposition 4. La taxe carbone et comment l'instaurer

Figure 35 : Extrait de la page de garde du document présentant les « Propositions issues du débat MDE »,
http://www.ledebatmde.org/wp-content/themes/mde/doc/debatmde-propositionsfinales.pdf

Le choix d'organiser la réunion de clôture du débat MDE au cours de laquelle le document est diffusé au Palais de la Découverte ne tient évidemment pas au hasard, ni même seulement aux conditions favorables que le lieu peut offrir pour organiser ce type d'événements. Pour comprendre la localisation d'une telle manifestation, il faut bien entendu commencer par souligner que le Palais de la Découverte fait partie du réseau de partenaires de l'expérience organisée par l'Ademe. Il appartient au réseau constitué par les organisateurs du débat et s'y est attaché en tant que centre culturel scientifique dont la mission générale consiste à mettre en évidence « l'importance de la recherche et de la découverte pour

appréhender les enjeux scientifiques et techniques[395] ». Mais il faut sans doute aussi insister sur le fait que la conception particulière qui préside à la mise en œuvre de la mission de ce musée scientifique – conception qui donne directement à voir au public et qui invite régulièrement ce public à participer à des expériences scientifiques – a trouvé un écho favorable auprès des organisateurs du débat MDE : ces derniers ont en effet souhaité rendre compte de leur initiative et de ses principaux résultats comme le Palais de la Découverte présente les expériences scientifiques, c'est-à-dire en offrant à ceux qui y assistent la possibilité de participer. Pour reprendre les termes du programme de l'événement du 11 juillet 2007, ils ont décidé de consacrer une part significative de la réunion de clôture à une « mise en scène de quatre des propositions issues du débat[396]. » Les organisateurs avaient choisi quatre propositions classées dans la catégorie des « propositions à traiter en priorité » :

- vignette carbone annuelle sur les véhicules automobiles en fonction de leur puissance (proposition 5);
- étendre aux propriétaires-bailleurs le bénéfice des crédits d'impôt pour les investissements dans les économies d'énergie pour les logements (proposition 20) ;
- étiquetage énergétique généralisé à tous les produits (proposition 7) ;
- bilan provisoire d'une discussion contradictoire conduite dans le débat sur les apports possibles du photovoltaïque (proposition 16).

Un tel mode de présentation cherchait à rendre manifeste non seulement le contenu des propositions, mais également le processus qui avait permis d'y aboutir, dans la mesure où, pour chacune d'entre elles, plusieurs participants au débat sont venus témoigner, à l'invitation des organisateurs de la procédure. Ils avaient été choisis par l'équipe d'animation en fonction des thèmes et des phases au cours desquelles ils avaient pris la parole dans le cadre de la procédure. Dans le cas où ils ne pouvaient être physiquement présents au Palais de la Découverte ce jour là, l'Ademe avait dépêché auprès d'eux une équipe chargée de recueillir leur témoignage, qui a ensuite été projeté au cours de la réunion par le biais de

[395] Voir la rubrique « Nous connaître » sur le site du Palais de la Découverte : http://www.palais-decouverte.fr/index.php?id=nous_connaitre
[396] http://www.ledebatmde.org/archives/483

vidéos[397]. En tout, une dizaine de participants ont ainsi pu s'exprimer, à raison de deux ou trois par proposition. Ils ont été amenés à détailler le contenu d'une mesure en retraçant l'évolution des discussions qui s'y rapportent, parfois à en justifier l'importance qu'ils attachaient à sa mise en œuvre, si bien qu'ils ont parfois pu apparaître dans un tel dispositif comme des porte-parole de l'ensemble des participants étant intervenus dans l'élaboration et la discussion d'une proposition. Au terme de chacune des quatre présentations, un expert de l'Ademe intervenait ensuite pour considérer une proposition au regard des mesures existantes et/ou à la situer au sein d'un paysage plus vaste de recherches ou d'expérimentations en cours. Cela permettait à l'expert d'apporter des précisions sur les conditions de l'éventuelle concrétisation des propositions et de leur application sous forme de mesure. Les quatre présentations successives ont été systématiquement conclues par un temps d'échange avec le public présent dans la salle du Palais de la Découverte. A ce stade, l'Ademe n'a pas endossé les propositions élaborées dans le cadre du débat qu'elle a organisé : elle a simplement avancé ce jour là que les seize propositions estimées « prioritaires » à l'issue de la procédure seraient « transmises au Ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables pour alimenter les travaux lancés par Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables, dans le cadre du « Grenelle Environnement[398] », sans apporter de précisions sur les modalités exactes de cette transmission.

2) Le plan Energize *America*

Le 18 mai 2006, Jérôme Guillet publie un article sur le site Web Daily Kos dans lequel il présente la cinquième version de *Energize* America, un plan de politique énergétique en vingt mesures[399]. Le fait de préciser qu'il s'agit d'une cinquième mouture renvoie à un processus d'écriture dont il a été précédemment mentionné qu'il avait débuté neuf mois plus tôt,

[397] Ces vidéos sont accessibles depuis le site du débat MDE à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/video-dailymotion/

[398] « Le débat web sur la maîtrise de l'énergie débouche sur 30 propositions », Communiqué de presse de l'Ademe du 8 août 2007. Ce communiqué de presse peut être consulté à l'adresse suivante : http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=46522&ref=19684&p1=B ; il est également reproduit dans les annexes.

[399] Guillet, J. (18 mai 2006). Energize America - Achieving U.S. Energy Security by 2020 (Draft Five). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/5/18/211300/-Energize-AmericaAchieving-U.S.-Energy-Security-by-2020-%28Draft-Five%29.

lorsque le blogueur français a initié la démarche qui a attiré l'attention des internautes qui fréquentent le site Daily Kos sur les enjeux énergétiques, et leur a ensuite proposé de participer à l'élaboration d'une « politique énergétique Démocrate efficace[400] ». Mais cette nouvelle ébauche n'a manifestement pas le même statut que les quatre précédentes qui furent avant tout mises en ligne pour être discutées, amendées, modifiées par les arguments exprimés et défendus par les internautes qui s'expriment sur Daily Kos : l'équipe d'animation d'*Energize* America estime en effet cette version suffisamment stabilisée pour envisager de la faire connaître au-delà des Kossaks qui participent à l'expérience, ce qui se traduit notamment par l'ajout d'un lien dès les premières lignes du *diary* posté par J. Guillet qui pointe vers une présentation du plan proposée sous format PDF[401]. Comme dans le cas du débat MDE, le résultat du processus de discussion, ou ce qui est dans tous les cas présenté comme tel, est stabilisé sur un document non modifiable : l'action politique qui consiste à rechercher la clôture des procédures dialogiques en proposant des mesures présentées comme issues des échanges passe par une « pdf-isation » des documents publiés.

À première vue, si *Energize* America était un programme informatique, on pourrait dire que ses initiateurs considèrent ce cinquième jet comme la version 1.0 d'un logiciel, c'est-à-dire celle qui est estimée suffisamment stable pour être massivement utilisée, qui ne nécessite pas un nouveau cycle de développement avant d'être fonctionnelle, sans que cela signifie qu'elle est nécessairement considérée comme finalisée. Ses concepteurs ne ferment pas la porte à des évolutions futures : cette version est en effet toujours considérée comme une ébauche et porte comme les précédentes le titre de *draft*. À la différence de ce qui s'est passé sur le débat MDE, ce n'est pas le strict respect d'une procédure préalablement définie qui a poussé les animateurs à une clôture des discussions après la cinquième version du plan. La clôture est dans cas à mettre sur le compte de la poursuite des objectifs qui tendent le déroulement d'*Energize* America, à savoir la volonté de renouveler la doctrine du Parti Démocrate en matière de politique énergétique. À six mois des élections de mi-mandat pour le Congrès (*mid-term elections*) prévues pour novembre 2006, les initiateurs de la démarche ont estimé qu'il était temps d'arrêter des mesures pour qu'elles puissent être proposées aux candidats

[400] Guillet, J. (30 septembre 2005). Building together an effective Dem energy policy (I). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/30/72615/0701.
[401] Ce document est disponible en intégralité dans les annexes.

de leur parti politique, afin que ces derniers puissent les porter durant la campagne électorale qui s'annonçait alors[402].

La page de garde du document de présentation d'*Energize* America (cf. la reproduction de la page ci-dessous) propose un titre, un sous titre qui rappelle les deux objectifs principaux poursuivis par le plan (« assurer une sécurité énergétique des États Unis à horizon 2020 et atteindre une indépendance énergétique à horizon 2040[403] »), un encadré qui contient un résumé de sept lignes, ainsi qu'une liste d'auteurs et de contributeurs. Le résumé précise d'une part le sous-titre, en avançant une justification de la poursuite des objectifs qui ont présidé à la rédaction de ce plan, et donne d'autre part des informations sur ses conditions d'élaboration. Il est ainsi mentionné qu'*Energize* America a été façonné entre septembre 2005 et mai 2006 par des centaines d'activistes progressistes qui se sont exprimés en tant que citoyens et qui se sont rencontrés et coordonnés *via* le site Daily Kos. Contrairement au document de présentation des propositions « issues du débat MDE », il n'y a dans ce cas aucun doute possible sur l'identité des auteurs. La paternité du document qui concerne *Energize* America est clairement endossée par quatre noms : il s'agit de Jérôme Guillet, George Karayannis, Timothy Lange et Mark Sumner. Face à ces noms, on trouve les pseudonymes sous lesquels ces individus signent les contributions qu'ils publient sur Daily Kos (respectivement *Jerome a Paris*, *Doolittle Sothere*, *Meteor Blades*, *Devilstower*). À ces quatre noms désignés comme étant les auteurs du document s'ajoute ensuite une liste extensible de rédacteurs qui ont collaboré l'écriture du plan lui-même (ils sont regroupés sous l'étiquette de *Contributing Editors*). La présentation de la page laisse imaginer que la contribution de ces rédacteurs à l'élaboration du plan est moins importante que celle des premiers cités : ils ne sont tout d'abord mentionnés qu'après les auteurs et leur identité n'est que partiellement

---

[402] Il faut rappeler qu'à cette époque, les deux Chambres du Congrès sont encore dominées par le Parti Républicain, alors que George W. Bush entre dans la dernière phase de son second mandat à la Présidence des États Unis. Les internautes qui se retrouvent sur Daily Kos estiment que le moment est propice pour changer la stratégie dans laquelle s'enlise depuis 2000 l'*establishment* Démocrate contre lequel ils ferraillent, et imposer certaines de leurs idées aux candidats de leur Parti pour amorcer avec ces *mid-term elections* de 2006 une spirale de victoires qui doit les ramener à la Maison Blanche en 2008. C'est précisément ce qui s'est passé avec la victoire électorale des Démocrates en 2006, la victoire de Barak Obama face à Hillary Clinton lors de la primaire Démocrate, et enfin l'élection d'Obama comme Président des États Unis à la fin l'année 2008. En 2005/2006, au moment de l'élaboration du plan *Energize* America, rien de tel n'était évidemment écrit et ce scénario n'était qu'un scénario parmi bien d'autres.

[403] La version originale du sous-titre du plan est la suivante : « *A Strategic & Comprehensive Grassroots Plan to achieve U.S. Energy Security by 2020 and U.S. Energy Independence by 2040.* »

révélée ; ils sont en effet soit désignés seulement par leur nom (Chris Kulczycki, Darien Simon), soit seulement par leur identifiant sur le site (*A Siegel*, *Besieged by Bush*, *BTower*, *Deb9*, *Mateosf*), soit par une formule générale qui ne permet pas leur identification (des « centaines d'activistes citoyens informés » / *hundreds of informed citizen activists*).

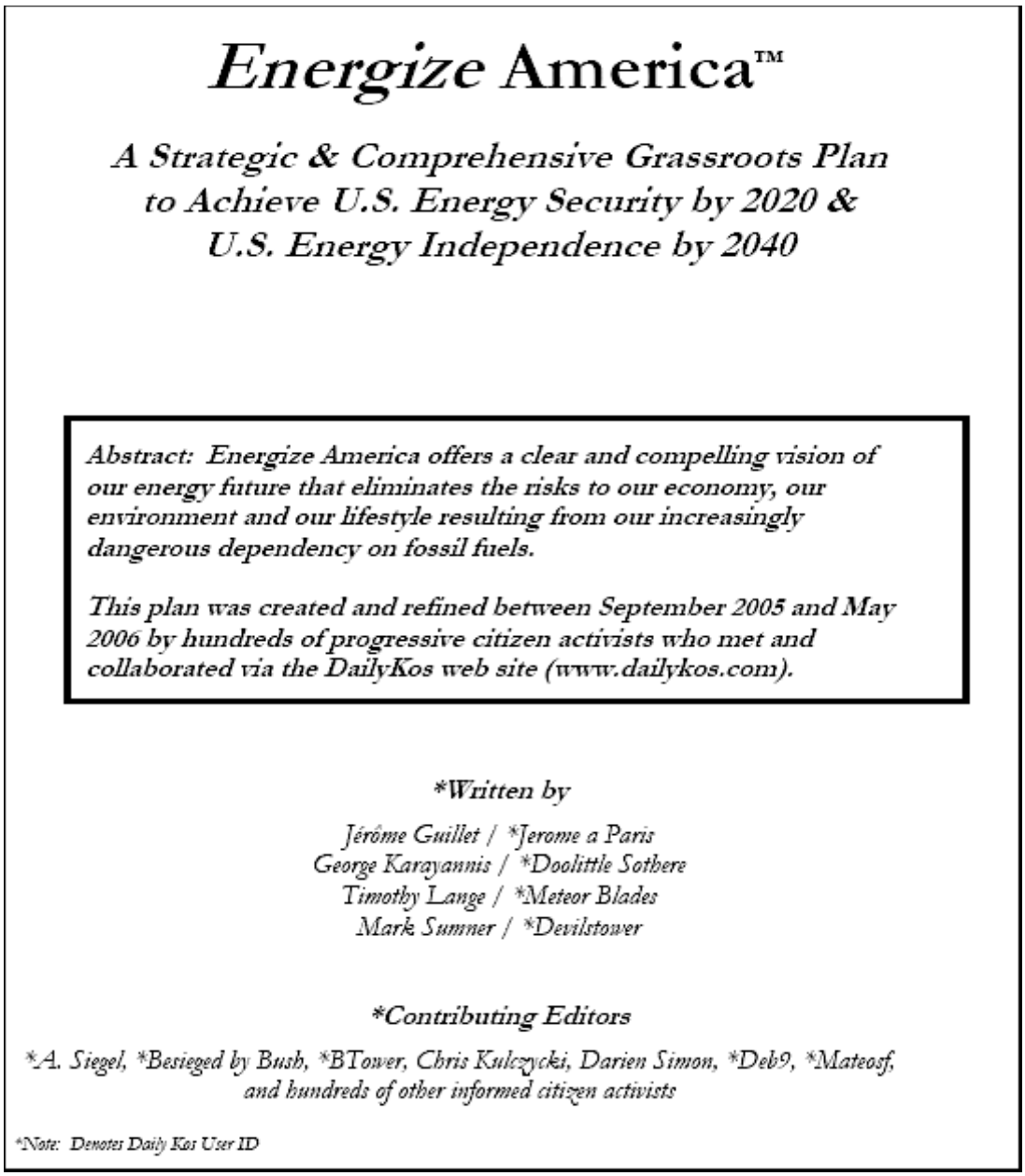

Energize America™

A Strategic & Comprehensive Grassroots Plan to Achieve U.S. Energy Security by 2020 & U.S. Energy Independence by 2040

Abstract: Energize America offers a clear and compelling vision of our energy future that eliminates the risks to our economy, our environment and our lifestyle resulting from our increasingly dangerous dependency on fossil fuels.

This plan was created and refined between September 2005 and May 2006 by hundreds of progressive citizen activists who met and collaborated via the DailyKos web site (www.dailykos.com).

**Written by*

*Jérôme Guillet / *Jerome a Paris*
*George Karayannis / *Doolittle Sothere*
*Timothy Lange / *Meteor Blades*
*Mark Sumner / *Devilstower*

**Contributing Editors*

**A. Siegel, *Besieged by Bush, *BTower, Chris Kulczycki, Darien Simon, *Deb9, *Mateosf, and hundreds of other informed citizen activists*

**Note: Denotes Daily Kos User ID*

Figure 36 : Page de garde du document de présentation du plan Energize America, *http://www.ea2020.org/drupal/files/060518_EA_2020_v5_FINAL.pdf*

En dépit de la similitude de format de diffusion relevée plus haut, les différences entre le document de présentation des propositions issues du débat MDE et celui des mesures de *Energize* America ne sauraient se résumer à celles qui peuvent être détectées après un

examen comparatif des deux pages de garde. D'autres différences apparaissent en examinant les deux corps de texte :

-Le document élaboré par les Kossaks est plus long (vingt-six pages contre huit) et plus structuré que celui rédigé par les organisateurs du débat MDE : outre l'existence d'une table des matières qui en offre une vision synoptique, il débute en effet par une présentation des objectifs du plan considéré dans sa globalité, des bénéfices qui peuvent en être attendus, des investissements qu'il nécessite, et revient sur la manière dont le plan a été élaboré.

- La présentation de chacune des vingt mesures composant *Energize* America reprend ensuite une telle structuration (objectifs, description, bénéfices escomptés et estimation du coût de la mise en œuvre de la mesure). Toutes les mesures sont décrites de cette manière, et il n'existe pas de hiérarchie entre elles. Contrairement à la classification en trois catégories opérée par les rédacteurs du document récapitulant les propositions issues du débat MDE, aucune mesure n'est présentée dans ce cas comme plus importante ou plus aboutie qu'une autre.

Le contraste sur ces deux aspects permet de mettre en lumière une différence de nature entre les deux documents : celui du débat MDE est un catalogue qui compile des propositions qui sont présentées comme « issues du débat », alors que celui qui s'inscrit dans l'expérience *Energize* America est avant tout défini comme un plan de politique énergétique qui propose une vision d'ensemble du traitement des enjeux relatifs à l'énergie ; cela sous-entend une recherche de cohérence dans le choix et la présentation des mesures qui a largement orienté la tâche de ceux qui se sont attelés à la rédaction de ce plan. A ce titre, toutes les mesures sont conçues et affichées comme des propositions de lois qui pourraient être adoptées en l'état (chaque mesure porte d'ailleurs automatiquement le nom d'*Act*, sous lequel on désigne les lois aux États-Unis).

Sous-section 2 : La forme des procédures

1) Energize America, une stratégie de rénovation « par le bas » du Parti Démocrate pour reconquérir le pouvoir

Comme cela a été détaillé dans le chapitre précédent, la démarche initiée par Jérôme Guillet est motivée par l'intention d'impliquer les internautes qui fréquentent Daily Kos dans une réflexion et une discussion sur les enjeux énergétiques. Le but est d'étoffer, voire de renouveler le corpus d'idées du Parti Démocrate américain en la matière.
Les Kossaks se mobilisent sur internet pour s'opposer à leurs adversaires Républicains et en particulier aux néo-conservateurs qui sont au pouvoir, mais aussi à l'*establishment* Démocrate qui n'a pas su à leurs yeux apprendre de la décennie de défaites électorales que le Parti vient de subir. Ces militants sont donc des rénovateurs, en quelque sorte des Jeunes-Turcs, qui n'ont pour la plupart d'entre eux jamais été élus à Washington auparavant. Pour les Kossaks, une démarche telle qu'*Energize* America n'a de chances de se concrétiser à travers des mesures qui ont force de loi que si les résultats qu'elle produit sont repris et portés par les candidats Démocrates aux élections. Les élections pour le Congrès qui doivent se tenir en novembre 2006, dites élections de mi-mandat en ce qu'elles interviennent à la moitié du mandat du Président des Etats Unis, offrent une occasion de tester la stratégie de rénovation du parti en le reprenant au nom de sa base, et la campagne pour ces élections qui va se lancer au printemps 2006 constitue une échéance au moment où J. Guillet initie à l'automne 2005 ce qui va progressivement devenir *Energize* America.

Le processus de discussion des enjeux énergétiques et de rédaction collaborative qui se tient sur Daily Kos est donc à situer dans un champ plus large : il n'est qu'une étape d'une stratégie plus générale et de longue haleine de rénovation et de conquête de l'appareil Démocrate et même de reconquête du pouvoir à Washington. Les militants qui se retrouvent sur Daily Kos qui ont été décrits comme constituant un groupe doublement orphelin (dans son pays et dans son propre camp) espèrent par leur action produire un nouveau cadrage qui intègre mieux leur identité et leurs revendications. L'élaboration de propositions plus ou moins abouties de politiques publiques énergétiques n'est donc qu'une étape dans la tâche

générale à laquelle ils s'attellent : comme je l'évoquerai dans la troisième section de ce chapitre, ils doivent ensuite trouver les moyens de transmettre les contenus et à les faire adopter par des candidats qui voudront les porter au cours de la campagne, puis au Congrès s'ils sont élus. L'élaboration collaborative des mesures est pour les Kossaks un moyen de déborder en se prévalant de la base (la référence faite au *grassroots* sur la page de garde de présentation du plan) les cadres du Parti Démocrate dont ils sont relativement éloignés. Il a certes existé une proximité entre Howard Dean, alors chef du Comité National du Parti Démocrate, et Markos Moulitsas : l'initiateur de Daily Kos a en effet été consultant politique au sein de l'équipe du candidat Dean au moment où celui-ci s'était engagé dans les primaires démocrates pour l'élection présidentielle de 2004. H. Dean s'était alors fait remarquer grâce à une stratégie sur le Web à l'époque novatrice, avant de céder face à John Kerry. Le chemin que les Kossaks doivent parcourir pour faire connaître leurs idées est très long car la collaboration entre H. Dean et M. Moulitsas ne s'est pas prolongée au-delà de l'année 2004 ; de plus, Dean est à la tête du Parti Démocrate sans véritablement en être un leader : les Clinton sont d'autant plus influents que l'épouse de l'ancien Président Bill Clinton, Hillary Rodham Clinton, commence à cette époque à préparer une candidature à l'élection présidentielle de 2008. Or les Kossaks sont loin d'être sur la même ligne politique qu'Hillary Clinton : désireux dès cette époque de construire une alternative, M. Moulitsas clame par exemple que cette candidature est « tout sauf inévitable[404]. »

-Une procédure souple et évolutive pour parvenir à la définition d'une ligne politique sur les enjeux énergétiques. L'expérience *Energize* America affiche donc dès le départ l'ambition d'élaborer un certain nombre d'orientations et de propositions en matière de politique énergétique sur la base des discussions qui se tiennent sur Daily Kos. Aucune échéance n'est initialement clairement affichée, mais pour que la démarche puisse porter ses fruits, il faut que des résultats soient disponibles sous une forme stabilisée avant que la campagne pour les élections de mi-mandat de 2006 ne batte son plein, c'est-à-dire avant l'été 2006. Pour parvenir à cette fin en une période de temps réduite (quelques mois au maximum), avec des moyens qui sont eux aussi limités (tous les intervenants se mobilisent au titre d'une activité militante), le principal initiateur de la démarche ne propose pas à proprement parler une

[404] Lesnes, C. (13 juin 2006). 卍L'espoir démocrate au bout du blog.卐 *Le Monde*, pp. 3.

procédure de discussion très formalisée, mais un principe d'organisation relativement simple :

- J. Guillet semble considérer comme acquis que les discussions soient organisées sur le même site que celui qui a accueilli la démonstration du problème, et, encore avant cela, les échanges restés à leur grand dam confiné au sein d'un petit groupe de personnes qui débattent de longue date des enjeux énergétiques. Le fait d'organiser le débat sur Daily Kos lui semble naturel dans la mesure où le site réunit déjà le public cible auprès duquel il veut intervenir et avec lequel il souhaite élaborer les orientations de politique énergétique : le site réunit des militants libéraux du Parti Démocrate, et son audience grandissante finit par attirer quelques caciques du parti connus pour un positionnement politique nettement plus au centre que celui des Kossaks (c'est par exemple le cas de Harry Reid, le chef de la minorité Démocrate au Sénat de 2005 à 2007, puis de la majorité après les élections de mi-mandat de la fin de l'année 2006) .

-Il déclare qu'il s'entoure de quelques-uns des membres du groupe de précurseurs de la discussion des enjeux énergétiques sur Daily Kos pour former une équipe d'animation informelle, la *core team*, dont la composition a été précisée précédemment. Le rôle de cette équipe est crucial car elle est chargée de collecter et d'intégrer les arguments et les remarques qui sont la plupart du temps adressés sous forme de commentaires à des articles qu'elle a soumis sur Daily Kos.

Même s'il se doute que plusieurs itérations seront nécessaires pour parvenir aux documents qu'il appelle de ses vœux, comme en témoigne par exemple le numéro dont il affecte le premier article qui lance véritablement la phase de discussion (*Building together an effective Dem energy policy (I)*[405]), Jérôme Guillet est en septembre 2005 loin d'imaginer que la démarche va s'étaler sur neuf mois et finalement déboucher sur un plan complet de politique énergétique qui compte vingt mesures précisément décrites dans un document d'une trentaine de pages. Bien que peu formalisée et construite au fil de l'expérience, la procédure conserve la même ambition et les mêmes caractéristiques générales de son ouverture jusqu'à

[405] Guillet, J. (30 septembre 2005). Building together an effective Dem energy policy (I). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/30/72615/0701.

sa clôture. Les modes d'organisation proposés sont suffisamment souples pour s'ajuster à des nouveaux besoins et suffisamment ouverts pour ne pas constituer un obstacle au lancement de la démarche, puisqu'ils reprennent la manière dont s'organisent régulièrement les échanges sur Daily Kos. La seule différence avec la situation habituelle, c'est qu'une équipe collecte les remarques exprimées dans la discussion d'un *diary*, en intègre un certain nombre dans un nouveau texte qu'elle remet en discussion sur le site, et cela dans le but qu'elle a affiché d'élaborer des recommandations à propos d'enjeux énergétiques.

Si la procédure s'étale dans le temps et si les résultats vont au-delà des deux documents initialement envisagés, c'est en raison de l'intérêt que l'initiative suscite sur Daily Kos : les différentes versions du texte reçoivent plusieurs milliers de commentaires et déclenchent quelques controverses qui nourrissent et relancent les discussions, si bien que la tâche de l'équipe d'animation est de plus en plus lourde et de plus en plus ardue, car il lui faut entre deux versions successives intégrer un nombre croissants de remarques, ce qui ne manque pas de susciter des discussions au sein même de cette équipe (J. Guillet confie avoir échangé plus de cinq mille courriers électroniques privés avec les autres rédacteurs du plan[406]). Au départ, la procédure de discussion en tant que telle n'intéresse personne : aucune remarque ou aucune critique exprimée à l'encontre des propositions d'organisation faites par le porteur du projet n'a été identifiée. Ce n'est qu'après coup, une fois que la démarche a produit des résultats qu'elle devient un objet d'attention et un argument de promotion des mesures.

- La division du travail qu'organise *Energize* America : la complémentarité entre des codeurs et des débuggeurs

L'organisation générale de la procédure dont résulte *Energize* America présente certaines similitudes avec celles d'autres projets caractérisés par des modes de production distants et fondés sur un engagement individuel et volontaire : la division du travail et les modes d'organisation ne sont pas sans rappeler ceux qui prévalent dans certains communautés qui développent des logiciels libres (Demazière et al., 2007).

[406] « J'ai 4000 mails jusqu'à la conférence YearlyKos 2006, et 1500 depuis. » Entretien avec Jérôme Guillet, 18 novembre 2007.

Il est possible d'établir un parallèle entre *Energize* America et certains logiciels libres, dans la mesure où tous ces projets sont initiés par un groupe restreint de personnes, parfois un seul individu, qui a une idée plus ou moins précise des objectifs du développement dans lequel il s'engage[407]. Dans l'univers informatique, ce groupe est celui des codeurs : il s'agit littéralement de ceux qui écrivent les lignes de code des logiciels. Ce groupe se charge d'intégrer les contributions émises par d'autres dans la mesure où elles restent compatibles avec les objectifs initialement assignés au projet. Dans le cas d'*Energize* America, le groupe de codeurs correspond aux quatre auteurs du document cités sur la page de garde (Jérôme Guillet, George Karayannis, Timothy Lange et Mark Sumner) : il s'agit de ceux qui ont effectivement écrit les versions successives du plan. Le noyau dur de l'équipe de rédaction est constitué des quatre Kossaks qui n'ont pas attendu l'automne 2005 pour échanger à propos de l'énergie sur Daily Kos, auxquels viennent s'ajouter quelques-uns des contributeurs les plus assidus ou les plus compétents sur un domaine particulier. Ces derniers sont cooptés par les quatre auteurs, sur la base de leur participation à la phase publique des discussions qui se tient sur le site Web. En tout, même si sa composition évolue au fil des neufs mois que dure l'expérience, ce groupe est au maximum composé d'une dizaine de personnes. À quelques ajustements près, l'identité des codeurs se fige au cours de l'expérience. C'est sur la base de leurs contributions préalables rassemblées dans un *diary* de synthèse que J. Guillet lance de plus les discussions à la fin du mois de septembre 2005.

Dans le cas d'*Energize* America, comme dans celui de certains logiciels libres, les produits de l'activité des codeurs sont soumis à intervalles plus ou moins réguliers à une communauté élargie qui les teste dans des contextes variés. Dans le vocabulaire informatique, ceux qui identifient des dysfonctionnements (les *bugs*) du logiciel en l'utilisant, ou qui en suggèrent des améliorations, et qui expriment de telles demandes aux codeurs, sont appelés des débuggeurs. Les débuggeurs ne disposent pas forcément des compétences techniques qui leur permettent d'intervenir pour modifier le code informatique. Tout utilisateur peut être à un moment donné un débuggeur : il suffit par exemple qu'il fasse la démarche de signaler un problème sur l'utilisation du logiciel aux codeurs et que ces codeurs estiment qu'ils peuvent

[407] A ce sujet, le lecteur pourra se reporter au cas du logiciel SPIP abordé dans la deuxième section du chapitre 3.

prendre en charge ce problème pour le régler en modifiant les lignes de code qu'ils ont écrites. Par le retour qu'ils offrent à partir de leur utilisation courante du logiciel, les débuggeurs peuvent donc permettre d'améliorer la fiabilité du travail des codeurs et peuvent participer à l'enrichissement du projet. Bien que variables, les modalités d'engagement d'un débuggeur sont plus légères que celles qui pèsent sur un codeur : l'intervention du premier peut être tout à fait ponctuelle (par exemple signaler une fois un dysfonctionnement) ; par conséquent, leur nombre est potentiellement beaucoup plus important que celui des codeurs, mais leur identité est moins stabilisée et les contours de leur communauté sont plus flous que ceux du groupe de codeurs. Au cours de l'expérience *Energize* America, la communauté des débuggeurs est constituée des « centaines d'activistes informés » (*hundreds of informed citizen activists*) qui prennent la parole sur Daily Kos pour réagir aux versions successives du plan préparées par les codeurs de la *core team* : les débuggeurs interviennent pour demander la modification ou la suppression d'une mesure, argumentent pour que soient explorées de nouvelles idées et propositions, attirent grâce au système d'évaluation des contributions l'attention sur les messages qu'ils estiment les plus intéressants et la détournent de ceux qui nuisent selon eux à l'avancement du projet (les *trolls*).

Bien qu'en apparence peu formalisée, et très largement appuyée sur le fonctionnement régulier du site Daily Kos, et donc sur le logiciel qui le sous tend et la manière dont ce dernier est configuré, la procédure met en place un échange sur un site qui est ouvert à tous les internautes entre un groupe restreint de codeurs et une communauté élargie de débuggeurs, communauté que l'équipe de codeurs souhaite la plus large possible à l'échelle de Daily Kos.

-Les modalités de l'échange codeurs / débuggeurs

Du projet initialement prévu (la préparation d'un manifeste en matière énergétique qui peut être diffusé sur un document au format semblable à celui d'une carte de crédit, la *pledge card*) à la cinquième version du plan dont il a été question en ouverture de ce chapitre, les modalités de l'échange entre codeurs et débuggeurs restent les mêmes :

- L'équipe d'animation publie le résultat de ses travaux antérieurs à un moment donné discutés sur Daily Kos sous forme d'un *diary* signé par un de ses membres ; elle le met en discussion auprès de la communauté des Kossaks qui s'expriment donc essentiellement à travers la publication de commentaires associés aux articles. Alors que les débuggeurs s'expriment exclusivement en publiant des commentaires, les codeurs sont les seuls à prendre la parole en utilisant les deux modalités, l'article et le commentaire, puisqu'ils participent également aux discussions publiques de leurs articles. Les débats associés aux articles qui présentent les versions successives du plan sont concentrés sur une brève période de temps : l'essentiel des commentaires sont postés dans les quarante huit heures qui suivent la publication de l'article qui présente la version du plan en discussion ; il est rare que les discussions se prolongent au-delà de ce laps de temps. Une telle réactivité est courante sur Daily Kos, et, dans les cas où des internautes estiment qu'une discussion doit se poursuivre, il est d'usage qu'ils proposent d'inaugurer un nouvel échange en publiant un nouveau *diary*. L'incitation à la publication d'un nouvel article peut également être comprise comme un mode de gestion de la profusion de commentaires sur le site, car il n'est pas rare que même en restreignant la période de discussion à quelques jours, un article attire plusieurs centaines de messages (cf. le tableau ci dessous qui répertorie les différentes versions d'*Energize* America ; le nombre moyen de commentaires publics reçus par *draft* est de deux cent soixante). C'est par exemple ainsi qu'a procédé J. Guillet au mois d'avril 2006 en consacrant quatre articles consécutifs pour animer un débat sur la taxe sur les carburants.

- Lorsqu'il s'agit d'organiser l'exploitation du contenu des échanges qui ont eu lieu sur Daily Kos, la procédure qui conduit à *Energize* America ne se prolonge pas selon les mêmes modalités que celles qui prévalent lors de l'exploration et qui ont été décrites dans le chapitre précédent. Une fois la discussion clôturée, le processus se centre sur l'équipe restreinte qui anime le projet. Mais à l'instar de ce qui se passe avec la procédure considérée dans sa globalité, qui s'est mise en place chemin faisant, l'organisation interne de l'équipe de codeurs s'est affinée progressivement, tout en s'appuyant sur des idées directrices qui n'ont jamais varié.

- À la fin de chaque discussion sur Daily Kos, le théâtre des opérations se déplace de la scène à la coulisse. Les tâches effectuées au cours de cette phase sont en d'autres termes soustraites au regard des Kossaks et du public. Le passage de la scène à la coulisse s'accompagne concomitamment d'une réduction du nombre de ceux qui participent à la procédure : des milliers d'internautes qui peuvent participer aux discussions sur Daily Kos, à condition qu'ils soient simplement inscrits sur le site, la liste des contributeurs se contracte brusquement à la dizaine de membres que compte l'équipe d'animation. Ces membres se chargent en effet de collecter et éventuellement d'intégrer les remarques qui ont été exprimées par les internautes. Pour chaque version du plan, un membre de la *core team* tient le rôle de rédacteur en chef ; la charge revient successivement aux membres qui écrivent le plan. Le rédacteur en chef se livre au travail d'agrégation des prises de parole à partir des discussions tenues sur Daily Kos. Il propose sur cette base un premier jet aux autres membres de l'équipe de rédacteurs du plan.

N°	Titre du *diary*	Auteur (Rédacteur)	Pseudo	Date	Nbre com
1	Building together an effective Dem energy policy (I)	Jérôme Guillet	*Jerome a Paris*	30/09/2005	223
2	Reenergize America - A Democratic Blueprint	Timothy Lange	*Meteor Blade*	18/10/2005	200
3	Energize America -- A Democratic Blueprint	Mark Sumner	*Devilstower*	06/11/2005	243
4	Energize America - A Blueprint for U.S. Energy Security	Jérôme Guillet	*Jerome a Paris*	13/12/2005	311
5	Energize America - Achieving U.S. Energy Security by 2020	*Voir liste*	/	20/05/2006	327

Figure 37 : Tableau synthétique des cinq versions du plan Energize America

Le groupe de codeurs n'a pas instauré de règles précises mais a toujours cherché à privilégier le consensus pour stabiliser des résultats. Une telle organisation n'est possible que lorsqu'un groupe ne compte qu'un nombre limité de participants, comme c'est ici le cas. Dans ce groupe, chacun pouvait réagir, proposer des éléments plus ou moins aboutis sur lesquels il disposait de compétences particulière, mais il était convenu que le rédacteur en chef garde finalement la main sur la version qu'il était chargé de superviser. Une fois ces tâches

effectuées et la nouvelle version du plan aboutie, le rédacteur désigné revient vers les internautes en la mettant en ligne sur Daily Kos. Un nouveau temps de discussion publique peut alors avoir lieu avec tous les internautes.

Au cours des neuf mois sur lequel se tient *Energize* America, la phase de la procédure qui se tient en coulisse se répète plusieurs fois et est d'une durée variable ; elle s'allonge tendanciellement à mesure que progresse l'expérience : vingt jours séparent la clôture des discussions de la première version de la publication de la deuxième ; trente s'écoulent entre la troisième et la quatrième et quatre mois entre la quatrième et la cinquième.

Pour réaliser la collecte des opinions exprimées par les internautes et formuler des mesures, l'équipe d'animation applique d'autres règles et utilisent d'autres outils que ceux qui sont mobilisés pour réaliser la partie publique des débats. Cette phase de sélection et d'agrégation des contributions en vue de l'écriture d'une nouvelle version de plan a mobilisé des outils relativement simples au regard des dispositifs complexes qui règlent les discussions de la phase publique sur Daily Kos. En effet, selon J. Guillet, après avoir essayé plusieurs formules et testé des outils plus ou moins sophistiqués, les membres de l'équipe d'animation qui ne se sont jamais réunis physiquement au cours de la période d'élaboration du plan, sont rapidement revenus à des solutions moins élaborées, qui ont toutefois répondu à leurs besoins : tous les échanges internes au groupe de codeurs ont transité par courrier électronique et le plan de politique énergétique a été écrit avec un logiciel de traitement de texte qui dispose d'une fonction de suivi des modifications. J. Guillet décrit ce processus de la manière suivante :

> « On a essayé divers outils, mais nous en sommes revenus in fine aux simples emails et aux markups de documents Word. Sur chaque version, il y avait une personne chargée de la rédaction (et qui abattait le gros du boulot de synthèse). Les autres membres du "core group" fonctionnaient comme premiers relecteurs, proposant amendements, ajustements, ou apportant éventuellement des blocs entiers rédigés par eux sur des sujets qu'ils connaissaient bien. Le rédacteur en chef proposait l'architecture, la faisait valider, rédigeait, et gardait la main sur la version finale. (…) Nous n'avions pas de règles précises. Nous cherchions à atteindre un consensus au sein du "core group", tout en étant influencé par les opinions des Kossacks en général sur certains sujets [408]. »

[408] Entretien avec Jérôme Guillet, 18 novembre 2007.

Entre le moment de clôture des discussions d'une précédente version du plan sur Daily Kos et la mise en ligne de la version suivante sur ce même site, toutes les opérations réalisées par l'équipe de rédacteurs sont invisibles pour l'ensemble des participants ; elles ne laissent de plus aucune trace publique (il n'y a par exemple pas d'archives publiques des discussions entre les membres de l'équipe d'animation), si bien que le processus d'agrégation des prises de parole est dans ce cas opaque pour les internautes de Daily Kos[409].

Le fonctionnement régulier de la procédure qui mène à *Energize* America passe donc par le retour à intervalles régulier de phases de clôture des débats qui se tiennent sur Daily Kos. L'arrêt des discussions permet au "core group"du projet de se livrer à un travail de codage et de produire les mesures du plan. C'est parce que les discussions s'arrêtent que les membres de l'équipe d'animation peuvent agréger des idées qu'ils ont relevées dans le débat et proposer des mesures temporairement stabilisées. Ces résultats sont ensuite de nouveau soumis au jugement et à l'appréciation des Kossaks.

Au regard du questionnement sur l'exploitation des résultats de l'exploration qui prévaut dans ce chapitre, cette phase est d'une importance capitale. J'ai dans les paragraphes précédents donné des éléments qui concernent aussi bien l'identité des participants que la manière dont ils procèdent pour produire des mesures constitutives d'un plan complet. Mais cela reste à ce stade malgré tout insuffisant pour répondre à la question générale qui oriente ce chapitre, du fait de l'opacité qui entoure la réalisation concrète des tâches qui sont effectuées à ce moment là. Cela soulève même de nouvelles questions, car, reclus sur eux-mêmes, les codeurs ont apparemment la liberté d'écrire exactement ce qu'ils veulent, et ont la possibilité de ne tenir aucun compte de ce qu'expriment les participants sur Daily Kos. Au moment de l'examen de la page de garde du plan *Energize* America, au début de cette section, il a d'ailleurs été souligné que les quatre codeurs se présentaient comme les auteurs du document. Seulement, si ces quelques personnes n'avaient formellement travaillé qu'entre elles, et si elles n'avaient écrit *Energize* America qu'à partir de leurs seules idées et

[409] Cela a posé un certain nombres de difficultés pour mon enquête car les seules informations que j'ai obtenues sur le fonctionnement de la procédure lors de ce passage en boîte noire sont celles évoquées par les membres de la *core team* dans la présentation officielle de l'expérience, ou dans les entretiens que j'ai menés plus d'un an après la publication de la cinquième version d'*Energize* America.

propositions, ils ne pourraient que difficilement qualifier leur plan de « *Grassroots* » comme ils le font sur cette même page de garde (« *A Strategic and Comprehensive Grassroots Plan* »), ou encore ajouter « des centaines d'activistes informés » à la liste des contributeurs, sans que ces mentions ne soient contestées. Ces derniers éléments laissent entrevoir une relation plus riche et plus complexe qu'il n'y paraît à première vue entre les internautes qui émettent des arguments sur Daily Kos et les quelques membres de l'équipe d'animation du projet qui, tout en se nourrissant des propos échangés sur les arènes publiques, se mettent à l'abri du tumulte des forums du site pour rédiger des propositions constitutives d'une nouvelle politique énergétique que pourraient promouvoir les Démocrates. Cette relation sera plus précisément abordée dans la prochaine section, dans la mesure où le consensus au sein du "core group" n'est pas le seul principe qui préside à la sélection et l'agrégation des prises de parole et qui permet de passer d'une version du plan à l'autre. Je vais notamment montrer à travers la description de la trajectoire de la taxe sur les carburants qu'une proposition pourtant consensuelle au sein du groupe de codeurs peut être purement et simplement abandonnée du plan, sous l'influence des arguments exprimés par les Kossaks qui débuggent le plan sur les espaces publics de discussion.

2) Le débat sur la maîtrise de l'énergie : une expérience de recherche qui se réclame d'une inspiration deweyèenne

Comme cela a été présenté dans le premier chapitre, l'expérience du débat sur la MDE s'inspire de l'hypothèse deweyèenne selon laquelle le Public peut sortir de l'éclipse dans laquelle il se trouve plongé consécutivement à des transformations massives qui ont à la fois changé l'échelle des problèmes et eu raison des communautés locales au niveau desquelles étaient jusque là appréhendés les principaux enjeux politiques. Selon Dewey, le Public peut réapparaître à condition que soit repensé et renouvelé l'équipement dont il a besoin pour s'assembler. Le débat sur la MDE a initialement été pensé comme une contribution à la recherche de nouveaux moyens d'organisation du Public, en expérimentant des outils informatiques pour organiser une procédure permettant à des individus et des groupes de se réunir pour traiter un problème qui peut les affecter, pour explorer ce problème par une discussion publique et pour formuler sur la base de l'exploration réalisée des

recommandations pour reconfigurer la situation pointée comme problématique. Dans le droit fil des enseignements tirés de la réflexion de Dewey sur les enquêtes sociales, les discussions auxquelles donnent lieu la procédure de débat sur la maîtrise de l'énergie ne sont pas réservées à un cénacle : elles ne sont pas confinées sur une scène qui les priverait de publicité et dont l'accès serait restreint. Les outils de l'informatique connectée mobilisés ouvrent en effet de nouvelles perspectives non seulement en matière d'accès à la participation, puisque tout internaute intéressé a la possibilité de contribuer, mais aussi de publicité du processus, des échanges et de leurs conclusions. Comme la plupart des dispositifs participatifs qui sont expérimentés, la procédure de débat MDE cherche à régler l'organisation des discussions ; mais, de manière plus singulière, elle prévoit quant à elle dès les premiers temps de son élaboration que les discussions donnent lieu à des résultats. Dans les documents élaborés pendant la préparation du débat sur la maîtrise de l'énergie (MDE) ou sur le site qui y est consacré, il est fait mention aux résultats attendus de l'opération dans une section relative « aux débouchés recherchés » :

> « Il apparaît pertinent de tendre la procédure vers la réalisation d'un catalogue de recommandations dont les porteurs et partenaires du débat pourraient se saisir pour établir des mesures efficaces en matière de réduction de la demande énergétique [410]. »

Il semble donc que l'initiative poursuive un objectif final relativement comparable à celui qui anime les organisateurs de la démarche qui aboutit à *Energize* America. Mais elle le fait pour des raisons sensiblement différentes à celles assignées à la réalisation du plan de politique énergétique qui vient d'être présenté.

Il faut rappeler, en faisant référence au premier chapitre au sein duquel elle est plus amplement présentée que la procédure de débat sur la MDE est à l'origine une initiative de chercheurs ; elle a en effet été conçue dans le cadre de la réalisation de cette thèse de doctorat. Le travail de préparation a été effectué avec Sopinspace, la société parisienne qui a fait du débat sur internet sa spécialité. Elle est donc à la fois tributaire de mes hypothèses de recherche sur l'organisation des discussions, de celles de Sopinspace, qui se déclinent dans le cas de cette entreprise dans une offre commerciale et des outils qui la composent. Cette

[410] Benvegnu, N., & Aigrain, P. (2006). Débat Maîtrise de la Demande d'Energie. Procédures, outils, objectifs et acteurs. Paris: Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des Mines; Sopinspace. p. 6. Un exemplaire de la dernière version de ce document de préparation de l'expérience est disponible dans les annexes.

collaboration a débouché à l'été 2006 sur un cahier des charges complet de l'opération essentiellement destiné à offrir une présentation du projet et servir d'appui dans la recherche de partenaires capables et désireux d'organiser un tel débat sur la MDE. Dès cette phase de préparation, le cahier des charges comporte un volet consacré aux débouchés du débat et il y est souligné que les attentes des promoteurs de la procédure quant au devenir du contenu des échanges n'est pas sans conséquences sur la manière dont sont organisées les discussions, en d'autres termes, sur la manière dont est conçue la procédure :

> « Satisfaire au mieux une telle ambition implique une organisation spécifique et particulière de l'ensemble de la procédure[411]. »

La volonté de concevoir une procédure originale qui produit des résultats sous forme de « propositions écrites d'actions ou d'orientations possibles pour des politiques publiques[412] » est dans le projet d'autant plus forte qu'il n'existe que peu de chances pour que soit d'emblée établie une articulation évidente et contraignante entre une initiative de chercheurs comme l'est le débat MDE et les rouages politiques traditionnels, afin que ce qui ressort des discussions soit pris en compte en donnant éventuellement lieu à la mise en œuvre de mesures d'action publique.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie a pris la décision au mois de septembre 2006 de soutenir le projet et d'organiser le débat, sur la base du cahier des charges que j'ai présenté dans différentes services de l'Ademe à plusieurs reprises avec ou sans Philippe Aigrain, le Directeur de Sopinspace. L'engagement de l'Ademe est à double titre capital pour le déroulement de l'expérience et les conditions dans lesquelles elle est réalisée :

-Comme l'indique rétrospectivement le bilan publié sur le site par l'équipe d'animation, il transforme l'opération de recherche en une « expérimentation en vraie grandeur de débat public[413] », puisque le débat sur la MDE devient un débat national organisé entre mars et juillet 2007 par l'établissement public français de référence, celui qui dispose sur les sujets de MDE des « capacités d'expertise et de conseils. » Le fait que l'Ademe soit un acteur crédible,

[411] Ibid. p. 6.

[412] La page de présentation du débat préparée par Sopinspace est accessible à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/presentation-du-debat-mde/

[413] Voir la bilan de l'opération publié par l'équipe de Sopinspace sur le site du débat : http://www.ledebatmde.org/racine-fiche/bilan-general

qui n'a de plus pas de vocation marchande sur le domaine de la maîtrise de l'énergie, change radicalement la donne au niveau de l'image du débat, et par conséquent au niveau de l'identité et de l'implication des groupes concernés : les participants peuvent estimer que l'Ademe est un acteur légitime pour porter et relayer les propositions qui doivent émerger du débat. Par exemple, le réseau de partenaires du débat présenté précédemment s'engage dans l'opération dans le sillage de l'Ademe, avec laquelle tous ces acteurs ont l'habitude de travailler par ailleurs, alors que, pris séparément, ils restaient jusque là réticents à s'engager.

-D'autre part, cet engagement se fait en confirmant et même en renforçant la dimension expérimentale et la volonté de tester à la fois des nouvelles méthodes et de nouveaux outils pour concevoir des propositions concrètes. L'Ademe s'engage en effet initialement à travers sa Direction de la Recherche. Le Directeur Exécutif de la Stratégie et de la Recherche, François Moisan, affirme que c'est avant tout le sujet de recherche qui l'a intéressé, et que c'est au regard de l'intérêt accordé au sujet de recherche qu'il a pris la décision d'engager l'Ademe[414]. Il a par ailleurs publiquement insisté lors de l'événement de lancement de la procédure sur le fait qu'il partageait et épousait les objectifs de recherche associés à l'expérience, tout en les ajustant à ce qui pouvait spécifiquement intéresser l'Ademe[415].

L'Ademe adhère au projet, mais ne peut ni ne désire l'organiser seule : elle ne dispose pas en interne des compétences qui relève d'une expertise d'exploration et qui peuvent permettre de mettre en œuvre une procédure de débat public. Elle se fie donc au cahier des charges que j'ai préparé en collaboration avec Sopinspace et décide d'organiser le débat selon la procédure qui a été élaborée avant qu'elle n'apporte son soutien au projet. Elle s'en remet à « l'organisation spécifique et particulière de la procédure » que les initiateurs du projet ont imaginée et qui propose une focalisation progressive des discussions pour que soit finalement présenté un nombre limité de recommandations. La procédure de débat sur la

[414] « Quand j'ai su que vous veniez de chez Callon, j'ai tout de suite essayé de faire un lien entre ce que moi je connaissais des travaux de Michel Callon et cette initiative qui était a priori pas tout à fait dans le même champ puisque le mot « innovation » est là plus difficile à interpréter que lorsqu'il s'agit d'une innovation technique. Mais si on dit le terme « innovation procédurale », là, on comprend tout de suite ! Et c'est ça, pour être très clair, ce qui m'a motivé, c'est le sujet de recherche, plus que l'opération « débat internet », puisque j'avais déjà été impliqué, enfin pas impliqué, je ne sais plus de quelle façon d'ailleurs, avec Sopinspace dans le débat sur environnement santé. » Entretien avec François Moisan Directeur exécutif de la stratégie et de la recherche, 21 août 2007.

[415] Voir à ce propos, au sein du chapitre 4, la troisième sous-section de la première section.

MDE se décompose en trois phases successives qui se répartissent sur les quatre mois que dure l'expérience. Ces trois phases sont à la fois indépendantes, c'est-à-dire qu'il est possible de participer à l'une, quelle qu'elle soit, sans avoir participé à l'une ou aux deux autres, et interdépendantes : leur enchaînement dessine une progression vers l'élaboration de propositions d'actions qui visent à limiter, si ce n'est réduire, les émissions de dioxyde de carbone, en maîtrisant la consommation d'énergie.

Comme cela a déjà été souligné dans le premier chapitre, sous cette forme précise, cette procédure est pour la première fois expérimentée pour organiser le débat MDE. Mais le fait qu'elle soit inédite pousse ses concepteurs à la faire exister en étant capables d'en produire des descriptions et d'en fournir des représentations.

- Une procédure découpée en trois phases successives et complémentaires

Dans la phase de préparation de l'opération qui vient d'être présentée, les concepteurs décrivent la procédure dans le but de montrer sa pertinence et ainsi d'emporter la conviction de partenaires qui acceptent de s'engager en faveur de la mise en œuvre du débat. Au moment de la réalisation de l'expérience, ils la décrivent pour donner des éléments de compréhension sur le fonctionnement de la procédure pour que ceux qui le désirent puissent participer. Au fur et à mesure que se déroule le débat, les animateurs étoffent à cet effet une rubrique du site consacrée au « Processus[416] » : ils y publient notamment des fiches descriptives de chacune des trois phases de débat. En détaillant le fonctionnement de chacune de ces phases, ces fiches sont à la fois descriptives et prescriptives : elles définissent et assignent des rôles à la fois aux membres de l'équipe d'animation (par exemple, « quel est le rôle d'un rapporteur dans un atelier ? », Cf. l'encadré ci-dessous) et aux participants, puisque ces fiches sont intitulées « Comment participer ? » L'équipe de Sopinspace qui a produit ces fiches descriptives à l'intention des participants au débat alimente ses descriptions en puisant dans le Livre blanc sur *la démocratie participative et le débat public utilisant internet* qu'elle a publié. Ce document fait dans le même temps le point sur sa conception du débat et son offre de services, et fait le lien entre sa réflexion et sa pratique du débat.

[416] La rubrique est accessible dans le menu général du site du débat : http:// /www.ledebatmde.org/racine-processus/processus/

Que ce soit dans la phase de préparation de l'expérience ou dans celle de la mise en œuvre du débat, les concepteurs accompagnent leurs descriptions de représentations sous forme de schémas. Ils mettent ainsi clairement en évidence que cette dernière à une forme particulière et des points de passage dont elles ne peut se détourner. Elle est plus formalisée que la procédure qui conduit à *Energize* America. En phase de préparation, le schéma tend à l'exhaustivité et envisage la procédure sous toutes ses coutures (préparation, communication, débouchés…).

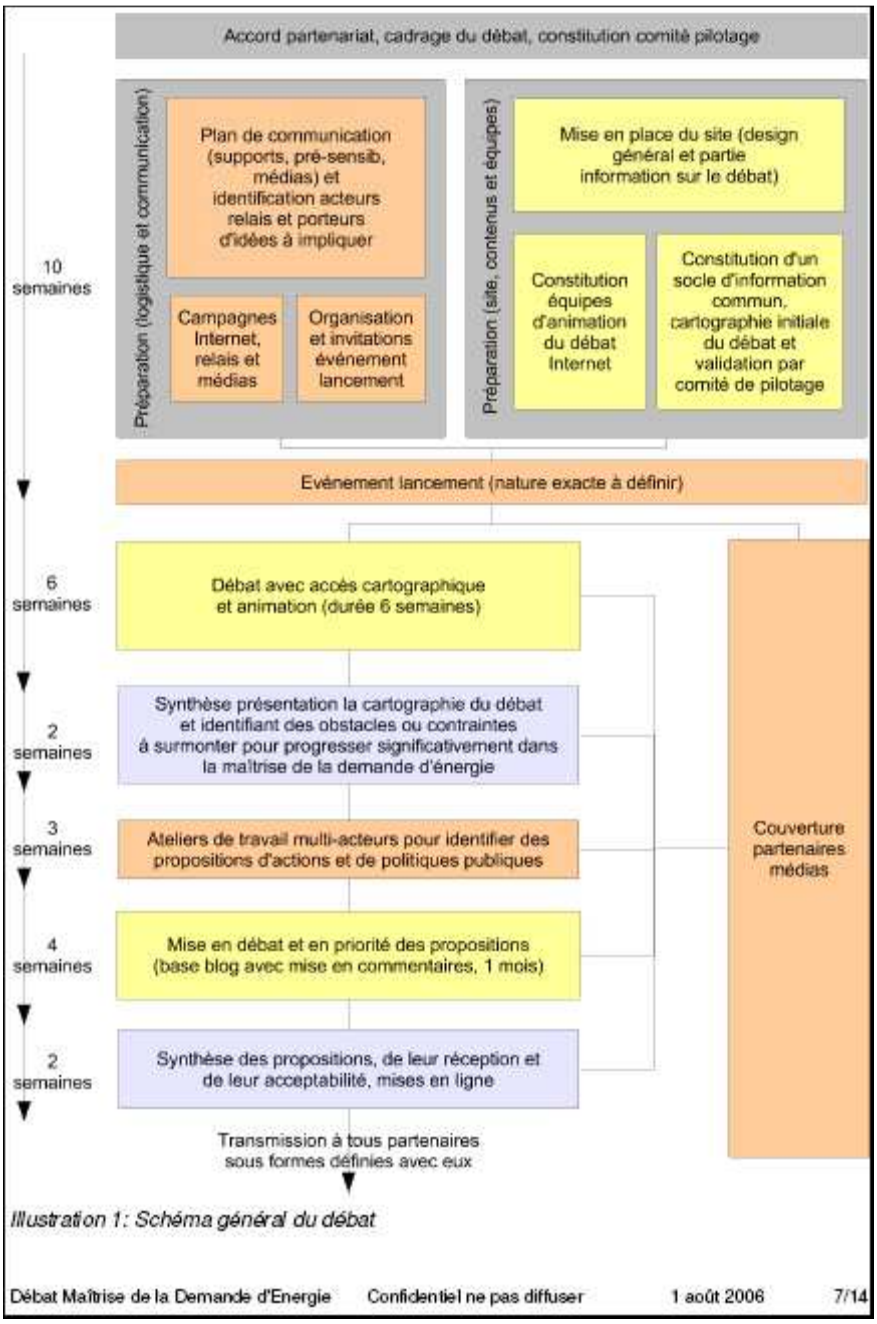

Figure 38 : Schéma général de la procédure de débat MDE, Cahier des charges de l'expérience, (Benvegnu et Aigrain, 2006)

Les internautes qui fréquentent le site Web du débat ont quant à eux accès à une version stylisée qui donne à voir le déroulement et le calendrier de la procédure, de son ouverture à sa clôture (Figure 27).

Les trois phases de la procédure qui se succèdent présentent des différences notables, à la fois dans leurs modalités de déroulement et dans les objectifs qui y sont associés.

« Acte 1 : débat ouvert avec cartographie » : le moment de l'exploration

La première phase de la procédure de débat sur la MDE a été envisagée dans le chapitre précédent : il s'agit en effet de celle qui organise l'exploration du problème soumis à débat. La procédure de débat MDE organise l'exploration intégralement sur internet et pour une durée de sept semaines. Considérée dans l'intégralité de la procédure, la première phase est dans les intentions des concepteurs celle qui vise à établir « une carte des débordements » qui doit permettre d'orienter la suite des travaux en identifiant les situations problématiques qu'il est possible de traiter. Par « carte des débordements », en suivant Callon, Lascoumes et Barthe, j'entends une mise en évidence d'une série d'éléments qui échappent aux cadrages existants et qui font problème (Callon et al., 2001). Cela concerne aussi bien « l'identification et la définition des problèmes, que l'identité des groupes concernés , leur positions et leurs relations[417]. » L'élaboration d'une carte des débordements est un produit de l'exploration dans la mesure où cette dernière vise précisément à appréhender la nouveauté, le mal connu, voire l'inconnu et des idées nouvelles. C'est pour se référer à un espace où tout n'est pas *a priori* connu et figé que les organisateurs avaient décidé de structurer l'espace de discussion de manière minimale et de l'ouvrir à la prise de parole de tous ceux qui souhaitent s'exprimer et le peuvent.

[417] Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Le Seuil. p. 261.

À l'instar du modèle de débat public que cherche à promouvoir la Commission Nationale du Débat Public[418], la première phase de la procédure MDE vise à « faire le tour des arguments. » Mais, au-delà de cette convergence sur le principe, la première phase du débat MDE se distingue du débat tel qu'il est institutionnalisé en France non seulement au niveau des moyens déployés pour organiser l'exploration[419], mais aussi en ce qu'elle ne constitue pas à elle seule toute la procédure mais est à considérer comme une étape d'une procédure qui en compte deux autres.

Dans la réflexion et l'offre commerciale de Sopinspace, cette première phase s'assimile à un « débat thématique visant l'identification des principaux angles d'analyse d'un domaine et des arguments liés. » L'entreprise préconise dans un tel cas des « modalités [qui] doivent laisser ouverts les termes du débat tout en assurant et maintenant sa lisibilité, permettre un progrès cumulatif dans l'argumentation et une confrontation de celle-ci à des fait ou des enquêtes[420]. » L'équipement déployé pour réaliser l'exploration cherche à s'ajuster à cet objectif d'ouverture maîtrisé des échanges : l'outil cartographique qui propose une représentation dynamique des échanges en organisant les interventions par thème en constitue en quelque sorte ici le symbole. Cette mise en forme des échanges est d'autant plus importante qu'elle est déterminante pour l'organisation de la deuxième phase.

« Acte 2 : ateliers de travail multi-acteurs, élaboration des propositions » : sélection des interventions et écritures des propositions

---

[418] L'étude comparative de débats publics organisés sous l'égide de la CNDP laisse apparaître que le modèle de débat n'est ni uniforme ni figé. Il évolue notamment en fonction du rôle que jouent les Commissions Particulières : Voir par exemple : Ballan, E., Baggioni, V., Métais, J., & Le Guillou, A. (2007). Anticipation et contrôle dans les débats publics: le cas des premiers débats "nucléaires". In M. Revel, C. Blatrix, L. Blondiaux, J.-M. Fourniau, B. Hériard Dubreuil & R. Lefebvre (Eds.), *Le débat public: une expérience à la française de démocratie participative* (pp. 123-133). Paris: La Découverte. Toutefois, des caractéristiques générales du débat, telles qu'elles sont décrites à travers les grands principes explicités dans les cahiers méthodologiques de la CNPD permettent de rapprocher l'ensemble de ces débats.

[419] Il est bien entendu délicat de réaliser une comparaison entre les procédures de type CNDP et celle du débat MDE, ne serait-ce que du point de vue des moyens qu'elles mobilisent. Les budgets alloués ne permettent par exemple pas de les situer à la même échelle (pour donner un ordre de grandeur, le coût moyen d'un débat public CNDP est vingt cinq fois plus élevé que celui du débat MDE).

[420] Sopinspace (2007). Livre blanc sur la démocratie participative et le débat public utilisant internet. Paris: http://www.sopinspace.com/fr/livre-blanc. p. 14.

Si la première phase présente quelques traits de ressemblances du point de vue de ses intentions avec un débat public tel que l'organise la CNDP, la deuxième se réfère quant à elle davantage au fonctionnement d'une conférence de citoyens, à plusieurs égards.

La deuxième phase de la procédure organisée par l'Ademe emprunte tout d'abord à la conférence de citoyens du point de vue de l'organisation qu'elle met en place pour parvenir à un nombre réduit de points qu'elle cherche à obtenir. Elle propose de se tenir à travers une série d' « ateliers de travail multi-acteurs » dont la composition et le fonctionnement les fait ressembler à des conférences de citoyens dont on aurait réduit l'échelle, ou plus exactement au dernier temps de ces conférences, au moment où elles organisent le débat public qui précède l'élaboration des recommandations [421]. Dans ce cas comme dans celui de la phase 1 et de la procédure de débat CNDP, toute comparaison est délicate dan la mesure où le coût de l'organisation d'une conférence de citoyens complète est d'environ un million d'euros alors que le budget total du débat MDE est voisin de soixante dix mille euros. Ces ateliers consistent en des réunions de face à face qui rassemblent en un même lieu pendant trois heures un nombre limité d'acteurs et de participants au débat (entre une dizaine et une quinzaine de personnes). Les ateliers présentent donc la spécificité de mettre en présence des participants au débat, dont la plupart ont participé à la phase précédente de discussion en ligne, ce qui fait dire à l'un d'entre eux que l'atelier lui a donné l'occasion de « rencontrer des

[421] Il faut rappeler que le déroulement d'une conférence de citoyens peut se décomposer en au moins trois temps successifs. De manière schématique, on peut distinguer :
- une première réunion est consacrée à l'information et à la formation des participants ;
- une deuxième organise la formation des participants sur les enjeux spécifiques sur lesquels porte la conférence : les participants sont alors exposés à des points de vue contradictoires. A l'issue de cette phase, les participants décide des enjeux qui seront plus particulièrement abordés au cours de la phase suivante, celle du débat public.
- une troisième réunion, à laquelle je fais plus particulièrement référence dans le cas de la procédure organisée par l'Ademe, consiste en un débat public au cours duquel des experts et des parties prenantes de l'enjeu sur lequel porte la conférence sont sollicités pour répondre aux questions que se posent les participants à l'issue des deux sessions de formation qu'ils ont reçues.
A l'issue de ce débat, les citoyens se retirent pour rédiger leurs recommandations.
Les travaux qui proposent des descriptions et des réflexions sur le fonctionnement de ces dispositifs sont aujourd'hui nombreux. L'ouvrage dirigé par Simon Joss et John Durant s'est imposé comme référence : Joss, S., & Durant, J. (1995). *Public participation in science: the role of consensus conferences in Europe*. London: Science Museum. Il existe également des descriptions fine concernant des cas particuliers : Fourniau, J.-M. (2006). Une conférence de citoyens dans le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien. Compte rendu du Comité de pilotage (pp. 47 p.). Paris: INRETS-CNDP Laurent, B. (2009). Replicating participatory devices: the consensus conference confronts nanotechnology, *4S Society for Social Studies of Science annual meeting*. Washington.

pseudos en chair et en os[422]. » Le débat sur la MDE comporte donc une phase qui ne se déroule pas sur le Web.

Dans l'esprit des concepteurs de la procédure, la deuxième phase est un moment important de transformation du processus : c'est théoriquement à ce moment que sont élaborées les propositions de mesures d'action publique. L'objectif se rapproche en cela de celui d'une conférence de citoyens dont le principal débouché attendu est la production de recommandations (Bourg et Boy, 2005). A l'issue de la phase d'exploration (phase 1), l'équipe d'animation doit produire des synthèses thématiques des discussions et formuler pour chaque thème des questions qui doivent servir de fils directeurs à l'organisation d'ateliers thématiques qui réunissent chacun physiquement une dizaine de participants. Sur la base de ce qui ressort de l'exploration précédemment réalisée, chaque atelier doit amener à une sélection relativement réduite d'éléments qui peuvent prendre plusieurs formes.
Un aspect permet toutefois de distinguer les ateliers « multi-acteurs » des conférences de citoyens : il tient à la composition des groupes qui y participent. Les organisateurs d'une conférence de citoyens cherchent à constituer un public, que certains qualifient de « mini-publics » (Fung et Wright, 2003), aussi divers et aussi désintéressé que possible à l'égard de l'enjeu abordé ; ce détachement est présenté comme une condition de sa neutralité. Dans le cadre du débat MDE, ceux qui participent aux ateliers en ont eux-mêmes exprimé la demande auprès des organisateurs ou ont été sollicité par les animateurs sur la base de contributions aux discussions de la première phase estimées remarquables : quelle que soit la modalité d'engagement dans les ateliers de la deuxième phase, les participants ont donc exprimé un intérêt pour les thèmes qui y sont abordés.

Considérées en elles-mêmes, les attentes qui pèsent sur cette deuxième phase peuvent paraître très importantes puisqu'il doit sortir d'ateliers de trois heures des résultats voisins de ceux produits par les conférences de citoyens en plusieurs réunions réparties sur plusieurs semaines. Elles sont néanmoins quelque peu amoindries par les modalités d'engagement des participants, qui, à la différence de ceux des conférences de citoyens, ne sont pas formés. Pour participer, il est simplement demandé à « chaque participant à l'atelier

[422] Lombard, E. (30 mai 2007). Débat à froid sur sujet brûlant. Agora Vox : http://www.agoravox.fr/actualites/environnement/article/debat-a-froid-sur-sujet-brulant-25028.

doit avoir lu la synthèse [des discussions de la première phase] en détail (…) avant de venir à l'atelier[423]. » Dans son *Livre blanc sur la démocratie participative*, l'entreprise Sopinspace est d'ailleurs extrêmement précautionneuse au moment où elle aborde « l'élaboration des propositions » comme étape sur laquelle elle est susceptible d'intervenir dans son activité d'animation de débat : l'équipe de P. Aigrain pose notamment des conditions qui tiennent à une réelle inscription de l'atelier dans un processus, voire son articulation à d'autres phases d'une procédure :

> « Les ateliers face à face de durée limitée ne sont adaptés qu'à des situations où le débat préalable a suffisamment éclairci les options et quand la nature des propositions est telle que leur formulation initiale est réalisable sans études et révisions successives[424]. »

De ce point de vue, on comprend mieux que la fiche descriptive qui envisage le fonctionnement d'un atelier soit la plus détaillée. Les animateurs de la procédure tentent de codifier aussi précisément que possible la composition d'un atelier, la manière dont il doit se passer, les objectifs qu'il vise, les rôles qu'ils vont y tenir (animateur, rapporteur) ; des attentes sont exprimées à l'égard des participants. La fiche fournit une illustration de l'enchevêtrement entre la description et la prescription précédemment évoqué :

Fonctionnement d'un atelier

Il y a un atelier pour chacun des 7 thèmes identifiés à la fin du débat. Cette fiche décrit qui participe à l'atelier, ce qui constitue le point de départ de l'atelier, comment il va travailler, et ce qui est attendu en sortie.

Participants
Un atelier réunit de 10 à 12 personnes, plus un animateur et un rapporteur. Ce nombre réduit a pour but d'assurer que chacun ait un accès équitable à la parole. Quatre catégories de personnes participent :
- Des experts de l'ADEME
- Des représentants des partenaires du débat
- Des personnes qui ont participé à la première phase du débat (notamment bien sûr sur le thème couvert par l'atelier) et dont les contributions ont été remarquées par les autres participants et par l'équipe d'animation. Ces personnes sont sollicitées par l'équipe d'animation (Sopinspace).

[423] Voir la Fiche descriptive du « Fonctionnement d'un atelier » proposée par l'équipe d'animation de la procédure : http://www.ledebatmde.org/fonctionnement-dun-atelier
[424] Sopinspace (2007). Livre blanc sur la démocratie participative et le débat public utilisant internet. Paris: http://www.sopinspace.com/fr/livre-blanc. p. 15.

- Des personnes qui se portent volontaires sur le site entre le 23 avril et le 3 mai 2007, dans la limite des places disponibles.
(…)

Point de départ des ateliers
L'atelier part de la synthèse des débats pour le thème que l'atelier couvre. Les synthèses seront mises en ligne sur le site le 2 mai 2007. Chaque participant à l'atelier doit avoir lu la synthèse en détail (et accédé aux contributions sur lesquelles la synthèse renvoie) avant de venir à l'atelier. Il y a 3 parties dans chaque synthèse : une carte détaillée des débats et propositions sur le thème, un texte de présentation de l'état des propositions ou débats en présence, et une liste de questions qui ont pour but d'organiser le travail de l'atelier.

Résultats attendus
Un petit nombre (2 à 6) de points dont chacun fera l'objet d'une contribution soumise à commentaires dans la troisième phase du débat. Ces points peuvent être de plusieurs natures :
- Des constats d'accord (y compris sur un problème qui doit être surmonté),
- Des constats de désaccord sur un point débattu (avec une indication d'actions qui serait utile pour faire progresser le débat),
- Et surtout des propositions concrètes d'actions ou de politiques publiques.

Processus
S'appuyant sur la synthèse, l'animateur (ou animatrice) organisera la discussion. La plupart des thèmes se caractérisent essentiellement par des ensembles de propositions, et le problème est de les regrouper, de faire le tri de celles qui mériteraient du point de vue de l'atelier d'être explorées en priorité, d'en produire une formulation simple. D'autres thèmes ont surtout donné lieu à des échanges d'arguments et c'est sans doute l'exploration des points d'accord ou de désaccord (et de comment les faire progresser) qui occupera une part importante de ces ateliers.

Rôle de l'animateur / trice
L'animateur a deux rôles :
- assurer que la parole soit équitablement répartie, que chacun puisse exprimer son point de vue face aux décisions à prendre, et en particulier que les experts soient en position de réponse à des questions émanant des autres participants ;
- assurer que la discussion progresse de façon satisfaisante vers des résultats exploitables dans la suite du débat.

Rôle du ou de la rapporteur
Le rapporteur note pendant la discussion les points qui pourraient constituer des éléments de conclusion, en soumet la formulation à l'atelier au moment adéquat, révise la formulation en fonction des commentaires des participants. Pour chaque point de conclusion (proposition ou constat), le but n'est pas d'avoir un texte finalisé à la fin de l'atelier, mais d'avoir une formulation de base sur laquelle il y a consensus des participants et que le

rapporteur pourra finaliser après l'atelier et soumettre éventuellement par email aux participants avant sa mise en ligne.

Source : Fiche descriptive de fonctionnement d'un atelier de travail multi-acteurs, http://www.ledebatmde.org/fonctionnement-dun-atelier/

Ces ateliers sont thématiques et les thèmes sur lesquels ils portent sont les résultats des discussions menées au cours de la première phase, tels qu'ils apparaissent sur la carte générale du débat obtenue à l'issue de l'exploration. Comme sept thèmes ont émergé à l'issue de la première phase du débat, sept ateliers étaient au programme, dans trois villes différentes (Paris, Angers, Douai).

Dans la description générale de la procédure publiée sur le site du débat, ou même dans la fiche descriptive consacrée au fonctionnement d'un atelier, le rôle des experts n'est pas formalisé. Dans les conférences de citoyens, ils sont notamment mobilisés pour former les participants. Ne serait-ce qu'en raison du fait qu'un atelier se réduit à une seule réunion de trois heures, et qu'il ne réunit pas le même public à des moments différents, comme c'est le cas d'une conférence de citoyens, la deuxième phase du débat MDE ne prévoit pas un tel temps de formation. Les « ateliers de travail multi-acteurs » ressemblent donc plutôt aux réunions des conférences de citoyens qui suivent les phases de formation et au cours desquelles participants et animateurs peuvent solliciter les experts au titre de leur connaissance de l'enjeu qui est examiné, et cela afin d'éprouver des arguments en vue de l'élaboration de propositions ou de recommandations. Les experts peuvent dans ce cas aider à faire le tri entre les propositions pour que l'atelier puisse se consacrer à celles qui « mériteraient d'être explorées en priorité, d'en produire une formulation simple[425]. »

« Acte 3 : évaluation des propositions par les internautes » : le temps du débuggage

La troisième phase du débat est une phase de retour de la procédure sur internet, après les temps d'échanges en face à face lors des ateliers multi-acteurs de la deuxième phase. Comme l'indique la fiche descriptive du débat mise en ligne par l'équipe d'animation, ce moment de

[425] Voir la Fiche descriptive du « Fonctionnement d'un atelier » proposée par l'équipe d'animation de la procédure : http://www.ledebatmde.org/fonctionnement-dun-atelier

la procédure, « consiste en une mise en débat sur internet des propositions d'actions ou de politiques publiques retenues à l'issue des deux précédentes étapes. Les discussions portent sur les conditions d'application et d'appropriation des propositions concrètes[426]. » Le troisième temps de la procédure doit permettre de déterminer quelles sont les propositions issues des ateliers qui résistent à l'épreuve de discussions qui impliquent un nombre plus important de participants : le format de l'atelier de la deuxième phase réduit le nombre de ceux qui peuvent débattre d'un thème à une dizaine de personnes alors que la discussion sur internet est ouverte à tous ceux qui souhaitent participer, qu'ils aient ou non pris part aux phases précédentes.

Dans la dénomination du *Livre Blanc* de Sopinspace, la troisième phase du débat sur la MDE s'assimile à un « appel à commentaires publics[427] » sur l'ensemble des points, quelle que soit leur nature, qui ressortent de l'atelier ; le but est de les examiner et les discuter au-delà du nombre limité de participants qui ont contribué dans les ateliers à leur élaboration et leur sélection. Ici, l'appel à commentaires publics est ouvert pendant cinq semaines, entre la fin du mois de mai et la fin du mois de juin 2007.

- « Un processus guidé par l'usage de la synthèse[428] »

La procédure n'est pas qu'un assemblage des ces trois phases mises bout à bout. En d'autres termes, une nouvelle phase ne démarre pas sitôt la précédente terminée. La fin de chaque étape, décidée et programmée à l'avance par les concepteurs et les organisateurs de la procédure, marque un moment de clôture des discussions. Mais, comme dans le cas d'*Energize* America, l'activité ne s'arrête pas entre deux phases de discussions publiques. Ce qui se passe dans de tels moments échappent au regard de tout un chacun et se déroule en coulisse : dans les deux cas, les procédures se trouvent alors entre les mains des équipes d'animation. Mais, dans les deux cas, la nature des opérations réalisées dans les arcanes des procédures n'est pas la même :

---

[426] La citation est extraite de la description du processus proposée par l'équipe d'animation sur le site du débat MDE : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/processus

[427] Sopinspace (2007). Livre blanc sur la démocratie participative et le débat public utilisant internet. Paris: http://www.sopinspace.com/fr/livre-blanc. p. 15.

[428] Discussion avec Philippe Aigrain, 25 avril 2007, extrait de carnet de terrain.

-Du côté d'*Energize* America, le groupe restreint organisé autour de Jérôme Guillet produit à ce moment là des mesures et intègre certains des commentaires qui sont exprimés dans la discussion publique qui se déroule sur Daily Kos.

-Dans le cas du débat sur la MDE, les phases de travail en coulisse sont utilisées par l'équipe d'animation pour rédiger les synthèses qui servent d'appui pour déployer la suite de la procédure. Les tâches qui sont alors réalisées sont certes moins importantes que dans le cas de la procédure conduite par les Kossaks ; d'ailleurs, le temps qui leur consacré est plus court que dans l'expérience américaine, puisqu'elles ne durent ici que d'une semaine à dix jours, contre trois semaines au minimum pour *Energize* America. Mais elles n'en sont pas moins cruciales. Comme l'avance Philippe Aigrain, principal artisan de la procédure de débat MDE, « le processus est guidé par l'usage de la synthèse[429]. » Cette déclaration doit à ce stade être éclaircie : je vais détailler dans la prochaine section comment l'équipe d'animation s'y prend pour élaborer les synthèses des discussions à l'issue des deux premières phases du débat MDE, en me penchant sur deux cas d'étude tirés de l'observation du débat, celui de la vignette carbone (dans ce cas, l'élaboration des synthèses des échanges de la première phase sera examinée) et celui de la proposition sur les pompes à chaleur (le cas servira à envisager l'élaboration et la sélection des propositions dans les « ateliers de travail multi-acteurs »).

La tâche des concepteurs des procédures de débat ne consiste pas seulement à mettre en place les conditions propices à la réalisation d'une exploration. Ils doivent parallèlement à cela organiser les procédures de telle sorte que celles-ci permettent d'envisager une exploitation des échanges noués au moment de l'exploration. Or, si cette partie du travail ne s'effectue qu'à la clôture des débats, elle se prépare avant même que ne s'ouvrent les discussions : l'agrégation des prises de parole et la stabilisation des résultats sous forme de mesures d'action publique réclament des connaissances et des outils qui sont intégrés aux procédures dès leur conception. Comme dans le cas de l'exploration, ces opérations nécessitent que des compétences spécifiques soient engagées afin d'installer, de configurer et de faire fonctionner les instruments indispensables à la réalisation des ambitions qui guident

[429] Discussion avec Philippe Aigrain, 25 avril 2007, extrait de carnet de terrain.

la réalisation des expériences. Considérées dans leur globalité, les procédures dialogiques sont donc des assemblages sophistiqués, dans le sens où elles sont conçues pour poursuivre des objectifs qui passent par la réalisation d'opérations politiques différenciées (explorer une situation problématique, réaliser une cartographie des thèmes, élaborer des synthèses des discussions, formuler des recommandations et les hiérarchiser…). La coexistence et la complémentarité de ces opérations ne vont pas de soi.

La différence de statut des deux équipes d'animation dans les deux projets donne lieu à des procédures qui n'organisent pas l'élaboration des propositions de mesures de la même manière. Le phénomène trouve par exemple une illustration dans les répartitions des rôles de codeurs et de débuggeurs :

-Dans le cas d'*Energize* America, la répartition des rôles se fait grosso modo entre les membres de l'équipe restreinte rassemblée par J. Guillet (la *core team*) qui écrivent le plan et sont donc en position de codeurs et la communauté plus large qui commente les propositions faites par les premiers sur Daily Kos, pour les améliorer, les modifier, les réfuter : tous les Kossaks qui participent à ce titre sont en position de débuggeurs .
Dans ce cas, le "core group" porte des propositions dont il est à l'origine dans le débat ; elle assume de manière explicite le fait d'être l'auteur du plan (cf. la description de la page de garde du document qui présente les mesures d'*Energize* America).

- Le cas du débat MDE est tout à fait différent puisque les rôles de codeurs et de débuggeurs ne s'incarnent pas dans des groupes à l'identité claire et stable tout au long de la procédure. D'ailleurs, comme cela a été noté précédemment, ni l'organisateur du débat, ni l'équipe d'animation qui revendique dans ce cas une position d'arbitre des échanges, ne prennent les propositions « issues du débat » à leur compte. La répartition des rôles entre codeurs et débuggeurs est en quelque sorte déléguée à la procédure qui en assure une distribution variable en fonction des objectifs associés à chacune des phases. Après l'exploration de la première phase, l'écriture des propositions doit se faire au moment des ateliers, alors que les opérations de débuggage, destinées à vérifier que les mesures résistent dans des contextes

variés, sont réalisées par l'ensemble des participants qui discutent les mesures au cours de la troisième phase.

Mais, de la même manière que dans le cas de la modération envisagé dans le chapitre 4, le fait de ne pas prendre position sur le fond des échanges ne signifie pas que l'équipe d'animation ne contribue pas par son activité à mettre en forme les discussions : ses interventions dans le débat (ce qui comprend aussi bien les interventions dans les discussions pour faire le lien entre des propositions voisines abordées dans des fils de discussion distincts que l'élaboration des synthèses) sont orientées par l'objectif vers lequel est tendu le débat, à savoir élaborer des propositions de politiques publiques. Il apparaît à présent nécessaire d'envisager comment l'équipe d'animation tente de rendre effectives en situation les descriptions qu'elle propose de la procédure. Une telle tâche constitue l'objectif essentiel de la deuxième section de ce chapitre.

Section 2 : La trajectoire de propositions au sein des procédures dialogiques

La section qui s'ouvre est consacrée à la manière dont on passe de prises de parole individuelles exprimées dans les débats par ceux qui y participent à des propositions de mesure d'action publique qui peuvent éventuellement se prévaloir d'être issues des procédures et qui visent à prendre en charge la situation dont il a été fait la démonstration du caractère problématique. Comment des contributions plus ou moins éparses peuvent-elles être transformées en recommandations dont la principale condition de circulation en dehors du débat est d'être estimées crédibles ? Quelles ressources et quels moyens les procédures dialogiques offrent-elles aux équipes qui les animent pour stabiliser les produits de l'exploration autour de propositions de politiques publiques ?

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements, je souhaite ici décrire la trajectoire de contributions aux débats qui servent de fondements à des propositions au bout des discussions ; par trajectoire, j'entends le cheminement et toutes les transformations que

ces contributions subissent pour prendre la forme de mesures d'action publique dont le but est de contribuer à la reconfiguration de la situation problématique à propos de laquelle est organisée l'exploration. Les deux terrains investigués dans cette seconde partie n'offrent pas moins d'une cinquantaine d'études de cas possibles (une trentaine de propositions sont issues du débat sur la MDE et vingt mesures constituent le plan *Energize* America), sans compter les propositions abandonnées alors qu'elles étaient en cours d'élaboration, dont des enseignements peuvent également être tirés. J'ai finalement choisi de me concentrer sur trois propositions, afin de décrire les étapes qu'elles franchissent avec précision et minutie. Ces trois propositions présentent des situations à de nombreux égards contrastées (elles connaissent notamment des fortunes diverses au sein même des procédures de débat) qui permettent d'aborder des phénomènes qui ne se réduisent pas à chaque cas d'étude. Il sera donc question de la vignette carbone telle qu'elle émane du débat sur la maîtrise de l'énergie et qui y fait figure d'un exemple sur lequel les organisateurs souhaitent attirer l'attention (sous-section 1), d'une proposition d' « opération pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur » qui émane également du débat sur la MDE mais qui y suscite une intense controverse (sous-section 2) et enfin de la manière dont la taxe sur les carburants, la mesure qui tient sans doute le plus à cœur des principaux auteurs d'*Energize* America, est cependant finalement retirée du plan au bout d'une discussion de longue haleine avec les internautes qui interviennent sur le site Daily Kos (sous-section 3).
Dans les trois cas, l'enjeu majeur est celui de l'agrégation des contributions et des moyens mis en œuvre pour la réaliser. Les conditions dans lesquelles la synthèse est réalisée peuvent aussi bien concourir à la clôture qu'à la relance des discussions.

Je souhaite dans une première sous-section engager « une sociologie de la synthèse » (Suaud, 1984) en portant attention à la manière dont l'équipe d'animation de Sopinspace s'y prend pour élaborer les produits des discussions à l'issue de la première phase du débat. Je vais plus particulièrement me pencher sur les méthodes et les outils avec lesquels sont produits à ce moment là des cartes thématiques dans les arcanes de la procédure, dans le sens où la mise en forme des discussions que ces cartes proposent suggère qu'elles parlent *un langage de la mesure*.

Sous-section 1 : Naître de l'écume. Le cas de la proposition sur la vignette carbone dans le débat sur la MDE

La « vignette carbone sur la puissance automobile » fait partie des seize propositions sur les trente estimées prioritaires à l'issue du débat sur la MDE. Elle est l'une des quatre dont l'élaboration au sein de la procédure a été mise en scène au cours de l'événement de clôture qui s'est déroulé en juillet 2007 au Palais de la Découverte. Cela soulève une première question : à quel titre les organisateurs l'ont-ils estimée suffisamment exemplaire pour en faire, si ce n'est une mesure phare du débat MDE, tout du moins la mettre en valeur à l'issue de l'expérience ?

La proposition sur la vignette carbone traverse toutes les phases de la procédure en étant abordée, envisagée, discutée, rapportée par une trentaine d'intervenants distincts, qui ne sont de plus pas nécessairement les mêmes d'une phase à l'autre : seul un animateur de la procédure (Philippe Bourlitio), qui intervient à la fois comme modérateur, cartographe, rédacteur de synthèses, et animateur de l'atelier sur le thème du transport, la suit de bout en bout. En d'autres termes, cela signifie que la proposition n'est pas portée dans le débat par un groupe ou un individu qui la défend avec acharnement. En cela, elle se distingue fortement des deux autres propositions dont la carrière est décrite dans cette section (celle du débat MDE qui concerne une opération de rénovation de chauffage collectif par l'installation d'une pompe à chaleur et celle qui consiste à ajouter une taxe sur les carburants à *Energize* America). Initialement, la proposition sur la vignette carbone ne suscite même qu'une très faible mobilisation au sein de la procédure organisée par l'Ademe, qui la rend quasiment anecdotique dans le déroulement de la première phase du débat. La proposition apparaît de toute évidence comme fragile si rien ne garantit son maintien dans la poursuite des discussions. Elle est pourtant portée par la procédure dialogique grâce à la force que cette dernière lui donne : quelques prises de parole peuvent constituer le fondement d'une proposition discutée, sur laquelle se porte l'attention d'un nombre croissant de participants. Agrégées et orientées vers l'élaboration d'une mesure d'action publique, les interventions peuvent donner lieu à la production d'une proposition présentée comme « prioritaire » à la

fin du débat. Dans l'atmosphère propice de la procédure, la proposition de la vignette carbone peut naître de l'écume[430].

Je veux ici porter mon attention sur les méthodes et les outils qui sont mis en œuvre pour que la proposition ne soit pas vouée aux oubliettes de la procédure, en dépit de la faiblesse de la mobilisation qui l'a initialement faite entrer dans le débat. Quels mécanismes la procédure met-elle en œuvre pour maintenir l'attention sur un nombre très limité d'interventions et faire en sorte que ces dernières soient orientées vers l'élaboration et la discussion d'une proposition que l'Ademe juge en bout de course suffisamment cohérente et pertinente pour fournir un chiffrage du montant de la vignette[431] ?

1) L'émergence d'une proposition

- Une vignette automobile pour limiter les émissions de dioxyde de carbone : principe général

La proposition sur l'« instauration d'une vignette carbone [indexée] sur la puissance automobile » entre dans la catégorie des mesures qui ont pour objectif de changer le comportement des acheteurs de véhicules automobiles en donnant un signal sur les prix. À la différence d'une taxe sur les produits pétroliers, ou plus généralement d'une taxe carbone, elle ne cible pas l'utilisation d'un véhicule à travers le carburant qu'il consomme, mais la possession même d'un véhicule. Pour un véhicule qui fonctionne avec un moteur à combustion, sa puissance, sa consommation et ses émissions de gaz à effet de serre sont liées ; la proposition consiste donc à taxer un véhicule d'un montant d'autant plus important qu'il est puissant ou qu'il émet des GES. La mesure ne vise pas directement à limiter les déplacements avec des véhicules qui émettent des gaz à effet de serre, mais à inciter à se déplacer dans une automobile qui émet moins de GES par kilomètre parcouru. Elle doit orienter le choix des acheteurs de voitures vers des véhicules moins gourmands en carburant

[430] La fertilité de l'écume, ce « presque rien, et pourtant : pas rien », est magistralement abordée par le philosophe allemand Peter Sloterdijk dans le prologue « Etre né de l'écume » de l'ouvrage Sphères III : Sloterdijk, P. (2005). *Ecumes. Sphères III*. Paris: Maren Sell Editeurs.

[431] Je fais ici référence à l'intervention de François Moisan, Directeur exécutif de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe, lors de la réunion de clôture de la procédure de débat sur la MDE, qui suit la « mise en scène » de la proposition sur la vignette carbone : http://www.ledebatmde.org/mde/doc/PalaisDecouv110707_CD1_mono.mp3, Réunion de clôture de la procédure de débat sur la MDE, Palais de la Découverte, Paris, 11 juillet 2007.

ou moins émetteurs de gaz à effet de serre, en augmentant le prix de ceux qui sont fortement émetteurs. Elle doit ainsi inciter par ricochet les constructeurs à proposer des gammes de véhicules au sein desquelles le taux d'émission de GES par kilomètre parcouru est moins important. Cette incitation par les prix complète le dispositif réglementaire européen qui prévoit une norme d'émission à 120 grammes de CO2 par kilomètre en 2012.

La vignette carbone n'est pas une idée neuve qui aurait surgi des forums du débat sur la MDE au printemps 2007. Sans même entreprendre de recherche au-delà du cadre national, il s'agit d'une idée qui a déjà été présentée et discutée sur d'autres scènes publiques, et dont le niveau de maturité en France est tel qu'elle est l'une des propositions formulées par les sénateurs P. Laffitte et C. Saunier dans le rapport qu'ils ont présenté le 27 juin 2006 – soit près d'un an avant la tenue du débat de l'Ademe – à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques[432]. Elle est quelques mois plus tard reprise dans le Pacte Ecologique promu par Nicolas Hulot dans la campagne pour les élections présidentielles de 2007, dont elle est l'une des dispositions. Autant dire que la métaphore qui sert de titre à cette sous-section et qui permet de souligner les conditions de fragilité dans lesquelles doit se développer la proposition (« naître de l'écume ») fait davantage référence à la manière dont la vignette carbone est entrée en scène dans le débat sur la MDE qu'à un état général des connaissances en circulation à son propos dans le débat politique français en 2007, au-delà de la procédure organisée par l'Ademe[433].

- L'irruption de la vignette carbone sur les forums du débat sur la maîtrise de l'énergie

La proposition sur la vignette carbone est associée au thème du transport, l'un des quatre initialement retenu par l'Ademe pour lancer l'exploration sur la maîtrise de l'énergie par les particuliers. Dans la fiche introductive aux discussions sur ce thème, il est rappelé que « Le

[432] La création d' « une vignette carbone, également applicable aux deux roues, et modulables en fonction des émissions de CO2 des véhicules » est une proposition phare du rapport de Laffitte et Saunier. Elle est décrite à la page 169 dudit rapport : Laffitte, P., & Saunier, C. (juin 2006). Changement Climatique et transition énergétique: dépasser la crise. Paris: Rapport à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST).

[433] A l'issue du Grenelle de l'environnement, c'est-à-dire quelques mois après que se soit tenu le débat sur la MDE, le Gouvernement français a adopté une mesure fiscale qui cherche à produire un effet semblable à celui de cette proposition, mais sans passer par l'instauration d'une vignette : a en effet été décidé la mise en place d'un système de bonus/malus écologique indexé sur les émissions de dioxyde de carbone et ayant un effet direct sur le seul prix des véhicules neufs.

transport (déplacement des personnes, transports des marchandises) est l'une des activités qui génèrent le plus de gaz à effet de serre (GES) et dépend le plus des carburants fossiles[434]. »

Au cours de la première phase de la procédure, le transport est le thème sur lequel les internautes se sont le plus exprimés, puisque les participants ont proposé soixante contributions (soit environ 30% du nombre total de contributions publiées) qui ont reçu deux cent soixante neuf commentaires. Ces contributions ont été rédigées par trente trois auteurs différents, ce qui montre qu'à l'échelle des chiffres de la participation du débat, les discussions sur ces enjeux ne sont pas le fait d'un seul ou d'un petit groupe qui monopolise la parole.

L'intérêt manifesté pour le thème du transport au cours de la phase de débat en ligne a été concrétisé par l'organisation d'un atelier dédié qui s'est tenu le 9 mai 2007 dans les locaux parisiens de l'Ademe. Il est sorti de cet « atelier multi-acteurs » (phase 2 de la procédure), six propositions, qui toujours à l'échelle de l'expérience, ont été abondamment commentées dans le dernier temps de la procédure, c'est-à-dire au moment de l'évaluation des propositions sur internet. A elles seules, les six propositions en matière de transport (six sur un total de trente deux propositions) ont attiré le tiers de l'ensemble des commentaires publiés au cours de l'ultime phase du débat. Au final, trois de ces six mesures figurent dans la sélection de seize propositions « à traiter prioritairement » à l'issue du débat : l'une concerne la nécessité de diffuser des messages cohérents dans les médias (qui préconise par exemple l'interdiction des publicités pour les véhicules individuels polluants), une autre porte sur la mise en place d'une taxe carbone et une dernière est relative à l'instauration d'une vignette carbone [indexée] sur la puissance automobile.

La vignette carbone est en quelque sorte mise à l'agenda du débat sur la MDE par l'intermédiaire d'une contribution postée par une participante une semaine après le lancement de la phase d'exploration, le 13 mars 2007. Dès cette première intervention, le principe de la vignette est exposé :

[434] Fiche introductive aux débats sur le thème « transport », http://www.ledebatmde.org/archives/160

- L'auteur de la contribution, qui intervient sous le pseudonyme d'*Alexandrine*, propose de taxer la possession d'un véhicule en fonction de sa puissance et de le faire sous la forme d'un forfait annuel que les pouvoirs publics pourront faire évoluer, notamment en fonction des progrès réalisés par les constructeurs automobiles (il s'agit ici de la principale différence avec le système de bonus/malus écologique qui ne se paie quant à lui qu'une seule fois, à l'achat d'un véhicule neuf).

-L'auteur suggère ensuite d'affecter les recettes de cette vignette au développement de transports collectifs plus respectueux de l'environnement.

Vignette carbone

Par Alexandrine le 13 mars 2007
Thème(s) : Transport
Mots clés : vignette automobile

Les propriétaires et utilisateurs de voitures on été mis à contribution pour les maisons de retraites via le paiement de la vignette.
Sur le même modèle, pourquoi ne pas lancer la vignette carbone.

Montant proportionnel à la puissance de la voiture et tempérée selon les équipements " écologiques " embarqués : du filtre à particule, au carburant végétaux et tout autre " amortisseurs de pollution".

Cette somme serait utilisée localement pour développer les transports en commun écologiques:
Déserte locale en milieux rural,
prolongement des lignes de métro et RER,
augmentation de l'amplitude horraire en grande ville.

Pour être efficace, il faudrait que le prix de cette vignette augmente chaque année.
Trés facile à mettre en place.

(**6** votes, moyenne: **4**)

3 commentaires

Figure 39 : Contribution d'Alexandrine sur la « Vignette carbone », émergence de la proposition lors de la première phase du débat sur la MDE,
http://www.ledebatmde.org/archives/256

La proposition est très peu discutée au moment de la première phase du débat : seulement trois commentaires lui sont attachés. Le deuxième entraîne peut être une clôture prématuré des échanges en ce qu'il rappelle que la mesure est déjà prévue parle Pacte Écologique de Nicolas Hulot dont les candidats alors en campagne pour l'élection présidentielle française

de 2007 sont signataires. Il faut attendre plus d'une semaine pour qu'un troisième et ultime commentaire de la contribution ne soit publié. Un internaute ajoute qu'il lui paraît important que les pouvoirs publics n'envoient plus de signaux contradictoires en la matière : il plaide pour que l'application d'une telle mesure soit assortie de la suppression de la prise en compte de la puissance du véhicule dans la déclaration d'impôt sur le revenu, ce qui donne droit à un abattement d'autant plus important que la voiture est puissante et donc émettrice en gaz à effet de serre. Il propose donc d'en finir avec une mesure existante qui va précisément à l'encontre de l'effet recherché par une vignette carbone.

nicow le 23 mars 2007 à 8:00 #

Dans la même veine, une chose qui m'a toujours choqué: aujourd'hui, lors de sa déclaration d'impôts, les frais réels prennent en compte la puissance fiscale du véhicule. Avoir une voiture puissante va donc permettre de "gonfler" ses frais au prix (mépris) de toute logique environnementale. Imposer un tarif kilométrique unique égal à celui actuellement en vigueur pour les 4 CV fiscaux permettrait d'éliminer cette aberration et de dégager de l'argent pour des actions environnementales...

Figure 40 : Commentaire de nicow à la proposition d'Alexandrine sur « la vignette carbone », *http://www.ledebatmde.org/archives/256#comment-34*

Malgré l'attention limitée qu'elle suscite lors de la phase de débat en ligne (une contribution, trois commentaires, et un laps de temps d'environ un mois entre le dernier commentaire publié et la clôture de la première phase), la proposition sur la vignette carbone poursuit son chemin dans la procédure et se retrouve au menu des discussions de l'atelier consacré au thème du transport (phase 2). Comment dans ces conditions peut s'opérer la transmission de l'idée de vignette carbone d'une phase à l'autre ? Comment se fait-il qu'une contribution qui suscite trois des deux cent soixante neuf commentaires de la discussion de première phase sur le transport se retrouve au menu des discussions de l'atelier, alors même qu'aucun des quatre internautes ayant discuté de la vignette carbone lors du débat en ligne ne participe à l'« atelier multi-acteurs » thématique ?

Afin de comprendre ce phénomène, il faut se pencher sur l'élaboration des synthèses des différentes phases de discussions et qui assurent la transition d'une phase à l'autre : je veux

rendre compte de la manière dont elles sont produites, sans la dissocier du rôle qui leur est attribué. Je m'arrête ici plus particulièrement sur les synthèses qui font la soudure entre la première et la deuxième phase de la procédure. Le passage de la deuxième à la troisième phase sera plus particulièrement envisagé dans le cas de la trajectoire de la proposition concernant les pompes à chaleur qui sera abordé dans la sous-section suivante.
Dans tous les cas, c'est l'équipe d'animation de la procédure de débat qui se livre à l'exercice de la synthèse. Elle se plie pour cela à deux contraintes qui peuvent apparaître comme contradictoire, mais qu'elle doit faire tenir ensemble :

- Les synthèses doivent en effet être fidèles au contenu des discussions, aux propos tenus par les participants dans la phase qui les précède. Par conséquent, il n'y a pas de synthèse possible sans référence précise aux échanges.

- Toutefois, la procédure ne se répète pas à l'identique de phase en phase. En élaborant les synthèses, les rédacteurs de l'équipe d'animation font donc subir aux interventions une série de transformations qui les orientent vers la formulation de mesures d'action publique.

À titre d'illustration, je vais me pencher sur les transformations des énoncés auxquelles peuvent donner lieu l'élaboration des cartes thématiques publiées sur le site du débat à l'issue de la phase d'exploration : ces dernières proposent un principe d'agrégation des interventions qui est ajusté à l'objectif principal de la procédure.

2) Étudier la transformation des énoncés d'une phase à l'autre : une sociologie de la synthèse

La proposition sur la vignette carbone est mentionnée dans la synthèse thématique réalisée par l'équipe d'animation de Sopinspace à l'issue de la phase de débat ouvert sur internet. Elle est ainsi ré-injectée dans les discussions de la deuxième phase et se retrouve au menu de l'atelier multi-acteur sur le transport : la proposition sur la vignette carbone est de nouveau examinée par les participants au débat MDE. Cela tient à la conjonction de deux éléments qui sont en partie liés :

- Le premier, qui ne sera ici que rapidement évoqué, tient à la philosophie qui sous tend les procédures dialogiques : ces dernières sont avant tout mises en place pour assurer une représentation des différentes positions exprimées et en réaliser une cartographie dont la métrique n'est pas dictée par un impératif de représentativité statistique. C'est ainsi qu'en dépit de la modestie de la mobilisation qu'elle a suscitée au cours de la première étape du débat, la proposition sur la vignette carbone figure aux côtés d'autres propositions dans la synthèse des discussions de la première phase relatives au thème du transport.

-Le second est à mettre en relation avec l'objectif prioritaire de la procédure de débat sur la MDE : élaborer des propositions d'action sur le thème de la maîtrise de l'énergie, et aux moyens que se donnent ceux qui l'animent pour y parvenir. La mise en œuvre de ce principe nécessite un équipement qui n'est pas nécessairement déjà disponible, tant au niveau des méthodes qu'à celui des outils. Dans le cas du débat sur la MDE, Sopinspace a mis pour la première fois à l'épreuve dans ce débat des outils logiciels qu'elle a développés afin d'assurer « la visibilité et l'accessibilité des points de vue originaux[435]. » Le rôle de l'outil cartographique dans la représentation des échanges de la première phase au moment de l'élaboration des synthèses thématiques doit être précisé : en quoi ces cartes proposent une mise en forme particulière des échanges qui permet de dire qu'elles parlent un langage de la mesure ?

-L'élaboration des cartes thématiques

Dans le chapitre 4, et plus précisément dans la section consacrée aux instruments de l'exploration, l'outil cartographique développé et utilisé par Sopinspace pour offrir une représentation des discussions de la première phase du débat sur la MDE a été présenté. J'ai montré qu'il pouvait être considéré comme un outil d'exploration en ce qu'il avait spécialement été développé pour produire une représentation dynamique de l'espace de la discussion, en offrant un aperçu de la diversité des thèmes abordés au cours du débat. Pour cela, un cartographe issu de l'équipe d'animation procédait à la sélection d'une série d'interventions auxquelles il donnait accès *via* la carte. Dans les derniers jours de la première phase de débat, dans le cadre de la préparation des synthèses des discussions, la carte

[435] Sopinspace (2007). Livre blanc sur la démocratie participative et le débat public utilisant internet. Paris: http://www.sopinspace.com/fr/livre-blanc. p. 10.

générale a été complétée par une série de cartes thématiques élaborées avec le même outil développé par Sopinspace, Glink'r. Il existe autant de cartes thématiques que de thèmes principaux à l'issue du premier mouvement de la procédure, c'est-à-dire sept (Aménagement, urbanisme, production ; Appareils et usages quotidiens ; Bâtiment ; Consommation responsable, décroissance énergétique ; Modèle énergétique du futur ; Rôle du nucléaire et des énergies renouvelables et Transport). Comme la carte principale, les cartes thématiques sont utilisées pour représenter la diversité des positions qui sont exprimées dans les discussions, mais elles le font chacune sur une zone spécifique de l'espace de discussion, celle qui concerne un thème particulier. À première vue, les cartes thématiques peuvent être considérées comme des zooms effectués sur des zones particulières de la carte générale. Elles sont d'ailleurs accessibles à partir de la carte principale, à partir d'un lien positionné dans chacune des boîtes thématiques. Elles cherchent à représenter un espace de référence plus restreint, mais permettent d'envisager une représentation plus fine et plus précise des éléments qui figurent sur cet espace de référence. C'est exactement le résultat que permet d'obtenir une variation d'échelle dans la représentation des cartes géographiques : plus l'échelle est grande, plus l'espace représenté est restreint et plus la carte est précise.

Mais, il existe des différences plus significatives que le changement d'échelle entre la carte générale et les cartes thématiques : carte générale et cartes thématiques ne sont pas élaborées dans les mêmes conditions et ne visent pas les mêmes buts. La carte générale, dont le principe a été envisagé dans le détail dans le chapitre précédent, offre tout au long de la première phase une représentation de l'évolution de l'espace de discussion est peut en cela être considérée comme un instrument d'exploration. Les cartes thématiques servent quant à elles la préparation des synthèses thématiques réalisées à la fin de la première phase de débat et qui constituent le socle sur lequel sont organisés les ateliers de la deuxième phase. Contrairement à la générale qui est évolutive, les thématiques sont essentiellement réalisées alors que le débat est clos, dans la période que l'équipe d'animation consacre à la rédaction des synthèses des discussions tenues dans le cadre de la première phase de la procédure. Elles constituent même un élément à part entière des synthèses, comme en témoigne par exemple la présentation de ces synthèses sur le site du débat MDE, qui associent

systématiquement trois éléments : une carte thématique, une analyse des discussions de la première phase et des questions pour l'atelier ; dans les ateliers mutli-acteurs de la deuxième phase, ces trois documents étaient également proposés aux participants, mais sous format papier. Selon P. Aigrain, le principal initiateur de l'outil de cartographie des débats développé par Sopinspace, « les cartes thématiques offrent une vision synthétique qui n'est pas une paraphrase de la carte principale[436]. » Il convient de préciser ce que sous entend cette déclaration, en mettant en évidence quelques-uns des effets que produisent les cartes thématiques sur la mise en forme des échanges. Il faut pour cela revenir sur la manière dont elles sont élaborées.

Les cartes thématiques ont été élaborées à la fin de la première phase de la procédure, avant la rédaction des synthèses de l'exploration réalisée au moment du débat en ligne. Trois de ces cartes sont apparues quelques jours avant la clôture de la première phase : elles concernent les thèmes qui ont reçu le plus de messages (Transport, Bâtiment) ou le thème qui a le plus suscité de controverses (rôle des différentes sources d'énergie). Dans ces cas, la publication de cartes thématiques visait à offrir des repères aux internautes qui suivaient ces discussions ou qui souhaitaient s'y engager. Contrairement à la carte principale, les cartes thématiques n'ont pas connu une série de versions successives qui rendent compte de l'évolution des échanges. Quatre ont été publiées après la clôture des débats et n'ont donc connu qu'une seule version ; les trois autres n'ont été mises en ligne que dans les derniers jours de la première phase et n'ont de ce fait que peu évolué. Les cartes thématiques ont été réalisées par deux cartographes, tous deux issus de l'équipe d'animation de Sopinspace :

- Philippe Aigrain a plus particulièrement travaillé sur la carte générale et la carte thématique associée aux rôles respectifs du nucléaire et des énergies renouvelables (le thème est issu de la modération des discussions consécutives à l'irruption dans le débat des membres d'associations d'écologistes pour le nucléaire) ;
- Philippe Bourlitio s'est quant à lui prioritairement penché sur les six autres cartes thématiques.

[436] Discussion avec Philippe Aigrain, 25 avril 2007, extrait de carnet de terrain.

L'élaboration des cartes n'est pas la seule tâche à laquelle ils se livrent (ils sont aussi par ailleurs modérateur ou animateur d'atelier). Elle est un travail collectif, qui engage toute l'équipe de Sopinspace impliquée sur le débat MDE. Elle donne lieu à des échanges internes réguliers, y compris avec les développeurs qui ont écrit le code du logiciel Glink'r[437].

J'ai choisi de commencer par rendre compte du travail des cartographes en retranscrivant un extrait du carnet de terrain que j'ai tenu tout au long du débat MDE, de la phase de préparation de l'expérience jusqu'à la campagne d'entretiens que j'ai conduite après le débat auprès de ses principaux protagonistes.

Extrait de carnet de terrain : Matinée du 25 avril 2007, dans les locaux Sopinspace, Passage de la Main d'or, à Paris.

Arrivée chez Sopinspace à 9h, accueil par Philippe Aigrain, puis Philippe Bourlitio, dans la cuisine.

Je rencontre Philippe Aigrain et Philippe Bourlitio dans la cuisine. Nous commençons par discuter de la première phase du débat qui s'est achevée il y a six jours. L'équipe de Sopinspace est en plein dans la préparation des synthèses mais doit en même temps s'investir dans la préparation des ateliers : les premiers auront en effet lieu dans exactement deux semaines et il reste une multitude de détails concrets à régler.

J'aborde avec Philippe Aigrain la manière dont son équipe et lui ont commencé à préparer les synthèses de la première phase. Il me répond que la synthèse est une étape particulièrement importante, « un point intermédiaire dans un processus guidé par l'usage de la synthèse. » Je pose ensuite des questions plus spécifiques sur les cartographies thématiques qui ont commencé par apparaître sur le site du débat. Les discussions sur chaque thème ne sont pas forcément de la même nature, ne se sont pas nécessairement déroulées de la même manière. Il dit qu'ils ont identifié trois types :

- des thèmes « propositionnels, comme le transport ou les usages quotidiens », sur lesquels on identifie immédiatement des propositions de mesure.
- des thèmes « réflexifs », qui donnent la priorité à des « visions de scénario du futur » ; il cite par exemple la « consommation responsable, décroissance énergétique » et avance qu'à ce sujet qu'« il n'y a pas tellement de propositions, mais des orientations stratégiques. »
- et enfin des thèmes où « le problème, c'est d'identifier les points qui font avancer le débat. » La controverse sur le rôle des différentes sources d'énergie entre précisément dans ce cas.

[437] Avec l'accord des cartographes, j'ai pu les observer au moment où ils ont réalisé les cartes thématiques. J'ai pour cela passé du temps auprès d'eux dans les locaux de Sopinspace en cherchant à savoir comment ils procédaient.

Et cela n'est pas sans incidence sur la forme même des cartes thématiques : les cartes thématiques peuvent être conçues différemment en fonction des cas de figure. Philippe Bourlitio propose de me montrer différents types de carte plus tard dans la matinée.

Avant de regagner son bureau, au bout d'une heure environ, Philippe Aigrain me parle également de l'organisation des ateliers qui se met en place. Il me dit qu'il leur manque toujours un animateur pour l'un des trois premiers ateliers et me demande si je peux éventuellement demander à une collègue d'EDF R&D qui est spécialiste des questions de MDE.
Karine Chevalet, la responsable administrative de Sopinspace, dont le bureau fait face à la porte de la cuisine, me donne des informations pratiques sur les dates et les lieux des différents ateliers. Elle est en train de préparer des fiches d'information à ce sujet qui seront envoyées aux personnes inscrites pour participer à la phase 2 du débat MDE.

Après cette première heure, je suis Philippe Bourlitio dans son bureau, au fond du couloir à gauche, juste avant l'espace où travaillent Raphael Badin et Renaud Bernard, les deux développeurs de la société. L'objectif est de l'observer pendant qu'il travaille sur les synthèses et les cartes thématiques.

Dans le bureau de Philippe Bourlitio : l'élaboration des cartes thématiques

P. Bourlitio et moi sommes assis côté à côté, devant son bureau, sur lequel est posé un ordinateur. Philippe confirme tout d'abord que « l'élaboration des cartes [thématiques] structure les synthèses. » Ce travail constitue pour lui « une prise de note, un aide mémoire en vue de la rédaction des synthèses. » Une fois la carte élaborée, il estime que « le travail de synthèse est déjà à moitié fait », dans la mesure où la partie d'analyse des débats est « une forme littéraire de la carte. »

Philippe commence par relire toutes les contributions sur un thème. Il en a d'ailleurs réalisé des tirages papier pour faciliter la lecture et la manipulation. Pour la plupart, il les a déjà lues au moins une fois car les contributions sont modérées a priori *est il est largement intervenu comme modérateur. Lorsqu'il dessine la carte, il me dit qu'il essaie de couvrir tous les thèmes qui sont apparus dans les discussions et qu'il a recensés à la lecture. Il part du principe qu'une idée se traduit par un nœud sur la carte. Je remarque au passage que dans le langage fruste que j'utilise pour décrire les cartes, j'assimile un nœud à une boîte. Il précise en l'illustrant l'idée développée un peu plut tôt par Philippe Aigrain, à savoir que la forme de la carte sur un thème a un rapport avec la manière dont se sont passées les débats sur ce thème. Il met sous mes yeux deux tirages de cartes déjà réalisées : l'une sur l'aménagement et l'urbanisme et l'autre sur le transport.*
Il me montre la carte sur l'urbanisme et me dit qu'elle est en étoile car les contributions sont tout d'abord relativement peu nombreuses (dix neuf contributions et soixante quinze commentaires ; la plupart des contributions de ce thème sont également attachées à un autre thème : le transport, le bâtiment etc.), et qu'elles sont très peu liées entre elles. Il s'agit d'un thème qui a émergé au cours du débat, qui apparaît composite jusque dans le titre qui lui a été donné par l'équipe d'animation : Aménagement, urbanisme, production. Sur la carte thématique, la boîte centrale qui est grisée, et qui reprend le titre du thème, est entourée de six boîtes indépendantes (elles ne sont pas liées entre elles). Ces boîtes ne donnent pas accès à un grand nombre de contributions (cinq au maximum). Mais ces liens hypertexte peuvent être perçus comme un moyen de faire référence à ce qui s'est dit dans le débat, aux positions qui y ont été portées. Cette référence offre la preuve que les propos qui sont représentés

par le cartographe ont bien été tenus par au moins un des participants au débat : il suffit de cliquer vers la contribution pointée pour le vérifier.

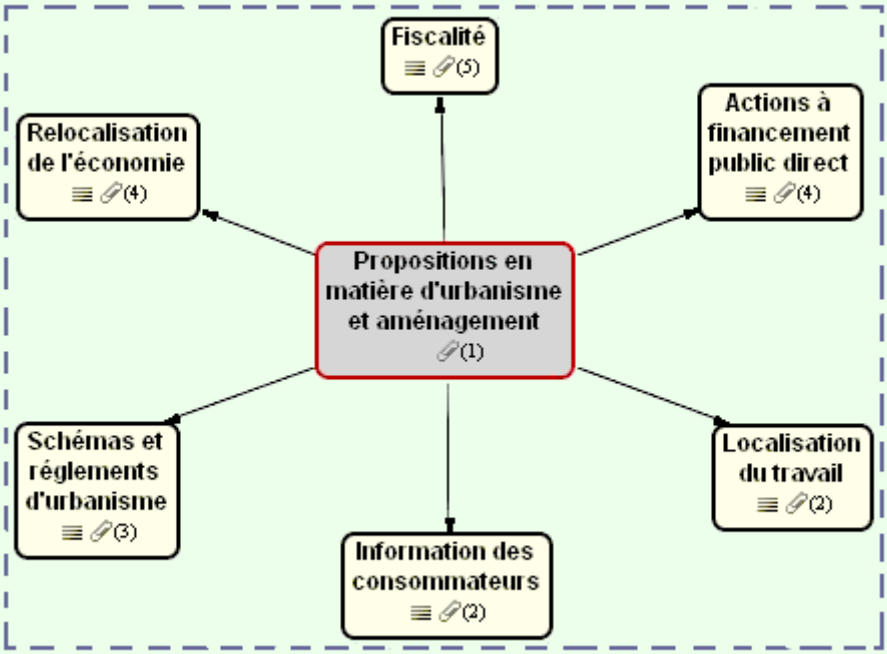

***Figure 41** :Carte thématique « Aménagement, urbanisme, production »,*
http://www.glinkr.net/map/spot/138/

Il me dit que la logique d'organisation de la carte sur le transport est différente : elle propose un enchaînement logique des boîtes dans le sens de lecture (de la gauche vers la droite) ; schématiquement, la carte part du problème (boîte grisée qui donne accès à la fiche introductive au débat sur le thème du transport) vers des solutions, qui sont réparties par type (« réduire la consommation », « réduire les usages »…) et en fonction des modes de transport.

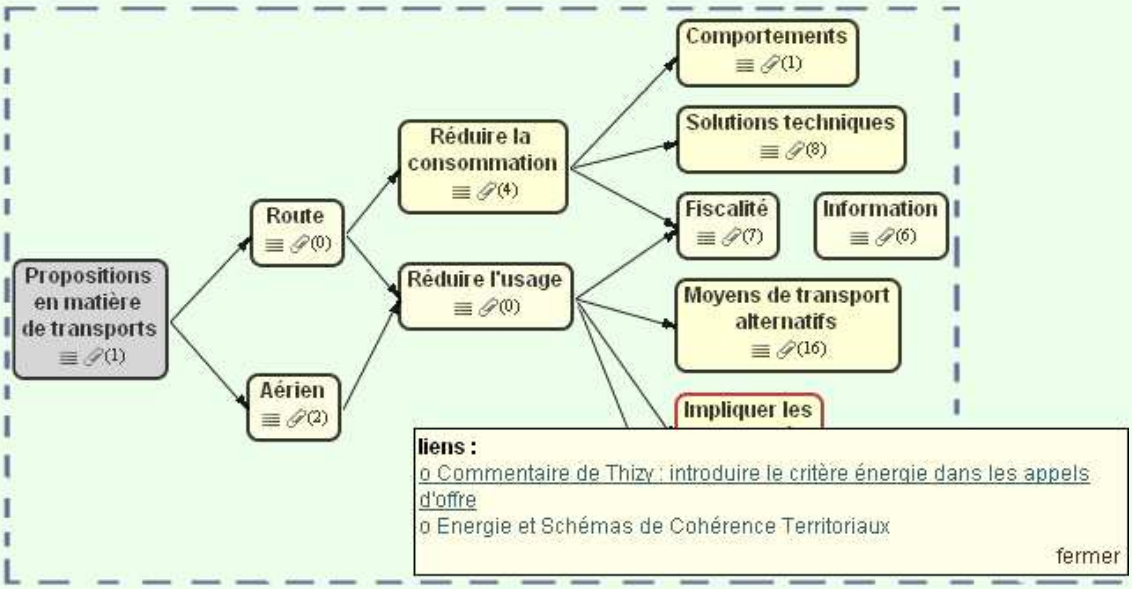

***Figure** 42: Carte thématique sur le transport. La capture a été effectuée alors que les liens contenus dans la boîte « Impliquer les collectivités » était déployé.*
http://www.glinkr.net/map/spot/139/

J'aborde avec lui les références qu'il fait au débat en plaçant des interventions de participants sur la carte. Je lui demande s'il sélectionne seulement les messages auxquels il donne accès par un lien placé sur la carte en fonction du corps de texte des contributions. Je précise que je pose cette question car je trouve que les aspects saillants d'une discussion sont parfois nichés dans un commentaire et non dans le texte auquel s'adresse le commentaire. Philippe me répond que les deux cas de figure sont possibles. Il me montre justement des exemples sur la carte du transport qui est restée affichée sur son écran d'ordinateur : il clique sur la boîte « Impliquer les collectivités » ; deux liens apparaissent : l'un renvoie vers la contribution «Energie et Schémas de Cohérence Territoriaux » et l'autre vers un « commentaire de Thizi : introduire le critère énergie dans les appels d'offre » qui est attaché une contribution intitulée « repenser l'urbanisme et l'approvisionnement. » (cf. la capture d'écran de la carte thématique sur le transport ci-dessus).

Pause déjeûner peu avant 13h. Ce matin, j'ai passé environ trois heures aux côtés de P. Bourlitio.

-La mise en forme des discussions opérée par les cartes thématiques

Afin de dénaturaliser quelques uns des effets de la carte proposée sur le site, je vais procéder par contraste, en proposant une autre forme de synthèse et d'agrégation des messages exprimés lors de la première phase du débat : pour ce faire, les forums du débat MDE ont été traités avec le logiciel Alceste et les contributions et les commentaires ont été considérés comme un corpus. Il s'agit ici d'offrir un contrepoint en recourant à une autre méthode d'analyse de ces données. Le but est de mieux comprendre ce que l'outil cartographique proposé par Sopinspace fait à la discussion, ce qu'il permet de mettre prioritairement en évidence. Deux comparaisons entre les cartes du débat MDE telles qu'elles sont publiées sur le site dédié et celles que permettent d'obtenir le logiciel Alceste[438] ont pour cela été réalisées :

[438] Le principe de comparaison a été dans un premier temps établi dans le cadre d'un article co-écrit avec Mathieu Brugidou :
Benvegnu, N., & Brugidou, M. (2008). Prendre la parole sur internet. Des dispositifs sociotechniques aux grammaires de la discussion. *Réseaux*, 150, 53-82. Je remercie M. Brugidou de m'autoriser à en reprendre certains éléments ici.

- L'une au niveau général, c'est-à-dire en prenant en compte l'ensemble des contributions et des commentaires exprimés au cours de la première phase du débat (n = 1520).

-L'autre à un niveau thématique ; dans le cadre de ce paragraphe consacré à la vignette carbone, j'ai choisi de porter mon attention au thème du transport, en ne prenant cette fois en considération que les contributions de la première phase du débat associé à ce thème.

Traiter les messages de la première phase du débat sur la MDE avec le logiciel Alceste

L'analyse du logiciel Alceste (Reinert, 1995) fait apparaître des classes homogènes du point de vue du thème, sur la base de co-occurrences lexicales[439] regroupées automatiquement par une classification descendante hiérarchique. Elle présuppose que le corpus exploré est homogène et privilégie une approche thématique : si les aspects référentiels du discours – les objets du monde qu'il désigne – sont très bien représentés, les formes du discours, l'énonciation, les modalisations et notamment les aspects argumentatifs sont en revanche très mal restitués par ce protocole d'agrégation. Les algorithmes d'Alceste donnent un poids différent aux discours des internautes. La pondération varie selon la longueur des réponses (les plus longues sont mieux représentées dans la classification) mais aussi selon leur typicité : les réponses atypiques du point de vue du vocabulaire ne sont pas classées. Le poids des énoncés varient en fonction de l'implication, de la connaissance et de l'intérêt pour le sujet : l'inégale compétence des publics est ainsi restituée par le traitement statistique des données, l'hypothèse étant ici qu'un discours structuré traduit l'engagement et la compétence des locuteurs.

Le traitement du corpus de contributions et de commentaires issus de la première phase du débat sur la MDE avec le logiciel Alceste fait apparaître la classification descendante hiérarchique ci-dessous (Figure 43) et met ainsi en évidence cinq classes d'énoncés (environ 70% des énoncés sont classés par l'algorithme).

[439] Le plus souvent de mots pleins.

```
Cl. 1 (1045uce) |-sensibiliser-----+
            11                      |---------+
 Cl. 2 ( 609uce) |-bâtiment---------+         |
            14                                |-------------------+
 Cl. 3 ( 910uce) |-transports----------------+                   |
            15                                                    +
 Cl. 4 ( 344uce) |-production décentralisée…                     |
            13                      |----------------------------+
 Cl. 5 (1353uce) |-sources d'énergie et co2
```

Figure 43: Cartographie Alceste - Ensemble des contributions et des commentaires de la première phase du débat sur la Maîtrise de l'Energie, Ademe, 2007 (N = 1520)

Lorsque l'on compare le carte principale du débat proposée par Sopinpace (Figure 34) à une carte obtenue après traitement le logiciel Alceste, on observe une correspondance entre les deux : à partir du même corpus de référence, mais avec des modes de traitement nettement différenciés, elles donnent à voir un même espace de discussion. Les cinq classes d'énoncés mises en évidence par Alceste ne recouvrent certes pas exactement les sept thèmes de la carte générale telle qu'elle apparaît sur le site du débat MDE à l'issue de la première phase de la procédure. Mais il existe beaucoup de thèmes communs : ceux du Bâtiment, du Transport, de la consommation responsable (intitulée « Sensibiliser » sur la carte proposée par Alceste), de la production décentralisée, se retrouvent sur les deux types de carte. Le thème traitant du « rôle du nucléaire et des énergies renouvelables » est aussi identifié par l'analyse des données textuelles mais est dans ce cas labélisé « sources énergie et CO_2. »

La principale différence entre les deux cartes tient sans doute à l'organisation des enjeux sur la carte réalisée par les animateurs du débat MDE : d'une part, les thèmes s'articulent autour du problème qui cheville l'espace de discussion sur la maîtrise de l'énergie et, d'autre part, certaines des boîtes thématiques sont liées entre elles par un système de flèches qui met en évidence des relations entre des thèmes.

Après avoir effectué une comparaison portant sur l'ensemble du corpus issu de la première phase du débat, le même exercice peut être effectué au niveau thématique, en portant toujours attention aux contributions reliées au thème du transport.

La comparaison au niveau thématique entre la carte proposée par l'équipe d'animation du débat MDE et celle obtenue après traitement avec Alceste laisse apparaître des différences plus frappantes qu'au niveau d'ensemble. Les quatre classes d'énoncés dégagées par le logiciel d'analyse des données textuelles ne coïncident cette fois avec aucun des nœuds de la carte que l'on trouve sur le site du débat MDE. En focalisant sur les thèmes principaux de discussion (par exemple le « transport en ville », la « puissance des voitures » ou le prix du « carburant »), la carte Alceste donne à voir le découpage particulier opéré par les cartographes du débat MDE : ces derniers ont nettement privilégié une mise en forme des énoncés en terme d'action publique, ce qui ne se retrouve pas sur la carte obtenue en traitant le corpus du thème transport avec Alceste. La carte thématique proposée par l'équipe d'animation du débat MDE (Figure 42) distribue les interventions en empruntant aux catégories de l'action publique : elle distingue des moyens de transport (« routes », « aérien »), les usages et la consommation (« réduire la consommation », « réduire l'usage »). Par ailleurs, elle organise les énoncés en identifiant des diagnostics, des objectifs et des moyens (« solutions techniques », « impliquer les collectivités », « fiscalité »...). Elle est en cela ajustée à l'objectif d'élaboration de propositions de politique publique que vise la procédure.

```
Cl. 1 (  49uce) |--carburant------+
           15                   |-------+
Cl. 2 (  58uce) |- puissance des voitures
           17                           |--------------------+
Cl. 3 (  46uce) |-- marchandises et mondialisation             |
           18                                                  |+
Cl. 4 ( 128uce) |--- transport en ville -----------------------+
```

Figure 44 : Cartographie Alceste - Contributions de la première phase du débat sur la Maîtrise de l'Energie associée au thème du Transport (N=57)

Les différences entre les cartes portant sur le transport ne se retrouvent pas nécessairement, ou dans tous les cas pas de la même manière, lorsque l'on réalise des comparaisons sur d'autres thèmes. Il convient donc de ne pas généraliser à tous les thèmes les enseignements de la comparaison des cartes réalisées sur le thème du transport.

À la différence de la carte obtenue après traitement des contributions sur le transport avec Alceste, la carte thématique proposée par l'équipe d'animation du débat donne accès à la contribution qui porte sur la vignette carbone. Elle y figure dans la boîte consacrée à la « fiscalité », avec six autres contributions. Sur cette carte qui va du problème aux solutions, et en suivant le sens de lecture de la carte, la vignette carbone fait donc partie des propositions de nature fiscale, qui concernent le trafic routier et qui visent soit la « réduction de la consommation » soit la « réduction de l'usage » soit les deux. Comme toutes les autres contributions qui sont représentées, elle est détachée de son auteur, du moment où elle a émergé et du nombre de commentaires qu'elle a engendrée. Mais cette dissociation n'est pas synonyme de rupture : il est fait référence à la contribution et à la discussion originelle par l'intermédiaire d'un lien hypertexte placé sur la carte qui propose un accès direct vers l'ensemble ces éléments.

La formulation de la première intervention sur la « vignette carbone » est exprimée en des termes suffisamment concrets pour constituer une proto-proposition (Figure 39), qui

correspond d'emblée au format que visent *in fine* les organisateurs du débat : une proposition émerge avant même l'organisation de la phase à proprement parler consacrée à l'élaboration des mesures (la phase 2). En la formulant ainsi, l'internaute à l'origine de la mise sur l'agenda du débat de la vignette carbone a réalisé un travail de « pré-cuisson » de la proposition qui favorise d'autant plus sa sélection comme enjeu à aborder par la suite que les phases 2 et 3 de la procédure organisent l'examen d'un nombre limité de propositions. Dans ce cas, l'équipe d'animation n'a plus qu'à attirer l'attention des participants sur cette proposition : ce que le consultant de Sopinspace désigne comme « forme littéraire de la carte », à savoir l'analyse des débats de la première phase sur le thème du transport, évoque la vignette carbone parmi les propositions d'actions indirectes, au côté de la taxe carbone ou de l'étiquetage informant de la quantité de gaz à effet de serre associé à chaque produit de consommation :

Analyse des débats

Le thème "transport" est celui qui a reçu la plus large participation des internautes : 329 messages (60 contributions et 269 commentaires) représentant 30 % des messages reçus au total. Des discussions ressortent principalement les axes de progrès suivants : la réduction de la consommation des véhicules et des émissions de GES associées, une réduction de l'usage de la voiture et un usage plus important des moyens de transport alternatifs (transports en commun, vélo) ou du co-voiturage, une réduction des transports de marchandises. Il en résulte :

- des propositions d'actions indirectes : une taxe carbone sur les carburants, une vignette carbone sur la puissance des véhicules, un étiquetage informant de la quantité de GES associé à chaque produit de consommation (prenant en compte son cycle de vie, donc incluant son transport), y compris les véhicules (chez les concessionnaires, dans les publicités), un abaissement des vitesses de circulation, des aides financières en faveur des transports alternatifs.
- des propositions d'action par les dispositifs de planification et les politiques publiques : introduire le paramètre "énergie" dans les Schémas de Cohérence Territoriaux, les Plans d'Aménagement et de Développement Durable, dans les critères de sélection des appels d'offre... mettre en place un observatoire des bonnes pratiques dans les collectivités territoriales.
- des proposition d'actions spécifiques. Pour réduire la consommation des véhicules : amélioration technique des moteurs, solutions innovantes (voitures électriques, hybrides, à hydrogène, à air comprimé), biocarburants. Pour réduire l'usage de la voiture : amélioration des transports alternatifs, de l'articulation entre les différents modes de transport.

Figure 45 : Analyse des débats de la première phase sur le thème du transport
(j'ai souligné la référence à la vignette carbone), site du débat sur la MDE,
http://www.ledebatmde.org/synthese-pour-le-theme-transport/

En mentionnant la vignette carbone sur la carte et dans l'analyse des débats, et en la dissociant de ceux qui l'ont initialement portée et discutée, les rédacteurs des synthèses l'attribuent en quelque sorte à la procédure et il revient ensuite à cette dernière de mobiliser des moyens susceptibles d'attirer l'attention sur la proposition en vue d'en poursuivre l'examen, quelles que soient les conditions dans lesquelles elle a été discutée dans la phase précédente.

3) Le soutien de la procédure

Les méthodes et les outils utilisés pour animer la procédure permettent d'identifier des interventions qui pourraient déboucher sur des propositions, et cherchent à en offrir des représentations. Ces opérations sont réalisées en dissociant les énoncés des locuteurs et des interventions qui les ont introduits dans le débat, ce qui permet notamment de les détacher de la mobilisation qui les porte et de fonder leur sélection pour en poursuivre l'examen sur d'autres critères que des critères quantitatifs. Même si elle n'a pas été massivement soutenue lors du débat en ligne et même si elle n'y a pas fait son entrée par la grâce de la mobilisation de groupes de participants qui n'interviennent que pour plaider en faveur de son application, la proposition sur « la vignette carbone sur la puissance automobile » se retrouve par la force que lui confère la procédure au menu des discussions de l'atelier sur le transport. En d'autres termes, par la seule mobilisation des participants qui l'aborde dans le débat, qui ne sont ni nombreux, ni insistants, on peut penser qu'elle n'aurait pas forcément été au menu des discussions de toutes les phases du débat.

- Le maintien de la vignette carbone au menu des discussions de la deuxième et de la troisième phase de la procédure

La deuxième phase de la procédure a pris la forme d'ateliers de travail dits « multi-acteurs.[440] » L'atelier concernant le transport s'est tenu au siège de l'Ademe à Paris, le 9 mai 2007, en fin d'après midi (17h-20h). En parallèle, étaient organisés deux autres ateliers : celui sur la « consommation responsable et la décroissance énergétique » et celui sur « le rôle des différentes sources d'énergie. » Selon le compte rendu de l'atelier réalisé et mis en ligne par

[440] Le fonctionnement d'un atelier sera envisagé dans le détail dans la prochaine sous-section, consacré à la trajectoire d'une autre proposition du débat sur la MDE.

l'équipe d'animation[441], six personnes ont participé et la plupart d'entre elles étaient déjà intervenues dans la première phase du débat. Aucun des quatre internautes qui avaient participé au fil de discussion abordant la vignette carbone dans le débat en ligne de la première phase n'étaient présents (l'auteur de la contribution assistait à un autre atelier qui se tenait en parallèle). La proposition semble dans la deuxième phase orpheline de ceux qui l'avait discutée dans la première. Mais, non seulement la proposition fait partie des éléments mis au menu des discussions par l'animateur de l'atelier sur le transport (le consultant de Sopinspace Philippe Bourlitio), mais elle est examinée par les participants à l'atelier. Elle est notamment portée par une participante. L'engagement de cette dernière dans la discussion a suffisamment marqué les organisateurs pour qu'ils décident deux mois plus tard de lui donner la parole pour présenter la mesure au titre de sa participation à l'atelier dans une vidéo diffusée pendant la réunion de clôture du Palais de la Découverte[442]. La proposition sur la vignette carbone se retrouve parmi les six propositions qui figurent dans le compte rendu de cet atelier. De manière paradoxale, elle sort de l'atelier appauvrie en termes d'énoncés par rapport à ce qu'elle était à l'issue des échanges de la première phase : elle n'est plus présentée que par un titre, « Instaurer une vignette carbone sur la puissance automobile », et il est simplement fait état de « discussions sur ses modalités », de ce qu'il faut taxer, ou encore de la manière dont il faut la qualifier pour qu'elle soit immédiatement identifiée.

À l'ouverture de la troisième phase de la procédure, la vignette carbone est soumise sous la forme issue du compte rendu de l'atelier au débuggage des propositions sur internet qui s'ouvre alors pour cinq semaines.

[441] Une reproduction du compte rendu de l'atelier sur le transport a été placé dans les annexes.

[442] La vidéo peut être visionnée en demandant l'adresse suivante dans son navigateur web : http://www.dailymotion.com/video/x2ieqh_anne-lazarevitch-participante-au-de

PROPOSITION 5. Instaurer une vignette carbone sur la puissance automobile

Par mediateur le 29 mai 2007 MODERATEUR
Thème(s) : Transport
Mots clés : proposition, taxe

Description de la proposition

Instaurer une vignette carbone sur la puissance automobile. Il reste à en préciser les modalités. Quel serait le meilleur nom pour cette vignette ? Et qu'est ce qui serait taxé : le taux de rejet de co2 ?

But de la discussion

La proposition ci-dessus est issue des phases 1 et 2 du processus du débat MDE. Ici, pour la troisième et dernière phase, nous vous invitons à compléter ou préciser la proposition, si nécessaire, et à discuter de ses conditions d'application et d'appropriation. En fonction de vos contributions, une nouvelle version de la proposition pourra être formulée et remise en débat... Fin de la participation : le 28 juin.
Pour bien participer dans cette dernière phase, reportez-vous à ce mode d'emploi du site.

Figure 46 : Contribution du modérateur concernant la proposition de vignette carbone pour la discussion de la troisième phase du débat MDE
Source :http://www.ledebatmde.org/archives/447

Lors de ce troisième temps de la procédure, les discussions sont resserrées autour des propositions qu'il s'agit à présent de soumettre aux internautes pour réaction et évaluation. Chaque proposition est publiée par l'équipe d'animation sous forme d'une contribution. Les internautes, qu'ils soient identifiés ou non sur le site n'ont plus la possibilité de proposer des contributions : il n'est plus temps d'ouvrir de nouveaux fils de discussion pour débattre de nouveaux enjeux. Ils sont invités à donner leur avis en apportant des commentaires à ces contributions. Ils sont en position de débuggeurs .

La proposition de vignette carbone est alors une de celles qui reçoit le plus de commentaires (elle en reçoit trente et un ; seule la proposition sur le véhicule électrique en reçoit davantage, puisque le forum qui lui est lié compte trente six commentaires). Plus du tiers du nombre total de commentaires sur la vignette carbone sont envoyés dans les trois jours qui suivent l'ouverture des discussions. Les autres remarques arrivent régulièrement mais au compte goutte jusqu'à la clôture des discussions à la fin du mois de juin 2007. La plupart des internautes qui interviennent n'ont ni participé à la discussion sur la vignette lors de la première phase, ni à l'atelier thématique sur le transport (seul le participant qui

utilise le pseudonyme de *Romu* intervient lors des phases 1 et 3) : ils échangent dans ce débat pour la première fois de la vignette carbone, mais ils le font sur la base de quelques-uns des éléments avancés au cours des phases précédentes.

Dès le lancement de la phase d'évaluation des propositions, le principe même de la vignette est remis en cause : un internaute estime en effet qu'il n'est pas à la hauteur du problème dont souhaite traiter le débat (faire des économies d'énergie pour limiter l'action de l'homme sur le réchauffement climatique).

Bregeon le 31 mai 2007 à 0:06 #

La taxation ne peut avoir comme objetif que l'efficacité enrgétique, ce qui est déjà bien, mais ne résoudra en rien les émissions globales de carbone liées au transport qui croit de façon exponentiel sous l'effet de la mondialisation (voir le circuit du cotton pour la fabrication d'un tee shirt de la productio, à sa destruction).

Figure 47 : Extrait du commentaire de Bregeon à la proposition de vignette carbone
http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1079

Cela aurait pu constituer un motif d'arrêt des discussions mais le commentaire contribue plutôt à la relancer, à travers deux types d'intervention :

-Il y a d'une part ceux qui partagent ce point de vue et le font savoir, mais le nuancent en rappelant l'importance de l'adoption de solutions de « portée intermédiaire » dans la prise de conscience générale du problème. L'un d'eux avance qu'il est d'accord, mais que le but de la présente discussion est de « faire avancer la proposition[443] » : il n'est pas rare que les participants rappellent les règles établies par les animateurs, avant même l'intervention du modérateur.

- Le modérateur ne dit pas autre chose lorsqu'il intervient pour rappeler que les propositions sont issues des étapes précédentes de la procédure et que cela leur confère une certaine légitimité. L'attaque de la mesure est écartée en mettant en avant la force que lui donne la

[443] Commentaire de *Romu*, http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1093

procédure : « s'il n'est pas parfait, le processus en garantit tout de même une certaine pertinence » :

Moderateur le 4 juin 2007 à 16:06 #

Bonjour à tous,

La discussion avance bien, avec des pistes intéressantes pour compléter la proposition n°5. Bravo. Continuez. J'interviens juste pour certains des messages ci-dessus qui comportent des critiques assez sévères à l'encontre de cette proposition. Que des réserves soient émises quant à sa formulation actuelle est tout à fait en accord avec le processus du présent débat (cf le "but de la discussion"). Mais elles ne doivent pas se limiter à des propos du type "Au lieu d'appliquer une proposition comme celle-ci, faisons plutôt cela...". N'oubliez pas, tout d'abord, que ces propositions sont le produit d'un processus qui, s'il n'est pas parfait, en garantit tout de même une certaine pertinence. N'oubliez pas non plus que le débat MDE comporte 31 autres propositions et que la réponse à votre demande pour telle ou telle mesure se trouve peut-être parmi elles. Elles ne sont pas incompatibles, a priori.

Figure 48 : Commentaire du modérateur dans la discussion liée à la vignette carbone
http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1079

Au-delà des discussions de principe, les idées discutées sont nombreuses et concrètes : les commentaires se répondent pour comparer les avantages et les inconvénients respectifs d'une taxation qui porte sur la puissance du véhicule ou sur le rejet de dioxyde de carbone. Aux yeux de plusieurs participants, il est primordial que le système de taxe soit lisible et efficace : c'est une condition principale de son application, qui constitue à présent l'horizon de réflexion des participants. Si la proposition est trop complexe ou si sa mise en œuvre engendre des surcoûts du côté de l'administration fiscale pour la collecte, elle n'a aucune chance d'être adoptée (voir par exemple les commentaires *LENOUVEL* et *Eupalinos*[444]).

À l'issue des discussions, tous les sujets ne sont pas formellement repris ou explicités dans la formulation finale de la proposition qui est réalisée par l'équipe d'animation de la procédure. En revanche, le rédacteur de l'équipe d'animation du débat, s'appuie sur plusieurs

[444] Ces deux commentaires sont respectivement accessibles au bout des liens suivants : http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1250, http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1421

commentaires (celui d'*edster*, celui d'*annotannot* et celui de *Bruno*[445]) pour ré-intégrer la suggestion qui avait été introduite par un internaute qui s'était exprimé lors de la première phase de débat et qui avait demandé la suppression de l'avantage financier induit par un véhicule puissant dans le calcul des frais réels dans la déclaration de l'impôt sur le revenu. Il réintroduit également l'idée qui avait été émises dans la contribution originale d'une affectation des recettes de la vignette au développement de transports en commun non polluants. Plusieurs internautes ont effet souligné au cours de la troisième phase qu'il s'agissait d'une nécessité (demande par exemple exprimés dans les commentaires de *Romu*, de *dune.7* ou de *klem*[446]) : c'est en s'appuyant sur ces commentaires qu'il note qu'« il apparaît aussi important que l'argent de la vignette carbone soit entièrement consacré à l'amélioration de la qualité énergétique et environnementale des transports (développement de pistes cyclables, des transports en commun, financement de la recherche…). »

La proposition d' « instauration de la vignette carbone sur la puissance automobile » prend la forme finale suivante :

Proposition 5. Instaurer une vignette carbone sur la puissance automobile

Il faut instaurer une vignette automobile, annuelle, pour taxer les véhicules les plus polluants. La question n'est pas tranchée de savoir s'il faut baser le calcul du montant de cette vignette "carbone" sur le poids et la puissance fiscale du véhicule ou sur ses émissions de gaz à effet de serre. La seconde hypothèse est logiquement assortie de l'obligation d'un diagnostic régulier du véhicule.
La mise en place de la vignette "carbone" doit s'accompagner du retrait de l'avantage financier apporté par la puissance fiscale du véhicule dans la calcul des frais réels sur la déclaration de l'impôt sur le revenu.
L'argent de la vignette carbone doit être entièrement consacré à l'amélioration de la qualité énergétique et environnementale des transports.

Figure 49 : Proposition d'instauration de la vignette carbone à l'issue des trois phases du débat sur la maîtrise de l'énergie

[445] Ces trois commentaires sont respectivement accessibles au bout des liens suivants : http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1121, http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1147, http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1296

[446] Ces commentaires sont respectivement accessibles au bout des liens suivants : http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1093, http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1314, http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1237

Le rédacteur de la synthèse qui suit les discussions de cette dernière phase de débat sur internet note que « cette proposition a retenu l'attention des internautes qui l'ont bien notée et abondamment commentée[447]. » L'équipe d'animation décide donc de la classer dans les « propositions à traiter prioritairement » dans le document final dans la première section de ce chapitre ; en accord avec l'Ademe, elle estime que le processus de discussion qui a permis d'établir cette proposition est suffisamment exemplaire pour la retenir parmi les quatre mises en scène lors de l'événement de clôture de la procédure.

- Une mesure qui ne déplaît pas à l'expert

Si le processus qui a conduit à proposer une mesure sur l'instauration de la vignette carbone au bout des trois phases du débat MDE est mis en valeur lors de l'événement de clôture de la procédure, c'est aussi parce que la mesure est elle-même considérée comme une réponse crédible par les experts en quête de solutions en matière de diminution des émissions de gaz à effet de serre. On a en effet vu précédemment que la vignette carbone était une préconisation du rapport des sénateurs Laffitte et Saunier ou encore un engagement du Pacte Ecologique porté par la Fondation Nicolas Hulot. La vignette carbone est également une proposition à laquelle l'organisateur du débat sur la maîtrise de l'énergie, l'Ademe, réfléchit et sur laquelle il travaille depuis plusieurs années, bien avant qu'elle ne soit abordée sur les forums ouverts au printemps 2007 ; la retrouver sur la liste des propositions « issues du débat », c'est-à-dire au bout d'un processus d'écriture collaboratif qui engage une diversité d'acteurs, est pour l'agence un moyen de valider et de mettre en valeur le travail qu'elle réalise dans son activité quotidienne et routinière. L'effort de recherche que l'Ademe a réalisé en amont du débat sur cette mesure particulière lui permet par exemple d'en fournir un chiffrage précis lors de l'événement de clôture, alors que cet aspect n'a absolument pas été abordé dans le cadre des discussions publiques. Toujours à l'occasion de la réunion de clôture du débat MDE, le Directeur de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe a clairement avancé que l'Ademe « souhaitait promouvoir » la proposition sur la vignette carbone, alors qu'il avait déclaré quelques instants plus tôt que l'agence n'avait « pas

[447] Extrait de la page de synthèse consacrée à la proposition sur l'instauration de la vignette carbone à l'issue de la troisième phase de la procédure : http://www.ledebatmde.org/archives/447

vocation à valider ou à faire siennes[448] » l'ensemble de propositions qui ressortent du débat sur la MDE :

> « Effectivement, jusqu'à ce stade l'Ademe n'a pas orienté, ou validé, ou censuré ces propositions. Vous voyez que les deux internautes qui se sont exprimés ont fait part de leurs motivations pour cette mesure. Mais en tant qu'Ademe, on peut dire comment on perçoit cette mesure. C'est une mesure qui nous semble intéressante, importante, et que nous-mêmes nous souhaitons promouvoir. Je rappellerai quand même que la France est un des seuls pays européen, peut être même le seul pays européen qui n'ait pas un taxe annuelle sur tous les véhicules et que tous les autres pays européens ont une fiscalité. (...) La France est donc encore un des pays qui n'a pas encore ce type de fiscalité. Nous, on a fait quelques estimations sur ce que ça pourrait représenter, parce que j'imagine que, quand on vous dit qu'on va taxer votre véhicule, ça ne vous fait pas forcément très plaisir, mais je pense que ça été important de dire que l'idée c'est quand même que cet argent n'aille pas dans des dépenses qui seraient pas liées au changement climatique, mais être par exemple affectées aux transports collectifs. On a fait quelques simulations pour vous donner un ordre de grandeur de ce que ça pourrait représenter. Par rapport à ce qui se met en place dans d'autres pays européens, ça pourrait représenter de l'ordre de 12 euros par an pour les véhicules les moins consommateurs, donc taxe annuelle, et pour les plus gros consommateurs, de l'ordre de 470 euros. En moyenne, ça serait de l'ordre d'une centaine d'euros. Encore une fois, nous pensons que c'est une mesure importante pour que chacun oriente son choix vers des véhicules moins consommateurs[449]. »

Le même homme avait véhiculé le même message à propos du positionnement de l'Ademe sur les discussions relatives à la vignette précédemment dans la procédure, notamment auprès des participants à l'atelier sur le transport de la deuxième phase au sein duquel il est intervenu comme expert ; il avait alors clairement affiché le soutien de l'agence en faveur de la proposition qui émergeait alors des discussions, considérant qu'il était là dans son rôle :

> « Dans le débat sur les transports, j'ai eu conscience de cela [le fait de clôturer les discussions avec des arguments d'autorité], je me suis dit, « il ne faut pas qu'on ait ce processus de rejet. » Ce qui semblait important, c'est que l'on puisse exprimer quelles propositions nous soutenons en tant qu'expert, ou ce que je pensais de certaines propositions en tant qu'expert[450].' »

Le témoignage d'un participant à un autre atelier va dans le même sens quant au rôle que jouaient les experts de l'Ademe au cours de la deuxième phase. La collègue du Directeur de la Stratégie et de la Recherche qui est intervenue dans la réunion thématique consacrée à

---

[448] Introduction de François Moisan, Directeur Exécutif de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe, réunion de clôture du débat MDE, 11 juillet 2007, Palais de la Découverte, Paris, http://www.ledebatmde.org/mde/doc/PalaisDecouv110707_CD1_mono.mp3

[449] Intervention de François Moisan, Directeur Exécutif de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe, réunion de clôture du débat MDE, 11 juillet 2007, Palais de la Découverte, Paris, http://www.ledebatmde.org/mde/doc/PalaisDecouv110707_CD1_mono.mp3(26'30)

[450] Entretien avec François Moisan Directeur exécutif de la stratégie et de la recherche, 21 août 2007.

la « consommation responsable, décroissance énergétique» a également précisé quelle proposition elle appréciait en tant que spécialiste :

> « La dame de l'Ademe, je pense qu'elle était d'un très bon niveau, elle a bien gardé sa place, c'est-à-dire qu'elle a dit, « ça j'aime bien. » On peut l'interpréter de différentes façons mais quand au bout d'une heure elle dit « ça j'aime bien » et que pour le reste, elle n'avait rien dit, elle donne des informations supplémentaires. Elle était bien en retrait, elle regardait la situation au début de la discussion, et puis ensuite elle a montré de plus en plus son expertise. Et je trouve que ça c'était très bien [451]. »

C'est donc aussi parce qu'elle trouve un écho favorable auprès des organisateurs du débat que la vignette carbone est soutenue par la procédure. Le processus d'élaboration de la proposition au sein de la procédure de débat lui donne une nouvelle légitimité, qui ne se substitue pas à la crédibilité de la solution produite par des experts, mais qui la renforce.

La description de la trajectoire de la vignette carbone au sein de la procédure de débat sur la MDE a permis d'envisager un cas dans lequel l'agrégation de prises de parole de participants qui sont exprimées dans les différentes phases du débat débouche sur une proposition de mesure qui est issue des discussions et qui est classée parmi celles « à traiter prioritairement. »

Après ce cas, en quelque sorte idéal pour les organisateurs du débat, je souhaite poursuivre la description de la carrière de propositions au sein de procédures dialogiques en me penchant sur des cas dans lesquels le passage d'énoncés discutés dans le débat en mesures présentées comme « issues de la procédure » amène à des situations de désaccord (sous section 2 et sous section 3). Je vais commencer par porter mon attention à un cas qui implique des participants qui ne partagent pas le même point de vue lorsqu'il est question de la pertinence d'une idée avancée dans le débat. Il sera envisagé à travers la controverse sur les pompes à chaleur qui jalonne les trois phases de discussion du débat sur la MDE. Ensuite, je proposerai une description d'une situation de désaccord qui met aux prises des participants au débat et l'équipe qui anime le projet *Energize* America. En effet, le maintien d'une taxe sur les carburants que les membres de la *core team* soutiennent sans réserve jusqu'à la quatrième version du plan est vivement dénoncé par des internautes s'exprimant

[451] Entretien avec Roel Verhoog, Participant au débat MDE , 7 décembre 2007.

sur le site Daily Kos, qui pensent quant à eux qu'une telle taxe porte atteinte à la crédibilité du plan dans son ensemble. La proposition sur les pompes à chaleur et celle la taxe sur les carburants présentent le point commun d'être finalement rejetées ou abandonnées : elles ne parviennent pas à se prévaloir du soutien de la procédure dans laquelle elles ont été formulées et examinées, et ne sont pas présentées comme ses produits.

Dans la phase d'élaboration des propositions, le fait que certaines idées soient éliminées ou abandonnées par l'équipe d'animation, ou au contraire, le fait que d'autres soient conservées au menu des discussions amènent certains participants à réagir. Dans certains cas, ils pointent l'abandon ou le maintien d'une idée qui leur paraît illégitime comme un dysfonctionnement de la procédure. Ils essaient de rendre ces derniers manifestes en exprimant des critiques à l'encontre du fonctionnement de la procédure. Cela crée des moments de tension, au cours desquels l'équipe d'animation peut se retrouver face à la difficulté d'une situation imprévue. Lorsqu'ils parviennent à se faire entendre, les porteurs de telles critiques peuvent contraindre ceux qui ont la charge du dispositif d'animation à le réajuster. Le but est ici de faire le point sur les ressources qu'offrent les procédures dialogiques pour que les équipes d'animation puissent gérer les situations de désaccord relative au devenir d'une idée avancée dans le débat et de son éventuelle transformation en une proposition présentée comme un produit des échanges.

Sous-section 2 : Les intérêts constitués sont-ils solubles dans la procédure de débat MDE ? La proposition d'« opération pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur »

D'un bout à l'autre de la procédure de débat sur la MDE, la proposition d' « opération pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur » est portée par un unique participant qui œuvre de longue date en faveur de la promotion des pompes à chaleur (PAC)[452]. A chaque phase de discussion, un petit groupe de participants, dont la composition évolue, conteste le principe même de la proposition, en affichant parfois une hostilité à

[452] « Dans le débat national sur l'énergie [de 2003], j'ai été un des acteurs très présents sur la promotion des pompes à chaleur », Entretien avec Jean-Pierre Chaussade, Participant au débat MDE, 8 octobre 2007.

l'égard du dispositif « pompe à chaleur » qui fonctionne grâce à un moteur électrique, et en demandant de toujours faire primer l'isolation sur les modes de chauffage dans toute réflexion sur la température des bâtiments. Les critiques qui sont adressées à la proposition sont à la fois récurrentes et virulentes, si bien que l'équipe d'animation de Sopinspace décide de ne pas la remettre au menu des discussions à l'issue de la deuxième phase de la procédure. Le principal promoteur de la mesure ne s'en trouve pas découragé et demande à ce que sa proposition soit ré-intégrée pour qu'elle puisse être discutée en phase 3. L'évènement lui donne des prises pour développer une critique sur le fonctionnement de la procédure, notamment du point de vue des moyens dont cette dernière dispose pour éprouver les propositions qui sont examinées. A ce propos, et de manière à première vue paradoxale, son constat s'accorde avec celui de quelques-uns des participants qui s'opposent farouchement à sa proposition dans le cadre du débat.

-Le principe de la proposition

Le thème du « Bâtiment » fait partie des quatre thèmes retenus par l'Ademe pour lancer l'exploration sur les moyens à disposition des particuliers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'introduction au débat sur ce thème publié sur le site mentionne que « le secteur du bâtiment est un très gros consommateur d'énergie, représentant aujourd'hui plus de 40 % de la consommation énergétique. Les bâtiments émettent annuellement plus de 120 millions de tonnes d'équivalent CO2, ce qui représente 19 % des émissions nationales[453]. » L'intérêt pour le « Bâtiment » ne s'est jamais démenti tout au long du débat sur la MDE : 20% des messages publiés lors de la première phase (donc un total de deux cent dix-neuf messages, qui se décomposent en quarante contributions et cent soixante-dix-neuf commentaires) y sont par exemple attachés ; un atelier « mutli-acteurs » a été organisé sur ce thème et, mise à part la proposition concernant les pompes à chaleur, toutes les recommandations issues de cet atelier font partie des « propositions finales à traiter prioritairement. »

La proposition considérée s'appuie sur le constat général suivant : en France, bon nombre de bâtiments résidentiels collectifs qui existent aujourd'hui ont été bâtis avant les années 1990.

[453] L'introduction à la discussion sur le thème du Bâtiment est disponible sur la page suivante : http://www.ledebatmde.org/archives/169

Or ces bâtiments sont responsables d'une grande partie des émissions de dioxyde de carbone car ils conjuguent bien souvent deux caractéristiques :

- ils sont souvent mal isolés et nécessitent de ce fait de grandes dépenses d'énergie pour le chauffage ;

- ils sont fréquemment équipés de moyens de chauffage collectifs qui fonctionnent grâce à du fioul dont la combustion génère des gaz à effet de serre.

La proposition de « Pompe à chaleur géothermique pour immeuble[454] » émise dans la première phase du débat MDE vise à agir sur le deuxième levier. Elle s'assimile à une opération de rénovation d'un chauffage collectif d'un immeuble ancien qui consiste à remplacer une chaudière au fioul par une pompe à chaleur géothermique. Une pompe à chaleur fonctionne en effet grâce à l'électricité et la production de cette dernière n'est dans le cas de la France que faiblement émettrice de dioxyde de carbone (la production de base est essentiellement assurée par le parc de centrales nucléaires, alors que celle de pointe provient pour une part non négligeable des centrales hydro-électriques). Grosso modo, une pompe à chaleur géothermique est un dispositif qui permet de transférer la chaleur du sol du milieu le plus chaud vers le plus froid. Elle est présentée comme un dispositif permettant de réaliser des économies d'énergie dans la mesure où l'énergie nécessaire à son fonctionnement ne sert pas prioritairement à produire de la chaleur, mais simplement à transférer une chaleur déjà existante. En 2007, les pompes à chaleur géothermiques sont encore relativement peu diffusées et peu utilisées en France ; de ce fait, peu de références sont disponibles pour qu'une assemblée de copropriétaires puisse ne serait-ce qu'envisager de recourir à un tel dispositif lorsqu'il s'engage dans la rénovation du chauffage d'un immeuble et le comparer aux autres solutions existantes sur le marché. La contribution de la première phase du débat MDE sur la pompe à chaleur géothermique propose que soit réalisée une opération pilote afin que les références en la matière ne soient plus lacunaires. Le participant qui l'exprime intervient en tant que Président d'un syndicat de copropriétaires et double sa proposition de

[454] Contribution de *Coproprio*, 8 mars 2007, http://www.ledebatmde.org/archives/212

principe d'une candidature implicite de son immeuble à l'installation d'un mode de chauffage qu'il entend promouvoir sans réserve.

Dans les discussions sur les économies d'énergie, la controverse sur les pompes à chaleur est un point d'achoppement traditionnel. A partir des arguments qui sont déployés à ce propos, il est possible de deviner à quelle vision plus générale de l'écologie politique ils renvoient. Le positionnement dans la controverse sur les pompes à chaleur constitue un test à cet égard, à la manière dont la prononciation du mot « schibboleth » permet de distinguer les gens de Galaad de ceux d'Ephraïm. En brossant le tableau à grands traits, se positionner en faveur de la promotion des pompes à chaleur correspond à une option réformatrice des changements à effectuer pour diminuer les émissions de dioxyde de carbone, dans la mesure où la diffusion de ce type de dispositif permet d'assurer de nouveaux débouchés aux producteurs d'électricité. Cette option ne remet donc pas en question le modèle de production énergétique en place. De l'autre côté, la position combine une acceptation du changement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et un refus de considérer que les pompes à chaleur puissent en être un agent significatif. Ceux qui argumentent contre le développement des PAC estiment généralement qu'il faut avant tout revoir notre conception du chauffage et commencer par mieux isoler les bâtiments pour ne pas avoir à consommer d'énergie. Ces derniers sont en général plus réservés que les précédents à l'égard du développement et de la croissance.

1) Controverse sur la proposition concernant la pompe à chaleur

La présentation de la trajectoire de la proposition relative aux pompes à chaleur s'ouvre sur la description de l'atelier « mutli-acteurs » consacrée au « Bâtiment » qui a été organisé à Angers le 11 mai 2007. Il s'agit d'un moment décisif pour le devenir de la proposition dans la procédure de débat MDE.

- Les forces en présence : les discussions de l'atelier multi-acteurs sur le « Bâtiment »

Extrait de carnet de terrain : Journée du 11 mai 2007, ateliers multi-acteurs à Angers, Phase 2 de la procédure du débat sur la MDE.

L'atelier consacré au thème du bâtiment se déroule à Angers dans l'après midi du vendredi 11 mai 2007, entre 15h et 18h. Il se tient en parallèle d'un autre atelier qui est quant à lui consacré aux « appareils et usages quotidiens. »

Le voyage Paris – Angers

Dans la matinée, je retrouve sur le quai de la gare Montparnasse à Paris l'équipe d'animation de Sopinspace qui se rend à Angers par le même train que moi. Il y a là Karine Chevalet, Philippe Aigrain, Philippe Bourlitio et Renaud Bernard. Bien que n'étant pas positionné dans la même voiture qu'eux, je leur demande s'ils veulent bien que nous fassions le voyage ensemble. Sur le ton de la boutade, Philippe Aigrain et Philippe Bourlitio me font remarquer que je ne les lâche plus d'une semelle ! Ces derniers jours, j'ai en effet passé beaucoup de temps auprès d'eux (au moment de l'élaboration des synthèses du débat sur internet et plus récemment à l'occasion du déroulement des premiers ateliers).

Pendant le trajet en train et au cours du déjeuner que nous partageons à notre arrivée à Angers, nous échangeons nos impressions après les premiers ateliers organisés à Paris mercredi soir. P. Aigrain revient sur les vives discussions qui ont marqué la réunion sur « la part des différentes sources d'énergie » qu'il était chargé d'animer et que j'ai observée. Nous revenons sur les arguments échangés par les membres des associations d'écologistes pour le nucléaire et Jean-Louis Bal, le Directeur des énergies renouvelables à l'Ademe, notamment à propos de deux thèmes qui sont restés controversés, celui des effets du développement de parcs éoliens dans les émissions des gaz à effet de serre et celui de l'apport possible du photovoltaïque. Karine Chevalet et Philippe Bourlitio me livrent leurs impressions sur l'atelier « Transport » au sein duquel ils sont intervenus respectivement comme rapporteuse et animateur. Apparemment, leur atelier était beaucoup plus calme que celui auquel j'ai assisté.
Je discute ensuite avec Philippe Aigrain du bilan de la participation dans la première phase de la procédure. Il me donne les premiers résultats de l'analyse chiffrée qu'il a pu faire : il m'informe notamment que la distribution des contributions est très concentrée puisque 50 % de leur total sont à mettre au crédit de seulement 5% des auteurs. Pendant ce temps là, K. Chevalet est plongée dans la lecture d'un épais document constitué d'une série de feuillets non reliés. En y regardant de plus près, je m'aperçois qu'elle est en train de lire un tirage des contributions et des commentaires de la première phase relatifs au thème de l'atelier dont elle s'apprête à être rapporteuse dans l'après midi (celui sur les « appareils et usages quotidiens »). Elle me dit que c'est mieux de bien connaître le contenu des contributions pour préparer l'atelier.

La composition de l'atelier

Les deux ateliers de ce vendredi après midi ont lieu dans les locaux angevins de l'Ademe. A notre arrivée sur le site, l'atmosphère est étrange car le bâtiment a l'air désert. Nous apprenons que l'Ademe

est en plein déménagement et nous nous trouvons sur l'ancien site, celui qui se vide peu à peu au profit du nouveau. Mais celui-ci présentait l'avantage de se trouver à proximité de la gare SNCF. Une dame nous accueille et n'a pas l'air au courant du déroulement des ateliers. Elle nous informe qu'un monsieur arrivé ce matin lui en a déjà parlé. Il s'agit d'un participant, dont nous ne tardons pas à faire connaissance.

Vers 14h30, nous prenons place dans deux salles de réunion mitoyennes. J'installe mes affaires dans la pièce où doit avoir lieu l'atelier dédié au thème du Bâtiment. Il s'agit d'une petite salle sans fenêtre sur l'extérieur, au milieu de laquelle se trouvent une table et une dizaine de chaises autour. Philippe Aigrain et Renaud Bernard se préparent à officier comme animateur et comme rapporteur. Au fil des minutes, les participants nous rejoignent. Dix personnes se retrouvent autour de la table : il y a six participants, venus de Nantes et sa région, Belle-Ile-en-Mer, Paris et Lyon ; un représentant d'un partenaire du débat, en l'occurrence la confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV), l'animateur, le rapporteur, et moi-même en position d'observateur, muni de mon carnet de notes. Je remarque que les participants sont regroupés d'un côté de la table et font face à ceux qui sont là pour organiser, observer, ou animer la réunion ; seul un participant trouble ce face à face, puisqu'il est installé entre Philippe Aigrain et moi. La répartition autour de la table se fait comme suit :

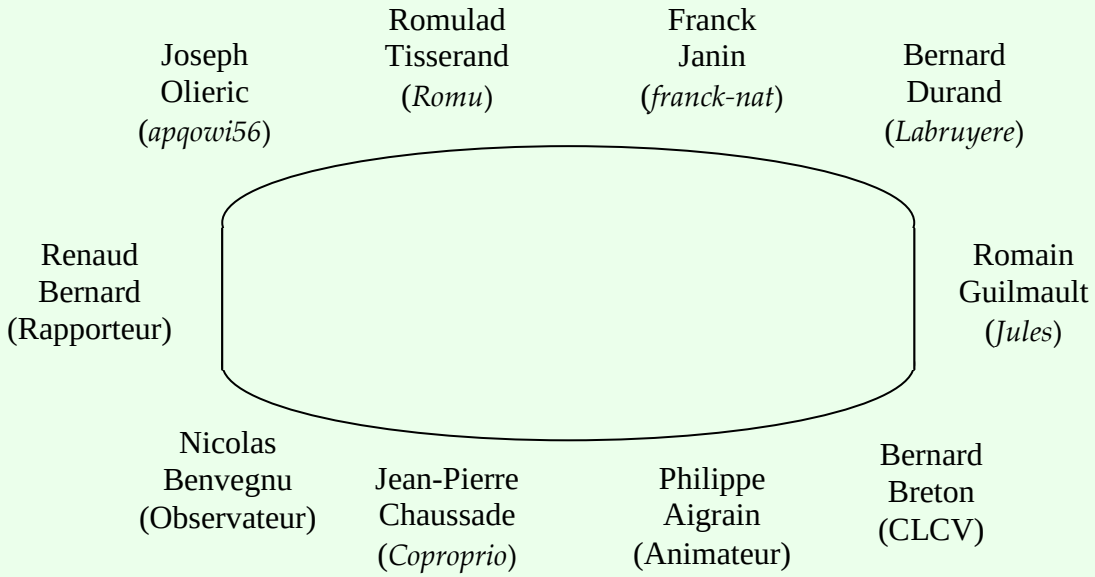

Figure* 50 *: Schéma de la table des participants à l'atelier « Bâtiment », Ademe, Angers, 11 mai 2007, 15h - 18h, Débat sur la Maîtrise de l'Energie. (sous le nom de chaque participant figure entre parenthèses et en italique le pseudonyme utilisé dans la première phase de débat en ligne ; pour les autres, la mention entre parenthèses correspond à la fonction exercée dans l'atelier)

L'assemblée est exclusivement masculine, ce qui n'est pas le cas dans l'atelier animé au même moment par P. Bourlitio (j'ai regardé dans l'autre salle avant que l'animateur ne ferme la porte). Mais les participants sont en moyenne plus jeunes que ceux qui ont pris part à l'atelier que j'ai observé mercredi soir à Paris.

Philippe Aigrain distribue aux personnes présentes trois documents qui émanent de la première phase de la procédure : la carte thématique associée au Bâtiment, la synthèse telle qu'elle a été publiée sur le site, et une liste d'une vingtaine de propositions tirées de messages publiées lors du débat en ligne. Une feuille de présence circule. L'animateur précise qu'il est très important que chacun y note une adresse électronique pour que Sopinspace puisse nous envoyer le compte rendu de l'atelier dans les prochains jours. Le monsieur qui représente la CLCV indique à l'animateur qu'il n'a pas d'adresse électronique ; P. Aigrain dédramatise, lui dit que ce n'est pas grave et que les documents lui seront envoyés par la Poste. Je me dis que les délais sont très serrés avant la troisième phase et la procédure m'apparaît alors plus que jamais conçue pour ceux qui ont accès à internet. J'en déduis aussi que ce monsieur n'a pas du participer à la première phase de la procédure.
L'atelier prend quelques minutes de retard en raison de l'absence d'un expert de l'Ademe. J'en profite pour discuter avec mon voisin de droite ; je lui demande d'où il vient et s'il a l'habitude de participer à des réunions publiques. Il me répond qu'il a fait le déplacement depuis Paris et qu'il connaît le débat public en ce qu'il a notamment été membre d'une commission particulière de la CNPD, celle consacrée à la LGV Bordeaux – Espagne [455]. A cet égard, même si je connais pas encore son identité, je me dis qu'il pourrait être intéressant de le rencontrer plus tard pour l'interroger sur la procédure de débat MDE au regard de son expérience d'une procédure de type CNDP. Cet échange prend fin rapidement, car l'animateur décide de lancer la réunion, même si l'expert de l'Ademe manque toujours à l'appel. Il est 15h05.

Le déroulement de l'atelier

Philippe Aigrain commence par présenter brièvement la procédure de débat MDE et rappelle d'emblée l'objectif principal de l'atelier : « sortir avec une liste réduite de propositions. »

Un premier tour de table permet à chacun de se présenter. La deuxième personne dans l'ordre de passage (Bernard Durand) donne le pseudonyme qu'il a utilisé dans les discussions de la phase de débat sur internet (Labruyere). Il est imité par les autres et l'annonce du nom de plume suscite généralement des réactions : par exemple, les deux participants qui se situent face à moi (Franck Janin et Romulad Tisserand) constatent qu'ils ont déjà beaucoup échangé en tant que franck-nat et Romu, et ils ont l'air surpris et amusés de se retrouver physiquement côte à côte. Tous rappellent à quel titre ils sont intervenus et ce qui les intéresse spécifiquement dans le thème du bâtiment. Certains évoquent les sujets sur lesquels ils sont intervenus lors de la première phase. Cela permet de constater que l'engagement des participants de cet atelier est très hétérogène : l'un a par exemple publié un seul commentaire alors que son voisin est l'auteur de cent trente huit messages (et il est à ce titre le contributeur le plus prolifique de la première phase). Enfin, la plupart d'entre eux précisent dès ce moment de présentation quelle(s) proposition(s) ils souhaitent voir examinées dans le cadre de l'atelier. C'est le cas de mon voisin de droite, le monsieur de la CPDP, dont je connais à présent le nom : Jean-Pierre Chaussade. Il avance qu'il est intervenu dans le débat en tant que Président d'un syndicat de copropriétaires d'un immeuble parisien, comme l'indique le nom de plume auquel il a eu recours, Coproprio [456]. Le chauffage au fioul de son immeuble qui n'est pas de construction récente doit être

[455] Après vérification sur internet le soir même, je constate qu'il a minimisé son rôle au moment de cet échange puisqu'il était Président de la Commission Particulière de débat public sur le projet ferroviaire Bordeaux – Espagne (2006).

[456] A ce stade, il n'en dit pas davantage sur lui. Quelques jours plus tard, en faisant le point sur cet atelier avec mes collègues d'EDF, j'ai appris que J.-P. Chaussade était ancien Directeur de la Communication d'EDF et délégué au débat public dans cette même entreprise jusqu'à son départ à la retraite en 2005.

changé d'ici deux ou trois ans et il souhaiterait remplacer l'ancien système par une pompe à chaleur géothermique. Seulement, avance t-il, les références manquent pour convaincre des copropriétaires de s'engager dans une telle démarche. Il rappelle alors la proposition qu'il a faite deux jours après le lancement du débat en ligne :

« Compte-tenu de l'intérêt majeur pour les économies d'énergie et pour la réduction des émissions de CO2 de la mise en oeuvre à large échelle d'une telle solution dans la rénovation des chauffages de nombreux immeubles, l'Ademe et les collectivités territoriales devraient financer plusieurs opérations pilotes. Nous pourrions ainsi disposer de références techniques et économiques[457]. »

Dès les premiers échanges qui suivent le premier tour de table, cette proposition suscite de vives réactions, et plusieurs intervenants s'y opposent frontalement, comme cela avait déjà été le cas au cours du débat sur internet. Romuald Tisserand commence par demander si un bilan thermique de l'immeuble a été réalisé, car les immeubles construits jusqu'à une date récente sont le plus souvent mal isolés et constituent selon ses propres termes des « passoires thermiques. » Face à l'absence de réponse à ce sujet, Romain Guilmault, artisan spécialisé dans la construction d'habitat bioclimatique, ajoute qu'une réduction drastique des gaz à effet de serre dans le domaine du bâtiment implique avant tout un changement dans la manière dont on conçoit les bâtiments, dont on pose le problème du chauffage. Cet interlocuteur est jeune et parle avec passion. Il tutoie directement les autres participants, alors que certains sont beaucoup plus âgés que lui. Il a un talent d'orateur qui lui permet de rendre immédiatement compréhensible les idées qu'il défend. Il capte l'attention chaque fois qu'il s'exprime. Dans ce cas précis, il avance qu'il faut cesser de se poser la questions des moyens de chauffage en premier lieu : la question à laquelle il faut selon lui avant tout répondre si on veut vraiment changer les choses est : « comment je ne me chauffe pas ? » Trois participants (Romuald Tisserand, Romain Guilmault et Franck Janin) argumentent contre la proposition de Jean-Pierre Chaussade ; la question de l'isolation du bâtiment constitue selon eux un préalable à toute réflexion sur un quelconque mode de chauffage[458].

À 15h30, un expert de l'Ademe rejoint l'atelier : il s'agit de Matthieu Orphelin, en poste à la Direction de la Stratégie de l'Ademe. Il semble découvrir la procédure de débat MDE et ne fait d'ailleurs qu'un passage rapide parmi nous. Il rebondit sur certaines des propositions discutées et propose quelques remarques générales. Il ne dit rien de particulier concernant la proposition sur les pompes à chaleur, si ce n'est que la démonstration de la rentabilité économique de l'opération est une condition essentielle de leur adoption : « c'est ce qui fait que les gens passent à l'acte. »

Les discussions de l'atelier

[457] La contribution dans son intégralité et la discussion qui l'accompagne sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/archives/212

[458]Dans l'atelier, et contrairement à ce qui s'est passé dans les discussions associée à la contribution exprimée sous le pseudonyme de *Coproprio* (donc sans que son auteur soit identifiable), personne ne s'en prend directement aux pompes à chaleur en ce qu'elles sont « des chauffages électriques améliorés », essentiellement défendues par « le lobby nucléaire » qui souhaiterait par tous les moyens promouvoir la production d'électricité, au détriment d'autres types de chauffage comme « la méthanisation ou le bois » qui fonctionnent quant à eux avec d'autres sources d'énergie. Le troisième des cinq commentaire adressé par l'internaute qui intervient sous le pseudo de *jm* à la contribution signée par *Coproprio* est à cet égard particulièrement cinglant. Il est accessible à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/archives/212#comment-151

L'animateur laisse les participants s'exprimer librement ; il n'organise pas de tour de table pour ré-impliquer ceux qui ont tendance à moins prendre la parole. Comme sur internet, les débats dans l'atelier sont investis de manière très différenciée : certains parlent beaucoup, alors que d'autres ne sont exprimés qu'une seule fois au cours des trois heures (Joseph Olieric, Bernard Breton).

Les échanges de l'atelier sur le bâtiment sont majoritairement consacrés à la formation des professionnels : il y a certes un menu sur lequel les participants sont invités à réagir (celui qui découle de la phase 1), mais l'expérience et l'intérêt de ceux qui participent à l'atelier jouent fortement sur l'attention accordée à chaque proposition. A partir d'exemples concrets, les participants pointent les problèmes sur lesquels il faudrait selon eux intervenir : Bernard Durand souligne l'importance du diagnostic ; Romain Guilmault soulève quant à lui la question de la formation des artisans. En tant qu'animateur, Philippe Aigrain reprend ces éléments et avance qu'il y a plusieurs types de professionnels à former ; il complète même la liste dressée par les participants en avançant que son épouse est architecte de bâtiments de France et que les monuments historiques soulèvent à cet égard des enjeux spécifiques. Il note que le besoin de formation pour des bâtiments moins gourmands en énergie se fait sentir sur toute la chaîne, des techniciens aux architectes, en passant par les ingénieurs.

À partir de son expérience de charpentier, R. Guilmault avance que les constructeurs et les fournisseurs de matériaux proposent généralement des conseils gratuits, ce qui pose selon lui problème dans la mesure où le mécanisme vise avant tout à assurer la vente de leurs produits, qui ne sont pas nécessairement les mieux adaptés. Il donne un exemple concret à propos de la laine de verre. Il faudrait selon lui qu'il existe des conseillers qui n'aient pas intérêt à promouvoir une solution en particulier, mais qui puissent réfléchir à la meilleure manière de faire, celle qui selon lui tend le plus vers l'autonomie énergétique des bâtiments. Il s'agit là d'un autre aspect de la formation professionnelle, qui passe par l'émergence d'une fonction conseil indépendante qui doit être plus spécialisée que celle des Espaces Info-Energies soutenus par l'Ademe et qui s'adressent avant tout aux particuliers.

(…)

Au bout de deux heures d'échanges, il ne reste plus que cinq macro-propositions sur la table. P. Aigrain les récapitule :

- l'une concerne la formation des professionnels ;
- une autre traite du développement d'une fonction conseil indépendante adressée aux architectes, artisans, ingénieurs, et aux bureaux d'étude ;
- une troisième est relative à un manque d'incitation en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en raison d'une disposition réglementaire qui empêche aux propriétaires de répercuter les coûts de travaux d'isolation sur le montant du loyer ;
- une autre prône la mise à disposition d'un fond documentaire de référence donnant accès à des informations sur des opérations existantes ;
- une dernière une proposition porte sur l'exemplarité des locaux professionnels.

Pause de quelques minutes à 17h

A la reprise, pour la dernière heure de l'atelier, l'animateur annonce qu'il faut à présent réfléchir aux mécanismes d'application afin que « les propositions ne restent pas que des vœux pieux. » Il est ainsi

question d'incitations par la fiscalité, que de sensibilisation en passant par les programmes scolaires (Franck Janin). Dans cette dernière phase de discussion, il n'est plus question de la proposition concernant la pompe à chaleur.

La fin de l'atelier se passe dans la précipitation : je n'ai pas vu les trois heures passer !

Peu après 18h, nous sortons de la salle de réunion et nous croisons les participants de l'autre atelier. L'équipe de Sopinspace se presse en direction de la gare pour attraper le train de 18h38. Je décide de rester et de prendre le train suivant pour avoir un peu de temps pour discuter avec les participants qui poursuivent les échanges devant la porte du bâtiment de l'Ademe, puis, pour certains d'entre eux, dans un bar situé à proximité.

- Des positions fermes sur la proposition concernant les pompes à chaleur

Au regard de l'objectif poursuivi dans cette section, à savoir décrire comment se constituent et sont sélectionnées des propositions dans les procédures de débat étudiée, l'aperçu qu'offre l'extrait de carnet de terrain sur l'atelier thématique consacré au « Bâtiment » permet de pointer un phénomène qui n'est dans le débat sur la MDE pas réductible à la proposition concernant l'installation d'une pompe à chaleur géothermique dans un habitat collectif : il se peut qu'une proposition ne soit portée et soutenue que par un nombre restreint de participants, voire même un seul. Or, on a vu avec la description de la trajectoire de la vignette carbone que cela ne présageait pas complètement de sa destinée dans le sens où la procédure est pourvue de mécanismes qui permettent de la détacher de la mobilisation qui la porte dans le débat. La principale différence avec le cas de la vignette carbone tient au fait que la proposition concernant la pompe à chaleur mobilise contre elle et tout au long de la procédure un groupe à la composition variable qui s'oppose fermement à son principe.

Dans le cas de la pompe à chaleur, la proposition traverse les deux premières phases de la procédure en étant défendue par un unique participant. Et, aussi bien lors du débat en ligne que dans le cadre de l'atelier, plusieurs arguments lui sont opposés, cherchant à remettre en cause le principe même de l'opération proposée. Il est important de noter que ces différents arguments émanent tous de participants au débat, qui, s'ils mobilisent parfois des références extérieures pour asseoir leur propos, n'interviennent qu'en leur nom propre.

Malgré les arguments opposés à la proposition au cours de la première phase du débat, l'équipe d'animation l'a apparemment traitée de la même manière que celle relative à la vignette carbone. Elle l'a représentée sur la carte thématique sur le « Bâtiment » réalisée à l'issue de cette phase, sur laquelle il existe en effet un lien vers la « pompe à chaleur géothermique pour immeuble » dans la boîte de la carte consacrée aux « domaines d'intervention » qui tiennent aux énergies renouvelables (« EnR » sur la carte). Mais il existe une différence avec le cas précédent, qui tient sans doute au fait que les arguments qui ont été opposés à la demande de réalisation d'une telle opération ont invité les animateurs à la prudence, comme en témoigne le fait qu'ils n'y font qu'indirectement allusion dans l'analyse des débats en ligne associée à cette carte : les animateurs ont choisi de généraliser en détachant la proposition de la pompe à chaleur sur laquelle se concentrent les contestations ; ils ont conservé le principe de l'opération en donnant un exemple entre parenthèses qui illustre les aspects des discussions de première phase qui portent sur « l'intégration des énergies renouvelables dans les bâtiments neufs et dans l'existant » : ils évoquent en effet des « solutions techniques existantes et les difficultés pour y recourir en copropriété[459]. »La description de l'atelier met en évidence le fait que la personne qui est à l'origine de la proposition n'est pas disposée à se plier à la généralisation qui a été opérée : elle reste irrémédiablement attachée à l'objet « pompe à chaleur » qu'elle cherche à promouvoir comme une solution parmi d'autres, alors que les rédacteurs des synthèses avaient de leur côté tenté de gommer le cas particulier en parlant d'intégration d'énergies renouvelables dans les bâtiments existants et de faire en sorte que cette montée en généralité soit un facteur de poursuite des discussions.

À l'issue de la deuxième phase du débat et des nouvelles prises de position hostiles à la proposition d'installation de pompe à chaleur, l'équipe d'animation a décidé de ne pas la reprendre dans la première version du compte rendu de l'atelier qui a été communiquée par courrier électronique à la dizaine de personnes présentes à Angers. Cela équivaut à un abandon de la proposition, puisqu'en étant exclue de la liste des propositions retenues et qui sont réduits aux cinq enjeux abordés dans la dernière heure de l'atelier, elle ne sera pas soumise à l'examen de la troisième et dernière phase de la procédure.

[459] Voir l'analyse des débats sur le thème du bâtiment proposée par l'équipe d'animation sur le site du débat : http://www.ledebatmde.org/synthese-pour-le-theme-batiment/

Cette décision n'est pas sans conséquence : le principal promoteur de la proposition sur les pompes à chaleur paraît surpris et envoie un courrier électronique pour interpeller l'équipe d'animation à ce propos. Il fait en quelque sorte appel de cette décision et demande que sa proposition soit prise en compte. Cette démarche conduit à un nouveau temps de discussion, assez intense (treize messages sont échangés en l'espace d'une semaine), entre les participants qui s'expriment au sein d'une enceinte confinée (la liste des adresses des participants à l'atelier). Elle donne également des prises à l'expression de critiques que les participants adressent à la procédure et en viennent par-là à questionner sa légitimité.

Peu après l'atelier sur le bâtiment, le rapporteur contacte par courrier électronique groupé les participants qui avaient fait le déplacement à Angers. Il leur soumet une formulation des cinq propositions suivantes :

Date : Mardi 15 mai 2007, 17:00:28
De : Renaud Bernard <renaud.bernard@sopinspace.com>
à : joseph.olieric@aaa.net, franck_janin@aaa.fr, 1765@aaa.fr, bledor@aaa.fr, rtisserand@aaa.com, jean-pierre.chaussade@aaa.fr, nicolas.benvegnu@ensmp.fr
Objet : Les propositions de l'atelier bâtiment du débat mde.

Bonjour,

Voici la formulation des propositions de l'atelier bâtiment que nous vous proposons. Merci d'apprécier chacune d'elle selon qu'elle vous apparaît :

très importante
importante
assez importante.
pas importante.
sans opinion.

Si une proposition ne vous semble pas traduire ce qui a été dit vendredi vous pouvez bien sûr en proposer une autre formulation.

Cordialement,

1 Formation des professionnels(…) ; 2 Adaptation aux status de propriété (…)
3 Opérations exemplaires(…) ; 4 Fonction conseil / fonction constructeur(…)
5 Locaux professionnels(…)

Les internautes présents à l'atelier d'Angers sont invités à réagir à deux égards :

- Le rapporteur leur demande s'il leur semble que le contenu de son message « traduit ce qui a été dit » dans le cadre de l'atelier.

- Il invite ensuite chacun à apprécier le degré d'importance accordé à ces cinq propositions.

À aucun moment, le rapporteur ne laisse entendre que cette liste peut être complétée. C'est pourtant la demande que ne tarde pas à exprimer le participant qui soutient fermement l'opération relative à l'installation d'une pompe à chaleur : dans un message adressé à tous les destinataires du premier courrier électronique, ce dernier fait part de son étonnement car il ne retrouve pas sa proposition (« Je n'ai pas du tout retrouvé la proposition que j'ai soutenue. Je n'ai pas dû être clair ![460] »). Pour la première fois, il développe dans ce courrier électronique une version de sa proposition qui est à la fois plus précise et plus générale que la formulation proposée dans la première phase : il argumente par exemple sur le coefficient de performance ou COP des pompes à chaleur et montre dans le même temps en quoi la proposition dépasse le cadre de son seul immeuble. Il montre par là qu'il dispose de solides connaissances sur le sujet. En s'inspirant de la forme des cinq autres propositions présentées par l'équipe d'animation, il rédige un texte d'une dizaine de ligne pour proposer une « Opérations pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur » et demande à ce qu'elle soit « prise en compte » en étant intégrée au compte rendu de l'atelier :

Opérations pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur

Un des enjeux de la MDE et de la réduction des émissions de CO2, c'est de développer la rénovation des immeubles existants en milieu urbain. Parmi les solutions les plus performantes, outre l'isolation, peuvent être installées des pompes à chaleur en lieu et place des chaudières à fioul collectives. Parmi celles-ci, les pompes à chaleur reliées à la nappe phréatique (lorsque cette solution est économiquement performante), bénéficient du meilleur coefficient de performance avec un COP supérieur à 4. Les solutions techniques existent et ont été développées dans les pays nordiques et en Allemagne. Par contre, il n'existe pas de

[460] Extrait de courrier électronique de Jean-Pierre Chaussade en réponse à la proposition de compte rendu envoyée par le rapporteur de l'Atelier « Bâtiment » , 20 mai 2007.

références en France. Pour que ce type de rénovation performante puisse être retenu par les copropriétés, il faut réaliser des opérations-pilotes qui servent de référence en termes de procédures administratives et de coûts.

Source : Extrait de courrier électronique de Jean-Pierre Chaussade en réponse à la proposition de compte rendu envoyée par le rapporteur de l'Atelier « Bâtiment » , 20 mai 2007

Il déclenche alors une nouvelle discussion entre les participants, ce qui fait dire quelques jours plus tard à l'un d'eux qui l'a jusque-là attentivement observée sans intervenir, que « le débat est loin d'être terminé ![461] »

Sur cette liste de discussion *ad hoc,* les arguments sont de la même nature que ceux qui ont été opposés à cette proposition durant les deux phases de débat précédentes : trois personnes commencent leurs messages en essayant de montrer que le principe n'est pas le bon. L'un d'eux va au-delà et conteste les éléments chiffrés mis en avant par le porteur de la mesure, notamment le coefficient de performance des pompes à chaleur.

Le défenseur des pompes à chaleur prend connaissance de ces différentes interpellations et essaie dans un message unique de répondre point par point aux critiques qui lui sont adressées. Il estime que les réponses qu'il apporte sont suffisamment satisfaisante pour que sa proposition soit maintenue (« Après les échanges avec Franck Janin et Romuald Tisserand, je maintiens ma proposition, et je souhaite qu'elle soit rapportée dans le cadre du débat de l'Ademe[462]. »). Cette insistance finit par irriter ceux qui lui opposent des arguments et qui se plaignent de ne pas être écoutés par l'équipe d'animation : l'un d'eux répond par exemple en accusant son interlocuteur de défendre un cas particulier et de venir « faire du lobbying[463] » au sein de la procédure organisée par l'Ademe ; il en appelle à la vigilance du modérateur. Un autre rappelle également que la proposition était loin d'avoir fait consensus auprès des

[461] Extrait du message de Romain Guilmault, liste de discussion *ad hoc* de participants à l'atelier « Bâtiment », 23 mai 2007.
[462] Extrait du message de Jean-Pierre Chaussade, liste de discussion *ad hoc* de participants à l'atelier « Bâtiment », 23 mai 2007.
[463] Extrait du message de Franck Janin, liste de discussion *ad hoc* de participants à l'atelier « Bâtiment », 23 mai 2007. Dans ce message, il attire l'attention du modérateur sur le comportement son interlocuteur : « Il serait bon que le modérateur analyse les comportements du groupe. »

participants de l'atelier. En demandant « pardon d'avoir suscité toute cette agitation[464] », le promoteur de la mesure intervient une dernière fois sur cette liste éphémère, en prenant soin de distinguer deux niveaux de réponse sur lequel il monte très sensiblement en compétence en multipliant les références techniques. Chacun des niveaux correspond à un domaine sur lequel le locuteur dispose d'une expertise, mais celui-ci n'y fait jamais directement référence dans le cadre du débat MDE :

-L'un a trait au fond de la discussion et s'assimile à une réflexion sur les moyens à déployer pour réduire les émissions de CO2 dans le domaine du bâtiment. L'intervenant est un spécialiste des enjeux énergétiques dans la mesure où il est ingénieur de formation et a fait une partie de sa carrière professionnelle chez EDF, dont il était notamment Directeur de la communication dans les années 1990.

- L'autre tient au fonctionnement de la procédure de débat et au fait que le consensus n'y est selon lui pas un critère de sélection des arguments. Sur ce dernier point, l'expérience qu'il a acquise en remplissant un mission en tant que chargé des débats publics chez EDF ou Président d'une Commission particulière de débat public s'avère ici décisive car elle lui permet d'énoncer clairement et en l'incarnant à sa propre proposition sur les pompes à chaleur un argument qui relève de la philosophie politique qui sous-tend le débat public et qui préside à la mise en œuvre des procédures dialogiques : la procédure cherche à offrir une forme de représentation à des idées isolées, et qui ne trouvent de ce fait pas de représentation à travers les modes des gestion politique traditionnels qui sont fondées sur la représentation des personnes et la règle de la majorité. En rappelant ce principe sur lequel les organisateurs du débat ont eux-mêmes insisté à plusieurs reprises, il empêche que sa proposition ne soit écartée en ce qu'elle n'est pas consensuelle. Même si elle fait l'unanimité moins un contre elle, une proposition peut être prise en compte et examinée dans le cadre d'une procédure dialogique. Il ajoute que la règle de la majorité n'est légitime que lorsqu'elle s'applique à une communauté de citoyens dans son ensemble, et non à un groupe aussi réduit que celui que réunit l'atelier :

[464] Extrait du message de Jean-Pierre Chaussade, liste de discussion *ad hoc* de participants à l'atelier « Bâtiment », 24 mai 2007.

« Ce qui est important, ce n'est pas le consensus. Si le consensus existe, comme sur certaines autres propositions, tant mieux. S'il n'existe pas, le devoir du rapporteur est de rendre compte des propositions quitte à souligner qu'une telle n'a pas fait consensus. Quelle est la légitimité d'un groupe même de huit personnes à exclure une proposition ? Il ne s'agit pour le moment que d'une idée. D'autres bien plus compétents que moi décideront si elle doit être mise en oeuvre ! »

Source : Extrait de courrier électronique de Jean-Pierre Chaussade, liste de discussion ad hoc *des participants à l'atelier « Bâtiment, 24 mai 2007.*

L'argument est entendu par les membres de l'équipe de Sopinspace qui est chargée de l'animation du débat. Ce cas la met dans une position inconfortable par rapport à sa position de neutralité dans le débat. La proposition est donc ré-intégrée. Cette dernière est provisoirement sauvée et peut poursuivre sa trajectoire dans la procédure, sous la forme que lui a donnée son promoteur dans la discussion qui a suivi l'atelier (cf. l'encadré ci-dessus). Les animateurs font part de cette décision aux participants de l'atelier d'Angers par un courrier électronique qui annonce que la proposition sur les « Opérations pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur » sera discutée dans la troisième phase de la procédure, qui est alors présentée comme « le lieu et le moment de discuter de la pertinence de chacune des propositions issues des ateliers[465]. »

La proposition sur la réalisation d'« opérations pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur » est finalement mise en ligne le 29 mai 2007 par l'équipe d'animation pour être discutée au cours de la phase d'évaluation des mesures. Elle était accompagnée de l'avertissement suivant :

> « Cette proposition n'a pas fait l'objet d'un consensus dans l'atelier, certains participants n'étant pas convaincus de son degré de priorité par rapport à d'autres types d'action[466]. »

Au cours des cinq semaines de la phase 3, treize commentaires lui ont été adressés. Le premier est à l'initiative de J.-P. Chaussade, le participant qui la porte à bout de bras depuis le lancement de la procédure, cette fois sous son nom, et non plus sous le pseudonyme de *Coproprio*. Il y reprend les axes principaux de la démonstration qu'il a proposée sur la mini-liste de discussion qui regroupait les seuls participants à l'atelier « Bâtiment » ; il précise les

[465] Courrier électronique de Karine Chevalet, liste des participants à l'atelier « Bâtiment », 25 mai 2007.
[466] Proposition d' « Opérations pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur », Phase 3, Débat MDE, http://www.ledebatmde.org/archives/468

enjeux et les économies en terme d'émissions de dioxyde de carbone qui pourraient résulter de l'application de la proposition :

CHAUSSADE le 2 juin 2007 à 9:55 #

"La rénovation des immeubles en milieu urbain" représente plus de 50 % du problème de la MDE bâtiments, et ces immeubles seront pour la plupart toujours là dans 50 ans. La proposition utilise une chaleur renouvelable, la chaleur prélevée dans la nappe phréatique avec une pompe à chaleur.

Démonstration : la consommation annuelle pour le chauffage d'un immeuble construit avant 1980 est souvent de 300 à 400 kWh/m2. L'amélioration de

l'isolation peut réduire à 300 kWh/m2 au mieux cette consommation. Une opération d'installation d'une pompe à chaleur sur nappe phréatique,d'un COP généralement de 4,3, permet de ramener cette consommation à 70 kWh/m2. C'est donc un enjeux important pour la MDE du bâtiment !

Enfin regardons le bilan CO2 d'une telle opération, pour ceux, dont je suis, qui pensent qu'il est nécessaire de mener une politique très ambitieuse d'investissements pour limiter le réchauffement climatique sur la planète et donc réduire les émissions entre autres du CO2.

Selon les chiffres de l'Ademe, dans le cas actuel d'un chauffage au fioul (420 g CO2/kWh), les émissions annuelles de CO2 sont de 170 kg CO2/m2.

Après l'opération de rénovation, isolation et chauffage, elles deviennent 13 kg CO2/m2 soit 13 fois moins !

Voilà pourquoi, il me semble important que des opérations pilotes soient menées pour débroussailler toutes les difficultés à résoudre et pouvoir présenter en assemblée générale de copropriétaires des propositions validées parce qu'éprouvées.

Figure 51 : Commentaire de CHAUSSADE à la proposition de phase 3 concernant les opérations exemplaire de rénovation de chauffage collectif par installation de pompe à chaleur, Débat MDE, *http://www.ledebatmde.org/archives/468#comment-1142*

Deux internautes apportent leur soutien à la mesure, tout en précisant pour l'un d'eux que l'installation d'une pompe à chaleur est très onéreuse. Les dix autres commentaires sont défavorables à la proposition. Des participants à l'atelier d'Angers déploient de nouveau leurs arguments sur cet espace, parfois sans cacher leur lassitude (« Encore une fois, je suis contre cette proposition. Vous ne semblez pas vouloir toucher aux belles façades de votre immeuble, c'est votre droit, néanmoins le défi à relever (facteur 5) doit nous orienter sur les

priorités les plus urgentes et en l'espèce, cela passe par une isolation de votre immeuble, AVANT toute autre chose[467]. »).

D'autres développent de nouveaux arguments et essayent de montrer que la pompe à chaleur n'offre pas une solution durable ; ils pointent pour cela une série d'aspects qu'ils estiment problématique (dommages infligés sur le milieu aquifère sur lequel la pompe prélève la chaleur, danger du fluide frigorigène qui porte atteinte à la couche d'ozone[468] etc.).

Au moment de la synthèse des échanges de cette troisième phase, les animateurs ont rappelé que la proposition sur les pompes à chaleur avait été controversée tout au long du processus de discussion. Ils se sont appuyés sur les arguments favorables à une isolation préalable à une réflexion sur les modes de chauffage pour la classer parmi les « propositions issues du débat pour lesquelles des doutes sérieux existent sur leur pertinence ou leur faisabilité. » Contrairement à celle sur la vignette carbone, la proposition n'est pas reformulée par l'équipe d'animation sur la base des remarques exprimées au cours de cinq dernières semaines de débat. Elle ne peut se prévaloir de la procédure et de sa légitimité pour attirer l'attention et être prise en compte en dehors de l'espace ouvert par l'expérience de débat sur la MDE.

2) Les discussions sur la proposition d'« opération pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur » peuvent-elles être clôturées sur un conflit ouvert ?

Les positions exprimées à propos de la proposition concernant les pompes à chaleur n'évoluent guère tout au long du débat. Comme chaque partie reste sur sa position et la défend, le débat s'enlise. Dans ces conditions, le résultat des discussions ne peut être stabilisé

---

[467] Commentaire de *Romu* (Romuald Tisserand) à la proposition d'« opérations pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur », Phase 3, Débat sur la MDE, http://www.ledebatmde.org/archives/468#comment-1143

[468] « Une PAC contient un fluide frigorigène, dont l'ODP est environ 1500 fois supérieur à celui du CO2. Et qu'on ne vienne pas me dire que les fuites sur les PAC n'existent pas (je connais suffisamment d'installateurs qui me disent faire couramment des recharges de fluides sur les PACs) », commentaire d'*Olivier Contion*, à la proposition de phase 3 concernant les opérations exemplaire de rénovation de chauffage collectif par installation de pompe à chaleur, Débat MDE, http://www.ledebatmde.org/archives/468#comment-1352

sous forme d'une proposition « issue du débat. » Pour quelles raisons la procédure laisse-t-elle dans un tel cas l'équipe d'animation sans ressources pour faire évoluer la situation ?

Les différents participants qui s'affrontent dans la controverse sur les pompes à chaleur s'accordent au moins sur un point : ils estiment que le problème aurait pu être réglé si la procédure avait mobilisé suffisamment de moyens pour véritablement mettre à l'épreuve la proposition sur laquelle porte leur discorde. Tous sont fermement persuadés que leurs arguments sont les bons et que l'intervention d'un ou de spécialistes des pompes à chaleur aurait permis de trancher la discussion en leur faveur, en rendant leur point de vue incontestable. Ils considèrent que la situation est due à défaut d'animation, qui tient essentiellement à l'absence de confrontation des propositions à des experts des enjeux discutés, dont l'intervention constitue à leurs yeux un des fondements de l'animation de la procédure. Les intervenants interrogés peuvent s'appuyer sur ce qu'ils estiment être des dysfonctionnements pour émettre des critiques à l'égard de la procédure ; et ces critiques peuvent aller jusqu'à une mise en cause de la crédibilité du débat et de ses produits.

- Des demandes d'expertise paradoxales

Le fait que les participants demandent l'intervention de spécialistes peut paraître paradoxal, car, si les organisateurs pouvaient répondre favorablement à cette demande, un modèle de clôture des discussions sur lequel repose la démocratie délégative, qui s'en remet à l'expertise pour établir les faits, produire des certitudes et éclairer des décisions incontestables, serait reproduit au sein de la procédure de débat. Or les controverses socio-techniques qui prolifèrent divisent et opposent de plus en plus fréquemment les experts entre eux ; c'est même parce qu'il est de plus en plus difficile de trancher en suivant les recommandations de ces derniers que des modes de gestion politique qui ne se fondent pas sur une délégation à des spécialistes, qui ne distribuent pas d'emblée les rôles entre ceux qui savent et les autres, sont imaginés et expérimentés. Le cas de la controverse sur les pompes à chaleur permet de mettre le doigt sur les ambiguïtés que peuvent susciter la mise à l'épreuve des procédures de débat public, et la permanence d'un attachement à un idéal de décision politique fondé sur l'intérêt général et la neutralité. Il permet également d'initier un

questionnement sur les dispositifs à inventer pour chercher la clôture d'une controverse nourrie par des positions *a priori* inconciliables exprimées dans un débat.

Quelle que soit la position défendue, la manière dont s'est déroulée la controverse sur les pompes à chaleur laisse toutes les parties insatisfaites. Ainsi, le maintien en discussion de la proposition semble constituer un problème aux yeux de ceux qui s'y opposent : l'un d'eux assure qu'en prenant la peine de soumettre la mesure à des spécialistes de ces questions qui ne sont pas intervenus dans le débat, il serait aisé de vérifier qu'elle n'est pas pertinente et que le simple fait de la conserver au menu des discussions porte atteinte au sérieux de la procédure et des propositions qui en sont issues :

> « Ce qui me choque, c'est de mettre une proposition comme celle-là, sans qu'il y ait eu de débat contradictoire organisé. Ça manquait de vérifications. Si on met un truc comme ça, la liste des propositions perd toute crédibilité. Quelqu'un d'un peu tatillon va immédiatement se demander si c'est sérieux [469]. »

Plusieurs participants soulignent que la deuxième phase telle qu'elle s'est déroulée ne correspond pas exactement au moment de transformation prévu par la procédure : certains ont le sentiment que les discussions de la première phase se poursuivent dans les ateliers, sans que les propositions soient effectivement testées :

> « [L'animateur] n'a pas suffisamment ré-orienté la parole et ça aurait mérité d'avoir quelqu'un qui soit expert du domaine pour orienter ou pouvoir rebondir sur des trucs. Il s'est contenté de rebondir d'une idée numéro 2 qui avait été exprimée et qui n'avait rien à voir avec l'idée numéro 1. Donc il n'y avait pas de pertinence scientifique ou de connaissances pointues du domaine pour rebondir sur des points de détail, ce qui aurait permis de faire avancer le débat [470]. »

Le porteur de la proposition sur les pompes à chaleur émet quant à lui des réserves sur le fonctionnement de la procédure de débat MDE, qu'il extrapole de la manière dont a été traitée et close la controverse qu'il a lui-même déclenchée : il estime en effet que les méthodes d'animation utilisées pour examiner sa requête dérogent aux principes généraux

[469] Entretien avec Romuald Tisserand, Participant au débat MDE, 7 décembre 2007.

[470] Entretien avec Romuald Tisserand, Participant au débat MDE, 7 décembre 2007. Un participant à un autre atelier livre une analyse convergente : « Il fallait une structure pour aller vers le tri et là il n'y a rien eu de tel. Là il y a eu une succession de tours de table. » Entretien avec Roel Verhoog, Participant au débat MDE, 7 décembre 2007.

de sa propre conception du débat public, et s'en prend au fait que la sélection des propositions puissent se fonder sur le consensus entre les participants d'un atelier :

> « J'ai animé un débat public ; c'est tellement pas l'esprit du tout d'un débat public : c'est pas n'importe quoi un débat public, au contraire, c'est très ordonné, organisé, avec des vraies compétences, avec des experts, avec des contre experts. Il faut qu'il y ait une personne un peu extérieure qui soit là pour donner la parole et il faut qu'il y ait une vraie expertise dans le domaine de quelqu'un à qui on dit par rapport à telle et telle idée, quel est votre avis, quelle est la pertinence. Le débat c'est pas une succession d'avis les uns à côté des autres ou des gens qui ne sont pas des pros qui s'affrontent entre eux ; ça, ça n'a aucun intérêt. Ce qui est intéressant, c'est de confronter des idées à une expertise, pour l'enrichir. (…)
> Si quelqu'un m'avait dit avec autorité, sur ces sujets-là, puisque l'Ademe connaissait bien mon intervention, elle connaissait bien les différents thèmes, elle était capable de dire, et bien voilà, par rapport à ça, votre question a déjà été traitée, il y a tel exemple, voilà ce que ça donne, donc c'est une idée qui peut être intéressante ou le contraire. Je suis sorti de là en me disant que c'était une fausse bonne idée. (…)
> Tout cela en laissant croire, et là c'est une faute majeure de l'animation du débat public, que ce qui allait sortir de l'atelier était ce que la majorité pensait. C'est-à-dire que l'animation a été faite en laissant croire que plus on était nombreux à défendre n'importe qu'elle idée, plus cette idée était pertinente, ce qui est une erreur de mon point de vue monstrueuse dans un débat public. Ce n'est pas parce que 90 % pensent qu'une idée est stupide que cette idée ne mérite pas d'être retenue. Là je n'en veux pas à ceux du groupe de travail, puisqu'on leur laissait croire ça. Personne n'a dit, ce qui est intéressant, c'est de creuser vos idées, de façon à ce que de cet atelier et des confrontations avec les experts on enrichisse chaque proposition, on lui donne un peu d'étoffe, y compris les aspects pour, les aspects contre etc. Et certainement pas dire, « on retiendra ce que la majorité a décidé », car dans ce cas là, quelle est la légitimité d'un groupe d'une dizaine de personnes ? ça n'a pas été dit clairement comme cela, mais on l'a laissé croire et les gens ont joué ce jeu, que j'ai vu en débat public : à moment donné, quand les gens s'opposent, ils disent on va faire un référendum… Ce n'est pas quantitatif, ce qui est intéressant, c'est de soulever des idées, et puis s'il y a une idée pertinente, même si elle est défendue par une personne seule, cette idée peut permettre de creuser le débat et on la met dans les conclusions du débat public. Si on explique bien les règles du jeu en disant que le but n'est pas de chercher un consensus mais que c'est d'enrichir des idées, si on explique bien les règles ; là, c'est un défaut de professionnalisme, c'est un défaut de définition de l'animation de ce genre d'atelier[471]. »

Cette mise en cause de la crédibilité de la procédure de débat sur la MDE se fait dans un premier lieu au prix d'une divergence entre les conceptions du débat public portée par cet intervenant et celle que met en œuvre la procédure organisée par l'Ademe :

- S'ils ne sont pas particulièrement explicites à ce propos, les animateurs du débat n'ont jamais avancé ni même « laissé croire » que la sélection des propositions se fondait sur une recherche de consensus au sein des ateliers, ce qui ne veut bien sûr pas dire que certains participants n'en sont pas sortis avec un tel sentiment. Il est aisé d'en apporter la preuve, en

[471] Entretien avec Jean-Pierre Chaussade, Participant au débat MDE, 8 octobre 2007.

se référant à la fiche qui décrit le fonctionnement des ateliers : les animateurs y avancent que les « résultats attendus » de cette deuxième phase de la procédure peuvent entre autres choses prendre la forme « de constats de désaccord sur un point débattu[472]. »Ils n'en sont pas restés au principe puisque c'est précisément la tâche à laquelle ils se sont livrés en proposant un « Tableau raisonné des arguments » émis à propos du développement de l'éolien (proposition 14 du document final).

-À travers l'extrait d'entretien du participant cité précédemment, se dessine une conception du débat public qui cherche avant tout à compléter l'expertise traditionnelle, en lui adjoignant des savoirs locaux qui sont mobilisés par l'allongement de la liste des acteurs auxquels on donne la parole. Une telle conception qui vise à « enrichir les savoirs abstraits et inhumains » des scientifiques correspond au « modèle du débat public » décrit par M. Callon (Callon, 1998). Comme dans le « modèle de l'instruction publique », fondé sur une séparation stricte entre Science et Société et sur des mécanismes de délégation de gestion de ces deux entités à des spécialistes, le rôle des scientifiques dans le « modèle du débat public » est d'établir les faits ; et ce n'est qu'une fois ce travail effectué que les politiques peuvent trancher une question. Dans ces deux modèles complémentaires, les experts ne se situent pas dans le même plan que les acteurs qui défendent des intérêts contre d'autres et nourrissent ainsi une controverse : en établissant les faits, ils se situent en dehors des disputes (certains disent *au-dessus*) et peuvent prétendre à l'objectivité. Ils revendiquent ainsi une position de neutralité, qu'on leur accorde en général de bonne grâce, qui leur permet de fournir des connaissances qui orientent les choix des politiques vers des décisions incontestables, car désintéressées. Or, les controverses sont régulièrement marquées par l'absence de consensus entre les experts et voient même parfois ces derniers entrer dans les disputes. Le cas des pompes à chaleur suscite en France une telle controverse ; en dehors du débat sur la MDE, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie a d'ailleurs pris beaucoup de temps avant d'arrêter une position officielle, et de faire des préconisations en la matière[473]. Il est hautement improbable que les experts puissent faire au sein de la procédure ce qu'ils

[472]Voir la Fiche descriptive du « Fonctionnement d'un atelier » proposée par l'équipe d'animation de la procédure : http://www.ledebatmde.org/fonctionnement-dun-atelier, présentée dans ce chapitre (section 1, sous-section 2).

[473] L'Ademe présente sa position sur une fiche mise en ligne sur son site après le débat sur la MDE : http://www.ademe.fr/particuliers/fiches/pacg/

n'ont pas réussi à faire en dehors, c'est-à-dire parvenir à un accord. L'intervention d'un tiers extérieur en position de neutralité et s'appuyant sur des connaissances objectives que réclament les différentes parties prenantes de cette controverse semble donc vaine pour arrêter une décision ; surtout, elle est impossible lorsque les faits ne sont pas encore établis, comme c'est le cas dans la controverse sur les pompes à chaleur.

Dans ces conditions, se pose alors la question fondamentale de ce qui, pour reprendre les termes d'un participant farouchement opposés à la proposition concernant les pompes à chaleur, « aurait permis de faire avancer le débat. »

À un premier niveau, il y a assurément les informations spécifiques que les animateurs d'une procédure sont capables d'introduire dans les discussions pour les alimenter. Les positions, aussi intéressées soient-elles, sont susceptibles d'évoluer à la lumière de certains éléments : autrement dit, des effets d'informations sont possibles :

> « Une opinion en vaut une autre, mais les faits et les chiffres peuvent modifier une opinion, la faire bouger [474]. »

Au sein de la procédure de débat sur la MDE, et plus particulièrement dans le schéma des ateliers « multi-acteurs », c'est à ce titre que les experts de l'Ademe sont mobilisés. Ils ne sont dans ce cas pas des censeurs qui sélectionnent les propositions défendues par les participants, mais des ressources qui alimentent les discussions sur des enjeux à propos desquels ils ont développé des connaissances (les experts de l'Ademe avaient été choisis en fonction du thème de chaque atelier). C'est à ce niveau, et à ce niveau seulement, que, comme le soulignent les participants impliqués dans la controverse sur les pompes à chaleur du débat sur la MDE, la procédure a pu présenter quelques dysfonctionnements. Le plus préjudiciable et le plus visible d'entre eux est sans doute l'absence d'un expert investi dans le déroulement de l'atelier consacré au thème du bâtiment. Mais une telle situation ne se reproduit évidemment pas à l'identique dans les cinq autres ateliers, et il serait donc inexact de généraliser à l'ensemble de la procédure les conclusions que ce cas permet de tirer [475].

---

[474] Entretien avec Roel Verhoog, Participant au débat MDE , 7 décembre 2007.

[475] Toutefois, même si je ne développe pas cet aspect ici, je dois préciser que la plupart des critiques exprimées par des participants quant à la sélection des propositions discutées ont lieu au moment de la deuxième phase, celle au cours de laquelle les échanges ont lieu en face à face, au sein d' « ateliers multi-acteurs. » Outre le fait que

- Une procédure dialogique qui offre peu de ressources pour appréhender les intérêts constitués

Il y a en revanche un registre sur lequel la procédure de débat sur la MDE reste muette : celui du traitement des disputes qui surgissent des discussions qui mettent aux prises des individus ou des groupes qui portent des intérêts qui semblent *a priori* inconciliables. Dès lors que de telles situations se présentent, l'équipe d'animation doit faire face à des évènements imprévus, voire des difficultés, car la procédure ne la place pas dans les meilleures dispositions pour les aborder. La complexité des problèmes qui se posent dans ces cas aux animateurs n'est pas seulement liée aux moyens engagés par des groupes d'intérêt pour peser sur le débat et y faire entendre leur voix : comme le montre le cas de la proposition sur les pompes à chaleur, un participant isolé peut leur causer au moins autant d'embarras qu'un groupe organisé. Certes, les « écologistes pour le nucléaire », dont la mobilisation a été décrite dans le chapitre précédent, participent en nombre et de manière coordonnée aux échanges publics et tentent de faire pression par ailleurs sur les organisateurs du débat. Mais le promoteur de la mesure sur les pompes à chaleur intervient seul et n'entreprend aucune autre action que sa participation aux différentes phases de la procédure. Quelques-uns de ses opposants, exaspérés par la ténacité de ce dernier à défendre des intérêts qu'ils considèrent comme particuliers, et alors même qu'ils ignorent tout de son identité, lui reprochent de « faire du lobbying » et réclament l'intervention du modérateur, en ce qu'ils estiment que ce type d'intervention s'assimile à une pression et n'a pas lieu d'être au sein de la procédure organisée par l'Ademe. Dans un premier temps, l'équipe d'animation de Sopinspace traite le conflit en l'évacuant, en choisissant de ne pas conserver la proposition sur les pompes à chaleur à l'issue de l'atelier. Mais, en se référant aux principes d'équivalence et d'argumentation qui prévalent dans le débat public, et qui donnent le droit à chaque proposition d'être considérée et examinée, quel que soit le nombre de personnes qui la soutient et à condition qu'elle soit argumentée, le participant qui

---

Sopinspace est avant tout spécialisée dans l'animation de débat en ligne, le phénomène n'est guère surprenant lorsque l'on garde en mémoire que les ateliers correspondent au moment de la procédure consacrée à la formulation des propositions. Dans la première phase, le débat porte avant tout sur la définition du périmètre et toutes les contributions qui s'inscrivent dans cet espace peuvent sans exclusive être explorées ; lors de la troisième phase, le nombre de propositions discutées est fixé et le débat ne porte plus que sur leurs conditions d'application : la deuxième phase est donc cruciale dans la mesure où c'est à ce moment que sont élaborées et sélectionnées les mesures sur lesquelles la procédure invite ensuite à focaliser toute l'attention.

souhaite une opération pilote de rénovation d'un chauffage collectif par l'installation d'une pompe à chaleur contraint l'équipe d'animation à réintégrer sa proposition, laissant le conflit ouvert jusqu'au bout de la procédure.

Le traitement des interventions de groupes d'intérêt ou de représentants d'intérêts spécifiques au cours du débat sur la MDE montre que la procédure a pour objectif de produire des mesures idéales, auxquelles on parviendrait à la force du meilleur argument, au nom d'un intérêt supérieur (intérêt général, bien commun). Le cas de l'élaboration de la proposition de vignette carbone envisagé dans la sous-section précédente abonde dans ce sens et montre que la concrétisation d'un tel objectif débouche sur une mesure qui a été présentée comme bonne en soi. Pour produire ces propositions idéales, la procédure considère les contributeurs comme des sujets abstraits, ou plutôt des sujets animés de visées universalistes qui les rendent socialement indistincts. Dans le processus d'élaboration des propositions, on a d'ailleurs vu que les interventions étaient détachées des locuteurs qui les portaient, à tel point qu'elles sont finalement sans auteurs : elles sont « issues du débat. » Or, la seule lecture de l'extrait de carnet de terrain concernant l'atelier tenu à Angers sur le thème du bâtiment suffit pour comprendre que les participants ne sont pas des sujets abstraits, et leurs compétences et ce qui motive leur prise de parole ne sont pas sans effets sur le déroulement des discussions (Blatrix, 2000). Un tel résultat a déjà été pointé par d'autres recherches, notamment par une étude sur les prises de parole et l'expression du conflit au sein de *focus groups* (Duchesne et Haegel, 2007). A grands traits, et même si l'approche qui en résulte ici est trop rapide et trop grossière, la controverse sur les pompes à chaleur s'incarne dans l'atelier jusque dans la répartition des participants autour de la table (Figure 50) : le principal promoteur de la proposition, un ancien dirigeant d'EDF à la retraite dont tout le monde autour de la table ignore toutefois l'identité, est le seul participant à cette réunion positionné du côté des animateurs ; il fait face à trois autres personnes, plus jeunes que lui, dont un est charpentier et un autre en reconversion professionnelle, auxquelles il se trouve opposé sur le principe de la proposition qu'il défend et il les considère comme des militants politiques[476]. La procédure, comme l'approche que

[476] « Je me suis fait contrer de façon que je qualifierai d'un peu idéologique. (…) On était plutôt face à des militants, dans le bon sens du terme, c'est-à-dire des gens qui veulent défendre leurs idées. »
Entretien avec Jean-Pierre Chaussade, Participant au débat MDE, 8 octobre 2007

j'ai choisie dans cette section pour décrire la trajectoire de propositions dans le débat, ne donnent pas à voir de tels éléments. Ce constat n'est pas établi pour introduire une approche sociologiste qui se pencherait exclusivement sur les propriétés sociales des acteurs impliqués pour expliquer leurs oppositions. Il faut tout de même remarquer que, dès qu'il s'agit d'aborder les intérêts des différents groupes qui participent et peuvent s'affronter, la procédure est comme aveuglée par l'inspiration deweyèenne qui la fonde, et plus généralement par le plan ou la perspective politique sur laquelle elle se situe.

D'une manière générale, les dispositifs participatifs sont critiqués pour leur propension à sous-estimer, voire évacuer le conflit (Mouffe, 1999), masquer les rapports de domination (c'est par exemple la principale critique féministe exprimée à l'égard de la démocratie délibérative (Young, 1987) et offrir des scènes dont profitent davantage ceux qui sont déjà en position de force par ailleurs (Sanders, 1997). Par conséquent, la conception de la politique qui leur est associée et qui est développée par les recherches qui leur sont consacrées est fréquemment dépeinte comme idéaliste, voire naïve. Or, il est vrai qu'une politique qui se ferait sans appréhension des intérêts et de leurs oppositions ne pourrait être considérée comme réaliste. On a vu en effet que des intérêts spécifiques peuvent s'exprimer au sein des arènes de débat public et qu'il pouvait exister une tentation de les évacuer, considérant qu'ils seraient en quelque sorte suspendus le temps et dans l'espace ouvert par la procédure.

La prise en compte les intérêts dans le cadre d'une procédure dialogique peut-elle permettre de débarrasser les conceptions politiques qui en découlent de l'idéalisme qui leur est le plus souvent justement reproché ? L'ambition ne consiste pas à se concentrer sur les moyens qui permettent de faire en sorte que les discussions puissent se poursuivre en laissant les intérêts à l'écart, mais plutôt sur les initiatives qui proposent un traitement original au cœur des discussions des intérêts qui s'expriment, quels qu'ils soient, et qui peuvent éventuellement s'opposer. Être en mesure de décrire qui porte telle position et selon quel(s) argument(s) constitue assurément une étape nécessaire à la prise en compte du conflit dans et par les procédures dialogiques. Il s'agit par là de s'engager sur une conception réaliste de la politique que mettent en œuvre les dispositifs participatifs, sans que cela ne se traduise pour autant à un retour à la *Realpolitik* du rapport de force et des effets de domination.

De ce point de vue, et en termes d'analyse politique des procédures de débat public, la demande d'examen effectuée par le promoteur de la proposition sur les pompes à chaleur après avoir constaté l'absence de la mesure du compte rendu de l'atelier examinée dans cette sous-section constitue certainement un signal salutaire. Les participants n'envisagent quant à eux rien d'autre qu'un recours à des experts neutres pour trancher la controverse, si ce n'est, pour l'un d'entre eux, et pour mieux la balayer, une solution qui préconise un dispositif de comptage (le référendum) pour savoir quelles sont les forces qui s'alignent derrière les positions en présence. Cette solution ouvre toutefois des pistes intéressantes dans le cadre d'une recherche sur les modes de clôture des controverses qui peuvent se développer au sein des arènes de discussion de la démocratie dialogique : le but n'est pas exactement de faire le compte des forces qui s'alignent derrière toutes les positions exprimées dans le débat, quelles qu'elles soient, afin de déterminer, à l'instar de ce qui se passe dans le cas d'un référendum, laquelle peut l'emporter sur toutes les autres au nom du respect de la règle de la majorité. Il ne s'agit pas de réintroduire le nombre et une raison statistique pour fonder les décisions, comme le font par ailleurs les modes de gestion politiques traditionnels. L'introduction d'un dispositif de comptage n'est pas ici une question de principe, c'est une question de réglage : les positions peuvent en effet être soupesées dans le but de détecter celle qui se prête le mieux (ou le moins bien, pour l'évacuer) à un ajustement, à un accord. C'est ainsi que procèdent les internautes qui interviennent sur le site de Daily Kos pour convaincre que la proposition de taxe sur les carburants que défendent les membres de l'équipe d'animation doit être retirée du plan *Energize* America. Ce faisant, ils remettent sur le devant de la scène un aspect important de la pensée de Lippmann, et d'une manière plus générale, ils réintroduisent la possibilité que se déroule au sein des procédures dialogiques une politique réaliste.

Les trajectoires des deux propositions qui viennent d'être examinées présentent des situations contrastées à de nombreux égards.

- La vignette carbone fait son entrée dans le débat au moment de la première phase de la procédure ; il s'agit alors d'une brève intervention qui en reste au stade du principe de la vignette et qui est proposée par une internaute qui ne participe pas aux discussions des deux

phases suivantes. L'idée initialement proposée est ensuite soutenue par des commentaires qui cherchent avant tout à l'enrichir, en envisageant notamment différentes modalités de réalisation. Ce soutien s'exprime à toutes les phases de la procédure et les discussions sur la vignette carbone implique un nombre croissant d'intervenants (trois lors de la première phase ; cinq au cours de la deuxième ; et un peu plus d'une vingtaine à l'occasion de la troisième). Après avoir été reformulée sur la base des discussions par un des animateurs du débat, elle est présentée comme une proposition qui a attiré l'attention de l'Ademe lors de l'événement de clôture du Palais de la Découverte. Si la mesure est soutenue par la procédure, c'est, qu'au-delà de l'originalité de l'idée, ceux qui la discutent et contribuent à élaborer la proposition le font de manière désintéressée, en tâchant de s'ajuster à l'objectif visé par la procédure, produire des recommandations pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et par là limiter les effets de l'activité humaine sur le changement climatique. La mesure proposée est perçue comme bonne en soi. En d'autres termes, la proposition n'est jamais envisagée du point de vue des automobilistes, ni même de celui des constructeurs automobiles, dont on ne connaît pas les points de vue à l'issue de la procédure, dans le sens où ils n'interviennent pas dans le débat. Lorsqu'elle est remise en cause dans l'enceinte du débat, ce n'est pas au nom de la défense d'intérêts particuliers, mais au contraire en référence à la version maximaliste du principe supérieur au nom duquel les internautes argumentent (comme on l'a vu, certains avancent que cette proposition est hors de propos car elle ne contribue que modestement au traitement du problème auquel la procédure s'applique).

- La proposition qui a trait aux pompes à chaleur est d'emblée plus précise que la précédente. D'un bout à l'autre de la procédure, elle est portée par un seul et unique participant au débat qui est désireux de la mettre en œuvre, éventuellement dans son propre immeuble. La proposition doit faire face à toutes les étapes de la procédure à une vive opposition. Les principaux arguments qui vont à l'encontre de l'opération d'installation d'une pompe à chaleur géothermique dans un immeuble ancien s'en prennent avant tout au principe de l'opération et sont avancés par des participants au débat. Même si les détracteurs ignorent quel est le parcours de celui qui propose la mesure (jusqu'à l'atelier, ce dernier n'est pas identifiable, puisqu'il intervient sous le pseudonyme de *Coproprio* durant toute la première phase), ils lui reprochent plus ou moins ouvertement de promouvoir une solution

« idéologique », qui défend des intérêts bien spécifiques. Cela tient à la conjonction de deux éléments : les pompes à chaleur sont un mode de chauffage dont le fonctionnement est tributaire d'une consommation électrique ; la production électrique en France est très majoritairement assurée par un parc de centrales nucléaires. Par conséquent, développer l'utilisation des pompes à chaleur, c'est assurer de nouveaux débouchés pour le complexe électro-nucléaire français.

Dans la procédure de débat MDE, telle qu'elle a été conçue et telle qu'elle fonctionne, et même si aucune règle ne le spécifie, cela suffit pour discréditer d'emblée la proposition et la faire juger irrecevable. C'est ainsi qu'elle disparaît de la première version du compte rendu de l'atelier consacrée au thème du bâtiment. Le promoteur de la mesure parvient à la faire réintégrer au catalogue de propositions discutées dans la dernière phase du débat en invoquant les principes généraux selon lesquels fonctionne le débat public : il demande que son idée, apparemment isolée dans le débat sur la MDE, soit examinée au même titre que les autres. Enfermés dans un rôle d'arbitre qui les contraint à la neutralité, les animateurs finissent par accepter cette ré-intégration, mais les précautions qu'ils prennent montrent qu'ils le font à contre cœur. Ce cas permet donc de mettre en évidence que la conception du débat qui sous-tend l'expérience vise de préférence des situations idéales dans lesquelles tous les participants argumenteraient au nom du Bien Commun. Elle cherche ainsi à gommer les groupes d'intérêt qui, il est vrai, ne participent pas toujours aux procédures en suivant les règles de la discussion édictées et avec l'envie de négocier avec les autres participants : il peut arriver qu'ils interviennent dans ces enceintes pour assurer la promotion de solutions qui renforcent leurs positions, ou qu'ils cherchent à empêcher d'autres d'être envisagées (ce dernier cas de figure correspond à la situation décrite dans le chapitre précédent à propos de l'intervention dans la phase d'exploration de groupes d'écologistes pour le nucléaire). Chaque fois que des intérêts constitués se manifestent, les animateurs de la procédure de débat sur la MDE se retrouvent dans une position imprévue et inconfortable, et sont contraints de s'adapter et de trouver des solutions au cas par cas.

En dépit de ces différences, qui débouchent sur des propositions qui ne jouissent pas du même statut à l'issue de la procédure (l'une est présentée comme une proposition crédible et

l'autre comme une opération qui est soit non pertinente, soit inapplicable), la vignette carbone et l'installation d'une pompe à chaleur présentent le point commun de mobiliser un public à la composition plus ou moins variable au cours des quatre mois que dure la procédure : les discussions qui les concernent apparaissent dès la première phase et les propositions demeurent en débat jusqu'à la conclusion de la troisième phase. Dans les deux cas, il faut souligner qu'outre le fait qu'il y a adéquation avec l'objectif principal du débat sur la MDE (produire des recommandations pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des particuliers), la procédure fait seulement porter les discussions sur la pertinence de chacune des propositions qui se dessinent. Il n'y a pas de critères de sélection des propositions qui portent sur une recherche de complémentarités entre les différentes mesures. Les propositions sont discutées isolément les unes des autres et sont sélectionnées comme produits de la procédure lorsqu'elles ont résisté à l'épreuve de la discussion lors des différentes phases. Seuls quelques liens sont esquissés par le modérateur qui intervient dans la discussion de la troisième phase de la proposition sur la vignette carbone pour rappeler que le débat porte au même moment sur trente autres propositions.

La cinquième version de *Energize* America est composée de vingt mesures qui sont présentées comme issues d'un processus d'écriture collaborative et qui sont elles aussi conformes aux objectifs que poursuivent les rédacteurs du plan. Elles ont elles aussi apporté la preuve au fil des discussions d'une certaine pertinence, reconnue par des observateurs qui ne participent pas à l'expérience (par exemple des journalistes). Mais d'autres critères que la pertinence de la proposition elle-même entrent en ligne de compte au moment de leur sélection dans le plan : la recherche de complémentarité avec les autres mesures (*Energize* America est en effet conçu comme un ensemble qui se veut complet et cohérent) et les chances qu'une proposition soit applicable et accepté dans la société américaine (le plan doit être politiquement « vendable »). Ces deux critères ne sont pas figés et peuvent faire l'objet de discussions au cours de la procédure. C'est au titre du premier critère que l'équipe d'animation d'*Energize* America défend bec et ongles le maintien de la taxe sur les carburants dans le plan ; c'est en se référant au second que des internautes du site Daily Kos interviennent pour demander le retrait de cette taxe du plan en préparation.

Sous-section 3 : La taxe sur les carburants du plan *Energize* America est-elle une solution trop partisane ?

La procédure qui conduit à *Energize* America se situe sur un plan politique à de nombreux égards comparable à celui sur lequel se déroule l'expérience du débat sur la maîtrise de l'énergie : les deux expériences sont organisées autour de discussions publiques auxquelles chaque internaute peut assister, voire participer, s'il dispose des ressources nécessaires et s'il s'estime concerné par le ou les problèmes dont il est question dans les discussions. Mais la teneur des échanges qui se déroulent sur Daily Kos laisse entendre que cette perspective n'est pas en tout point comparable avec celle du débat de l'Ademe : sur le site américain, dans la discussions des propositions, il est fréquemment question de stratégie à déployer pour reprendre le pouvoir, de la réaction d'éventuels alliés au sein du Parti Démocrate et de potentiels adversaires ou ennemis à telle ou telle proposition, des évolutions à apporter à telle proposition pour ne pas se couper d'une partie de l'électorat… Bref, les Kossaks qui préparent *Energize* America parlent de politique, de celle qui irrigue les institutions de la démocratie délégative. C'est à cette aune que sont préparées les mesures qui prennent forme au sein de la procédure dialogique. Sans qu'elle ait perdu de vue la perspective deweyèenne dans laquelle baigne le débat sur la MDE, la procédure qui mène à *Energize* America en explore une autre, qui cherche quant à elle à intégrer les intérêts constitués pour que les produits des discussions soient négociables en dehors de l'espace ouvert par la procédure, et donc applicables. Cette prise en compte de la trajectoire de la mesure au-delà de la procédure pèse suffisamment pour conduire à rejeter ce que les quatre auteurs principaux du plan considèrent pourtant comme leur proposition phare : la taxe sur les carburants.

1) Une proposition adossée à un diagnostic technique

L'exploration qui mène à *Energize* America se fait dans la foulée d'une démonstration de l'importance de la prise en compte et du traitement des enjeux énergétiques soulevés par la raréfaction inéluctable des sources d'énergie d'origine fossile, dont l'abondance à bas coûts fonde le mode de développement des États Unis depuis plus d'un siècle (et plus

généralement celui des sociétés occidentales)[477]. Le démonstrateur, Jérôme Guillet, souligne le fort degré de dépendance de la société américaine vis à vis des produits pétroliers et des conséquences à ses yeux désastreuses que cette situation produit ; l'urgence de son propos repose sur le fait que ces conséquences néfastes ne peuvent selon lui qu'empirer avec la prochaine raréfaction et le renchérissement du prix du pétrole. Le blogueur français est en effet convaincu que le prix du baril de pétrole va significativement augmenter dans les décennies qui viennent. Il s'agit du résultat principal d'une analyse qui fonde son engagement dans une réflexion et la mise en œuvre de projets dont l'ambition principale est de trouver les moyens de s'affranchir de la dépendance de nos modes de développements aux hydrocarbures : cet engagement se décline aussi bien dans son activité professionnelle (il finance pour une banque des projets dans le domaine des énergies renouvelables) que dans ses interventions dans le débat public en tant que citoyen (sur le Web ou à travers d'autres médias). Dans le billet qu'il publie sur internet, particulièrement sur Daily Kos, J. Guillet multiplie les références (articles scientifiques, littérature grise émanant parfois des pétroliers eux-mêmes, ouvrages de vulgarisation…) pour relayer l'idée que l'augmentation du prix du pétrole est désormais tendancielle ; elle se distingue en cela des chocs de l'offre qui ont entrainé des hausses de prix dans les années 1970. Il est tellement persuadé que cette augmentation est inévitable qu'il publie sur Daily Kos à intervalles plus ou moins réguliers une série d'articles au sein de laquelle il regroupe des éléments qui appuient sa démonstration : cette série est présentée comme un « Compte à rebours avant un pétrole à 100 dollars » (« *Countdown to 100$ oil* »)[478].

Il estime que le phénomène qu'il pointe est inédit car il tient à la conjonction de deux éléments nouveaux :

-Les stocks d'hydrocarbure sont physiquement limités et la perspective du pic de production (aussi appelé pic de Hubbert) approche, si elle n'est pas déjà dépassée.

---

[477] La démonstration a été envisagée dans le détail au cœur du chapitre précédent.

[478] Au moment où Jérôme Guillet enclenche le compte à rebours et commence cette série d'articles, le 20 juin 2005 (http://www.dailykos.com/story/2005/6/20/91128/0329), le prix du baril est de 59 dollars. A l'été 2008, la flambée des prix du pétrole lui donne raison. Une fois que le prix du baril de brut passe la barre des 100 dollars, et dépasse même temporairement les 140 dollars en juillet 2008, il entame une nouvelle série qu'il intitule « Compte à rebours avant un pétrole à 200 dollars. » Entre septembre 2005 et mai 2006, c'est-à-dire au moment où *Energize* America est élaboré, le prix du baril est d'environ 60 dollars.

- Le pic de production approche ou est d'autant plus vite dépassé que la demande augmente très fortement. Cela tient aux aspirations d'une population mondiale qui connaît une croissance géométrique à des modes de vie tributaires de l'exploitation des sources d'énergie d'origine fossile. Ces modes de vie fondés sur d'importantes consommations d'énergie étaient jusqu'alors réservés à une petite partie de la population du globe, celle des pays les plus riches ; mais ils constituent désormais l'objectif affiché des pays émergents. De quelques millions, voire quelques centaines de millions, la demande en produits pétroliers est à présent appuyée par plusieurs milliards d'individus.

La tension qui en découle sur les prix du pétrole, qui est vouée à s'accentuer avec les évolutions prévisibles de l'offre (qui va progressivement se restreindre) et de la demande (qui pourrait fortement augmenter), est de plus redoublée par la nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre qui sont occasionnées par la consommation des hydrocarbures, et cela afin de limiter l'action de l'homme sur les changements climatiques en cours.

- Instaurer la taxe pour atteindre les objectifs du plan

La démarche initiée par Jérome Guillet sur le site Daily Kos vise dès le départ à prendre en charge ces deux phénomènes (pic de production et réchauffement climatique) en agissant sur la dépendance des États Unis à l'égard des produits pétroliers, dont les gisements domestiques ont de plus tendance à se tarir. Dès la première version du document qu'il soumet à la critique des Kossaks, il est désireux d'élaborer des mesures qui permettront d'atteindre trois buts principaux :

- « produire 20% d'électricité à partir des énergies renouvelables en 2020 ;
- réduire de 20% les importations de pétrole et de gaz naturel d'ici 2020 ;
- réduire de 20% les émissions de carbone d'ici 2020[479]. »

Dès le lancement, J. Guillet estime que les changements de comportement que la poursuite de ces objectifs implique sont difficiles à atteindre sans donner un signal significatif sur le

[479] Guillet, J. (30 septembre 2005). Building together an effective Dem energy policy (I). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/30/72615/0701.

prix des hydrocarbures : il est personnellement favorable à un dispositif qui s'assimile à une taxe carbone qui, en entrainant une augmentation des prix sur des domaines particuliers (ceux qui dépendent des produits pétroliers), doit permettre de ré-orienter l'activité vers des secteurs et des solutions devenus compétitifs car non taxés. Le produit d'une telle taxe doit de plus permettre de disposer de moyens pour accompagner les changements et les reconversions nécessaires et faire en sorte qu'ils soient les plus justes possible socialement. A travers une première présentation de cette mesure, il est possible de souligner les principes généraux sur lesquels les auteurs d'*Energize* America souhaitent insister : ils prétendent en effet que leur plan est à la fois adapté aux valeurs fondamentales associées au Parti Démocrate et à la société américaine, en ce qu'il est juste, s'appuie sur les mécanismes du marché, poursuit le bien commun, dans la transparence (« *fair, market-based, common good, transparency* »[480]).

L'idée d'une taxe sur les carburants a déjà été discutée sur Daily Kos avant que ne soit lancé *Energize* America ; J. Guillet sait pertinemment qu'elle avive bien souvent d'importantes polémiques, dans la mesure où elle touche directement au mode de vie américain. Les derniers échanges particulièrement animés à ce propos remontent à la discussion de l'article par lequel Jérôme Guillet a pour la première fois tenté de lancer *Energize* America à la mi-septembre 2005[481]. Quelques voix se sont alors élevées pour mettre en garde contre une proposition irréaliste[482] qui assurerait automatiquement la victoire électorale du Parti Républicain[483]. La tonalité générale de ces commentaires hostiles à une taxe sur les carburants est bien restituée par l'extrait de message suivant :

> « Enhancing the attractiveness of alternative energy sources by subsidizing R&D, funding more energy efficient public transportation, and using other forms of soft encouragement (Feds going to plug-in cars is not bad), is a great idea. But financing it with a big new tax on fossil fuels is one of the dumbest and most politically destructive ideas for the Dems that I've heard in a while.

---

[480] Guillet, J. (11 juin 2006). YK - Energize America presentation (part 2 - how Kossacks built EA). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/6/11/195018/950.

[481] Guillet, J. (12 septembre 2005). A proposal for a serious energy policy. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/12/7562/78580.

[482] Voir par exemple le commentaire intitulé « *The real problem* » de l'internaute qui intervient sous le nom de *phasmatis* qui tente de démontrer que l'analyse de J. Guillet ne pose pas le problème au bon endroit : http://www.dailykos.com/comments/2005/9/12/7562/78580/176#c176

[483]Voir par exemple le commentaire intitulé « The first candidate who says (or actually does) increase fuel taxes will lose » publié par l'internaute*Geotpf* : http://www.dailykos.com/comments/2005/9/12/7562/78580/220#c220

Sorry [484]. »

La remarque est cinglante mais donne une idée des positions qui s'affrontent à ce sujet. Il n'est donc guère étonnant à cet égard que la taxe sur les carburants constitue la principale pomme de discorde lors de l'élaboration d'*Energize* America. Fortement soutenue par l'équipe d'animation du projet qui en plus d'adhérer au principe, y voit un moyen de financer une part significative du plan, elle est vivement rejetée par de nombreux participants aux discussions. La controverse relative à l'inscription de la taxe sur les carburants dans le plan *Energize* America devient si importante que les débats deviennent spécifiques, c'est-à-dire qu'ils s'organisent autour d'articles qui sont indépendants de ceux qui servent à présenter et discuter les différentes versions du plan. Elle atteint un paroxysme à la fin du mois d'avril 2006 où les discussions génèrent près de huit cents commentaires en l'espace de quatre jours. La discussion se clôt provisoirement lorsque l'équipe d'animation se résout – sans conviction – à retirer la mesure, qui disparaît et rend donc possible la publication de la cinquième version du plan.

- Comment la taxe sur les carburants se constitue-t-elle en un enjeu des discussions ?

Lorsque Jérôme Guillet engage l'échange qui va progressivement donner forme à *Energize* America à la fin du mois de septembre 2005, il reste muet à propos de la taxe sur les carburants. Le document qu'il propose aux lecteurs de Daily Kos et qui peut être *a posteriori* relu comme la première ébauche du plan (l'équipe d'animation du projet le présente comme le premier *draft*) ne comporte pas de mesures concrètes. L'auteur s'en tient alors à la discussion de principes généraux, avec pour objectif premier d'élaborer collectivement des idées à la fois pertinentes et suffisamment novatrices pour retenir l'attention et jeter les bases d'une nouvelle orientation politique du Parti Démocrate américain en matière de politique énergétique [485]. La taxe sur les carburants fait son entrée dans le débat par l'intermédiaire de quelques interventions d'internautes qui envoient des commentaires pour discuter les

[484] « Renforcer l'attractivité des sources d'énergie alternatives en subventionnant des opérations de R&D, en finançant des transports publics plus efficaces, et en utilisant d'autres formes d'incitations est une très bonne idée. Mais financer cela avec une grande taxe sur les carburants d'origine fossile est l'une des idées les plus absurdes et l'une des plus destructrices politiquement pour les Démocrates que j'ai entendue depuis un bon moment. Désolé. » Extrait d'un commentaire de l'internaute qui intervient sur Daily Kos sous le pseudonyme de *bdtlaw*, http://www.dailykos.com/comments/2005/9/12/7562/78580/15#c15

[485] Pour mémoire, l'objectif de la démarche est alors de produire un manifeste qui tient sur un format équivalent à une carte de crédit et un document de synthèse un peu plus long d'une à deux pages. Les objectifs de la procédure on été présentés au sein du chapitre 4 et rappelés dans la première section du chapitre 5.

différentes versions du projet : dans la discussion de la première ébauche, un participant propose par exemple de l'instaurer pour financer une mesure d'incitation au télétravail[486]. Cette première proposition de la taxe dans *Energize* America provoque peu de réactions, si ce n'est celle favorable d'un des membres de l'équipe d'animation. Elle ne suscite pas à ce stade de réactions négatives, si bien que les rédacteurs du plan se saisissent de ce frémissement pour introduire une taxe sur les hydrocarbures dans la deuxième ébauche, rédigée sous la direction de Thimothy Lange, alias *Meteor Blades*, et mise en ligne le 18 octobre 2005. L'équipe d'animation souhaite avant tout discuter du principe de la taxe avec les internautes de Daily Kos et la mesure n'est dans ce *diary* décrite qu'en quelques lignes qui restent très générales. Cette proposition est une des dix huit mesures qui constituent le plan à ce stade, et apparaît dans la partie thématique associée au transport :

3. Hydrocarbon Tax Act: Leading experts believe that average temperatures across the world will climb by several degrees over the coming century. Icecaps and glaciers are already melting, sea levels are rising, and extreme weather events are occurring more frequently. Some portion of this change comes from burning hydrocarbons and producing carbon dioxide. Moreover, burning hydrocarbons causes health problems for many people. By themselves, the potential economic costs of these health effects and a changing climate run into the trillions of dollars. Over several years, the act would phase in a tax proportional to the carbon content of commercial fuels.

Source : Reenergize America - A Democratic Blueprint (Second Draft)http://www.dailykos.com/story/2005/10/18/204441/52

Jusqu'à la publication de la quatrième version du plan à la mi-décembre 2005, la proposition de taxe évolue peu d'ébauche en ébauche et ne suscite guère la discussion. Peu d'internautes réagissent à la mesure : elle ne constitue pas véritablement un enjeu de discussion, puisqu'elle n'est abordée que par moins d'une dizaine de commentaires sur un total de neuf-cent-soixante-dix-sept publiés pour discuter les quatre premières versions. En revanche, elle change de statut avec la présentation de la quatrième version du plan : jusqu'alors très prudente à ce propos, l'équipe de rédacteurs assume pleinement cette proposition et en fait la pierre angulaire du financement du plan. Elle est placée en dernière position parmi les

[486] Il s'agit d'un commentaire attaché à l'article considéré comme la première version du plan publiée par J. Guillet le 30 septembre 2005. Il est envoyé par un internaute usant du pseudonyme de George et est intitulé « *Telecommuting business incentives* », http://www.dailykos.com/comments/2005/9/30/72615/0701/24#c24

vingt mesures proposées et est détachée du thème du transport. Cela n'amoindrit pas son importance, bien au contraire : elle conquiert une certaine autonomie vis à vis des principales entrées thématiques du plan (transport, production d'énergie, environnement, efficacité et éducation) car elle est celle qui permet de financer la plupart des mesures qui la précèdent. Elle devient transversale et dispose par conséquent de sa propre rubrique dans *Energize* America, celle consacrée au financement. Non seulement le principe est ici affirmé, mais des mécanismes d'application sont cette fois proposés, des recettes planifiées et leurs produits affectés :

20. Energy Research Funding Act ("*Energy Cents Make Sense*")

This act implements a compounded one-cent per gallon federal gasoline tax, with the tax increasing one cent a month for 10 years.Proceeds would go to fund, in addition to the Acts above, specific programs, including:
- general funding of research and experimental pilot projects in renewable energy production;
- support for R&D for ultra-dense energy storage (batteries);
- Improvements in materials recycling and energy conservation;
- Energy subsidies to low-income families

In the first month, the tax would be only one cent, barely noticeable, but with gasoline consumption at 320 million gallons per day, that single cent would generate almost $10 million a month for energy research.At the end of the first year, the act would be generating more than $100 million a month for energy research. At the end of the 10-year period, the total tax would be $1.20 per gallon.

Source : http://www.dailykos.com/story/2005/12/13/84849/522

Dans la discussion qui suit, un internaute prévoit même une réponse à d'éventuels détracteurs – qui sont pour l'heure restés à ce propos silencieux depuis la mi-septembre 2005 – en faisant la démonstration que le surcoût des carburants occasionné par la taxe sera rapidement compensé grâce à l'effort de recherche qui permettra d'améliorer l'efficacité énergétique des véhicules et qui aura été financé par des fonds levés grâce à l'application de la taxe [487].

[487] Cette proposition est à mettre au crédit de l'internaute qui intervient sous l'identité de *DisNoir36* ; le commentaire se trouve au bout du lien suivant :
http://www.dailykos.com/comments/2005/12/13/84849/522/89#c89

Le débat sur la taxe sur les carburants ne refait véritablement surface au sein de la communauté de Kossaks qu'à partir du moment où :

-L'équipe d'animation du projet ne s'en tient pas seulement à l'évocation du principe et a précisé ses vues en la matière, ce qui n'est fait qu'après la publication de la quatrième ébauche.

- L'initiative *Energize* America change de dimension et apparaît comme crédible, non seulement auprès des internautes qui fréquentent Daily Kos, mais aussi bien au-delà. Entre les trois premières versions du plan et les suivantes, un saut qualitatif a été globalement réalisé : à partir de la quatrième mouture, le plan compte vingt mesures détaillées, illustrées de tableaux et de graphiques ; il est présenté comme un tout cohérent.

Avant même la campagne de communication destinée à faire connaître la version stabilisée d'*Energize* America (qui correspond à la cinquième ébauche), l'initiative attire l'attention et suscite la curiosité, peut-être moins en raison des propositions qui sont faites (certaines existent en effet par ailleurs) que de la manière dont elles ont été obtenues. C'est par exemple précisément à ce moment que le journaliste Bill McKibben mentionne la démarche dans un article publié dans la *New York Review of Books*, lui offrant ainsi une nouvelle publicité. A partir du printemps 2006, *Energize* America n'est plus simplement considéré comme l'initiative de quelques militants démocrates passionnés par les enjeux énergétiques ; il attire une large audience et implique des centaines de participants. Il devient ainsi le symbole d'un espoir d'une nouvelle mobilisation et d'un renouvellement des pratiques qui peuvent permettre aux Démocrates de reconquérir le pouvoir. C'est ce que sous entend l'auteur de l'article publié dans la *New York Review of Books* et qui veut voir de l'espoir dans le Web (l'article est intitulé *The Hope of the Web*) :

> « A writer with the pen name (mouse name) Jerome à Paris, for instance, organized dozens of other Kossacks interested in energy policy to write an energy plan that I find far more comprehensive and thoughtful than anything the think tanks have produced. It's been read

> and reshaped by thousands of readers; it will serve as a useful model should the Democrats retake Congress and have the ability to move legislation[488]. »

Les exigences qui pèsent sur le contenu du plan deviennent plus fortes à mesure que croit l'attention publique qui lui est accordée et que les mesures sont élaborées sous l'œil et avec la collaboration d'un public de plus en plus large : ceux qui les conçoivent et les commentent estiment que les mesures doivent non seulement être pertinentes et robustes, mais également politiquement réalistes. Pour cette raison, des éléments qui n'avaient jusqu'alors pas posé problème sont soulevés et discutés. La controverse sur la taxe sur les carburants émerge dans le débat à ce moment-là.

2) L'anticipation de conséquences électorales désastreuses : l'abandon de la gas tax

Au mois d'avril 2006, alors que l'équipe d'animation du projet prépare la cinquième version du plan, J. Guillet publie un article dans lequel il plaide avec force en faveur de l'intégration d'une taxe sur les carburants au sein d'*Energize* America et d'une réelle adhésion de la communauté de Kossaks à cette idée. Plus généralement, il pose la question de la stratégie que les Démocrates doivent appliquer en la matière (son *diary* porte le titre suivant : « *Gas prices - what's the right strategy for the Dems?* »). Il utilise pour cela sa méthode favorite : il commence par s'appuyer sur un exemple d'actualité, en l'occurrence les réactions de quelques-uns des leaders de la minorité Démocrate au Congrès à la brusque augmentation que vient alors de subir le prix de l'essence à la pompe ; il se trouve que ces élus proposent des solutions pour faire baisser le prix du carburant, et que leur position est relayée par un des éditorialistes de Daily Kos (*georgia10*), un des animateurs du site dont les publications arrivent directement sur la page d'accueil. L'initiateur d'*Energize* America tente ensuite de faire la démonstration que cette position repose sur une mauvaise analyse et qu'il faut au contraire proposer une taxe qui envoie un signal sur les prix à la pompe en les orientant à la hausse, qui sont de toutes façons selon lui condamnés à augmenter. Le ton de son

[488] « Par exemple, un rédacteur ayant pour nom de plume (nom de souris) Jerome à Paris a coordonné le travail de dizaines de Kossaks intéressés par la politique énergétique pour écrire un plan sur l'énergie que je trouve beaucoup plus complet et sérieux que tout ce qu'ont produit les *think tanks*. Il a été relu et retravaillé par des milliers de lecteurs ; il fournit un modèle utile pour que les Démocrates puissent reconquérir le Congrès et aient la possibilité de faire évoluer la législation. »McKibben, B. (27 avril 2006). "The Hope of the Web." *New York Review of Books*, pp. http://www.nybooks.com/articles/18910.

intervention est provocateur et rappelle en cela l'article qu'il avait intitulé « *Whiny Frog or Boiling Frog : why don't you care about energy ?* » qui a été envisagé dans le chapitre précédent. En avançant que les impôts ne sont pas mauvais par principe (« *taxes are not evil*[489] »), il insiste sur le fait que l'instauration ou non d'une taxe sur les carburants permettra de choisir à qui reviendront les milliards de dollars générés par l'inévitable augmentation du prix du baril : aux gouvernements étrangers des pays producteurs, dont certains entretiennent au mieux des liens ambigus avec des entreprises terroristes, ou au gouvernement des États Unis qui pourra utiliser l'argent pour assurer la transition avec un autre mode de développement ?

Cet article est le premier d'une série de quatre intégralement consacrés à la taxe sur les carburants que J. Guillet publie à raison d'un par jour entre le 19 et le 22 avril 2006. Ils sont tous les quatre abondamment commentés : sept cent soixante quinze commentaires sont reçus en moins de quatre jours.

Titre de l'article	Auteur	Date de publication	Nbre com
Gas prices - what's the right strategy for the Dems?	Jérôme Guillet	19/04/2006	364
Loser?	Jérôme Guillet	20/04/2006	287
WSJ makes fun of DailyKos. The gas tax? Nope. The 'Fuck's	Jérôme Guillet	21/04/2006	376
Tax & Spend vs Spend & Spend	Jérôme Guillet	22/04/2006	48

Figure 52 : Tableau des Articles publiés par J. Guillet sur Daily Kos pour discuter de la taxe sur les carburants au mois d'avril 2006

L'intérêt ne se manifeste pas seulement d'un point de vue quantitatif mais il est également palpable en suivant de longs fils de discussion. Les messages de félicitations adressés aux rédacteurs des précédentes versions de *Energize* America cèdent ici la place à d'intenses échanges d'arguments ; des mots ou des phrases apparaissent par ailleurs, en lettres capitales, ce qui signifie généralement dans les écrits d'écran que leurs auteurs veulent montrer qu'ils haussent le ton (voir l'exemple ci-dessous).

[489] Guillet, J. (19 avril 2006). Gas prices - what's the right strategy for the Dems? Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/4/19/102934/346.

- Les raisons de la colère

NO, NO, NO, NO, NO!!!!!!!!! (8+ / 0-)

This will ONLY hurt the middle class and the poor and will do NOTHING to stop rich people driving their HUMMERS as much as they fucking want to.

THE FUCKING HIGH PRICES ARE BAD ENOUGH.

MY FAMILY IS BARELY SURVIVING, WE HAVE BILLS WE CANNOT PAY BECAUSE EVERY EXPENSE THAT WE HAVE HAS GONE UP WHILE OUR FUCKING INCOME HAS GONE DOWN.

We have a certain amount of driving WE HAVE TO DO. We DO NOT go out and fucking JOY RIDE. ITS COMING REAL DAMN CLOSE TO THE POINT where we will have to choose between GAS and FOOD and whether the damned utility bills get paid.

DEMOCRATS are SUPPOSED to be SENSITIVE TO THIS KIND OF THING. The problem with high gas prices is NOT so much about demand as it is about GREED.

WHY THE FUCK ELSE would EXXON have made RECORD PROFITS?????

DO YOU UNDERSTAND????????

by lrhoke *on* Thu Apr 20, 2006 at 05:13:30 PM PDT

Figure 53 : Les débats s'enflamment : commentaire de l'internaute lrhoke dans la discussion de l'article Loser ? de J. Guillet, Daily Kos, 20 avril 2006[490],
http://www.dailykos.com/comments/2006/4/20/18811/3269/144#c144

Les commentaires hostiles à l'ajout de la taxe sur les carburants dans l'ébauche de plan de politique énergétique se multiplient et abordent plusieurs aspects. De manière schématique, j'en restitue la teneur en décomposant les prises de position autour de trois types d'argument qui peuvent être dégagés, même s'ils ne sont dans les faits pas exclusifs l'un de l'autre :

[490] « NON, NON, NON, NON!!!!!!!!!Elle va SEULEMENT toucher la classe moyenne et les pauvres et n'empêchera en RIEN les riches de conduire leurs Hummers autant qu'ils le voudront. LES PRIX SONT SUFFISAMMENT ELEVES COMME ÇA. MA FAMILLE ARRIVE A PEINE A SURVIVRE, NOUS AVONS DES FACTURES QUE NOUS N'ARRIVONS PAS A PAYER PARCE QUE TOUS LES FRAIS QUE NOUS AVONS ONT AUGMENTE PENDANT QUE NOTRE REVENU A DIMINUE. NOUS NE POUVONS PAS faire sans conduire. Nous ne prenons pas la bagnole pour le PLAISIR. C'EST DEVENU TELLEMENT DIFFICILE QUE NOUS EN SOMMES PRESQUE AU POINT de devoir choisir entre payer l'ESSENCE ou la NOURRITURE ou les factures courantes. LES DEMOCRATES SONT CENSES ETRE SENSIBLE A CE GENRE DE CHOSE. Le problème du prix des carburants élevés NE VIENT PAS de la demande mais de la CUPIDITE. BORDEL, POURQUOI AUTREMENT Exxon aurait fait des BENEFICES RECORDS ? EST-CE QUE VOUS COMPRENEZ ???????? »

-La taxe est dénoncée comme injuste socialement car elle va frapper les plus pauvres de la même manière que les plus riches. Un internaute intervient sur un ton sarcastique pour dire que les seules personnes aux États Unis qui pourraient supporter le coût d'une taxe sur les carburants votent pour les Républicains ; ceux qui ne peuvent pas, ne votent pas pour que des taxes soient instaurées, quel que soit le nom qu'on leur donne. ("*Those who can afford it vote republican- those who can't, don't vote for taxes, no matter what they're called*[491]*.*")

-La taxe est présentée comme inefficace dans le contexte américain : nombreux sont ceux qui rappellent que les transports en commun sont aux États Unis quasiment inexistants et très peu performants lorsqu'ils existent. La voiture est dans la plupart des cas le seul moyen de se déplacer, d'accéder aux services les plus élémentaires et de gagner son lieu de travail ; de plus, certains rappellent qu'aux États-Unis les automobiles consomment beaucoup plus de carburant qu'en Europe et que les distances moyennes à parcourir sont beaucoup plus importantes que sur le vieux continent. Les internautes soulignent que la situation américaine n'a de ce point de vue rien de commun avec celle des pays européens. Certains d'entre eux en profitent pour revenir sur la force symbolique du véhicule individuel et du prix du carburant peu élevé dans l'imaginaire américain (voir par exemple le commentaire de *shergald* ci-dessous) : ils estiment que si le plan s'en prend au prix des carburants en le faisant augmenter, il sera compris comme une atteinte à l'*Americanway of life*.

[491] Le commentaire est accessible en intégralité à l'adresse suivante : http://www.dailykos.com/comments/2006/4/20/18811/3269/83#c83

This ain't Paris... (5+ / 0-)

This ain't Europe where five dollar plus gas is the norm and everyone rides around in efficient vehicles and bikes. This is the USA where cheap gas is a God given rite of birth. Don't mess with our cheap gas. Listen to the suicidologists. They ain't fooling around.

Watch **Peace, Propaganda, The Promised Land**

by **shergald** *on* **Thu Apr 20, 2006 at 04:23:03 PM PDT**

Figure 54 : Les internautes font remarquer à Jérôme Guillet que sa réflexion concerne les États Unis et non l'Europe : commentaire de l'internaute shergald dans la discussion de l'article Loser ? de J. Guillet, Daily Kos, 20 avril 2006[492],
http://www.dailykos.com//comments/2006/4/20/18811/3269/84#c84

-Cela amène à l'argument sans doute martelé avec la plus grande constance : dans une campagne électorale aux États Unis, le fait d'afficher une augmentation des impôts ou la création d'une taxe fédérale est aux yeux de participants à la discussion l'équivalent d'un suicide politique, le synonyme d'une défaire électorale assurée(« *But if democrats promote a gas tax, we're dead, D-E-D.* [493]»). À ce propos, J. Guillet endosse ironiquement cet argument puisque dans l'un des quatre *diary*, il se demande s'il est un perdant (l'article est intitulé « *Loser ?* »), « un fou, un naïf, un Français, ou pire encore ? » : une telle réponse sur le mode de la dérision laisse penser qu'il existe une certaine incompréhension entre le blogueur français et les détracteurs de la taxe sur les carburants qui s'expriment sur *Daily Kos*. Cela donne un indice sur le fait que les différents locuteurs ne se situent pas dans le même espace, ce qui, du moins sur le plan géographique, correspond à la réalité. Les Kossaks pointent plus ou moins directement l'éloignement de Jérôme Guillet des États Unis et son enracinement européen pour avancer qu'il existe des différences fondamentales entre les deux côtés de l'Atlantique. En effet, il s'agit là des seules discussions au sein desquelles j'ai identifié qu'il était explicitement reproché à *Jerome a Paris* de ne pas vivre aux États Unis, d'être étranger au contexte dans lequel il intervient et finalement à la culture spécifique à laquelle il s'adresse. Le phénomène est d'autant plus surprenant que J. Guillet est généralement apprécié, si ce

[492] « Nous ne sommes pas à Paris… Nous ne sommes pas en Europe où l'essence à plus de cinq dollars est la norme et où tout le monde se déplace avec des véhicules qui consomment peu ou des vélos. Nous sommes aux Etats Unis où l'essence pas chère est considérée comme un cadeau offert par Dieu à la naissance. Ecoute les suicidologistes. Ils éviteront de perdre du temps.
[493] Commentaire de *elsaf* intitulé « A gas tax is suicide » :
http://www.dailykos.com/comments/2006/4/19/102934/346/234#c234

n'est encensé par les membres de la communauté qui s'exprime sur Daily Kos, que certains vont à l'issue de l'expérience *Energize* America, jusqu'à le dépeindre comme un « Lafayette du XXIe siècle[494] ». Plusieurs internautes sont de ce fait visiblement gênés de le contredire publiquement : ils prennent beaucoup de précautions pour lui dire qu'il fait erreur ; à titre d'exemple, on peut citer le titre d'un commentaire qui a fait l'objet de nombreuses évaluations favorables : « Je m'excuse, mais vous vous trompez » (« *My apologies, but you are wrong* [495]») ; cela témoigne d'une certaine déférence dans la contradiction qui est apportée à J. Guillet.

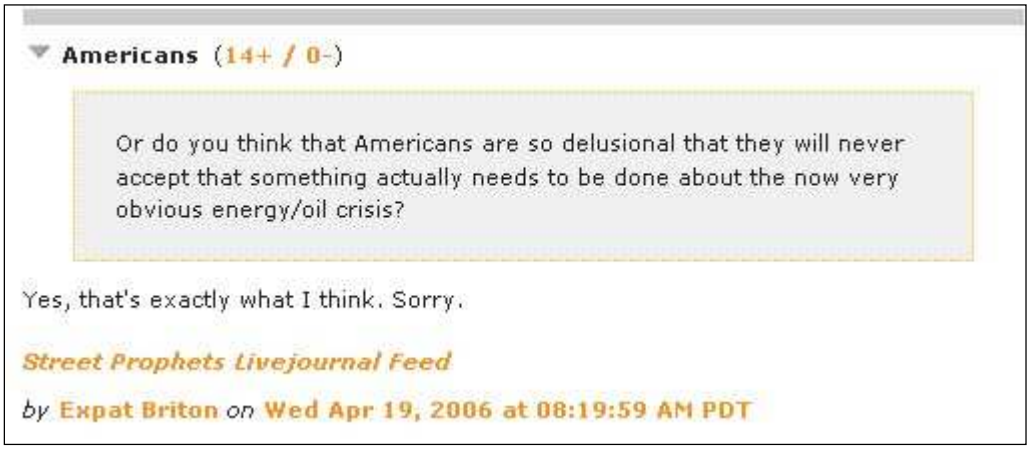

Figure 55 : La taxe sur les carburants est jugée irrecevable aux États Unis par les participants à la discussion : commentaire de l'internaute Expat Briton[496]*,discussion de l'article « Gas prices - what's the right strategy for the Dems? » de J. Guillet, DailyKos, 19 avril 2006, http://www.dailykos.com/comments/2006/4/19/102934/346/49#c49*

La plupart des internautes, même parmi ceux qui y sont farouchement opposés, prétendent être d'accord sur le principe de la taxe ; ils reconnaissent souvent qu'il s'agit d'une bonne idée dans l'absolu et que la proposition contenue dans la quatrième ébauche du plan est bien conçue. S'ils sont en désaccord avec l'intégration de la taxe, c'est parce qu'ils estiment qu'elle

---

[494] La formule originale, « *The 21st Century Lafayette* » est due à Adam Siegel, membre de l'équipe d'animation d'*Energize* America. Il a employé cette formule dans une intervention proposée à la convention organisée par le site Daily Kos à Chicago en 2007. Elle est reprise dans l'article suivant : Siegel, A. (11 août 2007). Energize America: From Concept to Action. Yearly Kos, Chicago, part 1. Energize America: http://www.ea2020.org/drupal/node/58.

[495] Ce message proposé par *Cuivienen* est au bout du lien suivant : http://www.dailykos.com/comments/2006/4/19/102934/346/8#c8

[496] « Les Américains. 'Ou penses-tu que les Américains sont si insensés qu'ils n'accepteront jamais qu'il y ait besoin de faire quelque chose pour traiter la désormais évidente crise de l'énergie / du pétrole ?' Oui, c'est exactement ce que je pense. Désolé. »

pourrait agir comme un puissant repoussoir non seulement auprès du Parti Démocrate, mais aussi auprès des électeurs américains ; elle jetterait le discrédit sur *Energize* America dans son ensemble, ruinant tous les efforts qui ont permis d'élaborer les dix-neuf autres mesures du plan. Certains rappellent également que le public qui intervient sur Daily Kos est très particulier, puisque le site réunit des militants de la frange la plus libérale du Parti Démocrate, donc en théorie les personnes les plus ouvertes au principe de l'intervention de l'État et son financement par la levée de l'impôt. Si la taxe sur les carburants suscite des réactions négatives sur Daily Kos, ils estiment qu'il y a tout lieu de penser qu'elle ne sera pas mieux acceptée dans la société américaine considérée dans son ensemble, qui est plus conservatrice que les internautes fréquentant Daily Kos. Dans leur fonction de débuggeurs des propositions, c'est-à-dire de participants au débat chargés d'estimer dans quelles conditions les mesures du plan peuvent s'appliquer au regard de leur expérience, les internautes intègrent une connaissance de l'opinion qu'ils mobilisent pour ajuster les propositions à ce qu'ils anticipent des réactions des électeurs américains (voir par exemple le commentaire ci-dessus proposé par *Expat Briton* ou celui ci-dessous envoyé par *ElitistJohn*).

Jerome (2+ / 0-)

You're absolutely right, but politically wrong.

Put simply, US citizens are self-centered twits who act only in their own short term self-interest. And they will rationalize any excuse to avoid serious issues which get in the way of the former. Everytime. Twice on Sunday.

Just look at the reactions here, in the land of progressives. A quarter of folks are already whining, and pointing fingers at everyone but themselves. As the classic line goes "Don't tax you and don't tax me...tax that fellow behind the tree!". Go tax the oil companies! Tax the Hummers! Wait until mass transit magically appears out of nowhere first! Make magical alternative fuels and technologies that will still let meeeeeeeee have a suburban lifestyle!

Just don't take my gas away from meeeeeeeee!

If that's the reaction here...imaging what ma and pa kettle will say?

There is one argument which is being passed around here which is utter bollocks. Make sure only the rich get nailed.

I hate to break it to all of you, but the top 20% are just that...only 20%. You could shoot them all now, and you would still only reduce consumption by 20%. In fact, likely less because they can afford to live near employment, or work from home. Like it or not, everyone has to hurt, and hurt badly to get them to shift behavior. EVERYONE.

Economic pressure is the only thing which will change idiot sprawl and cause a demand for mass transit. Subsidizing the people who live in idiot sprawl so gas prices don't hurt a lot will simjply have them continue to live in idiot sprawl. Sorry kidz, but the days of houses on lots is over. It's back to the urban/rural split...with lots of condos/townhouses and high density, allowing for mass trasnit to be rational, or small towns and farmland.

Places like Herndon, VA and Loudon County, VA are over. The cost will be prohibitive. Just like it was for most of human history, before we started subsidizing gas and sprawl. To pump up the subsidies is insipid.

by **ElitistJohn** *on* **Thu Apr 20, 2006 at 08:42:59 PM PDT**

Figure 56 : La* gas tax*, une mesure estimée trop partisane

Si la communauté qui fréquente Daily Kos est hostile à une taxe sur les carburants alors qu'elle est normalement celle qui y est philosophiquement et politiquement la plus ouverte, les internautes estiment qu'elle n'a auaucune chance d'être davantage acceptée dans la société américaine considérée dans son ensemble : commentaire de l'internaute ElitistJohn[497] dans la

[497] « Jerome. Tu as absolument raison, mais tu te trompes politiquement.
Pour le dire simplement, les citoyens américains sont des crétins égoïstes qui n'agissent qu'en fonction de leur propre intérêt à court terme. Et ils trouveront toujours une bonne excuse pour éviter d'affronter un problème sérieux. Toujours. Plutôt deux fois qu'une.
Regarde les réactions ici, dans le domaine des progressistes. Une bonne partie des gens se plaignent déjà et pointent leur doigt vers tout le monde sauf eux. Comme le dit l'adage, « Ne vous taxez pas, ne me taxez pas, taxez les types derrière l'arbre ! » Taxez les compagnies pétrolières ! Taxez les Hummers ! Attendez avant que des transports collectifs n'apparaissent comme par magie ! Trouvez des carburants et des technologies alternatifs magiques qui ME permettent de poursuivre mon mode de vie suburbain.
Mais ne ME prenez pas mon essence !
Si telles sont les réactions ici, que crois-tu que les autres vont dire ? (…) »

discussion de l'article Loser? *de J. Guillet, Daily Kos, 20 avril 2006, http://www.dailykos.com/comments/2006/4/20/18811/3269/246#c246*

De ce point de vue, nombreux sont ceux qui considèrent que la mise en avant d'une proposition telle que la taxe sur les carburants est un cadeau fait aux Républicains, en quelque sorte la martingale qui va leur assurer une victoire électorale massive (« *The first candidate who says (or actually does) increase fuel taxes will lose.We can't go there, because if we do, Republicans will win*[498]. »)

J. Guillet a beau s'investir dans les discussions et répondre point par point, affiner son argumentation sur le fond, apporter des précisions, insister sur les marges de manœuvre que la taxe va donner pour corriger les situations d'injustice induites par une augmentation du prix de l'essence, rappeler que la taxe n'est qu'une mesure d'un plan qui en compte vingt au total, il ne semble pas situer la discussion sur un même plan que ceux qui s'opposent à lui sur ce point. Le fait que de nombreux internautes soient désolés d'avoir à le contredire est également lié au sentiment d'incompréhension que laisse entendre son insistance à défendre la mesure.

Même si les membres du "core group"sont en majorité favorables à la taxe sur les carburants, ils sont quasiment absents de ces discussions. Jérôme Guillet semble esseulé et donne l'impression de faire face à lui seul à une grande partie de la communauté des Kossaks. En fait, ceux qui s'expriment dans ces discussions sont essentiellement ceux qui sont mécontents et qui expriment leur désaccord avec l'intégration d'une taxe sur les carburants dans le plan. Il suffit de porter attention à l'évaluation des interventions de *Jerome à Paris* dans ces discussions pour comprendre qu'il est moins isolé qu'il n'y paraît car ses commentaires sont généralement massivement et favorablement recommandés. L'évaluation du premier commentaire des quatre articles sur la taxe sur les carburants, celui que l'auteur d'un *diary* poste pour que les lecteurs puissent se prononcer sur la qualité des idées qui y sont défendues, en fournit une bonne illustration : ils sont en effet nombreux à évaluer positivement les articles initiant le débat thématique sur la taxe sur les carburants. Dans le premier commentaire du deuxième *diary*, il avance avec un humour qui détend

[498] Le commentaire de *Geotpf* est accessible à l'adresse suivante : http://www.dailykos.com/comments/2005/9/12/7562/78580/220#c220

l'atmosphère, qu'il n'est pas un troll (« *I am not a troll* »)[499] ; il veut dire par là que la communauté de Kossaks ne fait pas fausse route en abordant le sujet de la taxe. Il est alors appuyé par soixante-quinze internautes qui évaluent le commentaire favorablement. Le premier commentaire de son troisième article sur le sujet en trois jours, à travers lequel J. Guillet demande qu'on évalue sa « persévérance dans un contexte hostile » (« ... *for perseverance in the face of hostility* ... ») est évalué positivement par plus de deux cents internautes, ce qui est d'autant plus remarquable qu'une certaine lassitude aurait pu s'exprimer après la discussion des deux premiers articles[500]. Le principal promoteur de la taxe peut tout de même se prévaloir du soutien d'un groupe mobilisé sur cet enjeu.

- Un plan de politique énergétique sans proposition de taxe sur les carburants

Au bout de ces discussions, les positions sur la taxe sur les carburants semblent n'avoir pas évolué. L'équipe d'animation écoute finalement l'opinion de la communauté qui vient de s'exprimer et décide par conséquent de retirer la proposition de taxe de la cinquième version d'*Energize* America. Les membres de la *core team* sont toujours favorables à la taxe, mais ils acquiescent aux propos insistants d'internautes qui considèrent qu'une telle mesure peut porter atteinte à l'ensemble du plan et décrédibiliser les autres propositions qui en sont issues. Compte tenu de l'attachement affiché de ceux qui sont à l'initiative d'*Energize* America au principe d'une taxe sur les carburants, son retrait est à comprendre comme une solution de compromis. Elle doit tout d'abord permettre d'avancer pas à pas sans gêner la diffusion du plan, en maximisant ses chances d'atteindre l'objectif qui pousse à sa rédaction : qu'il soit repris par le Parti Démocrate pour les campagnes électorales qui s'annoncent, et qu'ils aident les Démocrates à la reconquête du pouvoir, ou tout du moins qu'il n'empêche pas cette dernière. Comme le reconnaît finalement Jérôme Guillet dans un portait que lui consacre le journal Le Monde, à la suite de son investissement en faveur de l'élaboration d'*Energize* America :

[499] Guillet, J. (20 avril 2006). Loser? Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/4/20/18811/3269.
[500] Guillet, J. (21 avril 2006). WSJ makes fun of DailyKos. The gas tax? Nope. The 'Fuck's. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/4/21/7736/66853.

> « En année électorale, une taxe n'était pas viable. Pour les démocrates, la priorité est de gagner la majorité au Congrès, en novembre. Il faut des mesures qui soient acceptables par l'industrie automobile à Detroit[501]. »

En choisissant de retirer la mesure, le "core group" offre de plus une preuve que chaque contribution, quelle qu'elle soit, peut compter dans l'élaboration du plan. Sans ce retrait, l'équipe qui anime la procédure aurait sans doute éprouvé beaucoup de difficulté à revendiquer sans être contestée l'étiquette de « *grassroots* » qu'elle accole au plan dès sa première page. Avec ou sans la taxe sur les carburants, le plan change de nature : avec, il est celui qui peut sembler avoir été écrit par la seule équipe restreinte de passionnés de l'énergie qui organise le processus ; sans, il est davantage celui des internautes, quels qu'ils soient, qui s'expriment sur le site Daily Kos.

Cette décision a une conséquence pratique : elle retarde la date de publication de la nouvelle version de quatre semaines car le retrait de la taxe contraint les codeurs de l'équipe d'animation à ré-organiser le plan qu'ils avaient élaboré autour de cette mesure et de ses recettes, de façon à ce que le plan proposé à la fin du mois de mai 2006 conserve lui aussi une cohérence interne équivalente à celle des précédentes versions. L'enjeu est de proposer un plan aussi fiable qu'auparavant au niveau du chiffrage proposé, afin que les mesures qui le composent aient le maximum de crédit pour pouvoir circuler en dehors de la procédure au sein de laquelle elles ont été élaborées.

Tout au long des discussions relatives à la taxe sur les carburants, Jérôme Guillet est tiraillé par deux logiques avec lesquelles les organisateurs des procédures dialogiques doivent régulièrement composer :

- Celle de la recherche du bien commun par rapport à l'enjeu de la mobilisation, qui le pousse à la promotion de la solution qu'il considère comme la meilleure. De ce point de vue, il n'aurait eu aucune peine à épouser les attentes implicites qui pèsent sur les participants à la procédure de débat sur la MDE. Cette logique universaliste est ici poussée à l'extrême pour toute une série de raisons qui tiennent à la fois à l'identité du principal promoteur de la démarche et de l'espace particulier dans lequel il intervient (J. Guillet est français, il

[501] Lesnes, C. (20 juin 2006). Jérôme Guillet, un X d'influence. *Le Monde*.

intervient dans un débat américain, il est ingénieur de formation, qui plus est diplômé de ce qui est considéré comme un des fleurons des « grandes Ecoles » françaises ; tout cela favorise certainement le fait qu'il soit amené à argumenter au nom d'un principe supérieur).

-Celle des intérêts affichés et assumés, qui l'a conduit à initier une démarche telle qu'*Energize* America, dans le but explicite d'en faire un élément de reconquête du pouvoir, dans un premier temps de l'appareil du Parti Démocrate, ensuite au niveau des instances de décision fédérales.

Avec le retrait de la taxe sur les carburants, c'est finalement la seconde logique qui l'emporte, tout du moins en ce qui concerne cette expérience (le blogueur parisien reste convaincu qu'une taxe sur les carburants est absolument nécessaire). La décision de retirer la taxe du plan se fonde sur un calcul et non sur un sentiment partagé par quelques internautes pour lesquels elle constitue un puissant repoussoir qui ferait systématiquement perdre les élections. Pour autant, personne ne propose d'organiser un référendum pour savoir comment se répartissent les forces autour des différentes positions parmi les internautes qui participent aux discussions sur Daily Kos et ainsi trancher la controverse. De plus, la proposition de taxe sur les carburants promue par l'équipe d'animation du projet n'est pas en elle-même ressentie comme une mauvaise solution par la plupart de ceux qui argumentent en faveur de son abandon : elle est essentiellement perçue comme trop partisane pour susciter une large adhésion.

Sur Daily Kos, aucun outil particulier ne permet de mesurer les forces qui s'alignent derrière une position. Mais le site est organisé de telle manière qu'il constitue un dispositif suffisant pour en fournir une indication. Cela est rendu possible par le fait que les intérêts sont clairement explicités dans les discussions. Des signaux peuvent être détectés à plusieurs niveaux :

- Premier indicateur, les discussions ont lieu sur Daily Kos, un site qui revendique depuis son lancement un positionnement clairement marqué à gauche de la scène politique américaine.

-La proposition de taxe sur les carburants a ensuite les faveurs du groupe restreint qui anime le projet *Energize* America, qui s'est constitué autour d'un intérêt que tous ses membres partagent à propos des questions énergétiques en général.
- Troisième élément qui « met la puce à l'oreille » ceux qui s'élèvent contre la taxe dans les discussions qui ont lieu sur Daily Kos : le système d'évaluation des contributions indique que la position défendue par Jérôme Guillet est loin d'être isolée dans le débat et que le soutien dont elle bénéficie est ferme (il ne s'érode pas au fil des échanges).

Les détracteurs de la proposition de taxe sur les carburants au sein du plan *Energize* America développent ainsi la conviction que cette dernière renvoie à une position trop radicalement tranchée pour se prêter à une éventuelle forme de compromis, moyen de susciter une adhésion qui dépasse les rangs de la communauté très spécifique qui la soutient. Dans une campagne électorale, porter une telle mesure relève selon eux du « suicide politique » : la taxe ruinerait non seulement les chances d'être élus de ceux qui la soutiendraient, mais elle ferait de plus peser un risque sur le dix-neuf autres mesures qui entrent dans la composition du plan, elle jetterait sur elles la suspicion de leur caractère si partisan qu'il empêcherait toute forme d'accord atour d'un plan de politique énergétique. Les Kossaks estiment qu'il est préférable de s'orienter vers les solutions qui ne compromettraient pas les chances de remporter les élections et de faire évoluer les choses en matière énergétique, donc vers les propositions qui paraissent plus facilement négociables.

Les trajectoires des trois propositions qui viennent d'être envisagées mettent en évidence que les deux procédures étudiées ne procèdent pas de la même manière pour clôturer les discussions et agréger les prises de parole des participants aux débats. On a vu que cela tenait en partie à la différence de nature des deux expériences, dans le sens où l'une reste tout de même marquée par un idéal de la discussion alors que l'autre cherche à tenir compte des intérêts et à les traiter pour ajuster au mieux sa stratégie électorale à son dessein politique.
Aux yeux de ses organisateurs, le débat MDE n'est pas un dispositif de représentation des intérêts. Pour être estimées prioritaires, les propositions issues du débat doivent non

seulement remplir l'objectif que vise le débat (produire des mesures dont l'application permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre), mais être énoncées au nom d'un principe supérieur. Cette exigence débouche sur une stabilisation plus ou moins réussie, en fonction de positions exprimées, proposition par proposition, dans la mesure où les intérêts spécifiques qui se manifestent au cours de certaines discussions peuvent empêcher d'aboutir à des propositions « bonnes en soi ». Au-delà des « constats de désaccord » auxquels elle se réserve la possibilité de parvenir, la procédure s'accommode mal de l'intervention de groupes d'intérêt qui souhaitent peser sur le débat et des intérêts particuliers qui peuvent être défendus au cours des discussions. Elle offre peu de ressources à l'équipe d'animation pour traiter et intégrer ces intérêts aux propositions qui s'élaborent, ce qui débouche sur un série de difficultés d'autant plus délicates à gérer qu'elles paraissent imprévues (contre démonstration proposée par les « écologistes pour le nucléaire, demande de maintien de la proposition concernant les pompes à chaleur…).

Les mesures qui composent le plan *Energize* America ont également été préparées pour atteindre un objectif, cette fois l'indépendance énergétique des États-Unis en 2040. Mais la trajectoire et la sélection des propositions discutées dépendent d'autres critères que l'ajustement à la poursuite de cette ambition. Dès la phase d'élaboration des mesures, les militants qui prennent part aux discussions sur Daily Kos ont en tête la circulation de ces dernières au-delà des arènes sur lesquelles elles sont mises au point et discutées publiquement. Pour avoir une chance d'être appliquée, les mesures du plan doivent pouvoir être admises par une majorité d'électeur, ou pouvoir se prêter à une négociation pour y parvenir. Cela exclut les propositions estimées trop partisanes, même lorsque celles-ci sont solidement étayées et « bonnes en soi. »

Cela peut paraître surprenant car la communauté qui s'exprime sur Daily Kos est une communauté de militants relativement homogène politiquement et qu'elle n'est pas amenée à discuter dans le cadre de la procédure dialogique avec des groupes qui pourraient porter des intérêts divergents. C'est parce que cette communauté sait dès le moment de l'élaboration des propositions que ces dernières vont, pour être éventuellement concrétisées, devoir transiter par d'autres scènes, dont celles de la démocratie délégative, qu'elle organise la procédure de débat de telle sorte que soient mises en forme et retenues les mesures qui se prêtent le mieux à un compromis (et qu'elle élimine celles qu'elle n'estime absolument pas

négociables). En réalisant ce travail, les Kossaks remettent en cause la distinction entre démocratie délégative et démocratie dialogique, dans la mesure où ces deux catégories se trouvent intégrées au sein d'une même et unique stratégie politique.

La circulation des propositions présentées comme « issues des débats » au-delà des procédures est l'objet de la section suivante.

Section 3 : La circulation des propositions à l'épreuve du suivi des modifications

Dans les deux sections précédentes, j'ai décrit les différentes opérations par lesquelles les procédures étudiées mettent en forme les discussions de telle sorte qu'elles puissent déboucher à leur clôture sur des mesures d'action publique qui peuvent se prévaloir d'un lien, si ce n'est du soutien, de la procédure au sein de laquelle elles ont été conçues.

La question centrale de cette troisième section est celle de la légitimité des propositions qui sont présentées comme des résultats des procédures de débat. On peut par exemple se demander si, après la clôture des procédures, ces propositions peuvent être estimées suffisamment crédibles pour être prises en compte par les institutions de la démocratie délégative. La circulation des propositions en dehors des procédures au sein desquelles elles ont été conçues n'est pas linéaire ; il n'existe pas pour elles un débouché assuré. Leur concrétisation, et même avant cela leur examen, par des instances qui sont chargées de préparer ou de prendre des décisions (par exemple les Parlements) ne vont pas aujourd'hui de soi. Elles passent par une mobilisation dont l'objet est précisément l'articulation de ces mesures à des scènes sur lesquelles elles pourront être prises en compte. Cela peut donner lieu à de nouveaux temps de discussion (sous-section 1). La légitimité que le processus d'élaboration ouvert et collaboratif confère à ces mesures est le principal argument utilisé par ceux qui se mobilisent pour les faire connaître (sous-section 2). En ce qu'il en assure une traçabilité, le suivi des modifications des propositions devient alors un enjeu essentiel pour éprouver cette légitimité et questionner le renouvellement politique que l'expérimentation des procédures dialogiques esquisse.

Sous-section 1 : La circulation des propositions après la clôture des procédures de débat

Après la clôture des procédures dialogiques, les propositions qui sont présentées comme étant issues de débats connaissent des trajectoires et des fortunes diverses. Les situations sont fortement contrastées selon que l'on observe le débat MDE ou le plan *Energize* America : dans le premier cas, à la clôture de la procédure, l'expérience est terminée et, rapidement, seuls ne semblent plus s'en préoccuper que les chercheurs qui ont contribué à la mettre en place ; la communauté qui s'exprime sur Daily Kos poursuit quant à elle sa mobilisation autour du plan de politique énergétique qu'elle vient de produire. Elle tente d'assurer la promotion des vingt mesures que compte le plan en poursuivant, selon d'autres modalités, l'effort collectif qui a permis de les concevoir.

1) Les propositions « issues du débat MDE » vers de nouvelles arènes de discussion

Au terme de la procédure, le débat sur la MDE débouche sur trente propositions, dont seize ont été estimées « prioritaires » par l'équipe d'animation de Sopinspace. Dans le bilan du débat qu'elle publie sur le site, cette dernière mentionne que l'expérience de recherche initialement programmée s'est muée en « une opération importante d'implication des citoyens et de la société civile dans la conception des politiques énergétiques et environnementales[502]. » Au regard de la description du débat qui a été proposée dans les chapitres précédents, tout dans une telle déclaration peut paraître hâtif, sans même se demander en quoi les propositions et les constats qui débouchent de la procédure peuvent s'assimiler à des « politiques énergétiques et environnementales » : par exemple, les chiffres de la participation, qui sont restés très modestes, puisque le débat réunit au maximum quelques centaines d'intervenants, ne vont pas dans le sens d'une « opération importante d'implication des citoyens et de la société civile. » Les animateurs veulent avant tout souligner le fait qu'un mode d'élaboration des mesures fondé sur des discussions publiques ouvertes à tous les internautes désireux et capables de s'exprimer, qu'ils soient ou non

[502] Le bilan général du débat sur la Maîtrise de l'Energie est disponible à l'adresse suivante : http://www.ledebatmde.org/racine-fiche/bilan-general/

spécialistes des enjeux liés à la maîtrise de l'énergie, peut produire des résultats. Cet extrait du bilan du débat témoigne de la volonté de se démarquer d'un modèle de préparation des politiques énergétiques selon lequel seuls les experts ont la parole et se mettent à l'ouvrage à l'abri des regards du public.

Depuis le lancement du débat sur la MDE, certaines ambiguïtés planent sur le devenir des propositions auxquelles doit amener le débat. Si la procédure a bien été conçue pour déboucher sur des mesures, aucun mécanisme n'en garantit une quelconque prise en compte et encore moins une application après la clôture de la procédure. Le devenir des propositions est par exemple si peu explicite qu'il fait l'objet d'une question posée par une personne présente à la réunion de lancement de l'initiative tenue au début du mois de mars 2007 : l'absence de réponse claire de l'Ademe témoigne de l'embarras que suscite alors cet aspect de l'expérience[503]. Sur le site du débat, dans la partie consacrée à la présentation du projet, il est simplement noté que « les organisateurs, les partenaires et chaque participant pourront se saisir de ces propositions[504]. » Mais à la fin de l'expérience, même l'organisateur principal n'endosse pas les « propositions issues du débat » : par la voix de son Directeur Exécutif de la Stratégie et de la Recherche, l'établissement public a en effet annoncé sans en préciser les modalités exactes que les seize propositions estimées « prioritaires » à l'issue de la procédure seraient « transmises au Ministère de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables pour alimenter les travaux lancés par Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables, dans le cadre du « Grenelle Environnement[505] » :

> « Vous savez que le Gouvernement met en place un processus qui s'appelle le Grenelle de l'Environnement, qui vise à l'automne à débattre et décider dans le domaine de l'environnement d'un certain nombre de propositions qui seront adoptées par le Gouvernement. On ne l'avait pas prévu au départ, puisqu'on a commencé à travailler il y a un an et on l'a lancé au mois de mars, donc bien avant que le Gouvernement ait décidé de lancer le Grenelle de l'Environnement, mais vous voyez que nos recommandations tombent à pic, si

[503] Le Directeur exécutif de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe, répond alors que « ces recommandations seront écoutées, je ne dis pas qu'elles seront appliquées pour autant. » http://media.ledebatmde.org/low-debatmde-060307-QRpublicsession2.mp3 (17'01)

[504] http://www.ledebatmde.org/racine-processus/presentation-du-debat-mde/

[505] « Le débat web sur la maîtrise de l'énergie débouche sur 30 propositions », Communiqué de presse de l'Ademe du 8 août 2007. Ce communiqué de presse peut être consulté à l'adresse suivante : http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=46522&ref=19684&p1=B ; il est également reproduit dans les annexes.

> on peut dire, pour porter à la connaissance des pouvoirs publics vos avis, vos recommandations en matière de maîtrise de consommation d'énergie. Alors, à ce stade, l'Ademe n'a pas vocation à valider ces recommandations ou à les faire siennes, puisqu'elles vont être portées dans un débat beaucoup plus large qui est celui du Grenelle de l'Environnement[506]. »

Il s'agit là d'un moyen pour tenter d'articuler les recommandations du débat MDE à des scènes institutionnelles afin qu'elles puissent être prises en compte. C'est en effet sur la base des discussions des différents groupes de travail que le Gouvernement s'est engagé à écrire la loi. La forme sous laquelle les propositions du débat sur la MDE ont été stabilisées à la clôture de la procédure n'est dans un tel cas que provisoire, car l'entrée éventuelle dans le dispositif du Grenelle se fait par de nouvelles arènes de discussions, qui rassemblent d'autres acteurs que ceux qui ont participé au débat MDE : les propositions seraient ainsi de nouveau débattues et pourraient être modifiées, amendées ou réfutées.

Dans les faits, même si le communiqué de presse publié par l'Ademe après la clôture de la procédure de débat indique que « les résultats concernant la maîtrise de l'énergie seront transmis au Ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables pour alimenter les travaux lancés par Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables, dans le cadre du 'Grenelle Environnement'[507]» ,aucun élément de mon enquête ne permet d'établir qu'une telle transmission fut effective. Certains des participants au débat organisé par l'Ademe expriment leur déception lorsqu'ils constatent que leur engagement dans le débat ne trouve pas de traduction concrète. Trois semaines après la clôture du débat MDE, l'un d'eux profite du fait que la fonction qui permet d'ajouter des commentaires sur le site du débat soit encore activée pour ajouter une remarque à l'article qui propose un « retour sur l'événement final du débat » :

[506] Introduction de François Moisan, Directeur Exécutif de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe, réunion de clôture du débat MDE, 11 juillet 2007, Palais de la Découverte, Paris, http://www.ledebatmde.org/mde/doc/PalaisDecouv110707_CD1_mono.mp3

[507] http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=46522&ref=19684&p1=B

J'ai assisté aux conclusions sur le débat au Palais de la découverte le 11 juillet 2007 et j'avoue que je suis assez déçu malgré la belle présentation de cette réunion.

(…)

Je pensais que le débat qui a été très animé et a passionné un nombre significatif d'internautes allait déboucher sur des décisions et des engagements importants et être à l'origine de l'orientation à donner au développement durable et à la transformation de notre Société.

(…)

Je crois que l'ADEME a accouché d'une souris et ne possède pas le pouvoir d'agir auprès de nos décideurs et responsables.
Nous nous sommes passionnés entre nous et cela n'ira pas plus loin. J'en suis désespéré pour tous les internautes qui ont participés à ce débat.

Source : Extrait du commentaire de gdid95 à l'article « Retour sur l'événement final du débat », publié le 1er aout 2007, http://www.ledebatmde.org/archives/536#comment-1432

- Un frein à la circulation des propositions : la proximité avec les mesures produites par les experts

Outre les raisons organisationnelles qui tiennent à l'investissement limité de l'Ademe dans l'expérience qui ont été évoquées dans le chapitre 4, sa réticence à adopter les propositions et à les relayer tient au fait que ce qui ressort du débat sur la MDE manque d'originalité et recoupe largement des recommandations sur lesquelles l'établissement public a déjà eu l'occasion de se pencher en dehors de ce débat. A ce propos, les salariés de l'agence impliqués sur l'opération évoquent un sentiment de déception. En tant que Directeur de la Recherche, et à ce titre intéressé par l'éventuelle innovation procédurale en matière de préparation de politiques publiques énergétiques, François Moisan est le plus explicite à cet égard :

> « Il y a quelque chose entre guillemets qui m'a déçu sur les résultats, c'est que je m'étais posé la question avant, finalement si on interroge les gens, est-ce qu'on voit arriver des propositions auxquelles on n'avait pas pensé. J'avais un peu tendance à travers cette idée des experts, des profanes et cette idée que c'est finalement aussi les utilisateurs qui vont faire quelque chose d'innovant, j'avais pensé que pourraient émerger des propositions qui n'étaient

> absolument pas dans les tiroirs et dans les cartons. Finalement, toutes les propositions qui ont émergé étaient connues, avaient été plus ou moins travaillées[508]. »

La transmission des propositions à d'autres acteurs que ceux impliqués dans une procédure dialogique ne peut se réduire à un décret : elle implique une nouvelle mobilisation, ne serait-ce que pour souligner d'où viennent les mesures et comment elles ont été conçues. Dans le cas du débat sur la maîtrise de l'énergie, on assiste plutôt à une démobilisation des participants à la clôture de la procédure, ce qui limite la circulation des principaux produits du débat. La situation est toute autre lorsque l'on considère l'initiative *Energize* America.

2) Une re-mobilisation de la communauté des Kossaks : « Energize *America en route pour le Congrès*[509] »

Le plan *Energize* America tel qu'il a été publié sur le site Daily Kos à la fin du mois de mai 2006 a été succinctement présenté en ouverture de la première section de ce chapitre. A la différence de ce qui vient d'être évoqué dans le cas du débat MDE, l'expérience entreprise par les militants du Parti Démocrate ne s'arrête pas à la clôture de la procédure : les organisateurs décident de clôturer les discussions à ce moment précis afin de disposer d'une version stabilisée des mesures qui pourront ainsi circuler au-delà du site sur lequel elles ont été conçues et proposées aux candidats en campagne pour les élections de mi-mandat prévues six mois plus tard. Dans l'esprit des principaux rédacteurs du plan, le caractère provisoire de la stabilisation ne fait alors aucun doute, puisqu'ils font part publiquement et à plusieurs reprises jusqu'à la fin de l'année 2007 de leur volonté de relancer l'élaboration collective du plan pour produire une version qu'ils espèrent actualisée et encore plus robuste : la notoriété acquise par l'expérience, qui dépasse rapidement le site des Kossaks, multiplie le nombre de personnes qui s'y intéressent et donc le nombre d'intervenants potentiels ; l'équipe d'animation du projet y voit la possibilité de disposer de nouvelles propositions, de nouvelles remarques et de nouvelles compétences et ainsi d'améliorer la qualité du produit des échanges. Ils estiment que la mobilisation de nouveaux publics peut

---

[508] Entretien avec François Moisan Directeur exécutif de la stratégie et de la recherche, 21 août 2007.

[509] Le titre de ce paragraphe reprend l'idée du titre d'un article publié sur Daily Kos par la Représentante Démocrate qui siège au Congrès Marcy Kaptur depuis plus de deux décennies et qui est à ce titre la Représentante dont le mandat est le plus long au Capitole : Kaptur, M. (1er août 2007). Energize America Goes to Congress. Daily Kos: http://www.dailykos.com/storyonly/2007/8/1/155017/6575.

renforcer encore l'épreuve de la discussion, et donc la pertinence et la fiabilité des mesures. L'argument des animateurs du projet à ce propos ne consiste pas exactement à défendre une supposée « sagesse des foules[510] » qui appuie une idéologie de la participation ; il est plus pratique et part du principe que l'élargissement et la diversification des publics concernés permet d'étendre et de densifier les bassins d'expertise dans lesquels il est possible de puiser pour préparer les propositions. Aux yeux de J. Guillet, c'est moins la participation en elle-même que les sources d'expertise auxquelles elle permet d'accéder qui sont décisives dans l'élaboration d'un plan complet :

> « Les idées les plus abouties viennent de gens sachant de quoi ils parlent. Le reste souffre parfois d'un peu d'amateurisme. La 'surprise' était de trouver de temps en temps un expert sur un sujet encore peu abordé[511]. »

De ce point de vue, les deux expériences permettent de pointer quelques limites de la solution qui consiste à, selon les mots de Lippmann, s'en remettre au public « dans toute son incompétence » pour traiter des enjeux pour lesquels il existe des incertitudes et des controverses[512]. En effet, dans les deux cas, les organisateurs des procédures avancent que cette solution débouche la plupart du temps sur des propositions qui sont déjà connues, qui ne sont de plus pas toujours présentées avec la même rigueur et la même précision que celles dont font preuve les experts qui les ont mises au point. Ils estiment donc que d'autres solutions doivent être recherchées. Celle expérimentée par les animateurs d'*Energize* America consiste à identifier parmi l'audience de Daily Kos des spécialistes intéressés par un enjeu particulier, à mettre leurs propositions en discussion et à faire évoluer ces dernières à l'épreuve des échanges qui se nouent sur le site.

---

[510] L'expression fait directement référence au titre français d'un ouvrage de J. Surowiecki originellement paru en 2004 qui traite des modes d'agrégation des informations au sein de groupes d'individus. Brossée à grands traits, la thèse défendue est que les décisions produites à plusieurs sont meilleures que celles prises par un individu isolé. Afin de favoriser l'agrégation d'informations dispersées et de favoriser le développement d'une intelligence collective, l'auteur plaide en faveur d'un développement des marchés prédictifs. Surowiecki, J. (2004). *The wisdom of crowds: why the many are smarter than the few and how collective wisdom shapes business, economies, societies, and nations*. New York: Doubleday.

Un point de vue similaire est proposé par C. Sunstein : Sunstein, C. R. (2006). *Infotopia: how many minds produce knowledge*. New York: Oxford University Press.

[511] Entretien avec Jérôme Guillet, 31 janvier 2008.

[512] La position de W. Lippmann sur les cas d'intervention et de participation du public a été abordée dans la première section du quatrième chapitre.

Energize America se dote d'un site de présentation et d'une identité visuelle propre
http://www.ea2020.org
Fin mai 2006

La *core team* autour de Bill Richardson, Las Vegas, YearlyKos, 9 juin 2006

Energize America - Achieving U.S. Energy Security by 2020 (Draft Five)
Jerome a Paris
18 mai 2006

« The Hope of the Web »
Bill McKibben
New York Review of Books
27 avril 2005

Energize America - A Blueprint for U.S. Energy Security (Fourth Draft)
Jerome a Paris
13 décembre 2005

Reenergize America - A Democratic Blueprint (Second Draft)
Meteor Blades
18 octobre 2005

Whiny Frog or Boiling Frog - Why don't you care about energy ?
Jerome a Paris
14 septembre 2005

Request for input - energy policy
Jerome a Paris11 septembre 2005

Crashing the Gate : Netroots, Grassroots, and the Rise of People-Powered Politics
Jerome Armstrong & Markos Moulitsas
Printemps 2006

DailyKos in action : the exemple of 'Energize America'
Jerome a Paris
19 février 2006

Energize America -- A Democratic Blueprint (Third Draft)
Devilstower
6 novembre 2005

Building together an effective Dem energy policy (I)
Jerome a Paris
29 septembre 2005

A proposal for a serious energy policy
Jerome a Paris
12 septembre 2005

Energize America : schéma général
(septembre 2005 – août 2007)
Elaboration du plan
Publication sur l'expérience
Description de la procédure par l'équipe d'animation

"Energize America"
Mona Brooks
Seed Magazine
Octobre 2006

DailyKos as a tool to draft policy
Jerome a Paris
28 septembre 2006

"Energizing America"
Bill McKibben
Sierra Magazine
Janvier/Février 2007

The technology of community
Jerome a Paris
23 décembre 2006

Re Energizing ...
ENERGIZE AMERICA
A Siegel
7 février 2007

Energize America coming to Congress. You can help
Jerome a Paris
8 février 2007

First Energize America draft Act brought to Congress
Jerome a Paris
2 mars 2007

Energize America Goes to Congress
Rep. Marcy Kaptur
1er août 2007

Want to be President? Energize America
A Siegel
2 août 2007

Crashing the Hill
YearlyKos 2007 : Netroots Nation

Energize America—two years on
Jerome a Paris
13 août 2007

Je ne vais pas me consacrer précisément à l'ensemble des moyens que les Kossaks mobilisent pour assurer une circulation et une articulation des propositions d'*Energize* America aux rouages de la démocratie délégative, en préparant la section thématique consacrée à l'énergie d'un programme politique. Je veux pour le moment simplement souligner que ceux qui ont participé à l'élaboration du plan prolongent leur démarche collaborative pour assurer à la clôture des échanges la promotion du fruit du travail précédemment réalisé. Ils ne négligent pour cela aucun support de communication : ils investissent le Web avec un site dédié destiné à la présentation et au suivi du devenir du plan[513] ; ils choisissent les formules les plus percutantes qui ont été collectivement façonnées sur Daily Kos pour préparer des autocollants destinés aux pare choc des automobiles[514] (par exemple : « ***Energize* America** - A path for a healthier America ») ; ils préparent un formulaire pour que tous les citoyens désireux de le faire puissent interpeller leurs représentants pour leur faire connaître *Energize* America ; ils organisent des réunions publiques, le plus souvent en présence d'élus du Parti Démocrate, afin d'enclencher avec eux une discussion sur les enjeux énergétiques.

Moins de trois semaines après la publication de la cinquième version d'*Energize* America, c'est-à-dire au début du mois de juin 2006, a été organisée à Las Vegas la première convention annuelle du site Daily Kos, Yearly Kos, sur le modèle de celles qu'organisent les partis politiques américains. L'initiative visait à fédérer les courants libéraux du Parti Démocrate et à instaurer un dialogue et des collaborations entre les militants qui se reconnaissant dans la ligne politique de cette tendance. Les principaux rédacteurs du plan *Energize* America s'y sont rencontrés physiquement pour la première fois le 9 juin 2006, à l'occasion d'une session consacré au thème de l'énergie qu'ils ont animée[515]. Cette session était présidée par Bill Richardson, alors Gouverneur du Nouveau Mexique, ancien Ministre de l'Energie de l'administration du Président Bill Clinton et futur candidat à la primaire Démocrate de 2008. Le but de cette session était bien évidemment de présenter *Energize* America mais, peut être avant tout d'amorcer une transformation du processus pour que les

[513] Accessible sur le Web depuis la fin mai 2005 à l'adresse suivante : http://www.ea2020.org/ , le site du projet a disparu à la fin du mois de mai 2010, certainement à l'expiration de la réservation du nom de domaine.
[514] L'autocollant pour pare choc (« *bumper sticker* ») délivrant un message politique ou un slogan est une modalité d'acte militant relativement courante aux États-Unis, pays dans lequel la voiture et la route tiennent une place tout à fait centrale, comme l'ont montré et illustré les débats relatifs à la taxe sur les carburants envisagés dans la deuxième section de ce chapitre.
[515] La session était intitulée « *A Project for Sustainable Energy* » (Un projet pour une énergie durable).

efforts déployés pour élaborer les mesures soient à présent investis sur leur articulation à des enceintes qui permettent d'envisager leur mise en œuvre. Dans l'annonce de cette session sur le site Daily Kos, il est question de la stratégie à adopter pour « bien vendre *Energize* America aux Démocrates, des compétences que les participants pourraient engager pour préparer et vendre cette proposition de politique publique aux Démocrates et au public[516]. »

Pendant l'année et demi qui suit la publication de la version stabilisée du plan, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année 2007[517], l'équipe d'animation aborde essentiellement *Energize* America à travers deux problématiques, qui sont bien résumées par les thèmes des deux sessions consacrées au projet lors de la deuxième édition de la convention Yearly Kos qui s'est déroulée à Chicago en août 2007, et qui a été rebaptisée « Netroots Nation » à l'occasion de cette deuxième édition :

-Il y a tout d'abord la présentation du plan, du problème auquel il s'attaque et des mesures qu'il propose pour le traiter ; cela passe aussi par une présentation du devenir des vingt propositions après la clôture de la procédure. Dans le programme de « Netroots Nation » à Chicago, cela correspond à la session intitulée *Energize* America *: from concept to action*.

- Il y a ensuite la circulation du plan élaboré par les Kossaks et les tentatives d'articulation aux rouages politiques institués en vue d'assurer une mise en œuvre des mesures élaborées dans le cadre de la procédure dialogique. A Chicago, une conférence tenue dans le cadre de « Netroots Nation » portait spécialement sur ce sujet : dans la présentation, les membres du "core group" qui a organisé l'élaboration d'*Energize* America proposaient de réfléchir à la manière de concrétiser leurs efforts pour faire évoluer la législation et passer de la blogosphère à la sphère législative (la session était intitulée *From Blogosphere to Legisphere*).

Les ambitions qui ont présidé à l'élaboration d'*Energize* America, clairement réaffirmées peu après la clôture des discussions à l'occasion de la présentation du plan dans le cadre de la

[516] "how to best sell Energize America to Democrats, the competences that you would be willing to bring forward to help us package, market and sell this policy proposal to Democrats and the public (…)" Guillet, J. (8 mai 2006). YearlyKos - Energy panel announcement and input request. Daily Kos: http://www.dailykos.com/storyonly/2006/5/8/92845/06210.

[517] J'ai poursuivi mon enquête sur cette Energize America jusqu'au début de l'année 2008.

conférence Yearly Kos 2006 à Las Vegas, à savoir assurer une circulation du plan au-delà du site Daily Kos et de la communauté qui le fréquente, ne se sont que très partiellement concrétisées dans la période de la campagne électorale pour les élections de mi-mandat de novembre 2006 : moins d'une dizaine de candidats au poste de Représentant au Congrès fédéral ont finalement approuvé et adopté les mesures dans leur programme et seul l'un d'entre eux a été élu[518]. Si *Energize* America ne comble pas à cet égard les espérances de ses initiateurs, il les surprend en revanche favorablement du point de vue de la notoriété et de l'influence du processus lui-même, de la manière dont les Kossaks s'y sont pris pour élaborer les vingt mesures constitutives d'un plan de politique énergétique cohérent.

Sous-section 2 : Les procédures dialogiques peuvent-elle renouveler la politique ?

Afin d'assurer une circulation des propositions de mesures au-delà des procédures au sein desquelles elles ont émergé, les promoteurs des débats se rendent compte que le mode d'élaboration ouvert et collaboratif auxquels ils ont eu recours constitue leur meilleur argument, à tel point que la promotion du processus a parfois tendance à prendre le pas sur celle des mesures.

1) Renouveler la politique en expérimentant de nouveaux dispositifs d'élaboration de mesures d'action publique

- Des modes d'élaboration des politiques publiques ouverts et collaboratifs

On a vu précédemment qu'en dépit des annonces, on pouvait sérieusement douter d'une transmission des propositions issues du débat MDE au Grenelle de l'Environnement. En revanche, certains éléments ont été portés à la connaissance des organisateurs de la large consultation qui s'est tenue en France à l'automne 2007: ces éléments concernent davantage la procédure de débat, la manière dont les discussions y ont été organisées, que les propositions qui y ont été produites. Dans la phase de préparation du Grenelle, le nouveau

[518] Il s'agit de Jerry McNermey, Représentant depuis son élection en novembre 2006 le 11e district de Californie au Congrès fédéral.

Ministère de l'Environnement, du Développement et de l'Aménagement Durables, chargé de l'organisation de cette consultation, a prêté attention au débat sur la MDE organisé par un organisme sur lequel le Ministère a de plus la tutelle. Le cabinet du Ministre Jean-Louis Boorlo a manifesté son intérêt pour le débat en ligne de l'Ademe, spécialement dans le cadre de la préparation de la phase du Grenelle consacrée à un retour vers le public en septembre 2007, censée se dérouler à la fois sur internet et à travers une série de rencontres régionales, ce qui, toute proportion gardée, le rapproche de la procédure proposée par l'Ademe au printemps de la même année (« les gens de chez Boorlo ont réagi en disant qu'ils trouvaient ça vachement intéressant[519]. »). Cet intérêt s'est notamment traduit par la présence et l'intervention d'un représentant de la Direction « Demande et Maîtrise de l'Energie » du Ministère de l'Environnement lors de l'événement de clôture de la procédure MDE[520].

Un autre événement indique que c'est bien le processus plus que les produits du débat qui constituent un objet d'attention pour le Grenelle de l'Environnement : le Directeur de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe a souhaité préparer une contribution présentant le débat sur la MDE pour alimenter les discussions du cinquième groupe de travail du Grenelle, consacré à la construction d'une « démocratie écologique. » Il a estimé qu'un retour d'expérience sur la procédure dialogique pouvait apporter à la réflexion de ce groupe, chargé de se pencher à la fois sur les institutions et sur la gouvernance nécessaires au fonctionnement d'une démocratie qui ne fait plus de l'écologie politique un accessoire, ce qui passe par la mise en place d'une intégration réelle des enjeux environnementaux dans les politiques publiques.

Même si les passerelles institutionnelles entre le débat sur la MDE et le Grenelle de l'environnement ne sont pas évidentes, il est intéressant de constater que l'intérêt manifesté concerne plus favorablement la procédure que les propositions qui y ont été produites. De la même manière, c'est au cours de l'étape de diffusion du plan qu'il apparaît le plus nettement à ses promoteurs que le meilleur moyen de faire connaître *Energize* America consiste à détailler le mode d'élaboration particulier selon lequel il a été obtenu. A la faveur d'une

[519] Entretien avec Yves Leers, service de la communication, Ademe, 8 août 2007.

[520] L'interlocuteur du MEDAD s'est exprimé lors de l'ultime table ronde de la réunion de clôture intitulée « Et maintenant ? ». L'intervention de Pascal Dupuis, sous Directeur « Demande et Maîtrise de l'Energie » du MEDAD peut être écoutée à l'adresse suivante :
http://www.ledebatmde.org/mde/doc/PalaisDecouv110707_CD3_mono.mp3

intense mobilisation, qui n'a pas d'équivalent dans le cas du débat MDE, ils cherchent dès lors à assurer la promotion de la démarche qui a conduit à *Energize* America et tentent de faire la démonstration qu'il s'agit d'un moyen original et efficace de préparer des propositions de mesures d'action publique.

Dès la première réunion tenue dans la foulée d'une version stabilisée du plan, à l'occasion de la convention Yearly Kos de Las Vegas de juin 2006, une description détaillée du processus a été proposée : sur les quatre parties que compte la présentation préparée pour ce rendez-vous par Mark Sumner, Jérôme Guillet, George Karayannis et Adam Siegel, l'une, intitulée « *Bringing EA to life* », y est consacrée. *Energize* America y est avant tout présenté comme le résultat d'un échange fructueux entre l'équipe restreinte qui a animé et guidé la procédure et les internautes qui ont participé et passé les propositions au crible (« *The combination of individual (or core team) leadership and collective reality check appears extremly effective*[521] »). Du fait de l'effort collectif qui a été entrepris et l'ouverture d'une démarche à laquelle chacun peut participer, le plan est décrit comme le meilleur pari raisonné pour adopter une politique véritablement ajustée aux problèmes auxquels [les États Unis] font face (« *Energize* America *is our collective guess as to what a sane energy policy adressing the real problems can look like*.»[522]).
Après avoir publié le plan et l'avoir présenté une première fois publiquement, les principaux membres de l'équipe d'animation d'*Energize* America se déclarent épuisés (les termes *exhausted* et *burnout* reviennent souvent dans leur présentation effectuée à Las Vegas) : ils ont en effet réalisé beaucoup d'efforts en dehors de leur temps de travail, souvent la nuit, pour qu'une version stabilisée du plan puisse circuler dès la fin du printemps 2006. Un temps de récupération de quelques semaines est donc nécessaire avant qu'ils ne se remobilisent pour essayer de faire adopter les mesures qu'ils ont largement contribuées à élaborer. Ils prennent par ailleurs conscience durant cette période qu'il existe beaucoup d'autres propositions de politique énergétique en circulation, promues par d'autres groupes ; certaines de ces propositions sont équivalentes à celles des Kossaks, d'autres sont complémentaires, ce qui les incite à penser que même si la procédure était ouverte à la participation de chacun, ils ont

[521] Les diapositives de cette présentation sont disponibles à partir d'un article publié par J. Guillet sur Daily Kos : Guillet, J. (11 juin 2006). YK - Energize America presentation (part 2 - how Kossacks built EA). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/6/11/195018/950.
[522]Ibid., p. 19 de la présentation.

travaillé de manière trop isolée. Cela leur permet de constater que le principal élément qui distingue les propositions d'*Energize* America des autres projets, ce n'est pas le contenu du plan mais plutôt la manière dont il a été obtenu.

Dans la phase de re-mobilisation qui suit la clôture de la procédure, la composition du noyau de personnes actives est stable mais les rôles sont redistribués. J. Guillet continue certes de publier les principaux articles qui décrivent l'expérience et le processus par lequel *Energize* America a été conçu ; par exemple, il publie à la fin du mois de septembre 2006 un article dans lequel il décrit Daily Kos comme un outil pour préparer des propositions de politique publique (*Daily Kos as tool to draft policy*)[523]. Un participant actif lors de la phase d'échanges (son nom fait partie de la liste des *contributing editors* du plan), Adam Siegel, s'affaire quant à lui plus particulièrement à établir des connections entre les propositions obtenues à partir des discussions sur Daily Kos et le Congrès. Cela s'explique par le fait qu'A. Siegel est professionnellement établi à Washington et qu'il y connaît bien les rouages politiques puisqu'il est consultant politique[524].

À cette période, commencent à paraître dans la presse les premiers articles concernant *Energize* America : tous s'intéressent prioritairement au processus selon lequel le plan a été élaboré et aucun n'aborde le contenu du plan et l'intérêt des mesures. Dans le bimensuel scientifique américain *Seed*, la procédure qui conduit à *Energize* America est présentée comme un moyen de rendre plus rigoureux, en quelque sorte de « scientificiser », le processus d'élaboration des politiques publiques, en y intégrant la discussion publique et un système d'évaluation des contributions par les pairs, deux des éléments fondamentaux de l'organisation de la communauté scientifique pour produire des connaissances :

> « The plan is far from complete-- not because, after five drafts, tens of thousands of comments, (…), it isn't ready for prime time--but because the process by which it was created is inherently open-ended. "This is what science is about. The bad things need to be disproved, and that's how you make progress," Guillet says. Whether or not the next election begets an administration willing to use some of the ideas in *Energize* America, Guillet's legacy will be

[523] Guillet, J. (28 septembre 2006). DailyKos as a tool to draft policy. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/9/28/125521/845.

[524] Siegel, A. (7 février 2007). Re Energizing. ENERGIZE AMERICA. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2007/2/7/222732/2604.

> that he established a near-scientific process for policymaking, in which debate and peer review take precedence[525]. »

Un des effets de cette focalisation sur le processus est une multiplication de démarches de ce type sur Daily Kos, mais appliquée à d'autres enjeux. Dans la deuxième moitié de l'année 2006, d'autres internautes que ceux prioritairement intéressés par les enjeux énergétiques tentent d'initier la préparation de plans de politique sur des sujets aussi divers que l'éducation[526] ou encore sur l'alimentation et la santé[527].

D'autres avantages liés à ces nouveaux modes d'élaboration de propositions de politiques publiques sont par ailleurs mis en avant au moment d'envisager la poursuite des expérimentations en la matière. Les organisateurs du débat sur la MDE ont par exemple pointé un effet d'apprentissage produit sur ceux qui ont suivi le débat. Un tel constat est conforme aux principaux résultats des recherches qui s'intéressent à l'évolution des compétences de ceux qui participent à des procédures dialogiques, et dont la tonalité générale est que ces dispositifs aident à « fabriquer de meilleurs citoyens » (Mansbridge, 1999)[528]. Une telle hypothèse a également été vérifiée dans les expériences se déroulant sur internet (Barabas, 2004). En tant qu'organisateur du débat sur la MDE, le Directeur de la Stratégie et de la Recherche de l'Ademe estime que la procédure dialogique se rapproche à la fois de certains dispositifs qualitatifs qui permettent de tester le degré de compréhension et d'appropriation d'une mesure (par exemple le *focus group*) et d'instruments de connaissance

---

[525] « Le plan est loin d'être complet, pas parce que, après cinq versions des dizaines de milliers de commentaires (…) il n'est pas prêt à passer sur le devant de la scène, mais parce que le processus par lequel il a été élaboré est intrinsèquement ouvert. « C'est de cette manière qu'avance la science. Les erreurs doivent être réfutées et c'est ainsi que des progrès sont possibles, déclare Guillet. Que sorte ou non des urnes un gouvernement désireux de reprendre certaines des idées d'*Energize* America, l'héritage de Guillet sera d'avoir établi un processus quasi-scientifique d'élaboration des politiques publiques, au sein duquel le débat et l'évaluation par les pairs deviennent prépondérants. » Brooks, M. T. (Octobre 2006). Energize America. *Seed Magazine*.

[526] La volonté de réfléchir collectivement à une nouvelle politique dans le domaine de l'éducation tient essentiellement à un blogueur très actif sur Daily Kos, *teacherken*, un enseignant à la retraite de la région de Wahsington DC nommé Kenneth Bernstein : teacherken (4 juin 2006). A little help needed quickly from kossacks. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/6/4/215825/-A-little-help-needed-quickly-from-kossacks.

[527] L'initiative en matière de santé et d'alimentation revient à un internaute qui intervient sur Daily Kos sous le nom de *OrangeCloud115*. L'article dans lequel il présente son projet se trouve à l'adresse suivante : OrangeClouds115 (14 septembre 2006). Food Project Diary. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/9/14/246255/-Food-Project-Diary.

[528] Plusieurs recherches menées par des chercheurs français testent une telle problématique. Voir par exemple : Carrel, M. (2006). Politisation et publicisation: les effets fragiles de la délibération en milieu populaire. *Politix*, 75, 33-51. ; Talpin, J. (2006). Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs. *Politix*, 75, 13-3.

de l'opinion qui se fonde sur une approche quantitative (comme le sondage d'opinion), sous réserve bien entendu que la participation au débat soit significative :

> « Ce qui m'a surpris, c'est le fait qu'elles [les propositions] soient aussi bien argumentées, aussi bien comprises : les gens savaient de quoi ils parlaient. L'une des choses qui m'a le plus frappé le soir de la restitution, c'est le résultat pédagogique du processus. Je m'attendais à trouver des gens qui au terme du processus resteraient… comment dire ? J'ai quand même l'habitude d'intervenir dans des débats où il y a du grand public, y compris des émissions de télé avec des questions des choses comme ça, et c'est vrai que souvent les gens n'ont pas la compétence. Ce qui était intéressant, c'était de voir le processus d'apprentissage et de voir comment les participants le racontaient. Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'apprentissage qu'il y a eu. Un processus de cette nature, qui est un processus pas très long dans le temps, fait que les gens deviennent je ne sais pas si on peut les appeler des experts, mais montent très sérieusement en compétence. »

La préparation de politiques publiques (*policy*) en suivant une telle méthode et avec de tels outils, qui permettent d'envisager des processus ouverts à une diversité d'acteurs et qui peuvent être largement suivis ou retracés par tout internaute, fait office de laboratoire de recherche sur les conditions d'un renouvellement de l'activité politique elle-même (*politics*). Cela amène également à ré-interroger l'articulation entre démocratie délégative et démocratie dialogique.

- Retour sur la distinction démocratie délégative / démocratie dialogique

On a vu dans la section consacrée à la trajectoire des propositions (section 2) que les conditions de préparation de ces dernières au sein des procédures dialogiques pouvaient intégrer des éléments qui cherchent à en permettre la prise en compte au sein de nouvelles arènes, notamment celles de la démocratie délégative : les prises de parole peuvent être examinées et mises en forme de telle sorte que les propositions qui en découlent anticipent leur circulation après la clôture des procédures ; le cas de la taxe sur les carburants a fourni une excellente illustration. Cela a conduit à une première remise en cause d'une séparation stricte entre démocratie dialogique et démocratie délégative, qui implique que la première puisse enrichir la seconde après construction d'une articulation entre les deux. Cette articulation peut également être reconsidérée à travers l'attention que certains membres du personnel politique traditionnel porte aux expériences de débat qui s'ouvrent en marge des scènes instituées et souhaitent à ce titre entamer des collaborations, non seulement pour décliner la méthode ouverte et collaborative qu'ils y observent à leur action, mais aussi pour

alimenter leurs propres travaux des résultats qui peuvent émerger des procédures dialogiques[529]. Un tel cas de figure peut particulièrement être observé à propos d'*Energize* America et de l'intérêt manifesté par une élue Démocrate à la Chambre des Représentants au Congrès fédéral à Washington. L'alignement entre démocratie délégative et démocratie dialogique ouvre la voie à un renouvellement de la manière dont on fait de la politique.
Conformément à l'objectif général de cette section, il n'est pas souhaitable d'entrer dans le détail de cette collaboration entre un élu et un groupe de militants constitué sur le Web et aller plus avant dans le suivi de la trajectoire des mesures au Congrès mais plutôt de se pencher sur les arguments qui sont invoqués par les différentes parties à propos de la nature même d'une telle collaboration.

Dans les premiers mois de l'année 2007, l'équipe d'*Energize* America entame une collaboration avec une figure politique reconnue et expérimentée, Marcy Kaptur, Représentante Démocrate de l'État de l'Ohio au Congrès fédéral depuis le début des années 1980. Dans un article publié sur Daily Kos, cette dernière se déclare « heureuse d'engager un partenariat avec l'équipe qui a animé *Energize* America pour définir un futur énergétique durable pour l'Amérique. » Ses collaborateurs et elle ont contacté l'équipe d'*Energize* America au mois de janvier 2007, et ils ont évoqué un « engagement partagé en faveur de l'indépendance énergétique[530] » pour justifier le fait de coopérer avec les Kossaks. Le travail s'est engagé sur dix des vingt mesures du plan et A. Siegel a lancé un appel à compétence sur dailykos.com afin d'identifier des internautes capables de transcrire les mesures telles qu'elles ont été stabilisées dans le plan en un langage juridique qui sied à leur circulation au sein même du Congrès[531]. Charge ensuite à la Représentante Kaptur d'assurer la promotion des mesures et de chercher les majorités qui doivent permettre de les voter et ainsi de les

[529] Au cours de la campagne pour l'élection présidentielle française de 2007, la candidate investie par le Parti Socialiste a fait de la « démocratie participative » une marque de fabrique, en organisant elle-même des espaces de libre de parole ouverts à tous les citoyens, et ce dans le but affiché d'alimenter son programme. Cette démarche a trouvé une concrétisation sur internet, à travers l'ouverture du site « Désirs d'avenir », ouvert à la discussion. Sur les synthèses des débats en ligne, voir Beauvallet, G. (2007). Partie de campagne: Militer en ligne au sein de « désirs d'avenir ». *Hermès*, 155-166.

[530] " I am pleased to partner with the Energize America team to define a sustainable energy future for America. My staff and I became acquainted with the EA team in January due to our shared commitment to energy independence." La citation est extraite du premier diary publié par Marcy Kaptur sur Daily Kos : Kaptur, M. (1er août 2007). Energize America Goes to Congress. Daily Kos: http://www.dailykos.com/storyonly/2007/8/1/155017/6575.

[531] L'appel à compétence est effectué dans l'article suivant : Siegel, A. (7 février 2007). Re Energizing. ENERGIZE AMERICA. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2007/2/7/222732/2604.

transformer en loi. Ce travail de co-production de la loi entre un ou plusieurs élus et un groupe concerné et mobilisé sur un enjeu particulier est une pratique courante de la vie parlementaire américaine (Benagh, 1979) ; (Whitaker, 1980) ; (Hill et Kenneth, 1993). D'une manière plus générale, les modèles d'élaboration des politiques publiques mettent en évidence une implication plus ou moins forte d'une pluralité d'acteurs, et montrent que des réseaux thématiques plus ou moins étendus peuvent se constituer par enjeu (Sabatier et Jenkins-Smith, 1999). Ce qui distingue cette expérience, c'est avant tout que l'enjeu abordé a été pointé et mis en forme au sein d'un processus ouvert et collaboratif ; c'est ensuite que le groupe concerné par l'enjeu soulevé souhaite que la collaboration puisse être transparente, qu'elle puisse se dérouler sous le regard du public, contrairement à certaines pratiques de lobbying qui ont par définition lieu dans l'ombre (la traduction littérale du terme *lobby* est « couloir » ; il désigne ce qui se passe en dehors des Assemblées et échappe à l'œil du public). Pour cela, les Kossaks impliqués dans cette opération rendent régulièrement compte des échanges avec l'équipe de M. Kaptur en publiant des articles sur Daily Kos ; ces derniers renvoient fréquemment, grâce à des liens hypertexte vers un outil de suivi d'écriture des textes de lois au Congrès grâce auquel il est possible de retracer les versions successives d'un texte législatif et son évolution au fil du travail en commission : grâce à GovTrack[532], les membres de l'équipe d'*Energize* America sont capables de pointer dans la loi en train de s'écrire les paragraphes qui reprennent des idées dérivées du plan, des amendements à propos desquels ils essaient de faire naître davantage de convergence et sur lesquels ils estiment que les Kossaks doivent se mobiliser auprès de leurs élus etc.

[532] Le site américain GovTrack qui permet de suivre l'écriture des textes de loi et qui est bien entendu indépendant de Daily Kos est accessible à l'adresse suivante : http://www.govtrack.us/

The current activity
That opportunity was not to be wasted, and work has been under way in the past month. Not many of the diaries have been extremely visible, but most of the work has been done publicly, on the site, via diaries making proposals and requesting input from the community. Just like for the initial plan, an iterative process run by a small team and supported by all participating kossacks has been able to do wonders, and we've already come up with firm proposals on 4 acts:

Neighborhood Power Act
ENERGIZE AMERICA: The Neighborhood Power Act by **A Siegel**
ENERGIZE AMERICA: Neighborhood Power Act -- Draft 2 by **A Siegel**
ENERGIZE AMERICA: Neighborhood Power Act, round 3: Final Review, Two questions by **A Siegel**
ENERGIZE AMERICA: Draft LEGISLATION Neighborhood Power Act --Q&A by **A Siegel**
ENERGIZE AMERICA: Neighborhood Power Act, backgrounder material by **A Siegel**

Home Efficiency Act
ENERGIZE AMERICA: Home Efficiency Act by **MarketTrustee**
ENERGIZE AMERICA: Home Efficiency Deadline Edition by **MarketTrustee**

Community Emergency Power Act
ENERGIZE AMERICA: Community Continuity of Power Act (CCPA) -- First Draft by **A Siegel**
ENERGIZE AMERICA: Continuity of Community Services Act by **A Siegel**

Renewable Fertilizer Act
Putting More "Renewable" in Renewable Fuels by **deb9**
EA2020: Replacing Natural Gas with Wind Power by **Rick Winrod**

Feed the Grid
ENERGIZE AMERICA: Planning the Smart/Net Metering Act by **chapter1**
ENERGIZE AMERICA: Net Metering and Risk Mitigation by **chapter1**
ENERGIZE AMERICA: Selling Power in Sodom by **chapter1**
ENERGIZE AMERICA: Join the Grid Act Draft by **chapter1**
ENERGIZE AMERICA: draft 2 of Net Metering Bill by **chapter1**
ENEGIZE AMERICA: Fair Grid Connection Act vs. HR 729 by **mataliandy**

Figure 57 : Tableau de bord des articles publiés sur Daily Kos à propos du suivi des échanges entre l'équipe de la Représentante Marcy Kaptur et l'équipe d'animation d'Energize America[533].
Chaque article concerne une mesure issue du plan et décrit de quelle manière ces mesures sont abordéés et ré-écrites au cours des échanges avec les élus au Congrés fédéral.

Le travail mené en commun par une équipe qui a préparé un plan de politique énergétique sur site Web ouvert à la participation de chacun et une élue au Congrès des États-Unis laisse entrevoir de nouvelles manières de préparer et d'écrire la loi et laissent augurer de nouvelles relations entre ceux qui participent à des sites *a priori* déconnectés des scènes politiques institutionnelles et ceux dont la représentation est rendue légitime par les mécanisme de la démocratie délégative. Les rapports entre les deux parties ne se réduisent plus ainsi à la seule dimension électorale par laquelle les premiers désignent les seconds. C'est ce

[533] Guillet, J. (13 mars 2007). Energize America, DailyKos and Congress. Daily Kos: http://www.dailykos.com/storyonly/2007/3/13/181656/294.

qu'exprime la Représentante qui a choisi de s'impliquer d'engager une collaboration avec l'équipe d'*Energize* America :

« I hope that you will join me, my Congressional colleagues and the Energize America team as we draft and work to pass energy legislation that truly addresses America's strategic energy needs. The power of blogs such as the Daily Kos, combined with an objective process, clear objectives and committed volunteers can unleash a new era of 'citizen-centered' power to change policy. I hope that you will continue to contribute your time and expertise to topics that concern you. Help enable the future of 'people-powered politics.' [534] »

Source : Kaptur, M. (1er août 2007). Energize America Goes to Congress. Daily Kos, http://www.dailykos.com/storyonly/2007/8/1/155017/6575

À travers cette intervention, on voit qu'une élue chevronnée du Congrès des États-Unis trouve de l'intérêt au processus mis au point pour concevoir *Energize* America, à tel point qu'elle souhaite s'y associer pour nourrir ses propres travaux de parlementaires. Aussi bien pour cette Représentante que pour les militants du Parti Démocrate qui s'expriment sur Daily Kos, la participation à des initiatives telles que *Energize* America peut contribuer à renouveler l'activité politique en faisant advenir un « politique propulsée par les gens » (*people-powered politics*), c'est-à-dire une politique qui repose davantage sur la contribution de citoyens concernés par un enjeu particulier et mobilisés à ce titre.

- Un projet de renouvellement de la politique ?

Energize America est progressivement présenté comme une incarnation du renouvellement de la politique que les rénovateurs qui s'expriment sur le site Daily Kos veulent entreprendre, c'est-à-dire une concrétisation d'une démarche qui amoindrit l'influence des grands appareils qui parasitent selon eux la politique (qu'il s'agisse des associations ou des lobbys) et qui ont à leurs yeux pervertit le système en n'offrant qu'une représentation des intérêts particuliers et de court terme qu'ils servent. Ils estiment que cet amoindrissement se

[534] « J'espère que vous me rejoindrez, mes collègues du Congrès et l'équipe d'Energize America préparons et travaillons à faire adopter une législation en matière énergétique qui est pleinement adaptée aux besoins énergétiques de l'Amérique. Le pouvoir des blogs, tel Daily Kos, combiné à un processus objectif, des buts clairement affichés et des bénévoles engagés peut ouvrir une nouvelle ère de 'pouvoir centré sur les citoyens' pour changer la manière dont se font les politiques publiques. J'espère que vous allez continuer à donner de votre temps et à partager votre expertise à propos des sujets qui vous concernent. Contribuez à ce qu'advienne une 'politique propulsée d'en bas'. » La citation est extraite du *diary* suivant : Kaptur, M. (1er août 2007). Energize America Goes to Congress. Daily Kos: http://www.dailykos.com/storyonly/2007/8/1/155017/6575.

fait en rendant la parole à ceux qui sont en théorie les dépositaires de la souveraineté dans un système démocratique, les citoyens.

Internet réactive aux yeux des principaux rédacteurs du plan *Energize* America la figure du *grassroots* (label qu'ils accolent au plan dès la page de garde du document de présentation), un terme qui désigne depuis le début du XXe siècle les groupes qui émergent en dehors des structures de pouvoir traditionnelles, et qui renvoie à la combinaison de deux idées : celle de la base et celle de l'authenticité, car les mouvements qu'il désigne sont réputés être naturels et spontanés. Littéralement, le terme de *grassroots*, qu'il est difficile de traduire en français en en restituant toute la richesse, désigne les racines de l'herbe, ce qui se trouve enraciné dans le sol et qui permet à l'herbe de pousser. Lors de la conférence de Las Vegas, Jérôme Guillet présente *Energize* America comme issu d'un « processus de base organisé sur internet » (*a netroots-based process*)[535]. Tel qu'il a été utilisé dans le cadre de cette expérience, c'est-à-dire pour pointer publiquement un problème, l'explorer collectivement et par la discussion avec les groupes qui s'estiment concernés par ledit problème, « proposer des idées, les éprouver, les évaluer à la fois sous les angles techniques, économiques et politiques, et enfin structurer un plan cohérent[536] », internet permettrait selon deux analyses d'individus attachés au développement du projet, J. Guillet et le journaliste Bill McKibben, de faire émerger « un leadership par le bas » (*leadership from the bottom*[537]) en rendant possible un nouveau déploiement d'une technologie oubliée des Américains : celle de la communauté. Les promoteurs du plan opèrent un passage du *grassroots* au *netroots* pour signifier qu'internet tel qu'il est utilisé dans l'expérience permet de constituer et de faire fonctionner des communautés à une autre échelle que celle du local, la seule à laquelle elles pouvaient jadis s'organiser et se coordonner, avant ce que les philosophes pragmatistes américains du début du XXe siècle ont analysé comme un passage à la « Grande Société. »

Au cours de l'année 2006, deux figures importantes de la blogosphère politique américaine, Jerome Armstrong et Markos Moulitsas, en ce qu'ils ont respectivement créé les blogs MyDD

[535] Guillet, J. (11 juin 2006). YK - Energize America presentation (part 2 - how Kossacks built EA). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/6/11/195018/950. p. 18 de la présentation.

[536] "(…) to propose ideas, to vet them, to evaluate them from technical, economic and political angles and to participate to the structuring of the plan.", extrait de l'article Guillet, J. (23 décembre 2006). The technology of community. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/12/23/283798/-The-technology-of-community.

[537] L'expression est de Bill McKibben : McKibben, B. (Janvier/Février 2007). Energizing America. Sierra Magazine: http://www.sierraclub.org/sierra/200701/energizing3.asp.

et Daily Kos, publient un ouvrage sur l'émergence des *Netroots*(Armstrong et Moulitsas, 2006). Dans cet essai intitulé *Crashing the Gate (*« Forcer l'entrée »*)*, paru alors que les concepteurs d'*Energize* America sont encore à l'ouvrage, les deux hommes réfléchissent aux moyens de renouveler la politique pour se prémunir des maux dont souffre Washington à cette époque et dont la Présidence de George W. Bush constitue à la fois le symptôme et le paroxysme : la politique est alors de leur point de vue engoncée entre le pouvoir de l'argent, les groupes d'intérêt, le clientélisme... Ils estiment qu'il faut pour changer cela remettre les citoyens au centre des processus politiques pour reprendre du pouvoir aux groupes de nature diverse (aussi bien les associations que les lobbys) qui ne se mobilisent généralement que sur une seule cause et qui finissent selon les auteurs par gouverner la vie politique américaine. Ils veulent en finir avec un jeu politique dans lequel les programmes des partis politiques ressemblent à des catalogues plus ou moins cohérents qui égrènent des recommandations imposées par des organisations thématiques.

Les principaux promoteurs d'*Energize* America défendent une ligne politique sensiblement équivalente à celle tracée par J. Armstrong et M. Moulistas. Ils multiplient d'ailleurs les clins d'œil au titre de l'ouvrage sur les netroots. Par exemple, dans la présentation du plan proposée dans le cadre de la convention Yearly Kos 2007, l'équipe d'animation d'*Energize* America avance que le plan fait partie d'une stratégie de reconquête des leviers de pouvoir à Washington : le titre de cette partie de la présentation, *Crashing the Hill*[538], parodie celui de l'ouvrage des responsables des blogs MyDD et Daily Kos. Mais le modèle que l'équipe d'*Energize* America élabore à partir du processus qu'ils ont instauré présente de notables différences avec celui présenté dans *Crashing the Gate*. Si elle est assurément en accord sur le diagnostic de la situation (une politique gangrénée par le triomphe d'intérêts particuliers) et les moyens à déployer pour la reconfigurer (rendre le pouvoir aux citoyens pour promouvoir d'autres solutions), la modélisation de la démarche qui aboutit à *Energize* America entreprise par ses principaux animateurs ne va pas aussi loin dans la visée stratégique qui sous-tend la mobilisation et la plus grande implication des citoyens prônée par J. Armstrong et M. Moulistas : elle se contente d'accorder une place plus importante dans l'élaboration des décisions politiques à des publics dont l'identité n'est pas *a priori* déterminée et dont les membres ont la possibilité de prendre la parole et de participer à la production de

[538] La colline (*Hill*) à laquelle il est fait référence est celle sur laquelle se situe le Capitole, siège du Congrès à Washington, DC.

recommandations grâce à la mise en œuvre de procédures dialogiques bien réglées. Dans le cas sur lequel s'appuie ce modèle, celui d'*Energize* America, des outils informatiques permettent à la fois de discuter publiquement et de coordonner l'activité du groupe ou de la communauté concernée par l'enjeu des discussions. C'est pour cette raison que l'équipe d'animation du projet fait figurer dans l'unique schéma du modèle qu'elle a produit la couverture de la personnalité de l'année 2006 de *Time magazine* qui consacre le « You » avec lequel a été ouverte cette réflexion et qui symbolise un Public disposant des moyens de reprendre des parcelles de pouvoir déléguées à d'autres. Sur une diapositive de présentation du plan de politique énergétique des Kossaks proposée lors de la convention Yearly Kos de 2007 (Figure 58), ce modèle fait face à une schématisation de la représentation de l'activité politique qui sert de repoussoir aux rénovateurs qui se rassemblent sur Daily Kos. Le Public y a été écrasé, presque éclipsé, par des groupes qui n'agissent qu'au nom de leurs intérêts propres ou à ceux de leurs commanditaires. Sont particulièrement visés les lobbys qui sont omniprésents à Washington et qui disposent de moyens financiers qui leur permettent de garder la mainmise sur une part croissante du système politique. A la couverture de *Time* qui arbore le « You » du Public qui prend la parole sur internet s'oppose celle que le magazine a consacré à Jack Abramoff en janvier 2006, au moment où a éclaté un scandale politique déclenché par les confessions de corruption de ce lobbyiste qui était alors présenté comme « l'homme qui avait acheté Washington » (le titre du *Time* de la semaine du 8 janvier 2006 avec J. Abramoff en couverture est *The Man Who Bought Washington*).

Figure 58 : Diapositive « A Netroots Advocacy model » extraite de la présentation de Siegel, A., Guillet, J., Karayannis, G. (4 août 2007).
Energize America : From Concepts to Action. Yearly Kos Convention

Selon eux, les propositions en matière de politique publique qui découlent du modèle organisé autour des netroots sont à la fois « transparentes, à l'abri de l'influence des lobbys et du clientélisme, relues par la communauté et vérifiées par des experts[539] ». Toutefois, sans perdre de vue l'organisation et l'animation des procédures précédemment décrites, on peut se demander si le rôle de l'équipe d'animation (*EA Core Team* sur le schéma ci-dessus) n'est pas plus important que ne le représente le schéma, et par conséquent, celui du Public relativement plus faible. Or la question du poids du public dans le modèle proposé est cruciale dans la mesure où c'est essentiellement sur son intervention que repose la légitimité des produits de la procédure. Cette question se pose dans les mêmes termes à propos de la

[539] La phrase complète est la suivante : "The *Energize* America community has built something that has never been done before - transparent, lobby-free and pork-free, community-reviewed and expert-vetted, policy proposals." (traduction de la partie manquante dans la citation en corps de texte : La communauté*Energize* America a construit quelque chose qui n'avait jamais été fait auparavant.) Guillet, J. (13 août 2007). Energize America - two years on. The Oil Drum: http://www.theoildrum.com/node/2869.

procédure organisée par l'Ademe et dont les propositions sont prétendues « issues du débat ». Il s'agit là d'un questionnement classique et récurrent de la science ou de la sociologie politique lorsqu'il s'agit d'envisager toute procédure qui se fonde sur des mécanismes d'agrégation ; il a particulièrement été abordé par les tenants d'une approche critique, qu'il s'agisse de cas se rapportant à des individus (Bourdieu, 1981), des préférences ou des opinions (Blondiaux, 1998), ou encore de prises de parole (Suaud, 1984).

2) La légitimité des propositions en question

A l'heure où la légitimité des décisions repose sur une association accrue des citoyens aux choix politiques et à leur élaboration (ce qui est désigné par certains comme un « impératif délibératif[540] »), les procédures dialogiques ne peuvent-elles pas être envisagées dans une optique machiavélienne comme de nouveaux dispositifs de légitimation des décisions, ou encore offrir des arènes sur lesquelles des groupes d'intérêt peuvent simuler des processus ouverts à la participation pour se livrer à des opérations de communication publique ?

- Des propositions « issues du débat » : un « mythe de la base » ?

La plupart des travaux auxquels il vient d'être fait référence se demandent si les procédures politiques en général construisent la base dont elles se réclament et qui rend légitime la représentation qu'elles produisent. Les procédures dialogiques n'échappent pas à un tel questionnement : des groupes d'intérêt ne peuvent-ils pas en effet déployer et investir des dispositifs participatifs à leur profit et les instrumentaliser pour rendre leurs positions légitimes ? Le principe même de l'institutionnalisation d'une démocratie dialogique est vivement critiquée en suivant un tel argument, en insistant sur le caractère manipulatoire des procédures[541](Arnstein, 1969) ; (Short, 1989). Si un processus d'élaboration de propositions de politiques publiques ouvert, transparent et collaboratif peut contribuer à rendre les mesures qu'il produit légitimes, certains pourraient être tentés d'organiser des débats publics et d'assurer dans la discussion la promotion des idées qu'ils défendent.

---

[540] Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix*, 57, 17-35.

[541] Le premier degré de la fameuse échelle de participation proposée par S. Arnstein en 1969 est la manipulation. Ce premier échelon relève selon l'auteur de la « non-participation » et rassemble les moyens par lesquels les organisateurs d'une démarche font en sorte que le public soit acquis à sa cause.

Ainsi, les quatre membres de l'équipe d'animation resserrée d'*Energize* America ne revendiquent-ils pas d'être les auteurs du plan sur la page de garde du document de présentation, tout en apposant l'étiquette de *grassoots* à leur plan et en proposant un modèle d'élaboration de politiques publiques selon lequel la place du public est prépondérante ? Cet aspect a été abordé au cœur même des discussions de l'annonce de la publication de la cinquième version du plan. A cet égard, J. Guillet ne laisse aucune place à l'ambiguïté en réagissant à la demande d'un internaute souhaitant alors qu'*Energize* America soit envoyé au Congrès avec la mention « DailyKos approved » :

« kos is specifically wary of this. He is really supportive of the effort, but has specifically asked that this not be presented as "DailyKos-approved", or "created by DailyKos" or "prepared by the DailyKos community", as it is, technically, not the case. It is of course created by kossacks, and was discussed extensively on dKos, and that will be mentioned, but no more." [542]. »

Source : http://www.dailykos.com/comments/2006/5/17/18526/4912/211#c211

De la même manière, dans le cas du débat MDE, le fait d'avancer que les propositions sont « issues du débat » signifie-t-il que les propositions émanent des participants ?

Dans les deux expériences étudiées, aucune critique émise par des participants ou des observateurs pour dénoncer une manipulation organisée par les procédures n'a été identifiée. Au-delà de ces cas, cela peut toutefois se présenter comme cela a été souligné dans le paragraphe consacré au débat en ligne proposé par Areva (chapitre 4). Néanmoins, dans les deux expériences ici considérées, des critiques de participants qui estiment que la procédure est dévoyée à la faveur de certains ont été relevées : il s'agit la plupart du temps de personnes qui ne retrouvent pas les idées qu'ils ont soutenues dans les produits du débat. Cela trouve par exemple une illustration dans la description de la trajectoire de la proposition relative aux pompes à chaleur dans la section précédente. J. Guillet dresse un constat semblable concernant *Energize* America et ajoute une catégorie supplémentaire de

[542] « kos est particulièrement attentif à cela. Il soutient l'effort mais il a explicitement demandé à ce que ça ne soit pas présenté comme « Approuvé par DailyKos » ou « Crée par DailyKos » ou « préparé par la communauté DailyKos », ce qui n'est de toute façon pas le cas. Bien sûr, le plan a été élaboré par des Kossaks, et a été discuté sous toutes les coutures sur dkos ; cela sera mentionné mais nous n'irons pas plus loin. »

participants qui sont enclins à exprimer des critiques à l'égard du processus : ceux qui estiment que le résultat final n'est pas assez ambitieux, du fait des compromis que la rédaction collaborative d'un document rédigé exigent de passer.

> « Il y a ceux qui croient dur comme fer à une solution en particulier. Une autre catégorie concernait ceux qui pensaient que c'était "trop peu, trop tard" et que tout plan ne remettant pas en cause radicalement les modes de consommation était voué à l'échec et ne servait à rien. Globalement, je pense que les kossacks ont vue qu'on prenait assez largement en compte leur input[543]. »

Le but n'est pas ici d'engager un débat frontal avec ceux qui critiquent par principe le caractère manipulatoire des procédures dialogiques. Il est plutôt de montrer quels éléments les organisateurs des débats mobilisent pour rendre visibles les chaines de référence qui permettent d'établir un lien entre les propositions de mesures qui émergent éventuellement à la clôture des procédures et les énoncés individuels exprimés au cours des discussions. La traçabilité des propositions et le suivi des modifications à chaque étape s'instaurent alors comme un impératif qui s'impose à l'activité politique. Dans les cas envisagés, de quels moyens les organisateurs et les animateurs des procédures disposent pour garantir que la démarche qu'ils proposent ne s'assimile pas à une expérience dans laquelle la figure du public n'est qu'une ressource pour assurer la promotion de recommandations qui relèvent d'intérêts particuliers qui ne se présentent pas comme tels ? Un tel phénomène, qui consiste à organiser de faux mouvements *grassroots,* est connu aux États-Unis sous le nom d'*Astroturfing*.

- Le suivi des modifications, nouvel horizon politique

Avec la publicité des discussions antérieures, leur accessibilité et le suivi des modifications des propositions dans la procédure que rend possible l'utilisation des outils informatiques mobilisées dans les expériences étudiées, les animateurs d'une procédure, un groupe ou un participant qui contribuent à un débat ne peuvent instrumentaliser le processus sans qu'existe la possibilité de pointer l'opération. Avec la publicité des échanges, tout internaute a en effet la possibilité de retracer la trajectoire d'une proposition, y compris après la clôture des procédures, comme je l'ai fait dans la deuxième section de ce chapitre ; le fait de disposer

[543] Entretien avec Jérôme Guillet, 31 janvier 2008.

d'arènes au sein desquelles il est possible de s'exprimer permet par ailleurs d'éventuellement mettre en évidence et de questionner des épisodes au cours desquels la chaîne de référence qui lie les prises de parole aux propositions de mesures et les prises de parole est rompue. Or, si une telle intervention est fondée, elle annihile la légitimité de ce qui est présenté comme le produit des discussions. Dans un tel cas, la « traduction devient trahison » (Callon, 1986) et les participants peuvent déserter la procédure et jeter le trouble sur sa crédibilité. J. Guillet, de l'équipe d'animation d'*Energize* America, reconnaît qu'il est facile de détourner le processus.

> « Nous avons vraiment essayé de tenir compte des objections du public, y compris celles venant de participants individuels. Je pense que notre bonne foi a été généralement reconnue. Mais, oui, il est facile de détourner le processus [544]. »

Sans la possibilité d'exhiber une chaîne de référence solide et réversible, les organisateurs ne peuvent pas revendiquer le soutien de ceux qui participent aux procédures qu'ils mettent en place. Dans le cas du débat MDE, les initiateurs de l'expérience ont cherché à rendre manifeste la participation des internautes à l'élaboration des propositions en « mettant en scène » lors de l'événement de clôture de la procédure le processus d'élaboration de quatre des seize mesures estimées « prioritaires » : comme on l'a vu dans la première section de ce chapitre, les propositions ont été commentées par des personnes qui avaient elles-mêmes participé au débat, et plus particulièrement à au moins une des étapes de la discussion des mesures présentées ; des participants avaient été invités à témoigner à ce propos lors de la réunion publique de clôture tenue au Palais de la Découverte, et d'autres, n'ayant pu faire le déplacement, ont attesté du fait que les propositions émanaient bien de discussion auxquelles ils avaient participé par l'intermédiaire de vidéos projetées au cours de l'événement de clôture.

Le faux *grassroots* ou le « mythe de la base »

Dans un article publié au début des années 1980, C. Suaud envisage les États Généraux du développement agricole (EGDA) qui ont été organisés en France à cette époque. Les promoteurs des États Généraux les présentent comme un dispositif de recueil de la parole des agriculteurs, suivant un « mouvement allant du bas vers le haut », afin de préparer

[544] Entretien avec Jérôme Guillet, 18 novembre 2007.

l'écriture d'une loi d'orientation prévue pour l'année qui suit le déroulement de ces États Généraux. L'ambition de l'auteur est de montrer comment est produite la parole paysanne et il montre en réalisant ce qu'il nomme « une sociologie de la synthèse[545] » que le dispositif de collecte et d'agrégation des doléances et des propositions exprimées à différentes échelles (successivement local, régional, national) ne produit pas ce dont il prétend rendre compte : il précise en effet en conclusion que, lorsque « les historiens liront les rapports de synthèses des EGDA comme on lit souvent aujourd'hui les textes équivalents du passé, c'est-à-dire sans s'interroger sur les processus sociaux dont ils sont le produit, ils pourront croire y lire ce que faisaient et pensaient « les agriculteurs de 1982 », alors qu'ils apprendront en réalité ce que faisaient et pensaient les agents chargés de l'encadrement[546] », c'est-à-dire ceux qui étaient concrètement chargés d'organisés la consultation. C. Suaud parle alors d' « un mythe de la base. » Si cela est possible sans contestation des « agriculteurs de 1982 », c'est notamment parce que ces derniers n'ont pas la possibilité dans la procédure mise en place par les Etats Généraux de suivre ce que deviennent leurs propos une fois qu'ils les ont exprimés. Le processus de délégation d'échelle en échelle, du local jusqu'au national, efface les liens entre deux étapes successives, si bien que ceux qui s'expriment en tant que porte-parole d'un niveau inférieur commencent par faire taire ceux au nom desquels ils s'expriment, sans que ces derniers puissent dans le cadre de la procédure véritablement faire entendre leur éventuel désaccord avec ce qui est fait de leur parole.

Dans les procédures examinées dans cette partie, les moments importants de transformation des processus (synthèses, rédaction) se soldent souvent par un passage de la scène à la coulisse et la plupart des participants au débat ignorent par conséquent comment s'opèrent concrètement ces transformations. Toutefois, dans les deux cas, il y a toujours un moment de retour vers le public et c'est à ce moment-là que sont présentés les résultats des opérations réalisées dans l'ombre. La modification du rapport au temps et à l'espace induite par l'utilisation des outils informatiques est à cet égard décisive : tout résultat présenté comme s'appuyant sur les discussions d'une phase antérieure est soumis aux participants avant d'engager la suite de la procédure. Les participants ont alors la possibilité de faire part de leurs remarques lorsqu'ils estiment qu'une parole ou qu'une idée a été maltraitée. À titre

[545] Suaud, C. (1984). Le mythe de la base. Les. Etats Généraux du développement agricole et la production d'une parole paysanne. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 52, 56-79. p. 58.
[546] Ibid. p. 79

d'exemple, on peut se référer à un épisode développé dans la section précédente à propos de la trajectoire de la proposition relative à l'opération de rénovation de chauffage collectif par installation d'une pompe à chaleur : l'abandon de la proposition par l'équipe d'animation à l'issue de la deuxième phase de la procédure a suscité l'émoi et la critique du porteur de la proposition ; ce dernier a déclenché un nouveau temps de discussion, non prévu initialement, qui a débouché sur la ré-intégration de la mesure avant les discussions de la troisième phase.

Par ailleurs, le fait que les contenus des différentes discussions tenues à chaque étape du débat, ou l'occasion de la publication de chaque nouvelle version, restent accessibles sur internet, même après la clôture des procédures, comme c'est le cas pour *Energize* America et le débat MDE, permet à tout internaute de revenir sur la carrière des propositions, étape par étape, et de retracer précisément leur trajectoire. A ce propos, touts les articles de présentation d'*Energize* America publiés par l'équipe d'animation du projet établissent systématiquement un lien vers les différentes versions du texte et les discussions qui y sont associés restées en archive sur Daily Kos. De la même manière, sur une page du site du débat MDE, étaient progressivement consignées de manière thématique des liens vers les synthèses de la première phase, les comptes-rendus des ateliers de la phase 2 et les synthèses de la troisième et dernière phase de la procédure ; et, comme cela a déjà été précisé auparavant, tous ces documents faisaient référence par des liens ou des citations aux contenus dont ils étaient issus.

Quelle part pour les différentes sources d'énergie ?

Débats sur les contributions possibles du nucléaire et des énergies renouvelables aux objectifs de réduction des émissions de GES ainsi que sur leur place dans les modèles énergétiques du futur. Attention : ce thème couvre les énergies raccordées au réseau électrique.

Cet atelier s'est tenu à Paris le mercredi 9 mai 2007.

SYNTHESE
COMPTE RENDU
PROPOSITIONS

Bâtiments

La consommation énergétique dans les bâtiments (logements et locaux professionnels) pourrait être réduite de façon importante aussi bien dans les locaux neufs que dans ceux existants. A quelles conditions le progrès pourrait-il s'accélérer ? Comment agir dans le domaine de la construction, des matériaux et de la rénovation ? Information, réglementation, taxation, crédits d'impôts et subventions : quelles actions pour obtenir des résultats rapidement en matière d'économies d'énergies ? Quel est le moyen le plus efficace pour différentes sortes de contextes : intégration des énergies renouvelables dans la maison, travaux d'isolation, matériaux ?

Cet atelier s'est tenu à Angers le vendredi 11 mai 2007.

SYNTHESE
COMPTE RENDU
PROPOSITIONS

Appareils et usages quotidiens

Dans l'environnement domestique, une grande part de la consommation énergétique est liée à l'usage d'appareils (chauffage, électroménager, éclairage, climatisation, etc). Comment assurer que des appareils plus économes soient produits et choisis par les consommateurs ? Comment favoriser des comportements économes ? Information, réglementation, taxation, crédits d'impôts et subventions : quelles actions pour obtenir des résultats rapidement en matière d'économies d'énergies ? Quel est le moyen le plus efficace pour différentes sortes de contextes : appareils électriques, action sur les comportements ?

Cet atelier s'est tenu à Angers le vendredi 11 mai 2007.

SYNTHESE
COMPTE RENDU
PROPOSITIONS

Figure 59 : Suivi thématique de l'évolution des discussions au fil des phases du débat sur la MDE, *http://www.ledebatmde.org/racine-fiche/presentation-des-ateliers/*

Des opérations sont réalisées par une équipe restreinte (l'équipe d'animation du projet), se déroulent en coulisse et échappent au regard du public. Mais dans les procédures dialogiques étudiées, le pouvoir que cela confère à ceux qui sont en charge de l'animation est contrebalancé par le fait que les tâches effectuées dans l'ombre peuvent être expliquées et mises en débat. P. Aigrain, le Directeur de Sopinspace, assure que ce pouvoir n'est pas sans contrepartie :

> « Ce pouvoir est si important qu'il ne serait pas acceptable sans sa mise en débat. C'est un pouvoir absolument nécessaire parce qu'on ne peut représenter ce que dit la communauté sans qu'il y ait un médiateur. Mais il doit y avoir deux contre poids : l'explicitation des décisions, des motivations des décisions, d'une part, c'est un principe fondamental du droit, de l'administration, et ce n'est pas par hasard ; et soumettre à débat[547]. »

L'utilisation à présent massive des outils informatiques qui ont été appréhendés, ainsi que l'arrivée de nouveaux dispositifs qui démultiplient encore les possibilités d'ouvrir des arènes de discussion, d'assembler et de coordonner des groupes concernés par un enjeu particulier, offre un nouveau souffle à la figure du grassroots, en la constituant, conformément à l'analyse d'Armstrong et Moulitsas, en netroots. Mais des groupes d'intérêt peuvent évidemment profiter de l'occasion pour constituer de faux mouvements *grassroots* destinés à légitimer la cause qu'ils défendent en s'appuyant sur l'authenticité d'une mobilisation qui est orchestrée pour qu'elle soit imaginée émanant de la base[548]. Des groupes américains de l'industrie du tabac s'y sont lancés au début des années 1990 (Miller, 2005), à une époque où ils ne disposaient pas d'outils informatiques qui peuvent effectivement être par ailleurs utilisés par des citoyens pour lesquels il s'agit du seul moyen de rendre leur parole publique. Aux États-Unis, où ce type de démarche fleurit dans le domaine de la communication et des relations publiques, ce phénomène est appelé *astroturfing*, l'AstroTurf désignant la principale marque américaine de gazon synthétique, donc un faux *grassroots*, dans le sens premier que revêt ce terme qui se réfère aux racines du gazon[549]. Afin de disposer d'éléments pour distinguer des propositions issues de débats ouverts de projets dont la principale fin consiste en une opération de relations publiques, les descriptions des intentions des organisateurs des procédures dialogiques et de la manière dont ces dernières sont animées telles qu'elles ont ici été entreprises paraissent fondamentales : elles permettent littéralement de suivre les modifications qui peuvent être apportées à une proposition, étape par étape.

---

[547] Entretien avec Philippe Aigrain, 9 janvier 2008.

[548] Anderson, W. T. (5 janvier 1996). Astroturf -- The Big Business of Fake Grassroots Politics. *Jinn Magazine*, 2.01.

[549] Un article de l'encyclopédie libre et ouverte Wikipedia est consacré à ce terme ; il recense notamment des cas où un mouvement *grassroots* a été orchestré pour tenter de légitimer une cause dans le cadre d'une campagne de communication ou de relations publiques : http://en.wikipedia.org/wiki/Astroturfing

Conclusion du chapitre

En ayant pour objectif de « faire le tour des arguments », les deux procédures dialogiques envisagées dans cette partie de la thèse organisent les discussions de telle sorte que ces dernières aboutissent à l'issue de l'exploration à une définition des enjeux du débat et à une cartographie des positions exprimées sur chacun de ces enjeux (chapitre 4).
Dans le cinquième chapitre, il a été question de l'exploitation des résultats de l'exploration. Plus particulièrement, on a vu que des procédures de débat pouvaient également être orientées vers l'élaboration de propositions de mesures d'action publique. À un niveau plus général, tous les dispositifs participatifs ne sont certes pas mis en place afin de poursuivre un tel but, mais la formulation de recommandations constitue un résultat recherché par un certain nombre d'entre elles : elle est par exemple le débouché privilégié de toute conférence de citoyens. La perspective de voir ainsi émerger des modes d'élaboration de mesures d'action publique plus transparents, dans le sens où l'élaboration de telles mesures bénéficie d'une publicité, et ouverts à une liste non restrictives d'acteurs soulève deux questions principales :

- La première porte sur ce que signifie exactement que des propositions soient « issues d'un débat ». Afin de lever les ambigüités d'une telle formulation, j'ai examiné la manière dont les animateurs des procédures assurent et exhibent le maintien des énoncés entre les contributions individuelles exprimées dans le cadre des débats et des propositions présentées comme des produits des procédures. J'ai pour cela envisagé les transformations en chaîne qui permettent aux animateurs des procédures de passer d'un ensemble de prises de parole individuelles à des propositions qui peuvent être jugées cohérentes et collectivement recevables.

- La seconde concerne les ressorts et les modalités de circulation de telles propositions au-delà des procédures de débat dont elles se réclament, et de leur articulation à d'autres enceintes, dont celles de la démocratie délégative, sur lesquelles elles peuvent être examinées et éventuellement prises en compte.

À ces deux questions, j'ai tenté d'apporter des réponses en montrant que les procédures dialogiques étaient conçues, organisées, et animées en conséquence des résultats que leurs organisateurs souhaitent atteindre. L'intégration des attentes des organisateurs en terme de résultats des discussions trouve une traduction aussi bien au niveau de la forme que les concepteurs donnent aux procédures dialogiques, c'est-à-dire leur organisation générale (en enchaînant par exemple des étapes qui permettent une transformation progressive du processus et des énoncés), qu'à celui des dispositifs d'animation des débats qui sont mis en place (répartition des tâches entre ceux qui écrivent les mesures et ceux qui les discutent, cartes et synthèses des débats…). Dans les deux cas étudiés, les procédures dialogiques ont été installées et configurées pour produire des mesures d'action publique. Pour cette raison, elles proposent un traitement et une mise en forme particuliers des contributions versées au débat par les participants. Dans le cadre de la procédure, cela passe par une sélection et une agrégation des interventions individuelles et une orientation qui emprunte à un langage de l'action publique.

La description du fonctionnement des procédures amène à reconsidérer l'idée de clôture telle qu'elle a été exposée en introduction de ce chapitre. Les situations présentées permettent en effet plutôt de mettre en évidence un mode d'exploration fondé sur la transformation progressive des énoncés et sur une recherche de leur stabilisation que sur une clôture nette des discussions et des procédures. Cette re-définition a permis de mettre en évidence deux concepts fondamentaux de la politique à laquelle donne lieu les procédures et les outils informatiques étudiés :

- il y a d'une part le suivi des modifications qui permet de retracer les opérations de transformation effectuées et ainsi d'éprouver la fiabilité des chaînes de référence dans le maintien des énoncés ;
- la pdf-isation (le passage au format PDF) offre d'autre part une image de l'idée de recherche de stabilisation de produits du débat par un passage à un format qui n'autorise pas de modifications supplémentaires sans la création d'un nouveau document.

Les modalités de réalisation de ces opérations sont diverses et varient en fonction des contraintes qui peuvent peser sur l'organisation des discussions et les objectifs que les organisateurs de la procédure assignent aux produits du débat :

- Les propositions élaborées dans le cadre du débat organisée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie sont idéales dans le sens où leur application permettrait de reconfigurer la situation problématique à laquelle s'attaque le débat (toutes les mesures proposées visent *in fine* à trouver les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre).
- Les mesures qui constituent *Energize* America sont également conçues comme des solutions au problème défini sur Daily Kos et qui motive l'élaboration du plan, mais doivent répondre à une contrainte supplémentaire : l'élaboration collaborative des propositions est en effet partie prenante d'une stratégie de conquête d'un parti politique puis du pouvoir par ce parti, dont les candidats en campagne électorale pourraient intégrer *Energize* America à leur programme. Par conséquent, ceux qui conçoivent ces mesures veillent également à ce qu'elles soient « politiquement vendables ». Pour cela, ils sont prêts à écarter des propositions issues du débat qu'ils jugent pertinentes mais dont l'effet sur les électeurs américains dans leur ensemble est estimé « repoussoir » par la communauté qui participe à la préparation du plan. Le réalisme politique des rédacteurs d'*Energize* America se distingue de celui du rapport de force car il se fonde sur un examen de propositions obtenues à l'issue d'une phase de discussion ouverte au cours de laquelle tous les enjeux ont pu être explorés.

Une fois encore, il faut souligner à ce stade l'importance des connaissances et des outils spécifiquement développés ou adaptés qu'embarquent les procédures pour réaliser les opérations qui permettent d'élaborer des propositions de politiques publiques sur la base de positions exprimées dans le débat. A l'issue de ce chapitre, la présence de cet équipement permet de poser sous un jour nouveau la question de la compétence politique (Blondiaux, 2007). Dans la plupart des travaux réalisés par des politistes, la compétence est en effet classiquement conçue comme une propriété individuelle. Or, la difficile identification des auteurs des mesures « issues » du débat sur la MDE ou constituant le plan *Energize* America invite à penser que la compétence est ici distribuée au sein des groupes impliqués et qu'elle

est supportée par les procédures : ces dernières distribuent en continu des formes de compétence distinctes parmi les participants aux débats, que les dispositifs d'animation sont chargés d'alimenter. Les procédures dialogiques permettent à des individus et des groupes de se coordonner pour former un public concerné par un problème et de faire émerger sur cette base une compétence collective.

Les propositions obtenues à l'issue des procédures de débat peuvent être mises en circulation sur d'autres scènes et aussi être envisagées par d'autres acteurs. Les organisateurs du débat sur la MDE et surtout ceux de la démarche qui conduit à *Energize* America cherchent à porter les propositions à la connaissance d'acteurs susceptibles de les prendre en compte et leur offrir des débouchés au sein du système politique institutionnel. Dans les deux cas, l'organisation de la procédure n'est pas une fin en soi mais un moment d'élaboration et de stabilisation de mesures que les organisateurs cherchent par la suite à reverser au sein des rouages politiques institutionnels. Ils appuient pour cela la légitimité des propositions sur le processus d'élaboration de ces dernières : en insistant sur un processus collaboratif et retraçable, ils espèrent faciliter la circulation des mesures en dehors de la procédure au sein de laquelle elles ont été conçues. Une telle source de légitimité apparaît d'autant plus importante qu'elle émerge dans un contexte général marqué par la recherche de moyens destinés à assurer une meilleure correspondance entre les préférence collectives et les politiques publiques, par d'autres moyens que les choix de programmes exprimés au moment d'un vote[550](Wlezien, 1995).

À cet égard, la fonction de suivi des modifications offre la possibilité de s'assurer que les propositions sont bien issues d'une procédure de débat et qu'elles ont fait l'objet de discussions ouvertes. Les outils de l'informatique connectée utilisés jouent de ce point de vue un rôle déterminant car ils permettent non seulement la coordination nécessaire à la conception des mesures, mais également une publicité du processus d'élaboration et de la chaîne de références selon laquelle les contributions individuelles ont progressivement été

[550] Voir à ce propos le numéro de la Revue Française de Science Politique de décembre 2003 dont le dossier principal coordonné par J. Gerstlé est intitulé « Préférences collectives et réactivité politique » ; l'introduction du dossier donne une bonne idée du dynamisme des recherches à ce propos : Gerstlé (J.), « Démocratie représentative, réactivité politique et imputabilité », *RFSP*, vol. 53, n°6, décembre 2003, pp. 851-858.

transformées au fil du déroulement de la procédure. Pour paraphraser Louis Marin, la carte du débat, telle celle au sens propre établie dans le cadre de la procédure sur la maîtrise de l'énergie, inscrit la démocratie dans le visible[551], en donnant accès à une représentation du suivi des modifications que subissent les propositions au cours de leur élaboration.

Les différents éléments de réponse apportés aux deux questions générales selon lesquelles cette conclusion est organisée convergent vers une remise en cause d'une compréhension stricte de la distinction entre démocratie délégative et démocratie dialogique. Certes, ces deux formes n'ont à aucun moment été présentées comme opposées dans ce chapitre ; particulièrement dans la section qui concerne les trajectoires d'élaboration des propositions (section 2), démocratie délégative et démocratie dialogique sont apparues comme étroitement imbriquées. Cet enchâssement dessine les linéaments d'une politique qui, sur certains enjeux, se fait toujours avec ses représentants institutionnels mais qui ne se fait plus sans ceux qui s'estiment concernés par un problème dont les conséquences les affectent et qui sont désireux de s'impliquer. Avec la mobilisation d'outils informatiques au sein des procédures dialogiques, l'activité politique présente, selon l'image proposée par B. Noveck, des traits de ressemblance avec la manière dont s'élabore des textes sur un wiki, un système de gestion de contenu avec lequel sont par exemple rédigés les articles de l'encyclopédie libre et ouverte Wikipedia : l'élaboration de mesures d'action publique peut en effet laisser davantage de place à la collaboration d'une diversité d'acteurs qui s'estiment concernés par une situation qu'ils tentent de faire apparaître comme problématique ; ses différentes étapes peuvent être plus aisément retraçables, grâce à la conservation en mémoire du site des versions successives des propositions au fil des interventions ; enfin, le processus se déroule sous le regard d'internautes, qui ont toujours la possibilité d'intervenir et d'apporter leur contribution ou de faire part de leur désaccord (Noveck, 2009).

[551] La citation originale est : « La carte est l'inscription d'une essence dans le visible. » Marin, L. (1971). *Etudes sémiologiques: écritures, peintures*. Paris: Klincksieck.p. 165

Conclusion générale

Depuis une quinzaine d'années, on a assisté à un foisonnement d'expériences qui ont considérablement accru le volume d'informations en circulation et multiplié les possibilités d'expression et d'échange en s'appuyant sur des technologies de l'information et de la communication qui ont proliféré avec la massification de l'accès au réseau internet. Les apports et les potentialités démocratiques de ces outils n'ont pas tardé à être questionnés, selon de multiples approches et au regard de nombreuses préoccupations. Au long de cette étude, j'ai prêté attention à des initiatives que leurs concepteurs cherchaient à configurer politiquement, afin de mettre en forme des procédures susceptibles de constituer et de faire fonctionner un espace public capable d'accueillir les discussions d'une diversité d'acteurs à propos d'enjeux particuliers. L'intention était de décrire à travers une série de cas d'étude ce qui a été précédemment qualifié de politique des netroots, c'est à dire à la fois la réalisation d'opérations qu'implique le fonctionnement de modes de gestion politique dialogiques qui font appel à des outils informatiques et la politique à laquelle donne lieu l'activité de groupes concernés par un enjeu qui se constituent et se coordonnent *via* le Réseau. Sous cette bannière générale peuvent être rassemblés des projets marqués par une très forte hétérogénéité, à la fois du point de vue des ambitions qui les sous-tendent, des buts qu'elles visent, des moyens qu'elles mettent en œuvre, des enjeux qu'elles se proposent d'aborder, des publics qu'elles parviennent à mobiliser, des effets politiques qu'elles produisent et des acteurs qui en sont à l'origine. J'ai donné un aperçu de cette diversité en mettant plus particulièrement la focale dans cette recherche sur des projets qui émanent aussi bien d'acteurs politiques institutionnels, de chercheurs, ou encore de militants qui gravitent autour d'un parti politique, en insistant sur le fait que la conception, la mise en œuvre et l'animation de ces projets étaient distribuées parmi une palette d'acteurs qui ne se réduit pas

aux instigateurs des procédures, mais qui peut également impliquer des sociétés spécialisées dans l'animation de débats sur internet, de consultants en communication, de développeurs informatiques ainsi qu'un réseau plus ou moins étendu de partenaires de nature variée. Cela a conduit à sélectionner des cas d'étude déconnectés les uns des autres, différenciant ce travail d'une ethnographie multi-sites (Marcus, 1998). Au regard de l'étude de terrain réalisées, selon des méthodes et une proximité à l'expérience variables (explicitées dans la deuxième section du premier chapitre), il apparaît que les procédures envisagées sont pour le moins contrastées :

- Dans un cas, les expériences de l'Administration déconcentrée du Ministère français de l'Équipement recherchaient avant tout à « co-produire l'information publique » avec les acteurs d'un territoire afin de mettre à l'épreuve un projet de modernisation de l'Administration et d'une conception d'un « État animateur ».

- Dans un autre, l'objectif poursuivi par des élus locaux à l'initiative d'une consultation publique consistait avant tout à affiner leur connaissance de l'opinion publique de leur territoire à propos d'un projet d'aménagement et ainsi prendre la décision la mieux adaptée.

- Dans un troisième, il s'agissait d'explorer une question controversée et d'élaborer à cette aune des propositions de mesures d'action publique dont l'application après examen sur d'autres scènes que celles de la procédure permettrait de traiter la situation dont il a été fait la démonstration du caractère problématique.

- Enfin, dans un dernier cas, des militants proches d'un parti politique étaient désireux de participer à la reconquête du pouvoir en élaborant une stratégie qui mise davantage sur la base que sur les caciques du parti. Ils ont pour cela élaboré de manière collaborative les mesures constitutives d'une nouvelle manière d'envisager et d'intégrer un enjeu qui ne faisait jusqu'alors que de traitements par le biais de politiques sectorielles.

Les enquêtes réalisées sur ces différents terrains ont permis de décrire des situations variées qui ont contribué à enrichir la réflexion en reconsidérant les questionnements de départ

essentiellement orientés sur l'éventuelle contribution des outils informatiques à l'équipement nécessaire au fonctionnement d'une démocratie dialogique. En observant les initiatives prises en considération, on ne peut être que frappé par le fait que des questions, des concepts, des catégories qui découlent de la philosophie politique sont bousculés, parfois mis en échec, par l'expérimentation des procédures dialogiques mobilisant des outils de l'informatique connectée. L'apport le plus spectaculaire des dispositifs envisagés réside sans doute dans leur capacité à poser des questions en des termes nouveaux et offrir d'autres regards sur le répertoire de notions mobilisées pour l'analyse du politique.

En guise de conclusion, j'aimerais aborder les deux aspects à propos desquels le pouvoir de questionnement de la politique des netroots m'apparaît le plus prometteur : tout d'abord, la perspective politique selon laquelle elle peut être pensée et étudiée, puis le chantier de la problématisation de la démocratie qu'elle ouvre.

- Repenser la « participation du public » : vers une nouvelle perspective politique

Si un concept a particulièrement été mis en échec par le fonctionnement des procédures dialogiques que cette recherche a pris pour objets d'étude, c'est certainement celui de « participation du public. » Tout d'abord testé dans son occurrence deweyèenne dès les premières hypothèses de ce travail, puis sous son acception lippmannienne dans la seconde partie de la thèse, ce concept ne résiste pas à la re-définition des termes à laquelle peuvent donner lieu les expériences envisagées. Aucun des projets étudiés ne parvient ni même ne vise à concrétiser une « Grande Communauté »ou une Agora électronique de grande échelle sur laquelle seraient discutés les choix qui concernent la vie d'une communauté de citoyens par ceux qui sont les dépositaires de la souveraineté. Par ailleurs, outre le fait qu'il débouche quant à lui sur un alignement derrière des positions déjà connues, et qu'il ne permet pas en cela d'explorer une situation problématique, l'appel au Public comme dernier recours est difficile à réaliser concrètement dans la mesure où il semble ne pas prendre en compte les ressorts de la participation politique en vigueur au début du XXIe siècle. La participation politique d'un Public désintéressé fait partie des fictions inventées pour peupler le lieu laissé vide par la disparition de l'incarnation du pouvoir par le corps du Roi (Kantorowicz, 1989). Or, de nos jours, on a vu que l'intérêt pour la politique s'exprime de manière sélective, à

propos d'enjeux thématiques qui sont soulevés et abordés par des groupes qui sont affectés par les conséquences d'un problème qu'ils peuvent chercher à rendre public. Il est davantage superposé au « concernement » par une cause et est à comprendre comme une nécessité, dans le sens où, comme le montre N. Eliasoph, la politique démocratique se joue la plupart du temps dans l'évitement (Eliasoph, 1998). Souvent présenté comme le moyen de la participation générale d'un « grand public » indifférencié, internet constitue en fait un terrain privilégié de la mobilisation de groupes concernés par des problèmes spécifiques. Ces publics qui s'impliquent ponctuellement en coordonnant leur action par internet, ne reproduisant pas nécessairement les catégories et les hiérarchies traditionnelles, ont été désignés par le terme de netroots.

Le fait de renoncer à une démocratie directe assistée par ordinateur ne signifie pas nécessairement que les groupes qui participent à ces expériences doivent être considérés comme des publics faibles, c'est-à-dire des publics dont les propositions et les délibérations sont largement déconnectées des rouages de la décision. Les organisateurs des procédures dialogiques décrites dans cette recherche ont tous envisagé une articulation des discussions avec les mécanismes de la démocratie délégative. À ce stade, qui demeure celui de l'expérimentation de la démocratie dialogique, une telle articulation est plus ou moins aboutie. Les modalités de l'enrichissement de la démocratie délégative par une démocratie plus dialogique restent encore largement à définir, à établir, à construire et à penser. Les connexions peu évidentes, voire inexistantes dans certains cas décrits par la littérature, entre les procédures de débat et les centres de pouvoir réguliers sont régulièrement source de critiques adressées à l'expérimentation de ces nouveaux modes de gestion politique. De telles critiques sont à la fois exprimées par ceux qui dénoncent l'idéalisme de ce type de dispositifs en questionnant leur réelle utilité, et ceux dont les attentes sont déçues par les horizons politiques bouchés des produits des discussions (à titre d'illustration, on se souvient de la critique énoncée par un participant à l'issue du débat sur la maîtrise de l'énergie pour regretter que « l'Ademe avait accouché d'une souris »). Les objectifs assignés aux procédures dialogiques, l'inscription de ces dernières au sein d'un système politique dont elles ne constituent qu'un élément - émergent - parmi d'autres bien installés (les mécanismes de la démocratie délégative), ainsi que les attentes qui pèsent sur ces procédures, en bref la

perspective politique sur laquelle elles se situent, constituent un champ de questionnements ouvert, à propos duquel la réflexion demeure encore balbutiante.

En m'appuyant sur quelques-uns des usages des outils informatiques expérimentés, j'ai pointé le nouveau réalisme politique auquel certaines de ces procédures pouvaient donner lieu (chapitre 5). Ce réalisme n'est pas exactement celui du pur rapport de force de l'ancienne *Realpolitik*. En effet, il commence par se fonder sur l'exploration d'enjeux par l'application d'une procédure dialogique à une situation problématique. La mise en discussion d'un enjeu vise à le problématiser, à définir les groupes concernés et à établir une cartographie des positions et des propositions destinées à prendre en charge au moins certains aspects de ce qui fait problème. Ce nouveau réalisme ne peut se concevoir qu'à partir d'une perspective politique qui ne se superpose pas à celles à partir desquelles les procédures dialogiques sont généralement pensées.

Les dispositifs participatifs sont fréquemment abordés depuis un plan politique que l'on pourrait de manière schématique définir par les travaux de J. Dewey, J. Habermas et J. Rawls, qui est celui de la théorie délibérative. Sur ce plan, tous les citoyens jouissent d'une liberté de parole et d'un statut qui ne permet pas de les distinguer dans la discussion. L'espace de débat est fondé en Raison et les discussions sont par conséquent tranchées à la force du meilleur argument. Des contributions ont montré que les principaux obstacles à une telle conception de la politique démocratique étaient peut être autant ontologiques que pratiques (Mouffe, 1999). De nombreux auteurs ont alors mis en avant le manque de réalisme de la théorie délibérative et la naïveté d'approches qui évacuent systématiquement le conflit. Les sceptiques à l'égard des vertus de la participation adressent des critiques aux procédures dialogiques à partir d'un plan de référence sur lequel la politique met avant tout aux prises des intérêts. Le jeu politique y est marqué par le calcul, la lutte entre des intérêts opposés, et les différends sont tranchés par les rapports de force. Les décisions y sont donc prises au nom d'une *Realpolitik.* A grands traits, ce plan politique pourrait être défini par la tradition de pensée qui embrasse les réflexions de N. Machiavel, C. Schmitt et W. Lippmann.

La nécessité de repenser la « participation du public » et le nouveau réalisme dessinent des lignes de fuite pour penser une perspective politique qui intègre les procédures dialogiques dans toutes leurs dimensions : la tâche augure d'un programme de recherche pour le moins ambitieux, dans le sens où il consiste à imaginer une perspective détachée des deux plans qui viennent d'être sommairement décrits, mais qui n'ignore ni l'un ni l'autre. Les descriptions de certains aspects des procédures qui ont été prises en considération esquissent à cet égard des pistes sur lesquelles de nouvelles recherches pourraient être engagées.

L'établissement d'une cartographie des débats n'est pas sans rapport avec la théorie de la délibération, puisqu'elle vise à offrir une représentation à toutes les positions, quel que soit le statut des locuteurs, et quelles que soient les forces qui s'alignent derrière chacune d'entre elles. Dans l'espace de la procédure, tous les arguments sont présentés comme détachés de ceux qui les avancent et délestés des forces qui s'alignent derrière chacun d'entre eux : les animateurs cherchent par là à mettre en œuvre ce que certains appellent un « débat des arguments » pour le distinguer d'une « démocratie des personnes ». En traitant de manière symétrique et en représentant avec impartialité toutes les positions qui sont exprimées au cours des discussions, les procédures donnent de la visibilité à celles qui sont écrasées voire ignorées par les modes de représentation de la démocratie délégative, qui sont fondés sur un impératif de représentativité statistique. En procédant ainsi, les procédures peuvent également être conçues comme des dispositifs qui donnent de la force à ceux dont la voix est rendue inaudible par les mécanismes selon lesquels fonctionnent les modes de gestion politiques traditionnels. Certains organisateurs de débats considèrent que les procédures ont rempli leur office une fois qu'une cartographie des enjeux de la discussion a pu être dressée. Il revient ensuite à ceux qui sont en position de décider de le faire, en toute connaissance de cause, sur la base de la carte des arguments qui leur est présentée et en y faisant éventuellement référence pour justifier leur choix[552]. Le personnel politique désigné par les mécanismes de la démocratie délégative a la charge de re-pondérer les positions qui figurent sur la carte selon le principe « un homme égale une voix ». C'est exactement selon ce modèle

[552] Voir à ce titre les dispositions de l'article L121-13 du Code de l'environnement qui donne par exemple à un maître d'ouvrage « un délai de trois mois après la publication du bilan du débat public » pour faire part « du principe et des conditions de la poursuite du projet. » Le bilan du débat, accompagné d'un compte rendu, fait dans ce cas office de cartographie littéraire des discussions.

que fonctionne aujourd'hui le débat public tel qu'il est organisé en France par la Commission nationale du débat public : les débats organisés ne visent pas prioritairement à produire des décisions, mais « à explorer toutes les controverses[553] » relatives à une situation pointée comme problématique au regard de critères établis dans le Code de l'environnement et à l'appréciation de la Commission. Cette conception du débat laisse le soin de hiérarchiser et de sélectionner, en clair de ré-introduire une raison statistique, à ceux qui ont par ailleurs été désignés pour remplir une telle tâche. Dans le même temps, elle tient les groupes concernés qui ont participé aux discussions à distance de l'élaboration de la décision et des choix qui sont faits en leur nom.

À travers certaines descriptions, j'ai essayé de montrer que les attentes et les contraintes du jeu politique institutionnel pouvaient en quelque sorte être intégrées à l'organisation des procédures dialogiques, afin de faciliter l'articulation des résultats auxquels elles aboutissent à d'autres scènes, et ainsi favoriser la « participation à l'élaboration des décisions publiques[554] ». Lorsqu'ils ne s'expriment pas directement sur les scènes de discussion ouvertes par les procédures dialogiques par la voix de certains de leurs représentants, les intérêts constitués peuvent être pris en compte par ceux qui discutent de la préparation d'une proposition de mesure d'action publique, y compris ceux à l'encontre desquels va la proposition. Lors de la préparation des mesures, les participants à l'expérience *Energize* America se sont par exemple sans cesse projetés dans la campagne électorale qui était à venir et au cours de laquelle ils espéraient que les candidats du Parti Démocrate américain puissent porter l'ensemble de leur plan de politique énergétique. Le traitement des intérêts au sein des discussions a dans ce cas paru original car, à la différence de la procédure organisée par l'Ademe, il ne se soldait pas par une évacuation pure et simple des intérêts constitués, ni par un retour au seul rapport de force : ce traitement s'appuie sur la cartographie issue de l'exploration pour donner à ceux qui participent la possibilité de détecter non pas forcément la proposition idéale pour prendre en charge le problème abordé, non celle qui pourrait sans discussion se prévaloir du soutien d'un majorité d'électeurs et qui

[553] Extrait de l'intervention de Philippe Deslandes, Président de la Commission nationale de débat public, conférence de presse d'ouverture du débat public sur la liaison routière Castres – Toulouse, Toulouse, 21 septembre 2009.

[554] Extrait de l'article 7 de la Charte de l'environnement de 2004 : « Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

pourrait s'imposer à tous au nom de la volonté générale, mais celle qui semble le mieux se prêter à un accord entre les différentes parties. Il faut pour cela que la solution proposée soit négociable, ce qui pousse par exemple à écarter les mesures qui sont estimées trop partisanes, aussi pertinentes celles-ci puissent-elles être jugées. C'est par exemple à ce titre que les « Kossaks » ont finalement décidé de retirer la proposition de taxe sur les carburants du plan *Energize* America.

Les choix politiques qui se fondent sur une exploration préalable des enjeux par des groupes concernés et de la prise en compte des intérêts qui s'attachent à chaque proposition relève d'une nouvelle forme de réalisme politique, que l'on pourrait qualifier de second rang. Cette forme qui tient ensemble une exploration des différents arguments et une estimation des forces qui s'alignent derrière chacun d'entre eux procède de l'ensemble d'opérations qui a préalablement été défini comme *counting*.

Au bout de cette étude, la « participation du grand public » n'est certainement pas la seule victime de l'expérimentation des procédures dialogiques sur lesquelles je me suis penché. Le fonctionnement de ces initiatives montre que quelques-unes des apories de la philosophie politique classique peuvent être évitées ; mais la mise à l'épreuve de ces outils ne va pas sans l'émergence de nouveaux concepts et la stabilisation de nouvelles catégories qui laissent apparaître d'autres manières de concevoir et de questionner la politique démocratique.

- Des fonctions techniques aux notions politiques : une nouvelle problématisation de la démocratie

La tradition de pensée politique qui fonde les démocraties occidentales s'est progressivement organisée autour d'un réservoir de concepts dans lequel toute réflexion sur la politique se doit de puiser. Il y est question de représentation, de pouvoir, de Cité, de citoyens, d'opinion publique, de votes, de majorité… Une application de la plupart de ces concepts et de ces catégories dans le sens dans lequel ils sont habituellement entendus à l'analyse des procédures et des outils décrits dans le cadre de cette recherche montre que les questions traditionnelles ne sont pas nécessairement incontournables. En effet, lorsqu'ils ne sont pas proprement considérés comme inopérants, voire rebutants, et en cela délaissés par les concepteurs des dispositifs étudiés, bon nombre d'entre eux cèdent face au vocabulaire

conçu et employé par ceux qui participent à ces expériences, au fil de leur déroulement. Au gré des chapitres, les exemples des termes qui se trouvent débordés par le fonctionnement des procédures dialogiques qui mettent en œuvre des outils informatiques ne manquent pas : au delà du cas de la « participation du public » qui a été précédemment pointé et développé, ce sont les idées et les raisonnements généralement associés aux concepts de représentation, de légitimité, de clôture, de traçabilité, de base, d'agrégation et même de débat et de prise de parole qui se trouvent sérieusement questionnés par l'expérimentation des outils informatiques auxquels j'ai consacré mon attention. Les questions héritées de la pensée traditionnelle ne refont généralement surface que lorsque les procédures ne parviennent pas à pousser jusqu'à son terme le raisonnement qui a conduit à leur installation et leur configuration. De telles situations se présentent lorsque les procédures butent sur un problème déjà connu qu'elles ne parviennent pas à régler ou sur un nouveau problème que leur utilisation peut soulever. On a vu ré-émerger ces concepts dans des cas variés, qui concernent aussi bien les remous que suscite l'affaire des tags[555] au sein de la DDE de la Loire que l'irruption d'associations assurant la promotion du nucléaire au sein des espaces de discussion du débat sur la maîtrise de l'énergie[556]. Le cas de la controverse qui a fait rage à propos du maintien de la proposition d'opération pilote concernant l'installation d'une pompe à chaleur géothermique dans un logement collectif[557] peut également être cité à titre d'exemple. Les participants en appellent en effet à deux types de ressource pour trancher l'affaire et prendre une décision : d'une part, ils réclament une application de la règle de la majorité (ceux qui sont défavorables au maintien de la mesure évoquent l'absence de consensus autour de cette mesure pour justifier son abandon) ; d'autre part, ils déplorent tous l'absence d'intervention d'experts, auxquels ils prêtent le pouvoir de dissiper les incertitudes dans lesquelles la procédure les laisse.

A l'aune des initiatives observées, on peut constater que les questions politiques habituellement mobilisées sont posées autrement et retravaillées. J'ai par exemple insisté dans le quatrième chapitre sur la re-problématisation de la notion d'exclusion que soulève le traitement du hors-sujet dans les procédures de débat sur la maîtrise de l'énergie et *Energize*

[555] L'affaire des tags est décrite dans la troisième section du troisième chapitre.

[556] Cet épisode est abordé dans la troisième section du quatrième chapitre.

[557] La controverse est décrite dans la deuxième section du cinquième chapitre.

America. J'y ai montré que, dans la politique des netroots, des méthodes et des outils de *modération* étaient mobilisées pour écarter les *trolls*. Le travail réalisé par les organisateurs, les animateurs et les participants aux procédures fait émerger de nouveaux concepts, de nouvelles catégories et de nouvelles figures qui redéfinissent concrètement le politique. Le vocabulaire est réélaboré par les acteurs à travers le discours technique qu'ils développent pour fabriquer les outils et les procédures qu'ils expérimentent.

Netroots, installation, contribution, codeurs, débuggeurs, « concept Rn19 », configuration, SPIP, bifurcation, troll, modération, mojo, fil de discussion, « core group », pdf-isation, suivi des modifications… : l'index des notions de cette thèse regorge de termes qui ne faisaient jusqu'à présent pas partie du répertoire de la science politique et qui sont à la fois issus des idées qui président à l'élaboration des projets et de la manière dont les outils opérationnalisent les concepts redéfinis. Les dispositifs étudiés apportent des problématisations de la politique démocratique qui sont différentes de celles qui étaient jusqu'alors en vigueur.

Comme les procédures au sein desquelles ils sont mobilisés, ces outils ne peuvent être considérés comme génériques ou standardisés : même lorsqu'ils ne sont pas mis au point au bout de développements spécifiques, c'est-à-dire lorsque leurs lignes de code ne sont pas écrites pour répondre aux besoins d'un projet déterminé, ils font l'objet de réglages qui en modifient et adaptent leurs fonctionnalités, et donc leurs effets. Aucune forme ne s'est pour l'heure imposée comme un standard dont les grandes lignes serviraient de fils directeurs à une majorité d'expériences. Par conséquent, la plupart des procédures de débat sont encore aujourd'hui des innovations qui cohabitent avec des les procédures bien installées de la démocratie délégative et qui se déploient souvent en marge de ces dernières. Par leur diversité qui se renouvelle et se recompose autour de chaque enjeu, ceux qui les conçoivent, les expérimentent et les font vivre peuvent en cela faire penser aux foules bigarrées qui, suivant l'analyse de P. Linebaugh et M. Rediker de la conquête du bassin Atlantique par les puissances occidentales aux XVIIe et XVIIIe siècles, viennent troubler l'ordre établi et « explorer la multiplicité »(Linebaugh et Rediker, 2000). Dans ce sens, conformément aux réflexions proposées par P. Rosanvallon sur la contre-démocratie, la politique des netroots qui émerge

à travers l'expérimentation de procédures dialogiques fait système avec les instances de la démocratie : ces procédures « visent à en prolonger et à en étendre les effets ; elles en constituent le contrefort[558]. » En cherchant à enrichir et compléter la démocratie délégative, la démocratie dialogique propose de nouvelles problématisations de la politique démocratique et participe à un processus de ré-invention de la démocratie (Lefort, 1994).

[558] Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance*. Paris: Seuil. p. 15

BIBLIOGRAPHIE

Théorie politique, démocratie (64)

Barry, A. (2001). *Political Machines. Governing a Technological Society*. London: The Athlone Press.

Barthe, Y. (2000). *La mise en politique des déchets nucléaires. L'action publique aux prises avec les irréversibilités techniques*, ENSMP.

— (2005). *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*. Paris: Economica.

Blondiaux, L. (2007). Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique? Retour critique sur un concept classique de la science politique. *Revue Française de Science Politique*, 57, 759-774.

Boltanski, L., Darre, Y., & Schiltz, M.-A. (1984). La dénonciation. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*.

Boltanski, L., & Thevenot, L. (1991). *De la justification: les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard.

Bourdieu, P. (1981). La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36/37, 3-24.

Bryan, F. M. (2004). *Real democracy: the New England town meeting and how it works*. Chicago: University of Chicago Press.

Buchanan, J. M., & Tullock, G. (1962). *The calculus of consent, logical foundations of constitutional democracy*. Ann Arbor: University of Michigan Press.

Callon, M., & Latour, B. (1981). Unscrewing the Big Leviathan; or How Actors Macrostructure Reality and How Sociologists Help Them To Do So? In K. K. a. A. Cicourel (Ed.), *Advances in Social Theory and Methodology: Toward an Integration of Micro and Macro-Sociologies*. London: Routledge an Kegan Paul.

Constant, B. (2010). *La liberté des Anciens comparée à celle des Modernes (1819)*. Paris: Mille Et Une Nuits.

Déloye, Y., & Ihl, O. (2008). *L'acte de vote*. Paris: Presses de Sciences-Po.

Dewey, J. (1993). *Logique. La théorie de l'enquête*. Paris: Presses Universitaires de France.

— (2003). *Le public et ses problèmes*. Pau: Publications de l'Université de Pau / Farrago / Editions Léo Scheer.

Elias, N. (1977). *La civilisation des moeurs*. Paris: Le livre de Poche.

— (1985). *La Société de cour*. Paris: Champs Flammarion.

Eliasoph, N. (1998). *Avoiding politics: how Americans produce apathy in everyday life*. Cambridge, UK; New York, NY, USA: Cambridge University Press.

Finley, M. I. (1976). *Démocratie antique et démocratie moderne*. Paris: Payot.

Foucault, M. (1998). *Surveiller et punir*. Paris: Gallimard.

Fung, A., & Wright, E. O. (2003). Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance. London: Verso.

Gauchet, M. (2007). *La démocratie d'une crise à l'autre*. Paris: Editions Cécile Defaut.

Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie: entre faits et normes*. Paris: Gallimard.

— (1997). *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris: Payot.

Heurtin, J.-P. (1994). Architectures morales de l'Assemblée nationale. *Politix*, 26, 109-140.

— (1999). *L'espace public parlementaire: essai sur les raisons du législateur*. Paris: PUF.
Holmes, S. (1988). "Gag Rules or the Politics of Omission". In J. Elster & R. Slagstad (Eds.), *Constitutionalism and democracy* (pp. 19-58). Cambridge; New York: Cambridge University Press.
Ihl, O. (2002). Une ingénierie politique. *Genèses*, 4-28.
Ihl, O., & Kaluszynski, M. (2002). Pour une sociologie historique des sciences de gouvernement. *Revue française d'administration publique*, 229-243.
Inglehart, R. (1977). *The Silent Revolution: Changing values and political styles among Western publics*. Princeton: Princeton University Press.
Jasanoff, S. (2005). *Designs on nature: science and democracy in Europe and the United States*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
Kantorowicz, E. H. (1989). *Les deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen âge*. Paris: Gallimard.
Lagroye, J. (2003). La politisation. Paris: Belin.
Latour, B. (1999). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris: La Découverte.
— (2005). From *Realpolitik* to *Dingpolitik* or How to Make Things Public. In B. Latour & P. Weibel (Eds.), *Making Things Public. Atmospheres of Democracy* (pp. 14-31). Karlsruhe, Cambridge (MA): ZKM, MIT Press.
Lefort, C. (1994). *L'invention démocratique*. Paris: Fayard.
Lippman, W. (2008). *Le public fantôme*. Paris: Demopolis.
Madison, J., Hamilton, A., & Jay, J. (1987). *The Federalist Papers*. London: Penguin.
Manin, B. (1996). *Principes du gouvernement représentatif*. Paris: Flammarion.
Marres, N. (2005). *No issue, no public. Democratic deficits after the displacement of politics*, Amsterdam, Faculteit der Geesteswetenschappen.
— (2007). The issues deserve more credit: Pragmatist contributions to the study of public involvement in controversy. *Social Studies of Science*, 37, 759-780.
Marshall, T. H. (1950). *Citizenship and social class and other essays*. Cambridge: Cambridge University Press.
Mesure, S., & Renaut, A. (2002). *Alter Ego: Les Paradoxes de l'identité démocratique*. Paris: Flammarion.
Mills, C. W. (1956). *The power elite*. New York: Oxford University Press.
Mouffe, C. (1992). *Dimensions of radical democracy: pluralism, citizenship, community*. London; New York: Verso.
Perrineau, P. (2003). Le désenchantement démocratique. La Tour-d'Aigues: Editions de l'Aube.
Pitkin, H. F. (1967). *The concept of representation*. Berkeley: University of California Press.
Putnam, R. D. (2001). *Bowling alone: the Collapse and Revival of American Community*. New York: Simon & Schuster.
Rosanvallon, P. (1992). *Le sacre du citoyen: histoire du suffrage universel en France*. Paris: Gallimard.
— (1998). *Le peuple introuvable: histoire de la représentation démocratique en France*. Paris: Gallimard.
— (2000). *La démocratie inachevée: histoire de la souveraineté du peuple en France*. Paris, France: Gallimard.
— (2006). *La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance*. Paris: Seuil.

Schattschneider, E. E. (1960). *The semisovereign people: a realist's view of democracy in America*. New York: Holt, Rinehart and Winston.

Schmitt, C. (1985). "On the Contradiction Between Parliamentarism and Democracy". In C. Schmitt (Ed.), *The crisis of parliamentary democracy* (pp. 1-17). Cambridge, Mass.: MIT Press.

Schudson, M. (1997). Why Conversation Is Not the Soul of Democracy. *Critical Studies in Mass Communication*, 14, 297-309.

Schumpeter, J. (1990). *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris: Payot.

Sen, A. (2006). *La démocratie des autres*. Paris: Petite Bibliothèque.

Sen, A. K. (2005). *The argumentative Indian: writings on Indian history, culture, and identity*. New York: Farrar, Straus and Giroux.

Shapiro, I. (1999). "Enough of deliberation: politics is about interest and power". In S. Macedo (Ed.), *Deliberative politics: essays on democracy and disagreement* (pp. 28-38). New York: Oxford University Press.

Sloterdijk, P. (2005). *Ecumes. Sphères III*. Paris: Maren Sell Editeurs.

Tocqueville, A. d. (1981). *De la démocratie en Amérique*. Paris: GF-Flammarion.

Walzer, M. (1997). *Pluralisme et démocratie*. Paris: Esprit.

Young, I. M. (1987). Impartiality and the Civic Public. Some implications of Feminism Critiques of Moral and Political Theory. In S. Benhabib & D. Cornell (Eds.), *Feminism as critique: on the politics of gender* (pp. 56-76). Minneapolis: University of Minnesota Press.

Zaret, D. (2000). *Origins of democratic culture: printing, petitions, and the public sphere in early-modern England*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.

Zask, J. (2001). Pourquoi un public en démocratie? Dewey versus Lippmann. *Hermes*, 31, 63-66.

Histoire et sociologie de l'opinion publique (14)

Baker, K. M. (1993). *Au tribunal de l'opinion: Essais sur l'imaginaire politique au XVIIIe siècle*. Paris: Payot.

Blondiaux, L. (1998). *La fabrique de l'opinion: une histoire sociale des sondages*. Paris: Seuil.

Brugidou, M. (2008). *L'opinion et ses publics. Une approche pragmatique de l'opinion publique*. Paris: Presses de Sciences Po.

Champagne, P. (1990). *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris: Les Editions de Minuit.

Converse, P. (1964). The Nature of Belief Systems in Mass Publics. In D. E. Apter (Ed.), *Ideology and discontent* (pp. 342 p.). London: Free Press of Glencoe.

Darnton, R. (1991). *Edition et sédition: l'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*. Paris: Gallimard.

Eliasoph, N. (1998). *Avoiding politics: how Americans produce apathy in everyday life*. Cambridge, UK; New York, NY, USA: Cambridge University Press.

Farge, A. (1992). *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIème siècle*. Paris: Seuil.

Fishkin, J. S. (1995). *The voice of the people: public opinion and democracy*. New Haven: Yale University Press.

Fishkin, J. S., & Luskin, R. C. (2005). Experimenting with a Democratic Ideal: Deliberative Polling and Public Opinion. *Acta Politica*, 40, 284-298.

Mornet, D. (1967). *Les origines intellectuelles de la révolution française, 1715-1787*. Paris: Armand Colin.

Ozouf, M. (1990). Le concept d'opinion publique au XVIIIe siècle. In M. Ozouf (Ed.), *L'homme régénéré, Essais sur la Révolution française*. Paris: Gallimard.
Tarde, G. (2006 [1901]). *L'opinion et la foule*: Elibron Classics.
Zaller, J. (1992). *The nature and origins of mass opinion*. Cambridge [England]; New York, NY, USA: Cambridge University Press.

Histoire et sociologie de l'espace public (10)

Callon, M. (2003). Quel espace public pour la démocratie technique? In D. Cefai & D. Pasquier (Eds.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques* (pp. 197-221). Paris: Presses Universitaires de France.
Cefaï, D. (1996). La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. *Réseaux*, 75, 43-66.
Ferry, J.-M. (1989). "Les transformations de la Publicité politique". *Hermès*, 4, 15-26.
Fraser, N. (2001). Repenser la sphère publique: une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. *Hermès*, 31, 125-156.
Habermas, J. (1997). *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris: Payot.
Hilgartner, S., & Bosk, C. L. (July 1988). The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. *American Journal of Sociology*, 94, 53-78.
Landes, J. B. (1988). *Women and the public sphere in the age of the French Revolution*. Ithaca: Cornell University Press.
Negt, O., & Kluge, A. (1993). *Public sphere and experience: toward an analysis of the bourgeois and proletarian public sphere*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
Quéré, L. (1992). L'espace public: de la théorie politique à la métathéorie sociologique. *Quaderni*, 18, 75-92.
Young, I. M. (1987). Impartiality and the Civic Public. Some implications of Feminism Critiques of Moral and Political Theory. In S. Benhabib & D. Cornell (Eds.), *Feminism as critique: on the politics of gender* (pp. 56-76). Minneapolis: University of Minnesota Press.

Sociologie de l'action publique (54)

Anderson, C. W. (1988). Political Judgment and Theory in Policy Analysis. In E. B. Portis & M. B. Levy (Eds.), *Handbook of political theory and policy science* (pp. 183-198). New York: Greenwood Press.
Armstrong, J., & Moulitsas, M. (2006). *Crashing the gate: Netroots, Grassroots, and the Rise of People-Powered Politics*: Chelsea Green.
Balme, R., Faure, A., & Mabileau, A. (1999). *Les nouvelles politiques locales: dynamiques de l'action publique*. Paris: Presses de Sciences Po.
Barry, A. (2001). *Political Machines. Governing a Technological Society*. London: The Athlone Press.
Barthe, Y. (2000). *La mise en politique des déchets nucléaires. L'action publique aux prises avec les irréversibilités techniques*, ENSMP.

— (2003). De la décision à l'exploration. Les transformations de l'expertise dans le domaine des déchets nucléaires. In C. Gilbert (Ed.), *Risques collectifs et situation de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales* (pp. 129-143). Paris: L'Harmattan.

— (2005). *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*. Paris: Economica.

Benagh, C. P. (1979). *The history of private patent legislation in the House of Representatives*. Washington: U.S. Government Print.

Berrivin, R. (1995). *Les contrats centre-périphérie comme levier de modernisation du management public. Analyse comparée des stratégies de changement et du pilotage de deux grands réseaux de services publics, Ministère de l'Equipement, EDF GDF services*, IEP de Paris.

Braibant, G. (2002). Le passé et l'avenir de l'administration publique. *Revue Française d'Administration Publique*, 102, 213-221.

Callon, M. (1979). L'État face à l'innovation technique. Le cas du véhicule électrique. *Revue Française de Science Politique*, XXIX, 426-447.

— (1980). Struggles and Negotiations to Decide What is Problematic and What is Not: the Socio-logics of Translation. In K. Knorr, R. Krohn & R. Whitley (Eds.), *The Social Process of Scientific Investigation* (pp. 197-220): D. Reidel Publishing Company.

Charle, C. (1987). Le pantouflage en France (vers 1880-vers 1980). *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 42, 1115-1137.

Chupin, I., & Hubé, N. (2008). « En direct de Rosny-sous-bois … » Les transformations du marché de l'information routière (1970-2007). *Réseaux*, 147.

Dahl, R. A. (1961). *Who governs? Democracy and power in an American city*. New Haven: Yale University Press.

Duran, P. (1993). Moderniser l'Etat ou le service public? Les chantiers de l'Equipement. *Politiques et management public*, II, 69-86.

Duran, P., & Thoenig, J.-C. (1996). L'Etat et la gestion publique territoriale. *Revue Française de Science Politique*, 46, 580-623.

Garraud, P. (1989). *Profession: homme politique. La carrière politique des maires urbains*. Paris: L'Harmattan.

Gaudin, J.-P. (1999). *Gouverner par contrat. L'action publique en question*. Paris: Presses de Sciences Po.

Gerstlé, J. (2003). Introduction: Démocratie représentative, réactivité politique et imputabilité. *Revue Française de Science Politique*, 53, 851-858.

Gusfield, J. R. (1981). *The culture of public problems: drinking-driving and the symbolic order*. Chicago: University of Chicago Press.

Heclo, H. (1978). Issue Networks and the Executive Establishment. In S. H. Beer & A. S. King (Eds.), *The New American political system* (pp. 87-124). Washington: American Enterprise Institute for Public Policy Research.

Hill, J. S., & Kenneth, C. W. (1993). The Decline of Private Bills: Resource Allocation, Credit Claiming, and the Decision to Delegate. *American Journal of Political Science*, 37, 1008-1031.

Jasanoff, S. (1990). *The fifth branch: science advisers as policymakers*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

— (2005). *Designs on nature: science and democracy in Europe and the United States*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.

Jones, B. D. (1994). *Reconceiving Decision-Making in Democratic Politics. Attention, Choice and Public Policy*. Chicago: University of Chicago Press.

Jones, B. D., & Baumgartner, F. R. (2005). *The politics of attention: how government prioritizes problems*. Chicago: University of Chicago Press.

Jones, C. O. (1970). *An introduction to the study of public policy*. Belmont, Calif.: Wadsworth Pub. Co.

Lagroye, J. (1994). Etre du métier. *Politix*, 7, 5-15.

Lascoumes, P. (1994). *L'éco-pouvoir: environnements et politiques*. Paris: La Découverte.

— (2007). Gouverner par les cartes. *Genèses*, 68.

Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2005). *Gouverner par les instruments*. Paris: Presses de Sciences Po.

— (2007). *Sociologie de l'action publique*. Paris: Armand Colin.

Laurent, B. (2010). *Les politiques des nanotechnologies. Pour un traitement démocratique d'une science émergente*. Paris: Editions Charles Léopold Mayer.

Le Bart, & Lefebvre, R. (2005). *La proximité en politique*. Rennes: PUR.

Le Galès, P. (1995). Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue Française de Science Politique*, 45, 57-95.

— (2003). *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris: Presses de Sciences Po.

Le Galès, P., & Thatcher, M. (1995). *Les réseaux de politique publique: débat autour des policy networks*. Paris: L'Harmattan.

Le Saout, R. (2004). Les effets de l'intercommunalité. Rennes: PUR.

Lindblom, C. E. (1980). *The policy-making process*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.

March, J. G., & Olsen, J. P. (1972). A garbage can model of organization choice. *Administrative Science Quarterly*, vol. XVIII, 1-26.

Mc Combs, M., & Shaw, D. (1972). The agenda setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36.

Muller, P., & Surel, Y. (1998). *L'analyse des politiques publiques*. Paris: Montchrestien.

Osborne, D., & Gaebler, T. (1992). *Reinventing government: how the entrepreneurial spirit is transforming the public sector*. Reading, Mass.: Addison-Wesley Pub. Co.

Reigner, H. (2002). *Les DDE et le politique. Quelle co-administration des territoires?* Paris: L'Harmattan.

Rethemeyer, R. K. (2007). Policymaking in the Age of Internet: Is the Internet Tending to Make Policy Networks More or Less Inclusive? *Journal of Public Administration. Research and Theory*, vol. 17, 259-284.

Rouban, L. (1998). Les transformations de l'action publique. *Revue Française d'Administration Publique*, 86, 157-165.

Sabatier, P. A. (1999). *Theories of the policy process*. Boulder, Colo.: Westview Press.

Sabatier, P. A., & Jenkins-Smith, H. C. (1999). The Advocacy Coalition Framework. An Assessment. In P. A. Sabatier (Ed.), *Theories of the policy process* (pp. 117-168). Boulder, Colorado: Westview Press.

Simonnot, P. (1978). *Les nucléocrates*. Grenoble: PUG.

Thoenig, J.-C. (1987). *L'ère des technocrates: le cas des Ponts et chaussées*. Paris: L'Harmattan.

Thoenig, J.-C., & Friedberg, E. (1970). *La création des Directions Départementales de l'Equipement*. Paris: CNRS - CSO.

Urfalino, P. (2007). La décision par consensus apparent. Nature et propriétés. *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 136, 47-70.

Wlezien, C. (1995). The Public as Thermostat: Dynamics of Preferences for Spending. *American Journal of Political Science*, 39, 981-1000.

Sociologie des mobilisations (24)

Anderson, W. T. (5 janvier 1996). Astroturf -- The Big Business of Fake Grassroots Politics. *Jinn Magazine*, 2.01.

Armstrong, J., & Moulitsas, M. (2006). *Crashing the gate: Netroots, Grassroots, and the Rise of People-Powered Politics*: Chelsea Green.

Blondeau, O. (2005). La technique comme prétexte à une réflexion sur un renouvellement de la démocratie et de la pratique militante. Formats et procédures de débat public sur Internet. In S. Argüello & J. Joy (Eds.), *Logs. Micro-fondements d'émancipation sociale et artistique*. Paris: Editions ère.

— (2006). *Les orphelins de la politique et leurs curieuses machines. Expérimentations esthétiques, techniques et politiques à l'ère des réseaux*, Institut d'études politiques de Paris.

Callon, M. (2003). Le renouveau de la question sociale: individus habilités et groupes concernés. In P. Moati (Ed.), *Nouvelle économie, nouvelles exclusions?* (pp. 207-243): Editions de l'Aube.

Cardon, D., & Aguiton, C. (2006). L'équipement technologique des débats altermondialistes. In S. Proulx, L. Poissant & M. Sénécal (Eds.), *Communautés virtuelles. Penser et agir en réseau* (pp. 335-349). Laval: Presses Universitaire de Laval.

Cardon, D., & Granjon, F. (2003). Peut-on se libérer des formats médiatiques? Le mouvement alter-mondialisation et l'Internet. *Mouvements*, 25, 67-73.

Cefaï, D. (1996). La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. *Réseaux*, 75, 43-66.

Céfaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. Paris: La Découverte.

Dahlberg, L. (2007). Rethinking the fragmentation of the cyberpublic: from consensus to contestation. *New Media & Society*, Vol. 9, 827-847.

Demazière, D., Horn, F., & Zune, M. (2007). Des relations de travail sans règles. L'énigme de la production des logiciels libres. *Sociétés Contemporaines*, 66, 101-125.

Downing, J. (2001). *Radical media: rebellious communication and social movements*. Thousand Oaks, Calif.: Sage Publications.

Granjon, F. (2001). *L'internet militant: mouvement social et usages des réseaux télématiques*. Rennes: Apogée.

Hilgartner, S., & Bosk, C. L. (July 1988). The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. *American Journal of Sociology*, 94, 53-78.

Ion, J. (1997). *La fin des militants?* Paris: Ed. de l'Atelier.

Linebaugh, P., & Rediker, M. B. (2000). *The many-headed hydra: sailors, slaves, commoners, and the hidden history of the revolutionary Atlantic*. Boston: Beacon Press.

Marres, N. (2007). The issues deserve more credit: Pragmatist contributions to the study of public involvement in controversy. *Social Studies of Science*, 37, 759-780.

McAdam, D., Tarrow, S. G., & Tilly, C. (2001). *Dynamics of contention*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.

Ollitrault, S. (1999). De la Caméra à la pétition web, les mobilisations médiatiques des écologistes. *Réseaux*, 17, 153-187.

Rabeharisoa, V., & Callon, M. (1998). L'implication des malades dans les activités de recherche soutenues par l'Association française contre les myopathies. *Sciences Sociales et Santé*, 16/3, 41-66.

Régnier, F. (1978). Une approche endoscopique du travail de groupe: l'Abaque de Régnier. *Acta endoscopica*, 8, 389-393.

Ryan, M. P. (1990). *Women in public: between banners and ballots, 1825-1880*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.

Simmel, G. (1995). *Le conflit*. Belval: Circé.

Suaud, C. (1984). Le mythe de la base. Les. Etats Généraux du développement agricole et la production d'une parole paysanne. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 52, 56-79.

Délibération et participation (66)

Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, 35, 216 - 224.

Ballan, E., Baggioni, V., Métais, J., & Le Guillou, A. (2007). Anticipation et contrôle dans les débats publics: le cas des premiers débats "nucléaires". In M. Revel, C. Blatrix, L. Blondiaux, J.-M. Fourniau, B. Hériard Dubreuil & R. Lefebvre (Eds.), *Le débat public: une expérience à la française de démocratie participative* (pp. 123-133). Paris: La Découverte.

Barber, B. R. (1984). *Strong democracy: participatory politics for a new age*. Berkeley: University of California Press.

Blatrix, C. (2000). *La "démocratie participative", de Mai 1968 aux mobilisations anti-TGV, processus de consolidation d'institutions sociales émergentes*. Unpublished Thèse de doctorat.

Blondiaux, L. (2004). Prendre au sérieux l'idéal délibératif: un programme de recherche. *Revue Suisse de Science Politique*, 10, 158-169.

— (2007). La démocratie participative sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique. *Mouvements*, 50, 118-129.

— (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative.* Paris: Seuil.

Blondiaux, L., & Cardon, D. (2006). Dispositifs Participatifs. *Politix*, 75, 3-9.

Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix*, 57, 17-35.

Bourg, D., & Boy, D. (2005). *Conférences de citoyens, mode d'emploi. Les enjeux de la démocratie participative*. Paris: C. L. Mayer: Descartes & Cie.

Brugidou, M., Jobert, A., & Dubien, I. (2007). Quels critères d'évaluation du débat public? Quelques propositions. In M. Revel, C. Blatrix, L. Blondiaux, J.-M. Fourniau, B. Hériard Dubreuil & R. Lefebvre (Eds.), *Le débat public: une expérience à la française de démocratie participative* (pp. 305-317). Paris: La Découverte.

Bryan, F. M. (2004). *Real democracy: the New England town meeting and how it works*. Chicago: University of Chicago Press.

Bucchi, M., & Neresini, F. (2007). Science and Public Participation. In E. J. Hackett, O. Amsterdamska, M. M. Lynch & J. Wajcman (Eds.), *The Handbook of Science and technology Studies (Third edition)* (pp. 449-472). Boston: The MIT Press.

Callon, M. (1998). Des différentes formes de démocratie technique.

Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Le Seuil.

Carrel, M. (2006). Politisation et publicisation: les effets fragiles de la délibération en milieu populaire. *Politix*, 75, 33-51.

Cohen, J. (1997). "Deliberation and Democratic Legitimacy". In J. Bohman & W. Rehg (Eds.), *Deliberative democracy: essays on reason and politics* (pp. 67-92). Cambridge, Mass.: MIT Press.

Creighton, J. L. (2005). *The public participation handbook: making better decisions through citizen involvement*. San Francisco: Jossey-Bass.

Dahlgren, P., & Sparks, C. (1991). *Communication and citizenship: journalism and the public sphere in the new media age*. London; New York: Routledge.

Delli Carpini, M. X., Cook, F. L., & Jacobs, L. R. (2004). Public deliberation, discursive participation and citizen engagement: A review of the Empirical Literature. *Annual Review of Political Science*, 7, 315-344.

Dryzek, J. S. (1990). *Discursive democracy: politics, policy, and political science*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.

— (2000). *Deliberative democracy and beyond: liberals, critics, contestations*. Oxford; New York: Oxford University Press.

Duchesne, S., & Haegel, F. (2007). Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk. *British Journal of Political Science*, 37, 1-22.

Elster, J. (1998). *Deliberative democracy*. Cambridge, U.K.; New York: Cambridge University Press.

Fiorino, D. J. (1990). Citizen Participation and Environmental Risk: A Survey of Institutional Mechanisms. *Science Technology Human Values*, 15, 226-243.

Fischer, F. (1993). Citizen participation and the democratization of policy expertise: from theoretical inquiry to practical cases. *Policy Sciences*, 26, 165-187.

— (2000). *Citizens, experts, and the environment: the politics of local knowledge*. Durham, NC: Duke University Press.

Fishkin, J. S. (1991). *Democracy and deliberation: new directions for democratic reform*. New Haven: Yale University Press.

Fishkin, J. S., & Luskin, R. C. (2005). Experimenting with a Democratic Ideal: Deliberative Polling and Public Opinion. *Acta Politica*, 40, 284-298.

Fourniau, J.-M. (2001). Mésentente et délibération dans les conflits d'aménagement: l'expérience du débat public institutionnalisé. In J. Ion, C. Gillio & J.-P. Blais (Eds.), *Dynamiques associatives, environnement et cadre de vie* (pp. 261-301). Paris: Meltt-PUCA.

— (2004). Les formes d'organisation du débat et leurs effets sur dans les processus de décision. In J.-M. Fourniau, G. Hollard & L. Simard (Eds.), *Ce que débattre veut dire. Rapport du programme "Concertation, Décision, Environnement"* (pp. 133-167). Paris: MEDD.

— (2006). Une conférence de citoyens dans le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien. Compte rendu du Comité de pilotage (pp. 47 p.). Paris: INRETS-CNDP.

Fung, A. (2003). Recipes For Public Spheres: Eight Institutionnal Design Choices and Their Consequences. *The Journal of Political Philosophy*, 11, 338-367.

— (2006). Varieties of Participation in Complex Governance. *Public Administration Review*, 66, 66-75.

Fung, A., & Wright, E. O. (2003). Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance. London: Verso.

Gastil, J., & Levine, P. (2005). *The Deliberative Democracy Handbook*

Strategies for Effective Civic Engagement in the 21st Century. San Francisco, CA: Jossey-Bass.

Gaudin, J.-P. (2007). *La démocratie participative*. Paris: Armand Colin.

Gaxie, D. (2007). Cognitions, auto-habilitations et pouvoirs des « citoyens ». *Revue Française de Science Politique*, 57, 737-757.

Hermet, G. (2004). Un régime à pluralisme limité? A propos de la gouvernance démocratique. *Revue Française de Science Politique*, 54, 159-178.

Holzinger, K., Knill, C., & Arts, B. (2008). Environmental Policy Convergence in Europe: The Impact of International Institutions and Trade. Cambridge: Cambridge University Press.

Jacquemot, F. (2007). Des Conférences de citoyens en droit français. Paris: PICRI Fondation Sciences Citoyennes / Centre de sociologie de l'innovation, Ecole des Mines de Paris.

Joss, S., & Durant, J. (1995). *Public participation in science: the role of consensus conferences in Europe*. London: Science Museum.

Laurent, B. (2009). Replicating participatory devices: the consensus conference confronts nanotechnology, *4S Society for Social Studies of Science annual meeting*. Washington.

Manin, B. (1985). Volonté générale ou délibération. Esquisse d'une théorie générale de la délibération politique. *Le Débat*, 33.

Mansbridge, J. J. (1999). On the Idea that Participation Makes Better Citizen. In S. Elkin & K. Soltan (Eds.), *Citizen Competence and Democratic Institutions* (pp. 291-325). Philadelphia: Temple University Press.

Mathews, D. (1999). *Politics for people: Finding a Responsible Public Voice*. Chicago: University of Illinois Press.

Mathews, D., & McAfee, N. (2003). Making Choices Together. The Power of Public Deliberation (pp. 40). Dayton, OH: The Charles F. Kettering Foundation.

Mermet, L. (2006). La « concertation »: un terme flottant pour un domaine mouvant? *Négociations*, 1, 75-79.

Mouffe, C. (1999). Deliberative democracy or agonistic pluralism? *Social Research*, 66, 745-758.

Mutz, D. C. (2006). *Hearing the other side: deliberative versus participatory democracy*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.

Nonjon, M. (2006). *Quand la démocratie se professionnalise. Enquête sur les experts de la participation*, Université Lille 2.

Page, B. I. (1996). *Who deliberates? mass media in modern democracy*. Chicago: University of Chicago Press.

Reber, B. (2007). Entre participation et délibération: le débat public et ses analyses sont-ils hybrides du point de vue des théories politiques? *Klesis. Revue philosophique*, 6, 46-78.

Revel, M., Blatrix, C., Blondiaux, L., Fourniau, J.-M., Hériard Dubreuil, B., & Lefebvre, R. (2007). *Le débat public: une expérience à la française de démocratie participative*. Paris: La Découverte.

Rousseau, D. (1995). *La démocratie continue: actes du colloque de Montpellier, 2-4 avril 1992*. Bruxelles: Bruylant; Paris: LGDJ.

Rowe, G., & Frewer, L. J. (2000). Public Participation Methods: A Framework for Evaluation. *Science, Technology & Human Values*, 25, 3-29.

Rui, S. (2004). *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*. Paris: Armand Colin.

Sanders, L. M. (1997). Against deliberation. *Political Theory*, 25, 347-376.

Short, S. D. (1989). Community participation or community manipulation? A case study of the Illawarra Cancer Appeal-a-thon. *Community Health Studies*, 13, 34-38.

Simard, L., Lepage, L., Fourniau, J.-M., Gariépy, M., & Gauthier, M. (2005). *Le débat public en apprentissage, Aménagement et environnement, Regards croisés sur les expériences française et québécoise*: L'Harmattan.

Sintomer, Y. (1999). *La démocratie impossible: politique et modernité chez Weber et Habermas*. Paris: La Découverte.

— (2007). *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*. Paris: La Découverte.
Steiner, J. (2004). *Deliberative politics in action: analyzing parliamentary discourse*. Cambridge, UK; New York: Cambridge University Press.
Talpin, J. (2006). Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs. *Politix*, 75, 13-3.
Touzard, H. (2006). Consultation, concertation, négociation. *Négociations*, 1, 67-74.

Sociologie des sciences et des techniques (*Science and Technology Studies*) (43)

Akrich, M. (1987). Comment décrire les objets techniques? *Techniques et Culture*, 49-64.
— (1994). Comment sortir de la dichotomie technique/société. Présentation des diverses sociologies de la technique. In B. Latour & P. Lemonnier (Eds.), *De la préhistoire aux missiles balistiques: l'intelligence sociale des techniques* (pp. 105-131). Paris: La Découverte.
Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (1988). A quoi tient le succès des innovations? 1: L'art de l'intéressement. *Gérer et comprendre, Annales des Mines*, 4-17.
Barry, A. (2001). *Political Machines. Governing a Technological Society*. London: The Athlone Press.
Barthe, Y. (2000). *La mise en politique des déchets nucléaires. L'action publique aux prises avec les irréversibilités techniques*, ENSMP.
— (2005). *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*. Paris: Economica.
Bijker, W. E., Hughes, T. P., & Pinch, T. J. (1987). *The Social construction of technological systems: new directions in the sociology and history of technology*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
Bucchi, M., & Neresini, F. (2007). Science and Public Participation. In E. J. Hackett, O. Amsterdamska, M. M. Lynch & J. Wajcman (Eds.), *The Handbook of Science and technology Studies (Third edition)* (pp. 449-472). Boston: The MIT Press.
Callon, M. (1980). Struggles and Negotiations to Decide What is Problematic and What is Not: the Socio-logics of Translation. In K. Knorr, R. Krohn & R. Whitley (Eds.), *The Social Process of Scientific Investigation* (pp. 197-220): D. Reidel Publishing Company.
— (1986). Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs en baie de Saint-Brieuc. *L'Année Sociologique*, 36, 169-208.
— (1994). L'innovation technologique et ses mythes. *Annales des Mines, Gérer et Comprendre*, 5-17.
— (1998). Des différentes formes de démocratie technique.
— (2002). Is Science a Public Good? In P. Stephan & D. B. Audretsch (Eds.), *The Economics of Science and Innovation*. London: Edward Elgar.
Eisenstein, E. (1991). *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*. Paris: Editions de la Découverte.
Galison, P. (2002). *Ainsi s'achèvent les expériences. La place des expériences dans la physique du XXe siècle*. Paris: La Découverte.
Garcia, M.-F. (1986). La construction sociale d'un marché parfait. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 65, 2-13.
Habermas, J. (1990). *La technique et la science comme "idéologie"*. Paris: Gallimard.
Hecht, G. (2007). *Le rayonnement de la France: énergie nucléaire et identité nationale après la seconde guerre mondiale*. Paris: La Découverte.

Hughes, T. P. (1976). *Thomas Edison, professional inventor*. London: H.M.S.O.
— (1983). L'électrification de l'Amérique. *Culture Technique*, 10, 21-41.
Irwin, A., & Wynne, B. (1996). *Misunderstanding science? the public reconstruction of science and technology*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.
Jasanoff, S. (1990). *The fifth branch: science advisers as policymakers*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
— (2005). *Designs on nature: science and democracy in Europe and the United States*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
Joss, S., & Durant, J. (1995). *Public participation in science: the role of consensus conferences in Europe*. London: Science Museum.
Latour, B. (1986). La rhétorique scientifique: qu'est-ce que la force d'un argument? In F. Bailly (Ed.), *Sens et place des connaissances dans la société* (pp. 251-287). Paris: Editions du CNRS.
— (1992). *Aramis, ou l'amour des techniques*. Paris: La Découverte.
— (1992). Where Are the Missing Masses? The Sociology of a Few Mundane Artefacts. In W. E. Bijker & J. Law (Eds.), *Shaping Technology / Building Society. Studies in Sociotechnical Change* (pp. 225-258). Cambridge Mass.: The MIT Press.
— (1995). *La Science en action - Introduction à la sociologie des sciences (réédition)*. Paris: Gallimard (nouvelle édition révisée par l'auteur).
— (1999). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris: La Découverte.
— (2001). *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*. Paris: Editions la Découverte.
— (2007). Le "pédofil" de Boa Vista, montage photo-philosophique, *Petites leçons de sociologie des sciences*. Paris: La Découverte.
Latour, B., & Woolgar, S. (1979). *Laboratory Life: the Social Construction of Scientific Facts*. Los Angeles/Londres: Sage (1ère édition).
Laurent, B. (2010). *Les politiques des nanotechnologies. Pour un traitement démocratique d'une science émergente*. Paris: Editions Charles Léopold Mayer.
Law, J. (1986). On the Methods of Long Distance Control: Vessels, Navigation and the Portuguese Route to India. In J. Law (Ed.), *Power, action, and belief: a new sociology of knowledge?* (pp. 234-263). London; Boston: Routledge & Kegan Paul.
Lynch, M. (1985). *Art and Artifact in Laboratory Science: A Study of Shop Work and Shop Talk in a Research Laboratory*. London: Routledge Kegan & Paul.
Morris, D., & Delafon, G. (2002). *Vote.com, ou, Comment Internet va révolutionner la politique*. Paris: Plon.
Pestre, D. (2003). *Science, argent et polique. Un essai d'interprétation*. Paris: INRA Editions.
Rosental, C. (2002). De la démo-cratie en Amérique. Formes actuelles de la démonstration en intelligence artificielle. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 110-120.
Schapin, S., & Schaffer, S. (1993). *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*. Paris: La Découverte.
Schudson, M. (1978). *Discovering the news: a social history of American newspapers*. New York: Basic Books.
Sclove, R. (1995). *Democracy and technology*. New York: Guilford Press.
Sfez, L. (2002). *Technique et idéologie: un enjeu de pouvoir*. Paris: Seuil.
Winner, L. (2002). *La baleine et le réacteur. A la recherche de limites au temps de la haute technologie*. Paris: Descartes & Cie.

Sociologie des risques et des controverses (14)

Barthe, Y. (2003). De la décision à l'exploration. Les transformations de l'expertise dans le domaine des déchets nucléaires. In C. Gilbert (Ed.), *Risques collectifs et situation de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales* (pp. 129-143). Paris: L'Harmattan.

Beck, U., Giddens, A., & Lash, S. (1994). *Reflexive modernization: politics, tradition and aesthetics in the modern social order*. Stanford, Calif.: Stanford University Press.

Borraz, O. (2008). *Les politiques du risque*. Paris: Presses de Sciences Po.

Callon, M. (1981). Pour une sociologie des controverses technologiques. *Fundamenta Scientiae*, 12, 381-399.

Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Le Seuil.

Chateauraynaud, F., & Torny, D. (1999). *Les sombres précurseurs: une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Paris: Editions de l'EHESS.

Gilbert, C. (2003). Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales. Paris: L'Harmattan.

Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris: La Découverte.

— (1992). *Aramis, ou l'amour des techniques*. Paris: La Découverte.

— (1999). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris: La Découverte.

Lemieux, C. (2007). A quoi sert l'analyse des controverses? *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 191-212.

Lolive, J. (1998). *Les contestations du TGV Méditerranée: la mise en oeuvre controversée d'une politique de réseau*. Paris: L'Harmattan.

Pestre, D. (2007). L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. Entre outil méthodologique, garantie de neutralité axiologique et politique. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 29-43.

Reber, B. (2003). Les controverses scientifiques publiques au service de la démocratie. *Cosmopolitiques*, 3, 93-107.

Histoire et sociologie des technologies de l'information et de la communication (134)

- De la « Galaxie Gutemberg » à la « Galaxie McLuhan »

Breton, P. (1990). *Une histoire de l'informatique*. Paris: Seuil.

Breton, P., & Proulx, S. (1993). *L'explosion de la communication*. Paris: La Découverte.

Eisenstein, E. (1991). *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*. Paris: Editions de la Découverte.

Johnson, S. (1997). *Interface culture: how new technology transforms the way we create and communicate*. [San Francisco]: HarperEdge.

McLuhan, M. (1977). *La Galaxie Gutenberg, la genèse de l'homme typographique*. Paris: Gallimard.

Schudson, M. (1978). *Discovering the news: a social history of American newspapers*. New York: Basic Books.
Virilio, P. (1998). *La bombe informatique*. Paris: Galilée.

- Internet et politique

Abbate, J. (1999). *Inventing the Internet*. Cambridge, Mass: MIT Press.
Abramson, J. B., Arterton, F. C., & Orren, G. R. (1998). *The Electronic Commonwealth: The Impact of New Media Technologies on Democratic Politics*. New York: Basic Books.
Aigrain, P. (2005). *Cause commune: L'information entre bien commun et propriété*. Paris: Fayard.
— (2008). *Internet & Création: Comment reconnaître les échanges sur internet en finançant la création?* Paris: In Libro Veritas.
Armstrong, J., & Moulitsas, M. (2006). *Crashing the gate: Netroots, Grassroots, and the Rise of People-Powered Politics*: Chelsea Green.
Beierle, T. C. (2002). Democracy On-Line. An evaluation of the National Dialogue on Public Involvement in EPA Decisions: Resources For the Future (RFF).
Breton, P. (2000). *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social?* Paris: La Découverte.
Castells, M. (2001). *La galaxie Internet*. Paris: Fayard.
Chambat, P. (2000). La démocratie assistée par ordinateur. *Cahiers Politiques*, 4, 47-75.
Dahlberg, L., & Siapera, E. (2007). *Radical democracy and the Internet: interrogating theory and practice*. New York: Palgrave Macmillan.
Davis, R. (1999). *The web of politics: the internet's impact on the American political system*. New York: Oxford University Press.
Davis, S., Elin, L., & Reeher, G. (2002). *Click on democracy: the Internet's power to change political apathy into civic action*. Boulder, Colo.: Westview Press.
Flichy, P. (2001). *L'imaginaire d'Internet*. Paris: La Découverte.
Hauben, M., & Hauben, R. (1997). *Netizens: on the history and impact of Usenet and the Internet*. Los Alamitos, Calif.: IEEE Computer Society Press.
Kapor, M. Architecture is Politics (and Politics is Architecture). Blog de Mitch Kapor: http://blog.kapor.com/?p=29.
Krueger, B. S. (2002). Assessing the potential of Internet political participation in the United States - A resource approach. *American Politics Research*, 30, 476-498.
Lessig, L. (1999). *Code and other laws of cyberspace*. New York: Basic Books.
Lévy, P. (1995). *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberespace*. Paris: La Découverte.
Levy, S. (1984). *Hackers: heroes of the computer revolution*. Garden City, N.Y.: Anchor Press/Doubleday.
Marres, N. (2005). *No issue, no public. Democratic deficits after the displacement of politics*, Amsterdam, Faculteit der Geesteswetenschappen.
Mattelart, A. (1994). *L'invention de la communication*. Paris: La Découverte.
Miller, D., & Slater, D. (2000). *The internet: An ethnographic approach*. Oxford: Berg.
Miller, L. (2005). Powers Behind the Throne, *PR Watch*. Center for Media and Democracy: http://www.prwatch.org/node/3292.
Polat, R. K. (2005). The Internet and political participation - Exploring the explanatory links. *European Journal Of Communication*, 20, 435-459.
Noveck, B. S. (2009). *Wiki Government: How Technology Can Make Government Better, Democracy Stronger, and Citizens More Powerful*: Brookings Institution.

Proulx, S., & Bardini, T. (2000). Les promesses du cyberespace. Médiations, pratiques et pouvoirs à l'heure de la communication électronique: Sociologie et sociétés.

Proulx, S., Massit-Folléa, F., & Conein, B. (2005). *Internet, une utopie limitée. Nouvelles régulations, nouvelles solidarités*. Québec: Presses de l'Université de Laval.

Raymond, E. (2000). Comment devenir un hacker. In O. Blondeau & F. Latrive (Eds.), *Libres enfants du savoir numérique, une anthologie du libre*. Paris: Ed. de l'Eclat.

Raymond, E. S. The Cathedral & the Bazaar. Musings on Linux and Open Source by an Accidental Revolutionary: http://www.catb.org/~esr/writings/cathedral-bazaar.

Rheingold, H. (2000). *The Virtual Community: Homesteading on the Electronic Frontier*. Cambridge, Mass.: MIT Press.

Rogers, R. (2004). *Information politics on the Web*. Cambridge, Mass.: MIT Press.

Shapiro, A. (1999). *The Control Revolution: How the Internet is putting Individuals in Charge and changing the World we know*. New York: Public Affairs.

Sproull, L., & Faraj, S. (1995). Atheism, Sex and Databases: The Net as a Social Technology. In B. Kahin & J. Keller (Eds.), *Public access to the Internet* (pp. 62-81). Cambridge, Mass.: MIT Press.

Sunstein, C. R. (2001). *Republic.com*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.

— (2006). *Infotopia: how many minds produce knowledge*. New York: Oxford University Press.

— (2007). *Republic.com 2.0*. Princeton: Princeton University Press.

Toulouse, C., & Luke, T. W. (1998). *The politics of cyberspace: a new political science reader*. New York: Routledge.

Tsaliki, L. (2002). Online forums and the enlargement of public space: Research findings from a European project. *Javnost-The Public*, 9, 95-112.

Turkle, S. (1995). *Life on the screen: identity in the age of the Internet*. New York: Simon & Schuster.

Van de Donk, W., & Tops, P. W. (1995). *Orwell in Athens. A perspective on Informatization et and Democracy*. Tilburg: Ios Press.

Vedel, T. (2003). L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions. In P. Perrineau (Ed.), *Le désenchantement démocratique* (pp. 243-266). La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.

Waser, A.-M., & Savignac, E. (2003). *Start-Up: Les Rois éphémères*. Paris: Descartes & Cie.

Wellman, B. (2004). The three ages of internet studies: ten, five and zero years ago. *New Media & Society*, 6, 123-129.

Wilhelm, A. G. (2000). *Democracy in the Digital Age: challenges to political life in cyberspace*. New York: Routledge.

- L'espace public des technologies de l'information et de la communication

Castells, M. (2008). The new public sphere: Global civil society, communication networks, and global governance. *Annals Of The American Academy Of Political And Social Science*, 616, 78-93.

Chambat, P. (1995). "Espace public, espace privé: le rôle de la médiation technique". In I. Pailliart (Ed.), *L'Espace public et l'Emprise de la communication* (pp. 65-98). Grenoble: ELLUG.

Dahlberg, L. (2007). Rethinking the fragmentation of the cyberpublic: from consensus to contestation. *New Media & Society*, Vol. 9, 827-847.

Dahlgren, P. (2000). L'espace public et l'internet, structure, espace et communication. *Réseaux*, 157-186.
— (2005). The Internet, public spheres, and political communication: Dispersion and deliberation. *Political Communication*, 22, 147-162.
Jauréguiberry, F., & Proulx, S. (2002). Internet, nouvel espace citoyen? (pp. 250 p.). Paris: L'Harmattan.
Jensen, J. L. (2003). Public Spheres on the Internet: Anarchic or Government-Sponsored - A Comparison. *Scandinavian Political Studies*, 26, 349-374.
Ó Baoill, A. (2000). Slashdot and the Public Sphere. *First Monday*, 5.
Papacharissi, Z. (2002). The virtual sphere: The internet as a public sphere. *New Media & Society*, 4, 9-27.
Papacharissi, Z. (2004). Democracy online: civility, politeness, and the democratic potential of online political discussion groups. *New Media & Society*, 6, 259-283.
Poor, N. (2005). Mechanisms of an online public sphere: The website Slashdot. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 10.
Poster, M. (1997). Cyberdemocracy: The Internet and the Public Sphere. In D. Holmes (Ed.), *Virtual Politics: Identity and Community in Cyberspace* (pp. 212-228). Londres: Sage.
Stromer-Galley, J. (2002). New voices in the public sphere: A comparative analysis of interpersonal and online political talk. *Javnost-The Public*, 9, 23-41.

- Débat public en ligne

Akrich, M., & Méadel, C. (2002). Prendre ses médicaments / prendre la parole: les usages des médicaments par les patients dans les listes de discussion électronique. *Sciences Sociales et Santé*, 1, 89-116.
Auray, N. (2004). La régulation de la connaissance: arbitrage sur la taille et gestion aux frontières dans la communauté Debian. *Revue d'économie politique*, 113, 160-182.
Barabas, J. (2004). Virtual Deliberation: Knowledge from Online Interaction Versus ordinary Discussion. In P. M. Shane (Ed.), *Democracy Online. The Prospects for Political Renewal through the Internet*
(pp. 239-251). London: Routledge.
Benvegnu, N. (2004). *La prise de parole des 'citoyens ordinaires' sur internet. Vers la constitution d'associations délibératives*, Université de Paris I Panthéon Sorbonne.
— (2006). Le débat public en ligne. Comment s'équipe la démocratie dialogique? *Politix*, 103-123.
— (2007). Des éoliennes en atrébatie: les TIC dans la boîte à outils de la démocratie dialogique. *Hermès*, 29-40.
Benvegnu, N., & Brugidou, M. (2008). Prendre la parole sur internet. Des dispositifs sociotechniques aux grammaires de la discussion. *Réseaux*, 150, 53-82.
Cappella, J. N., Price, V., & Nir, L. (2002). Argument repertoire as a reliable and valid measure of opinion quality: Electronic dialogue during campaign 2000. *Political Communication*, 19, 73-93.
Coleman, S., Hall, N., & Howell, M. (2002). *Hearing Voices: The Experience of Online Public Consultations and Discussions in UK Governance*. London: Hansard Society.
Dahlberg, L. (2001). The Internet and democratic discourse: Exploring the prospects of online deliberative forums extending the public sphere. *Information, Communication & Society*, 615-633.

Donath, J. S. (2002). A Semantic Approach to Visualizing Online Conversations. *Communications of the ACM*, 45, 45-49.

— (2006). The Rhythms of Salience: A Conversation Map: http://smg.media.mit.edu/papers/Donath/conversationMap/conversationMap.html.

Doury, M., & Marcoccia, M. (2007). Forum Internet et courrier des lecteurs: l'expression publique des opinions. *Hermès*, 47, 41-50.

Dutton, W. H. (1996). Network rules of order: regulating speech in public electronic fora. *Media Culture Society*, 18, 269-290.

Edwards, A. R. (2002). The moderator as an emerging democratic intermediary: The role of the moderator in Internet discussions about public issues. *Information Polity*, Vol. 7, 3-20.

Farrell, H., & Drezner, D. W. (2008). The power and politics of blogs. *Public Choice*, 134, 15-30.

Fouetillou, G. (2008). Le web et le traité constitutionnel européen. Ecologie d'une localité thématique compétitive. *Réseaux*, 147, 229-257.

Fung, A. (2002). One city, two systems: Democracy in an electronic chat room in Hong Kong. *Javnost-The Public*, 9, 77-93.

Gastil, J. (2000). Is face-to-face citizen deliberation a luxury or a necessity? *Political Communication*, 17, 357-361.

Gimmler, A. (2001). Deliberative democracy, the public sphere and the internet. *Philosophy & Social Criticism*, 27, 21-39.

Gómez, V., Kaltenbrunner, A., & López, V. (2008). Statistical analysis of the social network and discussion threads in slashdot, *17th international conference on World Wide Web*. Beijing, China: ACM.

Groper, R. (1996). Electronic Mail and the Reinvigoration of American Democracy. *Social Science Computer Review*, 14.

Gunn, R. W., & Carlitz, R. D. (2003). Online Dialogue in a Political Context: The California Master Plan for Education. Pittsburgh, PA: Information Renaissance.

Herring, S., Job-Sluder, K., & Barab, S. (2002). Searching for Safety Online: Managing "Trolling" in a Feminist Forum. *The Information Society*, 18, 371-383.

Jeanne-Perrier, V. (2006). Des outils d'écriture aux pouvoirs exorbitants? *Réseaux*, n°137, 97-131.

Jones, Q., & Rafaeli, S. (2000). Time to Split, Virtually: "Discourse Architecture" and "Community Building" Create Vibrant Virtual Publics. *Electronic Markets*, 10, 214-223.

Kendall, L. (2000). "Oh no! I'm a nerd!" - Hegemonic masculinity on an online forum. *Gender & Society*, 14, 256-274.

Lampe, C., & Resnick, P. (2004). Slash(dot) and burn: distributed moderation in a large online conversation space, *ACM Computer Human Interaction Conference*. Vienna.

Lev-on, A., & Manin, B. (2006). Internet: la main invisible de la délibération. *Esprit*, n°324, 195-212.

Marcoccia, M. (2003). Parler politique dans un forum de discussion. *Langage et société*, 104, 9-55.

Mnookin, J. (1996). Virtual(ly) Law: The Emergence of law in LambdaMOO. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 2.

Monnoyer-Smith, L. (2006). Etre créatif sous la contrainte. Une analyse des formes nouvelles de la délibération publique. Le cas DUCSAI. *Politix*, 75, 75-101.

Monnoyer-Smith, L. (2007). Le débat public en ligne: une ouverture des espaces et des acteurs de la délibération? In M. Revel, C. Blatrix, L. Blondiaux, J.-M. Fourniau, B.

Hériard Dubreuil & R. Lefebvre (Eds.), *Le débat public: une expérience à la française de démocratie participative* (pp. 155-166). Paris: La Découverte.

Noveck, B. S. (2003). Designing Deliberative Democracy in Cyberspace: The Role of the Cyber-Lawyer.

Preece, J. (2001). Sociability and Usability in Online Communities: Determining and Measuring Success. *Behaviour and Information Technology*, 20, 347-356.

Sack, W. (2000). Conversation map: An interface for very large-scale conversations. *Journal Of Management Information Systems*, 17, 73-92.

— (2002). What does a very large-scale conversation look life? Artificial dialectics and the graphical summarization of large volumes of e-mail. *Leonardo*, 35, 417-426.

Smith, C. B., McLaughlin, M., & Osborne, K. (1998). From Terminal Ineptitude to Virtual Sociopathy: How Conduct Is Regulated on Usenet. In M. McLaughlin & S. Rafaeli (Eds.), *Network and Netplay: Virtual Groups on the Internet* (pp. 95-112). Menlo Park, CA: American Association for Artificial Intelligence Press.

Stromer-Galley, J. (2003). Diversity of Political Conversation on the Internet: Users' Perspectives. *Journal of Computer Mediated Communication*, Vol. 8.

Stromer-Galley, J., & Wichowski, A. (2011). Political Discussion Online. In R. Burnett, M. Consalvo & C. Ess (Eds.), *The Handbook of Internet Studies* (pp. 168-186): Wiley-Blackwell.

Thompsen, P. A., & Foulger, D. A. (1996). Effects of Pictographs and Quoting on Flaming in Electronic Mail. *Computers in Human Behavior*, 12, 225-243.

Thompson, N. (13 octobre 2002). Freedom to flame. Online political chat is an insult to democracy. Can it be fixed? *The Boston Globe*.

Trautmann, F. (2001). Internet au service de la démocratie? Les cas d'Attac. *Les Cahiers du CEVIPOF*, 30.

Turner, T. C., Smith, M. A., & Fisher, D. (2005). Picturing Usenet: Mapping computer-mediated collective action. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 10.

Vergeer, M., & Hermans, L. (2008). Analysing online political discussions: Methodological considerations. *Javnost-The Public*, 15, 37-55.

Wall, D. S., & Williams, M. L. (2007). Policing Diversity in the Digital Age: Maintaining Order in Virtual Communities. *Criminology & Criminal Justice*, 7, 391-415.

Williams, M. L. (2007). Policing and Cybersociety: The Maturation of Regulation within an Online Community. *Policing and Society*, 17, 59-82.

Witschge, T. (2008). Examining online public discourse in context: A mixed method approach. *Javnost-The Public*, 15, 75-91.

Wojcik, S. (2005). *Délibération électronique et démocratie locale. Le cas des forums municipaux des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées*, Université des Sciences Sociales de Toulouse.

Wright, S. (2005). Design matters: The Political Efficacy of Government-run Discussion Forums'. In S. Oates, D. Owen & R. Gibson (Eds.), *The Internet and Politics* (pp. 80-99). London: Routledge.

— (2006). Government-run Online Discussion Fora: Moderation, Censorship and the Shadow of Control. *The British journal of politics and international relations*, Vol 8, 550-568.

Wright, S., & Street, J. (2007). Democracy, deliberation and design: the case of online discussion forums. *New Media & Society*, Vol. 9, 849-869.

- Vote et partis politique en ligne

Auer, A., Trechsel, A. H., & C2D (Institution) (2001). *Voter par internet? le projet e-voting dans le canton de Genève dans une perspective socio-politique et juridique*. Genève: Helbing et Lichtenhahn: Faculté de droit de Genève.

Gibson, R. K., Nixon, P. G., & Ward, S. J. (2003). Political Parties and the Internet: Net Gain? London: Routledge.

Greffet, F. (2001). Les partis politiques français sur le web. In D. Andolfatto, Greffet, Fabienne, Olivier, Laurent (Ed.), *Les partis politiques, Quelles perspectives?* (pp. 161-177). Paris: L'Harmattan.

Maigret, É. (2003). Le e-voting et la compétition électorale: les campagnes politiques à l'âge d'Internet. In A. e. Trechsel (Ed.). Genève: Staempfli.

Monnoyer-Smith, L. (2003). Les enjeux inexprimés du vote électronique. *Sciences de la Société*, 127-145.

Morison, J., & Newman, D. (2001). Online citizenship: Consultation and Participation in New Labour's Britain and Beyond. *International Review of Law, Computers and Technology*, 15, 171-194.

- Se mobiliser sur internet

Beauvallet, G. (2007). Partie de campagne: Militer en ligne au sein de « désirs d'avenir ». *Hermès*, 155-166.

Blondeau, O. (2005). La technique comme prétexte à une réflexion sur un renouvellement de la démocratie et de la pratique militante. Formats et procédures de débat public sur Internet. In S. Argüello & J. Joy (Eds.), *Logs. Micro-fondements d'émancipation sociale et artistique*. Paris: Editions ère.

— (2006). *Les orphelins de la politique et leurs curieuses machines. Expérimentations esthétiques, techniques et politiques à l'ère des réseaux*, Institut d'études politiques de Paris.

Cardon, D., & Aguiton, C. (2006). L'équipement technologique des débats altermondialistes. In S. Proulx, L. Poissant & M. Sénécal (Eds.), *Communautés virtuelles. Penser et agir en réseau* (pp. 335-349). Laval: Presses Universitaire de Laval.

Cardon, D., & Granjon, F. (2003). Peut-on se libérer des formats médiatiques? Le mouvement alter-mondialisation et l'Internet. *Mouvements*, 25, 67-73.

Demazière, D., Horn, F., & Zune, M. (2007). Des relations de travail sans règles. L'énigme de la production des logiciels libres. *Sociétés Contemporaines*, 66, 101-125.

Downing, J. (2001). *Radical media: rebellious communication and social movements*. Thousand Oaks, Calif.: Sage Publications.

Granjon, F. (2001). *L'internet militant: mouvement social et usages des réseaux télématiques*. Rennes: Apogée.

Rodriguez, C. (2001). *Fissures in the mediascape: an international study of citizens' media*. Cresskill, N.J.: Hampton Press.

Méthodes des sciences sociales (16)

Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris: La Découverte.

Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C., & Passeron, J.-C. (1967). *Le métier de sociologue*. Paris: Mouton Bordas.

Callon, M. (1999). Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé: la double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du travail*, 99/1, 65-78.

Céfaï, D. (2003). *L'enquête de terrain*. Paris: La Découverte.

Chateauraynaud, F. (2003). *Prospero, une technologie littéraire pour les sciences humaines*. Paris: CNRS éditions.

Dewey, J. (1993). *Logique. La théorie de l'enquête*. Paris: Presses Universitaires de France.

— (2003). *Reconstruction en philosophie*. Pau: Publications de l'Université de Pau / Farrago / Editions Léo Scheer.

Galison, P. (2002). *Ainsi s'achèvent les expériences. La place des expériences dans la physique du XXe siècle*. Paris: La Découverte.

James, W. (2007). *Philosophie de l'expérience. Un univers pluraliste*. Paris: Les Empêcheurs de Penser en Rond.

Latour, B. (2001). *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*. Paris: Editions la Découverte.

— (2006). *Changer la société ~ Refaire de la sociologie*. Paris: La Découverte.

Liu, M. (1997). *Fondements et pratiques de la recherche-action*. Paris: L'Harmattan.

Marcus, G. E. (1998). *Ethnography through Thick and Thin*. Princeton: Princeton University Press.

Pestre, D. (2007). L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. Entre outil méthodologique, garantie de neutralité axiologique et politique. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 29-43.

Reinert, M. (1995). Quelques aspects de choix des unités d'analyse et de leur contrôle dans la méthode Alceste. *JADT*, 1, 27-34.

Whyte, W. F. (1989). Advancing scientific knowledge through participatory action research. *Sociological Forum*, 4, 367-385.

Publications relatives aux études de cas (45)

- Sites de « coproduction de l'information » des Directions départementales de l'Equipement du Territoire de Belfort et de la Loire

Chagnot, N., & Beaumont, C. (2002). XXèmes Rencontres nationales de l'Equipement - 28 et 29 janvier 2002.

Chatignoux, J. (2002). Charte du Libre Débat Public. site developpement-durable.net.

Chatignoux, J., & Frerot, O. (2001). Ligne éditoriale, Site rn19.net.

Chatignoux, J., & Frérot, O. (janvier 2003). Quand l'internet bouscule les pratiques de l'administration … L'expérience de co-production de la RN19. *Homo Numericus*.

Frérot, O., & Chatignoux, J. (10 janvier 2002). Internet, le débat public et la construction d'un territoire: la RN 19: Site rn19.net.

- Débat sur les éoliennes en Atrébatie

Guillemant, P. (2006). Premier essai d'une participation renouvelée. Bilan politique et réponse de la Communauté de Communes.

- Débat sur la maîtrise de l'énergie

Benvegnu, N., & Aigrain, P. (2006). Débat Maîtrise de la Demande d'Energie. Procédures, outils, objectifs et acteurs. Paris: Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des Mines; Sopinspace.

Lombard, E. (30 mai 2007). Débat à froid sur sujet brûlant. Agora Vox: http://www.agoravox.fr/actualites/environnement/article/debat-a-froid-sur-sujet-brulant-25028.

- *Energize* America

Brooks, M. T. (Octobre 2006). Energize America. *Seed Magazine*.

Guillet, J. (8 mai 2006). YearlyKos - Energy panel announcement and input request. Daily Kos: http://www.dailykos.com/storyonly/2006/5/8/92845/06210.

— (11 juin 2006). YK - Energize America presentation (part 2 - how Kossacks built EA). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/6/11/195018/950.

— (11 septembre 2005). Request for input - energy policy. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/11/182819/797.

— (12 septembre 2005). A proposal for a serious energy policy. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/12/7562/78580.

— (13 août 2007). Energize America - two years on. The Oil Drum: http://www.theoildrum.com/node/2869.

— (13 décembre 2005). Energize America - A Blueprint for U.S. Energy Security (Fourth Draft). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/12/13/84849/522.

— (13 mars 2007). Energize America, DailyKos and Congress. Daily Kos: http://www.dailykos.com/storyonly/2007/3/13/181656/294.

— (14 septembre 2005). Whiny Frog or Boiling Frog - Why don't you care about energy? Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/14/16332/7020.

— (17 mai 2006). Energize America - Achieving U.S. Energy Security by 2020 - Executive Summary. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/5/17/211182/-Energize-AmericaAchieving-U.S.-Energy-Security-by-2020Executive-Summary.

— (18 mai 2006). Energize America - Achieving U.S. Energy Security by 2020 (Draft Five). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/5/18/211300/-Energize-AmericaAchieving-U.S.-Energy-Security-by-2020-%28Draft-Five%29.

— (19 avril 2006). Gas prices - what's the right strategy for the Dems? Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/4/19/102934/346.

— (20 avril 2006). Loser? Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/4/20/18811/3269.

— (21 avril 2006). WSJ makes fun of DailyKos. The gas tax? Nope. The 'Fuck's. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/4/21/7736/66853.

— (22 avril 2006). Tax & Spend vs Spend & Spend. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/4/22/182525/951.

— (23 décembre 2006). The technology of community. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/12/23/283798/-The-technology-of-community.
— (28 septembre 2006). DailyKos as a tool to draft policy. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/9/28/125521/845.
— (29 septembre 2005). Energy News - Sept. 29 - and a request for input. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/29/7044/50115.
— (30 septembre 2005). Building together an effective Dem energy policy (I). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/9/30/72615/0701.
Kaptur, M. (1er août 2007). Energize America Goes to Congress. Daily Kos: http://www.dailykos.com/storyonly/2007/8/1/155017/6575.
Lange, T. (18 octobre 2005). Reenergize America - A Democratic Blueprint (Second Draft). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/10/18/204441/52.
Lazzaro ("Hunter"), M. (25 juin 2007). A More Perfect Cacophony: Building Daily Kos. Mother Jones: http://motherjones.com/politics/2007/06/more-perfect-cacophony-building-daily-kos.
— (26 mai 2006). The Tao of Troll Rating. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/5/26/213531/624.
Lesnes, C. (13 juin 2006). L'espoir démocrate au bout du blog. *Le Monde*, 3.
— (20 juin 2006). Jérôme Guillet, un X d'influence. *Le Monde*.
McKibben, B. (27 avril 2006). ₮The Hope of the Web.₱ *New York Review of Books*, pp. http://www.nybooks.com/articles/18910.
— (Janvier/Février 2007). Energizing America. Sierra Magazine: http://www.sierraclub.org/sierra/200701/energizing3.asp.
Moulitsas, M. (1er septembre 2008). Dems: Ignore 'concern trolls'. The Hill: http://thehill.com/opinion/columnists/markos-moulitas/24407-dems-ignore-concern-trolls.
OrangeClouds115 (14 septembre 2006). Food Project Diary. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/9/14/246255/-Food-Project-Diary.
Siegel, A. (7 février 2007). Re Energizing. ENERGIZE AMERICA. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2007/2/7/222732/2604.
— (11 août 2007). Energize America: From Concept to Action. Yearly Kos, Chicago, part 1. Energize America: http://www.ea2020.org/drupal/node/58.
Sopinspace (2007). Livre blanc sur la démocratie participative et le débat public utilisant internet. Paris: http://www.sopinspace.com/fr/livre-blanc.
Sumner, M. (6 novembre 2005). Energize America -- A Democratic Blueprint (Third Draft). Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2005/11/6/201459/136.
teacherken (4 juin 2006). A little help needed quickly from kossacks. Daily Kos: http://www.dailykos.com/story/2006/6/4/215825/-A-little-help-needed-quickly-from-kossacks.

- La maison empoisonnée

Méar, G. (2003). *Nos maisons nous empoisonnent: Guide pratique de l'air pur chez soi*: Terre vivante.

- Débat « Energies recyclable ? Parlons-en ! » (Areva)

Delbecq, D. (15 mai 2008). Areva, un débat pipé pour la cause nucléaire. Effets de Terre: http://effetsdeterre.fr/2008/05/15/areva-un-debat-pipe-pour-la-cause-nucleaire.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 13

Chapitre premier : Équiper 31

Section 1 : Émuler le projet de Dewey 31

Sous-section 1 : Les outils informatiques peuvent-ils contribuer à organiser de nouveaux modes de gestion politique ? 31

1) Les procédures dialogiques comme instruments de l'action publique 32

2) La modernité technique face au défi séculaire de la démocratie 35

Sous-section 2 : Quelles procédures pour la démocratie dialogique ? 46

1) Comment s'équipe la démocratie dialogique ? 47

2) Les masses manquantes de l'analyse du débat public 53

Section 2 : La définition du domaine d'étude et les principes de son exploration 57

Sous-section 1 : L'ingénierie politique des procédures dialogiques 61

1) Les sites Web de « co-production de l'information » lancés par les Directions Départementales de l'Équipement (DDE) du Territoire de Belfort et de la Loire 63

2) Le débat sur les éoliennes en Atrébatie 67

Sous-section 2 : Les procédures dialogiques comme nouveau laboratoire politique 68

1) La procédure de débat sur la maîtrise de l'énergie : une expérimentation de recherche 70

2) Le plan de politique énergétique élaboré de manière collaborative par des militants du Parti Démocrate américain : Energize America 79

Section 3 : Equipée 81

PREMIÈRE PARTIE 87

L'INGÉNIERIE POLITIQUE DES PROCÉDURES DIALOGIQUES 87

Chapitre 2 : Installer 89

Section 1 : Des projets de débat public portés par des acteurs politiques institutionnels 91

Sous-Section 1 : Les ambitions des concepteurs 91

1) Les initiatives des Directions Départementales de l'Équipement du Territoire de Belfort et de la Loire 92

2) Le projet d'une structure intercommunale : des éoliennes en Atrébatie ? 96

Sous-Section 2 : Recompositions de la politique, métamorphoses de l'action publique 101

1) Des mouvements de recomposition à l'œuvre 102

2) Moderniser l'Administration en expérimentant un « État animateur » : co-produire l'intérêt général sur le Web ? 104

3) Le débat en Atrébatie : une expérience démocratique 111

Section 2 : Les investissements réalisés pour installer les procédures de débat 118

Sous-Section 1 : La mobilisation d'une expertise 119

1) L'intervention d'une société de conseils parisienne pour mettre en forme un atrébate débattant 120

2) Un consultant indépendant pour animer les initiatives de l'Équipement et « déréguler » les pratiques de l'Administration 125

Sous-Section 2 : Les démarches pour intéresser une diversité de partenaires à l'installation des procédures dialogiques 127

1) Un diagnostic appuyé sur un état de l'art en matière d'évolution de l'action publique 129

2) L'identification de sources d'inspiration : l'influence du Radiophare 131

3) Du laboratoire belfortain au « concept Rn19 » 135

4) Le transport des connaissances produites : les retours d'expérience 138

Sous-section 3 : Les enjeux internes aux institutions qui expérimentent des procédures de débat public 141

Section 3 : L'installation, un processus fragile 147

Sous-Section 1 : Installations et dés-installations 148

1) L'expérience de la RN19, première pierre des projets RoaNne7 et hYrondelle 148

2) Dupliquer l'expérience de la RN19 dans la Loire : le projet RoaNne7 154

3) Un projet collaboratif d'info-trafic sur les voies rapides urbaine du sud Loire : hYrondelle 160

4) Des installations précaires 167

Sous-Section 2 : Une installation ponctuelle peut-elle être reproduite ? 177

1) L'élaboration collaborative de l'agenda du débat 178

2) Contenir d'éventuels débordements : l'organisation de la réunion publique 182

3) Une épreuve démocratique : la procédure de débat sur l'implantation d'éoliennes en Atrébatie face à ses critiques 187

Conclusion du chapitre 192

Chapitre 3 : Configurer 197

Section 1 : La configuration des procédures 203

Sous-Section 1 : S'exprimer dans un Web sans blog : la première version de l'expérience de « co-production de l'information » relative à la RN19 204

Sous-section 2 : La version 2.0 du « concept Rn19 » : un site Web dédié à la publication d'informations et à leur discussion 217

1) La transition vers un Web dynamique 220

2) Le logiciel SPIP, composant de base du « concept Rn19 » 222

Section 2 : Le paramétrage des outils 226

Sous-Section 1 : De la gauche du Réseau : le logiciel SPIP 227

1) Le projet du « minirézo » : contribuer à faire du Web un espace d'expression citoyenne 229

2) Une conception du débat public marquée par le monde de l'édition et les pratiques journalistiques 237

3) La transposition de la configuration d'uzine.net aux projets de modernisation de l'Administration expérimentés par les DDE de Belfort et Saint-Etienne 246

4) La plasticité comme catalyseur de la diffusion du logiciel 251

Sous-Section 2 : SPIP peut-il aussi être de droite ? 254

1) La récupération par les Services d'Information du Gouvernement : le projet SPIP Agora 255

2) Les nouvelles fonctionnalités de Giseh : quand la DDE de la Loire devient le phare de l'Équipement. 258

Sous-Section 3 : Paramétrage des logiciels, configuration de la procédure 262

1) D'un dispositif de calcul à un système d'identification des opinions 262

2) Les versions électroniques de l'abaque Régnier 263

Section 3 : La configuration en débat 268

Sous-section 1 : Les logiciels utilisés sont-ils adaptés aux ambitions de la procédure ? Le cas de SPIP et du projet RoaNne7 270

Sous-section 2 : La mise en cause des ambitions de la procédure : faut-il désactiver les forums du site hyrondelle.net ? 276

Conclusion du chapitre 288

SECONDE PARTIE 295

LES PROCÉDURES DIALOGIQUES COMME NOUVEAU LABORATOIRE POLITIQUE 295

Chapitre 4 : Explorer 297

Section 1 : Qu'est-ce qu'une exploration et dans quel cas est-il possible d'en organiser une ? 301

Sous-section 1 : Pas d'exploration sans démonstration du caractère problématique d'une situation 308

1) La définition de l'enjeu 309

2) L'exploration d'un problème public, une proposition de traitement parmi d'autres 312

3) L'organisation d'une exploration comme résultat d'une mobilisation 316

4) Un problème démontré n'est pas forcément un problème exploré par la discussion publique 319

5) Sur quelles démonstrations se fondent les explorations du débat MDE et d'Energize America ? 322

Sous-section 2 : *Energize* America : du site de démonstration au site d'exploration 323

1) Une démonstration à destination d'une communauté / d'un groupe concerné : les « Kossaks » 323
2) « Energy seems to be a political issue today », ou comment démontrer l'importance des enjeux énergétiques à la communauté qui intervient sur dailykos.com 325

Sous-section 3 : Le débat sur la Maîtrise de l'Energie, une expérimentation de recherche 340

1) La procédure de débat peut-elle être un moyen de renouveler les conditions d'élaboration de politiques publiques énergétiques ? 341
2) La mise en discussion des enjeux énergétiques en France 344
3) Comment organiser un « débat pluraliste, ouvert et constructif » ? 346

Section 2 : L'expertise d'exploration au cœur des expériences du débat sur la maîtrise de l'énergie et *Energize* America. Comment les procédures mettent en forme les discussions ? 351

Sous-section 1 : Les connaissances et les informations soumises à débat 352

1) L'activité de la communauté comme source d'information et de cadrage d'Energize America 352
2) Le choix d'une structuration minimale de l'espace du débat sur la MDE 353

Sous-section 2 : Les caractéristiques des espaces de discussion 358

1) Energize America : Des discussions mises en forme par un système de gestion de contenu adapté aux besoins spécifiques du site Daily Kos. 358
2) Des outils spécifiquement développés pour organiser les discussions du débat sur la maîtrise de l'énergie 361
3) Comment établir une « cacophonie plus favorable à l'échange ? » : l'organisation des commentaires sur le site Daily Kos 367
4) Proposer des représentations de l'espace de discussion 370
5) La dispositifs de définition de l'autorité sur Energize America : vers une autorité relative 377

Section 3 : Comment se négocie l'espace de la discussion au cours de l'exploration ? 380

Sous-section 1 : Le troll et le modérateur comme figures politiques émergentes 381

1) Qualification et disqualification du « hors sujet » dans les débats en ligne 382
2) La modération des échanges par un arbitre en position de neutralité : le débat sur la MDE 385
3) Une formule pour faire disparaître les trolls : l'évaluation du hors sujet par la communauté des « Kossaks » 390

Sous-section 2 : La négociation de l'espace de discussion du débat sur la maîtrise de l'énergie 392

1) De l'exploration à la contre-démonstration 393
2) L'irruption de parties surprenantes : les associations SLC et AEPN 395
3) La re-définition du périmètre de l'espace de discussion : une nouvelle problématisation 400

Conclusion du chapitre 406

Chapitre 5 : Clôturer 413

Section 1 : La stabilisation autour de produits des discussions. Des procédures de débat orientées vers l'élaboration de propositions de mesures d'action publique 419

Sous-section 1 : Des produits des procédures « pdf-isés » 419

1) Les propositions « issues du débat » sur la maîtrise de l'énergie (MDE) 420

2) Le plan Energize America 424

Sous-section 2 : La forme des procédures 429

1) Energize America, une stratégie de rénovation « par le bas » du Parti Démocrate pour reconquérir le pouvoir 429

2) Le débat sur la maîtrise de l'énergie : une expérience de recherche qui se réclame d'une inspiration deweyèenne 439

Section 2 : La trajectoire de propositions au sein des procédures dialogiques 455

Sous-section 1 : Naître de l'écume. Le cas de la proposition sur la vignette carbone dans le débat sur la MDE 457

1) L'émergence d'une proposition 458

2) Étudier la transformation des énoncés d'une phase à l'autre : une sociologie de la synthèse 463

3) Le soutien de la procédure 476

Sous-section 2 : Les intérêts constitués sont-ils solubles dans la procédure de débat MDE ? La proposition d'« opération pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur » 485

1) Controverse sur la proposition concernant la pompe à chaleur 488

2) Les discussions sur la proposition d'« opération pilote de rénovation du chauffage des immeubles par pompes à chaleur » peuvent-elles être clôturées sur un conflit ouvert ? 502

Sous-section 3 : La taxe sur les carburants du plan *Energize* America est-elle une solution trop partisane ? 515

1) Une proposition adossée à un diagnostic technique 515

2) L'anticipation de conséquences électorales désastreuses : l'abandon de la gas tax 523

Section 3 : La circulation des propositions à l'épreuve du suivi des modifications 537

Sous-section 1 : La circulation des propositions après la clôture des procédures de débat 538

1) Les propositions « issues du débat MDE » vers de nouvelles arènes de discussion 538

2) Une re-mobilisation de la communauté des Kossaks : « Energize America en route pour le Congrès » 542

Sous-section 2 : Les procédures dialogiques peuvent-elle renouveler la politique ? 548

1) Renouveler la politique en expérimentant de nouveaux dispositifs d'élaboration de mesures d'action publique 548

2) La légitimité des propositions en question 562

Conclusion du chapitre 570

CONCLUSION GÉNÉRALE 577

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Tableau récapitulatif des initiatives envisagées dans la première partie 68

Figure 2: Première version du site rn19.net (capture d'écran à la date 24 septembre 2001) 95

Figure 3: Capture d'écran de la page d'accueil du site debat-atrebatie.org 99

Figure 4: Quelques exemples de publications de retours d'expérience sur l'initiative de site Web consacré à la RN19 139

Figure 5: Répartition des articles publiés sur le site rn19.net 150

Figure 6: Capture d'écran de la page d'accueil de roanne7.net (mai 2004) 160

Figure 7: Capture d'écran de la page d'accueil de hYrondelle.net (février 2006) 163

Figure 8: Capture d'écran de l'un des premiers articles publiés sur hYrondelle, relatif aux dommages infligés à l'A 47 par la crue du Gier de décembre 2003 (http://hyrondelle.net/article.php3?id_article=14) 166

Figure 9: Le module de hiérarchisation des enjeux du site www.debat-atrebatie.org 181

Figure 10 : Vues de la salle : les « ateliers de réflexion », 21 décembre 2005, Izel-lez-hameau 185

Figure 11: Schéma de la procédure de débat en Atrébatie 186

Figure 12 : Extrait du document HTML de la page d'accueil du site rn19.net (mai 2001) 206

Figure 13 : Comme fonctionne un site Web statique ? Schéma récapitulatif 208

Figure 14 : Capture d'écran de la carte interactive de l'aménagement de la RN19 proposée sur le site. L'interactivité se réfère ici à l'affichage conditionnel d'informations lors du survol de certains points de la carte qui correspondent à des zones de travaux de la DDE sur la route nationale. 210

Figure 15 : Capture d'écran de la rubrique « Forums » du site rn.19.net (échange de messages du 20 septembre 2000) 214

Figure 16 : Comment fonctionne un site Web dynamique ? Schéma récapitulatif 222

Figure 17 : Capture d'écran d'une page de la seconde version de rn19.net (léger montage pour faire apparaître le commentaire en intégralité). Le cadre en haut à droite aide à localiser le lien vers la rubrique qui permet de proposer des articles ou des brèves. Celui situé sur la partie droite de la page attire l'attention sur un commentaire posté par un internaute désireux de réagir à l'article auquel correspond cette page. 224

Figure 18 : Capture d'écran de l'onglet « Interactivité » du tableau de configuration du logiciel SPIP 228

Figure 19 : L'interface de publication de la partie privée d'un site Web bâti avec SPIP (uzine.net) 242

Figure 20 : Capture d'écran de la consultation sur le logement social à Ivry-sur-Seine (2005) 264

Figure 21 : Capture d'écran du site de Delibera (forum de démonstration sur l'évaluation des systèmes de participation) 265

Figure 22 : Capture d'écran du module de hiérarchisation des enjeux tel qu'il se présentait sur debat-atrebatie.org dans la semaine du 8 au 15 décembre 2005. 267

Figure 23 : Extrait de l'article « Haro sur les tags défigurant les V.R.U. » publié sur hyrondelle.net 280

Figure 24 : Monsiau, N.-A. (1817). Louis XVI donnant ses instructions au capitaine de vaisseau La Pérouse pour son voyage d'exploration autour du monde. 305

Figure 25 : Capture d'écran du sondage associé par J. Guillet à son article « Whiny Frog or Boiling Frog – Why don't you care about energy ? ». Source : http://www.dailykos.com/story/2005/9/14/16332/7020 329

Figure 26 : Page d'accueil du site Daily Kos le 15 septembre 2005. En bas dans la colonne de droite, le rectangle ajouté signale la présence de la contribution de Jérôme Guillet en bonne place parmi la liste des articles recommandés (Recommended Diaries) 331

Figure 27 : Capture d'écran de la page d'accueil du site du débat sur la MDE (zoom sur la description de la procédure) 349

Figure 28 : Organisation de la discussion sur le site du débat MDE. Exemple d'une contribution suivie de ses commentaires (http://www.ledebatmde.org/archives/311). Les commentaires s'accumulent l'un sur l'autre dans l'ordre chronologique d'expédition et au même niveau. 366

Figure 29 : Capture d'écran : un exemple d'organisation de la discussion avec le système de visualisation des fils de discussion du site Daily Kos (exemple d'une série de commentaires adressés à la troisième ébauche du plan Energize America : http://www.dailykos.com/story/2005/11/6/201459/136) 369

Figure 30 : Carte du débat au lancement de la procédure (6 mars 2007) Source : http://www.ledebatmde.org/racine-processus/carte-du-debat/ 372

Figure 31 : Carte des échanges à propos la réforme du système de santé sur le site du New York Times (Source : http://www.nytimes.com/interactive/2009/09/29/health/health-care-conversations.html) 376

Figure 32 : Capture d'écran du site Web dédié à la présentation du véhicule mixte-rail route (http://otee.neuf.fr) 388

Figure 33 : Capture d'écran de la contribution concernant le véhicule mixte rail-route Source : http://www.ledebatmde.org/archives/364 389

Figure 34 : Carte du débat MDE au 10 mars 2007 (lhttp://www.ledebatmde.org/racine-processus/carte-du-debat/) 403

Figure 35 : Extrait de la page de garde du document présentant les « Propositions issues du débat MDE », http://www.ledebatmde.org/wp-content/themes/mde/doc/debatmde-propositionsfinales.pdf 422

Figure 36 : Page de garde du document de présentation du plan Energize America, http://www.ea2020.org/drupal/files/060518_EA_2020_v5_FINAL.pdf 427

Figure 37 : Tableau synthétique des cinq versions du plan Energize America 436

Figure 38 : Schéma général de la procédure de débat MDE, Cahier des charges de l'expérience, (Benvegnu et Aigrain, 2006) 444

Figure 39 : Contribution d'Alexandrine sur la « Vignette carbone », émergence de la proposition lors de la première phase du débat sur la MDE, http://www.ledebatmde.org/archives/256 461

Figure 40 : Commentaire de nicow à la proposition d'Alexandrine sur « la vignette carbone », http://www.ledebatmde.org/archives/256#comment-34 462

Figure 41 : Carte thématique « Aménagement, urbanisme, production », 469

Figure 42 : Carte thématique sur le transport. La capture a été effectuée alors que les liens contenus dans la boîte « Impliquer les collectivités » était déployé. *http://www.glinkr.net/map/spot/139/* 470

Figure 43: Cartographie Alceste - Ensemble des contributions et des commentaires de la première phase du débat sur la Maîtrise de l'Energie, Ademe, 2007 (N = 1520) 472

Figure 44 : Cartographie Alceste - Contributions de la première phase du débat sur la Maîtrise de l'Energie associée au thème du Transport (N=57) 474

Figure 45 : Analyse des débats de la première phase sur le thème du transport (j'ai souligné la référence à la vignette carbone), site du débat sur la MDE, http://www.ledebatmde.org/synthese-pour-le-theme-transport/ 475

Figure 46 : Contribution du modérateur concernant la proposition de vignette carbone pour la discussion de la troisième phase du débat MDE Source :http://www.ledebatmde.org/archives/447 478

Figure 47 : Extrait du commentaire de Bregeon à la proposition de vignette carbone http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1079 479

Figure 48 : Commentaire du modérateur dans la discussion liée à la vignette carbone http://www.ledebatmde.org/archives/447#comment-1079 480

Figure 49 : Proposition d'instauration de la vignette carbone à l'issue des trois phases du débat sur la maîtrise de l'énergie 481

Figure 50 : Schéma de la table des participants à l'atelier « Bâtiment », Ademe, Angers, 11 mai 2007, 15h - 18h, Débat sur la Maîtrise de l'Energie. 490

Figure 51 : Commentaire de CHAUSSADE à la proposition de phase 3 concernant les opérations exemplaire de rénovation de chauffage collectif par installation de pompe à chaleur, Débat MDE, http://www.ledebatmde.org/archives/468#comment-1142_ 501

Figure 52 : Tableau des Articles publiés par J. Guillet sur Daily Kos pour discuter de la taxe sur les carburants au mois d'avril 2006 524

Figure 53 : Les débats s'enflamment : commentaire de l'internaute lrhoke dans la discussion de l'article Loser ? de J. Guillet, Daily Kos, 20 avril 2006, http://www.dailykos.com/comments/2006/4/20/18811/3269/144#c144 525

Figure 54 : Les internautes font remarquer à Jérôme Guillet que sa réflexion concerne les États Unis et non l'Europe : commentaire de l'internaute shergald dans la discussion de l'article Loser ? de J. Guillet, Daily Kos, 20 avril 2006, http://www.dailykos.com//comments/2006/4/20/18811/3269/84#c84 527

Figure 55 : La taxe sur les carburants est jugée irrecevable aux États Unis par les participants à la discussion : commentaire de l'internaute Expat Briton,discussion de l'article « Gas prices - what's the right strategy for the Dems? » de J. Guillet, Daily Kos, 19 avril 2006, http://www.dailykos.com/comments/2006/4/19/102934/346/49#c49 528

Figure 56 : La gas tax, une mesure estimée trop partisane Si la communauté qui fréquente Daily Kos est hostile à une taxe sur les carburants alors qu'elle est normalement celle qui y est philosophiquement et politiquement la plus ouverte, les internautes estiment qu'elle n'a au aucune chance d'être davantage acceptée dans la société américaine considérée dans son ensemble : commentaire de l'internaute ElitistJohn dans la discussion de l'article Loser? de J. Guillet, Daily Kos, 20 avril 2006, http://www.dailykos.com/comments/2006/4/20/18811/3269/246#c246 530

Figure 57 : Tableau de bord des articles publiés sur Daily Kos à propos du suivi des échanges entre l'équipe de la Représentante Marcy Kaptur et l'équipe d'animation d'Energize America. Chaque article concerne une mesure issue du plan et décrit de quelle manière ces mesures sont abordéés et ré-écrites au cours des échanges avec les élus au Congrés fédéral. 556

Figure 58 : Diapositive « A Netroots Advocacy model » extraite de la présentation de Siegel, A., Guillet, J., Karayannis, G. (4 août 2007). Energize America : From Concepts to Action. Yearly Kos Convention 561

Figure 59 : Suivi thématique de l'évolution des discussions au fil des phases du débat sur la MDE, http://www.ledebatmde.org/racine-fiche/presentation-des-ateliers/ 568

INDEX DES NOTIONS

animation, 46, 48, 54, 56, 60, 65, 66, 67, 72, 74, 75, 77, 80, 82, 90, 93, 106, 119, 122, 132, 133, 134, 135, 137, 140, 141, 146, 148, 151, 153, 155, 157, 160, 165, 167, 171, 173, 187, 199, 208, 213, 215, 216, 223, 225, 229, 240, 244, 246, 247, 260, 261, 262, 264, 269, 270, 271, 276, 279, 288, 289, 323, 329, 342, 350, 352, 353, 354, 355, 361, 362, 372, 380, 381, 385, 386, 390, 391, 403, 404, 405, 423, 425, 431, 432, 435, 436, 437, 438, 439, 441, 443, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 463, 464, 465, 466, 468, 473, 474, 475, 477, 478, 480, 482, 485, 486, 489, 495, 496, 497, 498, 500, 502, 503, 504, 505, 506, 508, 511, 514, 519, 522, 523, 528, 532, 533, 534, 536, 538, 542, 547, 550, 556, 559, 561, 563, 565, 567, 568, 571, 573, 577
bifurcation, 83, 255, 290, 586
cartographe, 373, 457, 464, 469
codeurs, 125, 377, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 454, 533
communauté, 20, 26, 33, 36, 38, 80, 98, 101, 111, 112, 113, 116, 226, 246, 252, 254, 255, 257, 266, 300, 323, 324, 325, 326, 328, 331, 332, 333, 335, 336, 337, 352, 353, 360, 363, 367, 377, 378, 380, 385, 390, 392, 433, 434, 435, 454, 499, 522, 523, 528, 530, 531, 532, 535, 536, 538, 542, 548, 551, 558, 560, 561, 563, 569, 572, 579
configuration, 82, 83, 155, 167, 199, 200, 201, 202, 203, 216, 223, 225, 227, 228, 229, 238, 239, 240, 241, 246, 247, 248, 250, 252, 256, 259, 261, 262, 268, 269, 270, 276, 281, 283, 286, 290, 292, 301, 320, 351, 373, 415, 418, 585, 586
contribution, 28, 53, 63, 77, 91, 103, 112, 124, 139, 140, 144, 155, 163, 214, 220, 224, 233, 241, 242, 243, 250, 254, 256, 259, 283, 298, 320, 324, 327, 331, 332, 333, 334, 337, 338, 344, 352, 356, 359, 360, 362, 365, 366, 368, 373, 377, 378, 380, 381, 382, 383, 384,385, 386, 388, 389, 394, 396, 398, 399, 403, 426, 439, 450, 460, 461, 462, 469, 470, 474, 477, 478, 481, 487, 492, 533, 549, 557, 574, 579, 586
core group, 437, 438, 439, 454, 531, 533, 547, 586
counting, 14, 27, 28, 298, 584
débuggeur, 432, 433, 434, 435, 454, 478, 529
expérimentation, 6, 41, 48, 52, 53, 60, 64, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 91, 93, 106, 118, 123, 128, 131, 177, 191, 192, 240, 297, 340, 343, 362, 370, 378, 441, 537, 580, 584, 586
exploration, 23, 28, 38, 51, 57, 83, 112, 114, 120, 126, 192, 298, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 312, 314, 315, 316, 317, 320, 321, 322, 323, 335, 336, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 346, 349, 350, 351, 352, 353, 356, 357, 370, 371, 373, 375, 377, 380, 384, 390, 392, 393, 396, 402, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 413, 415, 420, 435, 438, 439, 442, 445, 446, 448, 450, 451, 453, 454, 455, 456, 459, 460, 463, 464, 465, 466, 486, 513, 515, 570, 571, 581, 583, 584
groupe concerné, 34, 40, 47, 84, 117, 193, 230, 323, 381, 405, 409, 442, 445, 555, 558, 569, 573, 580, 581, 583, 584
installation, 82, 83, 89, 90, 117, 118, 119, 122, 127, 128, 141, 144, 146, 147, 153, 155, 167, 171, 172, 177, 181, 191, 192, 194, 195, 196, 202, 216, 221, 251, 257, 268, 269, 279, 292, 301, 351, 357, 457, 488, 494, 495, 497, 501, 502, 509, 512, 514, 567, 585, 586
internaute, 63, 69, 110, 117, 128, 130, 131, 149, 165, 172, 193, 198, 211, 213, 220, 223, 225, 227, 241, 246, 248, 256, 261, 277, 285, 323, 333, 334, 353, 360, 365, 376, 378, 389, 390, 440, 462, 479, 481, 492, 511, 515, 518, 519, 520, 521, 525, 526, 527, 528, 530, 552, 553, 563, 564, 567
logiciels, 18, 55, 72, 74, 83, 84, 89, 94, 121, 168, 173, 187, 200, 202, 219, 220, 221, 222, 226, 232, 251, 253, 262, 270, 273, 288, 289,

310, 311, 320, 360, 362, 363, 373, 377, 432, 433, 464
modération, 66, 149, 246, 282, 286, 382, 384, 385, 386, 388, 390, 391, 401, 404, 405, 408, 455, 466, 586
mojo, 335, 586
netroots, 24, 27, 28, 41, 42, 57, 58, 60, 80, 81, 84, 290, 408, 558, 569, 577, 579, 580, 586
pdf-, 419, 425, 571
problématisation, 73, 74, 308, 310, 343, 346, 348, 358, 392, 393, 400, 405, 406, 579, 584, 585
procédure, 27, 48, 56, 59, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 89, 90, 92, 97, 100, 102, 112, 115, 116, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 131, 132, 135, 147, 153, 159, 166, 177, 179, 180, 181, 182, 183, 187, 188, 189, 190, 194, 195,199, 200, 201, 202, 204, 208, 216, 225, 226, 249, 262, 266, 267, 268, 269, 270, 275, 276, 279, 286, 289, 290, 300, 308, 309, 312, 314, 320, 323, 324, 341, 342, 343, 348, 349, 350, 351, 353, 355, 361, 363, 364, 371, 372, 374, 389, 390, 392, 393, 396, 400, 401, 402, 403, 406, 409, 410, 413, 414, 415, 416, 418, 420, 421, 423, 425, 430, 431, 432, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 462, 463, 464, 465, 466, 472, 473, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 482, 483, 484, 485, 488, 489, 491, 492, 494, 495, 496, 498, 499, 500, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 519, 533, 536, 537, 538, 539, 540, 542, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 561, 563, 564, 565, 566, 567, 571, 572, 573, 578, 581, 582, 583, 585
spip, 96, 135, 172, 173, 176, 227, 234, 236, 238, 247, 252, 254, 273, 356
suivi des modifications, 84, 419, 437, 537, 564, 571, 586
troll, 298, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 390, 391, 532, 586

PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AEPN : Association des Ecologistes Pour le Nucléaire / Apporter l'Energie en Protégeant la Nature
(SPIP) - AGORA : Architecture de Gestion de cOntenu à Réplication Automatisée
ATN : Atelier territorial nord (Direction départementales de l'équipement de la Loire)
CCA : Communauté de communes de l'Atrébatie
CEA : Commissariat à l'énergie atomique
CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche
CIGT : Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic
CLCV : Association Consommation logement cadre de vie
CNDP : Commission nationale du débat public
CPDP : Commission particulière de débat public
CSI : Centre de sociologie de l'innovation
DDE : Direction départementale de l'équipement
EA : *Energize* America
(SPIP) – Giseh : Gestion d'information sur support éditorial hypertexte
GES : Gaz à effet de serre
GRETS : Groupe de recherche énergie, technologie, société
INC : Institut national de la consommation
MDE : Maîtrise de l'énergie
PAC : Pompe à chaleur
RN : Route nationale
SER : Service d'exploitation des routes
SIG : Services d'information du Gouvernement
SLC : Association Sauvons le climat
SPIP : Système de publication pour l'internet
STI : Service transports et infrastructures
TIC : Technologies de l'information et de la communication
UNAF : Union nationale des associations familiales
VRU : Voies rapides urbaines

La politique des netroots

RESUME : Depuis les années 1990, l'élargissement de l'accès à internet et la multiplication des dispositifs qui y permettent la publication, l'échange d'informations et la coordination de l'action des internautes a suscité de multiples expériences et de nouvelles pratiques dans une large gamme de domaines d'activité.

Le Web est investi par des individus ou des groupes qui se mobilisent pour concevoir et expérimenter des méthodes et des outils qui cherchent à configurer politiquement certaines de ces initiatives : il ouvre en effet des scènes et des arènes au sein desquelles des problèmes peuvent être rendus publics et discutés, et à partir desquelles des propositions de traitement de ces problèmes peuvent être élaborées et débattues.

Les groupes qui peuvent s'y impliquer et prendre la parole ne se résument pas nécessairement aux intermédiaires et aux spécialistes qui prennent traditionnellement en charge la gestion des problèmes publics. Ces groupes concernés par un enjeu particulier, qui s'organisent et qui sont mis en forme par le Réseau, peuvent être qualifiés de netroots.

Commet se composent et s'organisent les netroots ? A quoi ressemble leur politique ? Comment se met-elle en place ? Comment s'articule t-elle aux modes de gestion politique existants ? Quels concepts, quelles catégories, quelles figures fait-elle émerger ?

Cette recherche propose d'envisager la politique des netroots à travers de telles questions, en l'abordant aussi bien du point de vue de l'ingénierie qui est nécessaire à son fonctionnement que de celui de la problématisation de la démocratie à laquelle elle donne lieu.

Mots clés : internet, politique, démocratie, problèmes publics, débat, procédure, logiciel, expérimentation

Politics of netroots

ABSTRACT : Since the 1990s, the widening of Internet access capacities and the development of devices rendering possible the circulation of information and the coordination of user activities have fostered numerous experiments and new practices in a wide range of domains.

The Internet is harnessed by individuals or groups mobilizing for the design and experiment of methods and tools. These methods and tools are aimed to politically configure some of these initiatives. The Internet indeed opens arenas in which problems may get public and discussed, and from which propositions for the treatment of these problems may be crafted and debated.

Groups able to be vocally involved in these experiments are not necessarily limited to the intermediaries and specialists who are traditionally in charge of the management of public problems. One can identify as netroots the groups that are concerned by a specific stake, and organize themselves through the Network in the same time as they are shaped by its technical modalities.

How are these networks composed and how do they organize? What does their politics look like? How does it get settle down? How is it articulated with existing modes of political management? What concepts and categories emerge from it?

This work proposes to consider the politics of netroots through such questions. It focuses on the politics of netroots through the angle of the machinery required for its functioning, as well as through the problematization of democracy it enacts.

Keywords : internet, politics, democracy, public problems, debate, procedure, software, experiment

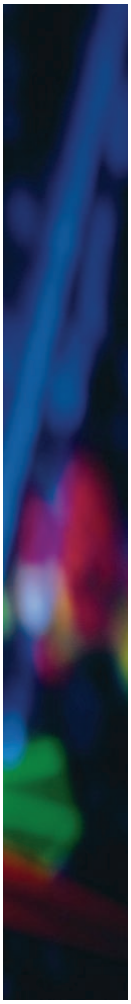

MINES ParisTech

ParisTech
INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES
PARIS INSTITUTE OF TECHNOLOGY